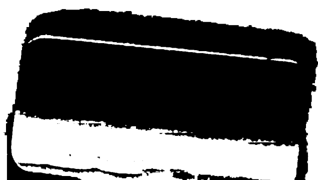

3 3433 08171602 3





LA

Nouvelle Revue

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

(*Nouvelle Série*)

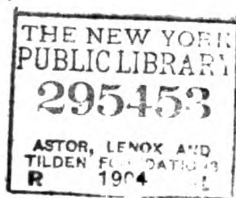
TOME XXIV

Septembre-Octobre

PARIS
ADMINISTRATION ET RÉDACTION
26, Rue Racine (VIe)

—

1903



LE CONCORDAT

ET LA

SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

Faut-il dénoncer le Concordat ? Faut-il séparer les Eglises de l'Etat ? Nous étudierons ici cette question, qui vient de recevoir, des discours prononcés à Marseille et à Saintes, par M. Emile Combes, un surcroît d'actualité.

On dit couramment : la séparation des Eglises et de l'Etat. Il est bien entendu, en effet, que la mesure s'appliquerait à toutes les Eglises actuellement reconnues et subventionnées par l'Etat, aux cultes protestants et à l'israélite comme au culte catholique. Paul Bert pensait même qu'il n'y avait d'inconvénients et de périls qu'au regard de celui-ci et que la mesure pouvait être prise immédiatement pour les autres.

Mais, en fait, quand on discute séparation, on a exclusivement en vue l'Eglise catholique : c'est à cause d'elle, voire contre elle, que la question est posée.

A en croire certains orateurs et publicistes, l'heure est venue d'aboutir ; on n'a déjà que trop perdu de temps ; l'Etat doit aller d'autant plus résolûment à la séparation que l'Eglise, manifestement, la redoute.

Il ne m'est pas démontré qu'une mesure, par cela seul qu'elle serait préjudiciable à l'Eglise, serait avantageuse à l'Etat.

L'argument est singulier : si, demain, l'Eglise devenait séparatiste, nos séparatistes deviendraient donc concordataires ?

L'Eglise séparatiste ? Ce n'est pas tellement invraisemblable.

Certain mandement de l'évêque de la Rochelle n'était peut-être que l'expression publique de la pensée intime de plus d'un ecclésiastique et de plus d'un fidèle. M. Combes a affirmé à

Marseille que l'Episcopat nourrit l'arrière-pensée de dénoncer le Concordat. Mais le Président du Conseil, usant d'une tactique connue, serait bien aise de rejeter par avance sur le clergé la responsabilité de la rupture du lien concordataire.

On parle couramment, il est vrai, dans les milieux religieux comme dans le monde politique, à Rome comme en France, de l'éventualité de la séparation et chacun se préoccupe de la modalité et des suites de l'opération (1).

Mais le nouveau pape ne semble pas devoir encourager les tendances séparatistes qui ont pu se faire jour dans certaines parties du Clergé. Ce que l'on sait des motifs pour lesquels il a choisi le nom qu'il porte désormais, autorise à croire que Pie X ne prendra pas l'initiative de dénoncer le Concordat signé par Pie VII. Nous pouvons même supposer que Pie X, plus attentif aux intérêts religieux qu'à l'action politique, sera moins enclin que son prédécesseur à s'immiscer dans la politique intérieure des Etats et que cette réserve amènera une détente heureuse dans les rapports des deux pouvoirs.

*
* *

Quoi qu'il en soit, la question de la séparation est à l'ordre du jour des préoccupations générales.

On connaît l'argumentation de ses partisans. Il n'y a pas d'accord possible, selon eux, entre l'Eglise, qui est une théocratie, et l'Etat, qui est une démocratie, entre la révélation et le libre examen, entre la foi et la science. Le Concordat est avantageux seulement pour l'Eglise, que l'Etat paie, sans profit pour lui-même. L'Etat est dupe. On lui dit qu'il nomme les Evêques et qu'il agrée les curés : mais il n'a sur eux aucune autorité ; il a en eux des adversaires déclarés, dont il n'a pas le moyen d'arrêter la propagande, ni de désarmer l'hostilité. De quelles sanctions dispose-t-il ? De l'appel comme d'abus et de la suppression de traitement. Le premier moyen est vain : *telum imbelle, sine ictu*. Le second est illusoire : le traitement supprimé est largement compensé par les souscriptions des fidèles, dont le désir de fronder l'autorité civile stimule la générosité.

Dira-t-on que le pouvoir civil peut obtenir de l'evêque le déplament d'un desservant ou d'un vicaire dont la présence dans une commune est devenue impossible? Mais, les trois quarts du temps,

(1) Voir, dans *l'Eclair* du 27 juillet, l'interwiew si curieuse du cardinal Swampa, archevêque de Bologne.

l'évêque résiste ; ou bien il prend la mesure à un moment où elle n'a plus la portée et l'effet qui en feraient une sanction véritable ; ou bien, enfin, il assigne au prêtre déplacé un poste d'avancement ! Le Concordat, au reste, conclu il y a plus de cent ans entre deux pouvoirs dont l'un au moins s'est profondément modifié, ne répond pas aux besoins et aux aspirations de la France républicaine.



D'autre part, on excite le zèle des républicains hésitants ou hostiles, en leur faisant un cas de conscience de s'attarder au maintien d'un pacte dont le parti républicain, à la veille du 4 septembre, réclamait unanimement la dénonciation.

Dans une proposition qu'il déposa sur le bureau de la Chambre des députés, le 27 mai 1886, M. Yves Guyot a développé avec force cet argument :

> Enfin, dit-il, voici l'objection capitale : le pays n'est pas mûr pour la séparation. S'il n'est pas mûr aujourd'hui, en 1886, il était encore moins mûr il y a vingt ans ; pourquoi donc les mêmes hommes qui prétendent aujourd'hui que le pays n'est pas mûr pour cette réforme l'affichaient-ils alors sur leurs programmes ?

Les hommes que M. Yves Guyot objurgue si vigoureusement avaient bien inscrit aussi sur leurs programmes la suppression des armées permanentes : leur fera-t-on un crime de s'être soumis à la leçon des évènements ?

La vérité est que si l'Opposition a toutes les initiatives, le Pouvoir a toutes les responsabilités : il y a bien de quoi faire réfléchir et hésiter.

Pour que les programmes fussent immuables, il faudrait que leurs auteurs soient infaillibles. Pourquoi l'expérience et les responsabilités du pouvoir n'auraient-elles pas amené nos aînés à reconnaître de bonne foi le danger d'une mesure que leur impatience philosophique, stimulée sans aucun doute par le souvenir de certains « Te Deum » serviles, leur avait fait réclamer dans l'opposition ?

Jules Simon, dont on vient d'inaugurer la statue, était pour la séparation quand il écrivait « la Religion naturelle ».

Après 1870, le politique n'aida en rien le philosophe et Jules Simon fut, au dire du cardinal Mathieu, en son récent livre sur le Concordat, le meilleur ministre des Cultes de la troisième République.

C'est précisément ce revirement d'hommes respectés, dont plusieurs furent nos maîtres, qui nous préoccupe. C'est ce revirement

des principaux fondateurs de la République qui nous fait un devoir d'examiner de près les données d'une solution qui a fait reculer de tels esprits, dont plusieurs étaient grands et quelques-uns intrépides.

Nous donnerons d'abord les raisons qui nous font souhaiter le maintien du Concordat. Nous examinerons ensuite, dans leurs points essentiels, les propositions les plus récentes tendant à la séparation des Eglises et de l'Etat.

I

Le maintien du Concordat nous paraît désirable dans l'intérêt de l'Etat.

L'Etat est l'ensemble des citoyens ; il a charge d'assurer la sécurité et la tranquillité communes en tenant compte des dispositions intellectuelles et morales de l'ensemble de la nation. Personne ne peut contester cette proposition.

Or, l'Etat a un moyen de s'éclairer; il n'a qu'à consulter la volonté générale, exprimée dans les scrutins politiques, d'où se dégage la majorité.

Y a-t-il une majorité pour dénoncer le Concordat ?

Le vote par lequel la Chambre des députés, dans la séance du 29 mai 1903, a refusé le bénéfice de l'urgence aux propositions séparatistes, prouve qu'une telle majorité n'existe pas dans le Parlement.

Il est logique de conclure qu'elle n'existe pas non plus dans le pays. En tout cas, le pays n'a pas été appelé à se prononcer. Non, la question ne lui a pas été nettement, expressément posée aux élections générales de 1902.

Pourquoi n'a-t-elle pas été posée ?

L'occasion pourtant était propice : on était au lendemain du vote de la loi sur le contrat d'association, considérée par les séparatistes comme la préface obligée et comme le prélude certain de la séparation.

Chacun le sait, en effet : toutes les fois, depuis 1876, qu'il est arrivé à un ministre, (et j'en parle par expérience), d'annoncer à la Chambre des Députés le prochain dépôt d'un projet de loi sur le droit d'association, ce ministre a toujours été interrompu par cette question : Votre projet sera-t-il conçu en vue de la séparation des Eglises et de l'Etat ?

Pour ma part, j'ai toujours répondu : non ! Mais la persistance de la question atteste le lien logique qui, dans la pensée des séparatistes, unit les deux problèmes : celui des associations et celui

de la séparation. Ainsi pensait Charles Floquet; ainsi pense M. René Goblet, aux yeux duquel la séparation, sans la liberté préalable des associations, serait une inique oppression de l'Eglise.

Mais la logique ne règle pas toujours les affaires humaines et particulièrement les affaires électorales. Bref, le pays n'a pas été appelé, en mai 1902, à dire s'il était pour la séparation ou pour le Concordat.

A cela, je vois deux raisons principales.

La première est que l'application de la récente loi des Associations paraissait une tâche assez laborieuse (on nous l'a bien fait voir) pour que les amis du gouvernement ne fussent point tentés de la compliquer d'un nouveau problème, plus difficile et plus grave encore.

Mais il y a une raison plus forte.

L'auteur de la loi de 1901 avait assez souvent exprimé, pour la faire entrer dans les esprits, la distinction fondamentale, à son avis, entre les Congrégations et l'Eglise, entre les réguliers et les séculiers. Il avait parlé du clergé concordataire en des termes très bienveillants, où certains virent une réminiscence de ce rêve d'un clergé national, caressé, il y a un quart de siècle, par l'opportunisme, et pour la réalisation duquel d'excellents républicains comme Bernard-Lavergne et Corentin-Guyho avaient déposé d'intéressantes propositions. Gambetta lui-même n'avait pas cru ce rêve indigne de sa sympathie; mais l'esprit pénétrant de Paul Bert en avait fait justice en signalant dans les propositions de ses collègues « des fragments épars d'une constitution civile » (1).

Quoi qu'il en soit, M. Waldeck-Rousseau ne cachait pas son intention de fortifier la politique concordataire en réduisant, sinon en supprimant les Congrégations.

Comment, dès lors, des candidats qui devaient tant au Président du Conseil et qui allaient, pour la plupart, lui devoir leur réélection, auraient-ils embarrassé le terrain électoral d'une question que leur chef avait écartée, en dépit de l'ardeur de quelques socialistes encore mal disciplinés et du véhément « Sus à l'Eglise ! » de M. Viviani ?

(1) Corentin Guyho : Proposition du 19 novembre 1881, portant garanties complémentaires au profit du pouvoir civil vis-à-vis du clergé des paroisses et au profit des membres du clergé séculier vis-à vis du pouvoir épiscopal ; — Bernard-Lavergne : Proposition du 3 mars 1882, tendant à modifier les articles organiques de la loi du 18 germinal an X ; — Rapport de Paul Bert du 31 mai 1883.

A ces deux raisons, j'en ajouterais volontiers une autre, moins politique, celle-là, que psychologique : les candidats sont prudents; les plus intransigeants savent tâter le pouls à l'électeur avant de publier leurs programmes ; s'ils vont de l'avant une fois élus, ils savent, avant l'élection, user de tempéraments.

Or, les électeurs, en beaucoup de points, estimaient qu'en faisant la loi de 1901 on avait fait beaucoup, sinon trop, et ils avaient besoin, pour se rassurer, de se rappeler les déclarations concordataires de M. Waldeck-Rousseau. On leur parla donc surtout des moines (pas même autant qu'on s'y fût attendu) et on leur parla fort peu des curés.

***

On se rattrappe au Parlement.

On y considère comme faite la consultation qui n'a pas eu lieu.

Ecoutez, en ses affirmations péremptoires, M. Flourens (1) qui fut directeur des cultes :

> Dans les écoles laïques se sont formées des générations qui arrivent à la vie politique. Elevées en dehors des enseignements des Eglises et dans un tout autre esprit, elles ne veulent pas continuer à payer les frais de cultes dont elles ne sentent pas le besoin et pour lesquels elles n'éprouvent aucune attraction.

De leur côté, dans l'exposé des motifs de la proposition qu'ils ont déposé le 11 juin dernier sur le bureau du Sénat, MM. Boissy d'Anglas et Clémenceau s'expriment ainsi :

> L'opinion est faite aujourd'hui sur la question des rapports entre les Eglises et l'Etat.

On me permettra d'évoquer à ce sujet un fait d'expérience personnelle.

Aux élections législatives de 1885, je figurais sur la liste d'alliance républicaine du département de la Haute-Loire et je repoussais la séparation des Eglises et de l'Etat, réclamée au contraire par les candidats de la liste radicale.

Au cours de la campagne électorale, nous eûmes à nous expliquer plusieurs fois, mes amis et moi, sur la séparation. Pour ma part, j'affirmai en toute circonstance mon opposition à cette mesure, comme je l'ai affirmée depuis, en toute occasion, à la tri-

(1) Proposition de M. Flourens sur la liberté de conscience et des cultes et sur l'affranchissement réciproque de l'Etat et des Eglises par leur séparation. Chambre des Députés, 9 juin 1903.

bune, soit comme Ministre des Cultes, soit comme Président du Conseil. J'invoquais, entre autres arguments, la nécessité de respecter le sentiment des populations et de ne pas aggraver nos dissentiments politiques par des dissensions religieuses plus inquiétantes et plus tristes encore.

On me répondait qu'il fallait aller de l'avant et couper court.

Couper court ! c'est bien cela ; c'est la formule radicale, quand les radicaux ne sont pas au pouvoir.

Les populations, ajoutait-on, ne sont pas rebelles autant qu'on le dit à la séparation. Elles la recevront comme une délivrance.

Je proposai, comme moyen de départager partisans et adversaires du Concordat et du budget des Cultes, un criterium simple et clair, à l'aide duquel il fût possible, à un moment donné, d'apprécier, je n'ose dire d'évaluer, les tendances séparatistes des populations.

Je me déclarai prêt à accepter la séparation le jour où, dans notre département, le nombre des vicaires rétribués ou subventionnés sur les budgets des communes se trouverait réduit de la moitié plus un. L'entretien des vicaires par les communes donne bien, en effet, la mesure de l'intérêt que les populations et leurs élus prennent au service cultuel.

Il y a de cela dix-huit ans.

Depuis lors, la loi scolaire et la loi militaire, ces deux pierres de touche de la sincérité républicaine, selon l'expression de John Lemoine, ont pu produire la plupart de leurs effets ; les idées les plus diverses et les controverses les plus ardentes sur la religion et sur les religions ont été colportées dans les moindres hameaux par le journal à un sou ; la campagne anti-religieuse bat son plein depuis plusieurs années sur tout le territoire. Eh ! bien ! voici la statistique de nos vicaires :

En 1885, il y avait 61 vicaires recevant une rétribution communale ; en 1903, il y en a 123, plus du double. En 1885, le total de ces rétributions était de 20.810 francs ; il est de 37.717 francs en 1903. Voilà comment nos populations s'orientent vers la séparation des Eglises et de l'Etat !

D'après ce qui précède, on peut juger de l'attention que je donnai à la proposition, signalée ci-dessus, de mon collègue, M. Yves Guyot sur « la séparation *facultative* des Cultes et de l'Etat ». Elle me rappelait, à quelques égards, mon criterum.

M. Yves Guyot demandait que le budget des cultes fut remis aux Communes avec faculté, pour celles-ci, d'en maintenir ou d'en changer l'affectation. Il y avait là le germe d'une belle anarchie. Mais c'eût été pour les séparatistes une longue désil-

lusion : le cas du département de la Haute-Loire n'est pas isolé.

J'ai volontiers rappelé cette proposition, parce que son auteur, attaché à la méthode expérimentale, a souligné, par le caractère facultatif et local qu'il a donné à la séparation, la répugnance des populations, prises dans leur ensemble, pour cette grave opération. Il reconnaissait l'impossibilité d'une mesure générale ; mais, distinguant certains milieux préparés, pareils à des ilots clairsemés sur l'océan concordataire, il voulait, en attendant plus et mieux, donner aux habitants de ces précoces milieux la possibilité d'assortir leurs convictions et leurs actes et de s'affranchir de l'impôt payé à des cultes auxquels ils étaient devenus étrangers.

Mais nous sommes un pays de législation unitaire ; le particularisme et le fédéralisme répugnent à notre génie latin. Le problème de la séparation est un problème d'Etat.

***

C'est pour en avoir mesuré l'étendue et la complexité, pour en avoir vu le dehors et le dedans, que beaucoup d'hommes, que la philosophie ou la science inclinent à la séparation, s'arrêtent en chemin. C'est ainsi que, séparatistes en principe, les Paul Bert et les Jules Ferry, après Gambetta, ont reculé, dans l'intérêt de l'Etat républicain, devant la dénonciation du Concordat.

Ils ont reconnu la force du sentiment religieux et son droit de demander à un culte la satisfaction que ne lui fournissent ni les systèmes philosophiques inaccessibles à l'immense majorité des hommes, ni la science, dont il faut certes attendre beaucoup, mais qui se fait et n'est pas faite. Ils ont reconnu l'empire de traditions et de coutumes auxquelles des millions d'âmes sont attachés. A la conservation de ces traditions et de ces coutumes, à la satisfaction de ces besoins, sont affectés plus de quarante mille prêtres.

Nous demandons si l'Etat a intérêt à leur devenir étranger et à signifier à eux et à leurs adeptes un superbe, mais téméraire « nescio-vos ! ». Qui ne voit que l'Etat ne peut, sans inconvénient, sans péril pour lui-même, rendre indépendante de son action une organisation unique par l'importance numérique de ses membres et par l'influence morale qu'elle exerce autour d'elle ?

Certes, parmi ces 40.000 prêtres dont se compose l'Eglise catholique, il y en a qui donnent à l'Etat des motifs de plainte, qui tendent à s'immiscer dans les affaires publiques, qui tiennent en chaire un langage arrogant et provocateur. Qu'il y ait des évêques

excessifs dans leurs paroles et leurs écrits, nul ne le conteste. Mais vraiment, quand certains événements, quand certaines mesures administratives ou politiques ont le don d'émouvoir des milliers de citoyens, ne peut-on pas trouver à l'émotion du prêtre et à l'expression qu'il lui donne des circonstances très atténuantes ? L'attitude qu'on relève, et dont on fait grief à l'Eglise, n'est d'ailleurs le fait que de quelques-uns de ses ministres. Il faut reconnaître de bonne foi que ce sont là des exceptions destinées à demeurer des exceptions dans un pays imbu comme le nôtre de la supériorité du pouvoir civil, où le seul nom de « gouvernement des curés » provoque la défiance et la colère.

Le Concordat, quoi qu'on prétende, donne à l'Etat sur les ministres des Cultes une autorité qui n'est pas illusoire et dont on a tort de vouloir envisager seulement le caractère répressif, sans en voir assez le caractère préventif. Le Concordat retient dans de justes limites le plus grand nombre des prêtres, dont quelques-uns seulement, nous y insistons, les franchissent, à leurs risques et périls. Dans la plupart des départements et des communes, les autorités civiles et le clergé entretiennent de bons rapports, à tout le moins des relations pacifiques. Ils tendent de plus en plus à pratiquer la maxime du « chacun chez soi », fondement de la paix commune, et qui répond à la distinction nécessaire du spirituel et du temporel.

*
* *

Que gagnerions-nous à pousser cette distinction jusqu'à la séparation ?

D'abord, nous vexerions, nous troublerions l'immense majorité de la nation. C'est évident pour les campagnes, on le sait de reste. J'en trouve une preuve nouvelle dans l'effet produit par la circulaire de M. Combes sur les lieux de culte. Il fallait recenser ces lieux et fermer tous ceux pour lesquels il ne serait pas justifié d'une autorisation en règle. Ce fut un grand émoi dans beaucoup de communes, qui ne se trouvaient pas en mesure de prouver le caractère concordataire non seulement de ces rustiques oratoires fréquentés depuis des siècles, dans lesquels le christianisme s'est installé à la place du paganisme, en substituant simplement au vocable de la petite divinité païenne le vocable d'un saint, mais encore le caractère concordataire de l'église paroissiale elle-même. Cet exemple emprunté à l'actualité administrative illustre une situation sur laquelle on voudrait en vain fermer les yeux.

Croit-on, par contre, que les villes soient prêtes à la séparation ? La population urbaine représente près du tiers de la population totale. C'est trop pour l'équilibre des forces économiques du pays. Mais ce serait insuffisant pour la séparation, à supposer séparatiste la population urbaine tout entière. Une pareille proposition se réfute d'elle-même : si une organisation religieuse existe quelque part, c'est dans les villes. Là sont les comités et les œuvres ; là sont des groupes compacts de fidèles prêts à sacrifier la politique à la religion si, par une mesure téméraire, on sacrifiait la religion à la politique.

Quelques-uns se flattent que la séparation sera pour les prêtres la dispersion, l'isolement et dès lors l'affaiblissement progressif de leur influence. Ce n'est pas pour donner raison à ces optimistes que la hiérarchie ecclésiastique se relâchera. Elle sera plus ferme que jamais : le lien d'Etat étant rompu, le prêtre sera repris et retenu absolument dans le lien religieux, tout entier dans la main d'un Episcopat dont l'autorité et l'indépendance donneront des regrets à ceux qui connaissent les bureaux de la rue de Bellechasse.

Vous vous plaignez de la propagande du clergé. Vous verrez ce que sera cette propagande, une fois le Concordat déchiré. Vous aurez amené le prêtre sur le forum : vous entendrez de quel ton, avec quelle âpreté, avec quelle force il opposera la conscience et la loi. Aujourd'hui, direz-vous, ils font de même. Non, pas de même et pas tous, ni avec l'ardeur que seule l'indépendance peut donner. N'ayant plus à attendre leur salaire de l'Etat ou de la commune, obligés de compter sur les fidèles avérés et déclarés, ils devront aussi compter avec eux. Pour retenir leurs partisans groupés, pour entretenir chez eux le zèle et la fidélité, ils devront se dépenser davantage ; ils devront davantage payer de leur personne, d'autant plus suivis et appréciés, d'autant mieux récompensés qu'ils seront plus passionnés et plus entraînants.

Par la force des choses, dans le plus grand nombre des communes, dans celles même qui sont à cette heure les plus tranquilles, vous aurez introduit le trouble et la division. Vous aurez la guerre religieuse dans la commune, avec le parti du maire et celui du curé, comme l'a bien vu Paul Bert (1), comme le voient tous ceux qui observent sans parti pris et qui ont avant tout souci de la paix publique.

(1) Rapport déjà cité, p. 58 et passim.

Songez en outre qu'en matière religieuse les femmes ont particulièrement voix au chapitre : de la commune, voilà donc la querelle religieuse qui passe dans la famille et l'on sait à qui appartient, le plus souvent, le dernier mot.

Vous serez bien avancés, vraiment, et vous aurez bien travaillé pour la République, lorsque, par votre séparation, vous aurez, dans chaque commune et dans chaque famille, la question religieuse posée à l'état aigu ; lorsque vous aurez fait naître et pousser dans les trente-six mille communes de France autant de petits partis catholiques qui se ramifieront, soyez-en sûrs, et dont le fonctionnement donnera à nouveau à ce pays, qui croyait l'avoir pour jamais désappris, le spectacle d'une organisation qui tendra sans cesse, pour le plus grand péril des institutions civiles et de la liberté des consciences, à réunir le spirituel et le temporel, à subordonner le second au premier, et la loi au dogme ; une organisation enfin dont j'aurai assez marqué la redoutable puissance en disant qu'elle aura pour moyen la liberté qui ose et pour point d'appui la foi qui obéit.

II

J'arrive à la seconde partie de cette étude, à l'examen de quelques-unes des récentes propositions législatives tendant à la séparation des Eglises et de l'Etat.

Depuis 1871, quatorze propositions séparatistes ont été présentées. Sur ces quatorze, la moitié appartient à la période comprise entre le 20 octobre 1902 et le 29 juin 1903.

Il est utile de dire quelques mots des sept premières.

En tête, vient celle de M. Boysset, du 17 novembre 1881, que signèrent MM. Clémenceau, Jules Steeg, Louis Blanc, etc., etc. Elle a été rapportée « sommairement » par M. Jules Steeg (1), au nom de la Commission d'initiative et, « au fond » par Paul Bert, dont nous avons déjà cité le rapport (2).

La proposition de M. Jules Roche (3), — celle de MM. Planteau et Michelin, (4) — celle de M. Yves Guyot que le lecteur con-

(1) 30 janvier 1882.

(2) Il faut rapprocher ces deux rapports. Paul Bert est catégorique, comme toujours. Jules Steeg est plus hésitant : il nous fait assister au combat curieux et parfois émouvant que se livrent dans son esprit la raison théorique et la raison pratique, le signataire de la proposition Boysset et l'opportuniste, ami de Jules Ferry.

(3) 11 février 1882.

(4) 27 décembre 1885.

nait, — celle de M. Paul Lafargue (1) qui, du haut de son collectivisme, prend « en pitié la libre-pensée bourgeoise », — celle de M. Pichon (2) qui, en compagnie de MM. Clémenceau, Pelletan et autres, invite le gouvernement à dénoncer le Concordat et à présenter à bref délai un projet réglant les relations des Eglises et de l'Etat sur les bases suivantes : suppression du budget des cultes, liberté d'association avec garanties contre la propriété de mainmorte, dissolution des congrégations constituées en dehors des principes du Code et des stipulations des lois.

Pareille invitation est répétée par M. Michelin dans une proposition du 6 mars 1897. A noter que la commission d'initiative, sur le rapport de M. Odilon Barrot (3), a refusé la prise en considération à cette proposition. On a marché depuis ! Toutefois, il faut arriver jusqu'au 20 octobre 1902 pour trouver la huitième proposition, celle de M. Ernest Roche. Dans l'intervalle, point de proposition : les esprits, on le sait de reste, étaient occupés ailleurs.

Voyons donc ce que nous apportent, dans leurs dispositions essentielles, les propositions de l'année. Je suis convaincu que le Concordat n'est pas près de disparaître et je sais beaucoup de républicains qui s'emploieront à son maintien. Mais il faut prévoir même ce qu'on ne désire pas et se demander en face de quelles solutions, le cas échéant, on se trouverait.

Nous n'entendons pas discuter chaque proposition dans le détail.

Ce qui nous importe ici, c'est de rechercher quel lendemain les propositions dont il s'agit préparent aux cultes séparés, à leurs fidèles, à leurs ministres et à l'Etat. C'est la question même de la liberté de conscience, au nom de laquelle la séparation est demandée.

Les Eglises seront-elles sous le régime du droit commun ou sera-t-il établi à leur encontre des pénalités spéciales, sous le nom de police des cultes ? Quelles facilités leur seront données quant à l'usage des édifices religieux ? Les ministres en exercice au moment de la séparation recevront-ils un traitement, une pension, une indemnité ?

C'est pour avoir une réponse à ces trois questions essentielles que nous interrogerons les auteurs des diverses propositions.

(1) 17 décembre 1891.
(2) 12 décembre 1891.
(3) 19 mars 1897.

***

Voyons d'abord la police des cultes.

La première conséquence de la séparation, n'est-il pas vrai, devrait être la rentrée des Eglises dans le droit commun, le prêtre faisant désormais partie de la collectivité civique, avec les mêmes devoirs et les mêmes droits que les autres citoyens. Dès lors, plus de délits spéciaux, plus de pénalités spéciales : la même loi pour tous. C'est notre sentiment ; nous osons dire que c'est le bon sens et l'équité. M. G. Hubbard l'exprime très nettement :

> Toutes les manifestations de cet ordre, prêches, sermons, mandements, pastorales, donations, legs, cotisations, seront régies par les dispositions des lois organiques garantissant la liberté de la presse, la liberté de réunion et la liberté d'association (1).

Tel est le droit commun : l'égalité dans la liberté. MM. Ernest Roche et Flourens paraissent s'en contenter. Mais les auteurs des quatre autres propositions visent le prêtre, comme s'il restait lié à l'Etat, tant il est vrai que, pour la tendance à l'empiètement, le temporel et le spirituel n'ont pas grand'chose à se reprocher.

Précisons bien la situation. La séparation opérée, la célébration du culte et les divers actes religieux propres à chaque confession seront assurés par des sociétés civiles, associations déclarées dans les conditions de l'article 5 de la loi de 1901.

Ces conditions suffisent à M. G. Hubbard, à vous, à moi. Elles ne suffisent pas à M. Francis de Pressensé (2). Il exige (art. 27) que les sociétés civiles déclarées pour le Culte accompagnent leur déclaration « de la liste complète des noms, professions et domiciles de tous leurs membres ». C'est une mesure prise spécialement contre une catégorie de citoyens. Le Clergé et les fidèles s'en accommoderont. L'évêque d'Angoulême (si je ne me trompe) souhaite qu'il se fasse de telles listes dans toutes les communes. Le défunt abbé de Broglie, pressentant le jour prochain où l'Eglise serait amenée à une attitude défensive, exprimait le même vœu. A leurs yeux, il vaut mieux se compter et le nombre importe moins que la fidélité. Mais M. de Pressensé montre bien, par cette disposition d'exception, qu'il veut la séparation moins pour la Liberté que contre l'Eglise.

(1) Proposition déposée à la Chambre des députés le 26 mai 1903 : article 9, in fine.

(2) Proposition du 7 avril 1903.

On aperçoit le mobile de cette exigence exceptionnelle. Elle tend visiblement à éloigner les croyants de l'association cultuelle par intérêt ou par peur et, en première ligne, les fonctionnaires grands ou petits, qui, guettés par le soupçon, s'abstiendront. Les Cultes alors seront prétendument libres, mais les croyants ne le seront pas. Calcul imprudent ; l'homme peut pardonner à qui l'a injurié ou calomnié ; il ne pardonne jamais à qui lui a fait peur. Voilà des amis pour la République !

Il faut voir dans les propositions de MM. de Pressensé, Eugène Réveillaud (1), Grosjean et Berthoulat (2), comme dans celle de MM. Boissy d'Anglas et Clémenceau (3), les précautions contre les prédicateurs, les pénalités contre les sermons ou les écrits dans lesquels la politique du gouvernement aura été critiquée, et la parole du prêtre aura excité des troubles, des rébellions, des émeutes ! Mais si vous redoutez tout cela, si vous ne croyez pas que le droit commun suffise à y mettre ordre, et c'est là le vif du problème, gardez donc la législation existante, gardez les articles organiques et les dispositions actuelles du Code Pénal. Votre imprudence est en raison de vos craintes. Vous parlez de délits commis par les ministres des Cultes séparés dans l'exercice de leurs fonctions. Quelles fonctions et de quoi vous ingérez-vous ? Quel est ce langage concordataire, au lieu du langage de la séparation et de la liberté ?

Donnez-vous, du moins, quelque chose aux ministres des cultes séparés en échange de la situation d'exception où vous les maintenez ? Vous prévoyez des pénalités contre ceux qui troubleraient les cérémonies religieuses. Vous garantissez l'ordre : la loi ne le garantit-elle pas à tous les citoyens, sans rien exiger d'eux en retour que le respect de la loi commune ?

Qui vous assure, au surplus, que le prédicateur, à l'intérieur des temples, où il sera épié comme un suspect, ne se fera pas prudent et mesuré, se réservant d'exercer au dehors, avec toute l'ardeur d'une passion un moment contenue, le droit qui appartient à tout citoyen, sous sa responsabilité devant la loi égale pour tous, de critiquer et d'attaquer les pouvoirs publics ?

Mais il faut citer l'article 23 de M. de Pressensé qui ouvre son titre VI sur la police des Cultes :

(1) Chambre des députés : 25 juin 1903.
(2) Chambre des députés : 29 juin 1903.
(3) Sénat : 11 juin 1903.

Il est interdit de rattacher un diocèse ou portion de diocèse à la juridiction d'un métropolitain ou d'un évêque ayant son siège en pays étranger, sous peine d'une amende de 500 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de cinq jours à six mois.

Eh! quoi, vous prétendez séparer l'Eglise du Saint-Siège après l'avoir séparée de l'Etat? Quel est ce schisme nouveau et cette pseudo-constitution civile?

Donner et retenir ne vaut : il faut que l'Eglise soit concordataire ou séparée.

Entre le Concordat et la séparation, entre l'action administrative exercée par l'Etat sur l'Eglise subventionnée et l'Eglise ramenée au régime de la liberté dans les conditions du droit commun, il n'y a pas de milieu. Tout système intermédiaire ne peut être qu'un système bâtard et dégénérer en une loi des suspects.

∴

La question des édifices est de la plus grande importance. La liberté du culte dépend en grande partie de la façon dont elle sera réglée.

Les propositions qui nous occupent admettent généralement que les édifices actuellement consacrés aux Cultes pourront être loués aux associations cultuelles, et rappellent que les fidèles ont contribué de leurs deniers à la construction, à l'aménagement, à la restauration et à l'entretien de la plupart de ces édifices.

M. Flourens (article 8) propose qu'il leur soit fait remise, à titre gratuit, de ces édifices et des logements ecclésiastiques, à charge pour elles :

De supporter les frais de construction et de grosses réparations, ainsi que d'en assurer la garde et l'*exclusive utilisation* pour le service auquel ils ont été consacrés ou destinés.

Cette solution nous paraît équitable. Nous en dirons autant de celle que propose notre éloquent camarade du Lycée Charlemagne, M. Eugène Réveillaud. Il veut (article 11) que

Les édifices religieux, les archevêchés, évêchés et presbytères.... soient laissés à la disposition des associations déclarées, formées pour la célébration du culte, moyennant une redevance annuelle de 1 franc par édifice.

Les associations bénéficiaires seront désignées par les évêques et les consistoires, chacun en ce qui concerne leur circonscription actuelle. Enfin la loi seule pourra prononcer la désaffectation de ces immeubles, soustraits ainsi aux fluctuations des passions locales.

M. Eugène Réveillaud ne résout pas moins équitablement, à notre avis, la question des biens mobiliers et immobiliers, appartenant aux menses épiscopales, aux fabriques, consistoires ou conseils presbytéraux.

Ces biens (article 15) seront répartis entre les associations cultuelles formées dans la circonscription de l'archevêché, de l'évêché, du consistoire ou de la paroisse.

Voilà le langage de la liberté.

Un partisan de la séparation ne saurait mieux dire.

Tout autre est la proposition de M. de Pressensé. Là sont multipliées contre le culte les précautions et les entraves, on peut même dire les pièges.

L'auteur aime à constater, en toute occasion, que si son père a été pasteur, lui ne l'est point. On fait plus que s'en douter en lisant sa proposition. On ne s'attend pas à le voir encourir, comme son père, des poursuites judiciaires pour avoir ouvert une chapelle libre, tant il est préoccupé plutôt de gêner le fonctionnement du culte dans les Eglises qui subsisteront après la séparation que d'en laisser ouvrir de nouvelles.

Oh ! les associations cultuelles pourront louer les édifices existants et même (article 22), pendant cinq ans à dater de la séparation, l'Etat et les communes seront tenus de traiter avec les dites associations dans les localités où il n'y aurait pas d'édifices adaptés aux besoins actuels du culte.

Mais attendons la fin :

Ces contrats devront toujours se faire à titre onéreux. Tout contribuable du département ou de la commune peut réclamer par la voie judiciaire la résiliation de tout bail qui aurait été conclu à des conditions manifestement dolosives ou dérisoires et l'évaluation à dire d'expert de la valeur locative de l'édifice...

Il y aura toujours un citoyen, ou spontanément, ou dûment stylé, pour soulever la difficulté et créer au culte séparé de sérieux embarras. Un seul tenant en échec le vouloir et le bon vouloir de tous : voilà une des conséquences de l'article 22.

Mais enfin, l'édifice est loué. Le ministre du Culte et ses fidèles seront-ils chez eux ? D'abord, pour la moindre infraction à la police des Cultes dont nous avons signalé l'illogique et l'injuste spécialité, autant dire pour un oui ou pour un non, la résiliation du bail sera de droit. Mais M. de Pressensé veut encore, toujours par son article 22, que l'Etat et les communes puissent insérer dans leurs baux :

Des stipulations leur réservant le droit d'user des édifices loués, soit à des dates fixes, soit tous les dimanches, à des heures autres que celles du Culte, à l'effet d'y célébrer des fêtes civiques, nationales ou locales.

Après un psaume ou une hymne, les mêmes murs pourront retentir des accents de l'*Internationale* ou de la *Carmagnole*. Que devient le sanctuaire?

Voici enfin le prêtre et les fidèles dans le temple, après avoir passé pour l'obtenir par où on aura voulu.

Seront-ils, du moins, chez eux pendant le temps convenu? Lisez l'article 41:

L'entrée des édifices consacrés à l'exercice du culte doit être libre et accessible à tous, pendant la célébration des cérémonies religieuses.

M. G. Hubbard (art. 8) admet au contraire, très justement, que les cérémonies pourront être célébrées:

Soit en réunion publique, *soit en réunion privée*, en observant les prescriptions de la loi de 1881 sur la liberté de réunion.

Ce n'est pas tout:

Quiconque, dit M. de Pressensé en ce même article 41, quiconque s'opposerait à l'entrée d'une ou de plusieurs personnes *paisibles* serait puni d'une amende de 500 à 5.000 francs et d'un emprisonnement de deux mois à un an ou de l'une de ces deux peines...

Ah! le bon billet et comme les amis de M. Charbonnel seront contents!

L'article 48 de la proposition de M. de Pressensé ajoute à celles que nous venons d'apprécier une disposition qu'il faut signaler:

Les processions et autres cérémonies ou manifestations extérieures du culte ne peuvent avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation expresse du maire de la commune.

Cela est juste et naturel. Mais voici la fin:

Cette autorisation ne peut-être donnée ou renouvelée si un dixième des habitants de la commune ou plus de cent de ses habitants protestent contre elles.

L'article 41 donnait à un citoyen unique la possibilité d'entraver le culte en contestant la location des édifices. L'article 48 donne à 100 habitants le droit d'empêcher les manifestations du sentiment religieux de toute une population.

Pourquoi donc veut-on supprimer le budget des Cultes? C'est pour que les non-croyants ne soient pas astreints à participer aux frais du Culte. C'est donc pour affranchir une minorité qu'on demande la séparation. Va-t-on, la séparation faite, donner à une minorité de quelques personnes, de l'un ou de l'autre sexe, le moyen d'opprimer tous leurs compatriotes?

On se demande, en vérité, s'il vaut la peine de supprimer le Concordat et les articles organiques pour échouer à cette casuistique policière et à ces tenaces et minutieuses vexations?

*
* *

Je viens maintenant à la question des traitements, aux mesures budgétaires que les propositions séparatistes prévoient à l'égard des ministres des cultes en exercice au moment de la séparation :

Il sera pourvu par une loi spéciale au règlement des pensions ecclésiastiques qui pourraient être dues à titre alimentaire.

Ainsi répondent à notre troisième question, en leur article 11, MM. Boissy d'Anglas et Clémenceau, échos des voix de nivôse an III. Nous attendrons la loi spéciale.

MM. G. Hubbard et F. de Pressensé, prévoient des pensions de 600 francs pour les prêtres remplissant certaines conditions d'âge et de services, à charge par eux de justifier de l'insuffisance de leurs ressources.

M. Flourens veut que les ecclésiastiques continuent à jouir pendant trois ans après la séparation, des traitements qui leur auraient été servis auparavant. Au bout de trois ans, ceux d'entre eux qui justifieront de 30 ans de services rétribués par l'Etat et de 60 ans d'âge, ainsi que de l'insuffisance de leurs ressources personnelles, obtiendront une pension dont le montant ne pourra pas dépasser la moitié de leur traitement d'activité.

Plus généreuse est la proposition de MM. G. Grosjean et G. Berthoulat qui garantit leur traitement, leur vie durant, aux ministres des cultes ayant dix années d'exercice au moment de la séparation, s'ils continuent (1) le ministère ecclésiastique.

(1) M. Yves Guyot dans l'article 11 de sa proposition prévoyait au contraire un secours temporaire ou viager, selon qu'ils auraient moins ou plus de 60 ans, en faveur des ecclésiastiques qui *renonceraient* à l'exercice du culte dans un délai de trois ans à dater de la séparation.

Mais ces propositions ont, à des degrés divers, le défaut d'éliminer, de sacrifier un nombre plus ou moins considérable de prêtres alors que tous, curés, pasteurs, rabbins, sont entrés dans e ministère sur la foi des traités et ne sauraient, en raison de leur caractère même, gagner leur pain hors du sanctuaire.

Nous préférons de beaucoup la proposition déjà citée par nous avec faveur de M. Eugène Réveillaud, qui a eu la préoccupation, comme il le dit lui-même, « de faciliter les transactions nécessaires. »

L'honorable député s'exprime comme suit, en son article 35 § 2 :

Toutefois, les ministres des cultes salariés par l'Etat, en fonctions au moment de la promulgation de la présente loi, toucheront sur le budget de l'Etat la totalité du traitement dont ils jouissaient s'ils ont plus de 50 ans d'âge, — la moitié de ce traitement s'ils ont de 35 à 50 ans ; le 1/4 s'ils ont moins de 35 ans.

Cette disposition a un précédent, qui nous est fourni par la loi du 30 août 1883 sur la réforme de l'organisation judiciaire. Qu'on applique aux ministres des cultes séparés les taux de pensions qui furent appliqués il y a vingt ans aux magistrats dont la réforme supprimait les emplois. Ce qu'on a fait pour les magistrats, riches d'ordinaire, on doit le faire à plus forte raison pour les ecclésiastiques, la plupart sans patrimoine et vivant exclusivement de l'autel.

Les traitements ecclésiastiques sont-ils une dette perpétuelle de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise ? Ce n'est pas mon sentiment, quelque intérêt que je puisse attacher au rapprochement voulu des articles 13 et 14 du Concordat, articles dont le second assure aux ministres du culte un traitement convenable et dont le premier a rendu le sommeil à plus d'un père Grandet.

Sans m'engager dans une controverse dont chaque parti est toujours sorti (s'il en est sorti) plus ferme et plus ancré dans son opinion, je me contenterai de dire, avec M. Eugène Réveillaud :

La rupture du lien concordataire laisse subsister, *au moins comme un engagement moral*, l'obligation pour l'Etat d'assurer le sort des ministres qui sont entrés dans les ordres sur la foi des traités et de la législation en vigueur (1).

Voilà, avec ses motifs certains, la solution la plus équitable et la plus naturelle.

(1) Proposition E. Réveillaud, p. 5.



J'en ai dit assez pour caractériser les divers projets, assez pour dégager cette conclusion que, si l'on veut la séparation, il faut la vouloir pour la liberté des consciences et la faire dès lors large et loyale, et non taquine, vexatoire et oppressive. Si l'on me demandait pour quelle proposition je suis, je répondrais que je ne suis pour aucune, car je tiens au Concordat, dans l'intérêt de l'Etat républicain.

Mais, dans l'hypothèse d'une séparation plus ou moins prochaine des Eglises et de l'Etat, si la dénonciation du Concordat m'obligeait à choisir, je me rallierais à un ensemble de mesures qui, écartant tout élément d'une constitution civile, ferait rentrer les Eglises dans le droit commun, sous la loi égale pour tous, soit qu'elle ordonne, soit qu'elle défende, soit quelle punisse; qui règlerait dans le sens de la proposition Réveillaud l'attribution des édifices religieux et la répartition des biens ecclésiastiques et qui calquerait sur la loi de la réforme de l'organisation judiciaire la concession de traitements ou de pensions à servir, après la séparation, aux ecclésiastiques engagés, avant la séparation, dans les liens du sacerdoce.

Je conçois parfaitement qu'on ne fasse pas la séparation pour les religions; mais je ne conçois pas davantage qu'on la fasse contre elles. Considérons en elles les innombrables consciences qui sans elles n'auraient jamais connu l'espérance, ni secoué le joug de l'instinct.

CHARLES DUPUY,
Sénateur de la Haute-Loire.

PIERRE-LE-BESACIER

Légende Languedocienne

I

Pierre Garrigue s'assit sur une pierre contre le talus buissonneux de la grande route blanche qui poudroie longuement jusqu'à la ville, là-bas.

Il avait déposé près de lui sa besace ; et, son bâton entre les jambes, le feutre noir rejeté en auréole derrière la tête, il se tamponnait le front, tout luisant de sueur, et songeait.

Il n'avait pas eu de chance, cejourd'hui !

Sa tournée dans tous les mas et masets de la campagne, où il vendait des allumettes et du trois-six de contrebande, n'avait rien donné ; et, n'eut été la générosité d'un passant qui, le voyant si fatigué, s'était apitoyé d'une pièce blanche de dix sous, il rentrait à la ville sans avoir de quoi payer une *paillère* où coucher, et un morceau de pain pour dormir, — car les estomacs creux font les méchantes veilles.

« Tout de même — se parla-t-il tout haut à lui-même, contemplant, au fond de sa paume droite ouverte, la pièce de cinquante centimes qu'il venait de tirer de sa poche, — tout de même il n'y a pas de quoi *faire cocagne*, avec ça, jusqu'à demain... Et encore en espérant que demain me soit meilleur qu'aujourd'hui !...

« Pourtant, comme c'est une aubaine, cet argent, je veux, pour une fois, m'en payer un luxe !... En l'honneur de mon patron Saint-Pierre, le geôlier du Paradis, j'irai coucher en cette auberge du faubourg qui lui est dédiée, et sur l'enseigne de laquelle il est si bellement représenté, devant la porte de sa prison céleste, et son trousseau de clés en main.

« Car l'on dit qu'en cette auberge la paillère y est renouvelée au moins une fois par semaine. Dame ! cinq sous, aussi !...

« Avec les cinq autres, j'achèterai trois sous de pain ; et, pour achever la ribote, deux sous de vin que je boirai à la santé du brave homme qui m'a régalé de cette petite blanchette...

« Allons ! Pierre Garrigue, debout ! — Tu as encore une brave courroie de chemin à tirer — pour être à la ville au soleil couchant ! »

II

Et, ce disant, il tourna la tête du côté de la ville.

Au bout de la route, parmi d'inégales verdures qui la dissimulaient à demi, elle grisoyait comme un tas de pierres éboulées — dominée par les quatre tours crénelées de sa cathédrale, et détachant vers la droite un aqueduc à double étage de hauts arceaux qui barrait tout l'horizon et allait s'enfoncer en un bois d'oliviers dont la pâle feuillée tremblante montait comme une fumée le long d'une colline ; et la colline elle-même, tant la rage du soleil l'évaporait en son rayonnement, semblait aussi diffuse qu'un nuage sur un pan de ce ciel d'un bleu foncé, presque nocturne déjà et si strictement tendu qu'on eut dit une belle *tende* de soie, qui ne faisait pas un pli.

Tout à coup Pierre Garrigue parut saisi d'une grande colère.

« Est-ce juste, cela, s'écria-t il, en frappant la terre de son bâton : Me voici, moi, Pierre Garrigue, pauvre bougre, qui, après avoir trimé toute la journée et la nuit, n'ai souvent pour tout abri que ce plafond d'étoiles, et pour rideau à mon lit de terre herbeuse, que quelques ramures d'arbres : et — reprit-il avec plus de véhémence encore, le poing tendu vers les quatre tours de la cathédrale — et lui, mon patron Saint-Pierre, qui a déjà dans les hauts un logis où apparemment il doit être à son aise et ne manquer de rien, lui qui mentit quand le coq chanta, — lui, il a une grande maison, où nous tiendrions bien, couchés côte à côte, tous les miséreux de la ville !

« Et si vous songez que, dans chaque ville, ou peut s'en faut, de la chrétienté, il possède, sinon une aussi spacieuse maison, au moins quelque chapelle, vous vous demanderez avec moi pourquoi lui, qui n'en a pas besoin, il ne recueille pas en tous ses logis, non point, certes, tous les traîne-misères, mais au moins ceux qui, comme moi, lui ont été voués par le baptême...

« Quelle charité a-t-il donc apprise à suivre celui qui, le long des chemins de son pays — tout pareil, disent les pèlerins, au nôtre avec infiniment moins d'agrément, surtout à cause des gens qui n'y sont pas les mêmes ?... Et justement, il paraîtrait que Saint-Pierre est resté un peu trop de chez lui !...

« Si bien qu'il se fiche bien de ceux qui lui furent consacrés !...

car, enfin, s'est-il occupé un seul jour de moi, en cette longue vie de manque que je tire depuis le jour où mes parents, le croyant tout puissant et aussi bon que puissant, me le choisirent pour patron!... Ah ! ils eurent, ce jour là, mon père et ma mère, une aussi fière idée que celui où leur prit la fantaisie de me créer.

— Allons ! assez de paroles, besacier ! et vite à la ville maintenant ! »

. . . . .

Mais voici que Pierre Garrigue, en se retournant pour prendre sa besace, aperçut devant lui un petit vieux, tout ratatiné en d'abominables guenilles qui lui pendaient tout le long du corps, la face embroussaillée d'une longue barbe blanche sous un vieux feutre tout troué de dessous lequel s'écoulait, par longues mèches, une chevelure presque aussi buissonneuse que la barbe, le regardait fixement de deux petits yeux profonds — les deux mains appuyées sur son bâton, de pauvres vieilles mains tremblantes, toutes ridées, couvertes déjà des moisissures de la mort prochaine.

— « Eh ! le vieux ! fit Pierre tout étonné — qui vous savait là ! vous paraissez, sans vous vanter, encore plus minable que moi ! »

Alors, d'une voix qu'on entendait à peine entre les gencives sans dents et les lèvres molles tout obstruées de poils de barbe :

— « J'ai un bien long chemin à faire, répondit le vieux. Donne-moi quelques sous pour que je puisse me reposer en un gîte et manger un morceau de pain !..

— Diable ! Diable ! — se dit Pierre, — c'est que.. voilà, mon pauvre homme !.. je n'ai qu'une pièce de cinquante centimes. Tout de même, — ajouta-t-il en évoquant en lui-même tristement le rêve de bombance qu'il avait fait tout à l'heure — tout de même, je t'en donnerais bien la moitié... mais la changer ici, impossible !... Pas de maisons qu'à de longues distances, en ce désert... Une idée : viens avec moi jusqu'à la ville, nous partagerons ! »

Mais le vieux hocha la tête :

— « Je ne puis, gémit-il, il faut que je sois demain là-bas ! là-bas ! »

Et, se retournant, il désigna la triple ligne de montagnes qui s'érigeait sur l'horizon opposé à celui où s'entassait la ville.

— « Hé bé ! tant pis ! — s'écria Pierre, — té ! prends-la, ma blanchette ! Peut-être que, pour une fois, mon fainéant de patron se souviendra de moi, et me fera faire, d'ici la ville, quelque bonne rencontre !...

III

Il n'avait pas achevé ; le vieux s'était redressé, ses guenilles s'étaient envolées, la barbe avait pris un bel aspect de fleuve. Le feutre s'était changé en auréole... et Pierre-le-Besacier reconnaissait avec épouvante son patron lui-même à son grand manteau bleu et aux clés qui pendaient à sa ceinture.

— « Je te pardonne tes blasphèmes, lui dit Saint-Pierre doucement, après avoir joui un moment de son étonnement, et, en récompense de ton bon mouvement, je te concède une faveur :

« Si tu désires un objet quelconque, chose ou être même, tu n'auras qu'à prendre ta besace et à dire, en nommant cet objet : « Au nom de Saint-Pierre, entre en ma besace ! Il y entrera. »

Le Besacier s'était déjà remis :

— « C'est que ma besace est bien petite, répliqua-t-il, pour contenir tant de choses, et si elle pouvait les contenir, elle deviendrait très lourde. Comment ferais-je pour la porter, lassé d'âge comme je le suis et de trimage ?

Saint-Pierre sourit dans sa barbe :

— « Soit, dit-il, je t'accorde une seconde faveur : tous les objets que tu appelleras, en mon nom, dans ta besace, y deviendront invisibles et, partant, impondérables: ta besace n'en sera ni gonflée ni appesantie... Seulement, prends garde à l'usage que tu feras de cette seconde faveur : il t'en sera demandé compte ! »

Pierre Garrigue allait remercier son patron ; mais le céleste porte-clés était remonté à sa loge, devant laquelle, déjà, beaucoup d'élus s'impatientaient à l'attendre.

IV

Ah ! l'usage que fit Pierre Garrigue des faveurs de son patron, il y faudrait, pour vous le raconter, un livre plus long que les quatre Evangiles ensemble ! Sachez seulement qu'au bout de peu de temps, toute la ville fut en révolution.

Un jour, passant devant un riche hôtel où se préparait un repas de noces pour quelques fiancés cossus, il attirait en sa besace tous les mets et tous les vins ; et ramassant, le long du chemin, tous les miséreux qu'il rencontrait, il les réunissait en dehors de la ville, en un véritable festin de Cana.

Une autre fois, pour donner répit à de pauvres familles qui ne

pouvaient payer, il *embesaçait* la sacoche de quelque garçon de banque qui faisait sa tournée.

Il faisait de l'égalité sociale à sa façon, enlevant de la poche et de la main des riches leurs portefeuilles gonflés, leurs billets de banque; au moment où ils s'amusaient à les compter, ils s'envolaient et s'éparpillaient comme les pétales d'une fleur effeuillée par le vent, et il s'en allait, lui, riant de leurs mines déconfites, et tout heureux de la joie dont il venait d'emplir sa besace, pour les couche-tout-nus et les trimardiers, les malechanceux et impotents auxquels incognito il les distribuait. Telle pauvre mendiante qui psalmodiait devant une porte, en guenilles avec son enfant nu et pialliant en ses bras, s'était vue comme par miracle recouverte d'une robe bien chaude, et avait admiré son bambin tout souriant, en de beaux langes tout neufs.

Il se mêlait de tout, en redresseur de torts émérite, ne gardant rien, d'ailleurs, pour lui-même et continuant de promener sa besace le long des murs de la ville, par les routes et sentiers, à travers les campagnes, les bois et les garrigues.

Une fois, il était sorti de la ville, du côté de la citadelle : il rencontra une troupe de soldats commandés par un officier, et au milieu desquels marchait tout pâle un pauvre bougre dont la tunique bâillait, toute dégarnie de boutons : et elle portait même aux manches les traces de galons qu'on en avait arrachés, car il en restait encore des fils...

— « Où le menez-vous donc ? dit-il, tout indigné, à un soldat ».

— Nous allons le fusiller, lui répondit celui-ci.

— Eh ! Qu'a-t-il fait ?

— Il a insulté son capitaine. »

Pierre-le-Besacier ne dit mot; mais il les suivit avec un air indifférent ; il étudiait cependant la figure du condamné : c'était un jeune, beau garçon, et bien qu'il se roidit pour avoir l'air de mourir bravement, il avait dans les yeux des angoisses qui émurent Pierre Garigue d'une pitié profonde... Donc au moment où, les fusils en joue allaient obéir au commandement *Feu !* il fit son invocation à son patron, et voilà que les fusils furent, par une force mystérieuse et invisible, arrachés des mains des troupiers, et disparurent dans la besace tendue de Pierre, tandis que, stupéfaits d'abord, puis, à la réflexion, épouvantés d'un tel miracle, les soldats et l'officier lui-même s'enfuyaient, de-ci, de-là, au hasard de leurs jambes, sans s'occuper de leur prisonnier qui détalait de son côté.

Jugez de la stupeur que causaient en ville de tels méfaits ! Et ils se renouvelaient chaque jour.

Les uns estimaient qu'en punition de quelque horrible péché — la ville ne possédait-elle pas une loge maçonnique ? — Dieu l'avait livrée à la malignité d'un démon, que sa subtile et ironique perversité décelait pour un des princes de l'Enfer. Les théologiens discutaient pour tâcher de le connaître, pour l'attaquer directement; mais ils ne pouvaient se mettre d'accord sur sa personnalité.

Il y avait aussi dans la ville une société de spirites : ceux-là se moquaient fort des théologiens : ils reconnaissaient, eux, dans tous ces désastres, des amusements de mauvais goût d'esprits malveillants et mystificateurs ; ils tenaient des assemblées pour conjurer les bons esprits de protéger la ville contre ses persécuteurs.

Quant au commun peuple, il recueillait et acceptait tous les bruits, qu'il mêlait en rumeurs confuses et contradictoires, mais également épouvantées.

Un dernier, un suprême scandale vint mettre le comble aux terreurs de toute la population.

Un après-midi, Mgr l'Evêque se trouvait sur la terrasse de son jardin d'où il aimait à contempler la ville au-dessous de lui, et, au large, la campagne qui descendait jusqu'à la mer. Assis sur un fauteuil, il tenait ses pieds allongés sur un tabouret pour admirer plus à l'aise une paire de pantoufles que ses dévotes lui avaient offertes la veille, en réjouissance du treizième anniversaire de son épiscopat — de magnifiques pantoufles, toutes brodées d'or et d'argent et simulant des fleurs humectées de pluie et dont les rosées étaient une poussière de pierres précieuses...

Pierre le Besacier vint à passer en ce moment le long de la route, d'où il aperçut Mgr l'Evêque dans la béatitude de sa contemplation... Vite, il ouvrit sa besace... et les pantoufles éperdues se hâtèrent de quitter les pieds de Monseigneur et d'aller s'engouffrer dans la besace de Pierre, qui la chargea gaiement sur son dos et continua son chemin.

C'en était trop !

Qu'avait donc fait à Dieu cette malheureuse ville pour qu'il permit que le scandale s'attaquât à un des vicaires de son fils ? On décida d'exorciser la ville par des processions et par des messes. Un carme, célèbre prédicateur, fut appelé en toute hâte, et fit un très beau sermon où il prit pour texte les dangers de l'incrédulité, et les châtiments qu'elle attire sur les individus et sur les peuples...

Et la rumeur devint telle que Dieu le Père fut bien obligé de l'entendre : vous pensez bien que lui, à qui rien n'est caché, n'ignorait pas que Pierre le Besacier était l'auteur de tous ces forfaits et

qu'il en tenait la puissance de Saint-Pierre lui-même. Mais cela l'ennuyait de contrarier son porte-clés.

Dieu le Père, entre nous, est resté un peu Juif : il tient encore à l'ancienne Loi, et n'est pas tout à fait converti à celle de son fils. Aussi n'aime-t-il pas contrister les princes des prêtres et les chefs des hommes ! — Il ne pouvait abandonner sans secours le clergé qui lui faisait de si belles processions et lui dédiait de si belles messes.

Il fit donc venir Saint-Pierre, et lui dit :

— « Voilà assez longtemps que ton protégé met en révolution cette bonne ville... N'entends-tu pas tous les conseils qu'on me donne et les sottises qu'on dit en mon nom ?... Il faut en finir.

— Je n'en ai pas le moyen, Père Eternel — répondit Saint-Pierre tout penaud. — Je n'ai mis aux faveurs que je lui ai faites aucune condition, ni aucune limite. Je ne puis les révoquer.

— Toujours jeune et imprudent ! fit Dieu le Père. Il n'y a donc qu'un remède, ajouta-t-il : j'enverrai une mort douce à Pierre le Besacier, et le peuple, qu'il a troublé, rentrera dans la quiétude et dans la joie.

— C'est que, répliqua Saint-Pierre, la tête baissée, je n'ai même pas mis la mort comme limite au pouvoir de sa besace.

— Peut-être oubliera-t-il de l'apporter dans l'autre vie, observa le bon Dieu.

— Votre Eternité, qui connaît à la fois le passé et l'avenir, pour qui l'Eternité n'est qu'un présent, doit le savoir, insinua Saint-Pierre.

— Sans doute, répondit le Père Eternel ; mais, pour son libre arbitre, je dois feindre de l'ignorer. »

V

Ce jour là, se sentant extrêmement fatigué, Pierre le Besacier s'était couché sous un olivier, un bras passé comme à son habitude — heureusement pour lui — dans la courroie de sa besace et il s'était endormi.

Quand il se réveilla, il se trouva en un pays étrange qui lui était tout à fait inconnu.

Son premier geste fut de s'assurer qu'il avait encore sa besace. Cela fait, il se mit à considérer où il était.

Il vit trois chemins devant lui :

L'un, à droite, glissait rapidement à des abîmes, d'où montaient

des huées profondes et lointaines en un bruit sourd et prolongé comme de grandes eaux qui couleraient sous terre.

Le deuxième chemin, en face de lui, était tout plat et morne et se perdait en des brumes roussâtres comme celles qu'on voit, les soirs d'été, au dessus des villes...

Le troisième, — à sa gauche, — était tout scabreux et rocailleux et montait en zigs-zags tourmentés par des hauteurs vertigineuses dont on n'apercevait même pas le faîte...

Pierre le Besacier comprit que le chemin de droite se précipitait vers l'enfer ; — celui du milieu menait au purgatoire.

Aussi prit-il résolument celui de gauche qui gravissait le paradis.

« Ah ! le gueux ! pensa Saint-Pierre qui le guettait d'en haut. Il monte comme s'il avait déjà pratiqué la route ! »

Saint Pierre se mit donc au devant de la porte du paradis pour le recevoir et l'attendit.

Et lorsqu'enfin suant et haletant — sa besace sur l'épaule — Garrigue fut devant lui :

— « Va-t-en ! lui cria le porte-clés, les bras tendus pour le repousser. Il n'y a pas de place ici pour toi : quel usage as-tu fait des faveurs que je t'avais accordées ?

— J'ai tâché d'en faire un peu de bonheur pour tous les miséreux comme moi.

— Très bien ! ricana Saint-Pierre, imbécile ! tu repasseras dans quelque cent mille ans et je t'avertis qu'ici les ans sont des siècles. Nous recauserons de cela !... »

Et il tourna le dos au besacier pour rentrer au paradis.

En quoi — comme le lui avait reproché Dieu le Père — Saint-Pierre se montra, encore une fois, jeune et imprudent ; car il n'avait pas fait un pas que le Besacier défaisait sa besace de son épaule, et la lançant — tout en formulant l'invocation : — *Pierre Garrigue, au nom de Saint Pierre ton patron, entre en ta propre besace !* — ils tombaient, la besace et lui, l'une contenant l'autre, au-delà de la porte du Paradis que Saint Pierre n'avait pas encore eu le temps de refermer.

Sa première stupéfaction passée : — « Ah ! mécréant, s'écria l'ancien Céphas — tu crois donc qu'il n'y a pas de milice au Paradis pour chasser les intrus ! — Tu vas voir ! »

Et voici qu'à ses appels, une foule d'Anges, d'Archanges, de Dominations, de trônes, armés de glaives flamboyants, accoururent autour de Saint-Pierre ; et Saint-Pierre, avec de grands gestes et de grands éclats de voix, leur racontait comment ce misérable besacier avait violé l'entrée du Paradis.

Tout à coup, il se tut.

Les Anges, les Archanges, les Dominations et les Trônes s'écartèrent et, formant la haie, laissèrent passer respectueusement un jeune homme roux, drapé dans une longue tunique bleue et qui s'avança directement vers Saint-Pierre.

— « Céphas ! Céphas ! lui dit-il, quand il fut près de lui : — ne te souvient-il plus du temps où tu étais pêcheur sur la terre et où tu me suivais, pauvre et mendiant, le long des chemins de Galilée?

« As-tu oublié les haines et la colère des Pharisiens et des chefs des prêtres — et leur indignation, le jour — qui était celui de Sabbat — où, ayant faim et passant par un champ, je froissai, entre nos mains, quelques épis de blé pour en manger les grains?... Ne te rappelles-tu plus ?...

— Je me rappelle, dit Pierre en baissant la tête.

— Eh bien ! alors, lui répondit doucement Jésus, pourquoi veux-tu faire chasser ce pauvre homme ? »

Et Jésus, se retournant avec un sourire vers Pierre-le-Besacier, qui était sorti de sa besace, mais sans la lâcher.

— « Reste dans mon Paradis, Pierre — lui dit-il — hélas! d'autres s'y trouvent qui y sont moins à leur place que toi ! »

L. Xavier de RICARD.

LES MEILLEURES LETTRES

Ah ! ne déchire pas les lettres de ta mère,
elles sont le meilleur, en somme, de la vie ;
ce qui ne périt pas pour toi sur cette terre,
le cœur d'une maîtresse et le cœur d'une amie.

« Mon cher enfant ! mon cher enfant, te disent-elles,
« comme j'ai peur pour toi de ces nuits de Paris ! »
C'est comme un bruit de source et c'est comme un bruit d'ailes,
ce sont des yeux en pleurs sous de chers cheveux gris.

Oh ! ces lettres remplies de soucis et d'alarmes,
qui ne blessent jamais et qui savent guérir !
Ces lettres qui sont gaies, mais pour cacher des larmes,
dont l'écriture tremble au vent des souvenirs!...

« Mon Dieu ! ne puis-je pas connaître ses pensées ?
« N'aurais-je pas mieux fait de le suivre toujours ?
« Nous n'avons plus de fils quand la vie est passée... »
Ah ! que sont tes amours auprès de cet amour ?

Qui te rendrait jamais une telle tendresse ?
Comme au fond d'un vieux livre on conserve une fleur,
garde cette lointaine et si pure caresse.
Oh ! ne déchire pas les morceaux de ce cœur !

Tant d'amour ! tant d'amour t'a bercé dès l'enfance...
On s'habitue si bien et si vite à cela...
Ces lettres, tu les lis avec indifférence...
Mais songe, songe à ceux qui n'en reçoivent pas!...

Maurice MAGRE.

6 novembre 1902

L'ITALIE
ET L'AUTRICHE-HONGRIE

L'agitation anti-autrichienne dans la péninsule, provoquée par les incidents d'Inspruck, s'est calmée; mais cela ne veut pas dire que les relations entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie se soient améliorées.

Elles se ressentent toujours d'une certaine froideur, et l'on ne dirait pas que les deux pays soient alliés. Les causes qui ont produit cet état de choses fâcheux existent depuis longtemps, et la diplomatie devra encore se donner beaucoup de mal avant d'arriver à les faire disparaître dans l'intérêt des deux Etats alliés. Certes, ce ne sont pas les troubles d'Inspruck, de mince importance, qui ont créé la situation actuelle. Il faut remonter bien plus haut. Après l'accession de l'Italie à la Triple-Alliance, on avait espéré à la Consulta que les Italiens sujets de l'Autriche, les Italiens *irredenti*, seraient traités avec plus d'équité; qu'on aurait tenu plus de compte à Vienne des intérêts italiens, en Orient et dans l'Adriatique, qui sont considérables. Il n'en a rien été. Faut-il parler de la non-restitution de la visite de l'empereur François-Joseph aux souverains d'Italie, ce qui a beaucoup froissé les patriotes italiens ?

Cette visite, il est vrai, aurait été rendue depuis longtemps, si les Italiens s'étaient contentés qu'elle eut lieu dans n'importe quelle ville italienne, excepté Rome, qui, pour les cléricaux autrichiens, doit appartenir exclusivement au pape.

L'empereur François-Joseph a toujours refusé de rendre la visite à Rome ne voulant pas chagriner le pape, ni mécontenter la *camarilla* cléricale toute puissante à la cour de Vienne. Ce n'est pas que l'empereur conteste à l'Italie la légitimité de la possession de Rome que la Triplice lui garantit; mais il ne veut pas s'aliéner les sympathies du parti clérical sur lequel il s'appuie.

Il serait peut-être allé à Rome si le pape l'eût reçu; mais Léon XIII ne voulut jamais se départir de la règle établie par son prédécesseur Pie IX, c'est-à-dire, de ne pas recevoir les chefs d'Etat catholiques qui vont au Quirinal avant d'aller au Vatican.

Nous verrons si Pie X se montrera aussi intransigeant que son prédécesseur.

S'il reçoit M. Loubet, lorsqu'il rendra visite au roi d'Italie, il recevra aussi, cela n'est pas douteux, l'empereur François-Joseph.

Les agissements de l'Autriche-Hongrie en Albanie, sur laquelle les partisans de l'expansion coloniale en Italie ont jeté leur dévolu, et la dénonciation prématurée du traité de commerce et d'autres faits ont contribué à refroidir de plus en plus les relations entre les deux alliés. Mais ce qui a surtout réveillé dans la péninsule toutes les vieilles rancunes, toutes les vieilles antipathies contre l'Autriche, c'est un incident assez grave qui s'est produit il y a deux ans, voici de quoi il s'agit :

L'archiduc héritier François Ferdinand d'Autriche, qui ne dissimule pas ses sympathies pour le parti clérical, traversait Rome sans aller saluer le roi d'Italie au Quirinal.

Cet acte peu courtois, que l'on chercha à expliquer et à justifier à Vienne, produisit dans toute la péninsule une explosion d'indignation contre l'Autriche.

Ce n'est pas un mystère que le jeune roi Victor-Emmanuel n'est pas *persona grata* à la cour de Vienne où l'on croit que c'est sous l'influence du Monténégro, de la charmante reine Hélène, qui nourrit les plus vives sympathies pour la France, qu'il a donné une orientation nouvelle à la politique extérieure de l'Italie.

Quant aux Italiens de l'Autriche, il me paraît intéressant de reproduire cette conversation que j'ai eue avec un personnage triestin.

La lutte des nationalités en Autriche-Hongrie devient de plus en plus vive, surtout entre les Italiens et les Slaves. Le gouvernement, par des *modus vivendi*, cherche à contenter tout le monde ; mais il n'y réussit pas. Tantôt il s'appuie sur les uns, tantôt sur les autres, pour obtenir la majorité au Reichstag; mais, le lendemain, l'obstruction recommence de plus belle.

La monarchie austro-hongroise n'est qu'une agglomération artificielle de peuples les plus divers par la langue, par la culture, par les mœurs, qui se détestent cordialement.

Deux grandes races se trouvent en présence l'une contre l'autre, qui luttent pour leur suprématie : les Allemands et les Slaves.

Les Allemands, qui se prétendent plus cultivés, veulent imposer leur langue afin d'assurer leur prédomination. Les Slaves, divisés par la langue et par la religion, qui se considèrent comme les plus fidèles sujets des Habsbourg, se retrouvent unis devant leurs adversaires. Ils tendent à faire de l'Autriche un grand état slave.

Les Italiens, moins nombreux, plus faibles, se trouvent au milieu de ces deux races. D'un côté les habitants de Trente, sur les Alpes ; de

l'autre les habitants de Trieste, du Frioul, de l'Istrie, les Dalmates dans l'Adriatique qui luttent contre les Slaves et les Allemands. Ces derniers considèrent Trieste comme un port allemand dans l'Adriatique, tandis que les Slaves, Slavons, Croates et Serbes la proclament ville slave.

L'Istrie, le Frioul et la Dalmatie, selon eux, sont aussi slaves.

Le gouvernement de Vienne reconnaît aux Trentins le droit à l'autonomie; mais il ne la leur accorde pas, pour ne pas mécontenter les Allemands et ses fidèles Tyroliens.

Il reconnaît également aux Italiens des cinq provinces le droit à une université, mais il ne la leur donne pas, pour ne pas déplaire aux Allemands et aux Slaves.

Les Italiens de la Dalmatie se trouvent encore pis.

Il y a une dizaine d'années, toutes les villes maritimes leur appartenaient; mais aujourd'hui ce sont les Croates et les Serbes qui y dominent.

Cependant Zara est restée encore italienne.

Où la lutte est plus vive pour la prédominance de la langue c'est à Trieste, la capitale des Italiens de l'Autriche.

Les Allemands et les Slaves combattent avec acharnement tout ce qui est italien.

En Allemagne on considère Trieste, ville commerciale des plus florissantes, comme le Hambourg de l'Adriatique.

Les Slaves, par contre, dans leur congrès, revendiquent Trieste comme terre slave ou croate.

Les Allemands, qui cherchent à s'étendre vers le Sud, dans l'Adriatique, ont fondé une grande ligne allemande, la *Sudmark*. Dans les campagnes de Trieste, l'élément slave prédominant, le gouvernement, partout, dans la Dalmatie comme dans l'Istrie, pour les besoins de sa politique, favorise l'élément slave.

L'Autriche, évidemment, tend à faire de l'Adriatique une mer slave.

On cherche à introduire la langue slave même dans les tribunaux. Dernièrement, à la cour d'assises de Trieste, un avocat plaida en slave. Les jurés, les juges et le procureur d'Etat qui étaient italiens ne comprirent pas un mot. Le prévenu, accusé d'homicide, fut condamné à mort!

On ne permet pas à Trieste un drapeau tricolore italien, mais on tolère le drapeau slave. Les Italiens défendent crânement leur nationalité et leur langue.

Ils avaient fondé à cet effet *Pro Patria*, qui a été dissoute par le gouvernement; ils l'ont reconstituée sous le nom de *Lega Nazionale*, qui est soutenue par les contributions des associations des cinq provinces italiennes de l'Autriche. Elle déploie une grande activité en fondant des écoles, là où le danger est plus grand et la lutte plus acharnée.

L'école est l'arme avec laquelle les Italiens de l'Autriche défendent leur langue.

Il n'y a pas un village où il n'existe un groupe de la Ligue ; il n'y a pas une fête, une réunion, où l'on ne fasse une quête pour cette patriotique association qui compte des millions d'adhérents.

Ainsi les Italiens défendents tout euls leur culture et, par une propagande active, ils paralysent l'action du *Schulverein*, puissante association allemande. Ils opposent école à école. Les Slaves, avec leur association *Cirillo et Metodio*, exercent une action parallèle et le gouvernement les soutient, tandis qu'il entrave l'action des Italiens, et leur met les bâtons dans les roues lorsqu'ils veulent ouvrir une école.

Les autorités laissent faire lorsque les Slaves donnent l'assaut aux écoles italiennes. Les panslavistes qui tendent à faire de l'Autriche un grand état slave, veulent affaiblir et anéantir l'élément italien des provinces du Sud ; et les pangermanistes, qui, joints à ceux de l'Allemagne et de l'Autriche prétendent germaniser toute l'Europe centrale de la Baltique à l'Adriatique, font de même.

Les Italiens de l'Autriche se trouvent donc entre deux feux, entre deux périls, le péril allemand et le péril slave.

En vain s'agitent-ils, depuis dix ans, pour obtenir une université italienne à Trieste. Le gouvernement autrichien la leur promet ; mais, devant les menaces des Allemands et des Slaves, il la leur refuse. On a cru à Vienne de donner satisfaction aux Italiens en instituant une chaire italienne à l'université d'Inspruck ; mais les étudiants tyroliens-allemands ont assailli à coup de bâtons les étudiants italiens et les cours ont dû être suspendus. Ce sont ces incidents regrettables, ces violences, qui ont soulevé la juste indignation de tous les étudiants italiens de la péninsule et provoqué les manifestations anti-autrichiennes et *irrédentistes*.

On songe à transférer les chaires italiennes à l'université de Vienne ou dans les petites villes allemandes comme Villaeco, Klagenfurt.

On se demande si, dans ces conditions, les Italiens pourront résister longtemps. Pourrait-on leur reprocher, se trouvant en présence d'adversaires redoutables, de puissantes associations, de s'adresser à leurs frères d'Italie, leur demandant au moins un appui moral ?

Les Italiens de l'Autriche ont assisté à la honte de la Triple Alliance ; ils ont vu avec regret l'Italie s'unir à l'Autriche et à l'Allemagne ; mais ils ont salué avec joie le rapprochement de l'Italie à la France, rapprochement qu'ils considèrent comme le prélude de la fédération des nations latines qui sera le meilleur rempart contre le pangermanisme.

***

Je suis tout à fait d'accord avec mon interlocuteur. Les Latins devraient s'unir pour se défendre ; car s'ils restent divisés, ils devront forcément succomber. La Ligue Latine serait sans doute non seulement un rempart contre le pangermanisme, mais aussi, le plus sûr garant de la paix. Elle serait un acheminements vers la

fédération européenne qui résoudra définitivement toutes les questions de nationalité.

Les griefs des Italiens des provinces *irrédentes* contre l'Autriche ne trouvent qu'un faible écho dans la péninsule, sauf dans la jeunesse des universités.

L'irrédentisme est en baisse en Italie, malgré toutes les manifestations anti-autrichiennes des étudiants. Il faut en rechercher la cause d'abord dans la Triple-Alliance. L'Italie, en entrant dans la combinaison diplomatique de M. de Bismarck, qui, entre parenthèse, ne lui a pas porté bonheur, a fait son deuil de Trente et Trieste.

Elle ne peut donc rien faire pour les Italiens de l'Autriche, qui défendent avec juste raison leur langue, leur culture, en un mot la civilisation latine.

Le consul d'Italie à Trieste a envoyé récemment un rapport à la Consulte sur les violences dont les Italiens de Sebenique et de Spalato ont été l'objet de la part des Croates avec la complicité de la police autrichienne.

Le gouvernement italien a osé faire quelques timides remontrances à Vienne, mais sans résultat.

La *Dante Alighieri*, qui poursuit le même but que l'*alliance française*, vient en aide aux Italiens des provinces *irrédentes* pour la fondation des écoles italiennes.

Les progrès du socialisme ont également contribué à affaiblir l'*irrédentisme* dont le regretté Imbriani était le grand pontife.

La démocratie socialiste italienne, qui veut avant tout la paix, dans l'intérêt du prolétariat, combat l'irrédentisme.

Elle ne veut pas que les nationalistes, les chauvins italiens fassent aujourd'hui contre l'Autriche ce qu'ils ont fait contre la France.

C'est pour cette raison que les socialistes italiens ont approuvé même le renouvellement de la Triplice, alliance qui empêche la guerre contre l'Autriche.

Les apôtres de la paix naturellement s'unissent aux socialistes pour combattre l'irrédentisme.

Si l'irrédentisme, écrit M. Moneta dans la *Vita Internazionale*, est irréprochable lorsqu'il tend à maintenir vivante la foi dans un avenir où il n'y aura plus d'Italiens assujettis à des gouvernements étrangers, il n'en est pas de même lorsqu'il tend à créer, entre l'Italie et l'Autriche, un état d'irritation permanente, qui, s'il ne conduit pas à la guerre, ôte à la paix ses garanties et ses forces morales, à l'instar de ce que faisait la gallophobie à l'égard de la France.

Par cette voie on n'atteindra jamais le but que l'on veut poursuivre.

« Il y a dans le monde civilisé un mouvement tendant à donner aux peuples qui sentent de plus en plus le besoin de contacts, d'échanges, d'organisations et de représentations communes. C'est le même mouvement plus intense chez les nations civilisées qui vise à résoudre, par des moyens pacifiques, les questions qui autrefois étaient résolues par l'épée.

« C'est l'intérêt de toutes les démocraties d'aider ce double mouvement, parce qu'il rendra inutile les énormes armements d'aujourd'hui, et fera cesser par la force des choses les oppressions qu'exercent les grands Etats sur des fractions de nationalités arrachées à leur groupement naturel. »

M. Moneta se préoccupe du péril du pangermanisme. Il y avait en Allemagne, dit-il, depuis 1814 un parti nationaliste qui avait dans son programme la revendication de l'Alsace-Lorraine, comme anciennes terres allemandes ; mais l'Allemagne très probablement n'aurait pas fait la guerre à la France pour les avoir. C'est la France même, ajoute M. Moneta, qui lui a fourni le prétexte de ce qu'elle cherchait.

Or, il y a, même en Allemagne, des patriotes qui désirent Trieste. Ainsi les irrédentistes italiens pourraient faire le jeu des pangermanistes.

Si la guerre éclatait entre l'Italie et l'Autriche, et si celle-ci était victorieuse, et reprenait le quadrilatère, le lendemain les Allemands seraient à Trieste.

Rien n'est plus vrai.

M. Colajanni, le savant sociologue, combat aussi l'irrédentisme qui ne peut qu'aboutir à la guerre dont le peuple, le prolétariat, ferait naturellement les frais, quel que fut le résultat.

Il soutient, avec juste raison, qu'une guerre avec l'Autriche, si elle est avantageuse pour l'Italie, ne pourrait profiter qu'au militarisme qui cherche sa revanche des défaites qu'il a subies en Afrique.

L'éminent écrivain relève la contradiction dans laquelle tombe une fraction de la démocratie italienne qui, d'un côté, approuve les manifestations irrédentistes et d'autre côté demande la diminution des dépenses militaires.

Les démocrates irrédentistes italiens, qui peuvent être comparés aux socialistes nationalistes français, s'ils veulent revendiquer par les armes les terres italiennes de l'Autriche, devraient faire augmenter de 100 millions par an le budget de la guerre et de la marine, remarque justement M. Colajanni.

La classe ouvrière, dans tous les pays, est aujourd'hui hostile à la guerre, car elle retarderait son émancipation économique. Elles vont au socialisme, en Italie comme ailleurs, parce que le socialisme, il faut lui rendre cette justice, c'est la paix entre les nations.

Un de mes amis, un excellent et riche bourgeois anglais, bien qu'il ne jure pas sur l'évangile de Carl Marx, me disait naguère : « Je suis devenu socialiste par amour de la paix ! »

Aucun parti, en Italie, ne désire sérieusement une guerre avec l'Autriche, pour lui arracher Trente et Trieste, car le jeu ne vaudrait certainement pas la chandelle.

Tous les hommes politiques italiens sont d'avis que l'Italie a tout intérêt à maintenir les meilleures relations avec l'Autriche-Hongrie. Même M. Cavallotti, chef du parti radical, que, s'il avait vécu, nous aurions vu peut-être ministre, n'était pas un ennemi de l'Autriche. Il désavoua plus d'une fois M. Imbriani, son ami, qui ne rêvait que la guerre avec l'Autriche et ne cessait de pleurer Trente et Trieste.

Certes, M. Cavallotti n'avait abandonné aucun des points du programme national; il n'avait pas renoncé à revendiquer les frontières naturelles de l'Italie; mais il ne voulait pas pour cela la guerre avec l'Autriche. Au contraire, il préconisait une alliance entre l'Autriche-Hongrie, l'Angleterre et l'Italie à laquelle aurait pu se joindre la France pour résoudre la question d'Orient.

Une fatalité historique, malheureusement, empêche que des rapports cordiaux s'établissent entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, me disait, il y a quelques jours, un homme politique italien.

« Nous sommes alliés avec l'Autriche et nous ne sommes pas de bons amis. Nous nous regardons comme des chiens de faïence. »

L'Autriche-Hongrie a conclu un accord avec la Russie, qui est sa rivale en Orient, tandis qu'elle est en désaccord avec son alliée l'Italie dans la question de l'Adriatique. Les rivaux sont d'accord, tandis que les alliés ne s'entendent pas. Il faut avouer que la situation est des plus bizarres. M. Bonghi disait avec raison :

« L'Autriche-Hongrie s'étend de plus en plus sur la côte orientale de l'Adriatique et s'achemine vers l'Egée, au détriment de nos intérêts. »

Il y a des Italiens qui s'imaginent que l'empire d'Autriche-Hongrie s'écroulera à la mort de l'empereur François-Joseph, et que l'Italie aura Trente et Trieste. C'est là une illusion. Mais à supposer que l'empire d'Autriche-Hongrie s'écroule à la mort de l'empereur François-Joseph, ce que je ne crois pas, l'Italie aurait-elle intérêt à sa disparition ?

Je ne le pense pas. Il y a des Italiens superficiels et myopes, dit M. Bonin, ancien sous-secrétaire d'Etat avec M. Visconti-Venosta, qui désirent la disparition de l'Autriche-Hongrie dont l'existence est une nécessité pour l'Italie. Car sans l'empire austro-hongrois l'Italie serait menacée d'un côté du pangermanisme et de l'autre côté par le panslavisme.

L'Autriche-Hongrie a besoin de l'Italie, comme l'Italie a besoin de l'Autriche-Hongrie pour leur défense réciproque. Elles ont incontestablement des intérêts communs. Il faut donc, comme le dit justement M. Bonin, que les hommes d'Etat des deux pays cherchent à éliminer les causes de dissentiment et de conflits pour arriver à une amitié sincère.

L'Autriche-Hongrie n'a rien à craindre de l'irrédentisme italien, qui, malgré ses bruyantes manifestations, est absolument inoffensif. Elle ne courrait aucun danger en accordant aux patriotes Triestins l'Université qu'ils réclament, et qu'elle leur refuse par crainte de l'irrédentisme.

La classe ouvrière même à Trieste n'est pas irrédentiste, parce qu'elle sait très bien qu'elle n'aurait rien à gagner au change, au contraire. Seule une fraction de la bourgeoisie triestine est *irrédentiste*.

Bon nombre de Triestins préfèreraient une autonomie absolue à l'annexion à l'Italie.

En somme, ce n'est pas l'irrédentisme italien qui peut constituer un véritable péril pour l'Autriche, mais plutôt le magyarisme, le nationalisme hongrois qui aspire à l'indépendance de la Hongrie, dont le rôle dans l'empire des Habsbourg est si prépondérant.

La prochaine conclusion du nouveau traité de commerce entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, que l'on considère comme certain, amènera probablement une détente dans les relations entre les deux Etats alliés; mais seul un grand événement, comme celui par exemple de la restitution de la visite de l'empereur François-Joseph au roi d'Italie, à Rome, pourrait les rendre cordiales.

Cette éventualité se produira-t-elle ? Tout dépendra de la politique du nouveau pape, de Pie X, qui pourrait être grand, dans l'histoire, s'il rompait avec les traditions séculaires du Vatican, s'il avait l'énergie nécessaire, la ferme volonté de s'affranchir d'un milieu tyrannique, s'il comprenait l'esprit des temps nouveaux et la véritable mission de l'Eglise dans la Société moderne, qui est celle de travailler à la paix et à la concorde entre les nations.

RAQUENI.

LA LOI DE ROME

(2)

SECOND ACTE

LE FLAGRANT DÉLIT

La scène représente un salon d'un luxe bête.

SCÈNE I

MADAME DIELETTE, ISABELLE (*assoupie dans un fauteuil*).

MADAME DIELETTE. — Isabelle ! mets toi sur ton lit, tu te reposeras mieux !

ISABELLE. — Mon lit ! A côté, se tient, nuit et jour, un fantôme qui me fait pleurer, le fantôme d'une Isabelle, qui destinait si chastement sa jeunesse et sa beauté au mariage, et qui a été profanée, salie...

MADAME DIELETTE. — Ma pauvre enfant !

ISABELLE.— Je ne crois plus à la Providence, depuis cette nuit-là !

MADAME DIELETTE. — Ce comte de Cany est un misérable ?

ISABELLE. — Oui, car il avait juré ! Je l'ai là, son serment, écrit et signé de sa main.

MADAME DIELETTE. — Tu vas encore relire ce mensonge et cela te fera mal.

ISABELLE, *lisant.* —

Mademoiselle.

J'ai mis bien longtemps à comprendre que vous obéissiez à des sentiments très élevés et que, n'ayant pu épouser l'ami de votre enfance, vous vouliez renoncer à l'amour.

Aujourd'hui je vois que votre âme mystique ne veut vivre que de piété et de souvenir et je vous écris ce que vous m'avez empêché de vous dire : que je suis prêt, malgré vos charmes, à renoncer à mes droits d'époux et à vous laisser vivre à votre guise, sans jamais franchir le seuil de votre chambre.

Vous pourriez douter de la sincérité d'un jeune homme qui, dans son innocence même, promettrait ce qu'il ne peut tenir.

Mais moi, arrivé à la maturité et ayant plus qu'un autre abusé des passions, je puis vous offrir un respect et un dévouement sans exigence.

Vous savez que la volonté absolue de votre père est de vous marier. Un autre n'aurait pas les même raisons que moi de se plier à vos désirs. C'est dans cette conviction que vous pourriez plus mal tomber que j'ai maintenu ma demande. Certes, j'aurais souhaité vous plaire ; mais c'est une renonciation à vous posséder, c'est un serment de ne jamais toucher le bout de vos doigts que je vous adresse, puisque c'est seulement ainsi que je puis vous être agréable.

Votre fiancé qui ne sera que votre frère,

COMTE DE CANY.

MADAME DIELETTE. — Ma pauvre enfant !

ISABELLE. — Cette lettre me justifie : elle prouve que je n'ai cédé ni aux mauvais traitements, ni à la faim...

MADAME DIELETTE — Qu'as-tu besoin de justification ! La ville entière ne sait-elle pas que ton père t'a forcée à ce mariage ? De ce chef, il a perdu toute considération, et, ce qui le touche davantage, sa clientèle. Ah ! le grand vicaire et M. Salgas ont bien vengé Maurice, ce Maurice qui s'est marié un an après la fatale soirée, et de son plein gré, car nul ne l'a forcé, lui !

ISABELLE. — Comment concilier son infidélité avec son héroïsme de conscience ?

MADAME DIELETTE. — Tu as la faiblesse d'admirer ce coup de folie qui a désespéré deux familles ! S'il avait répondu un « certainement » un « comment donc »....

ISABELLE. — Il eut menti !

MADAME DIELETTE. — A qui ? A un fou ! A ce moment, ton père, entre l'idée fixe de ses terrains et sa vieille eau-de-vie, était comme fou. Est-ce qu'on ne promet pas des choses absurdes aux enfants et aux vieillards, pour les calmer ? M. Salgas seul a été raisonnable, quand il proposait un enlèvement. Diélette qui voyait, sa faute, eut accepté d'avoir la main forcée.

ISABELLE. — Chère maman ! Une jeune fille chrétienne n'entre pas dans la vie par un scandale.

MADAME DIELETTE. — Mais elle entre au couvent ! Tu as passé treize mois chez les Dames du Saint Sacrement, sans jamais sortir.

ISABELLE. — Que n'y suis-je encore... à pleurer en silence... le doux avenir évanoui...

SCÈNE II

MADAME DIELETTE, ISABELLE, UNE BONNE

LA BONNE. — Madame la Comtesse, M. Dielette est là.

MADAME DIELETTE. — Ton père ! Quel nouveau malheur apporte-t-il ?

ISABELLE. — Après ma souillure il n'est plus de malheur, pour moi. Va, maman : c'est moi qu'il veut voir. Va, épargne-toi de pénibles émotions !

MADAME DIELETTE. — L'idée de le revoir m'effraye : tu te défendras mieux toi-même : j'ai peur de lui.

ISABELLE (*à la bonne*). — Faites entrer mon père.

SCÈNE III

ISABELLE, DIELETTE.

DIELETTE. — Tu te demandes ce que je viens faire ? Je viens te maudire !

ISABELLE. — Vous ne m'avez jamais bénie !

DIELETTE. — Tu m'as déshonoré, ruiné, perdu. Si j'avais de l'amour-propre, je me ferais sauter la cervelle ; je n'ai plus qu'à quitter Montbrison.

ISABELLE. — Je vous ai toujours obéi.

DIELETTE. — Tu appelles obéir me faire une réputation de bourreau, de père dénaturé, de monstre ! Toute la ville sait que je t'ai privée de nourriture pendant deux jours. On me montre au doigt : pour un rien, on me jetterait des pierres. Et ton mari, ce paltoquet, ce comte de carton, ne tirerait pas l'épée pour la réputation de son beau-père... Ah ! ce sont de terribles ennemis que les dévots ! Ah ! ce qu'ils m'ont fait les Trainel, avec le grand vicaire... ce qu'ils m'ont fait !

ISABELLE. — Que vous ont-ils fait ?

DIELETTE. — Tout ce qu'on peut faire à un homme, sans le jeter à l'eau comme un chien, ou le clouer sur une porte comme un hibou. Le cercle du Midi et le cercle du Commerce m'ont rayé de la liste des membres. Mon notaire n'a pas voulu garder mes affai-

res : « Monsieur Dielette vous êtes déconsidéré. » Le fabricant de foudres a même décliné ma clientèle ! Saluts refusés, mains qui se dérobent, gens qui se détournent, voilà pour le côté moral. Et mes courtiers sont revenus sans commandes, et les comptes ont été réglés par mandats, et on a fait une descente dans mes caves ; d'où un gros procès correctionnel en falsification, et on m'a fait venir au Parquet parce que ta mère a crié « au secours » pour une taloche.

ISABELLE. — Vous frappiez ma mère, lorsqu'elle voulait me donner à manger.

DIELETTE. — Je frappais comme chef de famille : nous autres, paysans, nous avons toujours frappé femmes et filles, comme dans la Bible. Tu dois la connaître, toi, dévote. Enfin, ce niais de Mau. rice ayant été malade, on m'a déclaré son assassin, et comme il a donné sa démission d'ingénieur municipal pour aller vivoter à Lyon, on m'attribue sa ruine ! Toi, en te refugiant au couvent...

ISABELLE. — Vous l'aviez permis !

DIELETTE. — Je ne prévoyais pas qu'on m'accuserait de te rendre la vie impossible. Fille dénaturée, quel plaisir éprouvais-tu à te claquemurer ?

ISABELLE. — J'échappais à vos injures, à vos menaces.

DIELETTE. — Je tente de reconquérir l'opinion, de remonter le courant, je fais un énorme sacrifice, je te donne vingt mille livres de rente et un comte. A peine le vois-tu, au parloir, que tu l'insultes !

ISABELLE. — J'ai dit que demander la main d'une jeune fille qu'on n'a jamais vue, c'est demander sa dot. Vous m'avez menacée de m'emmener aux champs pour m'assouplir.

DIELETTE. — Tu as crié qu'à la campagne je te tuerais, comme si j'étais assez bête et assez brute. J'ai dû assister aux entrevues comme un dompteur, et passant outre tes singeries, j'ai fait les publications et les invitations, et...

ISABELLE. — Et quatre jours, avant la date, vous m'avez affamée.

DIELETTE. — Il fallait te faire obéir ! Maurice étant marié, tu n'avais aucune raison de refuser le comte. Si tu savais à quel point un homme en vaut un autre...

ISABELLE. — Vous n'êtes pas venu seulement, pour cette pénible récapitulation.

DIELETTE. — Non, je suis venu voir s'il te reste un bon sentiment, si tu veux réparer le mal que tu m'as fait ! Car je suis ruiné. Le vin des messes, le vin des hospices, le vin des nobles et des prêtres je ne le fournis plus, grâce à tes airs de martyre. Ah ! cette dévotion qu'on vous donne ! Ecoute-moi bien. La Bible dit que le père est maitre de son enfant. Toi même, tu dis que tu m'as toujours obéi. J'ai cru, ma parole, faire ton bonheur, je t'ai mariée à un noble et t'ai donné vingt mille francs de rente, tu es malheu-

reuse ! Veux-tu maintenant faire quelque chose pour ton père ? Reprends ta liberté... Divorce !

Isabelle. — Comment, vous m'avez mariée contre ma volonté, et vous me dites de divorcer !

Dielette. — Ton mari passe son temps chez une chanteuse de l'Eden-Concert, une nommée Sébo. Tu as donc des griefs !

Isabelle. — Qu'importe à qui je dois son absence, pourvu qu'il soit absent.

Dielette. — Il y a quelque chose qui m'importe, ma fille.

Isabelle. — Je doute que je puisse rien faire qui vous plaise !

Dielette. — Je te l'ai dit : Divorce !

Isabelle. — Mais quel est votre intérêt ?

Dielette. — Ton contrat est fait de telle façon, que si tu divorces la rente de vingt mille francs tombe...

Isabelle. — Ah ! je comprends !

Dielette. — Ta mère est là ? Il faut que je lui parle ! Va la chercher.

SCÈNE IV

Dielette, *seul.* — Je ne tirerai rien de cette fille dénaturée ! Plus butée que jamais, elle me regarde avec des yeux qui m'exaspèrent, des yeux qui méprisent ! Quand à la mère, elle est toute gâtée, elle me juge, elle aussi : ainsi je suis certain qu'elle va refuser de me suivre : elle voudra rester avec sa perfection, sa princesse, son ange...

SCÈNE V

DIELETTE, MADAME DIELETTE, ISABELLE

Dielette. — Bonjour, ma bonne ! depuis la noce on ne s'est pas vu ; mais cela ne fait rien à l'affection. Je viens te dire une décision. Je retourne à la campagne et pour toujours. A Montbrison, je suis fini, brulé. Là-bas, je serai encore un gros monsieur, et peut être bien maire de mon canton. Je m'en vais vivre en sabots. Viens-tu.

Madame Dielette. — Quitter Isabelle, pour te suivre, à la campagne ! Tu te moques, Dielette !

Dielette. — Là, j'en étais sûr ! Alors, je démissionne comme époux, comme père et comme bourgeois, puisque ni ma famille, ni la ville ne veulent de moi : je redeviens paysan et garçon. Seulement, je vous préviens : il ne faudra pas compter sur mon argent ; je n'en gagne plus et je vais en dépenser. Alors, comme ça, adieu, vous deux !

SCÈNE VI

MADAME DIELETTE, ISABELLE

ISABELLE. — Et je suis sa fille, et tu es sa femme, et ni l'une ni l'autre, nous ne sentons en nous rien qui s'émeuve ! Ah ! que la vie est triste, et qu'il ferait bon mourir ! (*elle pleure.*)

MADAME DIELETTE. — Dielette est un implacable égoïste. Il va reprendre la blouse, la carriole normande, et l'eau de vie. Je serai remplacée par une fille de ferme, qui lui fera sa partie de cartes, et à laquelle il donnera des gifles. (*Elle pleure et sort*).

SCÈNE VII

ISABELLE, LA BONNE

ISABELLE. — Quelle faute, que j'ignore, m'a valu la disgrâce d'avoir un tel père?

LA BONNE. — Madame veut-elle recevoir M. Salgas?

ISABELLE. — Certainement ! Ah ! celui-là va me parler de Maurice !

SCÈNE VIII

ISABELLE, SALGAS

ISABELLE. — Vous ne m'avez donc pas abandonnée !

SALGAS. — Ne suis-je pas déjà venu vous offrir le salut?

ISABELLE. — L'enlèvement ! depuis je ne vous ai pas revu.

SALGAS. — Et pourtant j'ai pensé à vous, j'ai travaillé pour vous et pour Maurice. Avez-vous vu votre père ?

ISABELLE. — Il est venu me faire ses adieux. Vos machinations ont été terribles, m'a-t-il dit.

SALGAS. — Terribles... comme une excommunication au moyen-âge. Avez-vous confiance en moi?

ISABELLE. — Une absolue confiance !

SALGAS. — Signez-moi alors ceci.

ISABELLE. — Qu'est-ce donc ?... Monsieur le commissaire...

SALGAS. — Si vous avez confiance, signez... sans lire.

ISABELLE. — Voilà !

SALGAS. — Merci ! Je viens de Lyon.

ISABELLE. — Ah ! Vous avez vu madame Maurice? Comment est-elle ?

SALGAS. — C'est une jolie femme, selon monsieur tout-le-Monde...

ISABELLE. — Et moralement ?

SALGAS. — Ah ! moralement, ce sera peut-être, un jour, une jolie femme pour tout le monde.

ISABELLE. — Elle n'est donc pas honnête, elle trompe Maurice ?

SALGAS. — Le plus malin des hommes ne fait pas aisément le tour de la moins compliquée des femmes.

ISABELLE. — Souffre-t-il ?

SALGAS.— Il souffre, car il vous aime... Il vous aimera toujours.

ISABELLE. — S'il m'eut aimée, aurait-il épousé une autre femme? Il n'était pas persécuté par son pére, lui !

SALGAS. — Il était persécuté par Boussagol.

ISABELLE. — Le Grand Vicaire m'estime et m'aime.

SALGAS. — Il y a dans l'homme un penchant impérieux, qui n'est pas l'amour, et que la théologie appelle la concupiscence.

ISABELLE. — Qu'est-ce que la concupiscence?

SALGAS. — C'est l'attrait d'un sexe à l'autre, de n'importe qui pour n'importe quelle !

ISABELLE. — La concupiscence peut vous faire épouser une autre femme que celle que vous aimez?

SALGAS. — Distinguons. Elle peut nous faire désirer une autre femme que celle que nous aimons ; mais il n'y a que Boussagol pour nous la faire épouser. « Œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement ». Maurice désirait l'œuvre de chair... il s'est marié.

ISABELLE. — Il était pur, comme moi, n'est-ce pas ?... comme moi, je l'étais ?...

SALGAS. — Cette pureté extraordinaire, unique, à ma connaissance, a précipité sa chute... A sa place, un autre aurait pris une maitresse pour quelque temps. Boussagol a trouvé expédient de faire un sacrement avec un désir de fornication, et de mettre l'indissolubilité sur un vertige.

ISABELLE. — Que la nature humaine est basse !

SALGAS. — Et entêtée ! La nature nous fait des penchants et la religion nous donne des règles. Le génie de l'homme consiste à établir un concordat. Il faut deviner sa propre énigme ou périr ! L'exclamation cynique d'un rustre ivre, l'exclamation intempestive d'une conscience scrupuleuse ont fait trop de ruines ! Chacun s'est entêté dans son tort ou dans son droit ; et vous, et Maurice, pétrifiés par une conception du devoir, vous avez laissé le mauvais destin s'accomplir.

ISABELLE. — Hélas !

SALGAS. — Voulez-vous vous habiller et ostensiblement aller à la gare avec votre mère ? Vous attendrez, fut-ce une heure, fussent deux heures, que je vienne.

ISABELLE. — Je ne veux pas revoir Maurice. Je ne le dois pas...

SALGAS. — Maurice est à Lyon. Il ne s'agit pas de lui, mais de certaine visite qui doit venir et qui vous gênerait.

Isabelle. — Vous êtes énigmatique, incompréhensible, et vous paraissez si sûr de vous-même !

Salgas. — Je suis très sûr de moi-même, voilà pourquoi je garde ma pensée au lieu de vous la dire.

Isabelle. — Que machinez-vous ?

Salgas. — Je ne machine rien : je prépare les voies à la Providence !

Isabelle. — Quelle raison donner à ma sortie, si le comte rentrait ?

Salgas. — Une visite au vénérable curé de Saint Chinian.

Isabelle. — Je vous obéis aveuglément.

Salgas. — Je suis resté une minute de trop... Madame !

SCÈNE IX

ISABELLE, SALGAS, M. DE CANY

Isabelle. — Je vous présente...

Cany. — Le plus intime ami, l'alter ego de Maurice Trainel.

Salgas. — C'est un titre que je ne décline pas.

Cany. — Il peut vous servir ailleurs, non pas ici ; je m'étonne de vous rencontrer sous mon toit.

Salgas. — Je pensais que madame de Cany avait la liberté de recevoir ses anciens amis.

Cany. — Certainement, et tous, sauf un... Je sais ce que vous avez tramé !

Salgas. — Vraiment ?

Cany. — Oui, monsieur, avec les Trainel et le Grand Vicaire. Et si je n'ai pas assez de zèle pour me jeter dans cette vendetta, au nom de mon beau-père Dielette, je ne peux pas ignorer que vous êtes l'âme de cette vengeance, et je vous vois d'un œil... indifférent. J'estime même que madame de Cany oublie ce qu'elle doit à son père, en vous recevant.

Salgas. — Je ne pense pas que vous soyez jamais, monsieur, en situation de me redire rien de semblable.

Cany. — Et ce sera sage de votre part car, je suis furieusement agacé, et je ne cherche qu'une occasion de me détendre les nerfs.

Salgas. — Il n'est pas dans mes desseins de vous la fournir, en personne, du moins.

Cany. — Adieu, Monsieur.

Salgas. — Adieu !

Isabelle. — Monsieur Salgas, je vous demande pardon de vous avoir valu cette avanie.

SCÈNE X

ISABELLE, CANY

CANY. — Madame...

ISABELLE. — Monsieur, j'ai consulté mon confesseur ; il m'a affirmé que c'était un péché mortel de vous résister. Veuillez donc me pardonner ma répulsion. Je ferai tous mes efforts pour vous subir désormais...

CANY. — Le martyre est décidément votre vocation ! Suppliciée par votre père, torturée par votre époux, vous promenez dans la vie un air de chrétienne livrée aux bêtes, qui trompe le public. Vous avez réussi à rendre Dielette odieux, je ne désespère pas de passer pour monstre, à mon tour. Qu'ai-je fait d'exorbitant, d'épouvantable ? Mari légitime, j'ai possédé ma femme.

ISABELLE. — Comme vous auriez possédé une femme jaune ou noire, après une bataille.

CANY. — Vous avez résisté : j'ai insisté, voilà tout. Il n'y a pas de quoi me haïr !

ISABELLE. — Ce n'est pas de la haine que vous m'inspirez, c'est de l'horreur, l'horreur d'Andromède en face du monstre, de l'esclave qui regarde le fouet, du prisonnier pour sa chaîne, du condamné pour le couteau.

CANY. — Jusqu'ici on m'a toujours aimé ; vous venez varier mes... impressions.

ISABELLE. — Je vous méprise de tout mon cœur.

CANY. — Me haïr, soit ! Me mépriser, je vous le défends. N'abusez pas des immunités de votre sexe. Je sais comment on traite les harpies.

ISABELLE. — Tenez, monsieur, voici ce que vous-même vous avez écrit. « C'est une renonciation à vous posséder, un serment de ne jamais toucher le bout de vos doigts... »

CANY. — Donnez-moi ce billet ridicule !

ISABELLE. — Non, certes !

CANY. — Vous savez, ma chère, que ce qu'on ne me donne pas, je le prends.

ISABELLE. — De quel droit ?

CANY. — D'un seul, du droit du plus fort !

ISABELLE. — Lâche ! (*il lui arrache la lettre*).

CANY. — Je ne veux pas être ridicule un jour ! La parole donnée à une femme n'a jamais engagé l'honneur d'un homme.

ISABELLE. — Pensez, monsieur, que vous avez eu une mère !

CANY. — Voulez-vous m'écouter, une bonne fois ?

ISABELLE. — Je dois subir vos paroles comme...

CANY. — Je n'aurais jamais cru être aussi patient.

ISABELLE. — Pour vingt mille livres de rente !

CANY. — Madame, ne me poussez pas à bout !

ISABELLE. — Que feriez-vous donc ? Il y a des lois pour les gens poussés à bout. Oh ! faites sonner vos éperons, mais pas trop fort, car vous ne souhaitez pas le divorce !

CANY. — Ecoutez-moi donc ! Votre père voulait vous marier à tout prix pour retrouver sa considération. Du moment où c'était lui qui choisissait, pourquoi pas moi, plutôt qu'un autre ? Vous admettrez bien qu'après vous avoir vue, j'ai trouvé que la dot avait un joli visage ?

ISABELLE. — Avez-vous obtenu de moi une parole, un salut, la plus simple manifestation de politesse ?

CANY. — Ah ! vous avez poussé l'aversion à son extrême limite ! Si vous aviez pu vous enlaidir, vous l'auriez fait ! Et vous seriez peut-être arrivée à me décourager ; mais la nouvelle est venue que votre ex-fiancé se mariait à Lyon et dès lors le champ était libre. Pourquoi resterait-elle fidèle à un infidèle ? ai-je pensé.

ISABELLE. — Pour rester fidèle à moi-même.

CANY. — Il est certain que nous ne pouvons nous comprendre sans les plus grands efforts. Vous vous croyez admirable, idéale, poétique, et vous me jugez le dernier des hommes. Eh bien ! laissez-moi vous dire que j'ai toujours passé pour un séducteur, un homme à succès, que si ma liste n'est pas tout à fait aussi longue que celle de Don Juan....

ISABELLE. — De grâce, épargnez-moi...

CANY. — Oh ! je ne vous dis cela que pour établir que je ne pouvais prendre au sérieux vos airs tragiques ! Chacun raisonne d'après son expérience ; or, je n'ai pas mémoire de regrets éternels, ni de répulsion ! Foi de gentilhomme ! J'étais persuadé de vous convertir, à la longue.

ISABELLE. — Votre lettre était donc une imposture ? Elle seule m'a décidée à vous épouser et non pas les mauvais traitements ! la faim !

CANY. — La faim ?

ISABELLE. — Vous feignez d'ignorer que mon père m'a privée même de pain pendant deux jours et que j'ai souffert de la soif.

CANY. — Sur mon honneur, je l'ignorais ! Quant à cette lettre qui n'est pas dans mon caractère, on me l'a conseillée, dictée. Je me suis vu ridicule ; les camarades se moquaient de moi !

ISABELLE. — Vous avez ainsi livré, par avance, la plus secrète intimité de votre foyer aux conseils et aux moqueries... de qui ? Grand Dieu !

CANY. — Je vous ai dit la vérité sur le passé, voici celle de l'avenir. Si on vient vous dire que l'on m'a vu avec une femme, chez une femme....

ISABELLE. — J'en serai bien heureuse !

CANY. — Reprenez donc votre vie de dévote : je reprendrai ma vie de garçon.

ISABELLE. — C'est la seule parole raisonnable que vous ayez dite : et je vais la réaliser tout de suite, en allant avec ma mère chez le curé de Saint-Chinian.

CANY. — Allez, madame, allez.

SCÈNE XI

CANY, *seul*. — Il n'y a pas au monde une autre femme de cet entêtement, de cette résistance, et justement elle m'échoit ! J'ai l'air d'une brute en face d'elle ! Mais qui résisterait à ce mépris si profond, si raisonné, si implacable. Si je fais mon examen de conscience, je me trouve semblable aux autres, à tous les autres, ni meilleur, ni pire. On m'offre une belle dot accompagnée d'une belle fille, élevée dans les plus austères principes : j'accepte, et tout le monde à ma place eut accepté. Elle gardait au cœur, il est vrai, la religion d'un premier amour ; mais qui a vu ces religions-là durer ? Je me flattais de plaire un jour. Je ne plairai jamais, je le sais maintenant, et, par moments, j'éprouve l'envie de quitter ce foyer qui me repousse. Heureusement j'ai Sébo, elle me console et m'amuse ! Etait-elle assez jolie, l'autre soir, dans sa chanson du réserviste ! Tout le café-concert délirait. (*Il fredonne*).

SCÈNE XII

CANY, LA BONNE.

LA BONNE. — Monsieur le comte, il y a une ordonnance qui demande à parler à monsieur le comte.

CANY. — Faites entrer. Sans doute, mes amis du cercle militaire, qui m'invitent à une petite fête. Ah ! tant mieux ! et si je pouvais y mener Sébo !...

SCÈNE XIII

CANY, SÉBO (*en réserviste*).

SÉBO. — Bonjour, monsieur le comte.,. Bonjour, toi !

CANY. — Voilà qui est fort ! Comment, c'est... Que viens-tu faire ici ? On n'est pas folle à ce point : voyons, détale et vite !

SÉBO. — Ta femme et sa mère sont sorties.

CANY. — Qu'importe et qu'en sais-tu ?

SÉBO. — Je ne serais pas entrée sans les avoir vues sortir.

CANY. — Fais-moi le plaisir de t'en aller. Tu me compromets ! allons, décampe !

SÉBO. — Je ne décamperai pas. Si tu es ici, tu me le dois. Tu oublies trop que je t'ai dicté cette lettre, sans laquelle tu n'aurais pas vingt mille livres de rente.

CANY. — Ah ! parlons-en de cette fameuse lettre ! Je la lui ai prise : en voilà les morceaux !

SÉBO. — Ça, c'est intelligent ! Je te permets de m'embrasser !

CANY. — Allons, file, je n'ai pas besoin de complications ; ma vie n'est déjà pas drôle ici !

SÉBO. — Tu t'es laissé monter la tête, et tu as perdu bêtement le bénéfice de la situation. Si tu m'avais écoutée, tu aurais laissé tranquille cette petite.

CANY. — Comment, diable ! l'idée de venir ainsi travestie a-t-elle germé dans ta tête ?

SÉBO. — Ce n'est pas dans ma tête qu'elle a germé, elle a germé dans la tête de ma nouvelle bonne... Oh ! elle est bien gentille, ma nouvelle bonne, elle m'adore, elle m'a suggéré cette idée. Tiens, donne-moi une cigarette.

CANY. — Et puis tu t'en iras ?

SÉBO. — Ouf! que cette capote tient chaud. Le costumier ne m'a pas volé, ce doit être le drap réglementaire.

CANY. — Tu ne vas pas te déshabiller, peut-être ?

SÉBO. — Dis donc, quand me mets tu dans mes meubles ?

CANY. — Laisse-moi d'abord finir de payer mes dettes.

SÉBO. — En fait, c'est moi qui suis ta femme : paralysé de la main droite, tu es donc gaucher.

CANY. — Tu es stupide. Va-t'en, je te rejoins, dans un moment.

SÉBO. — Ta femme est à confesse, nous avons le temps. Montre moi la chambre du crime ! Est-ce par là ?

CANY. — Tu ne vas pas te promener dans l'appartement je pense ? et les domestiques....

SÉBO. — Ta remarque est juste ; mais tu n'es guère aimable, tu sais.....

CANY. — Songe donc au scandale, si on te surprenait !

SÉBO. — On ne me surprendra pas (*elle quitte sa vareuse*).

CANY. — Mais que fais-tu, bon Dieu ? (*elle est bras nus et les lui jette au cou*).

SÉBO. — Voilà ce que je fais !

CANY. — Mais, malheureuse, on peut entrer !

SÉBO, *elle court à la porte et enlève la clé*. — Et maintenant !

CANY. — Enfin qu'espères-tu ?

SÉBO. — Ma pudeur m'empêche de te le dire.... Ta femme qui est poétique dirait « Poète, prends ton luth et me donne un baiser. »

CANY. — J'ai autant envie de te cravacher.....

SÉBO, *arrachant sa perruque*. — Vive la classe !

CANY. — Allons, vite viens te rhabiller dans ma chambre.

SÉBO. — Oui, gros loup, on va t'obéir.

CANY. — Tu m'exaspères!

SÉBO. — T'aime, t'aime, t'aime (*la porte de la chambre se referme sur eux*).

SCÈNE XIV

LE COMMISSAIRE, LA BONNE

LA BONNE, *à la cantonade.* — Mais, monsieur le commissaire....

LE COMMISSAIRE. — La chambre de M. de Cany?

LA BONNE. — C'est celle-là.

LE COMMISSAIRE, *ouvrant et saluant, au secrétaire et au serrurier.* — Restez!

LA VOIX DE CANY. — Sacré nom de nom de nom!...

LA VOIX DE SÉBO. — Pincés!

LE COMMISSAIRE, *sur le pas de la porte.* — Vous ne contesterez pas, monsieur, que vous êtes le comte de Cany. Mademoiselle, est bien mademoiselle Sébo de l'Eden-Concert? A la requête de madame la comtesse de Cany, née Dielétte, je constate le flagrant délit d'adultère sous le toit conjugal (*à son secrétaire*). Mettez vous là et écrivez.

LA BONNE. — Eh! bien, en voilà des affaires!

LE COMMISSAIRE, *dictant à voix basse.* — C'est cela!

SCÈNE XV

LE COMMISSAIRE, LA BONNE, LE SECRÉTAIRE, LE SERRURIER, PUIS SÉBO, PUIS CANY

SÉBO. — Dites donc, la bonne : vous pouvez dire de ma part à votre maîtresse que, malgré ses airs de Sainte Nitouche,... elle n'est qu'une rosse!

LE COMMISSAIRE, *à Cany.* — Votre signature, monsieur le comte, je vous prie!

CANY. — Parbleu! De grand cœur! C'est ma levée d'écrou que je signe! Au diable les femmes mystiques! (*à la bonne*) Félicie, je ferai prendre mes affaires, dès ce soir (*exit*). Je n'ai plus rien à faire ici.

LE COMMISSAIRE. — Ni moi.

LA BONNE. — En voilà, en voilà, des affaires!

SCÈNE XVI

ISABELLE, SALGAS

ISABELLE. — M'expliquerez-vous le sens de ces allées et venues et pourquoi vous vous obstinez à franchir ce seuil où on ne vous veut pas?

SALGAS. — Ce seuil n'est plus que votre seuil!

ISABELLE. — Que voulez vous dire?

SALGAS. — Vous savez que j'ai des accointances coupables et autres avec des grisettes et des ouvrières. J'en ai choisi une et lui ai dit : « Va te présenter chez la Sébo, fais-toi engager comme femme de chambre, flatte-la : ces femmes aiment à trouver une confidente en leur chambrière. Puis un jour que le comte sera chez lui, tu persuaderas à Sébo de revêtir son costume des chansons militaires et d'aller surprendre son amant. Tu m'avertiras pour que je puisse rire à temps. Le comte m'a fait une farce qui m'a vexé, je veux la lui rendre. »

ISABELLE. — Que me racontez-vous donc là? Vous avez envoyé une grisette prendre du service chez une chanteuse! Ah! je me perds dans cet imbroglio!

SALGAS. — Attendez votre mère qui écoute le récit de la bonne : elle vous expliquera tout.

ISABELLE. — Le récit? Quel récit?

SCÈNE XVII

ISABELLE, SALGAS, MADAME DIELETTE

MADAME DIELETTE. — Ah! mon enfant, quel scandale! Le commissaire sort d'ici. Il a trouvé ton mari avec une demoiselle de rien, qui avait mis un uniforme de soldat pour s'introduire.

ISABELLE. — Le comte?

MADAME DIELETTE. — Il est parti pour ne plus revenir.

ISABELLE. — Je n'ose comprendre, je n'ose croire, je n'ose interroger... Je serais libre!

SALGAS. — Vous le serez d'ici un mois ou deux; mais de cette heure vous êtes délivrée!

ISABELLE. — Sainte Vierge, soyez glorifiée et bénie! Mon Dieu, il y a donc une miséricorde qui parfois nous regarde et nous sauve!

SALGAS. — Et quand elle intervient, elle aplanit tout.

ISABELLE. — Hélas! mais lui est marié, lui n'est pas délivré, lui n'est pas libre!

SALGAS. — Lui n'a pas le flagrant délit; mais il a surpris des lettres probantes.

ISABELLE. — Vous ne jouez pas méchamment avec mon âme? Vous êtes sincère et véridique !

SALGAS. — Je le suis.

ISABELLE, *tombe en pleurant dans les bras de sa mère.* — Mon Dieu, que, vous êtes bon !

SCÈNE XVIII

ISABELLE, SALGAS, MADAME DIELETTE, LA BONNE

LA BONNE. — Monsieur le grand vicaire est là. Je ne sais... à cause des affaires... si je dois le faire entrer.

SALGAS. — Qu'il entre, certes ! Et vous, ma bonne madame Dielette, allez effacer jusqu'à la dernière trace du Minotaure et laissez-nous : car M. l'abbé et moi nous allons avoir une chaude conversation.

MADAME DIELETTE. — Monsieur Salgas vous me diriez d'aller voir sur la grande place si vous y êtes, j'obéirais : car c'est profitable de vous obéir et mon cœur de mère vous approuve et vous bénit !

SCÈNE XIX

ISABELLE, SALGAS, L'ABBÉ BOUSSAGOL

ISABELLE. — C'est le ciel qui vous envoie pour purifier cette maison ! Je suis libre, libre !

BOUSSAGOL. — Le comte est mort, subitement ?

SALGAS. — Non, il est parti, subitement.

BOUSSAGOL. — Il reviendra.

SALGAS. — Non, pas plus que madame Maurice Trainel, partie aussi subitement.

BOUSSAGOL. — Voyons, un peu de clarté !

SALGAS. — Primo : on vient de constater l'adultère de Cany sous le toit conjugal. Secundo : Maurice a surpris des lettres de sa femme qui la prouvent infidèle : d'où deux divorces !

BOUSSAGOL. — L'Eglise ne reconnaît pas l'adultère comme cause de divorce.

SALGAS. — Qu'est-ce qu'il lui faut ?

BOUSSAGOL. — Vous avez bien dit, mon enfant : c'est le ciel qui m'envoie pour repousser les insinuations du malin.

SALGAS. — Le malin c'est moi et je suis plus difficile à terrasser que le diable qui n'existe pas, du moins tel que vous le concevez.

BOUSSAGOL. — Oh ! mon enfant, c'est l'heure de vous affirmer dans l'esprit d'obéissance !

ISABELLE. — L'obéissance a désespéré deux familles. Mon père

a perdu sa réputation, presque sa fortune ; le voilà sans femme et sans fille, parce que j'ai obéi ! La vieillesse de Trainel, l'avenir de Maurice, tout cela fut brisé par mon obéissance.

SALGAS. — Entre l'âme d'Isabelle et votre aveugle domination, je mets ma pensée comme un glaive. Je la défendrai contre votre ferraille d'Inquisiteur. Et d'abord la Charité se forme autant de pitié pour le prochain que d'amour pour Dieu.

BOUSSAGOL. — Nous aimons éternellement ! Nous savons la vanité de cette vie, nous poussons les âmes vers le bonheur céleste.

SALGAS. — Vous les poussez parmi les rocs et les ronces et plus elles saignent, pantelantes victimes, mieux vous croyez les préparer aux voies éternelles. Jésus n'a pas aimé la douleur pour elle-même, il l'a acceptée seulement.

BOUSSAGOL. — Nous tenons les clés : et nul n'entre sans que nous ayons ouvert ; et nul ne sort lorsque nous avons fermé. Nous sommes les guides, et qui ne nous suit pas, s'égare ; aucun ne retrouve la voie, qui nous a une fois quitté : car nous sommes les chiens du Divin Berger, et nous ne faisons rien de nous-mêmes.

SALGAS. — Vous êtes le parfait officier... de la subdivision religieuse de Montbrison.

BOUSSAGOL. — Le prêtre ne s'inquiète pas du bonheur, mais du salut de l'homme, et le grand office religieux consiste à faire accepter la souffrance. La religion triomphe, quand une femme supporte un indigne époux.

ISABELLE. — Elle triomphe donc en sacrifiant son fidèle ?

BOUSSAGOL. — Elle ne peut triompher autrement.

SALGAS. — La douleur est un mal, que nous devons combattre, comme la maladie.

BOUSSAGOL. — Dieu commande que nous aimions notre croix.

SALGAS. — Notre croix est celle que nous acceptons. Oui ! La croix d'une femme est toute la conséquence possible du mariage, la misère au foyer, la perte des enfants, de l'époux. Mais elle a aussi l'espoir de voir prospérer l'époux et les enfants. Qui donc se marierait, avec la seule perspective du désastre ? Evoquez-donc les tortures subies par les premiers chrétiens, et les effroyables pénitences que les saints volontairement s'imposèrent. Voyez sainte Elisabeth de Hongrie, buvant l'eau qui avait servi à laver des ulcères. N'eut-elle pas trouvé une grande occasion de vaincre les dégoûts de la chair, en subissant la caresse d'un époux exécré ! Mais sont-ce là des modèles, pour le temps, pour nos mœurs, pour nous-mêmes ?

BOUSSAGOL. — La perfection n'a pas de date. La règle n'a pas de lieu !

SALGAS. — Proposons-nous des vertus plus humaines, elles

seront encore suffisamment difficiles. Etre parfait au devoir ordinaire constitue déjà un beau succès. On a trop exalté les vertues ecclésiastiques : un bon mariage vaut mieux qu'un médiocre célibat.

BOUSSAGOL. — Le concile de Trente anathématise quiconque exalte l'état de mariage au-dessus de celui de continence.

SALGAS. — C'est absurde ! Ce qui vaut c'est la perfection dans un état et non pas cet état lui-même.

ISABELLE. — Vous mettez la vieille fille qui vit inutile et sans dévouement au-dessus de la mère de famille ?

BOUSSAGOL. — Laissons-là les généralités ! Si j'ai bien compris la provocation de monsieur, il s'agit d'un duel entre lui et moi dont votre salut est le prix. Je dis d'abord qu'une femme chrétienne se sépare de son mari, mais ne divorce pas. Le divorce est un attentat de la société contre l'Eglise ! Vous voulez raturer un sacrement par une loi humaine ! Il n'y a de vénérable que les vieilles lois !

SALGAS. — Jésus a dit : l'homme ne répudiera point sa femme, sauf si elle est adultère. Le divorce est donc d'institution divine.

BOUSSAGOL. — Le divorce n'implique pas le remariage.

SALGAS. — Il implique donc la fornication ?

BOUSSAGOL. — Il implique la *viduité*.

SALGAS. — Ainsi Maurice à vingt-sept ans, Isabelle à vingt ans seront voués à la continence, pour la faute de leur conjoint ?

BOUSSAGOL. — Le mariage ne peut être rompu que par la mort.

SALGAS. — Voici une jeune femme, presqu'une jeune fille que vous condamnez à vivre sans époux, sans enfant. Sa beauté inspirera des sentiments coupables ou stériles auxquels il lui est interdit de s'intéresser. Non, voyez-vous, le premier pas vers le divin, c'est d'être humain, et en refusant l'époux, vous autorisez l'amant. Votre indissolubilité se tempère de fornication.

ISABELLE. — Mon père voulut acheter une conscience au prix de ma possession ; il m'aurait mariée malgré moi dans un but de vanité et d'intérêt et ce serait là toute ma vie ! Je ne pourrais plus rien espérer !

SALGAS. — Monsieur le grand vicaire vous avez marié Maurice pour le sauver de la concupiscence.

BOUSSAGOL. — C'est une des trois fins du mariage !

SALGAS. — La seule fin du mariage, c'est l'amour, c'est-à-dire cette harmonie de deux êtres qui les rend meilleurs, en confondant leurs aspirations et leurs destins. Le devoir du chrétien, quand son foyer est renversé, est d'en refaire un autre. Voilà le devoir !

BOUSSAGOL. — N'écoutez pas ces paroles sataniques, mon

enfant. Oubliez que vous êtes femme, car aucun homme ne peut exister pour vous : comme aucune femme n'existe pour Maurice.

SALGAS. — Vraiment ! c'étaient des esprits subtils et des connaisseurs de l'âme, et des interprètes d'En-Haut, ces évêques qui ont jeté à l'humanité ce défi : « Oubliez que vous êtes hommes, oubliez que vous êtes femmes. » Comme c'est simple à dire ! Ils ont oublié qu'ils étaient célibataires, en décrétant que l'adultère n'est pas un cas de divorce.

BOUSSAGOL. — L'Eglise admet certaines causes de divorce.

SALGAS. — Par exemple, si vous avez six mois de domicile dans la paroisse, le mariage est indissoluble : mais si vous n'êtes dans cette paroisse que depuis cinq mois et vingt-neuf jours, le mariage est nul.

ISABELLE. — Monsieur le grand vicaire, est-ce vrai ?

BOUSSAGOL. — C'est vrai ; mais il y a aussi le défaut de consentement : c'est votre cas.

ISABELLE. — Grand Dieu ! et vous ne me le disiez pas, tout de suite ! Et pour Maurice ?

BOUSSAGOL. — Maurice ne peut rien invoquer.

SALGAS. — L'adultère ! Peuh ! Cela ne touchait pas les deux cent vingt-cinq célibataires assemblés à Trente.

ISABELLE. — Puisque l'église a des lois, elle a un tribunal pour les appliquer ?

BOUSSAGOL. — La sacrée congrégation du Concile casse parfois les mariages.

SALGAS. — Avec un marteau d'or ! Jamais on n'a cassé un mariage de pauvres ! Jamais ! Une cassation gratuite serait inouïe, et la coupole de Saint-Pierre se fendrait en tous sens. Je connais une femme qui a versé trente-huit mille francs sans rien obtenir ; sa fortune ne lui a pas permis de satisfaire à la justice de ceux à qui il a été dit : « Vous avez reçu gratuitement, donnez de même ».

BOUSSAGOL. — Les mœurs ont changé...

SALGAS. — Pour les prêtres, et restent immuables pour les fidèles.

ISABELLE. — S'il y a une Congrégation qui juge des causes matrimoniales, je veux m'y présenter.

SALGAS. — Soit ! Mais à quel prix ? Traitons à forfait, M. le grand vicaire. En matière d'argent il n'y a pas de personnes sacrées, et il est ridicule de se faire voler, même par des prêtres.

BOUSSAGOL. — Vous payez bien la justice civile !

SALGAS. — Nous la payons un prix possible, et presque fixe ; et pour le pauvre il y a l'assistance judiciaire ; puis nous ne la vénérons pas. Un avoué donne reçu de la provision ; un Monsignor n'en donne jamais.

BOUSSAGOL. — Niez-vous que les causes matrimoniales relèvent de l'Eglise ?

SALGAS. — Où est son tribunal? Quand siège-t-il? Voyez-vous ces hommes noirs qui chuchotent dans ces longs corridors? ils sont anonymes. Loin de tout public, défiant aucun contrôle, à l'abri de la publicité, chuchotant de vagues phrases latines sur leurs rhumatismes....

BOUSSAGOL. — L'Eglise ne s'embarrasse pas des criailleries passionnelles : elle ne discute pas, elle ordonne; elle oppose son inertie vingt fois séculaire et invincible à l'assaut des déraisons sociales.

SALGAS. — Le clergé a forgé des fers pour l'humanité, sans s'enquérir si les chaînes étaient trop lourdes et les écrous trop serrés! Pour une question de divorce, l'Angleterre devint protestante.

BOUSSAGOL. — Périsse le monde plutôt qu'un principe!

SALGAS. — Le principe qui nécessiterait la perte du monde serait faux. Le Concile de Néo Cesarée excommunie la femme qui aurait épousé son beau-frère, à moins qu'à l'article de la mort, elle ne jure de le quitter. Voilà deux êtres qui se sont aimés honnêtement, l'un des deux va mourir : il doit s'engager, s'il revient à la vie, à quitter la compagne de toute une existence.

BOUSSAGOL. — Tout remariage, tant que l'autre époux est encore vivant, revêt le caractère d'hérésie : les enfants sont illégitimes et les bigames ne participent pas aux sacrements!

ISABELLE. — Et, si une pauvre âme en proie au désespoir cède à la voix de la vie?

BOUSSAGOL. — « Pereat ! »

ISABELLE. — Est-ce pour ce mot affreux, que Jésus est mort sur la croix?

BOUSSAGOL. — Qu'il périsse, celui qui ne sacrifie pas l'heure de cette vie à la vie éternelle!

ISABELLE. — Maudire, ce n'est pas la divine parole.

SALGAS. — L'inquisiteur ne vous a donc pas convaincue?

ISABELLE. — Non! Mon cœur sent que seul vous avez raison; cependant... l'anathème me fait peur!

BOUSSAGOL. — Je ne peux plus rien pour vous, mon enfant : le mauvais génie, le démon l'emporte. Mais retenez bien ma dernière injonction. Tant que votre époux vivra, vous ne pouvez être que la concubine d'un autre homme.

ISABELLE. — Oui! « Pereat! »

SALGAS. — « Pereat » n'est qu'un écho du Vatican! Pereat n'est pas un mot chrétien : ce n'est qu'un mot romain!

Rideau

PÉLADAN

(*A suivre*).

MASSENA EN HELVÉTIE

Désigné pour servir sur le Rhin, Massena avait quitté Paris le 21 septembre 1798. Il se rendait directement à Strasbourg. Placé sous les ordres du général Jourdan, qui commandait l'armée de Mayence, l'emploi qu'on lui avait confié, d'inspecter les troupes et de visiter les forteresses, ne lui convenait point. Après avoir fait, en Italie, de si glorieuses étapes, l' « Enfant chéri de la Victoire » réclamait instamment au Directoire une place à l'avant-garde, pour être en danger lorsque se livreraient les premiers combats.

Ses talents militaires lui donnaient des envieux. Sa brusquerie lui faisait quelques ennemis. Et l'intrigue qui mettait, au camp français, des frères d'armes aux prises, pouvait faire publier les accusations de vénalité qui avaient rendu, à Rome, la même année, sa position fâcheuse. Mais Scherer, ministre de la guerre, évitait au soldat de Rivoli des désagréments qui eussent pu l'affecter profondément, en lui confiant le commandement du corps d'observation placé en Helvétie ; troupe qui devait former, pendant quelques semaines, l'aile droite de l'armée de Jourdan.

Le corps d'Helvétie et l'armée de Mayence, agiraient toujours de concert. D'ailleurs, leurs manœuvres étaient réglées le 4 décembre, à Frieberg, entre Jourdan et Massena. Ebauche d'un plan qui différait peu de celui préparé par le Directoire, et déja fourni aux armées de Sambre et Rhin, en 1796. On augurait encore, lorsque la Russie, l'Autriche et l'Angleterre formaient une nouvelle coalition, des succès. Aveugle confiance des soldats à qui manquerait, sur la ligne du Danube, un Bonaparte, comme conducteur.

De Strasbourg, où il était rentré le 7 décembre, Massena partit le 8, se rendant à Zurich, par Huningue et Bâle. Le 11, il reçut dans la maison Reichberg, le général Schauembourg qui lui fit la remise des services. La conférence ouverte entre les deux généraux dura cinq heures. Massena, très clairvoyant, eut alors la vision de toutes les difficultés avec lesquelles il allait se trouver aux prises dès le lendemain. Ensuite, visitant les environs de Zurich, il indiqua au chef du génie, Marès, les moyens d'en faire, suivant l'instruction du Directoire, un camp retranché formidable. Comme l'état-major paraissait étonné de préparatifs indiquant un siège à soutenir, et l'offensive à abandonner, Massena déclarait :

— « Je ne songe qu'à mettre nos blessés et nos approvisionnements à l'abri. Imprudent serait le chef qui n'agirait pas de cette manière. Il faut avoir une base d'opérations, très solide, lorsqu'on se trouve dans un pays prêt aux soulèvements contre l'armée. Si nous sommes battus sur le Rhin, Zurich sera peut-être une autre Alésia. Comptez toujours que nous serons vainqueurs ; ou bien, mes camarades, nous périrons avec honneur s'il est nécessaire, dans l'adversité, de sacrifier notre vie pour assurer le salut de la République. »

Schauembourg l'avait parfaitement instruit de la conduite que tenaient les Suisses ; il lui avait aussi indiqué les mesures à prendre contre les plus turbulents.

Alors, l'armée française s'employait, quoique la saison fut très rigoureuse, à surveiller ou à contenir les partisans les plus actifs de l'Oligarchie. Des reconnaissances visitaient, chaque semaine, les villages des petits Cantons. On cantonnait un bataillon, dit de police, devant chaque ville. On avait, sur plusieurs points, enlevé aux cloches leurs battants, pour empêcher l'appel du tocsin de se faire entendre. Dans dix préfectures, la prédication des pasteurs dévoués à la noblesse est interdite. A tous les hommes, le passeport est imposé.

Mais les précautions même favorisaient les abus. A la suite des visites domiciliaires, les auxiliaires suisses, nouvellement enrôlés, mal nourris, se livraient souvent au pillage. Le paysan poussait des plaintes, réclamait des indemnités. Transformés en commissaires, les officiers français examinaient attentivement toute réclamation du citoyen qui se disait spolié.

Lorsque Massena eut établi, de Zurich à Lugano, la plus active surveillance, les émissaires des confédérés purent passer, néanmoins, à travers le réseau des troupes. Déguisés en colporteurs ou bien contrefaisant les mendiants, ils allaient réchauffer le zèle de leurs partisans et demander qu'on se préparât à massacrer, au mois de mars, l'envahisseur.

Le Directoire helvétique ne pouvait seconder utilement ses alliés. Nommé après la défection de Berne, « sous la pression des baïonnettes françaises » écrivait Mengaud, ambassadeur de France, ses membres se jalousaient. Les deux principaux, Ochs et Laharpe, apportaient chacun, au conseil, des projets divers, irréalisables. Un pamphlétaire écrivait : « La cour du roi Pétaud est chez nous ». Le peuple helvétique se montra hostile envers ces hommes d'Etat jusqu'à leur manquer parfois de respect. Dix journalistes les accusèrent de s'être vendus à la France. Impuissants à

rétablir les finances, ils se montrèrent un moment découragés.

Depuis un an, les Oligarches avaient drainé tout l'or mis en circulation. Ce métal s'entassait dans les cachettes de Saint Gall et de Constance. L'argent passait la frontière allemande, dans la poche du bourgeois qui émigrait. A défaut de numéraire, l'assignat devenait une valeur commerciale ayant cours forcé. Les faux assignats, fabriqués à Neufchâtel, étaient nombreux. Riche en 1797, d'une épargne lentement amassée, la Suisse était pauvre en 1799; si pauvre que, l'année suivante, les ravages de la guerre ayant laissé sur son sol les plus profondes empreintes, cent mille individus devaient tendre la main, sur les chemins. Et, en 1799, les emprunts forcés succédèrent, chaque semaine, aux emprunts forcés.

A la suite d'une convention passée entre les Directoires français et helvétique, la Suisse devait fournir à sa protectrice et alliée, 18.000 auxiliaires; troupes que l'ordonnateur en chef de l'armée républicaine croyait pouvoir nourrir et solder sans difficultés.

Ochs appelait sous les drapeaux des hommes qu'animait l'esprit libéral. Contre son attente, seuls, des affamés s'enrôlaient.

C'étaient, pour la plupart, des soldats imberbes que le poids du havre-sac écrasait; et une fois rassasiées, ces recrues désertaient, se cachaient dans les gorges. Pour les remplacer, on devait donner des primes très élevées ; et les nouvelles cohortes, composées d'hommes fatigués par l'âge, lassaient la patience de leurs instructeurs. Massena avait chargé Schauembourg, officier d'origine allemande, dont la sévérité était bien connue, de discipliner et d'embrigader ces auxiliaires, et il réussissait, au prix des plus grandes peines, à rendre présentables quelques bataillons qui devaient, dans la rude campagne de 1799, se distinguer à côté des soldats français.

Ces derniers étaient dignes de servir sous Massena, sauf un régiment indiscipliné. Ils avaient alors, en plus d'un courage à toute épreuve, le désir de se couvrir de gloire. Il disaient que ni la glace, ni la neige, ni les retranchements ne pourraient constituer des obstacles impossibles à traverser ou à emporter. Une noble émulation régnait parmi les généraux. Les autres officiers forceraient bientôt, sur le champ de bataille, l'admiration des Autrichiens.

L'armée d'Helvétie serait renforcée, au premier jour, de quelques demi-brigades qu'on allait tirer de la Hollande. Dubois-Crancé dénonçait les défauts de cette troupe, dans son inspection de mars. Néanmoins, Massena pourrait la contraindre à s'instruire et à observer la discipline. Dur pour lui-même, toujours infatigable, il exigeait que l'on suivît son exemple, dans les camps et

en expédition. Sans hésitation, il envoyait les lâches devant la cour martiale. Il se révélait, au début de la réorganisation militaire, comme un bon chef d'armée.

Le 11 décembre 1798, 36 bataillons et 16 escadrons tenaient garnison en Suisse ; 25.000 hommes environ. Et pour former une armée capable de défendre les territoires que l'Autriche allait tenter d'envahir, le Directoire français promettait de prendre, dans les 5e et 6e divisions militaires, 15.000 recrues. Au besoin, une division passerait dé l'armée de Mayence à l'armée d'Helvétie. Massena pourrait donc, puisqu'il aurait 50.000 combattants et 10.000 auxiliaires levés dans les cantons, ou barrer les défilés à l'est, ou garder le cours du Rhin au nord, ou prendre l'offensive pour entrer en Voralberg, en même temps que Jourdan s'avancerait rapidement le long du Danube.

Quand on rapporte à Massena quelle est la pénurie des subsistances, il s'alarme et se renseigne ; il voit que Ferrand, l'ordonnateur en chef, manque d'autorité et surtout d'initiative ; il apprend que la caisse de l'armée est vide ; il sait que les ressources du pays sont nulles. Or, dépouiller l'habitant de ses provisions, n'est-ce pas le condamner à mourir de faim ? Par un aussi rude hiver, la troupe ne peut plus compter sur les services de la compagnie Olry, dont les traites restent impayées. Si l'infanterie meurt de faim, la cavalerie est dans un état pitoyable, — excepté le 7e régiment de hussards. Tant de misères ne s'effaceront pas en un jour. L'avenir de cette armée est compromis : pas de drap en magasin pour habiller les conscrits attendus, pas de fusils pour les armer. Mais qu'a-t-on fait de l'argent saisi dans les caisses publiques ? à Berne, à Zurich, à Fribourg et à Soleure ? Il a passé en France, dit-on. Et l'argent d'une contribution de quinze millions frappée par le commissaire Lecarlier ? Les comptes sont embrouillés. Massena se plaint vivement au Directoire d'un état de choses aussi irrégulier.

Rapinat, un agioteur, remplissait alors les fonctions de commissaire civil. Déjà son nom le compromettait. Beau-frère de Rewbel, il jouait au proconsul. Que lui importe que l'armée fut pieds-nus et se trouvât sans vivres, pourvu qu'il put assurer son péculat. Tant d'argent, arraché violemment aux Suisses, passant par ses mains, disparut sans qu'on put en retrouver les traces. Après avoir dépouillé le trésor de Berne des vieilles pièces trouvées dans un caveau, il bravait les colères des administrateurs de la ville. Schauembourg, pourtant autoritaire, le craignait. Perrochel, le nouveau ministre de France, se disait son humble serviteur. Ochs et Laharpe s'employaient tous les jours à lui plaire. On le

voyait afficher l'outrecuidance qui distinguait, sous la Terreur, les pires jacobins. Installé princièrement à Berne, le commissaire civil refusait de quitter sa maison pour se rendre au quartier général de l'armée d'occupation, où il eût dû se trouver.

Soudain, Massena impose à Rapinat l'exécution de ses devoirs. Au premier refus éprouvé, le soldat malmène le civil. Celui-ci, craignant même un moment pour sa liberté, chercha dans Berne de puissants protecteurs. En le voyant rapetissé et craintif, on l'abandonne. Le voleur se défendit contre les accusations de péculat en criant lui-même : « Au voleur ! » Scène aristophanesque. Pourtant, le civil dut plier devant Massena, qui n'eut point peur, en cette occurrence, de s'aliéner quelques-uns des membres du Directoire. Enfin amendé, Rapinat dut exécuter toutes les instructions, — on pourrait dire les ordres — que lui faisait envoyer le général en chef, avec un empressement qui montrait assez ses craintes.

Cette question une fois réglée, il fallait préparer la marche des troupes. Massena traînait à sa suite un service topographique dirigé par l'adjudant-général Abancourt. Avec les subordonnés de ce dernier, l'état-major partageait les dangers des recherches. On marchait souvent jour et nuit, vers la frontière allemande, au milieu des populations hostiles, parfois dans les neiges qui couvraient les montagnes et rendaient difficile l'accès de plusieurs vallées. Du 15 décembre 1798 au 11 janvier 1799, 14 passages étaient explorés. Trois hommes dévoués aux Français avaient guidé partout les reconnaissances et demandé que des règlements sévères prévinssent tout espionnage, en permettant d'arrêter à la frontière helvétique, depuis Bâle jnsqu'à Bellinzona, toute personne qui paraîtrait suspecte. Même on allait ouvrir la correspondance privée qui passait de Suisse en Allemagne. Ces mesures suffisaient, croyait-on, à empêcher que ne fûssent indiqués à l'ennemi les mouvements de l'armée républicaine qui, du centre de l'Helvétie s'avançait pas à pas, sur la ligne du Rhin antérieur.

Massena lisait tous les bulletins que lui faisaient passer une douzaine d'émissaires, dont Bacher, — plénipotentiaire agréé de l'Autriche, pour assurer l'échange des prisonniers de guerre — était le chef, et qu'on trouvait tantôt à Augsbourg, tantôt à Rastadt, tantôt à Strasbourg. Débordé par le service, possédant une énergie surhumaine, le général en chef ne consacrait, chaque nuit, au repos, qu'une heure ou deux. Reille et Morin étaient ses secrétaires. Jost était l'espion qu'il chargeait des missions les plus délicates. Et les moindres faits ayant rapport au soulèvement des Suisses,

ou à la marche des Autrichiens, n'échappèrent point à l'attention toujours en éveil du prudent Niçois.

Un soir, il apprend que la ville de Zug prépare aux soldats français des vêpres siciliennes. Aussitot, il monte à cheval, et avec deux officiers pour le guider, il galope à travers la forêt de Sihwald. Au point du jour il se fait annoncer chez le chef de la révolte. Se croyant trahi, le chef de la conjuration tombe aux pieds du général qui, feignant d'ignorer une conduite qu'on punissait alors de la mort, conférait à cet ennemi des Français, un grade très élevé dans la garde nationale; faveur qui va discréditer le chef aux yeux des conjurés. Par cette habile manœuvre, tout soulèvement est prévenu.

Des inspections obligent Massena à séjourner dans Lucerne, le 31 décembre 1798. Pendant le mois de janvier 1799, il visite toute la ligne du Rhin, de Constance au Zollbrücke, près de Coire, reconnaît les gués et marque l'emplacement des batteries à élever pour arrêter les Autrichiens qui tenteraient de franchir le fleuve.

Massena rentrait à Zurich, lorsque Lavater, écrivant au roi d'Angleterre, puis à l'empereur de Russie, sollicitait très humblement ces princes de prendre « sa malheureuse patrie sous leur protection ». Mais le courrier chargé de porter les lettres fut arrêté à Winterthur. Le général en chef, bientôt informé, demandait une audience au célèbre prédicateur. Ne l'ayant point obtenue, il se rendait seul au presbytère de Peter-Platz, et trouvait, dans une sorte d'oratoire sommairement meublé, un homme âgé de 60 ans, qui portait l'austérité sur sa figure et dans ses vêtements. Après l'avoir prévenu qu'à la République française seulement il devait porter ses réclamations, il lui annonçait que, faute de se conformer, désormais, aux lois en vigueur, on le traiterait en conspirateur dangereux. A ce moment, Lavater ne voulut prendre aucun engagement et s'exposa, plus tard, aux représailles des Républicains.

Toutefois, si la sûreté de l'armée d'occupation exigeait que, en février 1799, les libertés des citoyens fussent restreintes. toujours le général en chef s'éleva contre des mesures vexatoires et inutiles. A l'ordre du jour, chaque semaine, on mettait le respect des personnes tranquilles et de leurs propriétés. Contre quiconque méprisait les ordres donnés, les cours martiales sévissaient avec rigueur. En fait de condescendance, on allait même jusqu'à respecter les maisons des émigrés, pourtant indiquées comme logements à l'usage des troupes. Les officiers français tenaient à vivre en

parfait accord avec les autorités civiles helvétiques, souvent partiales envers nous.

Ce fut à ce moment que Jourdan, homme autoritaire depuis qu'il avait commandé la célèbre armée de Sambre-et-Meuse, jaloux de cette gloire qu'avaient acquis les soldats d'Italie, voulut contraindre Massena à lui rendre compte, chaque jour, de sa conduite. Prétention que repoussa vivement le héros de Lodi. Il s'ensuivit d'abord des froissements, puis une rupture entre les deux états-majors. Mais l'intervention du Directoire fut utile, jusqu'à réconcilier les deux généraux qui, prompts à oublier leurs griefs, se réunirent pour examiner un projet d'offensive à laquelle trois armées prendraient part.

. . . .

Depuis deux ans, l'Autriche se préparait à la guerre. Elle voulait retrouver son prestige militaire d'autrefois et reprendre les provinces perdues en 1797. En février, malgré un hiver rigoureux, déjà 120.000 hommes couvraient la Souabe ; troupe commandée par l'archiduc Charles, le plus habile général que François II, empereur d'Allemagne, put opposer aux généraux français ; troupe qui pouvait s'élancer, au premier signal parti de Vienne, dans le Margraviat de Bade, franchir le Rhin et envahir l'Helvétie après avoir renforcé le corps d'occupation des Grisons.

Prêts à seconder les efforts de la première armée allemande, les 47.000 soldats qui obéissaient, dans le Tyrol, au lieutenant-général comte Bellegarde, gardaient tout le pays situé entre le lac de Garde et l'Inn, surveillaient vers l'Italie le couloir alpestre devant servir à Dessolle de chemin d'invasion ; ils tendaient ainsi la main, de leur gauche, à M. de Kray, qui échelonnait, derrière l'Adige, de Roveredo à Legnago, 75.000 hommes. Un premier corps russe, fort de 25.000 combattants, marchait vers l'Italie, où il devait rejoindre de Kray.

A ces 270.000 hommes, auxquels ne feraient défaut ni les vivres, ni les munitions, ni l'or, car l'Angleterre ouvrait un grand crédit aux coalisés, un Directoire manquant à la fois d'autorité et d'argent ne pouvait opposer que des contingents très réduits ; il se jetait dans l'aventure en ordonnant à Jourdan et à Massena d'attaquer, sans leur fournir d'autre plan que des indications assez vagues.

La fougue de Massena pouvait renverser tous les obstacles, croyait-on à Paris. Un des conseillers du Directoire, Bernadotte, général que la présomption aveuglait, voyait le Voralberg et le haut Tyrol entièrement ouverts, la Bavière soulevée contre l'Au-

triche ; à l'endroit où l'ennemi avait posté dix soldats, ils n'en voyait qu'un ; il montrait les diversions à tenter pour appuyer les premières opérations de l'armée d'Helvétie.

Commandant lui-même, à l'extrême gauche, une partie de l'armée de Mayence, sa troupe devait s'avancer rapidement dans le Palatinat. Jourdan, qui se trouvait à Strasbourg, en expectative, ferait défiler 30 demi-brigades sur les ponts de Kehl et de Bâle, surprendrait les passages ouverts dans la Forêt-Noire et menacerait le centre de l'armée du prince Charles pendant que Massena attaquerait le pays des Grisons, si Auffenberg ne l'évacuait pas à la première sommation.

S'étant rendus maîtres du massif de la Forêt-Noire, Bernadotte et Jourdan attendaient, le 1er à Willengen, sur la Bugach, le 2e à Blomberg, sur le Wutach, le résultat des opérations de l'armée d'Helvétie. Coire étant prise et le Voralberg envahi, Massena ne s'avancerait sur l'Inn qu'au moment où l'armée de Mayence, en marche vers Lindau, paraîtrait à la hauteur de Stokach.

L'Armée d'Italie allait se rassembler derrière l'Oglio, sur une ligne allant de Peschiera jusqu'à Mantoue; elle était suffisamment préparée à faire une guerre offensive, par Joubert qui l'abandonnait au moment de combattre. Scherer, son nouveau chef, que la confiance aveuglait, projetait de rejeter les troupes obéissant à de Kray, sur Trévise, du premier élan des troupes. De plus, il détacherait une division de sa gauche qui irait renforcer la droite du général Massena et au besoin envahirait la Valteline ou menacerait, sur le Rhin antérieur, le territoire des Ligues Grises.

Seule, la position défensive de Massena était forte. Et, entre tous les chefs d'armée qu'employait la République, il avait, pour attaquer, une grande audace, pour juger, un coup d'œil extraordinaire, pour manœuvrer, une prudence extrême, qualités lui donnant la confiance entière des soldats qu'il conduisait. Il n'était point homme à accepter un plan, fût-il de Carnot, sans l'avoir discuté. Jourdan, Scherer et Bernadotte n'avaient pas, à ses yeux, les talents nécessaires, pour conduire leurs armées jusqu'à Vienne ; et mal soutenu il ne pourrait s'aventurer trop loin. D'ailleurs, la conquête des Grisons l'occuperait 8 ou 15 jours au bord du Rhin ; et qui sait, l'attitude des oligarches le forcerait peut-être à marquer le pas entre Constance et Coire ?

Et si, pendant qu'il manœuvrerait vers l'est, Jourdan subissait un échec, était forcé de se replier sur Bâle devant les forces considérables dont disposait l'archiduc Charles, posté, en mars, derrière le Lech, la gauche de l'armée d'Helvétie se trouverait découverte

tout à coup, et par une audacieuse chevauchée, l'ennemi, disposant d'une cavalerie nombreuse et très mobile, pouvait essayer ou de détruire ce corps ou de le prendre.

Qu'autrement, Jourdan puisse marcher, sans coup férir, dans la vallée du Danube, Massena se trouverait de beaucoup trop faible, numériquement, pour enlever à l'ennemi le poste important de Brégenz ; trop faible aussi pour le garnir d'un gros contingent de troupes si Hotze commettait l'imprudence de l'abandonner. Les mêmes raisons l'empêcheraient d'établir des camps volants dans les hautes vallées de l'Iller et du Lech. Or, se trouvant sans base de soutien, sans approvisionnements, Massena ne pourrait aller, sans courir les plus grands dangers, jusqu'à Insprück, ville fortifiée capitale du Tyrol allemand.

Qu'au sud, Scherer soit battu ; que, pressé par le nombre, il reculât derrière le Tessin, puis derrière l'Adda, alors, fatalement, la droite de l'armée d'Helvétie se trouve en l'air, au pied et au sud du Gothard. Une rude attaque des Autrichiens victorieux peut la rejeter dans les défilés de la Reuss ou de l'Aar ; on peut même enlever cette division si Scherer, abandonnant la rive gauche du Pô, fait rétrograder sa troupe, à travers l'Apennin, vers Gênes.

Mais que Scherer aille, par une chance inespérée de Massena, repousser le général de Kray et le suivre sur la route des Alpes Carniques, — route que Bonaparte avait déjà prise en 1797, — ses troupes s'éloigneront tant de l'armée d'Helvétie que Bellegarde pourra déboucher du Tyrol, en 24 heures, sur son flanc droit et tenter de l'entamer.

Telles étaient les considérations que Massena sut peser avec raison. Il ne cacha point, à son état-major, ses appréhensions. Les officiers lui promirent de le seconder, chacun dans la mesure de ses forces, dans les épreuves qui allaient commencer. Avec le concours de ces soldats d'élite, le général en chef va couvrir les frontières de la France, après avoir poussé une pointe hardie en pays Grison.

Mais il ne suivra point, à la lettre, les instructions du Directoire ordonnant qu'on se portât directement sur Coire. Sa stratégie lui dicte une autre manœuvre. Emporter, comme entrée en campagne, les redoutes de Luciesteig — forteresse imprenable, disait le général autrichien Auffenberg — montrera à l'ennemi quelle est l'audace des Français, électrisera une armée en partie composée de jeunes soldats et, de Luciesteig à Coire, le chemin sera vite parcouru, au pas de charge.

Edouard GACHOT

LE CONCLAVE

ET LE NOUVEAU PAPE

Pie X n'a pas encore parlé. Que pense-t-il ? Que veut-il ? Quelle sera sa politique ? Nul ne le sait. Et c'est là sa force. Il est trop habile pour renoncer de si tôt aux avantages de son silence. Mais ce que nous savons de lui et de son caractère nous permet de prévoir les tendances du futur pontificat.

La question intéresse avant tout la France et l'Italie. Mais les autres pays, catholiques ou non, ont leurs motifs pour suivre attentivement ce qui se passe au Vatican. Aussi les voyons-nous rivaliser d'efforts pour y faire triompher leur influence. Jamais peut-être les Cardinaux réunis en Conclave n'ont été plus entourés, plus sollicités, plus surveillés qu'en 1903. Les cinq Conclaves du XIXe siècle, en 1800, en 1823, en 1830, en 1846 et en 1878 avaient déjà soulevé de vives compétitions. Mais, aujourd'hui plus qu'alors, la lutte a été vive, tant le choix paraissait important, au point de vue politique.

On peut dire sans paradoxe que l'élection d'un pape est un fait sans portée religieuse. Car tous les candidats à la tiare sont également catholiques, et de la même façon. Mais, dans le domaine politique chaque cardinal a ses préférences et ses aspirations. Et c'est cela que chaque puissance cherche à accaparer à son profit. Nos diplomates et nos hommes d'État les moins négligeables l'ont ainsi compris, depuis Napoléon, Chateaubriand et Guizot, jusqu'à Jules Ferry et Gambetta. Il faut savoir gré à M. Delcassé d'avoir continué la tradition et d'avoir estimé que la France ne devait pas être absente du Conclave de 1903.

Nous devions avoir notre candidat à la succession de Léon XIII. Nous l'avons eu. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'a pas été élu. Pourquoi ? Le moment est peut-être venu de le dire.

Certes, la haute valeur, intellectuelle et morale, du Cardinal

Rampolla n'est point en cause. Ceux qui pouvaient avoir encore des doutes sur sa supériorité n'en sauraient garder après le Conclave. Jamais prince de l'Eglise n'apporta dans les compétitions où il se trouva mêlé, plus de sérénité, plus de grandeur d'âme. Pendant que ses rivaux s'agitaient, il resta calme, comme indifférent et étranger à ce qui se passait autour de lui. Nul ne le vit cherchant des voix, quémandant des concours. Pendant que les Agliardi, les Satolli, les Capecelatro, les deux Vannutelli, et d'autres, menaient leur campagne électorale, le cardinal Rampolla s'enfermait dans un silence religieux, dans une attitude d'ascète énigmatique. En un couloir désert, il lisait son bréviaire, toujours seul, dans une solitude redoutable, comme une sorte de Richelieu, trop fier pour se mêler aux petitesses des compromissions. Il avait nommé cardinaux la plupart de ces électeurs qui maintenant intriguaient contre lui. Il les avait vus, pendant de longues années, ramper à ses pieds. Il ne voulut pas reprendre leurs suffrages par des sourires, des promesses ou des poignées de main. Il vit leur abandon, le jugea, et parut ne pas le comprendre.

Un conclaviste, qui a suivi d'un œil attentif les moindres mouvements de ces quatre journées, m'en résumait ainsi la psychologie.

— J'ai vu là quelques prêtres pieux, plusieurs prélats intelligents, beaucoup d'intrigants, et en réalité... *un seul homme*.

— Et cet homme ?...

— C'était Rampolla.

Au fond, chacun en convient, *après ;* et chacun en aurait convenu *avant* et *pendant* le Conclave. Ses ennemis ne l'auraient pas vaincu, si ses amis n'avaient commencé par le perdre. *La candidature du cardinal Rampolla a été tuée par l'intempérance des amitiés françaises.*

Nous avions certes mille raisons de désirer l'élection de cet homme qui avait été pour la République un ami sûr, loyal et constant. Mais personne ne devait soupçonner nos calculs ni connaître nos efforts.

Il fallait être aveugle pour ne pas voir que tout candidat français était vaincu d'avance. Nous disposions de 7 voix seulement dans un comité de 62 électeurs, où les Italiens n'étaient pas moins de 39. La prudence la plus élémentaire ordonnait d'égarer toute conjecture sur nos vrais sentiments. Nos préférences devaient être cachées avec soin, pour se traduire avec fruit. Or, nous avons pris un plaisir naïf à le dire. Notre diplomatie a étalé avec complaisance la satisfaction que la République eût éprouvée à voir élire son candidat. Nos cardinaux, qui connaissent mal le terrain glis-

sant de Rome, où quelques-uns s'aventuraient pour la première fois, ont fait preuve de la même imprévoyance. Et celui d'entre eux qui habite Rome, loin de leur prêcher la réserve, a été le premier à leur donner l'exemple de la vivacité. C'est ainsi que, par notre faute, la plateforme électorale du Conclave de 1903 a été : *Italiens contre Français*.

Les Italiens ont beau être, ou paraître, divisés sur la question des rapports entre le Pape et le Roi, au fond, tous ou presque tous désirent une détente, un mouvement de réciproque sympathie, d'où sortira un jour la grande réconciliation. Il faut étrangement méconnaître l'Italie actuelle pour nourrir là-dessus les moindres illusions.

En outre, les Italiens voient d'un mauvais œil la prédominance des influences ou des sympathies étrangères, au Vatican, Léon XIII leur parut toujours un pape trop Français.

Or, le cardinal Rampolla symbolisait la politique trop intransigeante vis-à-vis du gouvernement italien et trop amicale vis-à-vis du gouvernement français. Il n'en fallait pas davantage pour lui valoir l'hostilité secrète de quelques cardinaux et l'animosité ouverte du peuple italien. Quand on sut que les Français voulaient imposer ce pape, les ressentiments populaires devinrent encore plus ardents. La question était devenue une sorte de point d'honneur, une affaire de dignité nationale. Les sympathies pour la France, qui étaient devenues si vives en Italie, surtout après le récent voyage de M. Chaumié, avaient en quelques jours fait place à une véritable rancune ; je n'oublierai jamais l'air de défi avec lequel un jeune prélat me disait, au bureau du télégraphe où nous expédiions tous deux des dépêches, après l'élection :

— Eh bien! *votre* candidat est battu !

C'était inutile d'entrer dans des explications. L'opinion était faite et bien faite, dans l'esprit de tous : Les Français étaient battus. Et la malignité publique s'est amusée le soir, à constater que l'église française de Rome, St-Louis, n'était pas illuminée.



Dès l'ouverture du scrutin la situation fut assez nette. On vit se dessiner quatre courants : Les Français avec Rampolla ; les Allemands avec Gotti ; les Italiens avec Vannutelli-Capecelatro-di Pietrò, etc., et enfin les *transactionnistes*, avec Sarto ; ce parti était le moindre ; mais ses 5 voix devaient se grossir de toutes celles qui allaient se détacher successivement des autres groupes battus.

Voici d'ailleurs le résultat des divers scrutins. Le secret légendaire des conclaves a été forcé, comme tant d'autres, par le reportage moderne.

LE CONCLAVE DE 1903

Cardinaux votants : 62. — Majorité requise pour l'élection : 42 voix

ONT OBTENU :

CARDINAUX	1er JOUR (Samedi 1er Août)		2e JOUR (Dimanche 2 Août)		3e JOUR (Lundi 3 Août)		4e JOUR (Mardi 4 Août)	
	1er Scrutin (Matin)	2e Scrutin (Soir)	3e Scrutin (Matin)	4e Scrutin (Soir)	5e Scrutin (Matin)	6e Scrutin (Soir)	7e Scrutin (Matin)	
Rampolla	25	29	29	30	24	16	10	
Gotti	16	16	9	3	6	7	2	
Sarto	5	10	21	24	27	35	50	Electus
Vannutelli Ser.	4	1	—	—	—	—	—	
Oreglia	2	—	1	2	1	2	—	
Capecelatro	2	2	1	1	1	1	—	
Di Pietro	2	—	1	2	1	—	—	
Agliardi	1	—	—	—	—	—	—	
Ferrata	1	—	—	—	—	—	—	
Richelmy	1	3	—	—	—	—	—	
Portanova	1	—	—	—	—	—	—	
Cassetta	1	—	—	—	—	—	—	
Segna	1	1	—	—	—	—	—	
Prisco	—	—	—	—	1	—	—	
Bulletins blancs	—	—	—	—	1	1	—	
Total des voix	62	62	62	62	62	62	62	

Les 25 voix initiales du cardinal Rampolla se décomposaient de la façon suivante : 7 cardinaux français.
5 — espagnols.
11 — italiens.
1 cardinal portugais.
1 — irlandais.

Les 11 Italiens étaient restés, *non à cause de, mais malgré nous.* Notre amitié n'avait pu détourner les suffrages de ces 11 adversaires résolus de la *réconciliation* avec le Quirinal. Quant aux 5 Espagnols, ils avaient, mieux encore que les Français, des raisons de soutenir l'ancien nonce à Madrid, l'auteur ou l'inspirateur de la fameuse lettre au cardinal Jacobini, qui aida la branche cadette

d'Espagne à se faire reconnaître des Evêques récalcitrants : leurs cinq voix étaient si bien acquises qu'elles devaient persister jusqu'au bout. Dans les 10 suffrages obtenus encore par le cardinal Rampolla, au 7e et dernier scrutin, il y en eut 5 des Espagnols, qui refusèrent de voter pour le cardinal Sarto, ami personnel de Don Carlos.

En réalité, l'amitié française avait enlevé au cardinal Rampolla la moitié de ses partisans italiens. S'il avait gardé ses 22 ou 23 voix italiennes, qu'il avait, paraît-il, suivant de minutieux pointages, il arrivait, avec les 14 des étrangers, à un total de 36 ou 37 suffrages, dès le premier tour. Il eût été élu au second, certainement. Cela, avec une majorité d'autant plus imposante que certains défaillants auraient tenu à se faire aussitôt pardonner leur défaillance.

*
* *

L'intervention de l'Autriche a-t-elle modifié le résultat ? Nous ne le croyons pas. Elle n'a pu que faire du bien au cardinal Rampolla. Et certes, s'il avait eu d'autres patrons, le Sacré Collège eût fait de son élection immédiate une question de dignité. Car, là encore, le cardinal fut vraiment admirable.

L'archevêque de Cracovie venait de notifier le *veto* de son gouvernement. Les cardinaux se regardaient ; ils regardaient surtout Rampolla. Qu'allait dire celui qui, jusque là, n'avait rien dit ? Le cardinal Mathieu a noté le texte même de sa réponse. La voici telle quelle fut, pour ainsi dire, sténographiée. « *Doleo, Eminentissimi fratres, quod tale et tantum vulnus inflictum sit dignitati et libertati Sacri Collegii, præsertim a potestate laïca. Quoad meam humilem et vilem personam, nihil gratius, nihil jucundius, nihil honorabilius contingere poterat* ».

« Je déplore, Eminences, mes frères, qu'une telle, qu'une si profonde blessure ait été portée à la dignité et à la liberté du Sacré Collège, surtout de la part d'une puissance laïque. Mais pour ce qui concerne ma très humble personne, je déclare que rien ne pouvait arriver qui me causât plus de joie ni me fît plus d'honneur ».

Et, ce disant, il laissa tomber un regard insoutenable sur le Polonais, qui parut comprendre alors seulement la honte de sa mission. Digne et fier jusqu'au bout, le cardinal Rampolla dédaigna d'en dire plus. Quelques voix de patriotes indignés — celle du cardinal Oreglia, entre autres — s'obstinèrent à la soutenir. Mais il donna lui-même le conseil de la soumission. Il

vota simplement pour le cardinal Sarto. Et rien, dans son attitude, ne trahit le secret de cette âme de cristal.

Restait une dernière circonstance qui devait surtout nous le faire connaître : c'est la première rencontre publique avec le pape, le jour du couronnement. Il se trouvait, en effet, par une de ces ironies que le hasard seul amène, qu'au cardinal Rampolla, archiprêtre de l'église, il appartenait de recevoir Pie X, à l'entrée de la Basilique. J'étais là ; j'ai assisté à cette scène.

Quand le souverain pontife fut monté sur son trône, quand tous les prélats, tous les chanoines et tous les dignitaires eurent pris leur rang, Rampolla s'avança devant le vainqueur ; tous les yeux étaient fixés sur lui. Ses ennemis surtout — il en a d'implacables, comme tous les hommes de sa taille — l'examinaient avec curiosité, avides de lire dans ses yeux l'impression d'une souffrance. Mais, là, comme au conclave, le sphynx garda son secret. Le cardinal s'inclina profondément devant le Pontife, plus pâle que lui. Il lui adressa, en un langage très élevé, ses vœux sincères pour la gloire de son pontificat, et nul ne put dire qu'il eût surpris dans sa voix, dans son attitude ou dans son geste, la trace visible d'aucune émotion.

Pour retrouver, dans l'histoire des Papes, un exemple pareil, il faudrait remonter au Conclave de 1823, où Consalvi — le Rampolla d'alors, — vit triompher malgré lui la candidature de Léon XII (sur une intervention de l'Autriche, tout comme en 1903). Par un singulier retour des mêmes analogies, Consalvi se trouva, à Saint-Pierre, le jour du couronnement, dans la même attitude que le cardinal Rampolla, 80 ans plus tard.

Le Cardinal Wisemam assistait à cette scène. Il l'a racontée avec une émotion qui a fait vibrer son cœur et sa plume.

« L'ancien ministre, dit-il, maintenant simple cardinal, calme, digne et pieux, étranger aux soucis de la vie publique, oublieux du monde dans lequel il avait vécu, et ne pensant aucunement aux mille regards fixés sur lui, s'avança d'un pas assuré et ferme, avec une aisance pleine de dignité... Mais le Pape lui-même défiait l'œil le plus pénétrant de trouver dans le sien une lueur de sentiment humain. Une profonde dévotion l'absorbait et répandait de l'éclat sur sa pâle figure. Au milieu de la pompe qui l'entourait, il était évident que son esprit n'avait le sentiment que d'une seule et unique présence. Seul avec son Dieu, il reçut la coupe de l'amour sacré. Consalvi et lui se rencontrèrent dans le baiser de paix. Le serviteur aussi prit part, comme le rite le prescrit, à la même communion que le maître. »

Cette page semble écrite d'hier, pour faire revivre la rencontre dont j'ai été témoin, à Saint-Pierre, le 9 août 1903, entre le Cardinal Rampolla et le Pape Pie X.



Le Cardinal Sarto a donc été élu d'une coalition dans laquelle sont entrés des éléments très divers et qui a fini par réunir la presque unanimité du Conclave. Il a eu le mérite rare de n'avoir été mêlé à aucune affaire politique et de n'avoir pas d'amis compromettants. Egalement étranger aux Français et aux Allemands, il a pu mettre d'accord les partisans de Gotti et de Rampolla. Eloigné de Rome, il avait ignoré les coteries qui s'agitent autour du Vatican. Tout cela a été fort bien pour être élu. Mais maintenant ? Il va falloir se prononcer. Que fera-t-il ? Que sera-t-il ? C'est la question que chacun se pose et à laquelle chacun répond suivant ses préférences.

Tout ce qu'on peut dire d'avance, c'est que Pie X sera très habile. Il a montré jusqu'ici un esprit politique de premier ordre. On l'a justement surnommé le plus transigeant des intransigeants, le plus conciliant des irréconciliables. C'est en effet un opportuniste très subtil, qui a trouvé le moyen de plaire au Quirinal sans déplaire au Vatican, d'être *persona grata* auprès de Léon XIII et *persona gratissima* auprès des rois Humbert et Victor Emmanuel. Comme tous les prélats issus du peuple, il a des aspirations populaires vers l'unité morale de la nation. Il a donc l'âme gagnée de la politique de la réconciliation. Là dessus, tous les témoignages sont concordants. Et les Français n'ont aucun intérêt à ignorer la vérité. Jeune prêtre, l'abbé Sarto fut un patriote ardent. Et l'on a rappelé à ce sujet des souvenirs très significatifs, qui nous révèlent ses enthousiasmes de 1859 contre l'Autriche. Evêque de Mantoue et Patriarche de Venise, il ne cacha pas ses sentiments d'Italien *irrédentiste*. De sorte que l'Autriche, en s'opposant à l'élection de Rampolla, pourrait bien avoir coupé les verges pour se faire battre.

On a rappelé les relations particulièrement courtoises et cordiales du prélat avec la famille de Savoie. A la mort du Roi Humbert, le Patriarche de Venise adressa à son clergé une lettre pastorale, vibrante de loyalisme, où il exprimait les sentiments « de la nation entière pour la personne auguste de son Roi ». En toute circonstance ces sentiments d'Italien se sont traduits avec éloquence. Il est d'un coin de terre où le patriotisme est particulièrement vif. Et, quand, à son frère, modeste employé des postes,

ancien facteur rural, qui est resté là-bas, *au pays*, on a annoncé l'invraisemblable nouvelle :

— Comment ! Beppo est Pape ! s'est-il écrié. Espérons qu'il donnera enfin à notre patrie la seule chose qui lui manque. Voyez-vous, nous faisons ici chaque jour une seule prière à Dieu : « Seigneur amène la paix entre l'Italie et le Vatican !... J'irais volontiers pieds nus jusqu'à Rome, si je savais que ce fût enfin chose faite.

Cette explosion de sentiments populaires est au fond du cœur de tous les paysans italiens. Or, Pie X a gardé l'âme de ses origines.

Est-ce à dire que la réconciliation aille se faire immédiatement entre le Quirinal et le Vatican ? Ce serait une étrange naïveté que de le croire. Une des forces de la cour romaine, c'est la lenteur de ses évolutions. Nous sommes encore trop près des événements qui ont amené la rupture. Il ne saurait être question de passer l'éponge sur la spoliation. Mais il faut s'attendre à voir s'accentuer la politique de la courtoisie réciproque, au-dedans, et de la cordialité au-dehors.

On a attribué une importance excessive au fait que le nouveau Pape n'a pas béni le peuple de Rome du côté de la place, mais du côté de l'église. En réalité, le Pontife, quel qu'il fût, ne pouvait faire autrement. Les transitions brusques ne sauraient convenir à la Papauté. Et puis, le jour où les Papes feront une pareille avance au Gouvernement, ils obtiendront de lui des compensations appréciables. Pie X est trop habile pour avoir donné *gratis* une semblable bénédiction. Toutefois, il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir qu'il y a déjà une sérieuse détente. La réconciliation n'est pas encore faite. Mais elle se fera inévitablement. Car des deux côtés on la désire. Le Pape et le Roi sont brouillés ; mais la dignité seule les empêche de se jeter dans les bras l'un de l'autre. En attendant, ils se sont déjà tendu la main.

Il faut donc prévoir, dans un avenir très rapproché, l'union loyale du Vatican et du Quirinal, hors de l'Italie. En d'autres termes, la cour romaine favorisera discrètement la protection italienne sur les établissements italiens en Orient et ailleurs. L'entente, ainsi établie, s'étendra peu à peu, jusqu'à la complète réconciliation. Pie X achèvera-t-il l'œuvre ? Peut-être non ; mais il y travaillera activement.

Au lieu de s'attarder dans de stériles regrets, la France ferait mieux d'en prendre son parti. Notre prestige, en Orient et dans le monde, ne saurait dépendre d'une prolongation précaire de ce fameux protectorat exclusif, qui ne répond plus à la situation

politique de l'Europe actuelle, et qui cause à la République plus de tort que de profit. Il dépend de notre diplomatie de faire que cette transition s'opère sans secousse, et qu'elle vienne de nous, au lieu de paraître dirigée contre nous. L'indication de cette évolution presque fatale, sera probablement le grand acte politique du nouveau pontificat.

D'autres réformes s'imposent aussi. Pie X ne semble pas l'ignorer. On lui prête même un joli calembour à ce sujet :

— Il y a beaucoup de décousu dans l'Eglise ; mais je suis tailleur (*Sarto*) ; je saurai recoudre.

Le pourra-t-il ? C'est une autre affaire. Parmi les réformes les plus urgentes, il y a, de l'avis de tous les catholiques sans parti-pris, la réorganisation de l'Eglise, en Italie même, et surtout le remaniement des paroisses et des diocèses de la péninsule. C'est une œuvre dont la nécessité s'impose. En effet, le monde catholique tout entier compte en tout 942 diocèses (archevêchés ou évêchés). Or, l'Italie seule a autant d'archevêchés et d'évêchés que le reste de l'Europe entière. Un peu de statistique met en évidence cette étrange disproportion :

L'Autriche-Hongrie,	28.000.000	de catholiques	a 12	archevêchés	et 46	évêchés,
La Belgique,	5.000.000	—	a 1	—	5	—
La France,	36.000.000	—	a 17	—	67	—
L'Allemagne,	17.000.000	—	a 5	—	21	—
L'Angleterre,	2.000.000	—	a 1	—	14	—
L'Irlande,	4.000.000	—	a 4	—	25	—
L'Ecosse,	350.000	—	a 1	—	4	—
La Hollande,	1.439.137	—	a 1	—	4	—
Le Portugal,	5.000.000	—	a 3	—	8	—
La Russie et la Pologne,	9.000.000	—	a 2	—	13	—
L'Espagne,	17.000.000	—	a 9	—	45	—
La Suisse,	1.160.782	—	a 0	—	5	—

Nous trouvons donc en Europe — l'Italie exceptée — 125 millions de catholiques ayant 56 archevêchés et 257 évêchés. Or, l'Italie seule, avec ses 29 millions de catholiques, n'a pas moins de 49 archevêchés et de 226 évêchés.

A eux seuls, les évêques italiens forment les deux cinquièmes de l'épiscopat du monde entier. C'est ce qui a le don, paraît-il, d'exaspérer le cardinal Gibbons. Le nouveau Pape n'est pas insensible, dit-on, à cet illogisme. Pourra-t-il le faire cesser ? C'est douteux. Car le monde de la Curie, ce monde qui vit et se meut autour du Vatican, redoute une réforme qui lui enlèverait une part de sa prépondérance et de ses bénéfices. Il y a là un engrenage redouta-

ble et subtil qui tient le Pape véritablement esclave de ce système suranné. Ce n'est pas sans raison qu'on dit le souverain pontife prisonnier. Mais ses vrais geôliers ne sont peut-être pas les Italiens du gouvernement. Ce sont ceux de la Curie, qui ont tout à perdre, dans le cas d'une bonne réforme. De ce côté, Pie X ne sera pas plus libre que ses prédécesseurs ne l'ont été. C'est de là que viendront les principales résistances. Il lui faudra toute sa ténacité pour les vaincre.

En ce qui concerne la France, le nouveau Pape continuera certainement la politique de son prédécesseur. Il sait que toute maladresse compromettrait le Concordat. Or, il tient au Concordat. Il l'a déclaré dès le premier jour. Et il l'a redit au duc de Rochemaure, l'un des premiers français qu'il ait reçus. « Le Concordat est ce qu'il y a de mieux, aussi bien dans l'intérêt de l'Eglise que dans l'intérêt de la France. »

***

Et maintenant faut-il parler de l'homme ?

Le nouveau Pape est fils, petit-fils, arrière-petit-fils de simples paysans. De cela, il ne rougit pas ; il en prend gloire. Et il a raison.

Son grand-père, mort en 1840, à l'âge de 80 ans, était agent communal, sorte de garde champêtre, de son village. Son père eut beaucoup de mal à élever une famille de huit enfants, dont six filles. Le futur Pape était l'aîné. Son seul frère est collecteur postal dans un faubourg de Mantoue, après avoir été longtemps facteur rural. Il a des enfants et des petits-enfants. Aucun n'est sorti de la classe des modestes travailleurs. De ses sœurs, trois sont restées filles et ont vécu avec lui, le suivant dans ses humbles cures du début, où l'on avait de la peine à vivre, puis à l'évêché de Mantoue et enfin à l'archevêché de Venise. Trois sont mariées ; l'une, l'aînée, au village natal, où son mari est aubergiste, avec une famille de neuf enfants et autant de petits-enfants. Une autre a épousé un tailleur, à Salzano, l'un des bourgs où le futur Pape fut curé. Dans ce même village, la troisième a épousé le sacristain. On dit que ce fut le grand frère qui choisit lui-même ces maris pour elles. Et il n'a jamais cessé d'entretenir avec eux les rapports les plus étroits, les plus affectueux. Le jour du couronnement, à Saint-Pierre, une place d'honneur fut réservée au beau-frère du Pape, l'aubergiste, qui vit se dérouler devant ses yeux la vision hallucinante de ce frère enveloppé d'or, et porté sur un trône

éblouissant au milieu d'une foule prosternée. Il parait d'ailleurs qu'il garda tout son calme. Sa seule préoccupation était de ne pas manquer le train du soir, pour revenir le plus tôt possible à ses affaires.

Quant aux trois vieilles filles, elles sont restées à Venise, où elles faisaient la cuisine du Patriarche. Toutes ces choses, répandues dans le public par la voix de la presse, ont, dès le premier jour, assuré à Pie X les sympathies des foules. Un petit incident a porté à son comble sa popularité chez les humbles. Quelques jours après l'élection, comme un sculpteur modelait son buste, l'artiste désira savoir l'heure, pour abréger la pose et ne pas fatiguer son auguste client.

— Quelle heure est-il ? demanda-t-il à son camarade.

Celui-ci n'avait pas de montre. Alors le Pape dit avec bonhomie :

— Vous voulez savoir l'heure ? Je vais vous la dire.

Et, d'un geste bon enfant, il sortit de sa soutane blanche frangée d'or, une vieille montre de nickel pendue au bout d'un cordon de quatre sous.

Cet *oignon* est devenu légendaire. Il a eu un effet magique sur le peuple. On en parlera longtemps dans toutes les chaumières d'Italie.

— C'est *notre Pape,* disent les bonnes petites gens.

Et un vague instinct les pousse vers cet enfant du peuple qui a gardé dans les grandeurs ses modestes habitudes... et sa montre de nickel.

Les chambellans s'en offusquent. Les prélats se scandalisent, ces prélats de Rome, qui, fils de concierge pour la plupart, croient, à force de morgue, racheter leur bassesse. Songez-donc : le Pape ne monte pas en *portantina !* Il se promène à pied dans son jardin ! Il entend vivre simplement comme il a toujours vécu ! C'est le *Pape sans Gêne*. (Un journal de Rome a imprimé ce mot).

Il y a là de quoi inquiéter la cour du Vatican. Mais il y a aussi de quoi faire tressaillir d'aise le petit peuple. Il faut s'en réjouir avec lui. Ce n'est pas trop tôt que l'Eglise chrétienne et ses Pontifes reviennent à leurs origines démocratiques !

Régis DELBEUF.

LA MORT DU PEUPLE ROUGE

(2)

V

Cependant les premiers jours de la jeune Ville furent heureux et féconds. La Bête qui l'avait creusée s'était traînée jusqu'au charnier pour y mourir des morsures des Rouges et de son épuisant effort. Kiriteki comprit cela comme un présage favorable. Ainsi la cité, à l'exemple des Rouges, était née de la mort d'une bête vile, sans membres et sans âme. Elle était née comme il fallait que naquit une ville de Rouges.

Elle serait prospère et grande entre toutes les villes.

En quelques jours, les laitières domestiquèrent les pucerons sauvages qui peuplaient les pâturages de deux arbres voisins et les chasseresses récoltèrent dans la campagne une abondante proie. Des expéditions, remontant la piste de l'exode, traversant les ruines de la ville détruite, allaient chaque nuit au Pays Prodigieux; les pierres de sucre s'accumulaient dans le trésor.

Des jours et des nuits passèrent ainsi, monotones et rapides, comme des Rouges se suivant à la piste d'un pas égal. Et Kiriteki, se souvenant de la noire qu'elle avait tuée à son premier voyage, conçut un grand dessein. Des tribus sauvages devaient habiter dans les terrains de chasse de la ville. Elles avaient dû faire leur essaimage et le temps était venu de les razzier, car on était pauvre d'esclaves depuis l'exode.

Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, elle suivit toutes les pistes de noires dans la campagne pour reconnaître le lieu de leur village. Toutes les odeurs s'interrompaient à certaines places, coupées par des cadavres putréfiés et des feuilles odorantes.

Les noires savaient l'invasion des Rouges et interféraient l'odeur des pistes par des odeurs contraires.

Kiriteki découvrit pourtant le village ennemi après de grands périls, mais sa taille et sa vitesse la sauvèrent des poursuites; elle revint à la Ville en état de guider une armée rouge.

Mais il était tard quand elle rentra; la nuit descendue, des files de chasseresses quittaient la ville. Il avait été décidé qu'une expé-

dition serait envoyée au Pays Prodigieux vers les carrières de sucre; elles allaient de leur trot égal, aveuglément, escaladant les aspérités soudaines de la route ; les guides s'arrêtèrent : sur l'arbre qui franchissait le fleuve elles tâtaient devant elles la paroi gluante d'un mur âcre et liquide; elles reculèrent, prirent du champ et déviant à droite, repartirent. Elle trouvèrent encore l'obstacle visqueux: en vain elles tournèrent autour de l'arbre, il n'y avait pas un passage libre à travers la nappe liquide qui ceinturait le tronc.

Elles couraient ça et là sur l'arbre et sur le sol, pour s'exciter l'esprit, flairer beaucoup d'odeurs et penser à beaucoup de choses. Kiriteki en flairant pensa à la terre sur laquelle elle marchait en sureté. Et prenant un bloc de glaise dans ses mandibules elle alla l'engluer dans le mur visqueux, y monta et de ses antennes tendues flaira, si, de derrière l'odeur de l'eau âcre, épaisse et noire, l'odeur du bois venait proche ou lointaine.

L'eau âcre sentait sur une profondeur de cent pas ; mais plus loin c'était le parfum vivant de l'arbre et Kiriteki repartit chercher un autre bloc de terre pour continuer sa chaussée et les Rouges, comprenant son idée, commencèrent à l'imiter; la route du Pays Prodigieux était reconquise.

Elles allaient et venaient du pied de l'arbre à la chaussée commencée sur le lac d'eau noire, et Kiriteki courait sur le sol cherchant de grosses pierres compactes ; tout à coup, elle s'arrêta net, tremblante de terreur; ses antennes touchaient l'odeur fauve, l'Homme ! l'Homme était là ! l'odeur avait passé le fleuve qui ne l'avait pas dissoute !

Et Kiriteki comprit d'une intuition soudaine, profonde, horrible et vague que la route de l'arbre avait été coupée *parce que* l'Odeur avait passé le fleuve !

Et elle revint courageusement: il fallait comprendre.

Malgré sa nausée, elle explora l'Odeur; ce n'était pas une émanation actuelle, présente, mais un relent passé, une odeur de piste; elle imprégnait une dépression de la terre, oblongue, où la chasseresse descendit. Ce creux peu profond avait un contour de feuille, avec un fond plat marqué de petites cavités, alignées en files comme les stigmates d'une bête ou les pieds d'une chenille, et ces cavités sentaient le fer.

C'était une empreinte !

L'Odeur avait une forme ! l'odeur avait un poids, un poids formidable, à défoncer la terre sèche comme une boue molle !

Et devant, derrière l'empreinte il n'y avait rien. Ce n'était pas

une piste comme celle d'une bête qui marche. L'Odeur s'était abattue du ciel et s'était anéantie comme de l'eau là où elle était tombée.

Kiriteki sentit qu'il arrivait de l'incompréhensible ; après les massacres des carrières, après la ruine de la Ville, cette eau noire, sur le chemin de l'arbre, et toujours l'odeur, et aujourd'hui l'empreinte ! Il semblait que l'odeur, que l'homme fut un être, une volonté ennemie qui suivait, acharnée à sa perte, le peuple rouge, et l'épouvante la pénétra de ce mystère menaçant, de ce destin de mort qui planait sur la Ville.

***

Cependant on veillait aux portes du village noir et dans la terreur on attendait l'armée rouge. Ses éclaireurs avaient été flairés et l'on savait que contre elle il n'y avait point de résistance possible.

Chacun se sacrifierait cependant pour la race. Mais on ne pouvait songer à lutter que pour avoir le temps de dérober à l'ennemi les voiles, les êtres sans membres et les œufs.

Mais de quel côté les Rouges attaqueraient-elles la ville ? Quelles portes obstruer, pour arrêter l'ennemi ? quelles issues élargir pour la fuite ?

Chacun travaillait dans une confusion désespérée ; les mêmes portes étaient tour à tour élargies et bouchées au milieu de rixes parfois mortelles. Cependant un long souterrain se creusait, qui devait aller s'ouvrir au loin dans la campagne, au-delà des derrières de la colonne ennemie.

Mais il n'était pas terminé quand les Rouges arrivèrent ; Tektuiriex lancée au galop sur la piste, vint buter aveuglément contre les sentinelles tandis que les éclaireurs qui la suivaient, flairant l'odeur du sang, s'enfuyaient prévenir l'avant-garde. En un instant Tektuiriex fut accablée sous le nombre ; l'abdomen coupé, elle combattait encore sur cinq pattes quand une noire lui coupa l'antenne gauche et l'atroce douleur la livra sans défense aux sentinelles qui lui coupèrent l'autre antenne, lui arrachèrent les pattes l'une après l'autre et lui tranchèrent la tête après une longue agonie.

De toutes parts en tumulte, l'armée noire sortit par la porte attaquée et couvrit le dôme de la ville, tandis que les chasseuses de la dernière ponte, s'enfuyaient avec les œufs et les voiles, vers les portes qui semblaient libres.

Mais les Rouges n'attaquaient point ; sur chacune des pistes reconnues la veille par Kiriteki, des Rouges attendaient, les antennes en arrière, les mandibules ouvertes. Elles ne tuaient point les porteuses qui se jetaient au milieu d'elles, les mandibules embarrassées de leur charge ; elles les chassaient au loin dans la campagne après les avoir dépouillées. Guidés par les éclaireurs, les renforts arrivaient toujours.

Dans le village noir, les ouvrières creusaient désespérément le souterrain inachevé, et les voiles s'y entassaient, prêts à l'enlèvement ; mais les noires n'osaient l'ouvrir encore craignant de déboucher au dehors au milieu de l'armée rouge.

Et tout à coup, l'odeur du sang s'épandit dans les couloirs ; l'armée rouge donnait l'assaut. Ce fut une lutte épouvantable et sans merci. Les noires mordaient aux jambes, au ventre ; les Rouges visaient la tête et ne faisaient que des morts ; l'abdomen coupé, les pattes mutilées, elles allaient toujours, insensibles de rage, et bientôt l'armée rouge, étroitement tassée pour échapper aux enveloppements, ne fut plus qu'un effroyable front de mandibules ouvertes.

Kiriteki avait été sauvée par Zirti qui venant derrière elle avait décapité trois noires acharnées à ses jambes, et tout le jour Kiriteki traîna les têtes coupées accrochées à ses tarses par leurs mâchoires mortes.

Les Rouges étaient maîtresses des portes : des groupes les gardèrent laissant fuir les noires qui sortaient les mandibules vides, dépouillant et tuant celles qui venaient chargées. Par la plus large issue, l'armée conquérante s'engouffra dans la ville ; un parti des noires se fit tuer désespérement dans le vestibule car la porte intérieure avait été murée derrière elles. Il fallut creuser pour pénétrer jusqu'à la voûte.

Toutes les ouvrières noires furent massacrées au milieu des déblais amoncelés à la porte intérieure et dans le souterrain inachevé, et rejetés vers la porte la plus étroite, les survivants du peuple noir défilèrent un à un au milieu des Rouges massées au dehors.

Pas un être sans membres, pas un voile n'échappèrent aux vainqueurs ; le massacre avait cessé, et les Rouges épargnaient les survivants et les Mères fécondes en vue de razzias futures.

Chargée de butin, l'armée rentra lentement, harcelée par le peuple noir qui tua quelques traînards et reprit quelques voiles aux Rouges embarrassées de leurs lourdes charges.

Et Kiriteki courait joyeuse, gênée par les têtes mortes qui pendaient à ses torses.

Elle ne gardait aucune reconnaissance à Zirti qui l'avait sauvée comme elle eut sauvé toute autre rouge, non pour sympathie pour elle, mais dans l'intérêt de la Ville.

VI

Et Kiriteki vit l'Homme, la Chose que les Rouges croyaient une odeur sans forme, la Chose que nul œil, avant elle, n'avait jamais vue.

Le soir tombait, Kiriteki allait aux pâturages du ciel. Elle sentit l'Homme devant elle et, quittant la piste, se jeta dans la forêt. Et, tout à coup, la Chose bondit du sol à la hauteur des cîmes de la forêt de gazon et, se mouvant, devint visible.

Elle était énorme, longue au moins de trois cents pas, comme l'empreinte qu'elle avait laissée dans le sol autrefois, noire et luisante comme un abdomen de Barbare noire, dont elle avait presque la forme. Mais elle n'avait ni membres ni ailes et cependant elle volait dans le ciel, sans monter ni descendre, avec une vitesse vertigineuse, et, tout à coup sans raison apparente, elle s'abattit sur le sol. Et Kiriteki sentit là-bas son odeur fauve se mêler à celle de la terre fraîchement remuée et à celle du sang des Rouges.

Un instinct de combat la jeta en avant vers l'ennemi ; mais elle n'avait pas fait trente pas que, loin devant elle, la Chose s'élançait de nouveau dans le ciel. Et Kiriteki ne rencontra plus que son empreinte, pareille à celle qu'elle avait flairée la veille de l'assaut du village noir ; mais, plus loin, une chose pareille était posée qui s'envolait quand l'autre se reposait, et elles volaient alternativement dans le ciel. La Chose avait heurté le sol avec la violence effrayante d'un poids incalculable, défonçant la terre et broyant en miettes un groupe de trayeuses dont les ventres crevés avaient éclaboussé des jets de miel, et, tout à coup, elle s'était envolée en avant pour retomber à mille pas plus loin.

Et cet essor double et prodigieux était un effrayant mystère ; ces Choses n'avaient pas d'ailes et ne volaient pas comme un Ailé à l'essaimage. Elles bondissaient comme un criquet et, pourtant, elles n'avaient point de pattes sauteuses.

Il semblait qu'elles prissent un poids incalculable pour retomber et le perdissent à leur gré pour bondir, et qu'elles allassent où elles voulaient, car chacune de leurs chutes écrasait des Rouges, et qu'elles fussent une intelligence hostile, car elles poursuivaient celles qui fuyaient.

Kiriteki n'osait point rentrer dans la Ville, car elle craignait que la Chose ne flairât sa piste et ne la suivit; et il était naturellement souhaitable qu'elle fut massacrée dans la campagne sans révéler la direction de la Ville.

La Chose allait et venait toujours par bonds prodigieux; il était évident qu'elle était un être intelligent et mauvais acharné à la perte des Rouges; elle massacra toutes les trayeuses qui descendirent de l'arbre des pâturages.

Mais elle ne suivait pas les pistes, elle ne sut point relever les lignes d'odeurs anciennes qui menaient de l'arbre à la Ville et elle vola pas dessus le dôme sans flairer le relent violent des Rouges qui s'exhalait des portes.

Kiriteki comprit alors que la Chose comme les bêtes ailées voyait avec des yeux puissants et subtils, les couleurs et les formes, mais que le monde des odeurs n'existait pas pour elle.

Quand les ténèbres vinrent, la Chose meurtrière disparut et Kiriteki comprit pourquoi il n'y a point d'homme, la nuit, au Pays Prodigieux.

Et elle se réjouit en pensant que les demeures souterraines des Rouges seraient à jamais inconnues aux yeux de l'Homme et que dans leurs ténèbres s'anéantissait la puissance illimitée de l'ennemi.

Mais à présent il n'y avait plus de sécurité au-dehors, où rôdait la Chose monstrueuse; c'était fini de l'empire orgueilleux de la Ville sur la terre.

Le peuple rouge ne connaîtrait plus qu'une vie souterraine, humiliée, traquée, inquiète, sous la menace planante d'un ennemi mystérieux, toujours prêt à surgir, dont les coups impossibles à prévoir, pouvaient anéantir une armée.

Cependant beaucoup de Rouges ne pouvaient croire que l'homme fut raisonnable comme elles-mêmes. Elles le tenaient pour une Chose et ses destructions pour l'effet d'un hasard aveugle, d'un cataclysme comparable aux orages de l'été.

Elles crurent cela plus opiniâtrement quand une trombe d'eau inonda les arbres du pâturage et emporta de leurs feuilles tous les pucerons.

Elles pensaient ainsi, car elles n'avaient pas vu le vol de l'Homme dans le ciel et ne comprenaient pas le récit de Kiriteki.

Elles étaient si nombreuses que beaucoup d'entre elles n'avaient même jamais vu Kiriteki dans la Ville, car les Rouges ne font point attention les unes aux autres.

Et celles qui connaissaient son récit disaient que si l'Homme

eut été l'ennemi des Rouges il n'eut point attaqué les pucerons, car une chose sans raison comme lui, et même une bête, n'eut pu comprendre l'intérêt de la Ville à conserver ces animaux.

Mais Kiriteki savait que l'Homme n'est pas un orage ni rien de comparable, car la pluie mouille également toute la campagne et cette fois les arbres seuls avaient été inondés.

Et Kiriteki commença le creusement de longs souterrains au-dessous des pistes accoutumées pour que la vue des Rouges à proximité des portes ne révélât point à l'homme, l'emplacement de la Ville. Beaucoup de Rouges l'imitèrent, non par crainte de l'homme, mais par haine de la lumière du soleil.

Toutes les nuits des convois de Rouges allaient au Pays Prodigieux et en rapportaient des pierres de sucre. Et Kiriteki ne comprenait point que c'était là la cause des malheurs de la Ville.

Car l'Homme rôdait maintenant dans la contrée et pas un jour ne se passait sans un nouveau massacre. Bientôt il eut remarqué la sortie de plusieurs souterrains en voyant les Rouges apparaître à la lumière.

La Chose de fer qui avait détruit l'ancienne ville, revint et bouleversa la terre à cent pas alentour. Les Rouges se réjouirent parce qu'aucune d'elles n'était dans les souterrains; Kiriteki comprit seule le présage terrible de cet événement. L'Homme cherchait la Ville !

Un soir, comme une file de chasseresses franchissait le fleuve le long du chemin de l'arbre, la route manqua devant elles; les premières emportées par leur élan, tombèrent dans le vide : la branche qu'elles suivaient avaient été brisée et l'odeur de l'Homme imprégnait la cassure fraîche.

L'Homme avait coupé la route du Pays Prodigieux.

Et tandis que le peuple rouge était dans l'abattement, Kiriteki comprit soudain l'histoire de la Ville depuis la découverte du Pays Prodigieux.

Le Pays Prodigieux était une ruche d'abeilles, une ruche gigantesque dont les carrières de sucre étaient le miel, et l'homme en était le gardien.

Il était noir comme les abeilles et sa vue était puissante comme celle de toutes les bêtes qui volent et il planait dans le ciel comme elles quoiqu'il n'eut point d'ailes : *l'Homme était l'abeille du Pays Prodigieux.*

Et cette fois les Rouges comprirent la pensée de Kiriteki car la Ville avait autrefois soutenu des combats contre une ville d'abeilles: elles connaissaient les Ailés qui gardent le miel et elles se figurè-

rent l'Homme qu'elles n'avaient point vu et sa puissance qu'elles éprouvaient. Dès lors elles vécurent dans la crainte tant que le soleil dura car elles savaient que les abeilles ne volent que le jour et qu'il n'y a pas d'Homme tant que durent les ténèbres, au Pays Prodigieux.

Un jour vint qui devait être le dernier; un jour éclaira qui devait éclairer les retraites les plus profondes, les plus obscures de la Ville; l'Homme se manifesta dans sa monstrueuse toute puissance mortelle.

La plaine de fer souleva à nouveau la montagne de la Ville et l'effondra, et la terre dont elle était faite fut une poussière semée au vent, dont tout le pays fut couvert. Et comme les Rouges s'éparpillaient de toutes parts ne songeant qu'à fuir, l'eau tomba non par globes comme dans les orages mais en une seule masse. Kiriteki vit l'eau, dressée comme un tronc d'arbre lumineux, descendre dans le ciel, vertigineuse, éclater en s'éparpillant au choc du sol et s'étendre sur les ruines comme une mer. De toutes parts elle s'élargissait et son front brillant courait en roulant avec des lueurs blanches parmi les rochers. Et Kiriteki s'enfuit devant elle péniblement car elle avait eu les reins brisés dans l'effondrement de la voûte?

Quand elle se retourna, la nappe d'eau ne flottait plus. Elle était devenue immobile et invisible.

Tout ce qui était sous les eaux était mort. Combien de Rouges avaient pu s'enfuir? Où étaient elles.

Kiriteki revint sur ses pas et bientôt ses sens heurtèrent le mur de l'eau, elle recula, dévia, tâta l'eau encore, retourna en arrière, prit plus de champ, dévia plus à droite et ne rencontra plus l'eau; elle comprit qu'un quartier de la ville devait être encore intact, le quartier souterrain creusé au-delà de la Porte du Charnier.

Là étaient les étables des chenilles laitières, là vivaient les trayeuses noires des chenilles; là étaient les deux cimetières des Rouges et des noires et le charnier où pourrissaient les êtres sans membres morts avant d'avoir tissé leur voile et les chenilles qu'on abattait quand elles commençaient à tisser le leur.

Kiriteki était grièvement blessée son abdomen paralysé traînait à terre mais elle ne pensait qu'au désastre de la ville. Elle souhaitait passionnément qu'une Mère féconde eut échappé au massacre. Les Rouges sont mortelles et stériles; et Kiriteki se désespérait en songeant à l'avenir.

De tous côtés les survivantes se réfugiaient aux étables. Tout le jour il en vint; elles se couchaient dans l'abattement du désespoir

et dormaient les pattes tremblantes de cauchemars. Et Kiriteki dormit à son tour. Quand elle s'éveilla, elle essaya en vain de se brosser les flancs : ses pattes d'arrière étaient paralysées ; elle ne marchait plus qu'en se traînant lentement et douloureusement. Il n'arrivait plus de fuyards et tout ce qui restait du peuple Rouge une centaine de chasseresses et quelques esclaves, était amoncelé sous l'étroite voûte.

Pas une Mère féconde, pas un œuf, pas un voile n'était parmi elles. Elles ne creusaient point ; elles ne s'efforçaient point de refaire une nouvelle Ville.

A quoi bon ouvrir des nourrissoirs, et pour quels œufs préparer les chambres de ponte? Pour quel avenir travailler? Toutes celles qui étaient là étaient des stériles ; et nulle autre ne naîtrait après elles. Elles pouvaient traîner, quelques étés encore, une vie misérable et vaine ; mais le peuple Rouge était mort.

Et comme Kiriteki roulait ces pensées de désespoir, Zirti vint à elle, attirée par l'odeur de son saug ; elle tâta ses antennes tremblantes, ses reins brisés, ses jambes inertes. Elle comprit que Kiriteki était mortellement blessée et perdue pour la Ville.

Et prenant la mourante entre ses mandibules elle l'éleva en l'air et l'emporta mourir dans le cimetière des Rouges, parmi les cadavres qui y pourrissaient.

Kiriteki ne se débattait point, malgré l'atroce douleur des mandibules serrées autour de ses reins brisés.

Zirti qui l'avait sauvée un jour de bataille, la jetait à présent au charnier, avec la même indifférence et Kiriteki n'en concevait aucune haine. Elle ne pouvait plus travailler pour la cité et il était bien naturel qu'elle n'encombrât point inutilement les souterrains.

Et puis qu'importait sa vie, qu'importait toute chose au monde dans l'irréparable désastre de la Ville? La cité impériale à laquelle était promis l'empire du monde, la ville aux dix portes, aux dix mille guerrières, aux dix mille esclaves, aux merveilleux trésors, aux innombrables troupeaux, la ville souveraine, riche et féconde n'était plus que ruines et cadavres et la mer en couvrait jusqu'aux vestiges ; Kiriteki pouvait mourir : le peuple rouge était mort.

Et seule, parmi les cadavres, jusqu'au jour, Kiriteki agonisa de l'agonie de sa Ville et, comme elle avait vécu de sa vie, mourut de sa mort.

Edouard d'HOOGHE.

UN TÉMOIGNAGE SUR LA GUERRE DU TRANSVAAL[1]

La guerre du Transvaal occupera-t-elle, dans l'histoire de notre planète, le rang fatal auquel l'élève Jean Carrère, écrivain naturellement épique ? Serait-il vrai que « les incursions fameuses de Rome, les luttes restées immortelles contre Jugurtha, Mithridate ou Pyrrhus, ne sont qu'accidents historiques et simples faits-divers de l'expansion romaine à côté de la guerre anglo-boer ? » C'est assez de croire, sans doute, que, depuis la grande scission américaine, aucun fait n'aura plus profondément influé sur les destinées de cette race saxonne, héritière à la fois du rêve impérialiste quiritaire et de « la presque inconsciente cupidité » carthaginoise. Et, voici que, dans le brûlant creuset africain, d'autres humanités viennent se précipiter et se confondre. Tous les déchets d'Europe n'y suffisent plus. *Uitlander* imprévu il y a cinq ans, le Chinois envahit, à son tour, la Cité de l'Or rouge. En vain les maîtres du jour essaieront de s'en défendre. De Cape-Town au Zambèze bouillonnera longtemps l'immense laboratoire ethnique en fusion. Mais, si Jean Carrère a bien vu, au jour où cette fusion sera accomplie, lorsqu'il ne restera plus que des Afrikanders :

Dans cette nation sud-africaine, fatalement c'est la race boer qui dominera, qui imprimera son énergie physique et sa dignité morale à la croissance du nouveau peuple. Calme, patient, prolifique et actif, le Boër restera le fondement solide de l'Afrique australe comme le Gaulois dans la Gaule romaine... Or, comme de la vie active naît la vie

(1) JEAN CARRÈRE : *La Guerre du Transvaal*, II. — *Le Pays de l'Or rouge*, 1 vol. Flammarion, éditeur.

intellectuelle, cette belle Afrique, dont le berceau gardera toujours le nimbe d'une gigantesque épopée, verra jaillir de sa terre en épreuve toutes les fleurs harmonieuses de la civilisation. Et des poètes naîtront de ses gestes héroïques, comme Homère, Eschyle et Sophocle naquirent des grands actes accomplis par les Grecs. Voilà tout ce qu'a suscité, pour l'avenir, la lutte ardente autour des Champs d'or. Voilà ce que le vieux Krüger, avant de mourir, pourra entrevoir dans le destin de son peuple bien aimé.

Ce n'est point sans dessein que je place en tête de ce résumé d'histoire un si beau rêve d'avenir. Il le faut avouer : nous avons bien mal connu, en France, la nation des Burghers. Tandis que l'immense majorité de notre suffrage universel se passionnait pour elle de ce simple enthousiasme dont M. Millevoye reste le héraut naïf, un groupe assez nombreux d'écrivains et d'artistes ne dissimulait point son indifférence et même son mépris : « Laissez-moi donc tranquille avec vos Boers », me disait un de nos plus nobles poètes, « ils n'ont rien fait ! Je suis contre eux pour le peuple de Shakspeare ! » Du même point de vue, un autre critique reprochait aux Burghers d'avoir presque anéanti les Cafres et leur folk-lore. Enfin, ils paraissaient cruellement moraux. C'est, aux yeux de plusieurs, une tare dont on ne se peut laver. Catholiques selon de Sade, desesthètes autoritaires étendent à quiconque voit dans la Religion autre chose qu'un système de gouvernement et qu'un somptueux décor, à toute conscience qui se réclame de Dieu, la flétrissure du nom protestant. Que si Lacordaire leur paraît huguenot, combien Krüger et ses liseurs de Bible ! L'heure est venue de réagir contre leur brillant paradoxe autant que contre la sociologie enfantine de la *Patrie*. Voici un livre qui, puissamment, nous y aidera.

Ceux qui ne connaissaient en M. Carrère que l'âpre polémiste ou le justicier des *Mauvais Maîtres*, trouveront ici, sinon un nouvel homme, du moins une nouvelle inspiration. Dans sa large manière poétique, nombreuse, éclatante, familière volontiers, et même (rarement) d'un sarcasme un peu trivial, la plus généreuse poésie, la plus calme impartialité se concilient en une synthèse sereine. Il écrit quelque part :

« *Devant le tableau des peuples en conflit, la perspective, s'acquiert, non par la distance, mais par la hauteur.* »

Il n'a jamais déserté ce niveau. Observateur exact et tout ensemble intuitif soudain, les mois qu'il a passés sur la terre africaine semblent lui avoir rendu visible l'avenir non moins que le passé. Il nous développe les destinées de ce monde encore

inconnu avec le rythme des poètes, avec la sûreté précise des historiens, certains diront : avec la facilité des utopistes. Je retrouve en lui, au même titre, un fils du double Lamartine, parfois un parent, moins chimérique, de Thomas Morus.

Il n'a point pris trop loin son point de départ. Aussi bien, tout étant ignoré de l'évolution sud-africaine, force était de tout nous en apprendre. Une nécessité, à la fois éthique et historique, imposait à l'écrivain cette méthode. D'une part, dans l'histoire comme dans la nature, on ne voit rien qui ne sorte d'un germe. D'autre part, s'avère, une fois de plus, par l'expérience sud-africaine, l'inéluctable déterminisme moral, qui, de l'injustice, engendre le forfait, et du crime, la catastrophe.

Le 16 septembre 1795, sous couleur de défendre ses colonies contre notre Révolution, l'Angleterre prenait possession des vallées pastorales colonisées dès 1652 par la Hollande, fertilisées depuis 1685 par une féconde immigration française. Ce jour là fut posé le principe de tous les événements auxquels nous avons assisté. L'idée impérialiste entra en lutte avec l'indépendance d'un peuple. L'une ou l'autre devait tôt ou tard succomber.

II

Il est un sentiment dont l'Angleterre connaît, pour sa part, tout le prix, dans le temps même qu'elle semble le dénier aux autres nations.

Ce sentiment, dit Jean Carrère, est un des plus légitimes et des plus admirables qui soient dans la race aryenne ; il est le plus fécond en nobles actes, et toute l'histoire resplendit des gestes éclatants qu'il a suscités. C'est le sentiment de la liberté politique, le principe d'indépendance des peuples, et il nous suffit, à nous autres Latins, de notre éducation classique pour en comprendre toute la beauté. C'est lui qui anima toute l'histoire de la Grèce ; c'est lui qui a fait naître, pendant les siècles d'or de l'hellénisme, toutes les merveilleuses colonies qui s'épanouissaient, comme des fleurs humaines, en cités libres, depuis les rives de l'Oxus jusqu'à celles du Bétis, tout le long de la florissante Méditerranée. C'est lui qui plus tard devait faire surgir, des ruines de l'empire romain, les jeunes nations de l'Europe occidentale, groupées suivant les affinités ethniques et géographiques ; c'est lui qui, dans nos temps modernes, devait soulever les Flandres contre Philippe II, la Hollande contre Louis XIV, l'Amérique du Nord contre la métropole anglaise, l'Amérique du Sud contre les métropoles portu-

gaise et espagnole ; c'est lui qui devait inspirer l'héroïque résistance de l'Espagne contre Napoléon, de la Grèce contre la Turquie, de l'Italie contre l'Autriche ; c'est lui enfin qui, tout là-bas, aux antipodes de notre Europe, crée, d'une bande de colons, une jeune et florissante république et fait apparaître les États-Unis d'Australie comme, jadis, les États-Unis d'Amérique. Or, si jamais peuple s'est trouvé, chez qui ces sentiments d'indépendance fussent justifiés par son caractère et par son histoire, c'était bien le peuple afrikander ou boër. Il était composé de deux éléments ethniques, l'élément hollandais et l'élément huguenot français, et l'on ne sait lequel des deux était le plus fermement hostile à toute contrainte. Les Hollandais appartenaient à la race de ceux qui avaient rompu les digues de leurs fleuves et inondé leur pays plutôt que de subir la tyrannie de Louis XIV ; et les Français descendaient des fameux huguenots qui s'étaient exilés volontairement de leur patrie, plutôt que de renoncer à leur foi. On devine aisément ce que l'union de ces deux groupes humains avait dû produire dans les rudes solitudes du Veldt : des êtres robustes et braves, un peu farouches, pour qui la liberté était plus chère que la vie.

A ces Boërs indomptés que venait offrir l'Angleterre ? Et d'abord sur quel titre appuyait-elle ses prétentions ?

Tant que dura la tourmente révolutionnaire et napoléonienne, elle occupa le Cap en belligérante. Au Congrès de Vienne elle voulut tout à la fois consolider et légitimer sa possession. Un Roi qui lui devait sa couronne lui abandonna la Colonie moyennant une indemnité de 6 millions sterling. Et c'est ainsi que ses juristes peuvent aujourd'hui écrire : « Dans toute la vaste agrégation de l'empire britannique, il n'y a pas un seul Etat dont les titres soient plus incontestables que ceux de la Colonie du Cap. La Grande Bretagne la possède par un double droit : le droit de conquête et le droit d'achat. »

J'avoue que la critique très subtile dirigée par Jean Carrère contre cette théorie, ne m'a point convaincu. Carrère nie, ou peu s'en faut, le droit de conquête. Tout barbare qu'il paraisse, il demeure cependant inscrit au premier rang des modes d'acquisition par le droit international de tous les peuples et de tous les temps.

Pour le droit d'achat, Jean Carrère le conteste plus résolument encore. « Ça s'achète donc, le droit de trafiquer des hommes libres sans les consulter ? » Oui ! répondra le jurisconsulte ; cela s'achète ou plutôt, cela s'achetait à l'époque où le nom même du plébiscite n'évoquait que des souvenirs romains. Nul doute que le Roi de Hollande n'eut qualité pour stipuler au nom de ses sujets. Nulle trace, d'ailleurs, d'une protestation dirigée par ceux-ci contre le

traité de Vienne. C'est seulement lorsque les lois anglaises entravèrent leurs coutumes, opprimèrent leurs intérêts, qu'ils songèrent... à se révolter? non, à fuir !

A partir de 1814, en effet, la plus maladroite, la plus vexatoire des tyrannies pèse sur les Boërs. Tous les auteurs anglais le reconnaissent aujourd'hui. « Des fonctionnaires bien intentionnés sans doute » dit Madame O. Schreiner « mais militaires avant tout, essayèrent d'employer la force contre un peuple fier, généreux, sensible et libre, alors qu'ils auraient dû exercer une large et intelligente humanité. Et quand, pour une fois, ils firent du bien, ils le firent de telle façon, que ce bien devint un mal. » Le problème de l'esclavage allait offrir, à leur maladresse, un premier et terrible prétexte.

Il n'est personne qui défende, aujourd'hui, le principe de la Servitude. Personne aussi qui ne convienne de ces deux vérités ; la première, que la libération des noirs, comportant une véritable révolution économique et sociale, ne se pouvait effectuer que par degrés et avec d'infinis ménagements ; la seconde, que la cause des esclaves servit le plus souvent, au Cap comme à Washington, de prétexte hypocrite à de véritables guerres pour la domination entre blancs.

Aujourd'hui même, les noirs sont-ils dignes de cette liberté tant réclamée des philanthropes ?On ne le croirait guère, à contempler le tableau que M. Carrère nous offre de leur dégradation. C'est cependant pour venger « ces déchets d'humanité » qu'en 1834, au « Col de la Boucherie », les chefs les plus aimés des Boërs, souffrirent la plus ignominieuse mort. « Une race courageuse, dit à ce sujet M. Conan-Doyle, peut bien oublier les victimes qui sont tombées sur le champ de bataille, jamais celles qui ont péri sur l'échafaud. »

Cette journée de *Schlactsters-nek*, marque le début du grand exode. Sous la conduite de Piet Retief, de Marit, de Pretorius, les Afrikanders s'en allèrent « les uns, entre le fleuve Orange et le Vaal, d'autres, jusqu'aux rives du Limpopo, d'autres enfin, les plus éprouvés, du côté des magnifiques contrées du Natal. » Les malheureux ! En vain ils croyaient fuir leurs oppresseurs ! Sur le pacte cruel, mais légitime de 1814, l'Angleterre avait greffé la plus judaïque des interprétations. Certes, elle n'avait pu acquérir que ce que la Hollande avait pu vendre, c'est-à-dire ce que la Hollande possédait au moment du traité. Elle n'en prétendit pas moins, contre les Boërs, un véritable droit de suite comparable à celui qui frapperait des animaux.

Elle déclara, en d'autres termes, qu'en acquérant la colonie du Cap « elle avait acquis du même coup tous les territoires où iraient s'établir ses nouveaux colons. » Chassés de partout, reculant jusqu'aux limites extrêmes, les Boërs arrivèrent ainsi sur l'autre rive du Vaal. Là, force leur fut de faire tête. « Il fallait, de toute nécessité, ou se fixer dans ce désert ou périr. » L'Angleterre était-elle lassée de tant d'obstination ? Plus vraisemblablement ces régions désolées lui parurent-elles de nul prix ? Toujours est-il que la Convention de Sand-River, signée en 1852, reconnut l'indépendance de la République du Transvaal. Un an plus tard naissait l'Etat libre d'Orange. Nuls traités ne furent plus solennels. La foi publique vaut-elle moins à Sand-River qu'à Vienne ? Et touche-t-il enfin au repos ce peuple qui, suivant le mot de Madame Schreiner, « détient le *record* du monde en combats et souffrances pour la fondation d'un Etat ?... »

Le croire serait mal connaître son humeur. Des documents nouveaux, au premier rang, les *Mémoires* de Krüger nous apprennent ce que fut la vie des deux Etats burghers entre 1852 et 1877. « Irréductibles républicains », à peu près ingouvernables, les Boërs, dit M. Carrère, « commencèrent par se battre vigoureusement entre eux comme ces fils robustes d'une même famille dont les premières forces s'exercent dans des querelles fraternelles. » Ils ne fournirent ainsi que trop de prétextes à l'ingérence britannique. Des trois motifs qu'allégua l'Angleterre pour reprendre, en 1880, les hostilités, les deux premiers paraissaient donc plausibles : « 1° Les Boers ne savaient pas vivre en paix dans leur propre Etat. — 2° Les finances transvaaliennes étaient désorganisées. »

Mais, le 5 mars 1881, l'éclatante défaite des Anglais à Majuba-Hill, fit justice du troisième. Elle prouva que ces « anarchistes » pouvaient encore se défendre et couvrir, contre d'autres adversaires que les Cafres, les frontières que le traité de Londres (27 février 1884) allait leur restituer.

III

Nous touchons à la période contemporaine. Ce traité de Londres, par un article ambigu à dessein, laisse la porte ouverte aux tentatives impérialistes. Dès lors, on discute sur le prétendu protectorat réservé à l'Angleterre. Mais qu'importent les discussions de droit ?

Il va surgir, dans le drame, un élément nouveau qui deviendra le motif de querelle inévitable attendu par le destin. Et ce facteur imprévu en 1884, sera tellement actif, tellement vaste, tellement puissant qu'il donnera tout à coup à la reprise de l'action une ampleur colossale et une hauteur vertigineuse, lesquelles feront oublier aux peuples d'Europe tout le reste de la tragédie. En 1886, un paysan, demeurant au sud de Prétoria, dans un terrain désert où devait s'élever la Cité de l'or rouge, accourut, essoufflé et joyeux, vers le général Joubert, et, le visage rayonnant, annonça au vainqueur de Majuba qu'on venait de découvrir un vaste terrain aurifère.

— C'est la fortune de notre pays ! s'écria le Burgher. La République va devenir la plus riche contrée du monde !

— Ton enthousiasme est bien inopportun, dit, en secouant tristement sa grosse tête, le bon général ; tu devrais plutôt pleurer, mon pauvre ami ; car cet or, dont tu me parles, fera, un jour, sur nos terres, couler des ruisseaux de sang.

Tous les Boers ne partagèrent pas, en cette première ivresse de fortune, les craintes perspicaces de Joubert. Ruinés par la guerre et par la mauvaise administration, cet or leur parut providentiel. Krüger l'avoue : il allait *sauver les finances de la République*, et M. Carrère ne craint pas d'avancer que, sans lui, l'Etat reconstitué par le traité de Londres, n'était pas « né viable. » On le savait en Angleterre.

On se disait qu'il n'y avait qu'à attendre quelques années, quelques mois peut-être et fatalement, sans efforts, sans combat, sans bruit, la République boër, réduite à l'impuissance, tomberait d'elle-même dans l'engrenage patient du grand empire britannique.

Les trésors du Vitwatersrand ne vinrent donc que hâter les événements par l'exaspération des convoitises. Sur ce point, M. Carrère, dans une discussion lumineuse, fait justice d'un préjugé presqu'universel. Krüger avait écrit : *Il est hors de doute que s'il n'y avait pas eu d'or au Transvaal la dernière guerre n'eut pas éclaté*. Cependant on se battait au Transvaal depuis plus de soixante-dix ans. L'or rouge existait-il au temps de Schlachstersnek, du Grand Trek et de Majuba ? N'est-il pas juste de conclure, avec sir Alfred Milner, que les mines d'or n'ont été qu'un incident de l'histoire de l'Afrique australe, avec notre auteur que sans elles « la guerre n'eut pas éclaté en effet parce qu'elle eut été inutile », parce que l'anarchie boër aurait depuis longtemps disparu devant l'organisation britannique ?

Mais Krüger n'en a pas moins raison de continuer : « C'était une nouvelle ère historique qui s'ouvrait pour la nation. »

En eflet, ajoute Carrère :

Dès le jour du 20 septembre 1886, où le gouvernement transvaalien désigne pour l'emplacement d'une ville nouvelle la ferme de Randjeslaagte sur lequel s'élève comme jaillie du sol la fameuse Johannesburg, dès ce jour à jamais mémorable, toute la destinée du peuple Sud-Africain tourne autour de cet ancien désert à l'herbe rare sur lequel, aujourd'hui grouillent, en une ville fastueuse, plus de cent mille habitants, dont la plupart sont anglais.

Questions de frontières, incursions cafres, échanges et vols de bestiaux, dissensions politiques et conflits religieux, toutes ces obscures inimitiés qui, depuis près de cent ans, mettent aux prises dans un coin perdu de l'univers des fermiers de race hollandaise et des colons de race anglaise, tout cela va disparaître, balayé et emporté comme des querelles d'oiseaux dans un arbre, sous les rafales imprévues d'un ouragan qui secoue la forêt.

Il n'y aura plus qu'une préoccupation, l'or; il n'y aura plus qu'une ville, la Cité de l'or; il n'y a aura plus qu'un objet de législation, les mines d'or ; il n'y aura plus qu'un motif de bataille, l'empire de l'or.

Et, pour présider aux combats suprêmes, voici se dresser deux protagonistes, deux hommes en qui s'incarnent leurs races, deux de ces êtres qui, nés des événements, n'en marquent pas moins les événements de leur sceau, Cecil Rhodes et Krüger.

IV

Nulle part la souveraine impartialité que j'admire en Carrère n'a triomphé comme dans le parallèle de ces deux géants. C'est, à mon sens, la partie maîtresse de son livre, celle qui fait le plus d'honneur au penseur, à l'écrivain. Certes toutes ses sympathies vont à Krüger,

Parce qu'il s'appuie sur les fondements mystérieux de l'humanité éternellement idéaliste, tandis que l'autre a choisi pour le combat toutes les armes détestées par les mortels.

Mais il n'oublie pas, il ne nous laisse pas oublier que Cecil Rhodes fut « un très grand homme ». Sans doute il rêva trop et dans son masque lourd, dans ses yeux pleins d'ennui se décèle la tare des chimériques excessifs. L'histoire n'en fera pas moins sa

place au Napoléon du Cap, au fondateur de l'Empire qui réunira le Zambèze aux deux Océans et peut-être l'Egypte au Cap.

Elle le rangera parmi les aventuriers de haute envergure, tombés faute d'un génie complet, avant l'achèvement de leur œuvre; parmi les grands hommes manqués, plus agitateurs que créateurs, tels que Catilina, l'empereur Julien, Charles le Téméraire, le duc de Guise, Retz, Alberoni, Mirabeau; il sera, comme eux, cité en exemple pour montrer que toutes les qualités brillantes de l'intelligence n'excusent pas les défaillances de l'âme ou les vices de la vie privée; et les poètes de l'avenir prendront intérêt à faire revivre sa physionomie passionnante dans la galerie tragique de ceux qui, nés, peut-être, pour accomplir un haut dessein, ont manqué de patience ou de sérénité pour diriger, à point voulu, les circonstances, ou n'ont pas eu assez d'élévation morale pour résister au vertige des grandeurs.

En face de ce vivant portrait, on suspendra celui de Paul Krüger. A cette large face léonine (il a tant tué de lions !) la ténacité est inscrite et la puissance et la douleur. Mais la dominante reste la foi. Ce chef d'un peuple demeure le croyant mystique qui, en 1857, tenta de se retirer au désert pour y renouveler, dans la prière, les prodiges de la Thébaïde des Antoine et des Paul. Et depuis, il nous l'a bien souvent répété, en toutes ses épreuves sa Bible seule l'a soutenu. Aujourd'hui, plus que jamais, en ce vieux Samson découronné, non par ses vices, se résume l'âme de sa nation, le génie de la *terra patria.*

C'est cette patrie deux fois sacrée, sacrée par le labeur, sacrée par le sang, c'est cette patrie si solide moralement que tous ses enfants l'ont défendue pendant trois ans, les armes à la main; c'est cette *terre des pères* que le vieux Krüger a personnifiée avec une énergie tellement formidable qu'on pouvait le croire inspiré par des forces surhumaines.

Pendant cinquante années, sans une heure d'abandon ni de repos il a eu les yeux fixés sur les convoitises du voisin, convoitises qui tantôt se manifestaient par des enveloppements subtils, tels que la fondation de la Rhodesia et l'entrée à Johannesburg des amis de M. Cecil Rhodes, tantôt par des manœuvres directes et brutales, telles que la campagne terminée par Majuba-Hill, et, en 1895, le raid Jameson.

Et pendant cinquante ans, ce colosse d'énergie a supporté le poids de cette lutte gigantesque; il a été, contre l'impérialisme envahissant, l'étendard vivant des terres libres, jusqu'au moment où fatigué, vieilli, courbé par l'âge et les douleurs, il vint demander à l'Europe, à la mystérieuse Europe, le suprême refuge de l'exilé.

Voilà le vrai Krüger, le Krüger dégagé des légendes et des haines, des passions et des petitesses, que l'Histoire purifiera et fixera dans l'imagination des peuples à venir.

Sa lutte contre les spéculateurs de l'or est l'histoire même de ces dernières années.

V

Il ne faut point juger tous ces spéculateurs par les mêmes règles qu'un Cecil Rhodes. Celui-là fut un grand fauve, noble encore et toujours beau dans sa férocité ; ceux-ci, chacals puants, égalèrent leur couardise à leur malfaisance. M. Carrère juge encore avec quelque indulgence le fameux Jameson, dont l'on peut penser du moins qu'il perfectionna la technique du *condottiere*, trop oubliée depuis le XVIe siècle italien. Il distingue avec grand soin de cette bande deux chefs politiques fort injuriés par une presse superficielle, sir Alfred Milner et M. Chamberlain, Anglais égoïstes l'un et l'autre, mais tous deux hommes d'Etat au grand sens du mot.

Pour le reste, pour la tourbe des colonistes et des réformistes, pour les voleurs de diamants de Kimberley devenus les dirigeants de Johannesburg, canaille de mines et de bars, ramassis d'escrocs et de filles, mis à même par un enrichissement soudain de réaliser leur ignoble conception de la vie, pour tous ces forbans, par respect de l'humanité même, il devait se montrer sans pitié. Les témoignages abondent dans son livre de la honte qu'une telle collaboration infligeait à tout véritable *gentleman*, fut-il aussi impérialiste que sir Alfred. Ce dernier ne cesse de protester qu'il n'agit point dans l'intérêt des financiers. En campagne les officiers anglais ne tarissent pas en invectives contre « ces damnés juifs des mines » pour qui tombent leurs meilleurs soldats. Et M. Conan-Doyle résumait le sentiment britannique lorsqu'il écrivait en 1901 : « Croyez-vous que dans ce pays nous soyons contents de risquer depuis deux ans notre vie et notre argent pour saisir certaines mines qui, quoiqu'il advienne, ne sont pas à nous, mais à des capitalistes, pour la plupart, juifs ou allemands ou tous les deux ? »

Malgré tout, on ne saurait oublier que les autorités anglaises ont mis la main dans celle des *uitlanders* les plus décriés, qu'elles ont provoqué et soutenu leurs revendications les plus insolentes, que, sinon dans leur intérêt seul, du moins au prétexte de cet

intérêt, elles ont formulé l'ultimatum de Blœmfontein. Tout le dédain dont elles les veulent aujourd'hui accabler n'effacera pas l'ancienne et flétrissante complicité.

Ce n'est point tout. Est-il sûr qu'aujourd'hui encore la plupart des financiers tarés de Johannesburg ne méritent point le nom que leur donne Jean Carrère de *Conseillers de l'Empire ?* Ces alliés de Jameson, ces héros de « la journée de la fuite », ces millionnaires qui, en octobre 1899, détalaient à si grand peur dans les wagons à bestiaux, ils rentraient deux ans plus tard dans la cité de l'or comme conseillers légaux, commissaires civils, agents financiers de lord Roberts. Pour comprendre une telle politique il est nécessaire d'observer, avec notre auteur, que l'Angleterre a parfois deux morales, l'une pour la métropole et l'autre pour l'exportation. D'autres peuples n'imitèrent-ils jamais son exemple ?

VI

Pendant que s'ourdissait autour des mines d'or le grand complot réformiste, le gouvernement boër n'avait cessé de protéger ces gisements d'où lui venaient toutes ses craintes. Cette administration tant décriée avait assuré, dans les conditions les plus difficiles, une police des mines à peu près parfaite. Telle était la force de son organisation que, même lorsque la guerre eut dépeuplé le Rand, la sécurité régna encore quelques mois autour des puits abandonnés. « J'ai souvenir, raconte M. Carrère, — et quel étrange, quel symbolique tableau ! —

J'ai souvenir, que, logeant dans une maison solitaire, près d'Elandsfontein, au mois de septembre 1900, je fus frappé, un soir, de voir s'illuminer tout d'un coup, à la tombée de la nuit, un coin de la plaine que je savais être désert.

Le lendemain matin, j'allai, très intrigué, dans la direction où il y avait eu, la veille au soir, de la lumière. Rien : un silence absolu ; de vastes bâtiments abandonnés où les machines en bois noirci se dressaient fantastiques dans le ciel, tandis que la longue cheminée refroidie tendait son tuyau mélancolique d'où nul soupir ne s'échappait plus.

Je pensai un instant que, la veille, un régiment anglais ou un commando boër avait passé là, puis était reparti avant l'aurore. Pourtant, ce n'était pas la coutume, dans cette campagne aux alertes imprévues, d'éclairer si brillamment les camps dans la nuit. Je résolus de m'informer.

Or, le soir, à la même heure que la veille, dans le même désert silencieux, je vis jaillir les mêmes lueurs éclatantes.

C'était comme un château fantastique hanté d'esprit mystérieux. Cette fois, je voulus connaître la vérité sans plus attendre. Nous allâmes à petits pas jusqu'à l'endroit éclairé. Pas plus de bruit que le matin. Le même spectacle d'abandon et de désolation, avec, en plus, ces immobiles clartés qui, par dedans, illuminaient les fenêtres. Nous fîmes le tour des immeubles, et nous eûmes enfin le mot du secret.

Le directeur de cette mine, une des principales mines anglaises, était tellement sûr de son prompt retour, qu'au moment de partir pour le Cap, en octobre 1899, il avait négligé de faire fermer les compteurs électriques qui amenaient la lumière dans tout son groupe de maisons.

De sorte que, pendant des semaines et des mois, tous les soirs, dans cette vaste plaine morte, au moment où l'usine centrale distribuait la lumière, la mine abandonnée s'illuminait dans le vide de la nuit.

La confiance de cet industriel paraîtra-t-elle excessive ? Il connaissait le gouvernement boër ; il ne se méprit pas à attendre de lui la sauvegarde de sa propriété. Certes, il semblait naturel à des combattants exaspérés par tant de souffrances et d'injustices de songer à se venger sur la cause même de leurs malheurs. L'opinion universelle s'y attendait. La Bourse escomptait le cataclysme qui, dans un fracas de dynamite, eut éparpillé jusqu'aux nues, les minerais tentateurs, et les débris carbonisés des machines. Notre éducation historique et littéraire nous inclinait à justifier une telle vengeance ; et, volontiers, nous eussions accordé à Krüger le genre d'admiration dont nous ne nous défendons pas pour Rostopchine. Krüger n'hésita pas à préférer une autre gloire. Aidé par la Colonie étrangère et tout au premier rang par quelques bons Français, il sut jusqu'au bout protéger la propriété privée. Qu'eut-il gagné à suivre des conseils romantiques ?

Il n'eut pas anéanti l'or. Il eut simplement déterminé la baisse de titres aussitôt rachetés, au détriment de la petite épargne, par les grands spéculateurs anglais et augmenté les frais d'extraction en rendant nécessaire l'installation de chantiers nouveaux. En revanche, il n'aurait point donné au monde le spectacle d'un Chef d'Etat aussi sage que ferme, aussi politique qu'intrépide. Il n'aurait point, en pleine défaite, effacé ses vainqueurs par les seules forces de la générosité et de la raison. C'est que le mysticisme des Afrikanders, remarque justement Carrère, n'a rien de comparable avec nos élans occidentaux.

Il n'est pas bondissant et aventureux ; il ne les dévore pas de zèle. Il n'est pas entreprenant dans le sens européen du mot. Mais il est plus fort et plus durable peut-être et, sans y paraître, très agissant. Il consiste à avoir confiance dans les temps et à ne jamais se décourager. Ce qu'une génération n'a pas faite, une autre le fera : la Race est forte ! S'il le faut on se défend, on se bat, et même pendant trois années, mais sans ardeur ni passion. *Avant tout, l'esprit sud-africain consiste à ne rien faire de nuisible et d'inutile...*

Les mines d'or, savez-vous ce qu'ils en disent, au fond, les Boers ? Ils disent simplement ceci : *ça passera !*

Et, en effet, ça passera tout seul, fatalement, par la force des choses, car l'or n'est pas inépuisable. Ça passera dans vingt ans, dans trente ans, dans cinquante ans peut-être ; mais qu'est une cinquantaine d'années dans l'histoire d'une race qui a l'avenir illimité devant elle ? Oui, dans cinquante ans au plus, il ne restera plus une seule mine ouverte sur le Rand, et les manieurs d'or auront depuis longtemps quitté l'Afrique. Mais la race afrikander y sera toujours, plus solide et plus tranquille que jamais, et maîtresse absolue du sol et de la côte. Voilà pourquoi ils n'ont rien démoli et ont fait la paix, provisoirement, en attendant leur inéluctable destinée. Anglais et Hollandais du Cap et de Prétoria, dans une génération, ne feront qu'un seul peuple, et ce peuple sera grand, et ce peuple le sait, et c'est pourquoi il n'a pas nos impatiences.

VII

L'idée qui a inspiré ces lignes domine toute l'histoire du Transvaal. Elle se résume dans le mot fameux de Dewet, au lendemain de la paix si douloureuse : « Nous voulons sauver la race ! » Elle contient toute la moralité et aussi toute la poésie du livre de Jean Carrère.

Pour caractériser ce récit mi-épique, mi-historique, je ne pouvais mieux faire que de multiplier les citations. Mais toute méthode fragmentaire reste infidèle. Je n'aurai donné qu'une faible idée de cette fresque brossée à grands traits dans le style large et décisif des maîtres. *Le Pays de l'or Rouge* complète ainsi *En pleine Epopée*. Par une heureuse fortune, l'auteur avait été le seul écrivain étranger présent sur le théâtre de la Guerre. C'est donc sur un témoignage français que s'appuieront toutes les histoires futures de la civilisation sud-africaine. Elles pourront ajouter à ce que nous apprend Jean Carrère. Elles ne retrancheront rien de son œuvre puissante et véridique. Une autorité s'en dégage qui s'impose à tout esprit loyal. Et c'est ce que l'auteur aura d'abord gagné, à tout voir en beauté, en justice, en « hauteur » ! Louis-N. BARAGNON.

POUR L'ENFANT

(6)

DEUXIEME PARTIE

I

LES VIEUX AMIS

— Tout cela, affirma Sarlat de sa voix nasillarde, tout cela n'est pas naturel ; ils font les fiers, en ce moment, mais cela ne leur portera pas bonheur, pour sûr ! C'est moi qui vous le dis !

— Ah ça, voyons, répondit Barignat, avec une bonhomie un peu froissée, est-ce qu'on se conduit comme ça avec les vieux amis ?

— Du moment que la chose leur convient! interrompit madame Sarlat.

— C'est vrai ! opina sans amertume madame Barignat.

Ils étaient là, dans la petite salle à manger de Barignat, assis autour de la table. Anna versait le café dans leurs verres, où restaient des lueurs roses de l'abondance bue pendant le repas. Les Mauroy étaient de retour depuis un mois ; ils étaient revenus le même jour que les Barignat, mais, entre eux, désormais, une réserve voisine de la froideur. Mauroy continuait il est vrai, à faire route avec Barignat, mais il s'abstenait de conserver cette habitude quotidienne et espaçait leurs promenades administratives. D'ailleurs, il s'en était expliqué avec Barignat :

— Je suis très occupé, lui avait-il déclaré, nos nouvelles rela-

tions nous créent des devoirs, certaines obligations et pour arriver à joindre les deux bouts dans la journée, on est forcé de se démener...

Il persistait, à faire son marché tous les matins ; mais il ne sortait plus, comme naguère, en calotte grecque et en tablier ; il s'était, pour cet usage, rendu acquéreur d'un petit chapeau melon fantaisie, qui s'harmonisait, affirmait-il, avec son veston bleu. Toujours exact au ministère, il affectait de ne point se tenir dans l'antichambre. Ses collègues avaient remarqué chez lui une certaine agitation ; il ne restait plus en place et, sans cesse, dès qu'il entendait un bruit de pas, il se précipitait sur le palier, pour voir quel pouvait être ce visiteur, s'il ne venait pas pour lui. Son uniforme restait en général pendu dans le placard ; il s'efforçait de remplir sa charge en civil et pour ne pas qu'on lui fit quelque observation, il s'arrangeait pour ne pas se trouver sur le passage de ses chefs.

Quand Barignat eut fait part de ses remarques à Sarlat qui hochait la tête en l'écoutant, il conclut :

— Ces gens ont quelque chose.

Sarlat se recueillit, avala une gorgée de café, reposa son verre sur la table, essuya avec son mouchoir, les poils drus et courts de sa moustache et répondit, avec bon sens :

— C'est probable !

— Mais qu'est-ce donc qu'ils peuvent avoir, nom d'un chien !

— Je ne sais pas ! répliqua Sarlat.

Madame Barignat, qui écoutait, intervint :

— Pour moi, c'est de l'amour-propre.

— Oh, fit Sarlat, c'est pas qu'ils sont méchants... le père et la mère, pour sûr que ce n'est pas des gens à faire du mal à une mouche !

— Ils sont trop bêtes pour cela, affirma Barignat.

— Ne vous faites pas plus mauvais que vous n'êtes, prononça avec douceur madame Sarlat.

— Non, certainement, s'écria Barignat ; mais à la fin, c'est dégoûtant, tout de même, on est pareil à eux, après tout... alors, pourquoi qu'ils font les malins ?

Sarlat restreignit le débat :

— Voilà ! conclut-il.

Durant cette conversation, Anna ne dit rien : elle s'assied la figure dans les mains, les coudes sur la table. Elle écoute et elle pense. Elle voit, elle, ce qu'ils ont les Mauroy ; « elle connait ce qu'ils pensent » ; de quoi ils sont capables. Depuis les vacances,

elle les a jugés : elle les a observés sans haine, sans amertume ; elle sait maintenant qu'Eugène est bien digne d'épouser une bourgeoise... qui, seule aussi, pourra, peut-être, lui faire payer le mal qu'Eugène lui causa... Anna ne se mêle pas à ces discussions ; sa journée est finie, sa vie s'est faite régulière, désenchantée, un peu fanée... elle travaille, elle végète, elle n'est pas amoureuse, elle ne le sera jamais plus... Pourvu que ses parents ne sachent rien ! Alors, elle regarde ses doigts, jadis soignés, durcis maintenant et couverts de piqûres et elles sent toutes ses illusions qui s'étiolent; elle regarde les pétales de ses pensées qui se sont effeuillées... A quoi bon rester là ? On évoque des sentiments qui lui font mal, elle a trop souffert... Vite elle se lève sur la conclusion de Sarlat et souhaite le bonsoir à la société.

Ils la regardèrent partir. Barignat eut comme un mirage de joie sur la figure, et Sarlat crut devoir le complimenter.

— Elle devient rudement gentille, la petite Anna !

— C'est une bonne fille, assura la mère, nous n'en demandons pas davantage !

— Elle va bien sur ses quinze ans ? demanda madame Sarlat.

— Quinze ans ? répondit Barignat, il y a beau temps qu'elle les a eus ! Dix-sept, madame ! Quinze ans !... Qu'est-ce que nous deviendrions !

— Ça nous rajeunit pas, opina Sarlat.

— Et vous ne pensez pas à la marier ?

— Pas encore, dit la mère.

— Pourquoi, répondit madame Sarlat ? La nôtre s'est mariée à dix-sept ans, elle est très heureuse.

Puis, après un silence, elle ajouta :

— Quel dommage que ce petit Eugène...

— Lui ! se défendit Barignat, il ne manquerait plus que cela, vous m'entendez... jamais ! — Ah, ils peuvent bien me la demander — jamais !

— Ne t'emporte pas, dit sa femme, prudente...

— Alors, affirma Sarlat, on lui trouvera quelqu'un... j'en connais...

— Si c'est un bon garçon, pourquoi pas... mon vieux, tu seras de la noce... et l'on n'invitera pas Mauroy.

— J'espère bien, dit Sarlat, d'autant plus que tu n'auras pas à rougir de moi : voilà quarante-cinq ans que je porte la livrée ; je prends ma retraite cette année ; c'est pas trop tôt, pour sûr !

— Tu auras bien gagné ce repos, mon vieux, acquiesça Barignat...

Cependant, les deux mères continuaient la conversation; la question du mariage n'a-t-elle pas, de tout temps et dans tous les mondes, le don de passionner les femmes?

— Ce qu'il faudrait, insinua madame Barignat, c'est trouver quelqu'un.

— J'y penserai, affirma madame Sarlat; j'ai peut-être votre affaire... oui... j'y penserai...

Onze heures sonnèrent; Sarlat leva la tête et se tourna vers sa femme :

— Nous nous attardons là à causer avec les amis, je suis de service demain matin... je n'ai pas encore ma retraite!

Elle prit congé de madame Barignat, qui jeta sur ses épaules une mante démodée. Puis ils ouvrirent la porte sur le palier; il faisait nuit :

— Je vais descendre avec vous, vous éclairer, offrit le maître de la maison.

— Prête-nous seulement un bougeoir, opina Sarlat, et, comme l'autre insistait :

— Je me fâcherais!

Après de longues poignées de mains, des adieux, des brides de conversation prête à renaître, les deux anciens descendirent l'escalier; elle, marchait devant en se tenant à la rampe; lui, derrière, portait le bougeoir, très haut, et ne cessait de lui recommander la prudence :

— Attention, tiens-toi; ne lâche pas la rampe.

En bas, il posa le bougeoir sur les dernières marches de l'escalier, puis il appela :

— Cordon, s. v. p.

II

OU MAUROY REGRETTE D'ÊTRE INSPECTEUR

Les Davignot habitaient loin des Mauroy : ils étaient séparés, d'abord par la Seine, puis par toute l'étendue du Paris bourgeois. D'ailleurs, prudente, Agathe avait déclaré à ses nouveaux amis qu'on ne la trouvait guère chez elle, sans la prévenir et qu'elle préférait rendre visite à madame Davignot, plutôt que de la recevoir chez elle; quant à monsieur Davignot, très occupé, il disait être sans cesse en course et, un jour, il fit part à Mauroy

de son désir de lui serrer la main, en passant à l'Administration des Beaux-Arts.

Trop timide pour éluder la question, depuis ce jour Narcisse n'a plus un instant de repos. Heureusement que Barignat est bon garçon et que, grâce à lui, il vient seul le matin au bureau ; dans l'après-midi il ne fait qu'une apparition, très vite, le moins longtemps possible et, de peur d'être vu, ne se tient guère dans le vestibule. Le matin c'est bien plus simple : le bureau est vide; l'inspecteur n'arrive qu'à midi. Mauroy, en civil, cache sournoisement son tablier dans un coin — car il a soin d'arriver plus tôt — époussète rapidement, et s'installe, ensuite, dans le fauteuil de son chef. Les premiers jours, il ne laissa point d'éprouver quelque inquiétude : sans cesse anxieux, il se levait précipitamment, courait jusqu'à l'anti-chambre, se penchait sur la rampe de l'escalier. Parfois, il entendait la porte d'en bas s'ouvrir; un monsieur montait un étage... deux étages... s'arrêtait un instant, puis disparaissait dans un couloir; le cœur de Mauroy avait battu en vain.

Il finit par consulter sa femme ; elle le rassura.

— D'abord, je leur ai dit que tu n'étais jamais à ton bureau que de neuf heures à dix heures ; donc, après dix heures, pas de danger.

De telle sorte que Narcisse Mauroy, confiant, finit par prendre des habitudes ; ce bureau devenait sien ; il y était chez lui. Or, un matin qu'il sommeillait — car il sommeillait, maintenant — il crut entendre des pas : il regarda l'heure : dix heures un quart... Ce ne pouvait être monsieur Davignot, qui donc alors ? — Il ne résista pas et ne prit même pas le soin de quitter son tablier. Prudemment, sur la pointe des pieds, il avança, entr'ouvrit la porte : personne. Il l'ouvrit plus grande — puis recula... Ce front sous le chapeau de soie, ce ventre, ce dos voûté... C'était lui, c'était bien lui. Il repoussa vivement le battant, seule passait la tête effarée ; trop tard : monsieur Davignot l'avait aperçu et s'avançait vers lui, riant. Je vous dérange ? dit-il, en faisant mine de vouloir entrer.

Affolé, Mauroy résistait de la main droite déliant les cordons de son tablier de la main gauche, et bégayant :

— Une seconde... une seconde... le temps de me changer... je vous demande pardon...

— Faites donc, répondit M. Davignot en insistant... la porte céda... Justement Mauroy laissait tomber son tablier.

— Voulez-vous venir dans mon bureau ?

— Comment donc !

Sur la table, oublié, sommeillait le plumeau. Mauroy eût un geste de mauvaise humeur :

— Regardez, s'exclama-t-il !

— Ne vous fâchez pas, répliqua conciliant M. Davignot : je connais cela ; on ne trouve plus de bons domestiques ; ces messieurs ont des prétentions... parole d'honneur ! un garçon de bureau, aujourd'hui, se croit quelque chose... Vous devez en souffrir ici !

— Oh ! oui, soupira l'autre.

— C'est gentil, opina M. Davignot en passant l'inspection.

Ce disant, il tira un binocle de sa poche et se mit en devoir d'examiner l'endroit. Inquiet, Mauroy le suivait des yeux.

— Que de manuscrits ! s'écria M. Davignot en avisant un stock de paperasses. Et dire que vous êtes obligé de lire toutes ces histoires. Vous devez finir par en avoir assez... Dites-donc, ajouta-t-il sur un ton confidentiel, quand vous avez quelque chose de salé... de bien salé, là, vous savez !... Envoyez-le moi... Le public crie contre ces productions, moi, il n'est qu'elles qui m'amusent !

Il se prit à feuilleter ; Mauroy se précipitait :

— Ne touchez pas... j'ai des collègues si difficiles !...

— Bah, vous le mettrez sur le compte du garçon !...

La pile s'écroula ; des feuillets volèrent ; terrifié, Mauroy s'agenouilla et les ramassa pêle-mêle, glissant dans des couplets de revue des fragments de tragédie... Peut-être la censure dût-elle couper ceux-ci !... M. Davignot, impassible, continuait sa lecture.

— Tenez, je l'emporte, il me va !

— C'est défendu, s'écria Mauroy, en s'emparant du manuscrit.

— Oh ! l'administration, ! soupira M. Davignot, nous autres, artistes...

Il s'était laissé choir sur un fauteuil et tirant un étui de sa poche le tendit à Mauroy. Il frissonna : l'Inspecteur ne supportait pas l'odeur du tabac...

Il refusa du geste. M. Davignot alluma un cigare et tira de longues bouffées.

— Au fait, dit-il, j'oubliais pourquoi je suis venu.

Mauroy regardait d'un tel air autour de lui qu'il crut devoir ajouter :

— Je ne vous gêne pas ?

— Du tout !

— Bien. Voilà ; nous adorons le théâtre... seulement le théâtre

est cher... l'Opéra surtout; alors j'ai pensé à vous... vous devez avoir des places... et je viens vous demander une loge pour un de ces jours.

Mauroy, stupéfait, l'entendit et ne trouva rien à répondre. Quelquefois, il avait bien obtenu un strapontin, qu'un directeur lui donnait, quand il rendait les manuscrits...mais une loge à l'Opéra!

— Oh! je sais, dit courtoisement M. Davignot, vous êtes accablé de demandes... peut-être avec un simple mot, sur votre carte... Voyons, pour moi... ma femme et ma fille... Vous pourrez y venir si la loge est grande... car nous comptons emmener des parents de province qui nous arrivent... pour samedi... justement on joue *Faust*... C'est entendu?

Mauroy réfléchit un instant : dans son for intérieur se livrait un combat sanglant.

La prudence lui conseille de refuser : il n'a pas la fortune de s'offrir ce luxe ; mais refuser, c'est avouer son impuissance. Or, il y pense ; Eugène aime certainement Gabrielle : d'abord parce que cela ferait un beau mariage... et puis les Davignot ont l'air de l'encourager... Sans doute, c'est un sacrifice... qui sait? il y va peut-être de l'avenir de son fils et, durant une seconde, Mauroy se souvient de toutes les privations du passé... qui sait? M. Davignot a peut-être imaginé ce moyen pour ménager une entrevue à leurs enfants... depuis leur retour, ils se sont rencontrés rarement, en somme; la vie et la prudence les éloignent les uns des autres... Il ne réfléchit plus, il pèse les considérations : il calcule. Il songe aussi que son fils a un bel habit noir et que le sien, avec un bon coup de brosse, serait très présentable... cela coûterait cher : mais on s'amuserait... Il regarde M. Davignot un peu irrésolu encore, puis, brusquement, son parti est pris :

— Je ne peux rien vous promettre, mon cher ami (il a osé articuler « cher ami! »). Mais j'ai le meilleur espoir... on raconte trop que nous avons des billets... nous en avons quelquefois... enfin, je verrai...

— Une loge, que diable! s'écria M. Davignot, six places... Vous ne me ferez pas croire...

— Vous l'aurez, affirma Mauroy.

M. Davignot se lève en remerciant :

— Nous sortons ensemble? demande-t-il.

Mauroy regarde la pendule; il est onze heures, Barignat doit arriver à midi. D'ailleurs, personne ne passe jamais le matin...

— Je vous suis !

Il sort; le plumeau reste dans un coin et, dans l'étroit corridor,

derrière la porte, demeure le tablier affaissé... Mauroy le voit bien; il ne peut songer à rétablir l'ordre; il se confie au ciel. En cet instant, il est superstitieux; même, il murmure quelques paroles qui doivent lui porter bonheur, puis, d'un geste insouciant, il ferme la porte :

— On verra bien !

M. Davignot et Mauroy descendent l'escalier; ils parlent avec beaucoup d'animation, le concierge salue Mauroy d'un hochement de tête familier. C'est un bel homme, qui porte à la boutonnière la médaille militaire ; Mauroy feint de ne pas le voir et passe très digne. Dans la rue, ils se séparent :

— A samedi soir, j'y compte! s'écrie M. Davignot.

— A samedi, répond Mauroy.

Il a soumis le projet à Agathe; Agathe est enchantée :

— Il faut aller tout de suite à l'Opéra... tout de suite.

— Je vous accompagnerai, affirma Eugène.

Vite, on boit le café; les circonstances sont solennelles : Mauroy va dépenser de l'argent et mettre sa redingote. Il est indispensable d'allumer un cigare; avant de se lever. Tout en songeant à ce qu'il va faire, bercé par mille visions, Narcisse s'est laissé glisser dans sa chaise, la tête en arrière, les jambes allongées. Eugène est à sa toilette. Il se brosse les ongles; on l'entend par la porte entr'ouverte. Agathe discute :

— Une première ou une seconde loge?

— Je verrai !

— Une première loge, crie Eugène en remettant le savon dans sa boîte de porcelaine; une seconde, vous n'y pensez pas !

— Qu'est-ce que ça peut coûter ? demande Mauroy.

— Cinquante francs, répond Agathe... mais on sera bien !

Le silence :

— Cordon, s. v. p. !

Nouveau silence; il cria :

— Cordon !

Et secoua vivement la porte qui résistait imperturbablement. Enfin le carreau de la loge s'ouvrit, et une voix retentit dans l'humidité de la voûte :

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— M'en aller... Voilà un moment que j'appelle !

— D'où que vous venez ?

— De la maison... Monsieur Barignat... et puis ça ne vous regarde pas !

— Comment, ça ne me regarde pas !

Et le vigilant gardien de la maison fit un discours que le respect de la censure m'interdit de transcrire. Sarlat l'écouta jusqu'au bout, et madame éternua ; alors la colère le transforma :

— Ma femme prend mal... Ouvre, espèce de propre à rien !

— Propre à rien, cria le concierge... Non, je n'ouvrirai pas.

Instinctivement, il s'accrocha au cordon et un « *tac* » sec retentit : madame Sarlat, qui tenait la poignée, sentit qu'elle cédait et tira :

— Chameau, hurla le concierge !...

— A-t-on jamais vu, murmura Sarlat hors de lui... si j'avais eu ma retraite, c'est moi qui lui aurais répondu... jusque là, on ne sait pas s'il n'a pas des relations *en haut lieu !*

Dans la rue, ils aperçurent un groupe qui venait à eux ; sous le bec de gaz ils virent deux chapeaux haut de forme et une femme, vêtue de soie noire. Sarlat s'effaça pour les laisser passer et ils entendirent quelques mots :

— Tant pis, si Sarlat et Barignat se fâchent... maintenant, nous ne pouvons plus fréquenter que du grand monde...

Les deux vieux marchèrent côte à côte sans se parler et comme ils arrivaient devant leur porte, en attendant qu'on leur ouvrit, Sarlat prononça à mi-voix :

— Pauvres Mauroy !...

— Comment, dit Mauroy, tu viens, toi aussi ?

— Pardi ! répond Mme Mauroy d'un air décidé.

Eugène rentre dans la salle à manger, il est reluisant.

— L'heure passe, mon père !

— C'est vrai, je serai bientôt prêt !

Eugène met sur sa tête son haut de forme que sa mère a brossé, puis s'assied au piano, un tout petit bout de cigare entre les lèvres qui le force à cligner d'un œil; il frappe sur les touches et Mme Mauroy le contemple...

Ils ont pris un fiacre, le père et le fils; les voici à l'Opéra; devant le guichet du premier bureau de location, ils consultent; il n'y a plus de disponible qu'une première loge, une entre-colonnes :

— Nous la prenons, déclare Mauroy.

— A quel nom ? demande la buraliste.

— M. Mauroy.

— C'est cent cinquante francs !

— Ah !... et Narcisse fouille dans sa poche, il n'en a que cinquante...

— Je n'ai pas la somme sur moi, articule-t-il.

— Alors, monsieur... Elle pense : « Si c'était des Humbert ! »

Eugène s'impatiente :

— Voulez-vous, madame, nous garder le coupon ? je le retirerai dans une heure.

— C'est sûr ? interroge-t-elle, insolente !

Dans un mouvement de révolte, Narcisse tire sa montre avec la chaîne :

— Voici un gâge, madame.

Le sergent de ville regarde, échange un coup d'œil avec la préposée au bureau de location :

— C'est inutile, monsieur : si, dans une heure personne n'est venu, je dispose.

— Dans une heure, nous serons-là, répond Eugène.

Ils s'en vont, tandis que, derrière le guichet, une voix appelle :

— En habit et les dames en décolleté !

Dignes, Eugène et son père sortent de l'Académie nationale de musique.

Comment ils trouvèrent les cent francs, et comment Agathe les tira d'une petite boîte où dormaient quelques économies, fut l'affaire d'une petite heure. Eugène, assurément, n'y alla point de sa poche et ne remercia même pas...

Deux heures plus tard, il siégeait dans son bureau, toujours correct.

Comme Narcisse Mauroy arrivait aux Beaux-Arts, on lui dit que le chef le demandait. Il s'empressa de revêtir sa livrée, il entra.

— Dites donc, Mauroy, interrogea l'inspecteur d'un ton sec, c'est vous qui faites le bureau, le matin ?

— Oui, monsieur.

— Je vous prie de pas oublier votre plumeau ni de laisser traîner votre tablier... et lorsqu'il vient quelqu'un, de me mettre sa carte sur mon bureau, au lieu de la glisser sous la porte,.. A quelle heure partez vous ?

— A midi, monsieur...

— Qu'est-ce que c'est, alors, ce monsieur, un auteur qui vient retirer un manuscrit et qui met, au crayon, onze heures sur sa carte ?...

— Je ne sais pas...

— Et je vous prie d'aller fumer vos mauvais cigares ailleurs.. Vous devenez un serviteur détestable, vous ne faites plus rien... si vous êtes malade, dites-le...

— Non, monsieur.

— Allons, on vous mettra à la retraite... vous avez l'âge... Surveillez-vous, c'est le meilleur conseil que je puisse vous donner.., je viendrai moi même le matin : sans vous prévenir... j'ai l'œil sur vous... compris ?...

— Monsieur,... bégaya Mauroy.

— Allez !...

L'inspecteur murmura un :

— Sale larbin ! et reprit la lecture d'un manuscrit dans lequel il coupa au hasard.

Narcisse Mauroy s'en retourna à l'antichambre. Il y demeura silencieux, attendant le départ de ses chefs. L'inspecteur sortit sans le saluer. Barignat pensa :

— Qu'est-ce qu'il y a donc ?...

Quelques instants plus tard, Mauroy, en livrée, pénétra dans le bureau du chef, il ramassa le tablier et le plumeau, les posa devant lui sur la table : il prit une enveloppe avec en-tête, sortit de son portefeuille le coupon de l'Opéra, y joignit sa carte : « Narcisse Mauroy, inspecteur des Beaux-Arts » et, tandis qu'il écrivait l'adresse « Monsieur Davignot, bijoutier... » de sa plus belle plume, inhabile, deux larmes honteuses glissèrent le long de ses joues pâles et maigries.

III

UNE CONVERSATION D'AFFAIRES

— Alors, c'est décidé, nous nous quittons ?...

Barnier prononce cette parole avec un peu de mélancolie, un peu de résignation, au fond, avec un grand soulagement. Voilà bientôt trois ans qu'ils sont ensemble, leur cœur n'a plus de secret, leur âme n'a plus de mystères. Ils en sont au point voulu : ils ont l'un pour l'autre une grande sympathie, ils savent qu'ils se reverront avec plaisir et qu'ils sacrifieront un peu au passé. Mais Barnier n'est pas assez riche. Célina manque d'énergie ; la séparation leur sera un bien ; ils ne regrettent pas les jours écoulés ; ils parlent des jours futurs sans émoi, presque.

— Oui, repond Célina, je t'assure que cela vaut mieux, je suis

jeune; j'ai de l'avenir... je sais que je n'aimerai plus comme je t'ai aimé...

— Cependant, interrompit Barnier, si tu me quittes, c'est pour un autre?...

Célina le regarde, elle se lève et va au fauteuil, vers son amant, assis les jambes croisées, le regard un peu railleur ; elle appuie les deux mains sur ses épaules, elle est toute mignonne, toute légère : ses yeux le disent, comme si elle voulait fixer à jamais cette figure amusante ; de sa plus jolie voix, câline, elle le raille et le console.

— C'est parce que je suis honnête... je te connais, mon petit, tu ne voudrais pas partager... oh! je sais bien, les premiers temps... mais depuis...

Elle ne le regarde plus ; les bras sont tombés le long de son corps ; un grand silence, une mouche bourdonne, heureuse.

— Te rappelles-tu? commence Barnier...

Elle ne le laisse pas continuer :

— Oui... je me souviens !...

Quand il l'a connue, petite débutante, elle était avec un homme sérieux, un garçon riche, qui lui avait promis le mariage. A cette époque là, elle figurait sur les planches d'un petit Ba-ta-clan près de la gare Saint-Lazare. Son ami n'avait que vingt-cinq ans ; il était large et robuste, portait beau, avec une barbe un peu rousse, des yeux ardents, la parole hâtive et timbrée. Il était très riche. On ne résiste pas à cet argument, lorsqu'on est toute jeune et qu'on a une mère qui veille sur vous... Non, elle ne fut pas heureuse en vérité !...

Barnier, un jour, passe dans la rue : elle sort de sa boîte à musique. Il la regarde, il suit cette silhouette souple et rondelette. Elle le repousse, aux premiers mots : elle est perdue ; quand une femme répond, même pour vous renvoyer, c'est qu'elle consent... Barnier a l'air si amusant : il bredouille quelques mots légers et amoureux ; ils se séparent, après cette première entrevue, une oppression dans l'âme. Ils se revoient. Ils s'aiment. Les semaines passent ; ils deviennent exigeants... Un soir, ils se rencontrent... Elle n'est pas seule : elle est avec l'autre. Ils souffrent : le partage devient impossible. Célina se privera, travaillera ; l'ambition remplace la fortune ; mais elle ne veut plus disputer sa vie à la vaniteuse brutalité de l'un et la jalouse sollicitude de l'autre. Barnier n'est pas riche, mais il a des relations. Il la fait arriver à l'Opéra. Ils se contentent de peu. La mère leur est hostile, mais l'amour lui répond.

Deux ans se sont écoulés. Barnier a connu la vie : Célina la pauvreté ; ce qui la sépare de celui qu'elle aime, la rapproche de celui qu'elle va chercher... Elle l'a trouvé, mais, elle sait bien qu'elle n'oubliera plus son amant, celui qui la prit, qui lui révéla les secrètes voluptés, les savantes caresses et, aussi, toute la tendresse jalouse d'une nature sceptique. Sa mère vieille ! Son avenir, à elle, la réclame. Elle a aimé ; elle peut bien être heureuse, maintenant.

Barnier n'ose interroger davantage : lui aussi, a des vues ; il n'ignore pas qu'il trouvera d'autres maîtresses ; qu'il se mariera... En ce court instant, il a son dernier regret ; quelques frissons d'une chair qui se souvient ; quelque chagrin, un peu de calcul égoïste, un peu d'inquiétude... mais il vient de passer la journée ici. Le couvre-pied est encore froissé... la lassitude est plus forte que les désirs et plus sage que la raison. Lentement il se lève, tire sa montre, il est bientôt sept heures. Il baille, il prend son chapeau.

— Adieu, ma petite... tâche d'être heureuse !

— Mais... on se reverra...

— En amis !...

Elle lui tend ses lèvres ; il les baise, lassé, presque distrait. Elle le retient par un regard... leurs yeux se cherchent et Barnier serre sur lui cette jolie forme ; sa main cherche la gorge soulevée, arrondie par l'étreinte ; il sent les petits doigts de sa maîtresse dans sa nuque... ils demeurent enlacés, presque chastes... la mouche seule bourdonne... Ils se quittent et, sans se retourner, Barnier sort en claquant la porte...

Célina essuie ses yeux ; elle l'écoute descendre, il arrive en bas... il quitte la maison. Elle court à la fenêtre et soulève le rideau ; il se retourne, mais se détourne aussitôt, dès qu'il l'aperçoit... il disparaît au coin de la rue... Célina demeure immobile ; elle a laissé tomber le rideau ; elle sanglote...

Quand elle se retourne, sa mère bat le couvre-pied et rétablit l'ordre dans cette amoureuse cacophonie... Elle s'approche de sa fille .. Célina ne dit qu'un mot : « Il est parti ! » puis elle sanglote encore...

Madame Richard hausse les épaules, elle a l'habitude. — Puis elle raisonne sa fille : demain, elle va déménager ; elle aura un joli appartement... un monsieur sérieux... Célina tourne la tête avec désespoir ; la mère Richardfait le mén age... elle prédit l'avenir à sa fille ; elle sera heureuse, malgré elle. Célina n'y croit pas ; les derniers jours l'ont désolée ; elle ve veut pas y songer. La

mère Richard, implacable, les évoque; glorieuse, elle ajoute:

— Mais, je ne sais pas ce qu'il te faut... il est très bien ce monsieur Davignot; et puis un homme posé, marié... de la fortune... tu connais la famille... moi qui suis ta mère, je trouve qu'il offre des garanties... et, après sa lettre d'hier... Voyons, tu as résisté plus d'un mois... et puis, s'il ne te plaît pas...

Elle eut un geste significatif avec le plumeau dont elle époussetait les vases de fleurs.

Célina essuya ses yeux. Elle aperçut des paniers de déménageurs sur le parquet, elle se leva et se prit à emballer divers objets, pour oublier...

La courte entrevue avec Célina à Trouville laissait à M. Davignot un souvenir inoubliable que ni l'embonpoint de sa femme, ni la grâce tendre de sa fille ne parvenaient à dissiper; l'homme de famille et l'homme à principes, pour la première fois, se sentait faiblir. M. Davignot était mieux qu'un esprit fort, mieux qu'une énergie; il avait plus que la foi; il avait des certitudes et une absolue volonté de ne jamais se tromper.

Il était né démocrate. Il le fut toute sa vie : elle présentait une parfaite unité. Elevé à Paris, dans une institution congréganiste, il fut pieux, jusqu'au jour où il connut l'ambition : ce jour arriva vite. Il n'avait pas vingt-deux ans qu'il cherchait à prendre une part active aux élections municipales. Son père, qu'il perdit quelques années auparavant, laissait à sa mère un fonds de bijouterie : ils étaient connus dans le quartier. Prudent, M. Davignot sut se faire réformer au service militaire : ardent patriote, il était ennemi déclaré de tout césarisme et n'admettait point d'autorité en dehors d'un gouvernement qui ne lui fut favorable. Quand il s'aperçut que ses convictions religieuses devenaient gênantes, il se fit franc maçon. Mais, prenant son rôle très au sérieux, il ne cessa point de fréquenter l'Eglise et d'entretenir avec MM. du clergé les relations les plus courtoises. Il mena une existence banale et fastueuse; à trente ans il se maria, connaissant de la vie toutes les séductions faciles; des femmes, toutes les grâces bourgeoises : il avait fréquenté, très fort, toutes sortes de créatures accessibles à tous : il poussait ses théories démocratiques jusqu'à partager le bien des autres — à condition qu'on ne toucherait jamais à sa propriété.

Il fit un mariage religieux solennel. Sa femme, fille de petits industriels de Paris, orpheline, n'avait plus qu'un oncle, fort sage, qui lui assura, sous le régime dotal, une fortune indépendante. La mère de M. Davignot eut la bonne idée de mourir l'année

même qu'il devint père et c'est encore à l'Eglise qu'il confia les dépouilles de sa mère et l'éducation de sa fille. Cependant les jours passaient indifférents ; le commerce rapportait : M. Davignot se faisait une situation dans le quartier — mais son épouse engraissait et Gabrielle était sans cesse à l'Eglise. Le bijoutier trouva l'existence monotone. Souvent il s'installait sur le pas de sa porte, arc boutait ses bras sur ses hanches et regardait les passants. Bientôt l'ennui triomphait. C'est alors, qu'après les vacances, M. Davignot, âgé de 49 ans, se sentit pour la petite danseuse une passion absorbante. Il ne pensait qu'à elle : c'est elle qu'il cherchait de ses yeux falots, en errant par les rues, elle qu'il voyait sous les bijoux qu'il imaginait.

Comment l'aborder? Comment concilier ses plaisirs avec ses théories systématiques de la vie de famille et son intransigeante moralité ?

Un jour qu'il était sorti, la petite Célina se présenta au magasin. Elle ne trouva que madame Davignot, qui se souvint de la rencontre. Célina lui parla de son existence cruelle, de ses peines ; une jeune fille perdue dans un monde voluptueux et trompeur Madame Davignot eût pitié. Elle lui promit de parler d'elle à son mari ; elle la reconduisit jusqu'à sa porte. M. Davignot, d'ordinaire peu accessible aux recommandations — il était décidément un pur — se montra, tout de suite, on ne peut mieux disposé. Paternellement il prit la jeune fille sous sa tutelle. Il lui écrivit : elle lui répondit. Bientôt il lui adressa, en souvenir, un bijou... il osa, même, aller la voir ; mais elle ne le reçut point. Elle se contenta de le remercier de son envoi désintéressé et de lui exprimer son regret de ne pas avoir été chez elle, lors de sa visite.

M. Davignot ne vivait plus.

Il eut, alors, l'idée d'aller voir Mauroy. Il se rendrait à l'Opéra, pénètrerait dans les coulisses... se renseignerait. L'après-midi du même jour, en promenade avec Gabrielle, il aperçut Célina — car, comme par hasard, il rôdait dans son quartier ; elle n'était pas seule. Barnier marchait à ses côtés... Un regard suffit à M. Davignot pour deviner que ce jeune homme n'était point riche, mais un regard, aussi, lui révéla qu'il obtenait les faveurs de la danseuse. La façon de glisser son bras sous celui de la jeune femme ne permettait là-dessus aucun doute... Il rentra chez lui fiévreux, écrivit une lettre sanglante et douloureuse : un aveu d'amant, avec des reproches de père ; on lui répondit qu'on l'attendait.

Il se parfuma, se fit couper la barbe et s'acheta des gants. Ce fut

la mère Richard qui le reçut. Mais il sut, habilement, lui insinuer qu'il avait quelque argent — elle sut lui faire comprendre que la patience triomphe de toutes les résistances Radieux, M. Davignot rentra chez lui et, le soir, conduisit sa femme et sa fille au Châtelet. Il se montra prévenant, attentif. Comme Gabrielle hasardait le nom des Mauroy, il échangea un regard avec sa mère. L'oncle Ravinel arrivait avec sa femme ; il les conduirait à l'Opéra ; les Mauroy se joindraient à eux. Le lendemain de ce samedi, où ils entendirent *Faust*, M. Davignot écrivit la lettre définitive à Célina. Chiffres à l'appui, alors, il y eut discussion entre Mme Richard et son enfant. La fille céda et rompit. La mère applaudit et, la semaine d'après, M. Davignot qui meublait, un nid mystérieux pour ses amours, devait définitivement entrer en fonction.

C'est à l'Opéra que se décidèrent ces événements, bien d'autres encore, qui durent avoir sur les existences des Mauroy et des Davignot une singulière influence.

IV

UNE SOIRÉE A L'OPÉRA

— J'y viendrai, avait déclaré Mme Mauroy.

Eugène et son père avaient répondu :

— Alors, il faudra te décolleter.

— Ça, c'est mon affaire !

Mme Mauroy n'avait que sa robe de soie noire. Bien qu'elle l'eut mise souvent depuis la première communion de son fils, grâce au soin qu'elle prenait à la replier dans son carton, elle n'était point trop fanée. Toute la journée, tandis que son mari et Eugène étaient à « leur ministère », avec une méticuleuse attention, elle se prit à défaire une couture du dos et à ôter le col ; puis, avec quelques points, elle rentra le haut de son corsage, raccourcit par le même procédé les manches ; ce n'était peut être pas très élégant vu de près, mais, de loin, au second rang on ne s'apercevrait de rien ; d'ailleurs, prudente et sournoise, elle inventerait un rhume et sous ce prétexte, garderait sur les épaules une petite mantille, qui lui venait de sa mère. Le samedi soir, dès six heures, tout fut préparé. Elle étala, aussi, sur le lit des deux hommes leurs habits

noirs, une chemise, des gants et une cravate; ils n'auraient plus qu'à s'habiller.

Ils rentrèrent.

Ils se mirent à leur toilette. A sept heures moins un quart, un peu avant, Mme Mauroy pénétra dans la salle à manger. Elle appela :

— C'est servi !

Avec forces précautions, elle s'assit; alors vint Eugène, sanglé. Il jeta sur sa mère un regard inquisiteur, qui, bientôt, s'attendrit. Il prononça un :

— Vous êtes très bien !

qui remplit de fierté ce cœur de mère.

Mauroy parut à son tour, pénétré de son importance. Un double bouton rejoignait les deux côtés de son habit; il était scrupuleusement lavé, et marchait très raide. Il contemplait sa femme avec des yeux avides, s'assit, le gosier serré. Ils mangeaient en silence, s'interrompant de temps à autre pour regarder l'heure; tout à coup Mauroy poussa un cri :

— Sacrelotte !

Deux regards affolés se fixèrent sur lui; une traînée de sauce grasse coulait le long des parements de son frac. Mme Mauroy se leva, rassurante :

— Laisse-moi faire.

Mais, déjà, Mauroy frottait avec sa serviette.

— Vite, de la benzine !

Eugène tira sa montre :

— Je vais partir tout seul !

— Quelle sale blague ! grondait Mauroy.

— Laisse-donc, dans une seconde il n'y paraîtra plus, rassurait Mme Mauroy qui tenait un flacon.

— Là, fit-elle, après un effort.

— Je pars, dit Eugène.

— Nous venons, s'écria la mère.

Il pleuvait, ils furent obligés de marcher jusqu'au boulevard Saint-Germain pour trouver un fiacre; ils avançaient sur la pointe des pieds, disgracieux, Eugène en tête, la mère Mauroy. Ils s'entassèrent dans la voiture.

Les voici à l'Opéra. Ils ont mis leurs gants qui les serrent. Ils passent devant le contrôle, un peu ahuris, se nomment et les trois préposés les regardent monter l'escalier majestueux.

— Ce sont des provinciaux,

Peu de monde, encore, dans la salle; le luxe de la loge les

éblouit. Madame Mauroy s'assied, au second rang; Eugène tire une lorgnette de sa poche, regarde tout autour de lui ; Narcisse reste au fond, très droit, figé, comme un bon domestique. Un craquement, la clef de l'ouvreuse dans la serrure... Ce sont eux... Non, un vieux monsieur, une vieille dame et un jeune homme. Ils sont simples, bien que madame, ronde et congestionnée, porte une toilette jaune, avec des fleurs rouges. Saluts froids; silence; Eugène murmure :

— Ce doit être les parents de M. et Madame Davignot.

L'orchestre et l'amphithéâtre se remplissent; quelques musiciens accordent leurs instruments. Mauroy murmure :

— C'est magnifique!

Nouveau silence; les deux dames se sont assises, les hommes causent par groupes de deux et s'observent. Un nouveau bruit de porte : cette fois, ce sont les Davignot.

Madame Davignot est assez simple; elle a rejeté son châle, aussitôt en entrant ; elle est en violet, avec un décolletage gauche, où s'échelonnent des bijoux de toutes sortes; elle a dévalisé la montre du magasin; Gabrielle, virginale, de blanc vêtue, avec un nœud rose de velours, sur l'épaule droite. Elle n'est vraiment pas mal, si ce n'est un manque de grâce; carrée, car la taille est un peu large, et des rondeurs qui rappellent le ventre de son père.

Grave, M. Davignot a plié son chapeau de satin, il intimide Mauroy par son port de tête solennel et cet entre-gens très familier, sûr de ses effets. Il serre les mains: il est chez lui Gabrielle se case au premier rang; on présente les Mauroy; salutations; Eugène et le jeune cousin — il s'appelle Gustave — se dévisagent. Eugène est plus parisien, plus bourgeois ; mais Gustave sent, à une bonne lieue, les excellentes rentes de province et le petit barreau de sous-préfecture. Madame Davignot, madame Ravinel et madame Mauroy s'entre-saluent; qui donc se mettra auprès de Gabrielle? Politesses, compliments, timidité, bruits ; trois coups, derrière la toile; elles n'entendent pas : des « chuts » ... il faut en finir, Madame Mauroy a une heureuse inspiration :

— Je suis chez moi, affirme-t-elle.

— C'est juste, répond madame Davignot, à moitié vexée.

Les deux jeunes hommes s'assoient, rivaux, derrière les deux dames âgées; madame Mauroy s'est placée, future belle-mère. derrière Gabrielle; l'oncle Ravinel et Mauroy se tordent le cou pour voir et M. Davignot, debout, tout au fond, les jambes écartées, étrangement, regarde.

Le chef d'orchestre lève son bâton. Les spectateurs de l'entre-colonne, écoutent; la musique berce...

Eugène s'est tourné vers Gabrielle; il caresse de la main droite sa barbiche pointue; l'autre s'appuie sur le genou; il trouve la jeune fille charmante; il l'observe, attend un regard qui ne vient pas et, dans l'espoir qu'il ne tardera point, s'assied de biais sur la chaise et se montre de profil, la jambe croisée. Les yeux de sa mère vont de lui à Gabrielle; elle rêve, elle réfléchit, tenace et touchante. Les Ravinel, tout provinciaux qu'ils sont, savent bien que, même à Paris, on ne résiste pas à l'argent, et Gustave a fait des études à Auxerre. C'est un garçon tout ce qu'il y a de mieux... s'il n'était pas aussi timide! — Et puis, ils s'amusent, on ne voit pas tous les jours le Grand-Opéra, dans ces conditions-là; pendant l'entr'acte, il sera temps de s'occuper d'affaires sérieuses; Eugène commence à craindre que Gustave et ses parents, eux aussi, n'aient leurs projets... et le spectacle de *Faust* le trouble. Cependant, Narcisse Mauroy, les yeux levés, ne peut les détourner d'une seconde loge; là, derrière des femmes et des jeunes filles, il a reconnu le profil de son inspecteur... il lui semble qu'il va le regarder... et Mauroy souffre, vaguement, d'un mal falot...

Depuis quelques minutes, M. Davignot se tourne, se retourne, il hume l'air, le nez froncé, il s'agite, il est inquiet; la musique a tant de charme que nul ne s'en aperçoit; il murmure d'une voix de commandement :

— Il y a une fuite de gaz... pas possible!

Il se tourne, se retourne encore, s'éloigne, se rapproche. Au moment où la toile tombe et que Mauroy se lève, M. Davignot le flaire, il pousse un éclat de rire :

— Ah, c'est vous... c'est vous qui sentez comme ça!...

Gêné, Narcisse rougit et baisse la tête... ses yeux tombent sur la tache odorante, elle a grandi, ses contours se sont accusés : elle forme crûte. Alors, humilié, il plie le bras et ferme la main sur elle; martyr, il s'obstine à demeurer ainsi, en dépit d'une crampe.

— Allons voir le foyer, propose M. Ravinel.

Mauroy et sa femme échangent un coup d'œil, ils préfèrent rester. M. Ravinel a pris le bras de Madame Davignot, M. Davignot celui de Madame Ravinel. Gabrielle suit, entre Eugène et Gustave. La conversation languit; en allant, la jeune fille paraît s'intéresser à Eugène; au retour, Gustave semble avoir toutes ses préférences.

Dans la loge, Mauroy et sa femme causent. Agathe demande :

— Pourquoi n'es-tu pas allé avec eux?...

Narcisse répond :

— Et toi?

Elle le regarde :

— Ma robe.

Il la regarde :

— Mon habit.

Puis, après un silence :

— L'inspecteur est dans la salle !

— Où ça?

— Aux secondes loges... s'il me voyait !

— Cache toi.

Il s'appuie contre la paroi, se fait petit; les yeux fureteurs de Mme Mauroy interrogent les spectateurs.

— Dis donc, fait Mauroy.

— Qu'est-ce que tu veux?

— Es-tu contente, pour l'enfant?

— Je crois que ça va... Seulement les Ravinel...

— Comment?

— Je n'en serais pas étonnée; ils ont l'air d'intrigants.

— Ah!

— Tu ne verras jamais rien!

De mauvaise humeur, Narcisse fait un geste pour répondre et avance la tête :

— Juste, v'la l'inspecteur qui regarde par ici!

— Cache toi!

— Et dire que ça me coûte deux cents francs!

— Puisque c'est pour Eugène !

La sonnette retentit, la troupe revient; on entend des « c'est magnifique... »

Eugène serre la main à un monsieur, puis rentre. Mauroy le questionne :

— C'est un de mes collègues du ministère... il vient pour le ballet.

M. Davignot se retourne; il reconnait la silhouette :

— Comment se nomme ce monsieur?

— Barnier... il fait du théâtre.

Eugène reprend sa place; sa mère échange avec lui un regard très rapide; Eugène tourne la tête, sceptique. Agathe tombe dans de tristes songes...

Hélas, plus sombre encore, M. Davignot : un ballet! Donc,

elle est là, il va voir cette adorable petite Célina... il va la regarder... et lui, l'autre, qui vient pour elle, peut-être! Il est jaloux, brutalement, bestialement. Il éprouve je ne sais quelle brûlure, quel vague à l'âme qui le torture. Il lui a écrit; elle l'a fait recevoir par sa mère... les pourparlers sont engagés, mais enfin, c'est l'attente, l'attente et le doute. Il sait qu'on ne peut ressentir pour lui que de la haine ou un grand amour... Si elle allait... la tête dans la main, il s'est affaissé sur un fauteuil, les yeux dans le vague. Les entr'actes se succèdent; la musique de Gounod est faite pour les âmes simples; elle explique jusqu'aux sentiments diaboliques du bijoutier, jusqu'à l'amertume de Mauroy et jusqu'à l'ambition d'Eugène; elle explique aussi la naïve coquetterie de Gabrielle et la certitude d'être aimé de Gustave. Cependant, Eugène reprend courage; elle l'a regardé; une seconde leurs yeux sont restés en présence...

La nuit de Valpurgis!

Le mot mystérieux résonne aux oreilles de M. Davignot. Il prend sa lorgnette, il ne la quitte plus, il est tout rouge. Tout à coup, il a frémi... il a cru la reconnaître... il l'a reconnue... Il se précipite dans le couloir; il faut qu'il la voie... où se trouve l'entrée des artistes? là... oui... il se reconnaît... l'huissier se montre implacable. Alors, il sort, désolé, entre au premier café, écrit une lettre, la plie, la ferme; puis, en habit noir, dans la boue, la porte au concierge, de l'Opéra. Cette fois, c'est une déclaration!

A.-E. SOREL.

(A Suivre).

L'APOSTOLAT

DE PIERRE LAFFITTE

En un temps où les snobs affirment à tout propos leur mépris de la vie ardente, et n'ont pas assez de railleries à l'adresse des hommes entièrement voués à une idée, il est consolant de reporter ses yeux sur un philosophe qui vécut pauvre, désintéressé, non-seulement dédaigneux, mais on peut dire ignorant des décorations et des succès de réclame, dans l'enchantement souriant de sa foi.

Je fus, il y a trois mois, au nombre de ceux qui eurent l'honneur de veiller Pierre Laffitte, disciple et continuateur d'Auguste Comte, tandis qu'il reposait sur son lit de mort, et j'avoue que je m'étonnai, aux premières heures de la nuit que je passai près du corps, de ne pas ressentir cette douleur poignante qui m'avait étreint lorsqu'on m'avait annoncé la funèbre nouvelle. C'est qu'il en est des morts comme des vivants. Certains gardent sur leurs traits, jusqu'à l'heure où le linceul les enveloppe, une sérénité d'expression qui, lentement, vous pénètre, une bouche qui sourit, et semble dire : « a quoi bon vous attrister, puisque je meurs par la nécessité des lois immuables du monde, puisque j'ai vécu dignement, puisque je puis subsister encore dans votre souvenir et vivre dans la postérité, si ceux qui m'ont aimé savent me rendre éternel ? »

On connaît assez et l'on connaîtra de plus en plus l'œuvre de Pierre Laffitte, bien qu'il ai écrit fort peu lui-même, privant ceux qui veulent s'assimiler sa pensée du plaisir que donne un style souple et coloré, tel que celui dont Renan sut tirer la majeure partie de sa gloire. On connaîtra, de plus en plus, l'héritier

d'Auguste Comte, parce que des livres tels que les *Considérations sur l'ensemble de la Civilisation Chinoise* par exemple, sont demeurés des livres fondamentaux sans lesquels on se perd dans le détail des questions complexes qu'ils résument et qu'ils éclairent

En un temps où les gouvernements se croient obligés, pour mâter Basile, de déchaîner contre lui l'éternel trio : Homais, Bouvard et Pécuchet, il me semble impossible que des gens de bonne foi, soucieux d'élucider la question religieuse, ne lisent point utilement cette étude sur *Le Catholicisme* qui fournit seule aux catholiques, comme aux libres penseurs, le moyen d'étudier scientifiquement l'histoire d'une doctrine puissante, en se rendant compte des services considérables qu'elle a pu et peut rendre encore, sans toutefois s'imaginer qu'elle échappe à la grande loi de l'évolution qui emporte les sociétés humaines. Mais loin de moi la pensée d'entreprendre ici une étude critique de l'œuvre de Pierre Laffitte ; j'ai simplement constaté qu'elle s'impose à l'attention de tous les penseurs, comme la personnalité de celui qui la conçut s'impose à la sympathie universelle.

Les simples curieux qui approchèrent le philosophe dans l'appartement d'Auguste Comte, où il se plaisait à renseigner quiconque venait à lui sur la doctrine du maître; leslittérateurs qui l'entretinrent au café Voltaire, où il vint tous les soirs pendant bien des années semer ses idées avec la simplicité d'un Socrate ; les paysans qui l'interrogèrent familièrement en ce village de Bégaïe, près Cadillac, où il s'était acquis leur amitié, et l'estime de leur curé, par sa bonhomie exquise et sa largeur d'esprit incomparable ; les savants qu'il étonna, dans le petit appartement de la rue d'Assas, où ils étaient venus (souvent de très loin) le consulter, par les aperçus originaux qu'il émettait, sans préparation, en causant, sur un point difficile de leur « spécialité » ; tous ceux enfin qu'il accueillit avec sa bonté coutumière, n'oublieront jamais un entretien avec Pierre Laffitte. Ce qui frappe surtout, en présence de ce tempérament original de plébéien philosophe, c'est la décision avec laquelle il sut adapter à l'esprit français, sans en compromettre l'imposant ensemble, la doctrine positiviste. Certes, il ne pensa jamais, comme Littré, qu'Auguste Comte, en proclamant dans la seconde partie de son existence, et sous l'influence d'une pure affection féminine, le rôle du sentiment qui dicte le plus souvent aux hommes simples et bons les mêmes actions auxquelles les sages se trouvent amenés par la connaissance des lois scientifiques, avait fait acte de folie. Il croyait,

comme Comte, à la *Religion de l'Humanité*; mais en fin gascon qu'il était, il se garda bien de vouloir constituer entre le vaste édifice de l'église catholique, encore toute puissante sur les masses, et le chaos des opinions révolutionnaires et négatives, une sorte d'église humanitaire aux rites prématurés qui eussent fait sourire la plus grande partie des Français. Il se borna à maintenir et à développer, dans un cercle restreint, les dispositions fondamentales de Comte : l'idéal de l'humanité mère, grand être symbolique capable de grouper autour de lui les gens des croyances les plus diverses. Il conseilla la prière, qu'il comprenait comme un recueillement quotidien de chaque homme, durant lequel la conscience réagit contre les tentations égoïstes, en faveur des devoirs que nous imposent la famille, la patrie et l'humanité. Il enseigna qu'il est impie et de n'avoir pas sans cesse en sa pensée la reconnaissance à l'égard des grands bienfaiteurs de la race humaine, dans le passé, à quelque civilisation qu'ils appartiennent et des individus qui acceptent, dans le présent, la responsabilité des initiatives utiles. Il maintint au cœur de tous ses disciples l'idée que, nécessairement, un jour, les hommes arriveraient à discuter entre eux non de leurs droits, mais de leurs devoirs et à organiser par le libre concours une société meilleure. Dans une telle société le sentiment religieux, c'est-à-dire un mélange de vénération et d'amour pour les prédécesseurs, les vivants et la postérité, pourrait à la fois soutenir la conscience individuelle et inspirer à tous les peuples, selon leurs traditions d'art et leurs coutumes, des cérémonies communes dont la forme surgirait des conditions spéciales du milieu. Tout cela était très logique, très élevé, très séduisant, et il en parlait sans la moindre monotonie ; imposant parfois, quand il démontrait, en sa chaire du Collège de France, et charmeur quand il causait le long de ces routes blanches qui courent entre les vignobles de Gascogne.

Mais ce qui frappe le plus, chez M. Pierre Laffitte, c'est l'union de la verve méridionale, du bon sens et de la foi. Il croyait de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme. Il avait cette force qui soutient les apôtres, d'être *convaincu qu'il convertissait.* Je n'en veux pour gage que l'anecdote assez plaisante et très touchante à la fois, que m'a contée le maître Anatole France :

. . . .

Pierre Laffitte s'était rendu à Pau avec la Société des Félibres, avec Anatole France, Paul Arène et toute la bande joyeuse des enfants intellectuels du Midi. La ville leur fit une

réception fort honnête. Un grand flot de peuple les vint quérri à la gare avec les pompiers, la fanfare et les autorités constituées.

Un banquet fut servi, qui était copieux, si copieux que, sans vouloir être médisant, il sied de dire que quelques Félibres, dont Paul Arène, étaient entrés dans la voie d'une ébriété douce. Aussi oscillèrent-ils plutôt qu'ils ne marchèrent jusqu'à la grande salle où l'on devait entendre : 1° le premier couplet de la *Marseillaise*, chanté par une société chorale ; 2° le discours de bienvenue du maire ; 3° une conférence de Pierre Laffitte sur Henri IV et la manière dont il entendait ses devoirs de roi ; 4° les derniers couplets de la *Marseillaise*, après quoi liberté serait laissée au peuple de danser, tant qu'il en aurait la force, sous une tente dressée près de la salle des discours.

La *Marseillaise* fut sonore et l'allocution du maire avenante et courte. Un petit mouvement d'effroi se produisit, lorsqu'on vit Pierre Laffitte (qui n'avait bu que de l'eau rougie) entamer sa conférence par une sorte de plan, excellent d'ailleurs, mais qui laissait prévoir aux auditeurs une audition prolongée. Au premier rang, les héros de la fête, les Félibres, les uns appuyant leur crâne au dossier de leur fauteuil, les autres tenant leur front dans leurs mains dans une attitude méditative, luttaient à grand'peine contre l'engourdissement précurseur du sommeil. Paul Arène ne luttait plus et M. Anatole France s'abstient de dire s'il avait lutté.

Quoiqu'il en soit, les rangs serrés d'hommes et de femmes qui, n'ayant point banqueté et souffrant de la chaleur intense, se montraient résolument hostiles à toute philosophie et moins portés à l'oubli par le sommeil qu'à la joie par le bal, commencèrent, au bout d'une heure, à donner des signes d'impatience. Il était neuf heures et demie du soir, et l'orateur, dans sa chaire, n'était visible qu'à travers un nuage mouvant de phalènes attirés par la lueur crue de la lampe posée sur le tapis vert. Pierre Laffitte, d'une voix très nette, venait de conter l'enfance et la jeunesse d'Henri IV et d'exposer la situation politique de la France au temps de la Ligue, quand il éprouva le désir de se rafraîchir la gorge en appuyant à ses lèvres le verre d'eau sucrée traditionnel. A cette vue, et répondant au vœu secret de la foule barbare, le directeur de l'orchestre et des chœurs comprit (ou feignit de comprendre) que l'orateur avait clos son discours, et il déchaîna l'harmonie d'une *Marseillaise* formidable. Après quoi, la foule se rua vers les portes, et la salle fut vide en un clin d'œil. Nous

disons vide, car il ne sied pas de mentionner parmi les auditeurs quatre ou cinq félibres qui dormaient comme des justes.

Pierre Laffite, dont les yeux épuisés par d'innombrables veilles et fatigués par le vol des phalènes ne distinguaient absolument rien dans la salle, avait bu son verre d'eau, puis observé le silence pendant l'exécution de la *Marseillaise*; mais prenant pour un intermède ce qui avait été une clôture, il entreprit dans la salle silencieuse le développement de son second point : *Comment Henri IV conquit son royaume*... Comme il abordait le troisième : *Henri IV homme d'Etat*, la salle se remplit de nouveau. C'était une bande d'enfants, une centaine de mioches dont les jeux bruyants et les cris variés avaient si bien compromis l'allégresse du bal voisin qu'on avait résolu de les reléguer tous dans cette salle que l'on croyait abandonnée. En entrant, sans doute, les plus grands remarquèrent-ils au fond de la vaste pièce une tribune éclairée d'où s'élevait une voix, et virent-ils, dans un cercle de lumière, un visage de vieillard. Mais ce visage semblait si doux, cette voix était si familière qu'ils se crurent autorisés à continuer piano d'abord, puis crescendo, sous la présidence involontaire de Pierre Laffitte, leurs jeux innocents. Ils amassèrent toutes les chaises abandonnées dans la salle, en firent une pyramide énorme qui s'élevait à deux mètres de hauteur, puis entreprirent l'assaut de cette citadelle instable qui s'écroula tragiquement avec un fracas terrible au moment précis où l'orateur relatait le crime de Ravaillac. On accourt aux hurlements des enfants pris sous les chaises; les mères distribuent selon l'inspiration du moment les réprimandes, les baisers et les taloches, et la salle redevient déserte... M. Anatole France assure que Pierre Laffitte parlait toujours ! Ni l'harmonie de la *Marseillaise*, ni la sortie bruyante des groupes, ni le tintamarre d'une pile de chaises écroulées, ni les cris des enfants ne l'avaient empêché de poursuivre sa conférence ! Quatre fois interrompu, il avait bu quatre verres d'eau sucrée et, infatigable, haussant le diapason de sa voix, à onze heures du soir, il développait ses conclusions. Mais alors, les félibres dont la torpeur s'était dissipée, prêtèrent l'oreille et, en hommes sensibles aux belles pensées, se passionnèrent.

Plusieurs ont conté depuis, qu'ils se sentirent au cœur un remords de n'avoir pas goûté d'un bout à l'autre, si longue qu'elle eût été, une conférence dont les dernières phrases sur le rôle du gouvernement et le mécanisme politique de la royauté demeurèrent en leur mémoire, intactes, tant elles étaient fortes.

Quoiqu'il en soit, Paul Arène et Anatole France, poussant les autres félibres devant eux étaient allés, à la file, se ranger debout au pied de la chaire. Quand Pierre Laffitte eut dit son dernier mot, ils battirent des mains avec une frénésie toute méridionale, qui pouvait donner au vieillard la tumultueuse illusion d'une foule délirante; aussi descendit-il souriant et serein de sa chaire en disant à ses amis : « J'ai parlé peut-être un peu longtemps, car ma montre était arrêtée, mais ils ne m'en ont pas voulu ; je crois qu'ils ont compris. »

Ce trait peint l'homme. Il lui fallut la conviction qu'il était suivi, par beaucoup pour entraîner quelques-uns, et mettre en leur cœur un peu de cette *foi en l'Humanité*, dont son cœur débordait. Cela devait suffire.

Jean CANORA.

ANTHOLOGIES

Les anthologies poétiques ont leur utilité pour le public et pour les poètes, à la condition qu'elles soient vraiment des anthologies, et non point quelque chose comme des catalogues enrichis de biographies et de citations. Hélas! l'humanité est ainsi faite que souvent les éditeurs qui établissent une anthologie ne pensent pas uniquement au bien général et à la divulgation de la poésie. Ils ont des goûts et des convenances et malheureusement, ils montrent une préférence qui va jusqu'à l'exclusivisme pour les poètes qui les ont tant aimés qu'ils n'ont point voulu d'autre marque que la leur pour embellir la couverture de recueils de vers. C'est aux poètes qui leur confient le soin de faire valoir les plaquettes où ils ont mis tant de richesse spirituelle, et un peu de richesse temporelle, que les éditeurs font la place belle, dans leurs anthologies, à côté des maîtres anciens qu'on n'aurait plus d'intérêt à discuter. Aussi voit-on les éditeurs excommunier des groupes entiers, des écoles entières, et ainsi donner le nom d'anthologie à des recueils forcément incomplets.

Que ces mutilations, que ces suppressions soient utiles, on aurait bien de la peine à le prouver. Qu'elles constituent une sorte de tromperie envers l'acheteur à qui l'on promet un inventaire résumé de nos richesses poétiques, cela ne fait pas l'ombre d'un doute ; pourtant, il n'y a pas de loi qui force un éditeur, qui annonce une anthologie, à la faire bonne et complète ; mais, si on définit une anthologie des poètes français, un choix des meilleures pièces des meilleurs poètes français, on sera toujours étonné de ce que les gens qui sont grands pour l'anthologie de droite ne soient pas grands pour l'anthologie de gauche, et réciproquement.

Comme l'anthologie, qui est une manière de carnet d'échantillons, ne s'adresse pas à un public très lettré, très au courant et capable de suppléer par lui même aux omissions volontaires des éditeurs, il y a toujours des poètes lésés dans cette affaire. Il faudrait pouvoir prévenir les lecteurs, que pour posséder une véri-

table anthologie. il leur en faudrait acquérir deux; et encore, pour que le conseil portât, il faudrait qu'il fut contenu dans le corps même de chaque anthologie incomplète; c'en est trop demander à l'impartialité, bien connue, pourtant, des éditeurs.

Il y a d'autres anthologies que les anthologies éditoriales. Celles-là relèvent en général d'un autre esprit restrictif, d'un esprit différemment restrictif. Ce sont les morceaux choisis qu'élaborent les professeurs pour donner quelque marge à la rêverie de leurs élèves. Ces anthologies, conçues dans une manière plus désintéressée, ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, très libérales. Le compilateur de morceaux choisis aime à s'ériger en juge. Habitué déjà à émettre, devant ses jeunes élèves, des arrêts sans appel, au moins pour quelques mois, il devient, lorsqu'il construit une anthologie, très sévère pour le poète moderne; ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'il lui concède l'entrée de son petit Panthéon personnel. Il a barre sur le poète contemporain et il le lui fait durement sentir. L'absence de sensitivité poétique du compilateur s'accorde bien avec le devoir qu'il s'est imposé de ne laisser arriver aux yeux des jeunes gens que des poètes calmes, pondérés, dans lesquels l'Académie a reconnu des nourrissons pleins d'espérance, dans lesquels elle s'est mirée. A côté d'une indulgence bien compréhensible chez un professeur, mais compréhensible chez lui seul, pour les poètes universitaires, il déploie vis-à-vis de tous ceux que n'a point consacrés un gros succès de théâtre, à défaut du prix Desperouses, une prudence pleine de morgue, et s'il ne prononce pas l'exclusion, il n'accorde l'entrée qu'avec des considérants réticents, et il distille, dans trois lignes de notice, toutes les appréhensions contre le poète qu'il admet presqu'à son corps défendant.

***

Pour ces raisons diverses, il y a très peu d'anthologies de la poésie française qui ne sont point illusoires. La meilleure était celle d'Eugène Crépet qui vivait dans le commerce de Banville, de Leconte de Lisle, de Baudelaire et s'était assuré leur collaboration. Cette anthologie, assez vaste, comprenant trois gros volumes, s'adressait à des adultes, à des gens soucieux d'avoir sous la main un répertoire poétique simplifiant la présence des poètes dans leur bibliothèque.

Par ses dimensions, l'anthologie Crépet, ne pouvait pas suffire à l'un des principaux buts de l'anthologie, qui est d'éveiller chez les

enfants trop nourris de classique et gavé d'académisme, l'impression qu'il y a autre chose, à côté, plus loin et qu'à côté du terrain, du préau qu'on leur fait parcourir, il y a une terre inconnue où les images poussent drues et fraîches. Cet ensemencement des jeunes cervelles, l'anthologie Crépet, trop massive, n'y pensait point. Pourtant, c'était la meilleure que nous ayions. Elle allait jusqu'à Baudelaire, alors que les morceaux choisis classiques s'arrêtaient décemment à André Chénier.

Depuis, le romantisme a triomphé de ces résistances; non seulement Hugo est Dieu, mais Gautier est prophète ; le Parnasse se glisse aussi dans ces morceaux choisis. Il a, d'ailleurs, pour s'ébattre, l'anthologie Lemerre, faite pour lui. L'ostracisme s'est transporté vers les écoles plus récentes. C'est contre le symbolisme qu'on cadenasse les trésors de la poésie française, avec le même geste frileux et vieillot dont on fermait les portes et les volets au coup de soleil romantique.

Pourtant, les temps changent. Voici que tout récemment parait, en Belgique, et spécialement faite pour être mise dans les mains des lycéens, une anthologie des poètes lyriques français, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours qui fait cas de la poésie contemporaine, et tâche de porter à la connaissance des jeunes gens le plus de noms possible, le plus d'inspirations diverses, qui s'essaie à leur donner, impartialement et presque scientifiquement, un tableau bien complet de ce qu'est, à cet instant, la poésie française. Les deux professeurs qui ont élaboré ce consciencieux travail, MM. Fonsny et Van Dooren, ne sont point sans parti-pris, il s'en faut de beaucoup, mais, au moins, ont-ils mentionné toutes les nuances de la poésie actuelle autant qu'il était en leur pouvoir de le faire, et indiqué toutes les directions. Ce système est bien supérieur au système restrictif, et ne vaut-il pas mieux énumérer toutes les richesses, au risque d'y laisser passer quelque billon pour de l'or, que de peser au trébuchet faillible de la critique la production contemporaine et laisser de côté de belles et sonores médailles? L'anthologie de MM. Fonsny et Vau Dooren est bien supérieure à ce que nous avons de semblable, en ce moment-ci, en France, et il est fâcheux que ce bon conseil de critique plus large et de curiosité littéraire nous vienne de l'étranger.

***

Ce n'est point que le travail de MM. Fonsny et Van Dooren soit sans défaut. En se penchant vers le détail, on voit des erreurs, des

illusions, des omissions déparer leur utile sélection. Avec une tendance très réelle à l'impartialité, il se sont peut-être laissé influencer dans l'étude des mouvements récents par les opinions académiques ou réactionnaires ; leur classification parfois déroute, et leur érudition a des trous qui étonnent chez des gens si bien informés.

Prenons quelques exemples : voici une erreur purement matérielle, l'attribution à Gustave Nadaud, d'une chanson de Pierre Dupont, les *Fraises des bois*. C'est sans doute le fait du typographe. Mais voici une omission bien étonnante, dans une anthologie assez complète pour contenir M. André Dumas, ou M. Boschot, et même pour ne point oublier M. de Pomairols ou M. Paul Harel : je cherche en vain le nom de Charles Cros, si curieux, si intéressant, à mi-voie entre le Parnasse et l'avenir. On ne comprend guère une bonne anthologie sans *l'Archet* de Charles Cros.

M. Fonsny et Van Dooren vont nous retracer l'histoire du Parnasse. Comment arrivent-ils à considérer comme précurseur du Parnasse, comme fondateur, Glatigny, et à classer à la suite Leconte de Lisle ? Et s'ils classent Leconte de Lisle parmi les Parnassiens, pourquoi placent-ils Banville parmi les poètes de la fin du romantisme ? Si l'on admet, ce qui est vrai, que le Parnasse, à ses débuts, s'est inspiré de la formule romantique et a été influencé par Baudelaire, Leconte de Lisle et Banville, il faut réunir ses maîtres dans une rubrique commune, et il ne faut point attribuer au Parnasse leurs œuvres. Encore que les notes des éditeurs rétablissent quelque peu la mesure, on ne saurait dire que leur lecteur sortira de la lecture de leur anthologie méthodiquement et sérieusement renseigné sur le Parnasse ; et la cause ? c'est que MM. Fonsny et Van Dooren, qui ont des tendresses par là, ont présenté le Parnasse comme il aime à être portraicturé, comme une réunion de poètes très différents, « comme un groupe qu'animent les mêmes sentiments, le même amour de l'art, le même respect de la Muse ». C'est vague, vague comme l'esthétique parnassienne. Pourtant, voici nos auteurs, bien près de la vérité quand ils juxtaposent ces deux expressions du Romantisme et du Parnasse : « Liberté de l'Art, disait Victor Hugo. Respect de l'art, disent les Parnassiens ».

Les Parnassiens ne pouvaient se flatter d'avoir pour l'art un respect plus grand que celui que lui portait Hugo, leur maître et leur Dieu. La formule serait plus exacte si l'on disait que les Parnassiens ont eu le respect de l'art tel qu'Hugo le leur laissait, avec les additions procédant de Gautier, de Leconte de Lisle et de Banville. Ils maintenaient ; s'ils n'eurent pas besoin de liberté,

c'est qu'ils n'en apportaient pas, comme Hugo, l'impérieuse nécessité, c'est-à-dire qu'ils n'innovaient en rien. C'est là toute la querelle entre le Parnasse et le Symbolisme, entre le Parnasse, aboutissement du Romantisme en tant que discipline stricte, et le Symbolisme, évolution du romantisme vers un idéal plus compliqué, et plus d'accord avec les destinations nouvelles de la poésie, et les idées nées depuis l'apogée du romantisme.

Dans leur louable préoccupation d'être complets, MM. Fonsny et Van Dooren font une place aux chansonniers; ils créent une école du Chat noir, qu'ils implantent dans leur anthologie, entre le Romantisme et le Parnasse, et parmi les grands vers des poëtes, ils insèrent les versiculets des petits aëdes montmartrois. Voilà une franchise que leurs collègues de France, qui, en général, ne laissent pas de goûter ce genre léger, et même parfois d'y sacrifier, n'auront pas eue dans une anthologie. Il n'y a point en réalité de genre inférieur, et l'on comprend ce mot de Casanova parlant de son ami Baffo, et disant : il n'écrivait que dans le genre le plus bas et le plus trivial, mais il était sublime. Tout de même nos chansonniers sont bien magnifiés d'être ainsi traités. Il semble que, si on avait le souci de les représenter dans une anthologie, il vaudrait mieux serrer (en une sorte d'appendice), tous les chansonniers modernes depuis les beaux temps de Panard, en passant par Béranger qui est mal à sa place dans l'anthologie de MM. Fonsny et Van Dooren, qui le considèrent comme un petit poète du romantisme. Romantique, Béranger ne l'était pas du tout, et si sa place n'est point auprès de Désaugiers, elle est à côté de Casimir Delavigne, qui n'est un romantique que dans le vieux sens du mot, du temps de la Muse francaise, alors que Delille et le baron Guiraud étaient considérés comme des romantiques.

Châtillon, que ces messieurs placent parmi les chansonniers du Chat noir et qui est antérieur, eut refusé la place qu'ils lui donnent. Il avait coutume, à ceux qui le félicitaient de ses œuvrettes légères, de répondre avec indignation : Monsieur, j'ai fait trois volumes de vers. Châtillon est un petit romantique, et pourtant il n'est pas un Parnassien. Il y a ainsi, dans le classement des poètes, mille légères nuances à observer, difficiles à noter dans une anthologie. Aussi ne reprochons-nous ces légères erreurs de MM. Fonsny et Van Dooren, que comme de menues tares à un travail dont la disposition d'ensemble est satisfaisante.

Leur choix de poètes étant bien fait, dans un sens libéral et large, ont-ils réussi à les bien représenter par les poëmes choisis? La méthode des anthologistes, la seule bonne pour le choix des

poètes, devrait être de tirer de l'œuvre de chaque poète, ses morceaux les plus caractéristiques et les plus extrêmes, les plus isolés des autres œuvres contemporaines, ceux qui porteraient le mieux la marque de leur auteur. C'est, pourtant, presque toujours à une autre méthode qu'on a recours, et la sélection se fait presque toujours en sens contraire, c'est à dire qu'on emprunte à chaque poète ce qu'il a fait de plus immédiatement accessible au public, moins différent de l'allure générale de la poésie de son temps, c'est à dire de moins personnel. Aucune anthologie contemporaine n'est exempte de ce reproche, pas même les Poètes d'aujourd'hui du Mercure de France qui, presque par définition, auraient dû être conçus dans le sens le plus audacieux. Les anthologies classiques échappent peut-être un peu à cette nécessité d'être absolument caractéristiques, puisque, là, il y a un but spécial à atteindre et que l'on compte avec la jeunesse de l'intelligence du lecteur. Tout de même, on pourrait aller plus loin ; ce sont les singularités, les reliefs, les audaces du poète qu'il faut mettre en lumière et non point leurs sagesses et leurs mesures. En les prenant ainsi à leurs moments les plus calmes, on risque de rencontrer cet instant où tout poète, même Homère, somnole, et cela n'est point leur rendre service que de choisir l'heure où Pégase touche terre pour appeler les curieux.

* * *

L'anthologie de MM. Fonsny et Van Dooren n'est pas un phénomène isolé. On s'occupe de la poésie française infiniment plus hors de France qu'en France. En Angleterre, M. Bonnier, M. Bowles, publient des anthologies des poètes français. En Allemagne, MM. Richard, Dehmel, Schaukal, Stéfan Georges, Zweig, publient des traductions de Verlaine, des traductions des poètes symbolistes. Ce pourrait être, chez nous, un enseignement et c'est un encouragement, car, il appert de cette étude de notre poésie par la critique étrangère et de l'attention apportée hors frontières au symbolisme, que quelques faux qu'aient été les renseignements fournis sur notre poésie par notre critique officielle, la vérité tout de même s'est fait jour. Elle eut éclaté plus complètement si elle avait été reconnue chez nous.

Gustave KAHN.

CARNET DE PARIS

Les Dieux en soient remerciés et exaltés ! M. Redon va enfin pouvoir construire un escalier de plus ; où ? au Louvre, naturellement. M. Redon est un excellent architecte ; comme tous les architectes, il adore tourner un escalier, s'il n'a pas de place, ou le développer s'il a de la place. Il est architecte du Louvre ; c'est là qu'il peut placer les escaliers qui lui sont chers.

Il y avait déjà eu une longue histoire à propos du pavillon de Marsan. Ce pavillon était vacant ; on pouvait y jouer, s'y ébattre, faire ce qu'on voulait. L'Administration avait donc conçu le plan de se distraire en y établissant un escalier monumental. C'eut été le type même de l'escalier d'art, de l'escalier d'Etat ; il n'eut conduit nulle part qu'au toit, avec des paliers sans issue. Là-dessus on céda le pavillon de Marsan à l'Union des Arts décoratifs pour y établir son Musée. L'Union centrale conclut immédiatement que la co-existence du Musée et de l'escalier d'apparat était impossible. En effet, pour faire un musée il faut des salles, et pour construire un escalier de luxe il faut supprimer les salles, ou les réduire à leur plus simple expression, à l'expression d'un prétexte. L'Union prétendit que le simple et spacieux escalier, qu'elle trouvait installé au pavillon, était bien suffisant. Elle triompha, non sans peine, et ce fut un plan d'escalier abandonné ; ce sur quoi, pleurèrent les maîtres de l'architecture.

Ils se rattrapent ; le legs Thomy-Thierry leur a été une occasion. Que faut-il pour arriver à un legs ? un bon escalier. Tout au moins, disent les maîtres de l'architecture, il est bon de saluer l'arrivage d'un joli legs par un escalier d'honneur.

On montera donc au legs Thomy-Thierry par une splendide allée de marches qui n'auront que le tort de faire disparaître des salles, dans un endroit où l'on en manque. Quand l'escalier sera construit, ses proportions magnifiques feront paraître mesquines les proportions des salles où sont accrochés et disposés, sous vitrine, les éléments du legs ; alors on déménagera la collection Thomy-Thierry et l'escalier ne conduira plus à rien, ce qui est l'idéal pour un bel escalier, conçu en soi, n'ayant d'autre fin que lui-même, et tout différent de ces pauvres escaliers de hasard qu'on fait à la grosse et sans prétention pour tenir compagnie aux ascenseurs dans les cabanes des particuliers.

Quand cet escalier sera terminé, on pense à doter d'une œuvre similaire le Luxembourg. Le fait que notre musée de contemporains se trouve au rez-de-chaussée n'arrêtera pas le zèle louable de nos Vitruves. Ils feront l'escalier à côté du bâtiment et il aboutira en plein ciel. Et cesera superbe, et même lyrique.

Un Concours de Poésie.

C'est Nantes qui appelle les poètes. Cette cité, pour fêter le huitième Congrès de la Mutualité, met au concours une ode, une cantate et les paroles d'une marche populaire.

Les poètes ne manqueront point d'accourir, les jeunes surtout, ceux qui ne craignent pas de friper leur dignité dans le désarroi fatal de ces aventures. Bonne chance au jury ! Peut-être trouvera-t-il quelque chose de génial sous les plis d'envoi, et il pourra se glorifier d'avoir donné l'essor à une œuvre d'art.

Il vaudrait sans doute mieux que la ville de Nantes choisit son ou ses poètes que de provoquer beaucoup de travail inutile, car il y aura forcément peu d'élus sur beaucoup d'accourus. Mais enfin l'idée de saluer par de beaux vers une fête civique est bonne, et Nantes sera imitée.

Le voilà donc venu, ce temps prédit par Banville, qui voulait que le poète fut une sorte d'écrivain public, ne s'exprimant qu'en rythmes sonores, et tenant, au ras de la rue, une échoppe au guichet de laquelle il eut enregistré les commandes. Ses concitoyens le devaient venir trouver, comme le pauvre troubade se dirige vers le plus lettré de l'escouade, quand il veut faire parvenir, à sa payse, une forte peinture de son cœur énamouré. Le poète dans son échoppe, tiendrait de l'expression de sentiments. On viendrait lui demander de rimer des aveux, des épithalames ; il décrirait en strophes ardentes la course de la bicyclette et de l'Argonaute pédaleur qui devient, après une lutte héroïque, le champion du monde. Après que, sur la scène des Folies-Bergère, Laurent le Beaucairois, ou Pons auront fait toucher l'adversaire par une ceinture de côté ou tout autre moyen, le poète s'avancerait et, interrompant du geste les mâles accents de la marche de Sambre-et-Meuse, il entonnerait l'éloge de la lutte et du vainqueur.

Et que d'autres occasions ! la pose des premières pierres, des dernières pierres (au Père-Lachaise), le lancement des cuirassés, les inaugurations de lignes du Métro, les centièmes de pièces de théâtre en prose, sans compter les anniversaires, les fêtes, les fins de grève, les formations de sociétés anonymes, de trusts ! quel débouché pour les hémistiches pressés et balbutiants, pour la pâle troupe des images qui veulent naître, qui bourdonnent comme les âmes des Champs-Elysées, sous la coupole crânienne du poète. C'était là le métier de Pindare, de plus

humbles porte-lyres ont enrubanné, au long des mirlitons, pour les fêtes foraines, des distiques de joie et d'accueil. Entre les deux extrêmes, du génie grec et de la facilité française, il y a un milieu. Puissent les trouvères qu'échauffera le huitième Congrès de la Mutualité le trouver et chanter dignement la cité qui fait cas de la poésie !

La statue de Renan.

A l'autre coin de la Bretagne, un grand concours d'armée va saluer la statue de Renan ; ce n'a pas été une mince affaire que de mettre debout cette statue au pied de laquelle vont parler des ministres et des poètes. Renan, dans son pays, n'était point prophète ; pis que cela : il y était réputé faux prophète, Messie à la manque, Antechrist, et le bon et fin vieillard exhalait, pour les narines des prêtres et des archiprêtres, une forte odeur de roussi. S'il n'eut point porté de solides souliers de forme toute moderne, on eut certainement discerné, en Bretagne, à la trace de ses pas l'empreinte du pied fourchu. On dut parfois là-bas, dans le pays à qui M. Anatole Le Braz a accordé le monopole de son inspiration, se signer quand passait Renan.

Pourtant, quand il y allait, son allure n'était nullement satanique, mais singulièrement calme et débonnaire. Les hommes de génie de la fin du XIXe siècle ont eu sur leurs prédécesseurs d'immenses avantages iconographiques. L'instantané chante leur gloire, et nous les montre familiers et intimes. Evidemment, le portrait oléographique de Renan par Bonnat, a quelque chose de Renan. On y trouve un souvenir de l'auteur de la *Vie de Jésus*, et de son visage et de son allure, lorsqu'il était ennuyé et notamment ennuyé de poser. C'est Renan embêté et assombri d'être peint de couleur si sombre. Mais les instantanés sont autrement vivants.

Dans les liasses que garde avec un soin pieux, dans cet hôtel qui appartint à Ary Scheffer, l'aimable et savant lettré, M. Jean Psichari, il y a des instantanés de Renan en Bretagne, d'un Renan libre et buissonnant, coiffé du chapeau mou, arpentant les routes d'un pas allègre, et regardant autour de lui, avec une joie douce, tâchant d'emmagasiner le plus possible, dans ses yeux, le ciel de Bretagne et les petites maisons des villages bretons. La lassitude du portrait d'atelier est loin. Dans ces petites photographies on voit un Renan qui s'évade, qui a oublié le Corpus et les rois hébreux, et Caliban, et l'art de gouverner les peuples par l'intelligence et la douceur. Ce Renan-là ne pense qu'à vivre. On pourrait dire, dans l'affreux jargon de quelques jeunes littérateurs, qu'il cultive sa sensibilité et l'exalte. Oui, cette culture en hauteur, qui réussit plus en général pour le houblon que pour la sensibilité, Renan la pratiquait en Bretagne ; c'est-à-dire qu'il s'y laissait vivre, et qu'il absorbait tant qu'il pouvait l'air breton, l'air patrial et aussi l'air de vacances.

Que cette iconographie vaut mieux que l'iconographie classique et que j'aimerais mieux voir, en tête de ses œuvres complètes, un Renan débarquant à l'île de Bréhat, chapeau mou et canne sous le bras, que de l'y considérer lauré de l'immortel laurier comme un sage du XVIIe siècle! Les portraits les plus familiers sont les meilleurs; ils peuvent n'être point des photographies. Ary Renan avait fait, de son père, des instantanés au crayon, des dessins, qui le représentaient travaillant, dormant, ou plutôt se laissant aller à de courtes siestes. Ce n'est point officiel, ce n'est pas non plus irrespectueux; c'est très vivant, certainement plus vivant que le portrait de Bonnat ou que la statue qui là-bas va recevoir les hommages oratoires et les honneurs militaires.

Les Humbert.

Le Carnet de Paris peut-il parler des Humbert? Oui et non. Il est d'une formule bien légère pour aborder ce vaudeville du million, cet imbroglio d'industriels battus et contents, ce grossissement énorme de Mercadet. Un homme d'esprit, en tout cas un vaudevilliste faisant profession d'esprit et en tenant bureau et boutique, avait trouvé comme titre de Société financière ultra-fantaisiste : la Société d'exploitation des brouillards de la Garonne. La voici réalisée, l'hypothèse du spirituel boulevardier; ce n'est point un trait qu'il a forgé, c'est une prophétie qu'il a lancée. Les brouillards de la Garonne et cet humour léger et funambulesque, cette mousse de fantaisie, dont on loue en souriant les cadets de Gascogne, Madame Humbert avait concrété tout cela. Elle en avait fait une valeur; ce que Nietsche appelait la transmutation des valeurs, était son fait. Avec le mythe de l'oncle d'Amérique, soigneusement renouvelé par sa fantaisie personnelle, elle avait fait œuvre d'imagination et de fiction, solide sinon durable. C'est sur Marcotte qu'elle greffa la légende... dit un témoin, sans ombre de plaisanterie.

On la trouva généralement faible, sur son banc d'assises. C'est un endroit défavorable: elle n'y eut pas son entour, le décor qu'elle s'était créé; elle n'eut pas ses accessoires. C'est lorsqu'elle amadouait l'homme aurifère, qu'elle créait de l'argent autour d'elle, qu'elle pouvait être remarquable, et alors, ce devait être un beau spectacle de l'admirer. Mais la place coûtait cher, et les données de la comédie étant encore incomplètes, certes, aucun des spectateurs n'a eu d'elle la vision complète et cordialement symbolique qu'elle donnait à l'observateur.

Les Grandes femmes de la Révolution.

M. Maurice Dreyfous groupe, dans un beau livre, semé de belles images, l'histoire des grandes femmes de la Révolution. Les périodes

troubles et fécondes donnent toujours un rôle à la femme. Madame Roland, Rose Lacombe, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Lucile Desmoulins, types divers, violents, touchants, passionnés, turbulents, tendres, toutes touchées de douleur et embellies de souffrance, elles défilent dans un décor de sang et de fête.

Les fêtes sont superbes pendant la Révolution, et on les multiplie. Il y apparaît, avec un immédiat développement, l'idée de la fête populaire, groupant toute la ville en une émotion unique ; fête du Champ de Mars, fête de la fédération, fête des soldats de Chateauvieux, jusqu'à ces repas de sections qui étaient des agapes où l'on communiait sous les espèces de l'idée de Liberté, fête de la Raison qui étaient en même temps des fêtes de la beauté. S'il s'était trouvé là un poète, un autre que ce poète André Chénier qui, au moment où l'humanité bout dans une cuve, ne songe qu'à Myrto la jeune Tarentine, ou au vieil Homère, il y aurait eu, avant le romantisme, un grand lyrique ; mais, hélas ! les coïncidences heureuses sont rares, l'homme est un être d'ombre et de passé.

Chénier ne comprend pas la Révolution ; mais ceux qui l'aiment et la suivent ne la comprennent pas mieux littérairement. Toujours le passé les saisit, et s'ils fabriquent de l'avenir c'est inconsciemment, au moins n'en savent-ils pas donner la notation. Marie-Joseph Chénier, David ne pensent qu'à Rome ; c'est en bons élèves qu'ils traduisent des pensées d'hommes. Le modernisme est une belle trouvaille : elle s'est rencontrée un peu tard, on y a perdu de belles choses. Et maintenant, fait-on mieux ? pas beaucoup.

Au moment où la Société change, on voit se profiler sur l'horizon es casques classiques et Calchas revient avec sérieux, avec tragique, avec solennité.

PIP.

LES LIVRES

Henri d'Alméras : *Le Mariage chez tous les peuples* (Schleicher). — Les innombrables formes du mariage évoluent dans un cadre, un peu arbitraire toutefois, où se distinguent ces quatre périodes : le régime sauvage, où la femme est une proie qui se soumet à l'homme, qui l'a conquise, autant par terreur que par amour ; le régime barbare, où la femme est une marchandise, protégée déjà par les lois comme une propriété plus précieuse que toutes les autres, le régime hiérarchique, où l'époux a l'autorité d'un père, mais où il doit aussi en avoir l'affection tendre et vigilante ; enfin le régime civil, où le mariage devient un acte légal dans lequel la femme trouve plus de garanties, plus de libertés qu'aux périodes précédentes. Ces formes ne sont pas cependant, comme on pourrait le croire, successives mais le plus souvent simultanées. Elles ont pour base à l'origine le mépris de la femme que nous rencontrons dans presque toutes les religions anciennes.

On peut juger de ce que chaque peuple met de son âme dans le mariage, par les cérémonies dont il l'entoure, et l'étude de ces cérémonies, si poétiques presque toujours, a été faite par l'auteur d'une façon très complète, ce qui donne un puissant intérêt à son livre.

Mais il ne suffit pas d'examiner les formes extérieures du mariage. Il importe aussi de voir dans quel sens et dans quelle mesure il subit l'influence des milieux et des mœurs et de le montrer enfin menacé par l'extension du célibat, le culte de l'argent, l'émancipation « excessive » de la femme, l'adultère et le divorce. Cette deuxième partie de l'ouvrage de M. d'Alméras rencontrera certainement de nombreux contradicteurs.

Georges Vitoux : *Le Théâtre de l'avenir* (Schleicher et Cie). — M. Georges Vitoux vient de publier, dans l'excellente *Bibliothèque théâtrale illustrée*, un volume très intéressant et fortement documenté sur le théâtre, non pas tel qu'il est généralement, mais tel qu'il devrait être pour constituer un établissement idéal. Après une introduction historique où il étudie les théâtres depuis leur origine jusqu'à nos jours, et les améliorations notables et manifestes qu'on a apportées jusqu'ici aux conditions anciennes, l'auteur conclut qu'il y a encore de nombreuses modifications apporter à l'édification des salles de spectacles et que l'ingéniosité des constructeurs a encore ample matière à s'exercer. Il passe en revue successivement et étudie minutieusement les divisions essentielles d'un théâtre parfait, l'éclairage, le chauffage, la ventilation, la machinerie, la mise en scène, les trucs, la sécurité, etc. Cet ouvrage, finement illustré, est appelé à rendre de réels services à tous ceux qui, de près ou de loin, sont appelés à s'occuper des constructions scéniques.

Th. Roosevelt : *Chasses et Parties de Chasse.* Traduit par Albert Savine (Dujarric et Cie). — On trouvera, dans ces pages enthousiastes de la vingt-cinquième année, le tableau des chasses d'un Nemrod des Mauvaises-Terres, au moment où ces territoires venaient d'être conquis sur les Indiens et où les éleveurs commençaient seulement à en disputer le sol au gibier innombrable qui en peuplait les plaines sans fin. Bisons, élans, antilopes, daims, ours, couguars, loups, moutons à grosses cornes, sont les principaux héros du livre de M. Roosevelt, sans oublier les mille volatiles et gibiers d'eau des lagunes et des rivières.

Maxime Formont : *L'Enervée* (Alphonse Lemerre). — « L'énervée » dit M. Maxime Formont, « c'est la femme moderne en général ». Ce n'est ni l'heure ni l'endroit de discuter la valeur de cette affirmation bien qu'il soit bien probable que la femme d'aujourd'hui ressemble à la femme d'autrefois et que celle-ci ressemble à la femme future, tout d'ailleurs comme l'homme qui garde à travers les temps une unité physique et morale, altérée seulement en apparence par le léger vernis des civilisations. Ce n'est pas à dire toutefois que l'héroïne de M. Maxime Formont, la frêle et nerveuse créole Marie-Thérèse ne voit pas une « énervée ». Le rêve de cette gracieuse personne est de trouver un homme qu'elle mènera sur les chemins fleuris de la volupté jusqu'à la déchéance finale, jusqu'à l'ataxie. Marie-Thérèse trouve en Guillaume d'Orgérus un partenaire redoutable, mais l' « énervée » triomphe et elle fait deux victimes au lieu d'une, puisque, dans son suicide, elle entraîne le fils adultérin du beau Guillaume. Le roman de M. Maxime Formont, très dramatique, contient une vie psychologique de grande intensité. C'est un livre d'une lecture attrayante et facile qui plaît infiniment.

Michel Breuil : *De la particule dite nobiliaire* (L. Larose). — Cette thèse, qui a valu à M. Michel Breuil le grade de docteur en droit à la faculté de Paris, est extrêmement intéressante. Rien, en effet, n'est moins connu que cette question de la particule nobiliaire et de son importance au point de vue patronymique. Nombreux sont ceux qui s'intéressent à cette question, ils trouveront dans le livre de M. Michel Breuil tous les éclaircissements désirables. Les gens du monde aussi bien que les juristes liront avec fruit l'ouvrage de M. Michel Breuil.

Nonce Casanova : *César* (Ollendorff). — Un livre de M. Nonce Casanova, dont tout le monde a lu la *Messaline*, ne passe jamais inaperçu. Dans ce genre de « reconstitution » M. Nonce Casanova apporte, en dehors d'une érudition incontestable, une sorte d'intuition qui redonne un peu de vie à ces choses mortes qui peut-être ne furent pas aussi héroïques et aussi grandes que veulent bien le penser les artistes. On pourrait établir quelques formules dont la psychologie serait assez juste ; le passé fut grand ; le présent n'en est qu'une image considérablement amoindrie et quant à l'avenir, son rapetissement et sa laideur ne permettent pas à nos yeux accommodés aux images de grandeur moyenne de l'apercevoir ! Enfin n'importe ! puisque des écrivains comme M. Casanova nous donnent la vision d'une chose géante ; peu importe qu'elle ait ou n'ait pas existée.

Paul Verlaine : *Œuvres posthumes* (A. Messein). Des vers de la prose, un volume que l'on ouvre pieusement parce qu'il renferme un peu de l'âme du « pauvre Lélian », cette âme à la fois si simple et si complexe, debordante tantôt de si poignante humanité, tantôt de si excessive puérilité. Et l'on trouve dans ces pages presque de l'actualité. Ces jours-ci, *le théâtre Antique d'Orange* représente *l'Iphigénie* de M. Jean Moréas qui fut un ami de Paul Verlaine. Ce dernier écrivit sur le poète *d'Iphigénie* des lignes fort pittoresques : « voici (M. Moréas) le roi, l'empereur, le demi-dieu du Monocle, non content d'être le maître incontestable des rythmes obsolètes réssuscités et des vocables moyenâgeux et renaissance accomodés à telles et telles sauces ultramodernistes, il veut encore et peut, et a pu s'instaurer le *Magister*, par précellence, *elegantiarum* ». Voici un portrait du triomphateur d'Orange qui aurait pu être oublié.

Pierre Guédy : *L'Egyptienne* (Albert Méricant). — Il y a de tout dans ce volume : des « Assyrienne magnifiques dont les croupes pointent, énormes, sous le rut pieux qui les exaspère », des femmes « étendues à terre comme des pièges de luxure », toute l'antiquité accommodée à une partie du goût du jour, de la monnaie d' « *Aphrodite* » dont on regrette la tenue littéraire, *de Byzance* et de *l'Agonie* dont on regrette la probe et brutale vision.

Jules Case et Eugène Morel : *Stella* (Ollendorff). Ce n'est pas à nos lecteurs qu'il est nécessaire de présenter la pièce de MM. Jules Case et Eugène Morel. La *Nouvelle Revue* eut l'honneur de publier intégralement *Stella* qui connut au théâtre de la Renaissance avec Mme Mégard et M. Gémier des soirées triomphales.

Jane de la Vaudère : *L'Expulsée* (Flammarion). — *L'Expulsée*, par Jane de la Vaudère, est un livre de brûlante actualité qui est appelé à un grand retentissement. Le départ d'une Congrégation y est retracé de façon poignante et dramatique, au milieu des clameurs de la foule et de l'affolement des religieuses arrachées de leur asile.

Un lieutenant de dragons, fiancé à une élève pensionnaire du couvent, est chargé de conduire le peloton commandé pour l'expulsion, mais la jeune fille, indignée, lui déclare qu'il ne sera jamais son mari s'il accepte cette cruelle mission, et l'officier, désespéré, se trouve pris entre son devoir et son amour !

Femina. (Pierre Laffite et Cie). — La Parisienne à la mer et en villégiature, tel est le sujet du dernier numéro de *Femina* : la vie d'une Parisienne à la mer, une intrépide yachtwoman sur son yacht, en rade de Dinard ; Les Moissonneuses par André Theuriet, de l'Académie Française, les Lauréates du Conservatoire, une émouvante visite dans une congrégation de femmes, les villégiatures d'artistes, des danses champêtres Loie Fuller, Claude Ferval, l'art de soigner les oiseaux sans oublier les modes de *Femina*, une comédie de salon de Max Maurey, le bloc-note si intéressant et si varié.

F. Lépine : *La Mutualité, ses principes, ses bases véritables* (Armand Colin). — La mutualité, sur laquelle se fondent de si grandes, de si légitimes espérances, a-t-elle trouvé son organisation rationnelle, conforme à la science et au droit véritable ? N'y a-t-il pas, dans la législation qui la régit et dans son mode actuel de fonctionnement, des erreurs techniques, morales, économiques, financières, qui expliquent la situation précaire de nombre de sociétés mutuelles, restreignent, dans le présent, leurs bienfaits et, par les inévitables déceptions qu'elles préparent, menacent dans son avenir l'institution, sinon la nation elle-même ? Et si ces erreurs se démontrent aisément par l'analyse appuyée sur des chiffres et des documents incontestables, est-il possible, dès aujourd'hui, aux sociétés elles-mêmes, pour une large part, et au législateur d'y remédier ?

M. F. Lépine aborde ces questions dans son livre ; il les résout à l'aide des simples données de la statistique et du calcul élémentaire. Sur beaucoup de points, il contredit les opinions reçues, s'appliquant, comme le dit son éminent introducteur, « à rectifier des idées fausses, à corriger des données mensongères, à critiquer des pratiques vicieuses ». Politiques, économistes, philanthropes, éducateurs, philosophes, sans parler des mutualistes et des médecins, tous ceux qui ont à cœur le progrès individuel et social, le développement, dans notre démocratie, de l'esprit d'épargne, de prévoyance et de libre association, liront cet ouvrage avec un vif intérêt.

Le théâtre : (Manzi, Joyant et Cie). — Le numéro d'Août donne les plus aimables scènes de *l'Irrésolu* qu'on applaudit aux Français et de *la Petite Maison* qui triomphe à l'Opéra-Comique. Fidèle à une tradition déjà établie, il profite de la Saison d'été pour fixer les traits généraux du répertoire, — car *le Bossu* est un classique du drame, et *le Voyage en Suisse* un classique du rire.

Léon Balzagette : *Le Problème de l'avenir latin* (Fischbacher).— Récemment, M. Balzagette nous dévoila les causes réelles de l'infériorité française dans la lutte internationale ; il nous montre maintenant à quelles dures et inéluctables conditions devront se soumettre les nations latines, si elles ne veulent pas être éliminées au profit des races jeunes et fortes, dont la marche en avant n'est pas arrêtée, comme l'est la nôtre, par un lourd fardeau de traditions et de principes périmés. Il n'est peut-être pas, en ces années dernières, une question plus débattue et plus passionnante que celle qui a trait à la situation et à l'avenir des pays latins. C'est avant tout de notre sort à nous qu'il est question en ces pages vivantes et aiguës, parfois amères, voire même cruelles, mais toujours sincères et de but noble. C'est une étude d'actualité poignante et une véritable mise à nu de l'âme latine, que nous offre cet écrivain de conscience et de talent, qui sait rendre attrayants les plus hauts problèmes.

Gaston Chérau : *Monseigneur voyage...* (Ollendorff). — M. Gaston Chérau a la passion des voyages. Nous aurions mauvaise grâce à lui reprocher. Il y a quelques mois il nous emmenait au bord de la mer

avec M. Thébault, à Chateloripeaux, la perle de l'Océan, maintenant il accompagne Monseigneur dans sa tournée épiscopale.

M. Chérau a fait là — nous ne saurions le dissimuler — œuvre fort irrévérencieuse. Les voyages forment et développent l'esprit de la jeunesse. Un axiome l'affirme. Le voyage de Monseigneur, de son Vicaire Général, et de M. le Jeune Abbé Chartrain, développera aussi l'esprit des grandes personnes. Il y a, dans ce volume, des anecdotes fort légères. Mais elles sont toujours contées d'une plume fine et discrète, avec beaucoup de tact. M. le Jeune Abbé est jeune et timide à souhait, son Vicaire Général est bourru et malfaisant. M. Gaston Chérau a beaucoup de talent, et *Monseigneur* mérite toutes nos sympathies.

Ecoutez-le plutôt philosopher :

« Monseigneur, pour aimer la vie l'avait comprise. Il était au fond, très fixé sur la valeur exacte de l'Humanité, mais il avait la sagesse de n'en point éprouver de dégoût. La connaissant ainsi, il n'aurait jamais crié « à l'assassin » si quelque sot malandrin en eût voulu à ses jours; il aurait eu assez de présence d'esprit pour crier « au feu », se disant qu'on court plus vite voir des brandons brillants que la lueur rapide du couteau d'un assassin... »

N'est-ce pas délicieux ?

Henri d'Almeras : *Le Citoyen Machavoine, député* (Société française d'imprimerie et de librairie).

Il y a des mots entre M. Henri d'Almeras et la République. Il y a même beaucoup de mots. Et cela a fait un volume « roman de mœurs démocratiques ».

Machavoine, professeur, préfère au collège tout court, les collèges électoraux, aux programmes d'études qu'il faut suivre, les programmes politiques qu'on se contente d'afficher. Son père meurt et lui laisse une fortune inespérée. Le citoyen Machavoine envoie sa démission au proviseur, et pose sa candidature. « Du matin au soir, il prodiguait les poignées de main, causait avec les cordonniers assis dans leur échoppe ou avec les maçons perchés sur leur échelle, s'intéressait à la santé des décrotteurs et des balayeurs de rue. Pour s'assurer d'avance le vote des pères de famille, il n'hésitait pas à embrasser des enfants désagréables et mal lavés ».

Un si beau zèle est récompensé. Machavoine est élu. Il quitte Valensac pour Paris. Et c'est son arrivée au Palais-Bourbon « où la troupe des comédiens ordinaires — des comédiens très ordinaires de Sa Majesté Populo Ier, allait faire la réouverture du théâtre des Folies-Nationales. » Et ce sont ses débuts à la tribune, ses débuts malheureux...

Tout le long du livre court une intrigue touchante entre Marthe, la fille de Machavoine, et Philippe Lestrac, un jeune peintre de grand talent et de fortune médiocre. Marthe aime Philippe. La réciproque est vraie. Ils voudraient s'épouser. L'opposition de Machavoine et la douleur des jeunes gens sont contées de façon très dramatique.

Le *Citoyen Machavoine* obtiendra, nous en sommes certains, un très vif succès. Il est écrit avec une bonne humeur et une verve très rares. M. Henri d'Almeras dessine, pour nous, de curieux portraits d'hommes politiques, en même temps que des types exquis de naïveté, comme cette Aglaé, la vieille bonne des Machavoine. Et c'est un fort heureux mélange de vigueur et de sentiment. Nous connaissions déjà de M. d'Almeras de jolis romans comme les *Sept Maris de Suzanne* ou *Alma Mater*, avec le *Citoyen Machavoine* il nous a donné la pleine mesure de son talent et a fait un très beau livre.

Eugène Hollande : *La Cité future* (Fasquelle). — Dans des vers d'une magistrale envolée, l'auteur chante l'heureuse époque où les hommes réunis en société feraient cesser d'un seul coup, sans miracle, par un naturel amour et une commune volonté de justice, les maux que présentement ils s'infligent à eux-mêmes. Ces poèmes d'un souffle éloquent et fort sont publiés sous le titre : *La Cité future*. Cette œuvre de M. Eugène Hollande, inspirée par les plus hautes et les plus généreuses aspirations de ce temps, sera une véritable révélation.

REVUE FINANCIÈRE

25 août 1903.

Un des rares événements financiers est L'EMPRUNT DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. Voici les documents officiels qui le concernent ; voici le rapport au Président de la République :

Paris, le 23 juillet 1903.

Monsieur le Président,

Une loi en date du 10 juillet a autorisé le gouvernement général de l'Afrique occidentale française à réaliser, par voie d'emprunt, une somme de 65 millions de francs applicable au remboursement et à l'exécution de travaux d'utilité publique.

Cette loi a spécifié, dans son article 2, que la réalisation de chacune des différentes parties de l'emprunt à contracter, dans des conditions soumises à notre approbation, serait autorisée par décrets rendus sur notre proposition, le rapport à l'appui faisant connaître l'emploi des fonds antérieurs, les noms des parties prenantes, les frais de publicité, l'avancement des travaux et les dépenses restant à effectuer.

En exécution de cette disposition, nous avons l'honneur de soumettre à votre haute sanction un projet de décret tendant à autoriser le gouvernement général de l'Afrique occidentale française a réaliser immédiatement une portion de cet emprunt, soit 40 millions de francs. Cette somme serait affectée jusqu'à concurrence de 25,672,044 fr. 10 à l'exécution des travaux publics prévus à l'article premier de la loi et jusqu'à concurrence de 14 millions 327,955 fr. 90, au remboursement d'emprunts qui ont été contractés antérieurement à des taux plus élevés et qui sont mentionnés par ce même article. La portion à réaliser étant d'ailleurs la première de l'emprunt, il est évident que les justifications énoncées à l'article 2 pourront être produites seulement après la réalisation.

Le ministre des finances,
ROUVIER.

Le ministre des colonies,
GASTON DOUMERGUE.

Par décret du même jour, M. le Président de la République autorise le gouvernement général de l'Afrique Occidentale française à réaliser cet emprunt de 40 milliards.

Cet emprunt dont le montant est applicable à l'exécution de divers travaux publics ainsi qu'au remboursement d'emprunts contractés par les colonies de la Guinée et du Sénégal, sera mis en souscription le 8 septembre prochain.

Cette souscription, dont le succès ne peut faire aucun doute, sera ouverte, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Comptoir national d'escompte de Paris, au Crédit algérien, au Crédit industriel et commercial, au Crédit lyonnais, à la Société générale, au siège central de ces établissements et dans leurs succursales. Les souscriptions seront également reçues aux sièges et succursales de la Banque française pour le commerce et l'industrie, de la Compagnie algérienne, du Crédit foncier agricole d'Algérie et de la Société marseillaise.

L'UNIFICATION DE LA DETTE PUBLIQUE OTTOMANE va être enfin résolue grâce aux efforts de M. Auboyneau et de ses collaborateurs. L'entente avec le délégué des porteurs anglais vient enfin d'être faite.

Cette entente devait porter sur trois points ; 1° la garantie du gouvernement en cas d'insuffisance des revenus ; 2° l'augmentation du taux de la série C ou au meilleur traitement de celle-ci par rapport à la série D, et 3° affecter la totalité des excédents au remboursement de la réserve si celle-ci a été touchée, et procéder ensuite, s'il y en a, au partage des excédents entre le gouvernement et la dette.

Le premier point, la garantie est écartée, et les Anglais n'y insistent plus, du fait que le gouvernement donnant son approbation à un nouveau règlement de la Dette publique sur le timbre, l'application de ce règlement amènera une augmentation de revenu qui pourrait remplacer avantageusement toute garantie du gouvernement. Pour le second point, il est entendu que l'on fera un meilleur traitement à la série C. Le taux sera au-dessus de 40, mais non de 42 1/2 comme le demandaient les Anglais ; très probablement il sera de 41. Quant au troisième point, son règlement est facilité par celui du premier.

Il faut donc s'attendre à voir d'un jour à l'autre la promulgation de l'iradé qui réglera définitivement cette importante affaire.

EMPRUNT POUR LES TRAVAUX URBAINS DE LA RÉGENCE DE TUNIS. — Le *Journal Officiel* tunisien publie un décret autorisant l'émission de 6.250 obligations de 500 francs 3 1/2 0/0 au porteur, destinées à faire face aux avances à consentir aux municipalités de la Régence, conformément au décret du 11 décembre 1902, qui a édicté que le gouvernement tunisien pourrait faire, aux municipalités qui en feraient la demande et justifieraient qu'elles sont en mesure d'en effectuer le remboursement par annuités, les avances nécessaires à l'entreprise des travaux d'utilité et de salubrité publiques dont l'urgence aura été reconnue par une loi.

Les obligations seront remboursées du 1er mars 1908 au 1er septembre 1967.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

AUXERRE. — IMP. A. LANIER. *Le Gérant :* Léon BREUILLET.

LE PÉRIL SAHARIEN

La Politique française dans l'Afrique du Nord. — Utopie d'un Empire central africain. — Le Transsaharien.

Maintenant que la canonnade de Zenaga paraît avoir donné momentanément satisfaction à l'opinion publique, il est permis de se demander si la situation est changée dans l'extrême-sud. Des faits récents ont déjà répondu à cette question. Ils font suffisamment ressortir que la sécurité de la ligne de communication, d'Aïn-Sefra au Touat par la Zousfana et la Saoura, ne pourra être assurée que par l'occupation de l'Oued-Guir et des oasis du Tafilet.

L'établissement récent du poste de Ben-Zireg n'est que le commencement d'une nouvelle extension de nos possessions sahariennes. Si on augure de l'avenir par le passé, on peut prédire que cette extension n'aura d'autres limites que celles de nos ressources en hommes et en argent; à moins que nous nous rendions enfin compte que nous courons après un but chimérique.

L'ère des expéditions est ouverte de nouveau, même malgré nous, dans cette partie de l'Afrique. Il n'en peut être autrement, tant que nous serons dans l'obligation de protéger la ligne d'étapes de 400 kilomètres, qui va de la gare terminus de Beni-Ounif, aux oasis de l'Extrême-Sud. Il est indispensable, en effet, de donner à cette ligne de communication, si on veut l'utiliser d'une façon permanente, une certaine zône de sécurité contre les entreprises des tribus marocaines de l'ouest. Il a été démontré, par les faits, que les nombreux postes qui la jalonnent sont impuissants à la protéger; la raison en est dans la mobilité extrême des bandes

de pillards qui la menace perpétuellement, et qui voient dans les convois un riche butin à cueillir.

On sera donc amené, par la force des choses, à s'étendre vers l'ouest, uniquement pour faire cesser cette situation.

Laissant de côté, la question certainement importante, relative aux complications extérieures possibles, à cause du Maroc, on peut prévoir par suite de cette politique conquérante, des dépenses dont il serait difficile de déterminer le montant, même approximativement.

Ces dépenses sont d'ordre différent ; elles se rapportent soit à l'administration des territoires nouveaux, soit à l'installation des troupes d'occupation ; elles sont encore occasionnées par l'obligation de ravitailler le personnel civil et militaire, le pays n'ayant aucune ressource, et devant tout recevoir du Tell. Dans ces conditions, on peut se demander si l'expansion de la France dans la Région Saharienne n'est pas une erreur au point de vue économique, comme au point de vue militaire ; et si, par suite l'idée, séduisante au premier abord, de réunir l'Algérie au Soudan et au Sénégal pour constituer un empire central africain, n'est pas une utopie pleine de dangers pour nous.

On connaît aujourd'hui suffisamment bien cette région pour être fixé sur sa valeur économique. Elle n'en a aucune, pas plus agricole que commerciale. Le cataclysme qui a tari ses fleuves l'a frappée de mort pour toujours. Il est impossible, à moins de l'avoir parcourue, de se faire une idée de son aridité et de sa désolation. Le voyageur qui s'y hasarde ne quitte les plateaux rocheux des hamada que pour tomber dans la mer de sable de l'Erg. Pour en faire un pays agricole, il lui manque deux choses indispensables : l'eau et la terre végétale. Les oasis, dont le nom éveille dans l'imagination l'idée d'autant de paradis terrestres, et qui existent seulement là où le sable a pu préserver l'eau de l'évaporation solaire, produisent souvent à peine assez de dattes pour nourrir leurs misérables habitants ; l'orge, le blé, les légumes y sont en quantité insignifiante. En dehors des oasis, il n'y a rien. D'ailleurs, quelle flore pourrait résister à un pareil climat, où la température atteint quelquefois 70° et où la sécheresse et le vent ont fait disparaître, dans la suite des siècles, toute terre végétale ? L'eau n'y tombe que rarement, et, dans quelques parties, tous les trois ou quatre ans seulement. Cette aridité n'est pas propre au Sahara proprement dit, mais s'étend jusqu'au Tchad, c'est-à-dire sur la plus grande partie de l'Afrique que nos coloniaux ont déjà appelée l'Empire central Africain. Les voya-

geurs qui ont poussé leurs pérégrinations jusqu'à Aïn-Sefra, et même jusqu'au Kreider, peuvent avoir une idée de la valeur de cet empire, en la jugeant d'après celle des Hauts-Plateaux, qui nourrissent cependant encore quelques troupeaux, grâce à leur maigre végétation. Après avoir traversé la chaîne Ksourienne, on peut dire que l'on entre dans le néant. Et voilà les territoires que l'on veut coloniser et qu'un célèbre économiste veut livrer à la culture! — C'est de la pure folie, qui paraît presque criminelle quand on connaît le pays.

Si on envisage le Sahara au point de vue de son avenir commercial, on se demande à quel genre de transactions il peut bien donner lieu. En effet, pour acheter nos produits, il faut aux populations qui l'habitent les ressources nécessaires; or, on possède suffisamment de renseignements, maintenant, pour savoir qu'elles n'en ont d'aucune sorte, à l'exception des dattes, souvent en quantité insuffisante pour leur alimentation, des plumes d'autruche et des peaux; ce dernier produit est également peu important, l'aridité du sol permettant de nourrir seulement des chameaux et quelques chèvres. L'Adrar et le pays des Trarza, ainsi que le Tibesti, peuvent échanger en plus le sel qu'ils possèdent, contre le riz, le mil et la poudre d'or du Soudan. Le trafic qui résulte des échanges est peu considérable comme on peut le supposer; la poudre d'or, en particulier, n'est recueillie qu'en très petite quantité.

La traite des esclaves donne seule, aux oasis non encore occupées par nous, une certaine activité commerciale qui disparaîtrait naturellement avec l'apparition de nos troupes. C'est ce qui s'est passé autrefois à Ouargla et ce qui a lieu aujourd'hui au Ouadaï, où chaque année, avant notre arrivée, de nombreuses caravanes de la Tripolitaine venaient se livrer au commerce. Notre seule présence les a détournées vers le Darfour.

La pénétration dans la Région Saharienne est donc tout à fait inutile, et ses avantages sont tellement hors de proportion avec les dépenses qu'elle exige, qu'on se demande comment une pareille entreprise peut même se concevoir. Ses partisans et ses promoteurs, dont le nombre diminue heureusement tous les jours, n'ont sans doute pas réfléchi aux nombreux postes qui seraient nécessaires pour jalonner les lignes de communication, par exemple, entre In-Salah et Tombouctou, ou entre Ouargla et le Tchad; la première aurait environ 1.400 kilomètres de développement, la seconde près de 2.200. Ont-ils pensé aux nombreuses troupes qu'il faudrait employer pour garder ces postes, et pour escorter les

caravanes ou les convois de ravitaillement ? On peut se faire une idée de leur importance, en remarquant qu'aujourd'hui, quatre ou cinq bataillons d'infanterie, deux escadrons de spahis, ne peuvent assurer la sécurité de la ligne d'étapes de Djenan-ed-Dar au Touat.

La valeur économique du Sahara, avec ses oasis, ne justifie nullement les dépenses énormes qu'entraînerait son occupation ; il ne sera jamais ni un pays de production, ni un pays de consommation; pas plus, d'ailleurs, que la partie du bassin du Tchad, qui nous a été attribuée par nos conventions avec l'Angleterre et l'Allemagne. En nous établissant d'abord dans le Sahara algérien, et en prenant pied ensuite dans le Sahara central, nous avons certainement commis une grande erreur. La conquête du Touat va fatalement en entraîner une autre, en nous obligeant à nous étendre vers l'ouest, du côté du Maroc, pour protéger les communications de ce groupe d'oasis avec la région du Tell. D'autre part, l'établissement d'un empire central africain nécessiterait l'emploi permanent d'une grande partie des troupes du 19e corps d'armée. On se fera une idée des dépenses que cet empire occasionnerait, en jetant un coup d'œil sur ce que coûte chaque année l'occupation des oasis de l'Extrême-Sud. Elle a nécessité la création de trois compagnies sahariennes avec des indemnités spéciales fort élevées pour le personnel qui les compose, celle d'un détachement de 150 mokhaznis, à raison de 1,200 francs par homme. Il y a lieu d'ajouter les indemnités et la solde du personnel des bureaux arabes, chargé de l'administration; ce personnel comprend : un commandant supérieur, — des chefs d'annexe, — des interprètes, — des khodjas, — des chaouchs et des secrétaires français. De plus, le service postal nécessite un personnel spécial pour la correspondance, qui est également payé fort cher. Outre ces dépenses déjà fort élevées, qui se rapportent à l'occupation proprement dite du territoire, il y a lieu de tenir compte des indemnités particulières allouées aux troupes échelonnées sur la ligne d'étapes, des dépenses qui incombent au service des transports pour le ravitaillement, des pertes en chevaux des escadrons de cavalerie dues au climat et qui se montent chaque année, à près du quart de l'effectif, de la construction des casernements, redoutes ou caravansérails fortifiés. La redoute de Djenan-ed-Dar en particulier, établie, on ne sait pourquoi, à quelques kilomètres seulement du poste de Beni-Ounif, a coûté peut-être plus de 300,000 francs.

Les frais occasionnés par la conquête ont été, d'autre part, tel-

lement élevés, qu'un officier supérieur qui appartenait à l'une des colonnes d'opération, a pu dire qu'on aurait eu intérêt à donner un millier de francs à chacun des 50.000 habitants des oasis, pour les amener à accepter sans combat notre autorité.

Un semblable emploi de nos ressources en hommes et en argent, pour une entreprise sinon irréalisable, du moins inutile, serait non seulement une erreur au point de vue économique, mais une grande faute au point de vue militaire. En effet, en cas de guerre avec une puissance en état de couper les communications de l'Algérie avec la Métropole, peut-on croire que toutes les forces réunies du 19e corps d'armée et de la division de Tunisie seraient trop nombreuses pour assurer la défense non seulement du Tell, mais même du littoral? Il est permis d'en douter, surtout, si l'on veut bien ne pas oublier, qu'il faudrait prévoir, en outre, l'éventualité du soulèvement d'une partie des indigènes. Le centre de la puissance de la France dans l'Afrique du nord est uniquement dans le Tell et non dans les sables du Sahara. En cas de guerre, le commandant en chef de nos forces devra s'efforçer d'empêcher l'ennemi de prendre pied sur le littoral; car, alors, celui-ci trouverait certainement parmi les indigènes des auxiliaires, comme les Romains en ont trouvé pendant leurs luttes contre Carthage. Si un conflit éclatait actuellement entre nous et l'Angleterre par exemple, il est vraisemblable que le premier acte du commandant du 19e corps d'armée serait de rappeler dans le Tell les bataillons et les escadrons qui gardent les lignes de communication de l'Extrême-Sud. Quel effet une pareille mesure, cependant indispensable, ne produirait-elle pas sur l'esprit mobile de nos sujets musulmans? Ce serait pour eux presqu'un aveu d'impuissance, et l'on sait les conséquences qu'aurait une pareille idée sur leur fidélité ; il serait imprudent de se bercer d'illusions à cet égard; les événements de Margueritte ont montré ce dont ils sont capables, même en pleine paix.

La dispersion de nos forces sur cette immense région de plus de sept millions de kilomètres carrés, que comprend l'Afrique du nord et le Sahara, serait donc une mesure qui, au point de vue de la défense de la colonie, pourrait avoir les plus graves conséquences. Non seulement la prudence la plus élémentaire nous commande de garder nos forces groupées dans le Tell, en cas de conflit avec une puissance européenne; mais la situation intérieure actuelle du Maroc nous en fait égalément une obligation. Les événements, en effet, peuvent nous forcer à y intervenir par les armes, dans des conditions tout autres que nous pouvons le

supposer aujourd'hui, en raison des compétitions européennes dont il est l'objet.

On ne sait pour quelle raison les questions saharienne et marocaine ont été récemment confondues; à moins que ceux qui sont les auteurs de cette confusion n'aient cherché à justifier, auprès de l'opinion publique, leur stérile activité dans l'Extrême-Sud? La puissance économique du Maroc, la seule qui doit nous intéresser, ne peut résider que dans le Tell comme l'Algérie. Ce n'est pas sans raison que les diplomates, qui ont arrêté les clauses du traité de Tanger en 1845, ont cru inutile de fixer dans le Sahara des limites entre les deux puissances voisines. A cette époque, personne ne pensait qu'il viendrait à l'idée de l'une d'elles de garnir de postes cette immense étendue désertique.

Napoléon a dit que les déserts constituaient les meilleures frontières des Etats. Notre expansion dans l'Extrême-Sud algérien n'est pas faite pour modifier cette affirmation. En effet, à moins d'occuper toutes les oasis, ce qui serait insensé, il est impossible d'imposer par une action directe notre volonté aux populations qui circulent dans ces vastes solitudes. Seule, l'occupation du Soudan, de la Tripolitaine et du Tell marocain les mettra dans la nécessité de se soumettre aux lois qui leur seront imposées au nom de la civilisation.

Actuellement, les Touaregs sont les corsaires de cette mer de sable, qui s'appelle le Sahara. Leurs points de relâche se trouvent sur les territoires du Maroc et de la Tripolitaine. C'est là, en effet, qu'ils vont de préférence échanger les maigres produits de leur territoire, contre un peu de blé, d'orge et des cotonnades; et où, surtout, ils se livrent en toute sécurité à la traite des esclaves, qui constituent la marchandise de transit par excellence de toute l'Afrique du nord et du Soudan. L'occupation des territoires qui entourent le Sahara par les puissances européennes aura pour conséquence, en ruinant ce dernier trafic, de diminuer encore leurs ressources, et de les obliger, par suite, à entrer pacifiquement en relation avec le monde civilisé.

La réunion par une voie ferrée ou des lignes d'étapes organisées de l'Algérie au Sénégal et au Soudan central, même si elle était possible sans trop de frais, n'aurait qu'une valeur tout à fait secondaire au point de vue économique. En effet, le débouché naturel de nos territoires du Sénégal et du Niger moyen est sur la côte de l'Océan; celui du Soudan, sur le golfe de Guinée en utilisant les cours de la Benoué, du Niger et les voies ferrées qui mettront, dans l'avenir, la côte en communication avec l'intérieur.

Les négociants n'auraient aucun intérêt à faire traverser le Sahara à leurs marchandises, pour gagner l'Europe, ou *vice versa*, car les transports par voie ferrée ou par voie de terre sont toujours plus onéreux que par mer.

Le Transsaharien est encore un produit de l'imagination de certains coloniaux, qui veulent réaliser leur rêve, en faisant abstraction aussi bien des capitaux à engager que des produits à transporter. On peut être édifié sur les services qu'il rendrait par le trafic qui existe sur l'amorce que nous avons déjà entre Saïda et Beni-Ounif. Ce tronçon, depuis sa construction, sert uniquement au ravitaillement de nos postes de l'extrême-sud, y compris bien entendu, celui des mercantis qui vivent de leurs garnisons. On peut voir, chaque jour, les longs chapelets de wagons remontant vers le nord toujours à vide. Il n'en peut être autrement, le pays traversé ne produisant rien et n'étant susceptible de rien produire.

Les promoteurs du Transsaharien prétendent qu'il pourrait servir à l'exploitation des richesses minières du Sahara et du Soudan ; mais ils ne s'inquiètent pas de savoir si ces richesses existent ; c'est un détail insignifiant pour eux. Par ce qui existe déjà, on peut affirmer que cette voie ferrée, d'un développement de plus de 2.000 kilomètres, servirait uniquement à ravitailler le personnel de la voie et les garnisons échelonnées sur son parcours. Il faut être doué d'un robuste optimisme, ou bien ignorer complètement les différences qui existent entre les ressources des pays traversés, pour l'assimiler au Transsibérien, ou aux railways qui réunissent l'Atlantique au Pacifique dans l'Amérique du Nord. On ne peut établir également aucune comparaison avec la ligne anglaise du Cap au Caire, qui traverse, ou traversera, des territoires très riches ou susceptibles de le devenir. Le Transsaharien serait une artère qui fonctionnerait sur un cadavre ; il ne pourrait donner que l'illusion de la vie sur l'immense région qu'il parcourrait.

N'ayant aucune utilité au point de vue économique, il ne rendrait également que très peu de services en cas de guerre ; car il serait en effet tout à fait impossible, comme on l'a déjà dit, au commandant du 19e corps d'armée, de distraire un seul bataillon du Tell algérien pour l'envoyer défendre le Soudan. Il conviendrait plutôt d'utiliser les millions qu'il coûterait, en admettant que sa construction soit techniquement possible, à organiser solidement des points d'appui pour notre flotte, au Sénégal et sur le golfe de Guinée ; à créer une ou deux places de refuge dans le Soudan Central. Ces places serviraient à prolonger la résistance en cas

d'invasion ou de rebellion, en attendant, ou l'arrivée des renforts, ou que le sort de la guerre se soit décidé sur un autre théâtre. Ceux qui convient la France à se lancer dans une pareille entreprise le font, quelques-uns par dilettantisme, d'autres peut-être dans un intérêt purement personnel. Ce qui est certain, c'est qu'aucun d'eux ne consentirait à y participer de ses deniers, au cas, fort improbable, où une Compagnie particulière se chargerait de l'exécuter. Pour eux, c'est une dépense d'Empire ; ces termes pompeux doivent suffire à vaincre toutes les hésitations.

Si l'état des finances de la France lui permettait de jeter de nouveaux millions dans des entreprises africaines, elle pourrait facilement en trouver un meilleur emploi que dans la construction de ce railway. Sans parler du Congo et des territoires du golfe de Guinée, qui ont de grandes richesses naturelles à exploiter, l'Algérie gagnerait à disposer de débouchés plus nombreux et mieux aménagés sur ses côtes, avec les voies de communication nécessaires pour y amener les produits de l'intérieur. La province d'Oran, en particulier, n'a en réalité, qu'un seul port, celui de sa capitale, où il soit possible de décharger et d'embarquer des marchandises en tous temps. Celui de Mostaganem est un défi au bon sens, étant donné surtout le voisinage de l'admirable rade d'Arzeu, qu'il suffirait d'améliorer à peu de frais pour avoir un point de relâche de premier ordre.

L'Ouest-Algérien, dont l'importance est très grande, non seulement par ses propres richesses agricoles et minières, mais aussi à cause de son voisinage avec le Maroc, n'a pour tout débouché sur la mer que la mauvaise rade foraine de Nemours, inutilisable la plus grande partie de l'année. Dans cet ordre d'idées, que penser d'une administration supérieure qui fait construire le chemin de fer d'Aïn-Sefra à Beni-Ounif avant celui de Tlemcen à Marnia ? Quel que soit le point de vue auquel on se place, économique, militaire, ou à celui de nos relations présentes ou futures avec le Maroc, on ne peut s'empêcher de reconnaître, dans cette manière de procéder, l'incohérence qui préside habituellement à toutes nos entreprises coloniales.

Jules Ferry, à qui on commence à rendre justice, est peut-être le seul homme d'Etat français, sous la IIIe République, qui ait eu une politique coloniale nettement arrêtée. La Chambre, en le précipitant du pouvoir à la réception du télégramme d'un général affolé, a montré qu'elle ne comprenait pas son œuvre, pas plus qu'elle n'avait compris les conséquences de notre abstention en Egypte.

C'est une banalité de dire que les voies de communication doivent favoriser l'exploitation des richesses naturelles du sol, ou mettre en rapport le pays qui prend l'initiative de leur création avec les territoires ayant des ressources pouvant servir aux échanges, dans le présent ou au moins dans l'avenir. Cette vérité si simple a cependant été perdue de vue par nous en Algérie, et particulièrement vis-à-vis du Maroc : nos derniers railways établis desservent, en effet, non le Tell, mais les régions désertiques du Sud. Au point de vue militaire, car cette question a également une grande importance quand il s'agit de voies ferrées, nous paraissons avoir oublié qu'il n'y a que trois points d'opération possibles pour nous vers l'Ouest : les deux fronts de mer et le Tell. Si les deux premiers nous étaient interdits, il ne resterait que le dernier dont la base principale est Marnia ; ce qui implique la nécessité d'avoir, dès le temps de paix, des communications faciles et rapides entre ce point, Tlemcen et Nemours.

En dehors des voies de communication, il y aurait, à l'exemple des Romains, nos prédécesseurs en Afrique, à faire exécuter de nombreux travaux d'adduction d'eau, avec des barrages sur les principales rivières. Pas une goutte d'eau ne devrait se perdre dans la mer. On fertiliserait ainsi des milliers d'hectares d'excellentes terres qui restent encore improductives par suite de la sécheresse. Le barrage de Perrégaux peut être cité comme un exemple des richesses qu'amènent, avec eux, les travaux de cette nature. Les Romains n'ont pas agi autrement pour faire de l'Afrique du Nord un des greniers de Rome. Tâchons donc de les imiter, non en paroles, mais par des actes. La France a beaucoup fait en Algérie, il serait injuste de ne pas le reconnaître ; mais elle aurait pu faire plus encore si elle avait consacré à des travaux utiles les millions dépensés à conquérir, puis à garder les solitudes qui ne valent pas les os d'un tirailleur ou d'un légionnaire.

Il est intéressant de rechercher à qui incombent les fautes et les erreurs commises, non dans un vain plaisir de critiques faciles, mais dans l'espérance qu'il en ressortira peut-être une leçon pour l'avenir. Les plus grandes sont dues, il faut en convenir, aux militaires et aux gouvernements successifs qui les ont laissés faire ; ensuite, à quelques explorateurs, dont les relations, peu exactes et trop optimistes, n'ont pas peu contribué à égarer l'opinion publique.

Le Sahara et le Soudan ont été parcourus par des savants dans un but purement scientifique, des amateurs d'aventures militaires et civils, avides de dangers et d'émotions, et dont quelques-uns,

n'étaient nullement préparés par leurs connaissances spéciales à tirer parti de pareilles expéditions au point de vue économique. On peut être entreprenant, audacieux, et n'être pas en état, si on ne s'y est pas préparé par des études particulières, à reconnaître si une contrée, souvent rapidement parcourue, peut avoir une valeur déterminée pour la colonisation. On a vu des explorateurs qui justifiaient leur vocation uniquement parce qu'ils avaient, sur les bancs de l'école, obtenus des succès flatteurs en géographie, et que leurs noms avaient figuré en bonne place sur les palmarès de leurs collèges.

L'un d'eux, qu'il est inutile de nommer ici, a été jusqu'à écrire, dans la relation d'un de ses voyages, que le Sahara « était un pays « de pâturages et que le sol en était si fertile, qu'il suffisait « qu'il y pleuve tous les deux ou trois ans pour l'entretien des « pâturages. » — Ceux qui l'ont parcouru savent quelle est la valeur d'une pareille affirmation, surtout lorsque l'on voit qu'une seule année de sécheresse dans le Tell a pour conséquence la perte des récoltes, la mort des troupeaux, et, par suite, la ruine pour les colons et la famine pour les indigènes. Souvent, d'ailleurs, l'explorateur est une victime inconsciente de son imagination ; il croit voir ce qu'il désire voir, surtout quand il part avec une idée préconçue. Il s'établit, dans son esprit, une sorte de parti-pris, qui lui fait souvent négliger la recherche de faits qui pourraient l'éclairer. Ce phénomène n'est pas particulier seulement aux explorateurs, mais paraît s'appliquer à un grand nombre de ceux qui sont venus de la Métropole, étudier sur place les questions algériennes.

On peut citer, à titre d'exemple, l'enquête qu'est récemment venu faire, dans la colonie, un député, fougueux adversaire des tribunaux répressifs. Cet honorable représentant n'a jugé utile de se renseigner qu'auprès des indigènes ou de personnages n'ayant que des relations très lointaines avec les véritables colons. Il est vraisemblable que peut-être, à son insu, il n'a cherché des arguments que pour défendre sa thèse favorite. S'il s'était donné la peine de se rendre dans un centre européen, les colons lui auraient appris qu'ils aimaient mieux souvent, laisser piller leurs récoltes que de les défendre, par crainte de représailles, qui s'exercent sous forme de vol, d'incendie, de mutilations d'animaux domestiques et quelquefois d'assassinat !

Le député dont il est question a dû retourner en France convaincu que les faits reprochés par les colons aux indigènes, étaient exagérés ; et que ceux-ci étaient les plus doux des hommes. C'est

un peu avec un pareil état d'esprit qu'opèrent les explorateurs. Il faut en outre, admirer chez la plupart d'entre eux, la précision et l'abondance de leurs renseignements de toute nature qui deviennent dans la suite, des articles de foi pour les hommes politiques, les savants, économistes et autres. Le nombre des habitants, celui des palmiers, des chameaux, des chevaux, des moutons, etc., tout est indiqué avec la plus scrupuleuse précision ; rien ne manque à leur statistique. Ces renseignements sont d'autant plus remarquables qu'un grand nombre de Caïds du Tell les ignorent complètement en ce qui concerne leurs tribus ! Ils n'y attachent d'ailleurs aucune importance. Comme tout bon musulman digne de ce nom, Allah le sait, cela suffit. C'est de cette façon qu'il s'est établi une sorte de légende au sujet des richesses du Sahara et de ses oasis. Cette légende est soigneusement entretenue par l'indifférence ou l'ignorance des uns et l'intérêt des autres. L'opinion publique, qui est ainsi égarée, suit l'impulsion qui lui est habilement donnée et arrive à exercer à son tour, une pression sur le gouvernement qui finit par laisser faire plutôt qu'ordonner ; et un nouveau pas en avant est ainsi fait. Que n'a-t-on pas dit et écrit sur Figuig et le Touat ? Il y a quelques mois, on pouvait lire dans un journal, bien renseigné, naturellement, que Figuig avait 50.000 habitants ; un député, qui prétendait avoir guerroyé jadis dans cette région, assurait que cet oasis avait 22 ksours, ni plus, ni moins, sans doute pour contenir les 50.000 habitants du journal en question.

Et cependant, on ne manque pas de renseignements exacts pour éclairer ceux qui ont intérêt à l'être. En effet, Figuig a été soigneusement reconnu dès 1860 par le lieutenant-colonel de Colomb, dans un but purement militaire.

Il a laissé une relation détaillée de cette reconnaissance, dont on a pu récemment reconnaître l'exactitude au sujet du nombre des ksours, de celui des habitants et des palmiers. Cet officier supérieur disait, entre autres choses, qu'on pouvait facilement s'en rendre maître en 48 heures avec deux bataillons d'infanterie et 4 canons.

Si l'on passe au Touat, ici, on tombe dans un conte tout à fait oriental. Il y a une vingtaine d'années, on imprimait couramment, dans les cours de géographie à l'usage des écoles, que le groupe des oasis du Touat, du Gourara et du Tidi-Kelt comptait 300.000 habitants !

Plus récemment, dans le cours de l'Ecole supérieure de guerre pour l'année 1898, ce nombre est encore de 190.000 avec 7,296.000 palmiers. La réalité est, hélas ! bien moins brillante : le nombre des habitants, d'après le dernier recensement, est tout au plus de

52.000 et celui des palmiers de 1.455.000, produisant de mauvaises dattes. Les malheureux habitants, qu'on n'a pas encore osé soumettre à un impôt quelconque à cause de leur pauvreté, ont, en fait d'animaux domestiques, tout au plus 900 chameaux avec quelques chevaux, quelques chèvres ou moutons. — Ces derniers, qui font l'unique richesse des Hauts Plateaux, ne peuvent prospérer au sud d'El Golea à cause de l'élévation de la température et du manque de pâturages appropriés à leur alimentation ; il en est de même de la race chevaline.

La conclusion à tirer de ces faits, c'est qu'un gouvernement véritablement soucieux des intérêts généraux du pays, ne doit pas se lancer, en aveugle, dans des entreprises qui coûtent beaucoup d'hommes et d'argent. Il doit s'assurer, avant tout, que le but à atteindre est en rapport avec les sacrifices consentis ; et pour cela, il ne doit pas s'en rapporter uniquement aux renseignements d'agents intéressés, ou de personnalités qui n'ont pas donné des preuves manifestes de leur aptitude à juger sainement une situation. La légèreté avec laquelle nous nous sommes souvent engagés dans nos entreprises exotiques, nous a cependant déjà coûté très cher. Il suffit de rappeler, encore à titre d'exemple, ce qui s'est passé lors de l'expédition de Madagascar. Sur le simple rapport d'un jeune officier sans expérience, qui concluait à la possibilité de se servir de voitures légères sur la piste de Majunga à Tananarive, on dota le corps expéditionnaire des trop fameuses voitures Lefebvre, en remplacement d'animaux de bât ; résultat : 5.000 à 6.000 hommes sur 15.000 ont dû être sacrifiés pour construire une piste praticable à ces voitures.

On a dit, plus haut, que les militaires avaient une grande part dans les fautes commises. Dès le début de la conquête, l'Algérie a été le terrain de culture par excellence des réputations militaires. Après la soumission du Tell, l'esprit d'aventure et l'amour de l'inconnu, plus que la nécessité, poussent nos colonnes à la conquête du Sahara algérien ; on s'empare successivement de Biskra, de Laghouat, d'Ouargla et de Tuggurth.

Les guerres du IIe Empire, donnant aux officiers des occasions suffisantes de se signaler, il y eut, pour ainsi dire, une suspension d'armes de 1854 à 1873, à part quelques opérations de police sur la frontière de l'Ouest, du côté du Maroc. La République n'ayant pas hérité de l'amour des aventures extérieures de Napoléon III ou de son entourage, on a repris les traditions anciennes à partir de 1873. On s'est aperçu, tout à coup, que les tribus limitrophes mettaient en péril la sécurité de la colonie ; l'ère des expéditions

a été ouverte de nouveau, puis suspendue pendant la période de nos conquêtes en Asie et dans le reste de l'Afrique jusqu'en 1898. Par un phénomène un peu étrange, le danger ne renait, en Algérie, que lorsque la paix règne ailleurs. La vérité, c'est que les expédition algériennes, depuis la disparition d'Abd-el-Kader, deviennent pour ainsi dire un sport national à l'usage des militaires. Le remplacement des gouverneurs militaires par des gouverneurs civils, n'a rien changé à cet état de choses. Ces derniers ont, jusqu'ici, suivi, peut-être à leur insu, les traditions de leurs prédécesseurs; ils sont souvent d'ailleurs, poussés dans cette voie, depuis quelques années, par les colons eux-mêmes, qui, sans tenir compte des obstacles géographiques, se voient déjà, bien à tort, comme nous avons cherché à le démontrer, les maîtres du commerce de l'Afrique Centrale. Quelques uns, plus pratiques, estiment peut-être aussi qu'il restera toujours entre leurs mains quelques bribes des millions que la Métropole consacrerait à la réalisation des projets grandioses dont nous avons parlé, même si elle est impossible.

L'expédition du Touat est un exemple entre plusieurs autres, de l'influence latente de l'élément militaire sur les décisions et les actes des gouverneurs civils. Cette expédition avait été préparée depuis longtemps; quelques hommes politiques, principalement parmi ceux qui s'occupent des questions coloniales, ont dû recevoir un projet de conquête bien avant 1898. Il n'est pas inutile d'insister sur ce fait, pour montrer que, dans cette circonstance encore, on est parti de données tout à fait inexactes, non seulement sur l'importance des oasis de l'Extrême-Sud, mais aussi sur la topographie du pays; d'où erreurs très grandes dans le choix et l'emploi des moyens, et, par suite, dépenses inutiles.

Dans le projet qui servit de base aux opérations des différentes colonnes, on faisait en particulier d'Igli, un point ayant une très grande importance stratégique et tactique; naturellement, comme on l'a constaté plus tard, il n'en avait aucune; il a fallu reporter le centre de la défense de la vallée de Zousfana plus au nord, à Taghit. Il est très bon que les officiers ambitieux, qui aspirent à une brillante fortune militaire, se livrent à de pareils travaux; mais de là à vouloir réaliser ce qui doit, faute de données exactes, rester dans le domaine de la pure spéculation, il y a un abîme. Ce qui est intéressant et digne d'être remarqué en passant, à propos du Touat, c'est que la déception a été si grande, quand on a constaté son peu d'importance et de valeur après la conquête, qu'actuellement, personne ne veut plus être responsable de son

occupation, ni surtout des dispositions militaires prises à ce sujet.

Nos erreurs et nos fautes sont sans excuses. Nous avons, en effet, dans le passé et dans le présent, de nombreux exemples des meilleurs procédés à employer, pour conquérir, conserver et exploiter des colonies. Dans le passé, nous avons les Romains, dont nous nous prétendons les héritiers en Afrique; au temps présent, les Anglais, dont l'esprit pratique n'eût pas été désavoué par le vieux Sénat romain. Aussi voyons-nous aujourd'hui ces derniers occuper les parties les plus riches de l'Afrique et nous abandonner dédaigneusement le Sahara et la partie désertique du bassin du Tchad. En effet, que peuvent bien valoir pour la colonisation, le Damerghou, le Kanem et même le Baghirmi, quand ils se plaignent que le Bornou n'est pas un pays d'avenir?

Dans son discours du 11 mars 1903, à la Chambre des Députés, au sujet de la politique coloniale de la France, un de nos ministres s'exprimait ainsi : « ... Au cours des cinq dernières années, « la couleur francaise s'est singulièrement étendue sur la carte « d'Afrique, gagnant successivement le Borkou, le Tibesti, le « Kanem, le Ouadaï jusqu'au Baghirmi, vastes régions qui dépas- « sent plusieurs fois la France en superficie, dont l'avenir dira « la valeur économique, mais dont l'utilité mondiale a été de « relier en un tout compact nos possessions éparses au Nord, au « Centre et à l'Ouest du continent africain. Elles ont été obtenues « au seul prix de l'encre d'un traité. » Il ajoutait : « Mais n'est-ce « pas le rôle de la diplomatie, surtout dans une démocratie, « n'est-ce pas son mérite singulier d'obtenir des avantages « substantiels en faisant valoir les forces du pays qu'elle sert, « tout en évitant de les mettre en mouvement?... » Voilà, résumée, toute la politique coloniale de la France dans l'Afrique du Nord et le Soudan! Une pareille politique n'est possible qu'avec une démocratie ignorante en général, comme la nôtre, des questions de politique extérieure et qui se contente, la plupart du temps, de l'apparence des résultats. Elle s'enorgueillit de posséder un vaste empire sur la carte, sans se demander si le Sahara, qui en sépare les différentes parties, n'est pas mille fois plus infranchissable que ne le serait une mer intérieure. Elle ignore que les vastes territoires énumérés avec tant de complaisance par ce ministre, ne valent pas plus que l'encre du traité qu'ils nous ont coûté. Il suffisait de s'en rapporter sur ce point, aux rivaux qui nous les ont abandonnés.

Leur valeur justifie complètement cette boutade bien connue de

lord Salisbury, lorsqu'il répondait à un interpellateur, au sujet de la convention de 1898, qu'il avait abandonné au Coq gaulois des terres légères, où il pourrait gratter à son aise. Jamais ironie ne fut mieux méritée. Cette convention de 1898, qui a suivi l'incident de Fachoda, a encore été un coup de maître de la diplomatie anglaise. La convention de 1890 donnait comme limite, entre nos territoires du Soudan et la Nigeria, une ligne allant de Say sur le Niger à Barroua sur le Tchad ; elle ne nous laissait qu'une région désertique, qui ne pouvait être utilisée, même pour établir une simple ligne de postes entre le Niger et le Tchad.

Sous prétexte de nous faire une concession, l'Angleterre a consenti à modifier cette limite, et à la faire partir plus au Sud, d'Ilo au lieu de Say ; ce qui nous oblige, dans une certaine mesure, à garnir de postes la frontière Nord du Sokoto anglais et à défendre ainsi la Nigéria contre les incursions des Touaregs. La situation est la même d'ailleurs à l'Ouest, du côté du Bornou allemand ; de sorte que nous montons la garde sur les frontières extérieures des colonies anglaise et allemande du Soudan ; ce qui permet à ces deux puissances de ne garder ces colonies qu'avec très peu de forces. Nous avons même poussé la bonté d'âme, ou la naïveté, jusqu'à pacifier le Bornou allemand. Nous y avons fait la guerre au fameux Rabah pendant plusieurs années, avec des alternatives de revers et de succès, et quand ce potentat eut trouvé la mort à la prise de Koussouri en 1900, nos voisins nous ont prié poliment de repasser le Chari.

Ces événements ne sont rappelés que pour montrer de nouveau, que nos conquêtes coloniales se sont effectuées sans plan arrêté, à l'aventure, et avec la plus complète indifférence des intérêts économiques du pays. Elles ont été un sport purement militaire, comme on l'a dit plus haut, où de jeunes officiers ont montré leur courage ordinaire, que personne n'a jamais mis en doute, d'ailleurs.

L'Empire Central Africain est une utopie, on ne saurait trop le redire ; il ne mérite d'exister que sur les cartes. Pour contenter la vanité de certains coloniaux, il eût mieux valu s'annexer la lune ; on ne serait pas tenté aujourd'hui, d'y faire des dépenses d'occupation et d'administration, ce qui serait tout bénéfice.

Pour expliquer la convention de 1890, et surtout celle de 1898, il faut supposer que le gouvernement a été trompé par les rapports de ses agents civils ou militaires ; car, mieux informé, il n'eût peut-être pas accepté les dispositions qu'elles contiennent.

Le mal est fait, il ne faut pas l'aggraver. Notre office colonial

doit être actuellement suffisamment documenté pour ne pas engager le pays dans des sacrifices nouveaux, en occupant effectivement les territoires qui nous ont été attribués par nos conventions avec l'Angleterre et l'Allemagne. Ce qui a lieu dans le Sahara algérien est assez concluant; la colonisation consiste à transporter du Tell dans le désert des garnisons, et ensuite à construire un chemin de fer pour les ravitailler.

Pour revenir à l'Algérie, une des parties du fameux Empire Central Africain, les Romains, qui ont occupé le Nord de l'Afrique pendant plus de sept siècles, nous ont montré la ligne de conduite qu'il convenait d'adopter pour son occupation. Ils n'ont jamais dépassé le Tell. Leur activité a été employée uniquement à mettre en valeur les richesses naturelles du sol, là où elles existaient réellement. Cette manière de procéder leur a permis de réduire considérablement les dépenses d'occupation et d'administration. Au lieu de l'armée de 70.000 hommes, que nous entretenons aujourd'hui dans l'Algérie et la Tunisie, ils en ont rarement employé plus de 15.000 pour la défense de l'Afrique du Nord, y compris la Tripolitaine et le Maroc; le nombre des administrateurs de l'ordre civil, était réduit dans la même proportion. Pour préserver la colonie des incursions des Gétules et des Garamantes, nos nomades actuels, ils avaient une série de postes fortifiés sur la frontière méridionale du Tell. Les garnisons de ces postes étaient constituées, en principe, par de la cavalerie auxiliaire, analogue à nos smalas de spahis; les troupes régulières, comme la III[e] légion, servaient de réserve. Y avait-il à réprimer une agression des peuplades du Sahara? Une colonne était aussitôt organisée pour aller châtier les coupables jusque dans leurs retraites les plus éloignées. C'est ainsi que Ghadamès, Tuggurth, ont vu souvent dans leurs murs les légionnaires romains ou les troupes auxiliaires, qui rentraient dans le Tell après avoir laissé de terribles souvenirs de leur passage; la terreur du nom romain suffisait ensuite à protéger la frontière pendant de longues années. Ils employaient avec les indigènes le seul argument qu'ils comprennent encore aujourd'hui, la force.

A quoi convient-il d'attribuer cette conduite si ferme et si sage? D'abord au côté éminemment pratique du caractère romain et, ensuite, au choix de leurs gouverneurs, proconsuls ou légats. Ceux-ci, choisis en principe parmi les sénateurs consulaires, étaient aussi aptes au commandement des troupes qu'à l'administration des provinces; leur autorité, à peu près illimitée,

contenait facilement les ambitions particulières, quand elles tendaient à sortir des limites permises dans l'intérêt de l'ensemble. Le général Galliéni donne à Madagascar, une idée brillante de ce que pouvaient être ces proconsuls romains.

Quant aux rouages administratifs, ils correspondaient au degré de civilisation des colonies. Pendant de longues années, les peuples soumis par les armes étaient administrés avec leurs propres lois ou coutumes, sous la direction supérieure d'un præfectus ou d'un procurator, qui représentait auprès d'eux l'autorité de Rome. Les Anglais ont souvent copié cette manière de procéder, en particulier en Asie, avec leurs résidents. Ce qui caractérise, en un mot, l'administration dans les colonies romaines, c'est la simplicité des moyens employés, et par suite leur efficacité.

L'Algérie a eu des gouverneurs militaires qui, à part Bugeaud, n'avaient que des aptitudes limitées en administration, puis des gouverneurs civils, qui naturellement n'entendaient rien aux questions militaires et quelquefois ni aux unes ni aux autres. Il est évident que dans ces conditions, les ambitions particulières ont beau jeu; c'est ce qui explique les événements récents. M. Laferrière en particulier, n'a fait, à propos du Touat, que suivre les inspirations de ses conseillers militaires. Ce haut fonctionnaire, dont on peut regretter l'action dans cette circonstance, mais dont on ne peut suspecter le patriotisme, a cru certainement, rendre un grand service à son pays et à la colonie en les dotant d'un territoire nouveau, dont on lui vantait sans cesse la richesse. La responsabilité des erreurs commises doit être partagée par les inspirateurs, c'est de toute justice.

A un autre point de vue, quelques personnes voient dans nos expéditions africaines une espèce de soupape de sûreté pour nos instincts guerriers, en même temps qu'un excellent moyen d'aguerrir nos troupes. Ce désir est réalisé pour les hommes ; mais l'expérience a suffisamment démontré que les guerres algériennes n'étaient pas une bonne école pour le haut commandement; les lauriers qui y sont cueillis, assez facilement, sont loin de conserver leur éclat sur le Rhin et les Vosges. Il n'en peut être autrement; les procédés tactiques en effet, sont tout à fait différents de ceux à employer dans une guerre européenne ; les effectifs à faire mouvoir sont également tout autres.

En 1870, le général de Wimpfen, qui devait prendre le commandement de l'armée de Sedan, à défaut du maréchal de Mac-Mahon, s'était entraîné à commander les 130.000 hommes qu'elle comprenait, en dirigeant au mois de mars de la même année sur

la frontière marocaine, une colonne d'environ 2.000 hommes, pourvue de deux canons!

Ce serait exagéré de dire que la conquête de l'Algérie nous a coûté l'Alsace et la Lorraine, mais on ne peut méconnaître qu'elle a contribué à faire parvenir aux grades les plus élevés de la hiérarchie des personnalités tout à fait insuffisantes. L'opinion publique et la presse sont un peu la cause des erreurs commises sur la valeur des personnes, en célébrant, avec un enthousiasme plus grand que s'il s'agissait de la bataille d'Austerlitz, une simple escarmouche ou une rencontre quelconque avec une bande de pillards.

L'ex-maréchal Bazaine était aussi un produit des guerres d'Afrique, et non des moins brillants, principalement comme chef de bureau arabe. Le pays a appris, à ses dépens, combien sa réputation était peu justifiée.

Pour revenir à la politique qu'il conviendrait de suivre dans l'Afrique du Nord, il est hors de doute qu'il y aurait intérêt à s'inspirer de la méthode suivie par les Romains. Il est difficile de réparer du jour au lendemain les fautes commises; mais il est encore possible de les atténuer.

La première mesure à prendre serait d'abandonner l'occupation effective des oasis de l'Extrême-Sud, et d'en laisser l'administration aux Djemaas du pays, sous la suzeraineté de la France. On ne dépasserait pas ainsi le Sahara algérien, qui est parfaitement limité vers le Sud par une ceinture de sable de 200 à 400 kilomètres de largeur. On adopterait un état de choses, qui était déjà demandé en 1857 par les délégués du Touat, lorsqu'ils se sont rendus à Alger pour mettre leurs oasis sous le protectorat de la France. Il n'y aurait pas lieu par suite, de pousser plus loin le fameux Transsaharien. Les rails et les traverses qui s'accumulent tous les jours à Beni-Ounif, seraient plus utilement employés sur la future voie ferrée Tlemcen-Marnia dont la construction est si urgente.

Pour assurer la défense du pays contre les nomades du Sud, il suffirait d'une ligne de postes fortifiés, où seraient organisées et d'où partiraient des colonnes mobiles, pour punir les coupables en cas de rébellion.

On formerait avec les tribus du Sahara algérien une sorte de Marche au sud du Tell et des Hauts-Plateaux. Ces tribus seraient exemptes d'impôts et armées par nos soins; leur rôle serait analogue à celui des tribus Maghzen de l'Empire marocain. En cas de besoin, elles seraient appuyées par des troupes régulières. La

crainte d'une expédition, analogue à celle que vient de faire M. le colonel d'Eu vers Béchar, maintiendrait facilement dans l'obéissance les tribus soumises à notre suzeraineté. Dans la plupart des cas, il suffirait d'ailleurs de faire agir seulement les goums des tribus sahariennes, appuyées par une fraction de troupe régulière, pour la police de ces vastes régions. La récente opération du commandant Pierron avec les Hamyans, montre ce qu'il est possible d'obtenir dans cet ordre d'idées des tribus indigènes, lorsqu'elles sont dirigées par des officiers français et soutenues par des troupes régulières. Ces mesures permettraient de garder dans le Tell les troupes du XIX[e] corps d'armée, pour en assurer la défense en cas de conflit avec une puissance européenne ; elles occasionneraient ainsi beaucoup moins de dépenses qu'avec les errements suivis jusqu'à ce jour.

Une autre question se pose également ; c'est celle de la sécurité de nos colons ou de nos indigènes établis près de la frontière marocaine. On mettrait facilement fin aux actes de pillage qui s'y commettent trop souvent, en adoptant une attitude plus ferme que celle que nous avons habituellement. Il faut que le Sultan, et que les tribus voisines de la frontière qui relèvent de son autorité, soient persuadés que la canonnade de Zenaga peut être renouvelée ailleurs, s'il le faut.

Une pareille manière de procéder serait plus digne que celle que nous adoptons généralement, et qui consiste à tenir la comptabilité des revendications que nous croyons utiles de présenter au gouvernement de Fez, pour les actes de brigandages de toute nature, dont sont victimes nos colons ou nos sujets musulmans. Naturellement, le Maghzen y répond par des contre-revendications, de façon à équilibrer le montant des indemnités réclamées par nous. Ces chinoiseries, qui donnent de l'occupation aux bureaux arabes et aux administrateurs civils, ne sont pas dignes d'un grand pays. On ne voit pas l'Angleterre ou l'Allemagne tenir une pareille comptabilité et notifier au Sultan de Fez, qu'elles viennent d'inscrire, sur leur registre *ad hoc*, la 1.000[e] revendication, chiffre probablement inférieur aujourd'hui à la réalité, en ce qui nous concerne.

Il faut appliquer le principe que toute agression sur notre territoire doit être immédiatement réprimée par nos soins, à défaut des autorités marocaines, comme cela s'est fait dernièrement à Figuig. Si le commandant d'armes de Djenan ed Dar ou celui de Beni-Ounif avait disposé d'une section d'artillerie, il aurait pu, dès les premiers jours de notre établissement aux portes

de Figuig, réprimer l'humeur belliqueuse des habitants de Zenaga ; on aurait évité le déploiement de troupes qui vient d'avoir lieu et aussi la démarche un peu étrange du gouverneur général, dont l'intervention devrait être inutile, lorsqu'il s'agit de simples mesures de police.

L'opinion publique doit se mettre en garde contre les nouvelles tendancieuses mises en circulation, lorsqu'une expédition quelconque est décidée. La façon de procéder des intéressés est à peu près invariable : le drapeau a été insulté... il faut faire respecter le drapeau, etc... Tous ces grands mots sont employés à propos de pauvres diables qui ne se doutent pas de cette insulte. Croit-on que les pillards de Zenaga, les Berabers ou les Beni-Guil, en attaquant nos convois ou nos postes, voient autre chose que le pillage ou la satisfaction d'occire un roumi ? ils agissent à peu près avec nous comme ils le font entre eux. Il ne faut donc rien prendre au tragique, et surtout les déclamations des intéressés qui sont plus nombreux qu'on ne le pense. C'est en oubliant ces sages principes que l'on se trouve un beau jour en possession d'un Empire colonial qui ne trompe personne que nous, et qui nous vaut les sarcasmes de nos rivaux.

Ne gaspillons pas nos ressources, pour donner satisfaction à des intérêts personnels. Pour l'Algérie en particulier, limitons notre occupation à ce qui en vaut la peine, et ne perdons pas de vue que nous n'avons pas trop de toutes nos forces pour défendre le Tell en cas de complications avec une puissance européenne. D'autre part, n'oublions pas que si les événements nous forcent à intervenir par les armes au Maroc, ce n'est pas par l'Adrar ou le Tafilet qu'opéreront nos colonnes, mais bien par le Tell. C'est en adoptant une pareille ligne de conduite, qui nous permettrait d'économiser nos forces pour les employer là où il faut, que nous éviterons un nouveau Fachoda. Enfin, gardons-nous par dessus tout, de disperser nos efforts sur la surface d'une ombre d'Empire qui ne nous donnerait qu'une ombre de puissance ; en Afrique, comme ailleurs, n'attachons d'importance qu'à ce qui peut augmenter la richesse et la puissance du pays.

Ayons plus d'orgueil et moins de vanité.

AFRICUS.

LA LOI DE ROME

(3)

ACTE TROISIÈME

LE BONHEUR

Jardin derrière la maison des Trainel. Les deux dames travaillent à de petits ouvrages. Trainel fait des patiences.

SCÈNE I

TRAINEL, MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE

TRAINEL. — Après les divorces, nous avions tous une idée : économiser pour acheter à Rome la cassation des mariages religieux. Bientôt nous n'y pensâmes plus : seule Isabelle s'en préoccupe encore.

MADAME TRAINEL. — Et il y a bientôt onze années de cela ! La bénédiction de Dieu était trop visible...

MADAME DIELETTE. — Pour qu'on s'inquiétât de celle du Pape !

MADAME TRAINEL. — Quand j'ai vu Isabelle en état de grossesse, je l'ai jugée en état de grâce !

TRAINEL. — La maternité est le sacrement de la femme !

MADAME DIELETTE. — Il est extraordinaire que Michel et Georges, qui ont deux ans de différence, se ressemblent comme des jumeaux !

Madame Trainel. — Ils sont nés d'un amour où l'habitude n'a jamais diminué l'ardeur !

Trainel. — Et combien notre bonheur à nous, les vieux enfants, fait l'éloge d'Isabelle et de Maurice ! Lorsque des époux qui s'aiment comme des amants, se préoccupent, parmi leurs baisers, de faire sourire les vieillards ; ceux là, Dieu les bénit ! Aimer l'enfance, cela est naturel ; mais donner aux vieux l'impression qu'ils ne gênent pas, qu'ils font partie de l'harmonie du foyer, et que, s'ils étaient absents, ils manqueraient : cela est admirable !

Madame Trainel. — Isabelle est un ange !

Madame Dielette. — Et Maurice !

Trainel. — Ils sont parfaits !

Madame Trainel. — Leur charme rayonne sur tous. Et dire que nous avons hésité à prendre la vie en commun !

Trainel. — J'avais surtout l'appréhension de revoir un jour M. Dielette.

Madame Dielette. — Il ne reviendra pas ; il est heureux, il boit et il fait boire, et dirige l'opposition contre la cure et le château. Sa fortune est belle encore, pour un homme qui vit en sabots. Le divorce d'Isabelle l'a libéré de la rente qu'il devait lui faire, il ne pense plus à sa femme, ni à sa fille : jadis, nous le servions ; maintenant nous ne lui coûtons plus rien : il doit nous bénir à sa façon !

Trainel. — Il y a une Providence, voyez-vous ! Ces deux divorces en même temps ; le flagrant délit d'un côté, de l'autre des lettres telles, que Maurice a eu le jugement, sans enquête ni plaidoirie ! Et la place d'ingénieur municipal subitement vacante : ces deux enfants retrouvant bonheur et fortune en même temps !

Madame Trainel. — Elle est entretenue par un vieux noble, celle qui, pendant deux ans, fut Madame Maurice Trainel !

Trainel. — Et le Père Pereat qui aurait voulu que mon nom restât à cette drôlesse !

Madame Dielette. — Le Père Pereat?

Trainel. — Salgas appelle ainsi le grand vicaire. Je l'ai rencontré l'autre jour ; savez-vous ce qu'il m'a dit ? « Comme homme je me réjouis du bonheur de ces enfants ; comme prêtre j'en gémis, car c'est un scandale, que la félicité des anathèmes. »

Madame Dielette. — Vieux sorcier !

Madame Trainel. — Dans les contes de fée, alors que chaque baguette laisse tomber une grâce, un don sur le berceau, survient un méchant magicien qui jette le mauvais sort parmi les bénédictions ! Jamais l'abbé Boussagol n'a franchi notre seuil, même à la naissance des enfants.

Trainel. — Quand je vois ces petits faire leur prière du soir, et que je songe qu'ils sont adultérins pour l'Eglise, que Maurice

et Isabelle pour cette même Eglise s'appellent bigames et concubins ! Ah ! j'enrage !

MADAME TRAINEL. — Ne t'irrite pas : tu te fais mal !

TRAINEL. — J'ai toujours été un honnête homme et ce qui est plus difficile, un honnête magistrat ! J'ai la foi du chrétien, j'espère le salut ! Mais si on juge là-haut comme à Rome, si le concile de Trente a quelqu'autorité dans l'autre monde, je n'entrerai pas dans un ciel d'où mes enfants sont bannis, car mes enfants valent mieux que moi !

MADAME TRAINEL. — Calme-toi, Trainel ! Quel rapport y a-t-il entre l'abbé Boussagol et Notre Seigneur Jésus ? La Samaritaine avait eu sept maris. La femme adultère, l'a-t-il condamnée ? Celui qui est sans pêché, le seul qui puisse jeter la pierre, ne la jette jamais !

TRAINEL. — Ne dirait-on pas que la conscience est un fruit de la prêtrise et qu'il faut être tonsuré pour aimer la vertu ? Il y a toujours eu d'honnêtes gens qui trouvèrent en eux-mêmes la vérité morale ! Dans cette ville y a-t-il un notable qui n'estime pas Maurice et Isabelle ? Or; la province se connaît en vertu domestique ! Toutes les mains pures sont tendues vers mes enfants ; chacun leur confierait sa bourse, son secret, son honneur ! L'église leur refuse ses sacrements ! Elle les donne, soyez-en sûr au Comte de Cany, qui continue ses débauches et à celle qui fut une Trainel et qui est devenue.....

MADAME TRAINEL. — Calme-toi ! Les voilà, nos chers enfants !

TRAINEL. — Nos concubins !

MADAME TRAINEL. — Ramassons notre ouvrage et laissons-leur la place : s'ils nous voient ils se croiront forcés de s'occuper de nous ; laissons-les à eux-mêmes. Laissons passer ce bonheur qui fait le nôtre !

SCÈNE II

ISABELLE, MAURICE

MAURICE. — Isabelle, noble, douce, chère femme !

ISABELLE. — Maurice, mon tendre ami !

MAURICE. — Est-ce un songe prodigieux, cette réalité de onze années ? Tout sourit à notre amour. Nos enfants grandissent beaux et bien portants ; nos parents vieillissent l'âme sereine ; la fortune nous favorise ; la considération publique nous entoure. Je cherche ce qui manque à notre bonheur et ne le trouve pas. Dieu est bon et la vie est douce.

ISABELLE. — Mon cœur aussi est plein de joie. Tout est beau, tout est calme autour de moi !

MAURICE. — C'est ta grâce qui rayonne sur tout, sur nos enfants, sur nos parents : c'est ta grâce qui m'enivre à tel point que parfois je chancèle aux effluves du bonheur comme aux émanations d'un parfum trop puissant.

ISABELLE. — Je sens comme toi le mystère de notre bonheur ; mais je l'ai pénétré. Ecoute. Ce fut un matin, à la messe de sept heures que je te revis.

MAURICE. — En t'apercevant, les tergiversations, les scrupules, les Pères, la théologie, les Conciles, tout fut dispersé, oublié, anéanti. Tes yeux à ce moment furent un miracle d'espoir et de crainte.

ISABELLE. — Tu me pris les mains et tu ne dis que deux mots « ma femme ».

MAURICE. — Ces deux mots renfermaient le serment et le sacrement de ma volonté si longtemps égarée.

ISABELLE. — Je t'amenai alors à l'autel de la Vierge et je dis : « Marie immaculée, bénissez notre amour : nous nous engageons à être parfaits en tous nos devoirs ». Nous avons tenu parole, nous avons donné comme nous avions reçu. Nous avons reçu le bonheur et nous l'avons donné à tous ceux qui nous entourent, à tes parents, très nobles âmes, mais impérieuses, à ma mère qui aurait facilement souffert de son manque d'usage, à nos enfants que nous avons caressés là où d'autres punissent ; à Salgas, qui se réchauffe à notre amour, aux ouvriers que tu emploies et dont je suis la bonne Dame. Et puis, nous avons obéi, en tout, à cette Eglise qui nous rejette : les vigiles, les abstinences, les fêtes, nous avons tout observé, si bien que, la confession nous étant permise, je ne sais vraiment pas de quoi nous nous accuserions. Voilà, mon aimé, le secret de notre bonheur !

MAURICE. — Boussagol prétendrait que nous nous aimons trop, et que Dieu seul est digne de tendresse.

ISABELLE. — Notre tendresse pour Dieu, c'est notre vertu ! On n'aime jamais trop ni l'époux, ni l'enfant, si on les aime chrétiennement. Salgas m'a fait comprendre que les moines ont voulu imposer à l'humanité leur propre idéal.

MAURICE. — Si nous avions écouté le Père Pereat, tu serais cloîtrée sans vocation, et moi je serais un débauché, peut-être.

ISABELLE — Le Grand Vicaire est un digne prêtre, défenseur de la vérité, telle qu'on la conçoit dans une cellule, loin de la vie.

MAURICE. — Nous devions nous fuir, sous peine de damnation !

ISABELLE. — De hautes pensées peuvent être des erreurs. Il n'y qu'une vérité, celle du cœur. On ne dit pas la théologie de Jésus, on dit le cœur de Jésus ! Qu'importent les pauvres idées qui

s'agitent en nos cervelles et notre exactitude aux formules extérieures : le chrétien se reconnaît au cœur.

MAURICE. — Le jour où mon père apporta lui-même, au Président les lettres de celle qui, hélas! usurpait matériellement ta place, rien ne me séparait plus de toi et cependant je ne vins pas tout de suite.. Etais-tu prisonnière ? Avais-je des doutes sur ta vertu? Non; mais l'aboiement de Boussagol couvrait la voix de l'amour. J'avais profané un sacrement par peur du péché : j'avais apporté à l'autel, quoi ? De l'instinct ! Dans un vertige de poltronnerie morale, sourd à la jeunesse et à mon cœur, je me courbais, stupidement obéissant, sous la férule des visionnaires. Vois, ma bien chérie, je voulais te donner ceci dans un baiser et le baiser m'a fait oublier l'objet. Avant d'ouvrir cet écrin, écoute. Au commencement de notre mariage, de notre joie, je mettais de côté pour la Sacrée Congrégation du Concile ! Je n'avais plus besoin d'acheter la paix de ma conscience, mais je pensais que tu resterais plus faible et plus crédule que moi. Salgas m'a tant raillé sur ma simonie que j'ai suivi son conseil : j'ai donné la moitié aux pauvres, et voici, l'autre moitié !

ISABELLE. — Un collier ! et de quelle beauté ! Les Monsignori me damneraient, s'ils savaient l'aubaine qui leur échappe. Il suffit que tu me l'aies dédié, je le dédie aux pauvres.

MAURICE. — Non, je veux le voir briller sur ta chair. Ne refuse pas, ne dis rien, obéis : tu mettrais une ombre dans ma joie, en résistant.

ISABELLE. — Sois donc obéi ; mais il n'y a qu'une ombre dans mon cœur, c'est que la bénédiction manque à notre bonheur: il n'y a aussi qu'un homme haïssable par cela seul qu'il n'était pas toi....

MAURICE. — Mon mariage sacramentel m'apparaît, à la réflexion, une vilénie, une débauche. Malgré la bénédiction de l'Eglise, c'est le péché de ma vie, la chose honteuse dont on rougit devant soi-même, parce que l'âme n'y eut point de part.

ISABELLE. — Peut être devions-nous subir cette humiliation, moi d'être sacrifiée et toi de t'enliser dans la tentation vulgaire pour vraiment comprendre tous deux la sainteté du mutuel amour.

MAURICE. — L'heure passe et j'oublie auprès de toi mes travaux. Te quitter, même pour un moment, est une peine !

ISABELLE. — Te revoir, même après un court moment, est une joie.

MAURICE. — Je reviendrai aussi vite qu'il se pourra.

ISABELLE. — Jamais assez tôt pour mon impatience.

MAURICE. — Encore un baiser !

ISABELLE. — Mon aimé !

MAURICE. — Mon aimée !

SCÈNE III

ISABELLE

Ce n'est pas une illusion. Rien autour de moi ne ressemble à ce qui se passe dans mon cœur : je connais de bons ménages. Combien ils diffèrent de mon foyer! Les Trainel furent de parfaits époux, et cependant ils nous contemplent avec étonnement. Ce que je sens ! ce rayonnement qui va sans cesse de l'âme de Maurice à mon âme! cette lumière que je suis pour lui et qu'il est pour moi : quelle merveille! et rare comme toutes les merveilles ! Ainsi, loin d'avoir irrité le ciel, notre union est bénie, et d'une façon presque naturelle ! Je suis heureuse et je suis bénie !... Ah ! suis-je bénie ?... Oh! l'obsession de cette bénédiction qui nous manque....

SCÈNE IV

ISABELLE. SALGAS

Salgas. — Ah ! je vois que Maurice m'a écouté !

Isabelle. — Vous avez eu tort, Salgas, de lui conseiller cette folie ! Il y a tant de mères qui ne peuvent nourrir leurs petits, que ces perles me pèsent !

Salgas. — Je ne peux rien vous répondre, vous dites vrai.

Isabelle. — Je ne les garde que pour ne pas lui faire de la peine. Que portez-vous là ?

Salgas. — Une chose qui fait rêver le ciel et réalise la mort ; une chose d'oubli et de néant, d'idéal et de perdition ; c'est la trousse d'un fumeur d'opium : une dépouille opime je l'ai eue d'un marin qui avait tué le propriétaire. Voyez-vous cette boulette brunâtre ? un peu, et les caprices de l'hallucination se déroulent, prestigieux, un peu, plus, et, le sommeil, en moins d'une heure, devient la mort, sans souffrance, sans grimace ! Quel problème !

Isabelle. — C'est fort curieux !

Salgas. — Je vous l'offre, si cela vous intéresse.

Isabelle. — Merci, j'accepte. Je ne sais pourquoi cette chose venue de si loin m'attire !

Salgas. — J'ai trouvé.... devinez quoi ! une définition du

bonheur : « la parfaite harmonie entre les conditions de la vie et notre âme. » Hein ! cela a l'air fort simple, et cependant le bonheur est si mystérieux dans son essence, que le poète n'y voit qu'un dénouement et ne le dépeint jamais.

Isabelle. — Le bonheur, c'est l'amour favorisé par la vie !

Salgas. — Qu'est-ce que l'amour, alors ?

Isabelle. — L'amour ? c'est...

Salgas. — L'amour, c'est l'unité du désir : et le christianisme a triomphé dans la conscience de toutes les forces aveugles de la nature, en instaurant cet idéal. N'aimer qu'un être ! voilà la morale ! Quant au mariage, s'il comporte l'adultère, ce n'est que du vice, quels que soient les certificats religieux.

Isabelle. — Quel dommage que vous n'ayez pas rencontré la femme que vous méritez, Salgas !

Salgas. — Je l'ai rencontrée dans les musées, et je dois bientôt la revoir. Je vais accomplir mon dernier vœu, et retrouver mes bons amis, Orcagna à Pise, Signorelli à Orvieto, Giotto à Padoue, et ceux de Venise, et ceux de Florence ! Le crépuscule tombant sur la campagne de Rome, la lune se levant sur le Grand Canal, et le Pausilippe, et Pompéï ! Ces visions de paradis, je les contemplerai encore !

Isabelle. — Avec un tel enthousiasme, comment n'avez-vous pas œuvré ? Vous n'aurez fait en ce monde que mon bonheur ! Oui, vous avez été admirable pour moi ! A Rome, où vous séjournerez certainement, pensez encore à moi, pensez à vous informer de la Congrégation du Concile ! Ah ! si vous pouviez me rapporter l'annulation !

Salgas ! Comment ! vous avez deux amours d'enfants, et onze ans de paix, et vous pensez encore à acheter aux hommes ce que Dieu même vous a donné, visiblement, de sa propre main !

Isabelle. — Je sais, vous m'avez appris que l'on doit s'attacher à la vertu intérieure, plus qu'à la règle. Mais je souffre, et Maurice souffre, et vous même vous souffrez pour nous deux, de la triste situation religieuse où nous sommes. Pour un catholique, la privation des sacrements est un supplice : depuis onze ans, plus de confession, ce rafraichissement de l'âme ; plus d'eucharistie, ce pain d'éternité ! Vous, vous pouvez vous confesser et approcher de la Sainte Table ; vous ignorez la rancœur de se dire qu'on est hors de l'Eglise, excommuniée !

Salgas. — Vous n'avez pourtant pas vu le Père Pereat, aujourd'hui. Moi, qui ai, en effet, libre accès aux sacrements, je suis, sinon un débauché, du moins un homme pour qui le péché a juste la valeur d'une cigarette.

Isabelle. — Cela me peine de vous entendre, et vous parlez

mal. Vous savez bien ce qu'est le péché, et qu'il n'est même pas philosophique de le considérer si légèrement.

SALGAS. — Je sais cela et j'ai tort : mais je sais aussi que l'Eglise a bien autrement tort d'être tolérante à mon vice, et implacable à votre vertu. Une vraie mère vaut plus qu'un prêtre. Une mère seule a été associée au mystère de la Rédemption. Tournez-vous vers Marie, vers celle dont les entrailles furent bénies, et vous sentirez descendre une grâce autrement efficace que le mauvais sort des théologiens de Trente.

ISABELLE. — Vous avez raison ; mais que vaut la raison aux choses du cœur et de la foi ?

SALGAS. — Au siècle éternel, on verra des épouses au même honneur que les vierges, et des mères se mêler aux martyrs...

ISABELLE. — Votre parole est consolante.

SALGAS. — Les théologues sont des gendarmes et non des apôtres. Le mariage est un pacte : chacun s'y engage, et manquer à ce pacte, c'est le rompre. Si vous saviez l'histoire religieuse, vous frémiriez : on a brûlé des gens pour leur façon de prier ! L'Eglise pardonne tous les péchés, sauf le péché d'hérésie, tous les crimes, sauf de braver son autorité : épouse du comte de Cany, vous auriez eu Maurice pour amant, vous n'étiez que pécheresse ; en cessant vos rapports amoureux, comme la Montespan le faisait avec Louis XIV, vous pouviez vous approcher des sacrements. Il suffit d'interrompre le péché, pour avoir l'absolution.

ISABELLE. — Quelle tristesse de trouver l'erreur là où on cherche l'absolue vérité !... Oui, vous avez raison... tout cela est vrai... mais vous n'empêcherez pas que je donnerais un an de ma vie pour cette bénédiction !

SALGAS. — On n'estime jamais bien ce qu'on possède ! Un an de bonheur ! Qu'elle prodigalité !

Il regarde sa montre.

SCÈNE V

ISABELLE, SALGAS, MADAME DIELETTE

MADAME DIELETTE. — Bonjour, Monsieur Salgas. Le Curé de Saint-Chinian est au salon et demande à vous parler.

SALGAS. — J'y vais, Madame : et voulez-vous prier Monsieur et Madame Trainel de venir rejoindre Isabelle, ici.

Il sort.

SCÈNE VII

ISABELLE, MADAME DIELETTE

Madame Dielette. — Certainement, M. Salgas machine encore quelque chose, pour ton bonheur !

SCÈNE VIII

Isabelle. — Je ne souhaite qu'une seule chose !...

SCÈNE X

ISABELLE, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE

Madame Dielette. — Monsieur Salgas m'a dit de vous faire venir.

Madame Trainel. — C'est bien le curé de Saint-Chinian, ce vieux prêtre que j'ai aperçu ?

SCÈNE XI

MONSIEUR et MADAME TRAINEL, ISABELLE, MADAME DIELETTE, SALGAS, LE CURÉ, MAURICE

Salgas. — Très cher Curé, nous voici tous réunis... Mon ami Maurice va venir, je l'ai fait appeler, il y a déjà un moment, il ne peut tarder, attendons-le. Ah ! le voici !

Maintenant Monsieur le doyen, de Saint-Chinian va juger le cas de conscience qui projette son ombre sur cette maison du bonheur.

Mon vénérable Abbé, parlez et guérissez !

Le Curé. — Je n'ai rien à refuser à M. Salgas ; il m'a aidé à sauver ma vieille église, pour le rétablissement de laquelle vous avez tous contribué, cela vous explique comment j'ose apporter mon peu de lumière. A défaut de science, j'ai ce qui est à la portée de tous, la méditation et la prière : c'est le résultat de mes méditations et de mes prières que je vous apporte, en toute humilité. Notre Seigneur, de sa bouche divine et infaillible, a permis le divorce pour cause d'adultère. Mais ce que l'Eglise a lié ne peut être délié que par elle. Elle a uni : il faut qu'elle désunisse. Or elle ne veut pas et oppose un refus tacite. Ce n'est jamais elle qui cède, mais cette partie gangrénée que contient toute cour, pontifi-

cale ou autre... Condamner un jeune homme au célibat parce que sa femme a péché, c'est absurde. Quant à acheter la paix de sa conscience avec de l'or quelle risée. La Simonie se compose d'un double crime : celui qui achète ne vaut pas mieux que celui qui vend. Celui qui achète n'a pas d'autre excuse que ce que j'appellerais la bestialité de sa foi. Car le royaume de Dieu est celui des pauvres, et jamais un pauvre ne se fera écouter du plus petit personnage des congrégations romaines. En matière sacrée, rien ne doit être achetable, surtout la justice. Rome, toute puissante sur la conscience des fidèles, leur doit une justice facile, prompte, gratuite surtout. Elle la doit et ne la donne pas !

Suivez-moi bien : je crois être un bon prêtre ; l'abbé Boussagol est aussi excellent ; mettez-nous ensemble dans la même paroisse et le presbytère deviendra un enfer ; tandis que, isolément, nous sommes de bons ouvriers de la vigne chrétienne. Or, si deux clercs convaincus ne peuvent se supporter dans la collaboration au saint ministère, comment proclamer indissoluble l'union des gens du siècle qui n'ont souvent rien de commun, pas même le but. Le mariage est d'ordinaire une passion ou un calcul : la grâce, à moins d'un miracle, ne peut rien sur de tels éléments.

Isabelle. — Quel bien me font vos paroles, Monsieur le Curé ! quelle paix elle me versent à l'âme ! Vous auriez donc autorisé notre mariage ?

Le Curé. — Je l'aurais autorisé.

Isabelle. — Vous pouvez donc le bénir ?

Le Curé. — Soumis à mes chefs dans les actes officiels, même si mes chefs se trompent, je ne peux disposer de mes pouvoirs publics que dans les conditions réglementaires : et il m'est impossible d'usurper un pouvoir que le Saint-Père s'est réservé. Je ne peux pas vous unir, mais, je puis vous bénir.

Maurice. — Nous bénir ! vous pouvez nous bénir !

Il va prendre la main d'Isabelle et vient s'agenouiller avec elle, tous se lèvent.

Le Curé. — Chers, très chers enfants : la discipline me défend de vous unir. Mais, au nom du Père qui a créé l'amour dont vous êtes saintement animés ; au nom du Fils qui est venu ouvrir le Ciel et non le fermer ; au nom du Saint-Esprit, très mystérieux et suprêmement miséricordieux... de toute mon autorité de prêtre, de tout mon cœur d'homme, je vous bénis et je bénis les fruits de votre amour. Ainsi soit il !

Salgas. — Et maintenant, je crois que je puis partir tranquille !

PÉLADAN

(*A suivre*).

L'AVEU

A cinq heures, comme le jour allait tomber, elle s'installa près de la fenêtre, et, ayant écarté les rideaux, se remit à l'ouvrage. C'était une pièce de moire jaune, aux reflets luisants, tendue ainsi qu'un tambour entre les rouleaux d'un métier. Elle y avait dessiné légèrement, au crayon, un bouquet de fleurs champêtres qu'elle brodait au passé nuancé. A ses côtés, dans un casier à fournitures placé sur une chaise, des fils de longueur égale reposaient en tas. Il y en avaient de toutes les couleurs, brun-rouille, vert-réséda, gris-tilleul, violet-scabieuse. Elle savait les distinguer, les prendre, les enfiler du premier coup en tordant la pointe entre ses doigts mouillés, et dans la pièce à demi obscure, sa main semblait jouer avec des clartés.

Son nom était Jeanne. Mais on l'appelait couramment Juanita en souvenir d'un séjour en Espagne, ou la « pequeñita », parce qu'elle était petite. Jolie au possible, d'ailleurs, fine et mince comme une aiguille, avec une figure longue coiffée de bandeaux plats, des yeux noirs, un nez étroit, une bouche ronde. Une vraie femme aussi, malgré l'espièglerie de ses vingt ans. Orpheline et pauvre, confiée aux soins d'une vieille tante, sa marraine, elle s'était de bonne heure habituée à considérer la vie sous son véritable aspect, qui est la lutte ; et la nécessité de se créer une situation par le travail avait développé en elle les qualités viriles si rarement dévolues aux jeunes filles destinées à les trouver chez le mari de leur choix. Elle était brave, orgueilleuse, simple, coquette à point et ignorante du mensonge. Elle ne tirait aucune vanité de son éclatante beauté, de sa voix profonde, de son habileté aux labeurs délicats de la couture et de la broderie.

Or, donc, elle se hâtait. Ne fallait-il pas terminer en trois jours ce corsage avec qui marraine comptait révolutionner la noce de mademoiselle Caféran, à Auch ? Et puis, il y avait peut-être une

autre raison qu'elle n'osait avouer. M. François ne devait-il pas venir tantôt, à six heures, pour sa visite habituelle ? Et M. François était charmant.

Oh ! elle ne l'aimait pas, bien sûr, ce Parisien attardé à Luchon en dépit des premiers froids d'octobre. Elle n'éprouvait à son égard que des sentiments de cordiale amitié. Elle le trouvait très aimable, très complaisant, très bien élevé. Ce sont-là des attraits qu'on rencontre fréquemment chez d'autres, qu'on apprécie à leur mérite, mais dont on ne s'éprend pas fatalement. Quand on a passé deux mois à jouer au tennis, à danser, à bavarder, on devient de vieux amis, on a du plaisir à se voir. Quoi de plus naturel ?

Le temps s'écoulait cependant, et la petite brodeuse travaillait toujours penchée sur son métier, tandis que les derniers rayons du soleil oblique caressaient son fin visage attentif. Bientôt, il fallut allumer la lampe. Elle regarda la pendule et songea.

— Dans cinq minutes !... Il est si exact !

A ce moment, il y eut un léger tumulte dans l'antichambre, la porte s'ouvrit, M. François parut. Elle dut se contraindre pour ne pas courir à lui. Il s'inclina :

— Bonsoir, señorita. Comment allez-vous ?

Elle le regardait en souriant, sans répondre. C'est qu'il avait grand air vraiment sous son costume de montagne délavé par les pluies avec ses guêtres de velours, ses souliers ferrés, son chapeau d'étoffe; et cette tenue à la fois élégante et négligée convenait au caractère masculin de sa personne haute et mince, de son visage hâlé, de ses cheveux drus, de sa moustache roussie par le soleil. Elle aimait beaucoup aussi la couleur de ses yeux marrons, sa main brune chargée d'une lourde bague.

— Asseyez-vous là, restez tranquille, et laissez-moi terminer mon ouvrage.

— C'est très pressé ?

— Vous le savez bien. Marraine ne me pardonnerait pas un retard.

Il soupira.

— Moi qui comptais faire de la musique ! Cette romance depuis hier me trotte dans la tête.

— Attendez un peu, on vous la chantera, enfant gâté. D'ailleurs, nous pouvons parler.

— Parler de quoi ?

— De ce que vous voudrez...

Ils se turent, subitement gênés, comme si leurs paroles,

d'être permises, devaient prendre une importance. Elle dit :

— Qu'avez-vous fait aujourd'hui ? Encore une ascension ?...

— Une simple promenade en forêt. Je suis arrivé sans m'en douter au sommet de Superbagnères, où j'ai trouvé de la neige fraîche. Les Pyrénées ont pris le vêtement d'hiver. Adieu les escapades lointaines !

— Alors la montagne est toujours votre grande, votre unique passion ?

— Grande, oui ; unique... non !

Elle leva les yeux, espiègle.

— Non ?... Et peut-on savoir ?

— On devine...

— Et depuis quand ?

— Depuis le dix août.

Elle murmura :

— Le dix août, c'était le jour de la fête des fleurs. Que de monde ! Vous étiez dans une tribune, j'étais dans une voiture. On ne se connaissait pas ; mais comme on s'est bombardé gaiement !

— Et après ?...

— Après, nous sommes devenus aussitôt des amis. Vous avez bien voulu vous occuper un peu de la « pequeñita » si délaissée, et, maintenant encore, vous charmez sa solitude.

— Et après ?

— Après, vous partirez, vous rentrerez à Paris, vous m'oublierez. Je vous aurai amusé, ému peut-être, et c'est tout. Vous aurez passé deux mois à Luchon, vingt-sept jours sous la tente, et gravi douze pics, dont le Mont-Perdu et la Maladetta, si j'ai bonne mémoire.

— Vous ne dites pas tout.

— Je dis tout ce que je sais.

— Il y a pourtant autre chose, Juanita...

Elle l'arrêta.

— Ne recommencez pas, mon ami ; à quoi bon ?

Ils se complaisaient ainsi chaque soir aux mêmes paroles, acides et douces, graves et enjouées, apportant au jeu des ruses pareilles, lui, très féminin dans son attaque, elle, très virile dans sa défense. Et c'était charmant de les voir, de les entendre se poursuivant à travers la forêt des mots, au détour des phrases perfides.

Elle s'écria :

— Sept heures ! Comme le temps passe ! Nous n'aurons pas de musique, aujourd'hui.

Il se leva.

— Vous me renvoyez, alors ?

— Il le faut bien. Demain matin, aux Quinconces, on se retrouvera. Nous serons en bande.

— Entendu. Bonsoir, señorita.

— Bonsoir, amigo mio.

Elle l'accompagna jusqu'à la porte, lui tendit les doigts et resta un moment sur le seuil, immobile, écoutant décroître le bruit de son pas.

*
* *

Marraine parut. Elle était grande, anguleuse et mince, avec de longs bras aux gestes vifs, et des mains fines. Elle portait une robe de soie verte à ramages, des bas blancs, une croix d'or sur la poitrine, à l'ancienne mode. Ses yeux gris brillaient d'un éclat dur, un lorgnon d'écaille chevauchait son nez; mais son sourire était profondément doux, et de sa bouche aux lèvres plissées sortait une voix chevrotante, une voix d'enfant qui aurait beaucoup pleuré.

— A table, pequeñita !

Elle souleva le couvercle de la soupière, une buée monta, l'enveloppant, la rendant tout-à-coup lointaine, insaisissable.

— Eh bien, quoi de neuf ? As-tu travaillé ?

— Rassurez-vous, je serai prête, Je ne me coucherai pas avant d'avoir terminé les deux roses.

— A la bonne heure !

Le vin riait dans les verres. Elle poursuivit :

— A propos, M. François est-il venu ?

— Oui.

— Quel charmant garçon !

Il y eut un silence. Un papillon, attiré par la lumière, voltigeait autour du lustre. Elle réfléchit un instant, puis insinua :

— Tu m'as l'air de le trouver à ton goût.

— Dame, il est gentil.

— Gentil, simplement ? Allons, donc !

— Sans doute, comme les autres, un peu plus que les autres. Mais je ne l'aime pas.

De nouveau, marraine hésita, puis prenant son élan, bravement, jeta cette phrase, d'un bloc :

— Et s'il venait demander ta main?

Jeannette tressaillit.

— Ma main! Que dites-vous?

— Ah, tu vois bien! A quoi bon mentir! Les vieilles savent tout.

La jeune fille se reprit.

— Vous voulez me mettre à l'épreuve : c'est très mal. Vous connaissez la nature de mes sentiments à son égard. Je ne l'aime pas, je vous le jure.

Elle répéta encore :

— Non, je ne l'aime pas!

Le dîner touchait à sa fin. On avait croqué trois gâteaux, pelé une pomme, bu un dé d'anisette. Marraine se leva.

— Je me retire, je te laisse. Viens que je t'embrasse, gamine, et songe à mes paroles.

***

Jeannette resta seule dans le grand salon. Elle alla, d'abord, au piano, l'ouvrit, tapota rageusement une polonaise de Chopin, mais, dès la troisième mesure, s'arrêta net, perdue dans les bémols. Puis, elle essaya de chanter, mais sa voix s'étranglait en sa gorge, sa voix si pure, si fraîche d'enfant ignorante des tourments de l'amour. Elle eut envie de pleurer, et se retint, étant brave. Alors elle s'assit devant son métier, résolue à chercher un refuge dans le travail.

La nécessité d'assortir les fils, de les fixer sur l'étoffe tendue, tendit sa pensée molle, l'absorba toute dans le mécanisme du labeur patient. Bientôt rien n'exista plus devant son regard, que cette moire miroitante, où chacun de ses gestes laissait une trace de lumière, verte ou rose, ou jaune. Elle puisait une joie intense, orgueilleuse, à l'idée de créer ainsi de la vie, des couleurs, des formes. Et elle travaillait toujours, diligente, inlassable, comme si elle eût voulu emprisonner son cœur dans les liens de soie et d'or des feuillages, sous le plumetis gonflé des violettes.

A la longue, cependant, son attention se fatigua. Il fallut à plusieurs reprises repousser l'aveuglant, l'hallucinant miroir. Et chaque fois qu'elle levait les yeux, son esprit délivré vagabondait dans la chambre obscure, lui montrant, partout, impérieuse,

éclatante, l'image du jeune homme qui venait de la guetter, et qu'elle n'aimait point.

Alors, elle reprenait l'aiguille, la broche, le poinçon, promenait sa main fiévreuse dans les paillettes et les canetilles. Nul bruit ne montait du dehors, de l'avenue déserte où tourbillonnaient les feuilles d'automne ; on n'entendait que le crépitement de la lampe, et le souffle court d'une jeune poitrine. Des heures passèrent.

Elle avait renoncé maintenant à la lutte, prise d'un grand désir d'abandon, envahie par la chère, par l'obsédante pensée. Elle baissa la tête, ferma les yeux, pendant que ses doigts agiles, si experts aux besognes délicates, couraient encore sur l'étoffe, infatigables veilleurs d'un songe, traduisant tout seuls le secret désir de son cœur.

Quand elle se réveilla, le jour avait chassé les ténèbres de la pièce. Et, à la clarté du soleil, elle aperçut, entre les pavots, les résédas, les œillets et les roses, brodé d'un fil d'or, éclatant, le nom de celui qu'elle ne voulait pas aimer !

Henry SPONT.

LA COLONISATION FRANÇAISE EN INDO-CHINE

En octobre dernier, j'étais délégué par la *Nouvelle Revue* à l'Exposition d'Hanoï. On sait, par les journaux, ce que fut cette grande foire et le sort qu'elle obtint... Je n'y reviendrai pas. Aussi bien conviendra-t-on que quelques centaines d'échantillons exhibés étaient insuffisants à projeter une vive lumière sur la prospérité de la colonie, au même titre que l'éventaire du marchand, à nous fixer sur les ressources de son fonds, ou simplement la hauteur du mât sur l'âge du capitaine. Il se pourrait d'ailleurs que l'Exposition d'Hanoï, qu'on nous présentait comme le tableau synoptique de notre œuvre colonisatrice, n'eût guère été plus véridique qu'un rapport officiel.

J'ai séjourné au Tonkin pendant deux mois, et cinq semaines en Cochinchine; j'ai traversé le Cambodge, depuis l'embouchure du Mékong jusqu'aux splendeurs d'Angkor, et visité une partie de l'Annam. Les loisirs des escales et mes curiosités m'ont promené dans les villes anglaises de l'alentour extrême-oriental comme Singapour et Colombo, ou de colonisation internationale comme Bangkok. Les comparaisons où ces villes l'incitaient, ont éclairé mon esprit sur bien des points, et m'ont affermi dans quelques sentiments. Si une étude générale de l'Indo-Chine française dépasserait ma compétence, du moins crois-je avoir dégagé quelques-unes des raisons pour lesquelles notre œuvre colonisatrice, encore qu'admirable et supérieure à celle d'aucune autre nation pour le tracé et la construction des villes, pour les travaux de voirie, pour les dotations sanitaires, etc., s'avoue impuissante à produire la richesse, à diriger l'effort indigène, à en multiplier le produit du coëfficient de la civilisation, — en un mot à fixer la prospérité de l'Indo-Chine par l'affermissement de l'influence française.

Ce sont ces raisons, toutes morales, mais qui dominent l'œuvre du colon, comme les lois atmosphériques régentent les moissons, que j'exposerai ici. Peut-être ne leur accordera-t-on pas l'avantage de la nouveauté? Je n'y prétends point. Mais il y a des avertissements salutaires qu'on ne saurait trop répéter. Le second fonctionnaire de notre Indo-Chine disait, le lendemain de mon arrivée à Hanoï : « Ne cherchons, dans notre colonie, que le placement avantageux de nos capitaux, — car nous ne resterons pas longtemps les maîtres ici. » Si choquantes que semblent ces paroles dans la bouche de M. Boulloche, — l'un des hommes qui eussent pu le plus pour la France d'outre-mer, et qui semble s'être attaché à devenir son mauvais génie, — il est plus inoui encore que l'éventualité qu'elles reflètent ne semble pas tout à fait impossible aux yeux qui ont vu Hanoï et Saïgon dans leur gloire française, la richesse foncière de l'immense pays qu'elles commandent, un peuple de trente millions acceptant, pacifié, la domination de quelques milliers de colons...



Il me fut conté, au Tonkin, une amusante histoire : lors des dernières élections municipales, — il s'agit d'une grande ville, — les qui-de-droit se seraient aperçus que les élections devraient être remises, la plupart des candidats ne jouissant pas, pour des causes variées, de leurs droits politiques ou civiques.. Cette histoire, sans doute, n'était que l'invention d'un méchant esprit. Il appert, cependant, que le recrutement de nos colons fournit d'aisés prétextes à des facéties de cet ordre.

Là — dans la qualité défectueuse du colon, — réside le premier vice, le vice fondamental de la colonisation française. A des terres neuves, à des villes qui se fondent, à une société qui se constitue, il faudrait, outre un solide cadre de fonctionnaires, des hommes de labeur, d'énergie, de santé physique et rurale, — des êtres ayant, encore intacts, tous les ressorts merveilleux de leur jeunesse, et j'ajoute même : des illusions, — car la persévérance de l'effort veut être soutenue par une inlassable espérance.

Se pourrait-il prétendre que nos colons soient ces hommes-là?

En dépit des louables exhortations de certaines sociétés, le Français continue de montrer une vive répugnance à s'expatrier. Pour qu'il s'y décide, il lui faut des raisons majeures qui, trop souvent,

trouvent leur origine dans une... erreur qu'il convient de laisser oublier. Aux excommuniés de la justice se joignent ceux de la fortune, hobereaux sans colombier ni garenne, boulevardiers affichés au cercle, commerçants qui n'ont pas réussi, petits jeunes gens de famille qu'un conseil judiciaire prépare mal au rôle de pionniers. Sont-ce là tous les éléments de notre colonisation ? Non, certes ! Voici des mains nettes, et qui ne demandent qu'à travailler. Mais elles sont si nettes qu'il n'y a rien dedans, pas même l'outil ! — Le spectacle le plus rare qu'on rencontre dans notre colonie, c'est celui d'un colon immigré avec des capitaux suffisants pour couvrir les frais de son premier établissement, et lui permettre d'attendre, dans une prudente réserve, les résultats de son exploitation.

Que saurait-il advenir d'une colonie formée d'un tel personnel, à quatre mille lieues de la mère-patrie, Eden cuisant de tous les souvenirs, de tous les regrets, de tous les espoirs, sous un climat dont le premier effet est de déprimer les plus sincères velléités d'énergie, — et sollicitée de toutes parts de ces séductions empoisonnées qui s'appellent la *congaye* (femme indigène), l'opium, l'alcool ? Ces hommes, dont le passé rive dans leur cœur l'amertume, sont mal armés pour recommencer, pour étreindre et vaincre les difficultés, pour forcer la fortune qui, surtout lorsqu'il s'agit d'exploitations agricoles, veut de la persévérance et même de l'acharnement. Bien peu braveront l'ennui des soirées solitaires dans la brousse. Ils étaient venus sur la foi d'une réussite facile et rapide. On leur avait conté que, lors de la conquête, les pirates avaient abandonné des terres cultivées et d'un rapport magnifique... Ce temps fut, et les premiers immigrés ont pu s'en applaudir. Mais voici belle lurette qu'il est passé. Aujourd'hui, au Tonkin comme partout, il faut défricher. Découragé par un premier insuccès, par des obstacles imprévus, par quelque mévente, le « brousseux » viendra demander quelque réconfort à la ville, qui lui rend des apparences de la vie européenne. Dans l'énervement des plaisirs faciles, il y perdra son ambition saine et ses résolutions viriles ; bientôt, abandonnant tout esprit de retour, il grossira le nombre des inutiles, des parasites qui l'encombrent. Aurait-il des remords, les menaces permanentes du soleil meurtrier et des maladies endémiques lui tiendraient lieu d'excuses, et son naturel fatalisme — le fatalisme qui habite toutes les âmes meurtries, — s'en exalterait dans un âpre désir d'immédiates jouissances. Devenu citadin, notre brousseux, de temps à autre, montera à cheval pour aller, avec des amis conviés à la chasse, *vérifier l'état des travaux* ; puis, au retour, il accusera une grosse somme

engagée dans sa concession, oubliant que la majeure partie en aura été employée à des achats de bibelots, à des dîners fins, au train quotidien qui, — « on n'est pas un *nhaqué* (paysan indigène), n'est-ce pas ? » — exige au moins un cuisinier, un saïs (cocher), et deux ou trois boys d'appartements.

Chacun sait du reste qu'aux colonies « la vie est plus large » que dans la métropole. Il demeure indéniable, et je n'y contredirai pas, que le blanc, là-bas, ne saurait, sans compromettre sa santé, supporter les mêmes privations que sous le climat natal. Mais est-ce à dire qu'il y ait obligation, pour lui, à ne pas épargner ? Dans le fol vent de dépenses qui souffle sur la France d'Indo-Chine, je ne puis voir, quant à moi, qu'un des déplorables effets du recrutement des colons. Grisés par des appointements quatre ou cinq fois plus forts qu'en France, les fonctionnaires donnent le facheux exemple de dépenser tout leur revenu, et plus encore. Incertains du lendemain, voués à ce spécial fatalisme dont je parlais tout-à-l'heure, les colons à leur suite se ruent à la satisfaction matérielle et quotidienne. « Ce n'est pas la peine d'ètre ici pour se priver » constitue le fond de la pensée coloniale, et il ne faudrait pas la gratter beaucoup pour y lire encore cette persuasion intime: que celui-là se sacrifie à la patrie, qui s'expatrie, et que la patrie doit reconnaître son sacrifice en le faisant vivre luxueusement. De cette persuasion, peut-on d'ailleurs lui faire un sérieux grief ? Pour le séduire, on a tant abusé des paroles emphatiques ! C'est une si permanente habitude, chez nous, que de vêtir d'oripeaux flamboyants des réalités qui réclameraient un examen très positif ! Ne nous étonnons donc point si les sonorités vides de nos colonisateurs ont amené en Indo-Chine plus de mannequins que d'hommes, si le Français de là-bas montre plus les défauts que les qualités de sa race, si l'épargne est inconnue en Cochinchine comme au Tonkin, — si tel qui, à Paris, regarderait à prendre l'omnibus — et d'ailleurs se trouve fort empêché en face d'un profit de dix louis, — taille des banques à Hanoï et a ses couleurs sur le champ de courses de Saïgon.

La marée des idées égalitaires, favorisée là-bas par l'absence de l'élément ouvrier, — on sait que le travail manuel y est à peu près impossible pour l'Européen, — n'a pas peu contribué, elle aussi, à détruire chez le colon, la notion des mesures. Par elle l'anarchie, après l'individu, a envahi et pénétré le domaine social. Chez nos colons, point de classes. En face du jaune, les blancs, aristocratie dont l'accès est libre, où la couleur seule est exigée. Chacun y est l'égal de chacun, chacun y traite de pair avec chacun. J'ai vu, à

Hanoï, un boutiquier « engueuler » impunément un membre du gouvernement ; le rasoir du barbier s'enorgueillit de l'éclair de l'épée. Tous n'appartiennent-ils pas à la grande race de la Conquête ? Ne portent-ils pas tous l'uniforme complet blanc? Ne se sentent-ils pas tous des exilés, — des exilés malgré soi ?

Pauvres ou riches, oisifs ou travailleurs, rustres ou cultivés, gens d'honneur ou de proie, tous se croient les mêmes droits au luxe, aux rangs, aux faveurs, à être considérés, à juger. En Indo-Chine, le suffrage universel, érigé en règle morale, donne toute sa mesure : les mérites tenus pour égaux, les apparences comptent seules. Rien n'y est qu'en façade, la soif de paraître y a absorbé jusqu'au sentiment du ridicule. A l'Exposition d'Hanoï je remarquai, au bas d'un affreux tableau, cette pompeuse mention : « De la collection privée du docteur X... ». Je m'informai du personnage : il habitait une paillote. Ancien médecin de la marine, il blanchissait les draps de l'armée !

Ceci est la conséquence de cela. Puisqu'il n'y a point de classes, il n'y a point de professions classées. Tel, notaire hier, demain se fera maquignon ; tel autre, jadis architecte, devient policier ; un cafetier, comme je quittais Saïgon, se portait adjudicataire du théâtre. Bravo ! s'écrieront les ennemis des préjugés. Hélas ! les « préjugés » ne sont le plus souvent que l'expression la plus visible de la moralité publique, et, quand ils n'existent plus, il faut en induire que celle-ci se trouve bien anémiée. Au Tonkin plus que partout ailleurs, dans ce pays immense où l'isolement des concessions, le heurt de races inégales, tant d'autres considérations rendent si difficile et si délicate la répression des délits, les préjugés maintenus auraient constitué, au moins dans l'estime publique, premier et dernier ressort de la justice humaine, la barrière qui sépare le commerce de l'usure, l'opération licite de la fraude, le travailleur du prête-nom. Je dois convenir que ce sont là distinctions trop souvent méconnues dans l'Indo-Chine française, ou du moins qu'on affecte généralement d'y ignorer. Vivre bien, voici l'essentiel. Qu'importe la terre à l'épave, pourvu qu'elle atterrisse ? Quand on n'est bon à rien, on est bon à tout. Qui n'a point de corde à son arc y met des ficelles.

Une anecdote en dira plus que mille considérations sur l'état moral de la Colonie : pendant mon séjour, je fus prié à déjeuner chez un gros industriel d'Hanoï, avec une trentaine de notables, De mes deux voisins, l'un, m'avait-on dit avant que de passer dans la salle à manger, devait être arrêté incessamment ; l'autre, notoirement, — et des procès-verbaux en faisaient foi, — avait été

convaincu de tricher au jeu. En face de moi se trouvait un de mes confrères de la Métropole. Pendant tout le repas, son voisin de gauche l'entretint. Au dessert, celui de droite lui dit : « Il a dû vous conter des horreurs sur mon compte ? » Et comme mon confrère, un peu embarassé, se taisait, il conclut : « N'en croyez que la moitié ! »

Celui-ci était spirituel. Vieux colon, il tournait en plaisanterie une offense dont un Français de France eût demandé raison. Ne vous étonnez pas trop d'ailleurs de cette sereine philosophie : la ville de province la plus reculée, la ville de Huard, le dessinateur psychologique des conseillers municipaux et des vieilles bigotes, — est, auprès d'Hanoï, une petite petite fille dans la médisance. D'ailleurs, qu'est Hanoï dans son esprit, sinon la plus grande petite ville de la province la plus lointaine ?

* * *

Or, que fait le gouvernement général en face de cette effroyable décentralisation — de cette amoralisation, devrais-je dire, *a* étant entendu hautement privatif, — qui aujourd'hui rend l'atmosphère indo-chinoise quasi irrespirable, et amollira un jour jusqu'à l'impuissance, si l'on n'y prend garde, l'énergie vitale de notre admirable colonie ?

Ma réponse sera nette : il l'entretient, il y aide, il en provoque les progrès, — et force est de convenir qu'il ne saurait faire autrement.

C'est qu'il a lui-même, avant tout autre attribut, un caractère politique, celui qu'il emprunte à la personnalité de son titulaire, au ministère qui le choisit, aux services qu'on attend de lui.

Nommé gouverneur, mais averti que ses fonctions nouvelles sont de celles où l'on passe, notre homme, resté le prisonnier de son corps électoral de France, qu'il doit se garder favorable pour l'époque prochaine de son retour, deviendra en outre celui du ministère dont il devra accepter le programme, fut-il le plus inconciliable avec les intérêts d'un pays en formation, et encore celui de la colonie qui, par ses chambres de commerce, ses délégués au Conseil supérieur, ses députés, ses conseils municipaux, jouit d'un véritable système représentatif, — qui, par ses journaux et ses intrigues permanentes avec la métropole, suspend perpétuellement sur sa tête la menace d'un rappel brusque. Un adage

bien connu dit qu'on ne saurait satisfaire Dieu et son père. C'est la Trinité tout entière que le gouverneur doit satisfaire. Comment y parvient-il ? Par quels moyens, à quel prix ? Poser la question, c'est, suivant le cliché, la résoudre. Un gouverneur tenta, en prenant possession de ses fonctions nouvelles, de dépouiller sa personnalité politique : j'ai nommé M. Doumer. Il y perdit son poste et manqua y laisser sa fortune publique. La leçon servira. Soyez certains que, de longtemps, Hanoï ne coupera pas un arbre sur les bords du Fleuve-Rouge avant d'avoir pris l'avis de Paris et celui des électeurs Quimper-Corentinois. Tout gouverneur commencera par subordonner ses actes administratifs au souci de grossir son influence et sa clientèle personnelles ; puis il songera à assurer son repos, sa tranquillité. Pour agir autrement, il faudrait qu'il cessât d'être un homme et un politicien. Mais comptez quelles complaisances, quelles complicités, quels volontaires aveuglements, quelles compromissions de toutes sortes, et quelles palinodies implique l'exécution d'un tel programme !

Les colons savent cela ; ils l'escomptent, en usent, en abusent. Avant que de s'aviser de mériter la faveur du gouvernement, chacun songe à la surprendre par quelque recommandation puissante. On compterait ceux qui ne font point de politique, et dont la prospérité prit naissance ailleurs que dans les bureaux du Pavillon de Flore. A Hanoï, à Saïgon, se déclarer, suivant l'occasion, doumérien, anti-clérical, voire révolutionnaire, rapporte davantage que défricher la brousse et créer des rizières. On y gagne une concession, dont on met le titre dans sa poche jusqu'au jour d'une cession avantageuse ou d'une expropriation amie ; on y gagne une subvention pour construire, sur ladite concession et sous le prétexte pompeux de l'intérêt public, des ponts et des routes qu'on ne construira jamais ; on y gagne une prime à l'élevage, une détaxe obtenue par l'entremise du député, la quittance d'une amende, un privilège, un monopole...

Outre le discrédit où elle ne contribue pas qu'un peu à jeter l'exploitation agricole, le tort que cette immixtion constante de la politique dans les choses administratives cause à la colonie, est effroyable. Les annales de l'Indo-Chine sont pleines de scandales auxquels il ne faut point chercher d'autre cause. Auraient-elles été possibles, ces trop fameuses séances du Conseil Colonial, où chaque membre, à tour de rôle, quittait la salle pour que l'Assemblée complice lui adjugeât un lot de travaux publics, — si le gouvernement n'eût été contraint de fermer les yeux ? Ce magistrat bien connu qui, au su de tous, pendant des années, introduisit en France,

avec la détaxe de 50 o/o accordée aux produits nationaux, des poivres achetés à l'étranger, eût-il fait fortune, si les douanes n'eussent reçu l'ordre d'ignorer son trafic ?.. J'ai voyagé de Saïgon à Bangkok sur un bateau appartenant à une société de messageries subventionnées et jouissant d'un véritable monopole. Ce bateau n'avait point de quille, ayant été construit pour la navigation fluviale ; les deux chaudières en étaient usées au point que l'une ne pouvait servir, que l'on dut rapiécer l'autre cinq fois pendant le trajet; il roulait si fort que la moitié des bœufs qu'il transportait furent écartelés en cours de route. Un soir, j'entendis un officier du bord dire à un camarade : « Si le vent augmente, il faudra nous échouer. » A ce moment nous marchions à une vitesse d'un nœud et demi !.. Or, sait-on ce que paye la France pour le seul service postal de Saïgon-Bangkok ? La bagatelle de 12.000 francs par voyage, près de 300.000 francs par an ; du seul fait de cette subvention, la société couvre tous frais d'équipage et amortit son capital, passage et frêt venant s'inscrire au chapitre de ses bénéfices. Du moins, en échange de tels avantages consentis, assure-t-elle la sécurité et le confort au passager ? Je viens de parler de la sécurité. Pour le confort j'en aurai assez dit en indiquant que le commissaire reçoit soixante centimes (quelquefois trente), pour le repas compté quatre et cinq francs au voyageur. Comment furent accordées les conditions scandaleuses, comment ratifiées, comment renouvelées encore récemment, malgré les plaintes incessantes des colons, malgré les offres avantageuses d'autres armateurs, malgré l'opinion et l'honnêteté ? Comment, au moins, n'est-il pas tenu la main à ce que la société remplisse strictement les termes de son contrat ? Je m'en suis souvent enquis là-bas. Il m'a été répondu chaque fois que son directeur jouissait, à Paris, d'une influence toute puissante. En attendant qu'il la perde, le commerce, lassé de ses mauvais offices, se détourne des transports français pour faire appel à la concurrence chinoise, et les passagers commencent à préférer aux risques qu'offrent ses bâtiments, le long crochet de Singapour.

De ces interventions politiques de la métropole, aussi néfastes que celles du gouvernement général (qu'elles entraînent d'ailleurs), on pourrait multiplier les exemples. Faut-il parler des démarches de certains industriels de France pour empêcher la fondation ou le développement en Indo-Chine, d'industries susceptibles de leur faire concurrence ? Des *personæ gratæ* qui arrivent du ministère ou de ses alentours avec des lettres de recommandation si instantes qu'elles équivalent à un ordre, et pour lesquelles il faut

créer des places ou rendre à l'inaction des hommes qui ont fait leurs preuves ? Des changements de ministères, qui ont pour contre-coups, là-bas, la persécution de tels administrateurs et l'avancement non moins arbitraire de tels autres ? Quand j'arrivai en Indo-Chine, tout ce qui, de près ou de loin, touchait à M. Doumer, était devenu suspect, et, comme tel, soumis à mille vexations ; des coupes sombres, en quelques mois, furent opérées dans le personnel de la douane et des travaux publics ; à Hué, M. Auvergne étant absent, au mépris de tous droits, contre l'usage constant, un administrateur de 4e classe était préféré à un administrateur de seconde ; les fantaisies de M. Boulloche semaient de toutes parts le désordre et la terreur ; dans la crainte que l'exposition d'Hanoï ne tournât à l'apothéose du régime Doumérien (qu'on commençait à regretter quand je partis), elle fut étouffée. Ainsi, à de mesquines vengeances je vis, à maintes reprises, sacrifier l'intérêt supérieur de la colonie... Aujourd'hui, la franc-maçonnerie conquiert l'Indo-Chine ; l'on s'attaque aux Missions qui furent les premiers et les plus opiniâtres pionniers de la civilisation française. Non moins ingrate qu'imprévoyante, la France chasse ces sœurs sans le concours desquelles, ainsi que me le disait encore à Saïgon M. Rodier, l'intègre et impartial lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, tant d'œuvres indispensables comme l'établissement des léproseries, s'avèrent impossibles, et le crédit nouveau, qu'il faudra bien voter pour l'extension de l'enseignement laïque, précipitera la débâcle du budget colonial. Ainsi des sectaires vont-ils jusqu'à renier la fameuse parole d'un qui fut leur chef respecté jadis : « L'anti-cléricalisme n'est pas un article d'exportation ». L'infortunée colonie, déjà en proie aux haines des races. demeurera divisée jusque dans sa population blanche, — et l'on sait l'acuité que prennent ces façons de querelles dans les petits centres de surpopulation ! — Le plus gros événement du règne de M. Beau, c'est la dépêche en clair par laquelle il accepta la présidence d'un convent maçonnique. Le lui reprocherai-je ? non pas. Il faut bien pourtant qu'un gouverneur-général s'occupe. Or, si la métropole lui permet de faire figure de vice-roi, elle entend du moins qu'il demeure un vice-roi fainéant ou ne mette son énergie qu'au service d'une cause politique.



J'ai dit mes deux principaux griefs contre la colonisation française en Indo-Chine : qualité défectueuse du colon ; immixtion de

la politique dans le domaine administratif. Il en est un troisième pourtant, qui ne me semble pas mériter moins d'attention; je le tire de l'intrusion de fausses idées égalitaires dans les systèmes légal et pénal.

Je veux croire, je dois croire, et je crois avec tous les bons citoyens que la France est, entre tous les pays d'avant-garde, celui qui porte le plus fermement le flambeau de l'Idée et qui en secoue le plus généreusement les flammèches aux quatre coins du globe. C'est une chose entendue, et à laquelle mon chauvinisme s'indignerait de contredire.

Il conviendrait cependant de savoir si nous voulons ou non garder notre colonie, si nos conceptions philanthropiques sont comprises par ceux que nous prétendons en faire bénéficier, et encore si personne en bénéficie.

Comme il fallait s'y attendre, le Français, ayant au fond du cœur et plus fort que tout autre sentiment, le goût, l'amour du paradoxe, sitôt que celui-ci prend son fondement dans une pensée généreuse, il n'a point tardé de se former là-bas une tendance, un courant qui répond au nom aride d'annamitophilie. L'annamitophilie, lisez amour de l'Annamite, ou mieux haine de l'esprit de conquête, procède d'intentions généreuses bien évidemment, et l'on ne saurait qu'en louer le principe. Certes, c'était une œuvre hautement humanitaire que de réconcilier le vaincu avec le vainqueur, que de tenter de lui faire aimer sa défaite. Mais fallait-il aller, pour défendre l'Annamite contre l'oppression, et dans la poursuite d'une idée contre laquelle protestaient unanimement les lois ethnologiques, la morale de l'histoire et le simple bon sens, jusqu'à lui sacrifier notre autorité et notre prestige, jusqu'à retirer à nos colons le peu de moyens de coërcition et de revendication dont ils disposaient contre l'indigène ? Je crois que le but a été considérablement dépassé, et que ceux-là qui ont accompli cette œuvre antipatriotique, avec les intentions les plus généreuses, je le répète, — seraient consternés s'ils voyaient aujourd'hui à quelles difficultés se heurtent les meilleurs, les plus sérieux de nos colons agricoles.

Ces difficultés, on ne se les imagine pas en France, et malheureusement c'est de France que vient la loi nouvelle, c'est de France qu'est transmis, à quatre mille lieues de distance, le mot d'ordre qui modifie incessamment, jusque dans leur essence, et selon la conception métropolitaine du progrès, les rapports du colon et de l'indigène ! Un homme de beaucoup de sens, et comme j'en voudrais voir en nombre dans notre Indo-Chine, me rapportait un jour, avec tristesse, avoir entendu un gouverneur général

s'indigner des hommages que lui rendait un mandarin : « Relevez-vous, mon ami, disait-il à l'Annamite, vous êtes mon égal ! » Le mandarin ne comprenait point et continuait de faire ses « laïs ». J'ai, depuis, rencontré beaucoup d'Annamites qui, eux, avaient saisi fort bien que le Français n'a plus le droit d'être salué, mais qui n'en continuaient pas moins de se prosterner par trois fois devant leurs mandarins. Et je doute fort que ces Annamites, dans leur pensée fruste et d'ailleurs cristallisée en des formules traditionnelles, ne proportionnassent leur respect aux témoignages qu'ils en rendaient.

Les « immortels principes » ne sont pas encore appliqués dans leur intégrité en Indo-Chine, mais on s'achemine hâtivement à leur application. Un jour prochain peut-être, nous verrons réclamer pour les nhaqués cochinchinois, — qui déjà ont accès au Conseil Colonial, — le droit au vote ; on l'a bien donné aux huit cents Chétis de Saïgon, sous le prétexte qu'ils sont nés dans nos villes de l'Inde ! Ce jour-là, plusieurs millions d'Annamites s'apercevront avec stupéfaction que nous sommes de trois à quatre mille pour les maintenir sous notre joug, et, à leur tour, il essayeront de nous prouver, — et d'une façon qui nous sera sensible, — la vérité de la doctrine égalitaire que nous leur aurons si bien enseignée : à savoir que le nombre prime la qualité. Opposerons-nous alors la force des baïonnettes à la volonté du peuple ?

Quoi qu'il en soit, en attendant que luise l'aurore de la révolte, entre la promulgation de quelques arrêtés assez déconcertants de la part d'un parti qui se réclame de la civilisation, — telles la réglementation des jeux, la concession des fermes de l'opium ou du monopole de l'alcool, — nous avons doté l'indigène du Code Napoléon, je veux dire que nous l'avons rendu justiciable de notre Code et passible des peines qu'il édicte... pour tous différends qu'il peut avoir avec nos colons.

Admirez ceci tout d'abord. Nous disons à un peuple : « Vous êtes de la même espèce que nous, vous êtes nos égaux, et nous prétendons vous assimiler à nous-mêmes. »

Et nous ajoutons : « Pour mieux vous le prouver, il y aura deux lois dans votre pays qui est le nôtre, l'une, la vôtre, pour votre seul usage à vous, Annamites ; l'autre, — la nôtre, — pour trancher toute difficulté qui surviendrait entre vous et nous. »

Que peut penser l'indigène de langages aussi contradictoires ? Evidemment il n'a point besoin de savoir le latin pour leur appliquer l'adage *Is facit cui prodest*, car les adages, comme les proverbes, sont la sagesse commune des nations. Il présume donc,

— et nous verrons incessamment combien il se trompe, du moins quant à son effet, — que le Code Napoléon n'a été introduit dans son pays que pour mieux le frustrer, et il s'ancre d'autant dans ce soupçon, que nos procédures et les principes de nos lois lui sont incompréhensibles.

Chez un peuple vieux de vingt siècles, et attaché à son passé par les mille liens qu'une tradition religieusement gardée, l'esprit national n'a plus une souplesse, une élasticité qui lui permettent d'épouser, d'un coup, le moule d'une pensée étrangère... Ç'a été l'erreur capitale de nos réformateurs hâtifs que de méconnaître cette vérité première. Une réforme législative veut une longue préparation. Cette préparation, il fallait la demander au temps, à la pénétration lente et continue de l'influence française, à la refonte, à la réfection de l'éducation annamitique selon nos méthodes propres et notre conception morale. Ces résultats acquis, et alors seulement, on eût utilement peut-être substitué certaines de nos dispositions légales à la vieille coutume locale. Encore l'opportunité de ces modifications apparaît-elle fort discutable à ceux de nos administrateurs qui ont bien voulu se donner la peine d'étudier la loi indigène, — l'une des plus admirables, disent-ils, qui furent jamais.

Ces administrateurs prétendent, — et la vérité m'oblige de convenir qu'ils ont les apparences pour leur dire, — que l'intrusion du Code Napoléon serait dûe plus à la paresse de nos juges, peu soucieux d'études nouvelles, qu'au sincère désir d'élever nos sujets jusqu'à notre législation, — que si nous avions pris soin d'instruire dans la langue annamite nos magistrats et des interprètes français, en exigeant d'eux, par exemple, un stage dans une école spéciale, semblable à celle qui existait à Saïgon voici quelques années encore, l'opportunité de cette loi en double ne se serait jamais fait sentir, — et ils concluent que nos affaires s'en trouveraient beaucoup mieux...

Il n'est que trop certain que la réforme n'a pas produit les heureux effets qu'on en attendait. Aux yeux de l'Annamite, notre Code demeure un tissu de faiblesses et d'incohérences. Aurai-je la naïveté de m'en étonner ? La religion du serment, la proscription des châtiments corporels, l'abolition de la contrainte par corps pour les affaires civiles, le délai d'instruction, autant de bases fondamentales de notre Code actuel, qui sont en contradiction formelle avec les mœurs et la législation annamites. « Il n'est point de parole coupable, quand on peut en espérer un effet utile. » Cet aphorisme, qu'on est surpris de trouver chez le vertueux Sophocle,

l'Annamite, pressé par les exactions des mandarins avides, l'a pris à son compte, de temps immémorial, au point qu'il est permis de dire, sans le calomnier, qu'il ment pour le plaisir. Ne rira-t-il pas d'eux, quand nos bons juges lui appliqueront le serment litisdécisoire, par exemple? Habitué à une justice prompte, dont l'arrêt suit sa faute incessamment, comment comprendrait-il les longs atermoiements de notre procédure? Condamner un nhaqué au mois de septembre, pour un délit commis en avril, est aussi injuste, vu l'état fruste de son cerveau, que de frapper un chien aujourd'hui parce qu'il souilla l'appartement hier. Et en quel mépris le délinquant indigène ne prend-il pas notre force, quand il constate qu'à la différence de ses propres tribunaux, un juge français n'a le droit ni de le mettre en prison pour dettes, ni de lui infliger la cadouille? « Ce n'est pas en vain que la Providence à fait pousser le rotin à côté de l'Annamite, » a dit quelqu'un. Jamais parole plus sage ne fut prononcée. Autres lieux, autres mœurs. Les châtiments corporels ne comportent d'avilissant que ce que leur en accorde l'opinion, dans le pays qui en adopta l'usage. Ils sont, à tout prendre, moins préjudiciables au condamné et moins dégradants qu'un long séjour dans ces foyers d'immoralité, que nous appelons les prisons, et j'ajoute qu'ils sont plus effectifs. Nos voisins d'Outre-Manche, on se le rappelle, en ont fait la récente expérience.

Ainsi l'effet moral produit par l'immixtion du Code Napoléon chez l'Annamite est-il déplorable. Mais plus déplorable cent fois sont ses effets réels.

Au début de ce paragraphe, je faisais allusion aux difficultés que rencontre, dans notre colonie indo-chinoise une exploitation agricole. Il me faut, ici, entrer dans quelques détails.

La main-d'œuvre est rare en Indo-Chine, et d'autant difficile à obtenir, que l'administration, par mille mesures vexatoires, met obstacle à l'immigration chinoise. Près des centres indigènes, la tâche encore se présente relativemnnt aisée; mais, dans la brousse — dont le seul défrichement assurera la prospérité de notre colonie, — l'exploitation agricole se double nécessairement d'une véritable entreprise de colonisation. Pour y avoir la main d'œuvre, il faut l'y amener. Mais on imagine aisément que le blanc n'obtiendra pas des nhaqués qu'ils abandonnent leur village pour le suivre, s'il ne leur assure des avantages considérables. Ces avantages consistent en des avances, le nhaqué ne possédant jamais rien, par misère réelle comme par principe. Le colon donc devra construire des cases, fournir à chacun une paire de buffles, la charrue, une provision de riz et de poisson fumé, planter des jardins, aviser au

transport des matériaux, des hommes et des bêtes, — en un mot constituer à ses frais un véritable village. Comme on le voit il commencera par débourser une très forte somme, et il est à peine besoin d'indiquer que bien des années s'écouleront avant que le rendement de son métayage ne l'en ait payé totalement.

Le lecteur s'imagine que, du moins, un colon qui s'expose à de semblables risques, jouira de quelques garanties contre ses débiteurs, qu'il pourra user de moyens de coërcition énergique et de prompte reprise contre tel d'entre eux qui s'aviserait de vendre la récolte secrètement, ou de vider les lieux avec le bétail, ou de ne point payer sa redevance, ou de ne point remplir quelque clause de son contrat ?

Quelle erreur !

Le colon français a à sa disposition, dans la brousse comme dans la ville, les actions du Code Napoléon ! Tout ce qu'il pourra contre ce nhaqué qui lui vole son bien, le vend, le joue, — contre ce serviteur infidèle que la loi indigène permettrait d'appréhender, de cadouiller, auquel elle ferait rendre gorge, — c'est le citer à grands frais et le faire condamner plusieurs mois après... et par défaut le plus souvent.

Ah ! le bon billet qu'a La Châtre !

Voici comment, en Indo-Chine, on favorise l'entreprise agricole, celle qui, entre toutes, mérite toute notre sollicitude. Semblerai-je téméraire en disant que cette protection n'est peut-être pas de nature à attirer le colon sérieux ni à imposer notre prestige à un peuple qui a pour plus constants attributs la sournoiserie et la moquerie ?

***

J'aurais bien des choses à dire, bien des points à aborder, bien des questions à agiter, au sujet de notre Indo-Chine et de l'œuvre qu'on y poursuit, — et je le ferai peut-être prochainement. Mais ces critiques qu'on vient de lire, — les plus importantes que je porte contre notre système colonisateur, il m'a semblé que leur gravité même leur conférait un droit de priorité, et d'autant que les remèdes s'avèrent faciles aux maux que je signale.

Nous avons dans l'Indo-Chine une colonie admirable, dont la richesse ne connaît pas encore ses bornes, qui déjà, en dépit d'une administration déplorable, jouit d'un crédit indiscuté, qui, en

moins d'un demi-siècle, avec des moyens pauvres et un personnel défectueux, a créé des cités magnifiques, des routes incomparables, des réseaux ferrés, des hôpitaux, des rizières, des industries, — toute une France nouvelle à quatre mille lieues de la France! Si jamais une colonie a donné des preuves de vitalité, certes, c'est celle-là ! Enregistrés avec joie, de tels résultats, qui mettent l'œuvre dans son bloc au-dessus de toute atteinte, permettent au visiteur d'être entièrement sincère dans la critique du détail.

Sincère, j'ai conscience de l'avoir été jusqu'à la dûreté. On me le reprochera peut-être ? *Qui bene amat, bene castigat.* Et d'ailleurs croit-on qu'il soit plus agréable de critiquer que de louanger ?... Quel incomparable empire ne formera pas l'Indo-Chine Française, le jour où, l'atmosphère des villes assainie, la faveur accordée aux seuls services, les meilleurs enfants de la France, assurés d'une protection efficace, porteront à la mystique rizière leurs capitaux et leur jeune effort!

Jacques CRÉPET.

P. S. — Cet article fut écrit avant l'horrible catastrophe qui a plongé Hanoï et l'Indo-Chine tout entière dans un deuil douloureux. Que notre colonie trouve ici exprimées les vives condoléances de la *Nouvelle Revue* et de son envoyé.

L'ÉTRANGÈRE

I

— Mais, qu'as-tu donc en toi, créature inconnue,
qui me rend si joyeux par ce paisible soir ?
Je sens que, sous tes doigts, s'en va le désespoir
et que mon lourd chagrin s'apaise et diminue.

Dès que tu m'as parlé dans la sombre avenue,
que j'ai senti sur moi ton regard fauve et noir,
que, par le vaste lit, je pus apercevoir
l'éclatante blancheur de ta chair ferme et nue,

j'ai vu que le Bonheur, que je cherchais en vain,
devait éclore ici sous ton baiser divin !
Enfant, laisse ta voix s'infiltrer en mon âme ;

laisse tes seins rosés s'offrir jusqu'au matin,
et, de ta bouche en fleur, attise encor la flamme
de ce cœur douloureux que je croyais éteint.

II

— Mon amour, je suis née au pays du Soleil;
tu presses une enfant de la brune Italie,
c'est elle qui m'a faite et câline et jolie,
et qui donne à mes yeux leur éclat nonpareil.

Grâces à l'Italie, oublieux du sommeil,
tu perds, entre mes bras, peine et mélancolie,
et ton cœur, jeune encor, ton cœur plein de folie
croit posséder enfin le bonheur sans réveil !

Oui, ce qui fait aimer ma bouche et son murmure,
ce qui te charme en moi par cette nuit si pure,
c'est le tendre parfum du pays étranger ;

et si je puis, ce soir, endormir ta souffrance,
c'est que glisse, en mon chant langoureux et léger,
les brises de l'Arno, la douceur de Florence.

Georges-Eugène BERTIN.

L'OPTIMISME SOCIAL

ET LES FINS DE L'ART CONTEMPORAIN

Sous l'empire d'un esprit de synthèse dont il faut soigneusement contrôler les intuitions enflammées, on a, ces temps-ci, découvert de stupéfiantes affinités entre la plus récente musique contemporaine, pourtant si complexe, si peu préoccupée de fins utilitaires ou sociales, et l'art optimiste des jeunes générations d'aujourd'hui, aptes aux véhémences lyriques, aux fougues sentimentales, à l'expression des espérances et des débordements collectifs, mais médiocrement prévenues sur la nécessité d'acquérir une idéologie générale, franche, forte, exacte, acceptant les faits esthétiques sans les tronquer ou leur imposer une interprétation autoritaire ou partiale.

C'est à l'encontre de tous ceux qui semblent trop pressés de traiter les faits précis, lueurs de l'histoire, avec cette brûlante ferveur, cet enthousiasme rapide et forcené et ce procédé vraiment alchimique de généralisations préparées à l'avance, c'est à l'encontre de ces écrivains, de leur méthode trop indulgente et de leur zèle pitoyable qu'il importe de rétablir une intelligence plus large, plus émue, moins rigoureusement humaine ou sociale des forces de la nature, en même temps que les aspects des événements invoqués et transfigurés, dans leur exactitude primitive et leur vérité. Nous sommes sur le point de subir, au nom de cette aurore d'humanité dont la lumière monte de toutes parts, une tyrannie nouvelle : l'obligation d'envisager les faits et les individus dans leur rapport de retentissement sur la collectivité et sous l'angle social. Sous l'effort de la pensée contemporaine, cette inclination tend à devenir une des plus rigoureuses catégories de notre entendement.

Si nul ne rappelle l'enchantement sacré que la terre exhale, si nul ne se courbe vers les forces qui circulent avec ampleur, colère

ou sérénité au cœur des saisons, des forêts ou des paysages, l'homme dans la société, l'homme réduit plastiquement aux rythmes du travail, au décor tragique, violent, assourdi ou flamboyant des usines frémissantes, à la faiblesse lépreuse, à la douceur molle, à l'espérance convalescente qui traîne, s'endort et luit parmi la langueur usée de son faubourg, confiné intellectuellement dans ses besoins de délivrance immédiate, dans sa volonté de science, d'ordre, de paix et de vérité, l'homme dans la société absorbera l'homme dans la nature.

Ces deux expressions ne sont pas le fait d'une classification hasardeuse ; tous les siècles les justifient. Mon intention n'est pas de formuler un plaidoyer en faveur de la supériorité esthétique de l'homme dans la nature sur l'homme dans la société. Je n'aspire point d'autre part à soutenir l'un de ces paradoxes éclatants où Rousseau mit tant de verve et d'apparente franchise. Néanmoins, c'est aujourd'hui une inéluctable nécessité d'exposer le péril dont nous menace l'incessante emprise du milieu social sur le libre développement esthétique de l'intelligence. Il semble presque que ce soient des catégories nouvelles, des formes d'automatisme psychologique analogue à celles jadis pressenties par Aristote et imposées à notre entendement par l'évolution de la vie contemporaine.

Les abstractions sociales, il faut bien l'avouer, jouent à présent dans les concepts esthétiques de notre génération un rôle à peu près identique à celui qu'assumaient autrefois les entités théologiques. Je sais enfin certains cœurs de jeunes artistes, remplis d'énergies généreuses, chez qui les idées libératrices dont s'inspirent aujourd'hui les foules conscientes, règnent avec la force et la lumière autrefois dévolues aux absolus mystiques. Ce n'était guère la peine alors d'user tant d'ironies acrimonieuses à l'égard de ces essais burlesques d'une religion de l'humanité pour choir en même temps dans des excès répréhensibles au même titre. Il ne faut pas s'attendre à trouver ici une réédition des anathèmes lancés par Stirner sur les idées générales et la tyrannie dont elles accablent les esprits. Ce sont là des jeux propres à certains individualistes endurcis, qui n'ont d'activité intellectuelle que pour l'établissement de propositions généralement imbues d'absolutisme stérile et de fatuité.

Mais les objections qu'il est urgent d'opposer en esthétique et en psychologie au règne de plus en plus exclusif de l'homme social, n'appartiennent pas à cet ordre critique ; elles reposent non sur des considérations de logique formelle, mais sur une obli-

gation quasi naturelle de respecter au même titre la nature et le milieu social dont les forces, chez l'individu, doivent s'équilibrer en vue d'une harmonie définitive. On oublie trop à présent que le milieu social, lente acquisition de l'humanité, emprunte sa vitalité, puis son autonomie aux lois qui conditionnent la vie physiologique d'un certain agrégat d'individus. Le milieu social, postérieur aux paysages où il puise de la force et de la personnalité, devient, au cours des siècles, plus robuste, plus exclusif, et, pourrait-on dire, plus pittoresque; il se substitue insensiblement au milieu de nature, et circonscrit peu à peu les désirs de beauté et les aspirations de vie libre du plus grand nombre à son propre horizon. C'est à présent un organisme et un collectif dont les nécessités impérieuses, déterminées par des besoins physiques, se manifestent au détriment des individus et de leur existence propre. L'évolution économique contemporaine ne contribue pas peu d'ailleurs à fortifier cette situation particulièrement dangereuse si l'on s'en tient au seul point de vue esthétique. Que la création d'un milieu social parfait, basé sur la plus grande somme de liberté individuelle unie à une équitable répartition des charges matérielles, soit la fin de l'effort poursuivi par le prolétariat, rien n'est plus rationnel et nous adhérons formellement à ces volontés courageuses si justement promulguées. Doit-il s'en suivre qu'il faille assurer, dans l'ordre esthétique, à la conscience collective, à l'idéologie pacifique qu'elle comporte, et à ce milieu social dont nous voulons hâter l'avènement, une influence dominatrice, grosse d'ailleurs, dans un avenir rapproché, d'obligations et de contraintes ?

L'art de Meunier, par exemple, traduction simple et sublime de l'exacte vérité de la vie, constitue-t-il la seule harmonie possible d'un artiste avec ce temps ? L'art de Monet, dont les plus lumineuses merveilles impliquent une indépendance prestigieuse à l'égard du milieu humain et des vertus anonymes acquises dans le temps présent, l'art de Monet est-il moins *actuel*, parce que délivré de l'ambiance trop humaine où d'autres aiment à s'éperdre ? Non certes, et nul n'avance une telle hérésie ; mais la traduction puissamment humaine de la vie sociale, due au ciseau de Constantin Meunier, suggère dans le milieu dont elle assume la gravité laborieuse, une admiration plus spontanée, une félicité émue, enthousiaste, un sentiment d'ardeur valeureuse et réfléchie comme n'en fit jamais jaillir l'*interprétation* panthéiste, heureuse, amorale, enivrée et surhumaine où s'immortalise Monet.

S'il n'était présomptueux de baser, sur ces considérations rapi-

des, une formule d'accord avec certains rythmes propres à l'évolution de l'esprit contemporain, j'affirmerais ici que l'intérêt esthétique d'une œuvre donnée se mesure, à présent, en raison directe de la relation de cette dernière avec le milieu social qui la nourrit. Les œuvres qui reposent sur l'harmonie ou les conflits de l'homme dans la nature (c'est-à-dire, dans la société et dans tout l'au-delà de celle-ci) seront sans doute désavouées par les plus farouches partisans de l'imposition de l'ambiance sociale en esthétique ; peut-être enfin, confiants dans cet avenir qu'ils annoncent par des proclamations altières mais peu intelligibles, y verront-ils l'apanage du passé.

Il importe de détruire des concepts aussi sottement aventureux, auxquels des articles enflammés et de lyriques discours, jugés fort opportuns pour la propre gloire de leurs auteurs, ont fait une fortune aussi fâcheuse qu'instable. Il est particulièrement absurde de croire à la nécessité pour les cerveaux, d'affleurer et de se maintenir à l'étiage de la pensée coutemporaine, et nul n'a pu proclamer, sans sourire, l'obligation de contraindre une intelligence créatrice à l'expression où à la seule interprétation des grands sentiments unanimes, qui meuvent l'espérance et l'énergie des peuples d'aujourd'hui. La vie, avec ses minuties, sa gloire familière, son rire ineffable ou ses larmes, avec l'infinité de ses ciels, de ses émois, de ses paysages humains, la nature, avec la tragédie ou le concert de ses énergies éternelles sont les sources inépuisables d'où jaillissent les sèves de la beauté ; le milieu social n'est guère, en l'occurrence, qu'un élément adventice dont on constate la présence, noyée parmi les grands fluides issus de la vie innombrable et de la nature, ou prépondérante, et quelquefois souveraine ainsi que nous avons pu le discerner un peu plus haut.

Cette manière de tyrannie exercée par le milieu social d'aujourd'hui, en esthétique, résulte logiquement de l'importance intellectuelle accordée aux idées qui règne sur l'évolution de la vie économique contemporaine. Et les sentiments suscités par ces volontés ardentes, ces rythmes puissants et généreux de peuple, sont devenus assez rapidement, dans l'esprit de quelques jeunes artistes, prêts à suivre ces mouvements lourds, élémentaires et courageux de masses, la matière d'une nouvelle expression esthétique. Les pensées et les desseins élaborés par la conscience collective, condensés enfin et d'accord sur leur objet, s'imposèrent à ces derniers comme les voies qui mènent à la lumière. Par la vitalité, la ferveur et la frénésie qu'elles puisaient chaque jour

dans la terre chaude, des cœurs éloquents, les volontés et l'espérance, la vie d'une foule sont devenues, pour un certain nombre, des appels radieux, d'impérieuses nécessités esthétiques, des ordres de beauté dont le rayonnement magnétique subjugue l'intelligence, la vision personnelle et les instincts. L'établissement d'un milieu social parfait, déjà réputé comme la fin de l'effort économique, fournit maints thèmes d'art et suggère des œuvres d'idéologie exiguë, mais lyriques, tumultueuses, dont le succès va croissant en raison de leur esprit *pacifique*, c'est-à-dire de leur harmonie optimiste avec le milieu dont elles épousent les vœux et la foi.

Tout cela ne serait pas autrement alarmant si l'on ne commençait de prétendre que ces faits sont les prémices d'une ère plus merveilleuse encore, les prolégomènes d'un avenir qui nous réserve maintes surprises. La perspective de ce futur n'est pas pour apaiser le ressentiment que je formulais ; et j'augure mal d'un âge où l'on nous laisse entrevoir des harmonies qui ne seront, en vérité, qu'une soumission des intelligences à la conscience unanime, une adhésion de tout esprit à la loi fatalement heureuse, à un concert des cœurs en possession de leur certitude. L'intelligence créatrice ne saurait être le valet du bonheur collectif, si juste qu'il soit (1), et les événements esthétiques que j'ai cités font supposer, pour l'esprit, plus d'asservissement et d'obéissance même à la cité et au milieu transfiguré que de libre essor.

Je ne revendique pas plus le droit au pessimisme ou à l'erreur volontaire que la légitimité des discordes ou des rigueurs stériles dont les individualismes réactionnaires s'assurent le privilège. Le panthéisme où je résorbe mes affections sentimentales et mes croyances idéologiques est *terrestre* et s'apparente à ces systèmes de forces et de mouvements éternels dont Héraclite, Spinoza, Gœthe, et tant d'autres, ont tour à tour évoqué les certitudes immenses et les espaces ; il n'a qu'un petit nombre d'affinités avec les espérances contemporaines, plus soucieuses d'envisager des conditions de vie sociale et de bonheur physiologique et intellectuel que d'acquérir le sentiment de l'univers. Mais si l'argument qui précède peut être, à juste titre, tenu pour relatif à ma seule complexion, et conséquemment regardé comme personnel, il en est un autre dont le plus grand nombre, parmi les artistes,

(1) L'intelligence créatrice ne peut être satisfaite ni repue, elle a besoin de solitude, de dangers et de crises.

avides, non de solitude, mais de l'indépendance nécessaire au labeur esthétique, se réclameront volontiers ; c'est le droit à l'observation critique de la vie, qui présume une vigueur intellectuelle, une franchise, un besoin de connaissance, d'audace, de joie et de fierté, plus admirable que cette adhésion aux sentiments, aux énergies, à tous les *résultats*, en un mot, tant de vision présente que d'avenir, de la pensée collective. On peut dire en toute vérité de l'attitude psychologique que comporte cette observation critique de la vie, qu'elle assure l'indépendance du sujet, sans rien lui cacher du mouvement innombrable de la vie dont il peut, d'ailleurs, ressentir et partager l'émotion intégrale. Ce dernier ne s'interdit pas de participer aux sentiments et aux idées unanimes ; il aime son humanité et les énergies incessantes qu'elle voue fiévreusement à la conquête de sa liberté ; il sait, lorsqu'il est besoin, y jouer les rôles obscurs dont le nombre compose la ruée ardente et prépare la victoire ; mais sa coutume n'est point de faire de son cœur l'écho paisible des sentiments résolus dont s'honorent ceux qui l'entourent ; son œuvre ne ressemble point à ces grèves où déferlent les eaux crénelées d'écume de la mer impérieuse. Enfin, on affirmera de lui qu'il ne consent point de diluer ce qui lui appartient en propre dans la conscience contemporaine. Cette déclaration d'autonomie et d'intelligence simultanées sauvegarde encore la valeur pittoresque, l'audace, la probité, la force de vérité des œuvres d'un artiste assez seul et assez rapproché de son temps, pour en envisager, avec toute l'acuité et la précision acérée d'une conscience libre, les perspectives, les remous, les énergies d'instincts ou d'idées, les masses et les individus, leurs traits, leurs joies, leurs minuties, la tendresse confuse que ceux-ci exhaussent vers l'infini, et le reflet qu'ils portent de leurs paysages.

S'il fallait étayer cette proposition (l'observation critique de la vie par un sujet autonome) de quelques indications relatives à ceux qui en propagèrent avec quelque génie la certitude, ne suffirait-il pas de citer La Bruyère dont l'incisive fermeté, l'adresse et la profondeur amère et limpide n'exclurent jamais une prédilection apparente à l'égard de la société ambiante ?

Balzac, qui eut de son temps une vision si formidable, domina prodigieusement son milieu sans pouvoir s'en désintéresser. Parfois il accepta d'être la voix de son époque (1), lorsque celle-ci

(1) Par exemple, certaines digressions enthousiastes sur les doctrines de l'évolution générale, au début de la *Peau de chagrin*.

s'accordait avec ses propres vœux ; mais nul ne saurait prétendre qu'il l'ait tolérée ou subie passivement. Sa force réside en ce qu'il eut conscience de l'univers, par delà son milieu, en ce que, libre et point inféodé à un groupement sentimental ou social, il garda toujours par devers lui la faculté de *situer* ce qu'il comprenait et exprimait, dans l'histoire. Son âge lui coulait dans le sang ; il était de son temps, mais il savait l'observer comme une pierre translucide qu'on tient dans la paume de la main. On n'a pas souvenir qu'il ait abandonné cette attitude ferme et qu'il ait épousé sans contrôle les instincts collectifs dont il déliait si merveilleusement les trames. Il demeura un homme libre, parmi la vérité et l'émotion de l'époque qu'il immortalisait. On n'en dirait pas autant d'Hugo.

Enfin Dostoiewski dont le cœur douloureux, fertile, exaspéré contint si longtemps le culte du péril et de la vérité cachée au clair-obscur des êtres, n'affirme-t-il pas cette indépendance et cette frénésie aventureuse de l'intelligence vis-à-vis d'une foule dont il adoptait les misères, les tendresses, l'espérance puérile et les révoltes ? Souvent il participa aux ruées libératrices de ses compagnons d'enfer, dans la Maison des Morts ; il révéla ces similitudes angoissantes, mystérieuses, imprévues qui nouaient leurs idées abruptes, leurs sentiments ténus, aveugles, perfides ou sublimes aux siens ; on sait qu'il eut maintes fois leurs instincts, leurs fougues, leur esprit héroïque, qu'en un mot il fut leur frère, mais aussi leur maître. Il leur vouait un amour qui ne troubla jamais le rayon passionné de ses regards. La nature avait répandu en lui une lueur d'immensité. Enclos dans un troupeau mouvant de damnés, il joignait sa plainte à celles qu'il entendait monter, mais il ne perdit pas le sentiment qu'il avait de l'espace et de la lumière. Le peuple effroyable dont il avait connu la force, l'audace, la fièvre et la chaleur, ne put imprimer sur lui de tares indélébiles. Il l'avait côtoyé comme un voyageur ardent, souvent perdu dans la beauté d'un silence innocent, marchant au long du fleuve dont il sait les remous, les sourdes crues, les tourbillons, les brusques furies et les boues. Dostoiewski ne se jeta même pas en avant des idées qui sont les drapeaux sous l'ombre mobile desquels avancent tous ceux dont le cœur veut la justice ; il était simplement « favorable aux idées d'occident. »

Quelques phrases prononcées par l'énigmatique Versilov, dans *Un Adolescent*, arrêtent, sous une lumière exacte, ces perspectives du cœur de Dostoiewski : « Aimer son prochain et ne pas le mépriser, c'est impossible... Par amour de l'humanité, tu dois

entendre l'amour de cette humanité que tu as créée en ton âme et qui ne se réalisera jamais. »

Ce pessimisme était une prison sans issue où Dostoiewski ne s'enferma pas toujours, décidé qu'il était à marcher sous le vent mystérieux et meurtrier des orages. Il aimait l'ivresse et l'odeur du combat, cette passion périlleuse et souveraine dont Nietzsche nous livra l'apologie somptueuse. Et Versilov seul, abandonné par Dostoiewski, contraint à dévoiler la pensée qu'il cachait au plus sombre carrefour de son cœur, eût pu redire cette parole altière de Gœthe, empreinte de la mélancolie grave d'un soir : « Tu ne peux agir, tout demeure inerte ; ne te désole pas. Le caillou jeté dans un bourbier ne fait pas de ronds. »

Toute cette angoisse, toute cette fièvre d'intelligence, toute cette frénésie de vérité inconnue, cette conquête de vie élémentaire ou minutieuse, inexplorée, dont l'*Idiot* et *les Possédés* notamment, sont la plus forte expression, tout cela permet-il de déprécier la valeur d'altruisme de l'œuvre tout entier ? Que ceux d'aujourd'hui qui se font les serviteurs, obséquieux et enflammés tout à la fois, des volontés et des vœux collectifs, consentent d'y puiser l'enseignement hautain qu'exhale une conscience forte et sensible, sans bassesses ni morale, jamais satisfaite, qui aimait prodigieusement la vie immense et la dominait.

Paul-Louis GARNIER.

LE MINISTRE DE PLEHVE
ET M. STEAD

Le publiciste anglais bien connu, M. Stead, a inséré dans le numéro du mois d'août dernier de sa publication *Reviews of Reviews* une très curieuse lettre adressée au Ministre de l'Intérieur de Russie. Le fait que M. de Plehve est chargé en dernière instance de la direction des affaires de Finlande a donné l'occasion à ce publiciste de lui soumettre quelques observations au sujet de la politique pratiquée par le gouvernement russe dans ce pays. M. Stead commence sa « lettre ouverte » en exprimant la conviction que, bien que n'étant pas personnellement connu de M. de Plehve, il peut espérer ne pas être jugé défavorablement par lui pour la hardiesse qu'il prend en lui adressant la « lettre ouverte » en question. « Si vous étiez un Ministre ordinaire, dit-il, je craindrais que vous ne repoussiez ma respectueuse démarche auprès de vous, en recourant à l'argument habituel que chacun doit savoir son affaire et ne pas se mêler des affaires d'autrui ». M. Stead ne craint pas d'être traité de la sorte par le Ministre et l'assure qu'en s'adressant à lui il lui donne une véritable preuve de sa foi dans la grandeur morale et la disposition à servir la cause publique qui animent le Ministre de l'Intérieur actuel de la Russie.

« Néanmoins, écrit M. Stead, j'ai été plusieurs mois avant de me résoudre à vous communiquer certaines de mes considérations, que je crois aujourd'hui de mon devoir d'exposer au Ministre choisi par l'Empereur, entre tous ses sujets, comme étant l'homme le plus expérimenté et le plus capable de diriger le Ministère de l'Intérieur. Les brillants services que vous avez rendus aux malheureuses victimes de la grande disette lorsque, en votre qualité de Président de la Commission spéciale instituée d'ordre suprême, vous avez organisé pour elles des secours, ont révélé au monde les qualités sur lesquelles je fonde mes espérances actuelles en vous adressant le présent appel.

La politique russe en Finlande, dont le représentant local est le général Bobrikow, n'a pas été provoquée par votre initiative. Elle a été une *damnosa hereditas* que vous a léguée votre prédé-

cesseur. Si vous aviez été en état de recommencer toute cette œuvre à nouveau, la situation exclusive occupée, en dépit des conditions dans lesquelles se trouve actuellement la Finlande, par l'université de Helsingfors, et qui s'explique par votre influence personnelle, suffit pleinement à montrer dans quel esprit vous auriez conduit la politique relative à ce pays.

M. Stead croit tout de même devoir s'excuser de traiter une question concernant l'administration intérieure de la Russie. « Les étrangers », dit-il, « qui se sont permis d'intervenir dans la discussion de la question finlandaise ont tellement nui à la cause des Finlandais que j'avais cru, jusqu'à présent, faire œuvre de bonne politique en gardant le silence sur ces matières, — me bornant à invoquer de temps en temps des « circonstances atténuantes », dans le but d'amoindrir l'injustice de la critique acerbe par laquelle des gens prévenus ont condamné la politique suivie par la Russie en Finlande. Mais je ne saurais me dissimuler que j'ai un devoir à remplir vis-à-vis de Votre Excellence, non pas en ma qualité de sujet britannique, mais comme un vieil et expérimenté ami de la Russie, qui, pendant le dernier quart de siècle, a toujours, à chaque crise survenue dans les rapports de nos deux pays, fait tout son possible, de vive voix, aussi bien que par écrit, pour lutter contre les préjugés déraisonnables des russophobes qu'il y a parmi mes compatriotes. « M. Stead a eu le rare bonheur de parler personnellement en toute franchise sur des questions de politique aussi bien intérieure qu'extérieure avec l'Empereur Nicolas II et son prédécesseur, l'Empereur Alexandre III. Il croit, par conséquent, avoir acquis le droit de se considérer comme un ami sincère de la Russie. « En outre, il voit son excuse dans l'attitude si nettement hostile observée par lui à l'égard de la politique anglaise vis-à-vis des Boers et, dit-il, il n'y a donc pas lieu de me conseiller d'écarter la poutre de mon œil avant de m'aviser de retirer la paille tombée dans celui de mon voisin ».

Après ces exposés préliminaires, M. Stead aborde la question de la situation actuelle de la Finlande, qu'il juge « déplorable ». — « A vous, dit-il, qui n'êtes nullement responsable de la politique ainsi suivie et dont le développement pèse comme un lourd fardeau sur notre administration des affaires, je puis parler avec la plus grande liberté du tort considérable qu'une fâcheuse manière d'avoir posé la question finlandaise a causé à la Russie, en compromettant l'Empereur et en renversant précisément ce pour l'obtention de quoi cette politique avait été primitivement conçue.

L'auteur de la « lettre ouverte » démontre ensuite que la

Finlande constituait, depuis bientôt un siècle, l'argument le plus convaincant des amis que la Russie possède dans l'Europe occidentale, lorsqu'il s'agissait de prouver que le principe de l'autocratie est pleinement compatible avec le self-government local le plus étendu et que le fait de l'existence du Tsar de Russie n'est nullement opposé à l'existence de la liberté civique. A ceux qui, avec une éloquence poussée parfois jusqu'au délire, s'efforçaient, aussi bien du haut des tribunes que dans la presse, d'effrayer toute l'Europe par des visions de cosaques et de despotisme, les amis de la Russie montraient en souriant le petit Etat situé à la limite même de la capitale russe et qui jouissait depuis près de cent ans, sous l'égide protectrice du Tsar de Russie, d'une liberté tellement large qu'elle surpassait ce dont beaucoup d'autres nations s'enorgueillissaient sous le nom de parlementarisme.

Il est possible qu'il existe encore d'autres preuves palpables de la facilité avec laquelle l'Autocratie russe peut s'accorder avec les intérêts locaux, mais aucune de ces preuves ne pouvait frapper aussi directement, fortement et constamment les gens d'Occident que le spectacle de la libre et heureuse Finlande. C'était là une vivante et saisissante démonstration de « l'application » du système politique russe et une réfutation permanente du préjugé généralement répandu à l'Etranger de ce que : toute liberté doit dépérir à l'ombre du trône des Tsars, comme une plante poussée à l'ombre de l'arbre « Upas ». Il y a dix ans de cela, tous les amis de la Russie avaient pour habitude d'indiquer avec fierté ce peuple heureux, prospère et loyal, vivant dans son propre pays, ayant ses propres institutions et sauvegardé contre toutes les attaques, grâce à la puissante protection du Tsar. A présent, tout cela a changé, comme sous l'influence d'un mauvais sort jeté par un méchant sorcier. Ce qui constituait la gloire de la Russie est devenu aux yeux de l'Occident un reproche.

« Voilà, poursuit M. Stead, le prix auquel la Russie a déjà payé, paye actuellement et continuera à payer pendant de longues années le revirement récemment survenu dans les rapports russo-finlandais ».

M. Stead invoque ensuite l'argument suivant en faveur de sa manière de voir : « La politique de Bobrikow a exercé une influence encore plus grave, quoiqu'elle ne menace heureusement pas d'avoir des conséquences aussi prolongées, sur la réputation de notre Auguste Souverain ; cette politique a fait mettre en doute la sincérité du Monarque qui mérite, plus que tous autres en Europe, que ses Ministres le préservent de pareilles récriminations.

« Par le plus malencontreux des hasards, le début de l'application de la politique de Bobrikow, a coïncidé avec la promulgation du Manifeste Impérial, par lequel les nations du monde entier étaient invitées à examiner en commun la question de la limitation du fardeau excessif des armements, qui épuisent les forces vives de l'humanité. »

M. Stead met sur le compte de la politique russe en Finlande, l'absence de résultats pratiques de ce Manifeste, car c'est grâce à elle que les hommes dirigeants de l'Europe occidentale, en sont arrivés à suspecter la sincérité des aspirations humanitaires du Tsar, qui, disait-on, s'efforce avec l'aide du général Bobrikow, d'imposer à la population finlandaise, une nouvelle loi militaire, par laquelle le contingent annuel des recrues de la Finlande, se trouve plusieurs fois multiplié.

M. Stead passe après cela, à l'énumération des autres inconvénients occasionnés à la Russie, par la Politique qu'elle suit en Finlande. « Dans toute la Scandinavie, la prétendue russification de la Finlande, a provoqué », dit-il, « une vive alarme. Je suis convaincu de ce que ni l'Empereur, ni aucun autre de ses hommes d'Etat, ne songent à une immixtion quelconque, même dans l'avenir le plus lointain, dans les affaires de la Suède et d ela Norvège, à l'effet de menacer leur indépendance et leur intégrité. Néanmoins, la politique adoptée à l'égard de la Finlande, a eu pour résultat immédiat une grande alarme, qui s'est propagée dans toute la Scandinavie, et s'est traduite matériellement par les récents travaux de fortification de la frontière russo-suédoise. »

Le développement de l'émigration de la Finlande est, selon M. Stead, un autre résultat de la politique russe, gros de périls pour la Russie.

« Nous n'avons, dit-il, que trop bien connu, en Angleterre, les lourdes conséquences politiques qu'a engendrées, pour nous, l'exil de nos sujets irlandais au-delà de l'Océan, où ils emportaient dans leurs cœurs une haine mortelle pour l'Empire dont ils étaient chassés. Or, le général Bobrikow paraît en train de renouveler maintenant en Finlande la faute que l'Angleterre a commise pendant un siècle en Irlande. » Cela semble à M. Stead d'autant plus regrettable que, d'après l'opinion du défunt ministre des Affaires étrangères, comte Mouraview, la loi de la conscription militaire a été introduite en Finlande dans le seul but de garantir au gouvernement impérial le droit en principe d'appeler, chaque année, sous les drapeaux, jusqu'à cinq mille Finlandais en sus de l'effectif ordinaire, mais qu'on n'avait pas l'intention d'appeler,

en réalité, plus de cent ou deux cents conscrits supplémentaires.

« Dans tous les cas, l'accroissement des forces de l'Empire par le droit légal d'appeler sous les drapeaux cinq mille recrues qui ne veulent pas subir la conscription militaire peut être comparé à un grain de poussière à côté de l'inconvénient positif que présente l'argument si considérable dans les mains des ennemis de la Russie, que la politique russe en Finlande a pour conséquence directe la fuite des Finlandais de leur pays. »

« Le but de cette politique a été, » dit M. Stead, « l'unification de l'Empire. Or, son résultat direct mène à transformer les éléments les plus satisfaits, les plus pacifiques et les plus loyaux de la population de cet Empire en une masse, au sein de laquelle le mécontentement fermente comme du levain. Chaque pas en avant dans la voie d'une union purement extérieure et matérielle vous a entraînés toujours de plus en plus loin de cette réelle union des cœurs qui, dans la conscience de la communauté des intérêts, est la plus juste base de l'unité de l'Empire. »

« D'année en année », dit M. Stead, « se sont multipliées les mesures de répression qui ont dernièrement abouti au bannissement arbitraire de leur patrie, par voie administrative, de citoyens finlandais demeurés obéissants vis-à-vis de la loi.

Avant de clore sa lettre et guidé par la prévision que les mesures violentes vis-à-vis de la Finlande devront inévitablement devenir toujours de plus en plus rigoureuses, M. Stead implore M. de Plehve « au nom de la Russie que vous aimez », dit-il, « si fortement, au nom de l'Empereur, dont la bonne renommée est confié à votre garde, de provoquer un arrêt de la politique actuelle en Finlande, de vous demander à vous-même, comme il sied à un homme d'Etat vaillamment et patriotiquement inspiré, s'il ne faut pas mettre enfin terme à cette attirance vers l'abîme, et le faire même sans perdre de temps. »

Lettre de M. de Plehve à M. Stead

Monsieur,

L'estime que j'ai toujours professée pour votre activité dans la Presse anglaise, m'a porté à lire la lettre ouverte que vous m'avez adressée à la date du 1er août (nouveau style) sur la question finlandaise, et je l'ai parcourue avec toute la considération qui est

dûe à la franche opinion d'un Etranger, animé de sentiments bienveillants pour la Russie.

Dans votre lettre, vous énumérez, Monsieur, les accusations qu'on intente au gouvernement russe au sujet de sa politique à l'égard de la Finlande et des mesures qu'elle conseille (Manifeste du 3/15 février 1899, nouvelle loi militaire et pleins pouvoirs conférés au gouverneur général de Finlande pour assurer l'ordre public) ; puis vous vous demandez si les mesures extraordinaires prises par le gouvernement russe pendant ces quatre dernières années, compensent bien le tort qu'elles lui font dans l'opinion de l'Europe Occidentale et de l'Amérique, ainsi que dans l'esprit des populations locales, qui ont répondu à ces mesures par une émigration en masse.

Avant de répondre à votre question, Monsieur, permettez-moi de vous faire observer que, dans cette critique de la politique russe en Finlande, il convient de faire une distinction entre les principes fondamentaux de la politique russe, la teneur des exigences, le but qu'elles visent et d'un autre côté leur application, laquelle dépend des circonstances.

Le but proposé et les principes fondamentaux ont un caractère *permanent*, tandis que l'application des moyens et l'expression par laquelle s'accuse cette politique sont accidentelles et temporaires et ne dépendent pas uniquement de l'autorité russe.

Voilà ce que devraient prendre en considération les amis de la Russie, dans l'appréciation des nouvelles qu'ils reçoivent de Finlande.

Quant au programme du gouvernement russe, il est résumé en substance dans les considérations suivantes :

La tâche principale de l'autorité suprême, qui vise la prospérité des gouvernés, ne peut être menée à bonne fin que grâce à la coopération mutuelle de l'autorité et des populations. Or, cette tâche commune exige, d'un côté : que les nations qui constituent l'organisme de l'Etat reconnaissent l'unité du principe qui dirige sa vie et sa politique et le caractère obligatoire des buts qu'il poursuit ; et, de l'autre côté : que l'autorité comprenne les avantages que doit retirer l'Etat de l'activité publique, des éléments nationaux qui le composent, activité dirigée dans le sens du développement individuel.

Tel est le terrain sur lequel l'autorité et le peuple doivent travailler de concert. La combinaison du principe de l'unité, de l'Empire avec celui de l'autonomie locale, d'un pouvoir autocratique, qui dirige les destinées communes de l'Empire avec un self-

government local, constitue le but essentiel qu'il ne faut pas perdre de vue, si l'on veut juger la conduite du gouvernement russe dans le Grand-Duché de Finlande.

Le manifeste du 3/15 février 1899, loin d'être la négation de ce principe de coopération mutuelle, n'en est que la consécration avec tous les développements qu'il comporte.

En décidant que la promulgation de lois communes à la Russie et à la Finlande, ne doit pas dépendre entièrement du consentement de la diète finlandaise, mais reste une prérogative du Conseil d'Etat avec, en pareils cas, la participation des membres du Sénat Finlandais, le Manifeste ne doit pas faire douter les amis de la Russie de la compatibilité possible des principes d'un gouvernement autocratique avec les assez larges pouvoirs d'un self-government local et avec la liberté individuelle. Développer les forces morales et matérielles du peuple, en augmentant graduellement sa participation à la vie publique, à mesure qu'il en acquiert la conscience, tel est le principe sain et inspiré d'un sage conservatisme, qui a toujours guidé la volonté des Souverains, présidant aux destinées de la vie russe. Cette volonté vient encore de s'affirmer dans le Manifeste qui a été proclamé du haut du trône, le 26 février de cette année. Dans notre empire, cette coopération se réalise d'accord avec les traditions qui sont la base du développement historique de la Russie et avec le caractère national des populations ; il en résulte que, chez nous, dans la Russie proprement dite, l'organisation des institutions locales comporte un self-government dans le sens restreint, c'est-à-dire le droit, acquis aux populations, de veiller elles-mêmes à la satisfaction de leurs besoins économiques.

En Finlande, le sentiment de l'autonomie locale s'est développée beaucoup plus tôt et dans une mesure plus large. Aujourd'hui, cette autonomie s'est affermie et a pris une telle extension sous le régime russe des dernières cent années, qu'elle embrasse tous les côtés de la vie économique et s'étend même à ceux de la vie publique. Le régime russe autocratique a donné là une preuve incontestable de sa force constitutive dans la sphère du développement et du perfectionnement social.

Ce sera la tâche de l'historien futur de faire valoir toute l'importance du rôle de ce principe et sa haute valeur morale sur une plus grande échelle; encore, tant dans le passé que dans l'avenir, les plus grands problèmes sociaux se seront résolus en Russie, pacifiquement, grâce aux conditions de sa constitution gouvernementale.

Pour bien comprendre la portée du Manifeste de 1899, il est nécessaire de le considérer comme une étape dans le développement des relations de la Finlande avec la Russie; il deviendra alors évident que cet acte, un legs du passé, est une conséquence de la marche naturelle des événements, lesquels devaient, tôt ou tard, aboutir à ce résultat.

L'initiation de la Finlande aux destinées historiques de l'Empire russe devait quand même avoir pour conséquence de soulever des questions, dont la solution doit être nécessairement commune, tant pour la Finlande que pour l'Empire russe.

Or, étant donné que la Finlande se trouve dans une situation de subordination vis-à-vis de la Russie, naturellement ces questions ne pouvaient être traitées et résolues que suivant l'ordre établi par la législation de l'Empire. De plus, ce n'est ni dans les lois fondamentales qui furent en vigueur à l'époque de la domination suédoise en Finlande et qui sont devenues complètement incompatibles avec sa nouvelle situation dans l'Empire russe, ni dans les statuts de la diète, introduits par Alexandre II et ne déterminant que le mode de législation locale, ce n'est pas, disons-nous, dans de pareilles lois, qu'il pouvait être question de législation générale, réglant les intérêts communs à tout l'Empire. Cette question s'est posée, lorsqu'on a procédé à la codification des lois fondamentales de la Finlande. Ces travaux, entrepris par l'ordre d'Alexandre II, à l'effet d'établir plus nettement la situation légale de la Finlande, en tant que partie intégrante de l'Empire, et continués sous le règne de son auguste successeur, Alexandre III, ont conclu à le nécessité d'établir le mode de l'édiction des lois générales, commune à tout l'Empire, y compris la Finlande. Les bases du règlement de cette question ont été posées en 1893, et sont les éléments qui ont composé la teneur du Manifeste de 1899 Si pendant six années ce règlement n'a pas été mis en vigueur, c'est pour la seule raison qu'il ne s'est pas présenté de cas où son application fût d'une pressante urgence.

La nécessité ne s'en est fait sentir que lorsque le terme de l'ancienne loi militaire s'est trouvé expiré, et c'est alors que le Manifeste a paru. Celui-ci a donc été le couronnement d'une œuvre de plusieurs années, dont le but était de déterminer dans l'ordre législatif le mode d'application, dans les limites de la Finlande, du principe de l'unité de l'Empire. De plus, cet acte est, en substance, resté fidèle à la tradition séculaire dont les rapports de la Russie avec la Finlande gardent l'empreinte. En effet, le Manifeste a combiné le principe d'un Etat autocratique et avec les

droits du Grand Duché à un self-government local, *sans diminuer notablement les droits de ce dernier*. Sauvegardant le principe historique de la constitution de l'Empire russe, cette loi a déterminé la forme sous laquelle doit se manifester en Finlande l'autorité d'un pouvoir autocratique ; mais, en même temps, elle a si scrupuleusement respecté les conditions particulières de la vie finlandaise, qu'elle n'a pas touché à l'organisation d'une seule des institutions locales du Duché.

Cette loi, dans son application aux nouveaux règlements de la conscription militaire, a allégé les charges de la population finlandaise. Contrairement à vos informations, Monsieur, non seulement le recrutement n'a pas été augmenté de 5000 hommes, mais il a été *diminué :* de 2000 il a été abaissé à 500 et, cette année, à 280.

Il n'y a donc, comme vous le voyez, aucune contradiction entre la volonté de l'Empereur russe, telle qu'elle a été déclarée à la Finlande en 1899 et sa magnanime initiative au Congrès de La Haye. Mais, me demandez-vous, Monsieur, est-ce que cette consécration pour la Finlande, de la vitalité du principe d'unité de l'Empire russe n'aura pas été achetée trop cher ? J'essayerai de vous répondre. Il est, certes, très regrettable que la question finlandaise ait créé, en Occident, un courant d'opinions hostiles à la Russie ; cependant, il y a tout lieu de croire que, mieux informé sur ce qui se passe en Finlande, le public reviendra à des opinions plus modérées. Aussi bien, nous sommes accoutumés à ce que l'Occident, tout en applaudissant au développement progressif de la Russie, quand il se fait suivant les lignes tracées par les peuples de l'Occident, ne voie pas toujours avec la même bienveillance que la Russie, consciente d'elle-même, poursuit, dans la sphère de la vie politique et sociale, un développement conforme avec le caractère de son individualité ; l'Occident ne saurait, sans un certain déplaisir, voir se dérouler librement le procès de la concentration des forces de la Russie, dont le rôle pacifique se poursuit dans les destinées de l'humanité.

Quant aux rapports actuels de la population de la Finlande vis-à-vis de nous, je suis prêt à vous donner à ce sujet, Monsieur, à vous qui êtes un ami de la Russie, les témoignages les plus rassurants. L'attitude de la population de Finlande vis-à-vis de la Russie est loin d'être aussi hostile qu'on pourrait le croire en lisant les articles qui paraissent dans la presse étrangère, sous la plume de publicistes qui nous sont hostiles.

Les meilleurs éléments de population finnoise — je suis heu-

reux de le dire, à son honneur — voit très bien à quel degré de prospérité la Finlande est parvenue dans le cours du siècle dernier, sous l'égide de la nation russe, elle sait que c'est l'autorité russe qui a le plus contribué à ressusciter la conscience nationale de la race finnoise, laquelle avait été systématiquement étouffée aux époques de la domination suédoise. Les Finlandais sensés et modérés se rendent compte que, actuellement, l'organisation locale de leur pays reste intacte, que les lois qui protègent l'autonomie provinciale de la Finlande sont respectées, par l'autorité russe et que les institutions, destinées à veiller aux besoins économiques et sociaux de la Finlande, fonctionnent librement et sont hors d'atteinte. Ils comprennent aussi quelles sont les véritables raisons qui, en Finlande, ont augmenté l'émigration. Si quelques-unes de ces raisons ont pris source dans l'agitation politique (qui a pu effrayer quelques villageois naïfs, s'imaginant que les exigences du service militaire allaient les exiler aux confins de la Russie), il n'en est pas moins vrai que l'émigration finlandaise a été et reste un phénomène économique. Commencée bien longtemps avant l'apparition du Manifeste, l'émigration s'est accrue sous l'influence des mauvaises récoltes, des dernières années, des crises industrielles actuelles et des demandes de la main-d'œuvre qui deviennent de plus en plus urgentes à l'Etranger. En Norwège, le nombre des émigrants, proportionnellement à la population, est plus considérable qu'en Finlande.

D'après une correspondance de Stockholm au journal allemand *Neue Preussische Kreuz-zeitung*, reproduite dans beaucoup d'autres feuilles, l'émigration des Etats-scandinaves prend les proportions d'une véritable calamité ; la Norwège seule, ayant donné, l'été dernier, 2.000 émigrants par semaine. Le correspondant de Stockholm prêtait à ce phénomène les mêmes motifs que j'ai donnés, en y joignant l'agitation semée dans le peuple par le parti social-démocrate ; d'où le mécontentement dans la classe ouvrière, ainsi que dans les basses classes de la société. En outre, dans cette question de l'émigration finlandaise, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre d'émigrants rentrent au pays natal, une fois qu'ils ont gagné quelque argent.

Après avoir exposé les buts essentiels et constants que la politique russe poursuit en Finlande, nous passerons aux causes qui en ont provoqué les manifestations actuelles par des mesures *accidentelles et temporaires*. Incontestablement, ces mesures sont sévères ; mais elles ne sont dictées que par les exigences inévitables d'une politique utilitaire. Au surplus elles se résument à

l'expulsion de 26 Finlandais et à la radiation du service, sans pension, de quelques employés. Il n'était guère possible, d'ailleurs, de retenir au service de l'Etat des individus refusant d'obéir à leurs supérieurs. Il n'était pas possible non plus de tolérer l'existence d'un complot, dont le but était de pousser à la révolte contre le gouvernement une population tranquille et respectueuse des lois, et cela, précisément au moment où les membres les plus sages de la population finlandaise soutenaient de toutes leurs forces l'autorité légale, malgré les vexations qu'ils subissaient de la part des agitateurs secrets qui conduisaient le mouvement.

Les citoyens, qui se rallient à l'opinion qu'il fallait adopter une attitude conciliante envers la Russie, étaient en butte à des outrages et parfois à des voies de fait ; on ne craignait pas de leur intenter de scandaleux procès, à l'effet de les discréditer. Bien différente est, à leur égard, l'attitude de la grande masse de la population, comme le prouve, entre autres, le fait suivant. Le Président de la Haute chambre d'Abo, n'ayant pas consenti à suivre les conseils du parti hostile à la Russie, avait été, à son arrivée à Helsingfors, l'objet d'insultes de tout genre de la part d'une foule qui s'était réunie à la gare. Par contre, à son retour à Abo, il lui fut présenté une adresse, de la part des paysans et des propriétaires de la localité, qui était conçue en ces termes : « Nous comprenons « bien que, en continuant vos travaux, et en obéissant au gouver- « nement, vous cédez à un patriotisme fervent et que votre con- « duite est dictée par de profondes convictions. Nous sommes « certains que vous n'avez nul besoin de notre reconnaissance, « ni de celle de personne ; mais, au moment où notre peuple tra- « verse d'aussi graves événements, il peut vous être agréable et « consolant de savoir que la très grande majorité du peuple, par- « ticulièrement dans les couches plus profondes, vous approuve « et vous remercie de tout ce que vous faites ». Bien peu de gens, probablement, savent que la fameuse souscription pour une adresse en masse de protestation, qui fut envoyée à Pétersbourg en 1899, a eu ses martyrs, parmi ceux qui refusèrent d'apposer leur signature. Il y eut des personnes à qui ce courage coûta d'être ruinés, vilipendés, emprisonnés même, sous l'inculpation de crimes imaginaires (telle l'affaire du maître d'école K..... du village de Seïniaoki).

Les agitateurs tentèrent même d'inspirer leur intolérance et leur haine pour les Russes aux gens de la basse classe, il est vrai, avec peu de succès. Néanmoins, toute la presse de l'Occident a reproduit l'histoire des Korobeyniki russes (marchands ambulants

parcourant les campagnes), qu'on tenta d'assimiler aux bêtes fauves, dont la capture est primée en Finlande. Dans le cours de l'année 1899, environ 2.000 Korobeyniki furent saisis, expulsés de la Finlande et perdirent ainsi le fruit de leur petite industrie.

A propos de la persécution dont ces marchands russes furent victimes, il convient d'aborder des reproches d'un autre genre, que nous avons à adresser aux meneurs de l'opposition en Finlande. Les agitateurs finlandais ont toujours employé tous les moyens pour fausser la conscience, inculquer dans l'opinion de la population locale aussi bien qu'aux habitants de l'Europe occidentale, qu'il y a un abîme sans fond entre la Russie d'un côté et l'Occident, y compris la Finlande de l'autre. Tels sont les moyens qu'ils emploient pour nous aliéner tous le reste de l'Europe.

Dans votre lettre, Monsieur, vous parlez de l'ancienne bonne et cordiale union entre la Russie et la Finlande. union qui nous valait, dites-vous, les sympathies de l'Occident. La vérité est que, en tout temps, on a travaillé incessamment les populations finlandaises, afin de provoquer une séparation d'avec la Russie dans toutes les sphères de la vie morale et matérielle. Dans la presse étrangère, où ils ne craignaient pas de s'exprimer librement, les agitateurs représentaient la Finlande comme le rempart de l'Occident contre la Russie, faisant du Grand-Duché le poste de combat de la civilisation occidentale et du protestantisme, contre l'orthodoxie et le slavisme oriental. *Notre vieil ennemi séculaire d'Orient*, c'est le nom qu'on nous donnait dans les journaux de Stockholm, fondés par les Finlandais.

Après vous avoir fourni ces explications, je vais répondre, Monsieur, au conseil que vous me donnez de m'employer à modifier la politique russe actuelle en Finlande, laquelle il vous plaît d'appeler « la politique du général Bobrikow ».

D'abord, il est incorrect d'allier à cette politique, le seul nom du gouverneur actuel de la Finlande, attendu que, dans les buts essentiels de cette politique. la plus grande solidarité existe entre lui et tous les Conseillers et serviteurs de S. M. l'Empereur, commis aux affaires de Finlande, convaincus qu'ils sont que les mesures actuellement employées en Finlande, sont dictées par les nécessités les plus urgentes de l'Etat russe. Pour ce qui touche à l'essence de la question, je répète qu'il faut se garder de confondre les actes temporaires de l'administration de la Finlande, avec ceux qui sont permanents. Les manifestations accidentelles de notre politique, provoquée par une révolte ouverte contre le gouvernement russe, feront place à la bienveillance d'autrefois de

Notre Souverain, aussitôt que le cours paisible de la vie publique en Finlande aura été régulièrement rétabli. Alors, toutes les mesures d'exception seront immédiatement rapportées. Mais la réalisation du but principal, que poursuit le gouvernement russe en Finlande, c'est-à-dire l'application dans le Duché, du principe d'unité de l'Empire, doit être aussi poursuivie dans l'avenir, et, ce qu'il y aurait de mieux, c'est qu'elle fut atteinte grâce à la coopération pacifique et confiante des forces locales du pays, sous la tutelle et la haute direction de Celui à qui la Providence a confié les destinée de la Russie et de la Finlande.

Nous avons, d'ailleurs, le droit d'espérer que cette coopération et cette bonne entente s'établiront, attendu que, déjà maintenant, tous les organes du pouvoir impérial fonctionnent librement, avec l'aide et la participation des purs nationaux finlandais. Les sages éléments de la population, qui constituent une écrasante majorité, se sont calmés et commencent à avoir confiance dans le gouvernement : le dernier appel de la conscription, a fourni 80 o/o de recrues, c'est-à-dire, à très peu de chose près, autant qu'en fournissaient les appels d'autrefois. Enfin, dans les brochures, qui circulent en Finlande, des voix autorisées déclarent déjà : le peuple finnois doit reconnaître que les intérêts et les exigences de son voisin d'Orient *sont justifiées*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

V. de Plehve.

St-Pétersbourg.

POUR L'ENFANT

---

(7)

La soirée est finie.

Les Ravinel occupent leur chambre à l'hôtel; ils parlent, satisfaits et orgueilleux de l'Opéra, louent les avantages de la province qui conserve aux sentiments leur simplicité. Ils ne parlent même pas de Gabrielle; Gustave est assuré de son amour..

Mauroy, sur le grand escalier s'est trouvé nez à nez avec son inspecteur; il a feint de ne pas le reconnaître; mais il l'a entendu :

— Quel insolent, ce Mauroy !

Autour de la table servie, ils sont assis, tous trois, la mère, le père et le fils. Une bougie éclaire les restes du dîner... ils se lèvent sans se dire grand'chose, sans avoir rien mangé, tristes, comme le temps...

Les Davignot sont couchés, Gabrielle rêve un joli rêve... deux maris! Mme Davignot dort, et monsieur éprouve un vague espoir, une demie satisfaction, mêlée d'inquiétude...

Le col relevé, tenant un parapluie, Barnier marche à côté de Célina. Ils causent à voix basse...

— Alors, c'est vrai ?

— Mais oui... voilà une lettre...

Ils sont à la porte...

— Adieu ? interroge Barnier...

Les yeux remplis de larmes, Célina répond à mi-voix :

— Monte... je ne répondrai que demain...

Et une petite pluie très fine tombe sur Paris dont les lumières s'éteignent.

V

UN MARIAGE

Anna s'était assise sur le rebord de la fenêtre ouverte. La nuit tombait, nuit de mai, nuit de printemps avec un je ne sais quoi de l'automne. Le crépuscule s'était éteint, à peine la silhouette noire se détachait, penchée sur la grisaille de la pénombre; les marronniers du jardin de la maison voisine dépassaient le mur de la petite cour; les branches, dénudées encore, où pointaient, gluants, les premiers bourgeons, se dressaient, grêles, ou se tordaient fantasques; le silence; si ce n'est, de l'autre côté, un bruissement confus le grouillement de Paris.

Anna ne pensait pas; elle ne rêvait pas; elle s'abandonnait à la lassitude du soir venant. Elle avait oublié le passé; la vie l'avait reprise et, ne lui laissait même pas le temps de réfléchir. Elle avait été assez malheureuse; elle avait épuisé sa faculté de souffrir. Elle demeurait immobile; les mains tenaient encore son ouvrage; elles étaient retombées sur les genoux et les pieds, les chevilles un peu découvertes, se perdaient dans l'ombre. La petite ouvrière, comme malgré elle, ressentait de mystérieux tressaillements aux appels, petits cris isolés, des oiseaux qui s'endormaient dans leur nid.

Sa mère entrait.

— Qu'est-ce que tu fais là ?

Surprise, Anna tourna la tête, confuse, sans savoir pourquoi :

— Je ne faisais rien... je travaillais... je me repose.

— J'ai à te parler, descends de la fenêtre: viens, là, près de moi...

Anna sauta à terre, un peu effrayée par un vague pressentiment. Madame Barignat s'assit sur une chaise et désigna l'autre à sa fille.

— Tiens, assieds-toi là.

Elle obéit. Un silence; la mère et la fille parlaient peu entre elles : une tendresse instinctive les unissait. Elles se comprenaient sans éprouver le besoin de s'en expliquer. Anna crut deviner quelque chose de solennel, qui ne lui était point coutumier et qui lui causa une timidité mêlée de frayeur. Madame Barignat ne savait

trop de quelle manière débuter ; elle cherchait l'expression exacte de ses sentiments, ils se brouillaient.

Elle prit les mains de sa fille ; longuement.

— Voilà, commença-t-elle... Les Sarlat sont venus souvent à la maison, ces temps-ci...

— C'est vrai, répondit Anna ; naïvement elle ajouta :

— Pour la loge.

Les Barignat cherchaient une loge pour améliorer « leur ordinaire ; » la mère reprit.

— Oui, tu as raison ; mais ils venaient avec M. Mouliret...

Les mains de la jeune fille eurent un frisson insensible entre mains de sa mère ; elle ne les retira point ; madame Barignat ne vit pas dans l'ombre qu'Anna rougit.

— Puisqu'il veut bien s'occuper de nous, articula-t-elle...

— Sans doute, sans doute, mais c'est pour autre chose, encore... M. Mouliret... tu n'as pas remarqué ?...

Ah, certes, elle avait remarqué son visage ouvert, sa figure un peu hâlée, ses gestes habiles de travailleur, sa barbe noire, ses yeux intelligents, sa voix grasse et faubourienne, qui lui plaisaient; mais elle s'était interdite de songer à lui, le seul châtiment qu'elle se fut imposé. Elle savait que Moulinet la regardait, souvent, plus souvent qu'il n'aurait dû, peut-être... on parlait constamment de lui, en sa présence ; on louait son adresse d'ébéniste, sa vie rangée et toutes ses vertus. Elle n'y prêtait point l'oreille : l'amour faisait partie d'un passé qu'elle reniait.

Aux paroles de sa mère, elle eut peur ; l'interrogation la bouleversa : elle n'eut point le courage de répondre ; elle retira ses mains.

— Ah ?...

— Tu me comprends, fit madame Barignat, je m'en doutais... alors ?...

— Je ne sais pas ce que tu veux dire...

Plus émue qu'elle ne le laissait paraître, la mère se risqua :

— Tant que tu seras avec nous, on ne trouvera jamais une loge. Alors, M. Mouliret... enfin, il veut t'épouser !...

Anna se leva toute droite, interdite :

— Il veut m'épouser ?...

— Oui...

— Je ne veux pas me marier.

Elle tourna la tête vers la fenêtre ; ses yeux se fixaient sur une branche d'arbre dont elle apercevait le faîte ; elle entendit nettement sa réponse : elle résonna à ses oreilles, étrangère, lointaine.

— Tu ne veux pas te marier? questionna la mère. Qu'est-ce que tu me chantes là ! tu ne veux pas?... Mademoiselle fait la difficile !... tu voudrais peut-être bien un grand seigneur !...

Anna frottait machinalement le dossier de la chaise où elle s'appuyait; une douleur lointaine, indécise, s'éveilla ; elle se précisa, enveloppée encore du trouble qu'elle ressentait.

— Ni lui, ni personne, dit-elle...

— Comment, ni lui, ni personne, répondit la mère, qu'est-ce qui te prend? Moi, je trouve M. Mouliret à mon goût... il plaît à ton père... et puis, pour la loge...

— Oh! si c'est pour la loge, répliqua Anna avec presque de la dureté, si c'est pour ça, j'irai habiter toute seule !...

Ebahie, Madame Barignat la regarda; elle ne saisit pas très bien le sens des mots d'Anna; elle ne le voulut pas du moins.

— Tu iras habiter toute seule? Voyez-vous ça !... Pourquoi donc?... Peut-être pour faire les cent coups... Mademoiselle veut être indépendante !...

Anna tourna simplement la tête, en signe négatif; elle ne songeait ni à parler ni à se taire; pour la première fois, le fardeau de son secret lui pesait et la rendait muette; une tristesse profonde monta de son cœur à ses yeux, semblable à l'étoile qui, au même instant, du fond de l'horizon, allait reprendre sa place dans le ciel et brillait, humide.

— Ah ça, ah ça ! s'écria madame Barignat, qu'est-ce que tout cela signifie? tu ne me réponds rien, tu ne dis rien... tu me caches quelque chose !...

Elle allongea le bras et attira sa fille vers elle:

— Viens ici ! là, regarde-moi... allons regarde-moi.

Elle n'osait questionner directement, le soupçon l'inquiétait; les battements de son cœur se faisaient espacés et lourds des sentiments, des peines, des visions passées... Anna demeura immobile.

— Veux-tu répondre? dit l'accent autoritaire de sa mère.

Il se passe dans notre être de grandes choses en de courts instants. La petite ouvrière se sentit osciller; tout oscilla autour d'elle; les meubles familiers, tous les mystères de la chambre baignée d'ombre; la clarté de la nuit, la grisaille de la fenêtre. Anna ne savait plus quelle voix l'interrogeait; elle avait oublié; oui, elle avait tout oublié. Il ne restait plus rien en elle de ces jours morts à jamais; le temps avait effacé de sa mémoire les vestiges des souvenirs, son visage ne portait pas les traces des baisers reçus... elle avait chassé, d'un geste, tous les appels des nouveaux

désirs, toutes les séductions ; elle ne voulait plus y voir que misères, douleurs ; et voici, sans le savoir, d'un seul mot, que sa mère réveillait les fantômes, ils reparaissaient; puis s'en allaient; puis, revinrent les heures de l'enfance, les caresses qu'elle reçues toute petite ; elle vit ce qu'aurait été sa destinée ; comme ils auraient été heureux tous ; elle se sentit miserable, bouleversée, émue ; ses jambes fléchirent, comme une branche qui casse ; elle tomba aux genoux de sa mère et pleura toutes ses larmes...

La mère le regarda. Sa tête retomba sur son sein ; une lueur très triste passa dans son regard ; sa main se posa sur les cheveux de l'enfant et sa voix fut très douce :

— Alors, toi aussi, ma pauvre enfant... toi aussi ! j'espérais pourtant... on te surveillait... tu étais si sage... si sage...

Elle ajouta, plus sombre :

— Toutes, alors, toutes !

Ses yeux cherchaient dans le passé ; ils demeuraient pensifs, immobiles, fouillant la pénombre. Anna noua les bras autour du cou de sa mère et sanglota ; elles pleurèrent ensemble ; la mère l'embrassait, tout doucement ; leurs cœurs furent très proches et se dégonflèrent.

Ainsi après les gouttes de pluie, ces larmes de la nature, tombant sur la terre aride et désséchée, le monde étincelant revient à jeunesse sereine...

Seuls, les sanglots d'Anna retentissaient, maintenant réguliers, à peine espacés.

— Il faut tout me dire !

— Oui, mère !

Mme Barignat essuya ses yeux, elle interrogea, pitoyable :

— Il y a longtemps ?

— Oui.

— Quand ?

— Le 14 Juillet.

— Alors, c'était...

— Mère, mère ! supplia Anna.

Une lueur de haine passa sur le visage de Mme Barignat ; elle se tut, encore recueillie :

— Pauvre petite !

Et, tandis qu'elle caressait toujours les cheveux de sa fille, elle gouta en elle, avec la douceur du pardon qu'elle accordait, comme un lointain pardon de son passé qui glissait dans son âme...

— Ecoute, écoute-moi, Anna, relève-toi, viens ! n'aie pas peur !

Elle la releva; le visage demeurait caché entre les mains de l'enfant.

— Il faut que tu épouses M. Mouliret, quand même... oui, il le faut... Seulement, ne dis rien à personne... tu entends... à personne... le père en mourrait, je le connais... Et puis, il ne faut jamais parler de ça avec les hommes... ils ne comprennent pas ces choses-là !

Quelques sanglots encore ébranlaient Anna, s'espaçant, plus rares. La mère reprit :

— Tu m'entends ?

— Oui, mère.

— Vois-tu, ma pauvre enfant, il y en a tant comme toi !... c'est pas toujours de leur faute... la grande affaire, c'est d'être une brave femme.

Contre la porte frappèrent les mains des enfants, qui rentraient de l'école. Ils n'attendirent pas la réponse; ils firent irruption, joyeux. Anna se dirigea vers la fenêtre, cachant la rougeur de son visage, légère, respirant cette soirée de printemps naissant. Un coup de sonnette...

— Voilà M. Mouliret, dit Mme Barignat, je vais le recevoir; il vient prendre la réponse. Dépêche-toi.

Et elle sortit, suivie des enfants.

Anna, vite, le cœur haletant, rajuste ses cheveux; allume sa bougie et essaye de dissimuler ses pleurs; une enfant de Paris ne reste jamais longtemps triste et, bientôt, elle fut plus jolie que de coutume, le teint plus animé, le regard plus brillant. Curieuse et un peu intimidée — car déjà elle ne pense plus qu'à M. Mouliret — elle ouvre la porte. Elle le trouve, seul, dans la salle à manger; la lampe est allumée; une bonne clarté se projette sur la table; le couvert est mis. C'est la famille, l'union, le bonheur...

Lui, un peu gauche, demeure tremblant; il n'a plus sa belle assurance; il ne sait où regarder... il ose, cependant, examiner la petite du coin de l'œil : heureusement, ses paupières sont baissées. Oh ! il ne voit pas qu'elle a pleuré; lui-même, est si ému qu'il ne comprendrait point qu'elle ne le fût pas; il s'expliquerait la rougeur de son visage... mais il ne l'aperçoit pas... il attend le bonheur. Anna reste en place, jouant avec une fourchette; il s'approche; il ose parler :

— Mademoiselle... Madame Barignat a dû vous dire :

Elle répond, troublée :

— Oui, monsieur Mouliret.

— Alors..., mademoiselle Anna, je ne suis pas indiscret... Vous voulez bien ?...

Et, elle, machinalement, tant elle est bouleversée :

— Oui, monsieur Mouliret.

— Oh ! mademoiselle Anna !

Il a osé lui prendre la main, il la tient dans la sienne; les yeux de la petite ouvrière se lèvent.. ils rencontrent les siens ; elle ne voit plus que cette honnête regard qui l'aime, elle éprouve la sécurité du bonheur permis – comme le père et la mère ; une joie la grise, la rend orgueilleuse...

— On sera heureux, vous verrez, affirme-t-il.

— Oui, monsieur Mouliret !

Elle sait bien qu'ils seront heureux, car la mère l'a dit : « La grande affaire, c'est d'être une brave femme !... »

Anna se tait ; son silence ne lui coûte pas : le passé est bien mort.

Les voici autour de la table, tous, les enfants rient, la mère leur permet de se lever, d'aller, de venir, de s'approcher de leur futur beau-frère.

— Quel dommage que le père ne soit pas là ! pense madame Barignat.

Elle sourit à sa fille, tendre et pitoyable...

Le soir, quand Mouliret est parti après avoir embrassé sa fiancée sur le front, quand les petits sont couchés, lorsque Anna rêve, délivrée de son secret, que la mère commence à sommeiller, Barignat, fatigué, rentre à son tour : il interroge tout de suite :

— As-tu vu Mouliret ?

— Tout va bien, répond la mère !...

— Ah ! tant mieux, soupire-t-il soulagé... On se donne du mal, on trime... mais on est récompensé tout de même, quand on est d'honnêtes gens... Pas vrai, la mère ?...

Elle lui répond :

— Tu as raison, le père !

Et ils s'endorment, l'un près de l'autre.

VI

UNE GRANDE DÉCISION

Trois semaines s'étaient écoulées depuis la soirée de l'Opéra. Les Davignot ne donnaient pas signe de vie. Chaque matin, en passant devant la loge du concierge, Eugène demandait :

— Rien pour nous ?

Et chaque matin on lui répondait :

— Rien.

A midi, lorsqu'il venait déjeûner, il s'en prenait à sa mère ; il la rendait responsable de ce silence. Confiante en la justice d'ici-bas elle répondait :

— Puisqu'ils nous doivent une politesse !

Cependant, Mauroy mit le feu aux poudres en disant :

— Ce doit être les Ravinel !

Ni la mère, ni le fils ne répondaient.

Madame Mauroy préférait penser en silence et Eugène méditait tout seul.

Il regrettait surtout la possibilité d'un mariage, éloignée pour longtemps. Non qu'il fut de ceux qui se sentent la vocation de sentiments invariables ; mais le mariage était lié à sa carrière et ne lui déplaisait pas plus que la régularité exigée à son bureau. Ses sentiments intimes se façonnaient administrativement.

Triste, désormais, son bureau. Sauvageot, l'expéditionnaire, dormait pour se désennuyer et Barnier avait des souffrances personnelles. Il n'avait pas voulu revoir Célina et chassait jusqu'au souvenir de leur rupture l'heure la plus littéraire peut-être de leurs intimités. Eugène devenait intraitable. Il lisait le journal, maintenant, chaque fois qu'il passait dans l'antichambre, afin de ne pas saluer le vieux Sarlat. Il priait Barnier de lui donner des ordres tandis qu'il se plongeait dans l'étude diffuse de grimoires administratifs.

Un jour, Barnier rompit le silence :

— Dites donc, Mauroy, vous pourriez peut-être me rendre service.

— Volontiers.

— Monsieur votre père est bien à l'inspection des Beaux-Arts, au bureau de la censure ?

— Parfaitement.

— Quelles sont, au juste, ses fonctions ?

— Inspecteur, dit après une courte hésitation Eugène.

— Voulez-vous lui demander quand je pourrais le voir, à son bureau. Il s'agit d'un manuscrit. .

Eugène répondit avec un calme apparent :

— Je lui en parlerai : il va rarement à son bureau ces temps-ci. Mais vous pourrez le voir chez moi.

— Merci.

Puis les deux jeunes hommes travaillèrent encore.

— Dites donc, fit Barnier, et votre petite amie... la jolie... avec laquelle je vous ai vu, un 14 juillet ?

Eugène eut l'air de chercher :

— Fini !

— Dommage... elle était gentille !

Trop vaniteux pour démentir les suppositions de Barnier, Eugène fit simplement une moue satisfaite et un peu dégoûtée.

Ce même jour, Narcisse Mauroy rentra très agité.

— Je viens de voir Barignat, dit-il... Anna se marie avec un nommé... j'ai oublié le nom... Barignat a trouvé une loge ; il quitte la maison.

— Intrigant, murmura madame Mauroy.

— Du moment que ça lui plait, prononça Eugène.

Désappointé, Mauroy ne comprit pas pourquoi la mère et le fils enfonçaient leurs nez pointus dans leurs assiettes à potage.

Après un long temps, madame Mauroy entama la conversation :

— Du moment que les Davignot ne veulent pas nous faire la politesse, il faut les inviter ici !

— Ici ? fit Eugène, avec un regard méprisant autour de lui.

— Ecoute donc, ajouta sa mère ; l'appartement au-dessous est vide : les locataires sont à la campagne ; en demandant au concierge on pourrait...

— Tu crois ? interrogea Mauroy...

— Bien sûr.

— Pourquoi pas ? conclut Eugène.

La mère s'assit :

— Quand ?

— Tu es pressée, dit Narcisse.

— Je pense à ça depuis longtemps... j'ai vu le concierge... il autorise... samedi, veux-tu ? on est mardi aujourd'hui : on a le temps !...

— Qui inviter ? demanda Mauroy.

— Les Davignot d'abord, répondit Eugène.

— Bien sûr !

— Il faudra demander aux Ravinel aussi...

— Tu crois ?

— Ca fera plaisir aux Davignot... et puis Célina et sa mère...

— Bonne idée ! s'écria Eugène ; je demanderai à Barnier de venir ! à Sauvageot aussi !...

— Et le soir on fera de la musique !

— Ça me fait penser, dit Eugène, qu'il y a longtemps que je n'ai joué de mon piston !

Il alla dans sa chambre et lança des trilles.

— Ta ra ta ta, ta ta ra ta... ta ta ta ta...

— Comme il joue bien ! soupira Mauroy.

Agathe, mise en belle humeur, desservait la table ; elle bavardait :

— On devrait avoir les Davignot à dîner, avant.

— Il faudra quelqu'un pour servir, objecta Mauroy, qui se souvenait d'avoir été maître d'hôtel.

— Je m'en charge, riposta Madame Mauroy.

— Dis donc, fit Narcisse, si on allait chez les Barignat, les féliciter.

— Si tu veux !

— Est-ce qu'on emmène Eugène ?

— Ecoute donc comme il joue !

— Ne le dérangeons pas, t'as raison.

Mauroy était tout allumé, guilleret, et madame souriante.

Ils sonnèrent sur le même palier, à la porte d'en face. Ils entendirent des éclats de voix, bruyants ; le silence au tintement de la sonnette, puis le pas de madame Barignat.

— Comment ! c'est vous ! Entrez donc !

— Nous avons appris la bonne nouvelle, répondit madame Mauroy, et on est venu vous féliciter. Eugène est resté avec son piston.

Ils entrèrent ; ils étaient autour de la table, Sarlat, sa femme, Barignat, Anna auprès de Mouliret et les enfants qui allaient des uns aux autres.

Après présentation et serrements de mains, un peu froids et dédaigneux de la part des Mauroy :

— Un petit verre, Mauroy ?

— Ma foi, je ne refuse pas !

— Et vous, madame Mauroy, une larme de cassis ou d'anisette, pour boire à la santé d'Anna !

— Pour faire une exception.

La glace était rompue ; on discuta du mariage, des préparatifs, de la loge de Barignat et de la retraite de Sarlat. Madame Mauroy, un peu apitoyée par l'alcool, pensa, non sans une tristesse mêlée d'orgueil, que Barignat serait encore dans la maison le soir de leur réunion et Narcisse, un peu gris, parlait peu, mais à tort et à travers. Les enfants furent se coucher et, dans un coin, Mouliret avait pris la taille d'Anna et l'embrassait de temps en temps sur les cheveux. Elle paraissait insouciante et heureuse. Ce spectacle révolta madame Mauroy :

— Pour quand la noce ?

— Dans une quinzaine, fit Barignat ; on compte bien sur vous et sur Eugène.

Madame Barignat eut un mouvement presque imperceptible pour intervenir ; Anna ne broncha point.

Agathe sauva la situation :

— Eugène ? ce sera plus difficile... à vrai dire... et on vous prie de ne pas en parler... on a un grand projet !

— Ah ! fit tout le monde, intéressé.

— Oui, dans sa situation, continua madame Mauroy, une jeune fille de son monde...

— Même, ajouta Mauroy, emporté, que nous donnons une soirée, samedi, pour les recevoir, dans l'appartement du locataire, au-dessous !

— Vraiment ?

Madame Mauroy lança à Narcisse un regard significatif ; mais il était trop tard pour reculer :

— J'espère, ajouta le mari, qui n'avait rien vu, qu'on vous y trouvera !

— Avec plaisir, répondit-on.

— En décolleté ? prononça Barignat, un peu moqueur.

— Certainement, répliqua Agathe, qui espérait, par là, les détourner de venir.

— C'est bon, mais il fallait le savoir, dit Barignat ; du moment que vous nous prévenez...

— Justement, ajouta Mauroy, nous aurons la famille à dîner, avant, et je voudrais bien quelqu'un pour servir à table... pas toi, bien entendu, puisque tu es invité.

— Je te trouverai cela, dit Barignat, et pas trop cher.

— Veux-tu venir dîner, toi ? les autres viendront pour la soirée... Comme ça, tu pourras diriger le service.

Barignat, de bonne humeur, répondit :

— Tu peux compter sur moi ; justement, samedi, ça se trouve bien, je n'ai ni dîner ni soirée.

Il y eut ensuite un silence, un grand silence vexé et contraint, avec des sourires gênés qui ne répondaient à rien ; seuls, Mouliret et sa promise parlaient à voix très basse, sous l'œil méprisant de madame Mauroy.

— Comme ils sont gentils ! dit-elle, d'une voix haineuse et jalouse...

— Ça nous rajeunit tout de même, soupira Sarlat, en regardant sa femme, ridée et petite, à ses côtés.

Madame Mauroy se leva, donnant le signal du départ :

— Alors, prononça-t-elle, nous comptons sur vous tous, samedi soir.

— C'est entendu et merci.

— Encore un peu de cassis ? demanda madame Barignat.

— Rien qu'une goutte !

On but à la santé des fiancés.

Madame Mauroy eut des idées très douces, la vie heureuse, une chaleur bienfaisante lui montait au cerveau, Narcisse souriait, béat.

Dès qu'ils furent sortis, on s'exclama :

— Une soirée, pour sûr qu'on ira ! As-tu vu de quel air ils ont parlé de « Monsieur Eugène », etc., etc ..

Puis, tout le monde partit ; Anna regardait par la fenêtre pour entendre les pas de Mouliret, et sa mère l'embrassa bien fort, comme la veille de sa première communion...

Agathe gronda Narcisse ; il répondit :

— Ils auraient fini par le savoir ; tant que je serai au service, j'aurai besoin de Barignat.

L'argument, tombant sur les petits verres de cassis, la calma :

— Alors, qu'Eugène n'en sache rien !

— Bien sûr !

Ils s'endormirent.

L'escalier est noir, le silence, une heure et demie du matin. La grande porte d'entrée se ferme avec fracas, une allumette craque, on monte.

Sur le palier une clef dans la serrure, la lumière falotte de l'allumette éclaire le profil ambitieux d'Eugène qui rentre de sa promenade nocturne.

Ses idées complexes, seules, ne s'harmonisaient pas avec les rêves de toutes ces âmes simples.

VII

OU M. DAVIGNOT EST TRAITÉ DE GOUJAT

L'appartement de Célina était meublé. Elle devait y prendre sa place dans la journée de jeudi, et M. Davignot l'y attendait ; elle lui avait demandé de ne point venir la chercher chez elle ; il obtint de la recevoir dans sa nouvelle demeure. Il regarda, autour

de lui, les étoffes moelleuses, les stores de soie, les rideaux douillets ; sur la table, des fleurs, et son portrait sur le petit secrétaire, dans l'embrasure de la fenêtre. Il pénétra, par le cabinet de toilette, dans la chambre ; il s'arrêta quelques instants devant la glace et se cingla le visage d'un jet de vaporisateur, il jeta sur le lit un regard ambitieux; puis revint, traversant une petite pièce éloignée, destinée à la mère, dans la salle à manger où des sucreries étaient disposées sur la table, il entra au salon et s'assit.

L'état d'âme de M. Davignot ne mérite point qu'on s'y arrête : un gros homme vulgaire, sensuel, mou, tempérament de feu, esprit borné; il n'a point de scrupules; il fut honnête, par la force des choses et se décerne, volontiers, le prix de vertu : une petite femme. Il lui vient parfois des idées d'orgueil; il oublie volontiers qu'il est riche, ou mieux, il ne veut pas y songer ; il veut se sentir aimé pour lui-même. Il se le persuade et retrace en imagination la vie de sa jeune maîtresse — qui sera sa maîtresse tout à l'heure — ; il se convainct que, n'ayant jamais aimé « pour de bon », elle aura pour lui, de rares attentions ; son existence s'affinera à son contact; seulement, il sera jaloux, car il la désire avec une âpreté de mâle, d'un faune amoureux d'une Tanagra. Une liaison avec une danseuse de l'Opéra le grandit à ses propres yeux; il lui vient des envies de se faire élire député (n'a-t-il point franchi le premier échelon ?) Il se rappelle des succès de réunion publique, déplore le temps perdu dans la vie de famille et renie les heures simples où il ne songeait à rien.

Monsieur Davignot, ah ! Monsieur Davignot, vous me faites un bien grand plaisir ; je vous attendais-là. Comme tous ceux qui sentent leur valeur — c'est-à-dire qui l'exagèrent — vous vous arrêtez, tout à coup, essoufflé par le chemin parcouru. Le site vous plaît, l'ombre et le frais vous invitent au sommeil — vous ne sauriez dormir, vous prenez trop de joie à regarder grimper, le long de la même pente, tous les malheureux qui vous ressemblent; vous souriez : ils n'ont point de bâton pour s'appuyer et ils se cramponnent d'une main faible. Gardez-vous de vous assoupir, Monsieur Davignot, vous n'auriez qu'à faire un mauvais rêve, bouger, rien qu'un peu et vous rouleriez en bas de la montagne, tout comme une petite pierre ou un tronc d'arbre.

Cependant, l'heure passait. Célina n'arrivait point. M. Davignot descendit dans la rue...

A cette même minute, elle montait en voiture avec sa mère. Les meubles qu'elle avait voulu conserver étaient partis; elle tenait à la main un petit sac. Mme Richard avait placé à côté du cocher un

panier bourré d'un nombre incalculable de vieux ustensiles qui la suivaient depuis sa première loge. Elles allaient, étrangères l'une à l'autre, vers la nouvelle demeure; la mère confiante, glorieuse, la fille méditative. Elle venait de dire adieu à son passé, un passé d'amour. Lassée un peu de Barnier, elle comprenait, maintenant, qu'elle ne l'oublierait jamais ; elle laissait là des caresses, des voluptés qui avaient fait de son corps un instrument sensible; chaque meuble lui rappelait une sensation : des poussières mêmes, sortaient de lointains souvenirs... Peut-être eut-elle trompé Barnier tant qu'elle était sa maîtresse; il lui semblait, à présent, qu'elle allait le tromper et le trahir. Ah! si elle n'avait pas rompu, s'il avait consenti à ne point la quitter comme elle eut franchi avec joie ce degré qui la séparait de la fortune! Elle eut aimé Barnier autant, mieux qu'avant; M. Davignot ne l'aurait point prise, il l'aurait tout au plus distraite; elle ne se serait point fait de scrupule de revoir Barnier et l'amour de l'autre ne l'eut jamais importunée; tant il est vrai qu'une femme ne voit que celui qu'elle aime : on ne trompe que celui-là, on ne trompe personne avec lui; on est à ce qu'on désire, et on ne le désire qu'à cause qu'on est à lui... Au fond, tout au fond d'elle-même, n'espérait-elle pas un un peu le revoir un jour? Leurs adieux ne pouvaient être de vrais adieux; on se sépare, on ne se quitte pas; on part en voyage; on ne meurt point. Tant que Barnier vivrait, elle serait susceptible de le rencontrer. C'était le reprendre, et c'était être reprise par lui...

Ne le connaissait-elle pas? Celle qui l'aurait après elle, jamais ne reprendrait ce qu'elle avait pris de lui; leurs baisers, leur amour constituaient un bien inaliénable, soigneusement déposé au sein de leur souvenir. Il suffisait de connaître le secret pour en ouvrir le refuge, mais nul, sauf eux, ne le connaîtrait. Elle aussi était orgueilleuse de sa conquête, des frissons de sa chair et nulle place de son corps, n'avait oublié les caresses de l'amant. Fini, pourtant, fini, puisqu'il voulait et qu'elle consentait...

Le voulait-il?

Barnier savait le jour et l'instant où Célina quitterait la maison. Une heure après son départ, il monta dans l'ancienne demeure. Elle était à eux encore, jusqu'à la fin du mois. La concierge le laissa passer. Il demanda simplement :

— Madame est partie?

Elle lui répondit :

— Oui, Monsieur.

Silencieux, il traversa le palier et monta les étages; l'escalier

était modeste et tournait. Devant la porte, il s'arrêta, sceptique, volontairement. La clé claqua dans la serrure, la porte glissa sur des journaux qui se froissaient, soulevés par le courant d'air. Des pailles traînaient sur le sol. Deux tapis décloués. Les pas sonnaient le creux. Par habitude, Barnier voulut accrocher son chapeau : le porte-manteau avait disparu. Il alla droit à la chambre de Célina. Le lit était encore défait, la mère Richard comptait sur la vigilance de Barnier pour rétablir l'ordre. Barnier regarda autour de lui : tout était à sa place si ce n'est quelques meubles, menus objets qui appartenaient à son amie. Rien d'elle, que l'empreinte de son corps sur le matelas, où sommeillait son parfum ; l'armoire vide, entr'ouverte, et la pénombre par les persiennes fermées : Barnier s'assit et médita...

Il se rappela leur première nuit, ici, quand il l'avait décidée à s'installer avec lui. Leur intimité venait lentement ; il se rappela les confidences lassées, après les heures de possession... Le sommeil.

Un certain jour, il se souvint qu'elle le réveilla parce qu'elle le regardait. Il faisait mi-jour, comme maintenant : elle s'était accoudée sur l'oreiller ; sa chemise glissait de l'épaule ; sa main soulevait son menton et ses yeux souriaient. C'était peu de jours après leur première entrevue... comme ils riaient et comme ils s'aimaient encore, après s'être aimés ! Oui, il y avait eu de l'amour jusqu'à de la tendresse et de la sollicitude dans leurs étreintes ; il l'avait tant eue que le passé s'était anéanti : comme tous les amants, il ne songeait qu'au présent, parce qu'il ne songeait qu'à lui. L'avenir, il savait bien que l'avenir les séparerait, mais, alors, ils l'auraient décidé de la sorte. Ils s'étaient aimés avec insouciance et cet amour là est le seul qui rende heureux : il empêche de savoir qui l'on est et où l'on va... Ils furent heureux, ils l'étaient presque encore, après leur séparation si douce.

Il se prit à réfléchir sur l'avenir de Célina ; il pensa qu'il la reverrait un jour ou l'autre et qu'ils auraient du plaisir à se regarder de loin ; n'y avait il pas en chacun d'eux une grande part de l'un et de l'autre ? Ils ne l'anéantiraient pas. Les images se précisèrent : elle penserait à lui, elle pensait à lui... Il la vit ; il s'imaginait connaître sa nouvelle demeure ; il entrevoyait M. Davignot et, tout à coup, porta la main à son cœur, comme s'il avait été blessé... Il souffrit d'amour-propre : s'il allait la perdre complètement dans sa pensée ? Si le souvenir lui-même allait glisser de son esprit ? Si... il sourit ; elle ne l'oublierait pas... et puis, qu'importe ? Il était libre, maintenant. Libre, de quoi ? Libre de cher-

cher une autre maîtresse ou de se marier? Quel agrément la vie lui réservait-elle et, tout à l'heure, en sortant, où irait-il passer la soirée? avec la première venue... Alors qu'elle... Il marchait de long en large et ses yeux se fixèrent sur un petit carton, une photographie renversée, qui gisait à terre. Machinalement il se baissa pour la ramasser.

Il sursauta; ce portrait, il le connaissait. Le premier amant de sa maîtresse. Que faisait-il ici? L'avait-elle oublié ou bien était-il tombé quand elle voulait l'emporter? Pourquoi l'emportait-elle? afin d'évoquer le passé, tout le passé?

Le passé! pour la première fois le mot sonna dans son cœur. Est-ce parce qu'il en faisait partie, maintenant? Car il tenait sa place dans le passé de son amie... l'autre, celui dont il regardait l'image, y avait-il tenu sa place, lui aussi? qui sait? Peut-être était-il revenu, la première fois que Barnier avait emmené Célina ici, peut-être était-il revenu, comme lui-même revenait aujourd'hui, dans l'ancienne maison, peut être avait-il revécu des souvenirs et tandis que lui-même la tenait entre ses bras, la meilleure part d'elle était demeurée là-bas, dans la pensée de l'autre?... Il souffrait, il souffrait tant, qu'il tomba sur un fauteuil et sanglota — puis, pour être plus près d'elle, encore, pour oublier que nous n'avons jamais la femme que nous aimons, qu'il y a toujours eu un premier à garder une caresse, un regard, une attention d'une seconde, pour étouffer toute colère ou pour mieux s'enfoncer dans sa rancune jalouse, Barnier étreignit l'oreiller de sa maîtresse, se jeta à la place où elle reposait et pleura de toutes ses forces...

S'il l'avait vue!... Célina avait souvent aimé, donné souvent des caresses, souvent des regards; elle les avaient tous réunis sur le visage de Barnier et s'il ne fut pas le premier, il était le seul. Mais cette pensée ne vient point aux amants; ils désirent ce qu'ils n'ont pas et ce qu'ils ne seront jamais...

Célina quittait son chapeau, dans la nouvelle chambre et M. Davignot s'était assis dans un petit fauteuil crapaud, les jambes écartées. Il contemplait, il admirait Célina résignée. Comme elle ne disait rien et qu'elle lissait ses cheveux, M. Davignot crut devoir la questionner:

— L'appartement vous plait?

Distraite, elle répondit:

— Beaucoup.

— Voulez-vous boire, manger?

— Je n'ai pas faim!

M. Davignot se leva, s'approcha d'elle et la regarda dans la

glace ; il se regarda plus qu'elle, anxieux, car elle semblait ne pas le voir. Il sourit bêtement ; son image seule lui répondit. Célina se retourna ; il voulut profiter de l'instant, feignit un mouvement maladroit et la prit dans ses bras ; elle le repoussa, molle :

— Laissez-moi !

M. Davignot, vexé, la fit s'asseoir et voulut s'établir à ses côtés ; plusieurs fois il tenta d'aborder « la question » ; elle l'évitait par un silence prudent ; à la fin, exaspéré, il se leva et la regarda en face :

— Vous ne voulez pas ?

— Quoi donc ?

Il eut un geste, un regard vers le lit. Elle répondit, lassée, absente :

— Je suis très fatiguée.

— C'est bien, c'est bien, n'en parlons plus, articula M. Davignot, en marchant de long en large ; je croyais... du moment que vous aviez consenti à venir ici... je vois que je me suis trompé ! n'en parlons plus !

Célina l'écoutait, pas bien sûre de l'entendre. Elle était ailleurs, là-bas, près de l'autre. Elle ne répondit rien. M. Davignot, à moitié flatté dans sa colère, prit ce silence pour une gêne amoureuse ; il tomba aux pieds de Célina, cherchant ses yeux ; elle les tourna vers lui ; pourquoi ? elle l'ignorait. Elle sourit, car elle le trouvait ridicule. Les grosses mains de M. Davignot erraient sur l'étoffe anglaise de sa robe tailleur, remontant des genoux à la taille ; elle ne se défendit point, car elle ne les sentit pas. Il balbutiait des mots très simples, des paroles banales d'amour. Il s'approcha d'elle, angoissé, plus essoufflé encore, gêné par son ventre, s'efforçant de poser la tête sur l'épaule de Célina. Elle se rendit compte que bientôt la résistance serait vaine. Elle dénoua les doigts qui la liaient, se releva, résolue :

— Non, pas aujourd'hui, pas maintenant !

— Pourquoi ?

— Je vous l'ai dit.

— Enfin...

— Laissez-moi !

Elle crut s'être débarrassée de lui ; coquette, elle pirouetta sur place et l'interrogea :

— Que faisons-nous, ce soir ?

— Ce soir ?

— Mais oui, ce soir ?

— Mais... je pensais dîner avec vous, ici... et puis...

— La vie de famille, alors?

— Oui, je l'estime!

— C'est tout?

Cette fois, M. Davignot se précipita et l'enserra vigoureusement :

— Ecoute, je t'aime, je fais pour toi de gros sacrifices, je romps avec mes principes... tout pour toi, tout,... tu entends?

Elle essaya de se débattre :

— Non, non, non!

— J'en ai le droit... je te veux!

— Non!

— J'ai payé!

— Goujat, cria-t-elle!

Stupéfait, M. Davignot resta en place. Il voulut se précipiter, mais elle courut vers le lit, s'emparra de son chapeau, le planta sur sa tête, saisit son sac encore fermé :

— Adieu, gardez votre maison, gardez votre argent!

— Célina.

— J'aime mieux la pauvreté, la misère... Tout plutôt que vous!

— Voyons...

— Vous me dégoutez!

Elle glissa par la porte, et il n'avait pas bougé qu'elle descendait déjà l'escalier. Suffoqué, M. Davignot eut un mouvement de bile :

— Quelle fille!

Puis, il retrouva sa dignité et pensa :

— Je suis un trop honnête homme pour elle!

Il attendit encore, campant son chapeau sur sa tête. Une voix, celle de la mère Richard, l'arrêta :

— Eh bien, eh bien, les amoureux!

Elle ouvrit la porte et le voyant congestionné, elle s'arrêta, stupéfaite.

— Ah! oui, les amoureux! glapit M. Davignot! Voyez plutôt : elle est partie votre fille!

— Partie, où?

— Au diable!

— Elle a perdu la tête!

— Je n'en sais rien... dans tous les cas, vous allez me faire le plaisir de décamper au plus vite, vous aussi... et plus vite que ça!

Mme Richard voulut répondre; mais M. Davignot se montra inflexible; l'homme de gouvernement avait reparu.

— Mais, où que je vais aller ? clama-t elle.

— Où vous voudrez ! voilà dix francs, pour votre dîner... faites chercher vos meubles demain !

Dehors, M. Davignot respira ; il n'eut qu'un regret ; cet appartement ne servirait donc à rien ? Comme il errait, il vit une femme devant lui, à quelques pas ; une femme presque âgée qui sentait le musc. Il l'aborda et l'emmena... Mme Richard les croisa dans l'escalier et feignit ne pas reconnaître M. Davignot, par dignité maternelle.

— Enfin, pensa M. Davignot en regardant la nouvelle venue qui dévorait des sucreries, voilà une femme qui m'entend !

Et il se jura de conserver l'appartement.

Mme Richard pensait bien rejoindre sa fille : elle alla droit à l'ancienne demeure, trouva la porte de la chambre fermée, comprit et, sans mot dire, prépara le dîner...

Célina, elle, était descendue l'escalier. Honteuse, bouleversée, elle hèle un fiacre, jette l'adresse, amoureuse ; elle arrive ; on lui dit :

— Il est là !

Elle entre ; elle court à la porte de la chambre ; il ne l'a pas entendue ; elle s'avance, le voit couché, qui sanglote. Elle jette son chapeau et se glisse près de lui :

— Ne pleure plus, c'est moi, c'est moi... je ne peux pas te quitter... chéri, mon chéri, ne pleure plus, me voilà.

Ils sanglotent tous deux ; leurs bouches se baignent de larmes ; ils sont liés l'un à l'autre, fous, crispés, amollis par les pleurs...

Ils s'aiment pour la première fois, peut-être ; ils ne s'étaient jamais aimés autant, car ils n'avaient point encore souffert l'un par l'autre...

VII

UN FESTIN

Le grand jour arriva. Dès trois heures de l'après-midi, Mme Mauroy avait pris possession de l'appartement inoccupé du troisième ; un mobilier bourgeois, des dorures, habitation oisive de gens insignifiants. Les fauteuils étaient couverts de housses ; les objets d'art, cuivres et bronzes, de papiers. On ôta le tout. Le concierge, un peu inquiet, avait laissé la porte du palier

ouverte; il montait fréquemment et donnait son avis. D'ailleurs, il avait soigneusement fermé à clé les appartements privés n'autorisant que la jouissance du salon et de la salle à manger. La cuisine, elle-même, ne fut obtenue qu'à grand'peine, le repas étant en surplus, apporté « tout préparé de chez le pâtissier ». Les volets demeuraient clos; il ne fallait point donner l'éveil aux voisins; de longs fils de lumière faisaient tournoyer dans leur orbite d'infimes poussières; cela sentait le renfermé. Comme il n'y avait point de rideaux blancs aux fenêtres, Mme Mauroy décida qu'on tireraient les grands rideaux de soie et quant au portrait en pied du locataire, on le ferait passer pour le grand-père maternel; visage sévère de rentier.

Agathe allait, venait. La vaisselle et l'argenterie louées furent déposées sur la table de la salle à manger. Les préparatifs avançaient; quand Eugène rentrerait, tout serait disposé. Elle était presque émue, la pauvre mère. L'habitude de changer de rôle lui avait créé une seconde nature. Elle ne souffrait de son humilité qu'à de rares heures, lorsque la solitude commençait à lui faire peser sa vieillesse naissante. Sans doute, elle se disait qu'elle serait plus heureuse, autrement, avec une bru honnête, laborieuse, mais, aussitôt, revenait le souvenir de son enfance, de ses privations, de son orgueil toujours courbé. Alors, elle se résignait avec une sorte de béatitude à jouer à la grande dame. Et puis, surtout, il restait Eugène, son Eugène; on a beau se voir peu, la récompense est d'autant plus grande pour certains esprits médiocres, qu'elle paye le cœur par des satisfactions d'amour-propre...

Quatre heures; on sonnait à la porte. Mme Mauroy se précipita pour ouvrir. C'était Barignat avec un petit jeune homme d'une quinzaine d'années, groom déniché dans quelque restaurant, inoccupé pour l'instant; il le présenta comme un « futur maître d'hôtel du plus brillant avenir ».

Ils quittèrent leur veste et dressèrent la table avec une impitoyable symétrie. Vint le soir; on devait dîner à sept heures. Il fallait songer à s'habiller; fatiguée d'avance, Mme Mauroy se mit à sa toilette. Bientôt Narcisse la rejoignait, puis Eugène rentra. — Une demi-heure plus tard, ils se réunissaient dans le salon du troisième. Le concierge arriva en tablier bleu, le bonnet grec sur la tête :

— Faites-bien attention, ne cassez rien!

Mauroy errait dans la pièce; il regardait les bibelots, sans oser y toucher; Eugène, chez lui, se répandait dans un fauteuil.

Mme Mauroy arrangeait la cravate du petit groom, puis revenait au salon et donnait des instructions :

— Tu offriras ton bras à Mme Davignot; toi, Eugène à Gabrielle ah ! ceci, c'est le portrait de grand-père... ne va pas dans la salle à manger, dit-elle à son fils, j'aime mieux te laisser la surprise !

Eugène aurait vu deux couverts en plus; celui de Barignat et celui de M. Nussy, le concierge décoré des Beaux-arts, invité en cachette par son père. Un silence. Ils s'examinaient, tous trois; ils n'eurent pas le sentiment du ridicule, ils étaient solennels. Eugène, les jambes croisées, faisait miroiter le vernis de ses bottines. Lui seul éprouvait des inquiétudes vagues, un mépris mélangé de respect pour la situation de ses parents. De temps à autre il tirait sa montre pour regarder l'heure, puis, silencieux et têtu, attendait...

Les Davignot arrivèrent, Madame épaisse, Gabrielle souriante, Monsieur surexcité. Son visage portait des traces évidentes des fatigues et de préoccupations. Sept heures sonnèrent aussitôt. Eugène, remuant, s'approcha de sa mère et lui parla à voix basse :

— Pourquoi ne nous mettons-nous pas à table ?

— Un instant !

Des mots insignifiants furent échangés. Eugène n'osait s'approcher de Gabrielle qui s'ennuyait entre sa mère et Mme Mauroy. M. Davignot critiquait les pendules et les candélabres; on faisait « mieux que cela aujourd'hui ». Agathe murmura :

— Ces objets nous viennent d'un héritage.

— Cela s'explique, excusa M. Davignot.

La porte s'ouvrit, on entendit :

— Passe donc, après toi, laisse-donc... puis deux hommes se rencontrèrent. Le sang d'Eugène ne fit qu'un tour. Barignat était en habit, Nussy en longue redingote noire, cravaté de blanc, la médaille militaire à la boutonnière.

Mme Mauroy présenta :

— Monsieur Barignat, un collègue de mon mari ; monsieur Nussy, un ancien militaire.

Ils s'approchèrent d'Eugène :

— Comment vas-tu ?

Un peu stupéfait et très mécontent, il répondit :

— Ça va bien !

Une pensée lui vint ; il se méfia :

— Et, ces dames ?

— Tu les verras tout à l'heure !

— Ah, elles viendront?

— Pour sûr !...

Eugène lança un regard furieux dans le vide... on passait à table. Ils étaient là, avec leurs vêtements de l'Opéra, Barignat dirigeant le groom du bout de la table ; M. Nussy, la serviette nouée autour du cou ; Agathe déjà congestionnée avant d'avoir mangé.

Le silence du potage. On versa à boire ; quelques mots à mi-voix. La conversation devint générale quand il s'agit de louer le vol-au-vent et bruyante quand on attaqua le gigot. Eugène se penchait vers sa jeune voisine et lui parlait de Faust. Mauroy, sur l'ordre de sa femme, se taisait. Parfois, il regardait Eugène et pensait en lui-même :

— Comment qu'il fait pour parler si bien ! ou, admiratif :

— C'est beau l'instruction !

M. Davignot, actif, agité, voulut élargir le débat. Il se tourna vers Barignat :

— Alors, vous êtes très occupé, Monsieur?

— Mais oui, pas mal, encore ; on s'arrange avec Mauroy ; mais avec mes dîners en ville...

— C'est très fatigant, dit M. Davignot.

— Et maintenant, avec ma loge...

Agathe entendit et chercha à interrompre en vain :

— Ah ! parbleu ! ajouta Barignat, quand on a une loge comme Nussy, c'est un plaisir... une loge du gouvernement... on n'est n'est pas tenu... ça marche tout seul... mais...

— Vous ne devriez pas parler de vos soucis, finit par dire Madame Mauroy, c'est défendu !...

— Ah ! clama M. Davignot, on ne vous demande le secret qu'en dehors de la confrérie... mais, puisque nous sommes entre amis, je vous dirai que ma loge, aussi, m'occupe beaucoup : nous sommes très actifs : les charges sont lourdes...

Heureusement, on sonna. Ce fut le salut ; le quiproquo tournait mal. Le groom alla ouvrir.

— Pourvu que ce ne soit pas une mauvaise nouvelle, dit Eugène qui avait entendu les paroles échangées et qui frissonnait.

Il y eut un silence. Le groom rentra et dit à Barignat :

— C'est votre dame, Mademoiselle Anna et M. Mouliret.

— Va donc nous excuser, prononça Mauroy, en s'adressant à Eugène.

Celui-ci ne se souciait pas de se trouver seul dans la compagnie de la jeune ouvrière. Barignat le rassura :

— Elles attendront bien...

Il arrive un instant dans un repas capiteux et bourgeois, où les vins et les viandes accumulés agissent. Il passe un souffle d'optimisme. Chacun s'abandonne au gré de sa fantaisie,

Un peu sombre au potage, Narcisse Mauroy songeait à son inspecteur ; il le sentait présent, narquois et cassant. Il évaluait, aussi, comme malgré lui, les dépenses et critiquait dans son for intérieur l'ordonnance du service, en ancien maître d'hôtel. M. Nussy s'enfermait dans le silence règlementaire : il se souvenait avoir fait partie de la « Grande muette ». Il avait tenu cependant à sa voisine, Madame Davignot, quelques propos qui lui étaient chers. Il avait raconté, à la suite de quels actes de courage, il obtint la médaille militaire, sauvetages de rivière, sauvetages d'incendie — et, surtout, quinze années de grade de sous-officier. Il avait toutes sortes de décorations exotiques : il ne les mettait qu'en grande tenue, et dire qu'on lui avait toujours refusé les palmes.

— Pourtant, affirmait-il, j'ai donné des leçons de maniement d'armes, pour rien, dans plus de dix ou douze sociétés de gymnastique. Ingénieur à mes heures, après l'assassinat du président Carnot, j'ai écrit à M. Casimir-Perrier. J'ai trouvé une chemise de métal souple et légère qui devait le garantir des coups. M. Casi mir-Perrier a donné sa démission, le jour même qu'il devait me recevoir. Mon projet s'est perdu. Je n'ai pas eu les palmes. Je serais, si je les avais, la plus belle poitrine de France.

— Pourquoi ne vous les a-t'on pas données ?

— Rapport à ma situation !...

Il passa, à ce moment, de main en main, une bouteille de vin qui coupa la conversation et les lamentations de M. Nussy : Madame Davignot but, s'adressa à son voisin, Mauroy, en profita pour le ramener à « l'inoubliable soirée de l'Opéra », et le concierge décoré poursuivit, seul, sa chimère des palmes académiques...

A.-E. SOREL.

(A Suivre).

LES GONDS

Entre l'Hindoustan proprement dit et la presqu'île du Deccan se trouve une série de montagnes parallèles, longtemps inconnues, refuge naturel des peuplades autochtones à l'époque des invasions aryennes ou dravidiennes. Entre ces chaînes, parallèles des Monts Windya, coulent des fleuves et des rivières qui se jettent, comme la Saône, au nord, dans le Gange; au sud, comme l'Indravati et le Païnganga, dans la Godavéry ; à l'est, comme la Mahamadi, dans le golfe de Bengale; à l'ouest, comme la Nerbuda, dans le golfe d'Oman. Cette immense région comprenant environ tout le territoire des provinces centrales, en dehors des grandes lignes de communication, est habitée par les Gonds, la plus grande des peuplades Kolhariennes de l'Inde centrale. Le Numide s'est éloigné des envahisseurs romains, vandales et même arabes en se réfugiant sur les Monts des deux Atlas et même, quelquefois, — c'est le cas des Mozabites, — dans les oasis sahariennes ; en Amérique, les peuplades autochtones ont disparu, tuées par une civilisation dont elles n'ont su prendre que les vices, ou vont le long des montagnes rocheuses et des Andes essayer inutilement aujourd'hui de planter un wigwam indépendant, jusqu'à ce qu'elles disparaissent comme les autres ou se mêlent réellement à d'autres races plus civilisées ; la montagne, l'isolement, voilà ce que recherchent tous les peuples autochtones envahis. Le Gond n'a pas échappé à la loi générale. Mais il est un autre caractère qui se manifeste chez ces sortes de peuplades : c'est le besoin de changement, et, par conséquent, la mobilité. Resserré dans des limites trop étroites, qu'il ne peut franchir sans s'exposer aux dangers réels ou imaginaires qu'il redoute, le peuple ainsi parqué lui-même se meut, va et vient sur son territoire et compense par une grande mobilité ce que ses déplacements perdent en étendue. Tel un oiseau dans une cage qui va, saute, monte, descend, remonte, revient à ses barreaux sans jamais s'arrêter. De là le caractère nomade et inquiet de certains de ces peuples primitifs : leurs tribus changent de demeure; mais le déplacement a pour limites la civilisation de l'envahisseur. Car sitôt qu'ils ne craignent plus, sitôt que la curiosité a une prise sur eux et leur fait faire un pas en avant, la fixité parait immédiatement chez ces méfiants, ils cessent d'être

nomades et, d'une manière ou d'une autre, ils disparaissent dans le tourbillon du progrès. Les Gonds sont donc nomades; mais ils trouvent, comme nos Arabes algériens des Hauts-Plateaux, à d'autres points de vue, un terrain on ne peut plus favorable à leurs migrations. En effet, leur territoire est sillonné de rivières. Ils ont été, jusqu'à ces derniers temps, bien à l'aise pour continuer, malgré les conséquences des invasions, leur vie nomade. Rien d'ailleurs ne se prête mieux à un tel mode d'existence que le Gond lui-même. Face plate, teint noir, front bas, nez écrasé sur des lèvres épaisses et proéminentes, yeux petits, cheveux épais, noirs et lisses mais en broussailles, taille moyenne de 1 m. 62; membres très osseux; dos voûté, ce qui arrive naturellement à tout individu qui rencontre à chaque pas des obstacles à prévoir et à vaincre : tel est le Gond. C'est, en résumé, au point de vue esthétique, un être inférieur. Les Gonds n'ont pour tout habillement qu'une bande d'étoffe passée autour des reins et une autre qui s'enroule autour de la tête comme une sorte de turban. Les femmes sont plus jolies et aussi plus coquettes; elles se contentent bien comme vêtement d'une étroite ceinture de cotonnade, qui leur couvre les reins, s'abaisse jusqu'aux genoux d'un côté et se relève de l'autre le long de la moitié de la poitrine, laissant le reste à découvert; mais elles se montrent plus difficiles dans les ornements; ce sont d'abord des tatouages aux jambes, sur le front et sur les joues, inconnus chez les autres peuplades de l'Inde. Elle y ajoutent les colliers de verroterie, que leur apportent, depuis quelque temps déjà, leurs voisins, les Bendjaris; les bijoux de bronze ou d'argent : pendants d'oreille, anneaux passés à travers les narines, bracelets autour des bras et des chevilles : signes de la dépendance sociale de la femme. Or, ici cette dépendance existe moins que chez les Arabes et les Mahométans du Nord de l'Afrique, qui passent pour plus civilisés.

Les Gonds ont pour maisons des huttes construites en bambou et recouvertes de feuilles de teck : le bambou est solide, il n'est pas lourd, les feuilles de teck abondent dans les forêts. La hutte est facile à démonter et à transporter; c'est tout ce qu'il faut pour un peuple nomade. Les Gonds se déplacent d'abord par habitude, ensuite parce que, n'employant aucun engrais, ils ont besoin de changer de terrains de culture.

Quand ils sont à la période de leurs migrations, ce qui arrive à peu près tous les trois ans, quelques éclaireurs partent en avant, la hache à la main, et vont choisir le terrain propice; ils servent de guides aux autres pour la marche générale. D'habitude, c'est à

la lisière d'une forêt, non loin d'une grande source, d'un cours d'eau et même d'un étang que le village est installé. Les arbres du terrain de culture sont d'abord abattus, on les brûle sur place, on sème sur les cendres sans autres apprêts et on attend la récolte. L'abondance, comme on le voit, dépend ici de bien des causes. Heureusement qu'en cas de sécheresse et de disette pour les populations des plaines, les forêts du Gondwana fournissent à leurs sauvages habitants quantité de racines et de fruits succulents comestibles. Cette région, en effet, placée sur le dos d'âne qui sépare l'Hindoustan du plateau du Deccan, possède la flore et la faune de ces deux parties de l'Inde. On y trouve le sal, essence dominante des forêts de la vallée du Gange et des contreforts inférieurs de la chaîne himalayenne ; c'est ensuite le teck, bois de construction d'autant plus précieux dans l'Inde qu'il résiste aux attaques des insectes et qu'il est malléable au ciseau des sculpteurs, le mhowa, arbre par excellence, presque sacré pour les indigènes des provinces centrales, à qui il apporte l'ivresse et les mêmes hallucinations que le Kif et l'Opium. A côté, les divers palmiers, le manguier dont le fruit a une odeur pénétrante de térébentine. Le letchi croît sur quelques points et apporte aux palais délicats une chair parfumée. Les figuiers sont nombreux : les uns fournissent les papayes, d'autres, le fruit plus laiteux de la vraie figue. Il n'est pas jusqu'au cactus-nopal-opuntia qui ne lui donne la figue d'Inde, connue en Algérie sous le nom de figue de Barbarie. Mais un de ces arbustes, les plus précieux pour l'Inde, à cause à la fois de sa forme tubuleuse, de sa légèreté, de sa solidité, est le bambou. Malheureusement, là où croît le bambou, naît aussi la mort : il ne pousse qu'à la base des montagnes, aux limites du teraï, là où le sous-sol est constamment imprégné de l'humidité qui donne la fièvre. Quand nous aurons ajouté à cette nomenclature l'ébène, le bois de fer et quelques robiniers, nous aurons à peu près terminé cette énumération rapide.

La faune est des plus riches. Les animaux domestiques sont les mêmes que ceux du Deccan. Mais on y trouve des espèces autrement dangereuses ; les singes règnent en maîtres et prélèvent leur dîme sur les fruits des forêts et même sur les récoltes ; le Gond, les bras croisés, laisse faire et se trouve plus heureux de payer pareil tribut que celui qui lui est imposé par le collecteur anglais. Il est plus énergique contre les fauves ; de ce côté ses ennemis sont nombreux : le tigre, la panthère, l'hyène, le lynx, le loup, le renard, le chacal, le sanglier sont de terribles ravageurs. On rencontre également, dans le Gondwana, le bison, le buffle, le cerf, le

nilgau, l'axis moucheté. Ce dernier ayant pour compagnon le paon sacré et, toujours sur ses pas, le tyran sanguinaire de l'Inde, le tigre royal. Celui-ci ne se contente pas toujours de pareil butin et trouve dans la chair humaine un morceau beaucoup plus exquis. Ces régions, en effet, pullulent encore de mangeurs d'hommes.

C'est contre ces adversaires de leur repos que les Gonds exercent surtout leur courage incontestable. Bien qu'il ne soient pas d'un caractère belliqueux contre leurs voisins, ils se défendent avec rage et s'attaquent sans crainte aux terribles hôtes des jungles.

Ils dédaignent tout autre arme que la hache et la pique. La hache leur sert en même temps à se frayer un chemin à travers les fourrés. S'agit-il d'atteindre un tigre qui aura ravi une tête de bétail ou même une personne de la tribu, ils se précipitent sur ses traces, la hache d'une main, la pique de l'autre et ne reviennent que quand ils ont atteint et terrassé le ravisseur. Cette franchise dans l'attaque se retrouve dans leur caractrèe ; ils ont le respect de la parole donnée, ils agissent de bonne foi, sans aucune dissimulation, ils diffèrent en cela des Hindous, qui ont dû chercher dans la perfidie une arme pour assujettir les tribus indigènes.

Ils n'ont peut-être pas une bien grande notion sur la gravité d'un vol : comme chez les peuples enfants, ce qui brille les fascine, et le miroitement des objets que leur apportent leurs intermédiaires commerciaux, les Bendjaris, tentent beaucoup plus leur probité que toute autre chose.

Le Gond est soumis au régime patriarcal. Chaque village a un chef de famille qui le représente dans les Assemblées générales, où les affaires se discutent librement : espèces de palabres qu'on trouve également chez les Indiens d'Amérique.

Les Gonds paraissent avoir une vague idée d'un Dieu créateur, mais ils ne l'adorent pas et se contentent de suspendre des ex-voto aux branches des arbres qui lui sont consacrés ou qui symbolisent à leurs yeux sa puissance : ce sont des fers de piques, des socs de charrues et d'autres objets fabriqués avec du fer.

Ils donnent à cette divinité, à peine entrevue, le nom de Bourra-Déo, Bourra-Farsa. Cette divinité est en réalité la déesse du mal : aussi leur culte s'adresse-t-il particulièrement aux êtres et aux choses qui les inquiètent ; c'est ainsi qu'ils adorent les fléaux : le choléra, les fièvres, la petite vérole et jusqu'au tigre. Ils ne leur dressent pas d'idoles ; mais ils leur élèvent des autels mégalithiques dans le genre des monuments druidiques informes qu'on rencontre encore dans notre vieille Armorique : pierres plates

disposées en cercle autour d'un arbre, au pied de l'arbre une autre pierre plate servant d'autel les jours de sacrifices.

Autrefois, rien ne limitait la crainte des fléaux divinisés ; les Gonds, pour apaiser leurs dieux exterminateurs, étaient devenus plus sanguinaires qu'ils ne l'étaient d'abord, alors qu'ils étaient moins isolés, et leur offraient des sacrifices humains.

Les victimes choisies étaient des adultes ravis ou achetés aux peuplades voisines.

Aujourd'hui qu'ils sont plus protégés et par conséquent plus surveillés, les Gonds se contentent d'offrir à leur sanguinaire déesse, personnifiée par tous les fléaux, des coqs et des boucs. Leurs prêtres, comme les griots du centre de l'Afrique, ont surtout une mission difficile à remplir : celle de protéger le peuple contre le fléau le plus immédiat et aussi le plus importun : le tigre ! Comme leurs confrères crépus, ils lancent contre le fauve toutes les imprécations des sorciers ; ils évoquent les bons esprits pour les soutenir dans la lutte, et n'oublient même pas les incantations magiques qui doivent exorciser l'ennemi.

Ajoutons que dans les grandes circonstances le peuple insuffle à ses prêtres le paroxysme du courage qu'il leur fait puiser dans les libations d'eau-de-vie de mhowa, où leur raison disparaît au fond d'une coupe primitive.

Soutenu ainsi par l'excitation populaire, surtout dans le cas où un homme a été enlevé par une bête fauve, le prêtre, lui aussi, part à la recherche de la victime, pour ne pas lui laisser le temps de se transformer elle-même en une bête féroce et d'augmenter ainsi l'armée destructrice d'une unité d'autant plus à craindre qu'elle a mieux connu les habitudes de la tribu.

C'est un cas de métempsycose tout aussi rationnel que beaucoup d'autres admis chez les peuples civilisés.

Mais une preuve que ces peuplades sauvages ont eu un passé beaucoup plus brillant, antérieur à toute histoire connue de l'Inde Aryenne et dravidienne, qu'ils ont gardé certaines traditions qui n'appartiennent à aucune autre race, c'est qu'aux jours des grandes fêtes, ils retrouvent des bardes (pardhaun) pour chanter, dans une langue inconnue, des épopées mystérieuses, les gestes d'ancêtres et d'anciens dieux, dont aucune autre race n'a gardé le souvenir.

Quant aux prêtres, c'est généralement dans la corporation des forgeurs de fer qu'on les recrute. Ce choix indique sans doute la haute valeur des objets fabriqués avec du fer dans l'esprit de ces peuplades. Le jour où l'âge de pierre a disparu pour faire place à l'âge de fer, combien de races ont été obligées d'attendre l'intro-

duction chez elles de cette nouvelle industrie ? Et les forgerons ne sont-ils pas encore aujourd'hui dans les provinces centrales reçus presqu'au foyer de toutes les tribus, malgré quelquefois leur origine étrangère ? On peut donc dire que sur ces plateaux les aborigènes en sont encore à l'époque de transition entre l'âge de pierre, et l'âge de fer, puisqu'une seule corporation est à même de forger le fer et de pourvoir tous les autres clans d'armes et de socs de charrue.

Le mariage et la mort donnent lieu à des cérémonies particulières, dont nous ne dirons qu'un mot : nous aurons à en signaler d'analogues dans le courant de ce livre.

Disons d'abord que la séparation des adultes des deux sexes dans des maisons différentes est plutôt nominale que réelle. De plus, bien que les deux fiancés soient virtuellement séparés jusqu'au jour où toutes les formalités préliminaires du mariage sont accomplies, il ne leur est pas moins permis de se voir à toute heure, pour mieux se connaître, et de se déclarer leur sympathie.

Le tout se termine par un simulacre de rapt, coutume qu'on retrouve chez les Tcherkesses de l'Asie centrale, et, naturellement aussi, par des libations copieuses de mhowa. A cette occasion, on tue une vache pour la manger, preuve que ni le brahmanisme ni même l'hindouïsme n'ont beaucoup déteint sur les mœurs primitives des peuples du Gondwana.

Beaucoup de Gonds, d'ailleurs, se considéreraient comme souillés s'ils mangeaient le moindre morceau du ruminant si respecté au pays des brahmes.

Le loondi, autre liqueur favorite, coule ces jours-là à profusion; mais l'horrible arack, l'eau de feu pour ces peuples, malgré toutes les prohibitions, aura vite détrôné la liqueur suave et abâtardi cette race, si rebelle autrefois à la civilisation anglaise.

Le jour où la mort emporte un homme du village, on prévient les voisins et les amis de venir « veiller » le mort.

Le jour et la nuit se passent au milieu des lamentations. On enterre le cadavre au bord du sentier, si c'est un homme du peuple ; on le brûle en grande pompe si c'est un chef.

La cérémonie ne se termine même pas sans l'ivresse habituelle : on dirait avoir assisté à une fête et non à des funérailles.

Ne critiquons pas trop les Gonds : n'y a-t-il pas encore, à l'est et à l'ouest de la France, nation la plus civilisée du monde, des provinces où après une cérémonie funèbre, enterrement ou autre, la première visite des assistants est pour le cabaret voisin ? La famille du défunt n'y est-elle pas présente ? et n'y fait-elle pas

circuler l'eau-de-vie, comme les Gonds la liqueur fortement térébenthinée? C'est une manière comme une autre de rappeler, un peu trop tôt sans doute, à ceux qui restent que la vie ne consiste pas à toujours pleurer.

Les Gonds sont aussi de grands fumeurs et leurs premiers soins, quand ils se couvrent d'un nouveau pagne, est d'y suspendre, à côté du couteau ouvert, une blague à tabac. Encore un produit que la civilisation leur a apporté !

Le Gond résistera longtemps toutefois à d'autres introductions et, sur lui, comme sur tous les peuples de l'Inde, les convertisseurs auront prise aux époques des grandes famines; mais, comme le gouvernement ne touche ni à la religion ni à la caste, on rencontrera un peu plus de Gonds soumis munis des diplômes de l'Université de Calcutta; mais la surface seule sera entamée.

Le chemin de fer, toutefois, lui apportant des produits variés à profusion, son bien-être y gagnera, mais sa force de résistance s'amoindrira.

Il est donc difficile de dire quand se terminera cette lutte, très bénigne d'ailleurs, entre l'Européen entreprenant et l'inerte Indien des Monts Windhya.

J'ai la certitude qu'au point de vue religieux cette lutte est loin d'être terminée. Une anecdote que je n'aurai plus l'occasion de rappeler plus loin fera mieux connaître ma façon de penser. Je dis « je » parce que l'anecdote m'est personnelle.

Un Père jésuite, chargé de l'exercice du culte dans les villages chrétiens placés le long de la voie ferrée qui va de Bombay à Calcutta, monta dans le compartiment où je me trouvais. A la physionomie, à l'allure, j'eus vite reconnu un Français. La conversation s'engagea naturellement; le train courait rapide et le long de la ligne le Père m'indiquait les villages chrétiens, aussitôt vus, aussitôt disparus. Il séjournait, me dit-il, des mois entiers dans l'un ou dans l'autre, tout entier à sa mission, aimé, estimé de ses ouailles.

L'occasion pour moi se présentait trop belle pour ne pas interroger.

—« Comment vivez-vous dans de pareils villages, isolés des vôtres, au milieu d'une population dont vous comprenez sans doute la langue, mais qui ne donne aucune compensation matérielle à votre sacrifice moral? De quoi vivez-vous ? Comment vivez-vous ? Pouvez-vous leur parler d'un Dieu créateur comme un prêtre en parle dans nos pays d'Europe ? Comment faites-vous surtout pour leur faire comprendre l'égalité des hommes devant Dieu ? Leur donnez-vous un paradis accessible à tous ? Continuez-vous à les isoler par

castes ? Etes-vous castés vous-mêmes ? Autant de questions qui m'intéressent d'autant plus que je n'ai jamais été à même de les étudier sur place comme aujourd'hui ? »

La réponse du Père fut celle-ci :

« Nous trouvons dans chaque village chrétien une petite église, nous y avons des catéchumènes et quelques domestiques pour nous servir, un pandal quelque peu entouré nous sert d'abri; quant à la nourriture, nous mangeons comme nos fidèles : du riz toujours et encore du riz mélangé à des herbes. La Procure nous envoie un peu de vin, nous ajoutons à cela des fruits du pays : les bananes surtout ne sont pas rares. Inutile de vous dire que nous ne mangeons pas de viande et que nous ne voulons pas même en manger parce que nos fidèles n'en mangent pas, et, qu'à leurs yeux, si nous nous rendions coupables d'un tel sacrilège nous serions à jamais souillés. Car, nous somme castés, comme vous devez le penser, nous appartenons à la caste des brahmes et on nous appelle « zani ». Nos fidèles gardent leurs castes et nous sommes bien obligés de tenir compte de ce fait : ainsi les parias n'entrent pas dans nos églises et se contentent d'écouter à la porte et d'y pratiquer toutes les cérémonies du culte. Les autres se divisent la surface de l'église et assistent aux offices, chacun sur la parcelle dévolue à sa caste, nous avons obtenu difficilement, et dans quelques cas seulement, la démolition du mur de séparation qui servait de limite à chaque caste. Puisque nous les séparons dans les églises, nous sommes bien obligés de leur dire à notre grand regret que les gens de castes sont aussi séparés dans le ciel. »

Le train s'arrêta, le Père Jésuite descendit. Je lui serrai la main tout pensif et même attristé de laisser aller ainsi solitaire, un Français après tout, continuer une œuvre religieuse aussi ingrate.

Quant à moi, longtemps absorbé par ce qu'il venait de me dire, je ne pus m'empêcher de conclure que c'étaient les Hindous qui avaient converti les missionnaires à leurs idées et non les missionnaires qui avaient converti les Hindous. J'eus dans la suite l'occasion de me rendre compte que le fait est général. Pour être juste, il faut ajouter que les missions étrangères ont trouvé ainsi déformées les croyances de leurs fidèles. Cet héritage leur vient des jésuites portugais ; ils ne tentent même pas de lutter contre ces erreurs dont l'ensemble constitue un vrai schisme.

Tant il est vrai que la force d'inertie sera toujours un obstacle sérieux à la propagation dans ce pays de nos idées européennes.

Les Gonds ne font pas exception, bien qu'ils renient les castes.

M. BOULANGER

LES DANSES MACABRES

I

Il est bizarre que, dans cette question de la danse *macabre*, alors qu'il a été possible de faire la lumière sur la chose, l'étymologie du mot reste un problème encore insoluble.

Les plus vieux textes sur les danses des morts, ainsi que les éditions antérieures à l'apparition du mot *Macaber*, d'où vînt macabre, disent *Macchabæorum chorea*, danse des Macchabées, peut-être parce que la mort successive, prompte, particulièrement funeste des Frères Macchabées, parut, à l'imagination de nos ancêtres, synthétiser la destinée des générations humaines.

Autre hypothèse : les enluminures des plus anciennes danses des morts nous montrent presque toutes saint Macaire, dont la constance à méditer et à prêcher sur la mort fit le *patron de ceux qui vont mourir*. Or, *Macaire*, venu de *Macarius*, s'est changé en *Macàure*, puis en *Macabre*.

D'autres étymologistes disent que macabre vient de l'arabe *magbarah*, qui signifie *cimetière*. Il y a, du reste, en cette langue, un autre mot qui a le même sens et qui est plus rapproché de *macabre* par sa forme : *magabir*.

Certains, encore, voient dans *macabre* une déformation du nom d'un poète provençal appelé indifféremment *Macabrés*, *Marcabrus*, ou *Maccabrées ;* mais ce poète méridional ne rima jamais rien où il fût question de ces choses lugubres.

Reste l'hypothèse d'après laquelle il y aurait eu un poète allemand nommé *Macaber*, auteur de vers sur cette danse.

En effet, on trouve une édition de 1490, portant comme titre : *Chorea ab eximio Macabro versibus Alemanicis edita et a P. Desrey nuper emendata*; danse traduite du poème allemand de l'illustre Macaber et corrigée par P. Desrey.

Là-dessus, le bibliophile Jacob admet, comme autrefois le moine anglais Lydgate, qu'il exista un personnage mystérieux

mais alors connu, nommé Macabre. Les Anglais l'auraient amené en France, et il aurait souvent organisé de ces spectacles qui prirent son nom, dans l'intervalle des émeutes parisiennes et des batailles où les deux races s'entre-tuaient.

Il avait, imagine P.-L. Jacob, la tête énorme, le corps maigre, les yeux singulièrement magnétiques. La foule avait peur de lui et raffolait de ses spectacles.

Il jouait le rôle de la Mort, nu, portant seulement un linceul sur ses épaules. Un tablier de cuir sur son ventre, en suivait les formes, et ce tablier était tout sanglant, pour simuler un ventre ouvert...

Seulement ce Macaber, Allemand d'origine, qui aurait écrit ses *Danses des Morts* en allemand, qui aurait passé en Angleterre et serait revenu en France avec les Anglais, n'a laissé aucune trace dans l'histoire littéraire, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni chez no ıs.

Son existence est donc problématique.

Sans nous arrêter à une foule d'autres hypothèses sur l'origine du mot *macabre*, constatons, que les vieilles éditions des danses des morts portent indifféremment danse *machabée*, *marâtre*, *marcade*, *macrobe*, *macabre*.

II

Telle était l'impression que les danses des morts avaient produite sur les peuples, que, de jeux scéniques, elles devinrent bientôt et parallèlement des représentations picturales.

Nos pères les peignirent ou les sculptèrent en bas-relief sur les murs des cimetières et dans les églises.

Longtemps l'on a cru que la plus ancienne représentation picturale de la danse macabre fut celle que l'on pouvait voir à Minden, en Westphalie, vers 1383.

Mais celle du cimetière des Innocents, à Paris, est plus ancienne. Elle ne date pas seulement, comme on l'avait pensé, de 1424, mais elle remonte à 1380. Ainsi l'atteste Noël du Fail dans ses *Contes et Discours d'Eutrapel*. Quoique l'auteur, en l'écrivant, n'ait voulu faire qu'un ouvrage badin et léger, il faut croire que, étant un des hommes les plus savants du XVIe siècle, il n'eut pourtant introduit nulle part un mensonge ou une erreur archéologique.

Parlant des alchimistes, il dit qu'on les voyait se « promenans aux Cloistres sainct Innocent à Paris. avec les trespassez et secretaires des chambrieres, visitant la dance Marcade (*sic*), Poete Parisien, que ce savant et belliqueux Roy Charles le quint y fit peindre, où sont représentées au vif les effigies des hommes de marque de ce temps-là et qui dansent en la main de la Mort. Parmy lesquelles peintures y a, des deux côtés du Cimetiere, deux pourtraits, d'un Lion rouge, et d'un Serpent verd, illect fait mettre par iceluy Flamel, avec bonne dotation pour l'entretenement d iceux ».

Charles V est mort le 6 septembre 1380; la première danse macabre picturale de Paris date donc au moins de cette époque, et elle est antérieure, de trois années, à celle de Minden.

La danse macabre des Innocents ne dura guère, car, en 1389 et 1397, Nicolas Flamel et Nicolas Boulard reconstruisirent le cimetière et firent le charnier. Et ce ne fut qu'en 1424, sous Charles VII, et durant l'occupation de Paris par les Anglais, qu'une nouvelle et, par la suite, plus célèbre danse y fut peinte. Le cordelier Richart, tribun puissant sur le peuple, est mentionné comme ayant prêché, en 1429, « aux Innocens, sur ung hault eschaffaut, le dos tourné vers les charniers, à l'endroit de la Danse Macabre ».

Puis, il y eut la Danse macabre exécutée, en 1436, sur les murs du cloître de la Sainte-Chapelle, à Dijon; celle du cimetière des Dominicains. à Bâle, en 1441 et qui fut longtemps, et à tort, attribuée à Holbein, né seulement en 1498; celle de l'église Sainte-Marie, à Lubeck, en 1463; celle d'Annenberg, dans la Haute-Saxe, en 1525.

En 1502, Louis XII avait fait peindre, sous les arcades de la grand'cour du château de Blois une danse macabre par les plus habiles artistes de l'époque.

La ville de Rouen eut aussi sa danse macabre peinte en 1527.

En 1534, à Dresde, le duc Georges le Barbu perdit sa femme Barbara et six enfants. Pour guérir ou attiser sa douleur, il fit sculpter, dans son château, une danse macabre.

Un incendie la détériora en 1701. On la transporta dans une église en 1721; elle fut encore déplacée en 1733. On la voit néanmoins encore à l'endroit appelé le Schennenhof.

Enfin, Lucerne possède deux danses des morts, l'une à la Bibliothèque Cantonale, l'autre sur le Pont-des-Moulins.

Au reste, l'on est parvenu jusqu'à ce jour à cataloguer quarante-trois danses macabres peintes ou sculptées autrefois en diverses

villes de l'Europe. Il n'est pas important de donner ici cette nomenclature.

Peu s'en fallut que le Paris moderne eût sa *danse des morts*. Un artiste érudit, Gérente, devait en peindre une à fresque dans le cloître de Notre-Dame. Elle eût rappelé strictement les représentations picturales du XIVe siècle.

Gérente allait se mettre à l'œuvre, quand la mort, par le moyen du choléra, l'emporta...

III

Les danses des morts, qui remplissaient l'imagination des foules, devaient fournir un thème abondant au burin des graveurs des XVe et XVIe siècles.

Très souvent les gravures étaient accompagnées d'un texte. C'était presque toujours un dialogue rimé, entre la Mort d'une part et, de l'autre, des hommes et des femmes de toutes conditions.

La plus ancienne de ces danses des morts imprimées est allemande : *Der Doten dantz figuren. Klage und Untwoort schon von allen statender welt.* — Figures de la danse des morts. Questions et réponses de toutes les conditions du monde.

L'édition est de 1459, à Nuremberg; c'est un in-folio de 22 feuilles avec 42 figures sur bois.

Par rang d'ancienneté, vient ensuite la Danse des Morts avec figures, imprimée, semble-t-il, dans les Pays-Bas. Elle porte à la fin, près de la date de 1470, deux personnages. L'un a sur sa bannière un aigle, c'est donc l'empereur d'Allemagne, l'autre, un manteau fleurdelisé, c'est donc le roi de France.

Ce ne fut qu'en 1485 que l'imprimeur parisien Guy ou Guyot Marchant lança ses danses macabres.

A la fin du volume, au recto du dernier feuillet, on lit : Cy finist la dâse macabre imprimée / par ung nomme Guy Marchant de / mourant au grant hostel du collège de Nauarre / en champ Gaillart de Paris / le vint huitiesme iour de septembre / mil quatre cêt quatre vingz et cinq.

Ce livre renferme 17 gravures et 33 figures.

En 1486, Guy Marchant publia *Le Miroer salutaire*, danse macabre pour hommes seulement, puis la *Danse macabre des*

femmes, avec *le Débat du corps et de lame* et la *Complainte de lame damnée.*

En 1490, paraissent un nouveau *Miroer salutaire* et la *Chorea ab eximio Macabro...*, dont nous avons parlé plus haut, à propos de l'étymologie du mot macabre.

On conçoit bien que chaque édition nouvelle était augmentée et *enrichie* de plus de gravures et de plus de texte.

J'ai eu entre les mains la Danse macabre des femmes de 1491 ; c'est une des plus rares éditions.

A la première page, l'on voit un orchestre de quatre squelettes ménestrels. Ils tiennent en mains leurs instruments et chacun d'eux récite un huitain en guise d'invitation à la danse.

Par exemple, le premier ménestrel :

Venez dames et damoiselles,
Du siècle et de religion,
Vefves, mariées et pucelles,
Et autres sans exception —
De quelconque condition,
Toutes danser à cette danse,
Vous y denrez vueilles ou non,
Qui saige est souvent y pense.

Sur la page d'en face, une gravure nous montre quatre personnages ; d'abord un squelette faisant le pas du cavalier qui, dans le quadrille moderne, va vers la dame vis-à-vis. Puis, l'on voit la reine en robe bleue brochée. Le squelette veut prendre la main à la souveraine qui joint les siennes dans un mouvement de recul.

Encore un squelette qui passe un bras sous un bras de la reine et tend l'autre main à la duchesse.

Le premier squelette parle à la reine :

Noble royne de beau corsaige,
Gente et joyeuse aladvenant,
J'ay de par le grant maistre charge
De vous en mener maintenant.
Et comme bien chose advenant
Cette danse commencerés.
Faictes de voir au remenant :
Vous qui vivrez ainsi serés.

LA ROYNE

Cette danse m'est bien nouvelle
Et en ay le cueur bien surprins.
De Dieu ! Quelle dure nouvelle
A gens qui ne lont pas aprins.
Las : en la mort est tout comprins :
Royne, dame, grant ou petite.
Les plus gra(n)s sont les premiers prins.
Contre la mort na point de fuyte.

Quelques couplets ne manquent pas d'une certaine poésie mélancolique; tel celui de la *bergière* :

Je prends congié du franc gontier
Que ie regrette à merveilles :
Plus naura chappeau d'églantier,
Car vecy piteuses nouvelles.
Adieu, bergiers et pastourelles,
Et les beaux cha(m)ps que Dieu fit croistre.
Adieu, fleurs et roses vermeilles;
Il faut tous obéir au Maistre

Très peu de mortels sont empressés à entrer dans la danse de la mort; mais la *femme aux potences* (béquilles) y met beaucoup d'entrain.

C'est une vieille percluse aveugle, que, par surcroît, ses amis ont dépouillée de son petit avoir :

De vieillesse ne voy mais goutte.
Par quoy ne crains gueres la mort.
Dix ans va que iay la goutte
Et maladie me grefve fort.
Mes amis ont le mien à tort
Et nay vailla(n)s deux blancs conte(n)ts.
Dieu seul est tout mon reconfort.
Après la pluye vie(n)t le beau temps.

IV

Les libraires-imprimeurs imaginèrent aussi de reproduire des scènes de la danse macabre sur les marges des *Livres d'Heures*. Les Verard, les Vostre, les Kerver, les Jehan Petit, les Hardouin,

les Pigouchet multiplièrent les éditions de ce genre. Et, peu après, les Bibles furent aussi décorées de danses des morts.

Mais les noms qui sont restés associés, de la manière la plus illustre, au souvenir des danses macabres, sont ceux de Hans Holbein et de Mérian.

On tient pour certain que Holbein ne fit pas tout d'abord ce que nous appelons aujourd'hui un album. Il donna des scènes séparées qui se répandirent sous forme de petites gravures. Il en reste de rares exemplaires. Ce n'est que vers 1530 que fut réunie une première collection qui fut gravée à Bâle par Hans Lutzelburger, surnommé Frank.

Les éditions de la danse macabre, d'après les dessins de Holbein et par divers graveurs, se succédèrent rapidement. La deuxième édition connue ne porte point de date; les vers sont en langue flamande.

Ensuite, vinrent les éditions faites à Lyon en 1538, 1542, 1545. Il y en eut deux, dans cette même ville, en 1547; une en 1549. Bâle, où avait paru l'édition princeps, en lança une autre en 1554. Cologne eut celles de 1555, 1557, 1567, 1573. Il est superflu de prolonger au-delà cette chronologie. C'est après 1785 que la danse macabre de Holbein commença à tomber dans l'oubli.

Les dessins de la danse macabre d'Holbein sont d'une très grande variété, quoique la plupart des éditions aient de cinquante à soixante sujets. L'on y trouve les scènes les plus diverses et de multiples nuances dans l'idée.

Dès l'ouverture... ou presque, il importe de présenter l'orchestre. Plusieurs squelettes galvaudent dans un cimetière et semblent s'amuser énormément; car leur attitude est celle de défunts joyeux et satisfaits. Le chef d'orchestre est en chemise, il porte sur la tête un mannequin. Un autre mort couvre son crâne stérile d'une cornette; il joue de la vielle. Un autre, encore, timballise avec fièvre; un autre, toujours, lance à travers la stupeur du champ d'asile les notes stridentes de sa trompette. Voilà des morts délicieux et qui s'amusent. Seulement, ils auront, tout-à-l'heure, le mauvais goût de ne pas vouloir s'amuser entre eux et de nous convier à partager leurs conditions et leurs ébats... (Planche V de l'édition italienne de 1549.)

Dès l'abord, apparaît cette conception de la Mort égalitaire dont la souveraine ironie accable les plus hauts, dont le rictus incoercible nargue toute majesté.

Un empereur prosterné devant un pape, lui baise les pieds. Le pontife tient au-dessus de la tête impériale une couronne qu'il va

poser là, sur ce chef. C'est l'acte le plus solennel de la vie politique du Moyen-Age... Mais la Mort y assiste ; elle rit au nez du pape, elle l'embrasse, cependant que deux diables lutinent et s'ébaudissent au sommet du baldaquin. (Planche VI).

Un empereur assis sur son trône écoute un avocat qui plaide pour un paysan, c'est-à-dire pour le peuple. Le campagnard, un genou en terre, attend l'arrêt. La Mort est montée sur le dos de l'empereur dont elle tient la tête en ses mains décharnées. Railleuse, elle attend, elle aussi, la sentence. (Planche VII).

Il arrive que la scène soit une satire de certaines mœurs du temps. Un frère quêteur rentre de sa tournée. Il porte sa besace et une boîte dans laquelle les dons des fidèles furent entassés avec ferveur. Hélas ! voici la Camarde : elle tire le frère par son capuchon. Et il a peur, le pauvre. Il ouvre largement la bouche ; un torrent de protestation s'en échappe. Mais, comme il n'y a pas à raisonner, il veut fuir !... (Planche XXIII).

Parfois, l'idée s'ouvre sur le rêve et la mélancolie. Une dame, agenouillée sur un prie-Dieu, se distrait de sa prière pour regarder avec émotion un jeune homme qui, près d'elle, touche un téorbe. La Mort, devinant cette pensée d'amour, éteint l'un des cierges du prie-Dieu. (Planche XXIV).

Il n'est pas rare que l'ironie soit philosophique et profonde. Dans une salle, retraite de quelque Faust avide de savoir toutes choses, impatient de connaître les destinées, une sphère est suspendue à la voûte, et un astrologue la contemple. Ce que voyant, la Camarde lui met sous le nez une tête de mort, comme si elle lui disait : « Tiens, mon vieux ! laisse là ta sphère et baille tes regards sur celle-ci, puisque tout finit là et qu'un jour il ne restera plus qu'elle ! » (Planche XXVII).

Parfois, la scène est tragique. Sur la mer immense et tumultueuse, la tempête secoue un vaisseau. La Mort vient, elle brise implacablement le mât du navire désemparé. L'équipage la regarde faire, plein du final désespoir. (Planche XXX).

Une autre scène montre d'une manière épique l'inanité du labeur humain. Un paysan laboure son champ ; il appuie sur le soc de la charrue, mais les chevaux, qui traînent cette charrue, créatrice du sillon, sont conduits par la Mort ! (Planche XXXVIII).

La scène suivante mêle la naïveté à l'horreur. Une paysanne vaque aux soins de son ménage, en son humble demeure. Elle prépare de la bouillie pour ses jeunes enfants. La Mort entre, elle se saisit du dernier né. Un garçonnet se met à crier en voyant prendre son petit frère ; et la mère, en son affolement, laisse la bouillie

monter, puis se répandre dans le feu. (Planche XXXIX).

Quelquefois aussi le tableau macabre est de la plus fine ironie. Autour d'une table richement dressée, des *fêtards* et des femmes s'amusent de compagnie. L'un des buveurs vomit le trop plein dont son estomac déborde, tandis que la Mort en empoigne un autre par les cheveux, et, railleuse, lui entonne dans le gosier un pot de vin.

A un moindre degré que Hans Holbein, Mathieu Mérian se rendit célèbre par ses dessins de la danse des Morts. A vingt-trois ans, en 1816, il copia la vieille danse de Bâle; il la grava lui-même en taille-douce. De nombreuses éditions de la Danse des Morts de Mérian parurent surtout à Francfort-sur-le-Mein, à Berlin, à Bâle. Il y en eut encore en 1789.

V

La *Danse aux Aveugles* fut l'une des plus célèbres variations que le Moyen-Age inventa sur le thème primitif de la danse des morts.

C'est, non plus une représentation scénique, ni une série de peintures ou de dessins, ni encore un dialogue symétrique et peu développé comme celui des *danses macabres* éditées par Guyot Marchant et d'autres, mais un ouvrage étendu et d'une conception déjà un peu différente des sources dont elle est issue.

L'auteur de la *Danse aux Aveugles* fut Pierre Michault, dit Taillevent, secrétaire du comte de Charolais qui fut ensuite Charles le Téméraire.

La *Danse aux Aveugles* est un vaste mélange de prose et de vers bien tournés pour l'époque.

L'action se passe en songe. Le poète croit voir une figure allégorique, *Entendement*, qui vient le chercher et veut le guider en un merveilleux voyage.

Entendement annonce au poète qu'il le conduira à travers trois jardins immenses et diversement ornés, de roses, de lauriers, de cyprès, au milieu desquels règnent respectivement *Amour*, *Fortune et Mort*.

Amour, Fortune et Mort, aveugles et bandez,
Font dancer les humains chacun par accordance.

Au milieu du premier parc, sur un trône parfumé, siège un jeune enfant dont le corps nu est enguirlandé de fleurs voluptueusement odorantes. Un épais bandeau couvre les yeux du jeune et pourtant éternel Amour ; il a dans les mains un arc dont les flèches ne manquent jamais les mille buts qu'il vise sans cesse et qui sont tous les vivants.

Auprès de l'Amour, trône Vénus sa mère, tandis qu'à ses pieds, représentant l'une la passion languide, l'autre le caprice voletant et léger, *Oiseuse* et *Fol-Appétit*, attendent ses ordres inéluctables et doux.

Dès l'arrivée, en son royaume, d'Entendement et du poète, Amour proclame devant eux sa puissance :

Cupido suis par mon tout seul povoir,
Dieu des amans, prince de hault vouloir,
Seigneur des cuers qui désirent franchise,
Qui de présent à chascun fait scavoir
Qu'il n'est vivant qui sans moy puist valoir.

En de nombreuses et longues strophes, Cupido célèbre ses victoires, l'universalité et la durée de son empire.

Après quoi, Entendement conduit le poète dans le deuxième parc. Là règne dame Fortune qui, elle aussi, vante son pouvoir, ses charmes, la sorte de magie qu'elle exerce dans le monde et dont elle cite de nombreux exemples. En voici un :

Et se Nature a formé et tissu
Ung corps humain let et deffiguré,
Qui soit boiteux, contrefais et boussu,
Très-mal parlant, de basse main yssu,
Digne d'être de tous adventuré,
S'il est par moi de mes biens pointuré,
Et par mon vueil mis en bonne grâce,
Il n'est si grand qui ne lui fasse place.

Dans le jardin de dame Fortune, ce n'est plus la danse délicieuse et énivrante qui se déroulait dans les bosquets de Cupido ; mais, comme en des danses de guerre, les groupes évoluent avec plus de violence que d'eurythmie, avec plus de vanité que de plaisir... Mais les rondes tournent, passent, s'écoulent, et elles arrivent enfin, sous les yeux du poète, toujours guidé par Entendement, dans le troisième jardin, celui de la Mort.

Entendement l'appelle Madame Atropos.

La Mort met tout de suite son empire au-dessus des deux autres.

Des hommes ont trouvé des remèdes contre les blessures d'Amour; d'autres, dédaignés par Fortune, ont répondu à ses dédains en vivant heureux sans elle. Mais qui peut échapper à la Mort?

Je suis la Mort de Nature ennemye...
Je suis la Mort qui dure me surnomme...
Je n'ay amy, parent, frère ou affin...

Et tout aussi loquace que Cupido et Fortune, Madame Atropos développe énormément ce thème.

Alors Entendement fait de la morale au poète qui sort des jardins... en se réveillant.

Le succès de la *Danse aux Aveugles* fut immense; les éditions se multiplièrent sans cesse et avec rapidité. La première qui porte une date est de 1491. Mais l'ouvrage parut bien auparavant.

En effet, le poète Michault, dit Taillevent, mourut vers 1466 et la *Danse aux Aveugles* n'avait pas été son dernier ouvrage. Car, l'année même de sa mort, il publia le *Doctrinal du temps qui les nouveaulx escoliers endoctrine*. Et cette œuvre porte sa date indi quée d'une manière originale que nos vieux auteurs ont assez souvent imitée.

Taillevent, à la fin du Doctrinal, met ce quatrain:

Ung treppier et quatre croyssans
Pur six croix auec, six nains faire,
Vous ferons estre cognoissans,
Sans faillir, de mon milliaire.

Le *treppier* est M; les quatre *croyssans* font CCCC; les six croix sont XXXXXX, et les six nains IIIIIl. Cela, en chiffres romains, correspond à 1466, année où Taillevent, après avoir beaucoup dansé, comme il importe à un poète, dans le jardin d'Amour, et certainement moins dans le jardin de Fortune, entra pour la ronde finale, dans le parc aux cyprès toujours verts de Madame Atropos.

Léon CHARPENTIER.

L'ALLEMAGNE ET LE CANADA

En attendant les batailles militaires qui doivent, dit-on, en des temps prochains, ensanglanter les terres de la vieille Europe, les batailles douanières, prémices de ce sombre avenir, vont s'engager entre les puissances européennes, et déjà se préparent les armes de ce combat : les tarifs maximums.

Les nouveaux tarifs de l'Allemagne, de la Russie, et de la Suisse ont été publiés et celui de l'Autriche-Hongrie va paraître. Quant au tarif de l'Angleterre, il est à l'étude et on l'annonce comme très protectionniste.

La victoire d'une puissance sur l'autre se marquera par un blocus douanier de la puissance adverse, c'est-à-dire par l'application du tarif maximum, ou même d'un tarif plus élevé, aux produits qui constituent la richesse de cette puissance et qui, cadavres commerciaux, joncheront, pour un temps, le sol des magasins et des entrepôts,

La paix se scellera par des concessions réciproques, et les relations nécessaires au relèvement commercial de la puissance ruinée par le blocus douanier reprendront à la faveur des tarifs minimums ou conventionnels.

La première bataille douanière est déjà engagée, mais seulement entre un pays d'Europe, l'Allemagne, et un pays de l'Amérique du Nord, le Dominion du Canada.

Elle est d'un grand intérêt pour le commerce français et lui ouvre un débouché dans un pays qui fit, avant la Révolution, partie de notre domaine colonial et où nous avons conservé de vives sympathies ; où subsiste encore, en dépit du temps, l'âme française.

Mais avant de parler de l'état d'acuité des relations germano-canadiennes et du régime de défense inauguré par le Canada, jetons d'abord un coup d'œil sur les tarifs des deux pays, celui en vigueur du Dominion et le nouveau tarif général allemand.

L'ancien tarif général allemand, celui du 1er mai 1885, qui a

toujours force de loi jusqu'à l'entrée en vigueur de celui du 25 décembre 1902, reflétait bien encore, quoique établi sous l'hégémonie impériale, le vieil esprit allemand. Mais l'empereur Guillaume Ier régnait. La division du tarif en quelques articles compacts, la subdivision de chaque article en plusieurs parties, chaque partie ayant elle-même une subdivision — tel, pour en donner un exemple caractéristique (je prends la traduction française des *Annales du Commerce extérieur*), l'article 25 qui a d'abord une division alphabétique, puis chaque lettre une division numérique, et chaque numéro une subdivision en caractères grecs — cette disposition apparaît comme l'une de ces phrases allemandes interminables, à nombreuses incidentes, qui s'achemine lourdement à son but.

Où l'esprit que j'indique se montre encore, et bien dans le caractère de ce peuple qui a conservé, jusque dans ces derniers temps, ses traditionnelles corporations de métier, c'est tel article du tarif qui englobe un plus grand nombre de marchandises comme celui *Mercerie et Quincaillerie*, ledit article 25, auquel il est souvent renvoyé au cours du tarif.

Ainsi l'on trouve souvent l'indication suivante : « en tant que, par le fait de leur combinaison, ils (les ouvrages dénommés), ne rentrent pas dans la *Mercerie.* »

Ces articles globaux, les tarifs des Pays-Bas et de la Suisse les possèdent. Celui des Pays-Bas (*Mercerie* dans la traduction du *Bulletin international des douanes* de Bruxelles ; *Quincaillerie* dans celle des *Annales du commerce extérieur*) ne renferme pas moins de 41 sortes de marchandises énumérées en renvoi. L'ancien tarif suisse en contenait deux : *Quincaillerie fine et articles de fantaisie et Quincaillerie et mercerie commune.* Le nouveau tarif général les maintient avec une légère variante.

Pour en revenir à l'Allemagne, elle a fait table rase du tarif de 1885 et c'est le nouvel esprit allemand commercial qui fait son entrée dans le tarif qui vient d'être voté sous l'inspiration de Guillaume II.

Ce nouvel esprit, avec ses audaces, sa fureur mercantile, a déjà causé pas mal de ruines, et l'Allemagne sort à peine d'une terrible crise commerciale et industrielle qui l'a fort éprouvée.

Après avoir tenté la fortune avec le commerce d'exportation, qui a été prospère, compte-t-elle, avec son nouveau régime de protection à outrance, se suffire à elle-même, subsister, vivre avec ses propres forces ? L'émigration grandissante prouverait que la terre allemande est marâtre à ses enfants.

Quelques chiffres du nouveau tarif diront de quelle façon exhorbitante ont été majorés les droits de l'ancien tarif : les *aiguilles* qui payaient en général 75 francs les 100 kilos forment maintenant deux articles taxés 125 francs (celles à coudre) et 625 francs (celles pour machines) ; les *plumes* qui payaient 75 francs les 100 kilos, paieront 112 fr. 50; les *ouvrages en aluminium et autres métaux communs filés*, qui payaient 150 francs les 100 kilos, paieront, selon les textiles employés dans leur combinaison, 312 fr. 50 et 187 fr. 50 ; les *gants* ont leur tarif doublé.

Il faudrait encore citer les droits sur les *chevaux*, les *tissus*, les *médicaments* — et surtout sur les *bestiaux* et les *céréales*, la part faite aux alliés du parti agrarien.

Evidemment, le tarif minimum apportera une atténuation sensible aux droits pour les pays avec lesquels la puissance germanique aura intérêt à entrer en relations commerciales, mais l'entente sera-t-elle toujours possible, dans ces conditions ? En tous cas, un premier fait est acquis : le Canada vient d'imposer une surtaxe à tous les produits allemands.

Le tarif Canadien est surtout un tarif à la valeur, tarif par cela même très clair et très simple dans son application. Il a été mis en vigueur le 27 avril 1897, et comprend un tarif préférentiel dont, à l'origine, devait bénéficier la France. Mais celle-ci en a été depuis écartée sur la demande expresse de l'Angleterre, qui en a seule l'avantage. Mais l'arrangement commercial franco-canadien du 6 février 1893, promulgué seulement le 8 octobre 1895, a fait bénéficier d'un régime de faveur spécial les produits français suivants, de grande importation au Canada : *Vins mousseux* et *non mousseux*; *savon commun* et *savon de Marseille*; *noix, amandes, prunes* et *pruneaux*.

Cependant les produits allemands, par le fait même, sans doute, qu'ils arrivent en droiture du pays d'origine, — car les produits français, en l'absence d'un service maritime direct doivent être expédiés en transit par la Grande-Bretagne ou le port d'Anvers, dans leurs emballages primitifs, sans changement de propriétaires et accompagnés d'un connaissement direct, — les produits allemands avaient jusqu'à ces derniers temps l'une des premières places sur les marchés du Dominion. Cette situation exceptionnelle vient de prendre fin avec le nouveau régime institué à leur égard par le gouvernement Canadien à titre de représailles, l'Allemagne ayant privé pendant cinq ans le Dominion de la clause de la nation la plus favorisée pour avoir donné à la Grande-Bretagne le privilège du tarif préférentiel.

Nous trouvons ce nouveau régime (qui a force de loi depuis le 30 juin), tout au long dans le numéro de mai 1903 du *Bulletin* de la Chambre de commerce française de Montréal, Chambre qui tient une grande place au Canada, où elle défend admirablement les intérêts français. Le nouveau régime impose à tous les produits allemands une surtaxe d'un tiers. Ainsi tel produit d'origine allemande identique à celui d'origine française et qui était soumis au même droit, soit 30 o/o de la valeur, paiera désormais 40 o/o. Le commerce français doit donc bénéficier de cette différence ; mais c'est alors que devient indispensable, pour alléger les marchandises d'une partie des frais de transport, l'établissement d'un service maritime direct entre la France et le Canada (1).

La surtaxe ouvre en outre un débouché nouveau à des produits dont l'exportation était tout à l'avantage de l'Allemagne, car notre main-d'œuvre plus fine et partant plus élevée ne pouvait toujours rivaliser de bon marché avec les articles allemands. C'est ce que fait ressortir le tableau dressé par le *Bulletin* de la Chambre de commerce française de Montréal, d'après la statistique canadienne 1901-1902 des exportations concurrentes de France et d'Allemagne au Canada.

Nous allons mettre à contribution ce tableau, tout au moins pour un certain nombre de produits dont la France n'avait qu'un écoulement des plus minimes sur les marchés du Dominion.

Ainsi l'importation de la *faïence* d'origine française était de 3,559 dollars (2), et celle d'origine allemande de 18,446 dollars ; de la *porcelaine* : de France, 47.187 dollars, et d'Allemagne 172.026 dollars ; de la *poterie* et *céramique* : de France, 5.450 dollars, et d'Allemagne, 9.268 dollars; de la *verrerie de table* : de France, 7.939 dollars, et d'Allemagne, 15.865 dollars. Tous ces produits, tarifés à 30 o/o de la valeur, paieront d'origine allemande 40 o/o.

L'*éther sulfureux* de provenance française n'entrait que pour une somme de 101 dollars, alors que le produit allemand voyait

(1) Ce service est désormais créé si une dépêche du 29 août dernier adressée d'Ottawa au *Standard* est confirmée. Elle dit : « Un contrat a été signé ce soir, entre le gouvernement du Canada et une maison de Bordeaux pour l'établissement d'un service de bateau de ce port à Québec, en été, et d'Halifax à Saint-Jean, en hiver. Le service commencera le 1er avril 1904.

« La durée du contrat est de dix ans. »

(2) Nous rappelons que le dollar vaut 5 fr. 18.

son importation monter à 4.732 dollars. Le droit qui est de 25 o/o, s'élèvera pour l'Allemagne à 33 1/3 o/o.

Pour les articles de Paris où notre importation, victoire de la main-d'œuvre française, est généralement supérieure, il y a cependant quelques exceptions qu'il est utile de signaler. Les *boutons de métal pour pantalons*, qui ne se chiffrent que pour une importation de 34 dollars, voient cette importation s'élever pour les produits allemands à la somme de 5.061 dollars; mais ceux-ci sont tarifés maintenant 33 1/3 o/o au lieu de 25 o/o.

L'importation française des *boîtes et articles de fantaisie, écritoires*, etc., qui n'est que de 709 dollars, atteint 14.266 dollars pour l'importation allemande; mais elle doit payer 46 2/3 o/o contre nous 35 o/o.

L'Allemagne triomphe au Canada avec le *jouet* comme d'ailleurs sur d'autres marchés étrangers. Elle s'est fait une spécialité du produit de bazar à bas prix qui n'a ni le fini ni le cachet du nôtre. Mais elle vendait pour 160.892 dollars, alors que nous restions bien en arrière avec un chiffre de 11.775. Grâce à la différence de tarif, identique à celui du produit précédent, la France pourra regagner beaucoup du terrain perdu.

Nous pourrions encore citer d'autres marchandises, telles que la *papeterie*, les *couleurs*, les *articles en caoutchouc*; mais la liste en serait trop longue. Nous nous bornerons aux *sucres* (puisque ce produit est à l'ordre du jour par suite de l'application de la loi du 28 janvier 1903) et aux *tissus*.

Pour les *sucres raffinés et ceux non raffinés du n° 16 étalon hollandais*, l'importation française était nulle, tandis que celle allemande se chiffrait par 483,172 dollars. Seulement l'Allemagne paiera désormais 1 d. 47 par 100 livres à 88° et 2 cents par chaque degré en sus, tandis que la France ne paiera que 1 d. 08 par 100 livres à 88° et 1 1/2 cents en plus. Mais il faut citer le *Bulletin* à leur sujet :

« Au dire des spécialistes, dit-il, la surtaxe ferme la porte du Canada aux sucres allemands. Aux fabricants français de prendre la part la plus large possible de la clientèle ainsi mise à leur portée. Ils n'auront plus guère à compter qu'avec la concurrence Belge. »

Ce n'est pas seulement le sucre, mais encore tous les produits de marque française dans lesquels il entre pour une grande part, *bonbons, biscuits, confiseries, chocolat*, qui bénéficieront de l'avantage accordé.

« Dans les *tissus*, dit encore l'organe de la Chambre de commerce rançaise de Montréal, la France l'emporte haut la main sur l'Allemagne pour tout ce qui est pièces ou articles façonnés au métier; mais l'Allemagne bat la France pour les confections, grâce au bon marché de sa main-d'œuvre. La surtaxe suffira-t-elle pour permettre à la confection française de prendre le dessus? »

La *bonneterie de coton*, pour ne citer qu'un exemple, qui n'entrait que pour une somme de 769 dollars lorsqu'elle était d'origine française, voyait ce chiffre porté à 59,305 dollars pour celle d'origine allemande. Mais celle-ci paiera 46 2/3 o/o au lieu de 35 o/o que continuera de payer la bonneterie française.

Une anecdote bien curieuse, du même bulletin :

« La surtaxe sur les produits allemands a, d'ores et déjà, fait hausser le prix du *Sherry* sur le marché canadien !

« Le *Sherry*, ce vin de la côte Sud-Est de l'Espagne, cousin du Malaga qu'affectionnent nos Françaises, ce *Sherry*, qui est le vin favori de la Société anglaise, serait donc fabriqué à Hambourg ou quelque part en Allemagne ? On s'en doutait déjà ; mais on en a maintenant la preuve. »

Comme on a la preuve que l'Allemagne fabrique du *Cognac* et du *Champagne* pour l'exportation.

Le Canada, afin justement d'éviter l'entrée en fraude sous d'autres pavillons de tels produits, a pris des mesures de précaution qui font l'objet d'une circulaire du Commissaire des douanes canadiennes.

Elle stipule que la surtaxe supplémentaire est non seulement applicable aux articles fabriqués de provenance allemande directe, mais encore qu'elle l'est aux objets manufacturés du Royaume-Uni et des possessions britanniques bénéficiant du tarif préférentiel et des autres puissances étrangères en relation avec le Canada dont le *principal coefficient de valeur de ces articles aura été produit en Allemagne*.

Et pour assurer l'exécution rigoureuse de cette circulaire, le Dominion exige des exportateurs qui réclament pour leurs marchandises l'exemption de la surtaxe, « qu'un certificat supplémentaire soit ajouté, dûment signé par eux, ou par les représentants autorisés, à toutes les factures présentées à la douane », et établissant qu'elles ne sont pas de nationalité allemande, en totalité ou même pour la plus grande partie de leur valeur totale. Il en existe deux formules : l'une concernant les produits bénéficiant du tarif

préférentiel, c'est à dire d'origine britannique ; l'autre concernant les puissances étrangères autres que l'Allemagne, parmi lesquelles la France. En voici le texte :

« Attendu que les produits allemands sont sujets à une surtaxe au Canada, je certifie qu'aucun des articles énumérés à la présente facture n'est le produit naturel ou industriel de l'Allemagne ; et que le principal coefficient de la valeur d'aucun de ces articles n'a été produit en Allemagne — à l'exception des articles en regard desquels est écrit le mot « Germany » sur la présente facture. »

Cette formule pourra être écrite, imprimée ou frappée au timbre humide (estampée), au choix de l'exportateur.

Il va sans dire qu'en vertu de son tarif préférentiel, la Grande-Bretagne et ses colonies profiteront, dans une certaine mesure, du régime établi contre les produits allemands; mais nous pouvons y avoir notre part, et très large. C'est tellement évident que les susceptibilités anglaises se sont éveillées et qu'elles ont eu un écho à la Chambre des communes, où M. Chamberlain, répondant à M. Black, qui lui demandait « si l'on doit comprendre que le Canada n'a pas fait de faveur douanière à la France, en même temps ou avant qu'il n'en faisait à l'Angleterre », l'assurait que les faveurs étaient faites à l'Angleterre seule.

Ces inquiétudes anglaises sont un motif de plus pour stimuler le commerce d'exportation français qui a un rôle commercial important à remplir au Canada.

Edouard ACHARD.

RENAN ET BRIZEUX

La Bretagne célèbre ses enfants. Illustres diversement, de valeur bien inégale, Brizeux et Renan ont entre eux quelques correspondances. Tous deux sont de fond Celte ; tous deux étaient curieux et narrateurs. Tous deux avaient dans leur esprit un caractère de bonté souriante et le don de célébrer les choses simples et le tout les jours de la vie, d'en faire valoir l'irisation par l'amour, par le sentiment, par la nature, Brizeux l'a moins que Renan, mais il le possède aussi. C'est Brizeux, des deux, qui est le poète, si le poète est celui qui jette ses rêves dans le moule de la versification ; c'est Renan qui est le poète, si le poète c'est celui qui sait trouver des images nombreuses, qui sait faire couler sur le récit la lueur de lait du paysage nocturne ou la nappe d'or du paysage solaire.

Bien mieux que Brizeux, Renan a su dire les beautés lointaines de la terre ; sa Judée et sa Grèce sont travaillées par un tout autre artiste que l'Italie de Brizeux, mais quand ils reviennent à leur Bretagne, tous les deux ont des accents similaires, d'égale douceur, d'égale tendresse, soit que Renan écrive l'histoire du broyeur de lin, soit que Brizeux note le pont Kerlo, la rivière d'Ellé ou de Scorff, et le paysage aride et sec malgré l'éclat d'or des genêts où vit cette Marie qu'il aima tout enfant, avec ardeur et simplicité.

Tous deux ont cette âme celte toute imprégnée de légendes, large, avec des puretés, des franchises, qui transparaît aux belles œuvres, aux vieilles légendes de source celtique.

Un regard jeté sur les légendes de Merlin, de Tristan, de Dahut fait évanouir cette idée bizarre, récemment émise que l'esprit frank dans notre littérature fut la noblesse, tandis que l'esprit gaulois en était la bassesse.

Mais, ce fond commun, de recherche de la pensée simple, colorée, émue, pieuse chez Brizeux, philosophique chez Renan étant admis, il y a entre eux toutes les différences.

Outre que Renan est un autre écrivain que Brizeux, dont la langue est toujours bègue même quand l'idée est distinguée, ingénieuse, ou touchante, Renan est breton, de fond breton, mais la culture a fait de lui un cosmopolite.

Certes, il a de ces Gaulois qui arrêtaient les voyageurs pour savoir

les nouvelles du monde. Il n'a fait que cela, et par les moyens modernes, étudiant à l'étranger, aspirant les langues, les méthodes, les philosophies, pour en construire sous la forme du poème dramatique, un majestueux guide moral pour l'humanité.

Renan a la passion des grands problèmes : l'autorité, la science, l'amour, la religion, il les étudie, on a dit, avec scepticisme, ce qui est inexact, à la lueur de tous les moyens d'information, ce qui est vrai. Il est breton dans un petit coin de son âme. Il se retrouve breton aux vacances, alors qu'après avoir travaillé pour la science et pour la vérité il part la redingote ouverte et le feutre mou sur la tête, dans l'île de Bréhat, tout heureux, tout rajeuni, en école buissonnière. Mais son esprit est arrivé à des clartés générales, et plane bien au-dessus des clochers.

Brizeux au contraire, est tout breton. Il ne rapporte pas à son pays simple, des nouvelles de la vie compliquée des villes, c'est en vacances qu'il a été en Italie, c'est par amour du catholicisme, fond à ses yeux de l'âme bretonne (ce que Renan n'admettait point) qu'il a pris le temps de traduire le Dante.

Il songe surtout à raconter à tous la Bretagne dont il est extasié, pénétré, baigné. Il fait des poèmes bretons, pour que les bardes les chantent dans les pardons, il recueille les proverbes bretons pour fixer un peu de la sagesse bretonne, et surtout dans Paris, en Italie, partout, il songe à sa Bretagne, et éperduement, il rime sur ses souvenirs d'enfance et sur ses émotions de terre natale « la terre de granit recouverte de chênes.

Talent restreint, Brizeux n'est point pourtant un talent négligeable. Il a sa physionomie, il a exercé son influence. Il est un poète intimiste au temps du romantisme. Il est, en langue française, un des premiers félibres, si on peut étendre le mot provençal à tous les poètes des dialectes de France. Non seulement il a écrit en breton mais encore il a fait en français de l'épopée provinciale. Il se peut que Jasmin ait influé sur lui, soit par son texte, soit à travers Sainte-Beuve. dont il a connu l'enthousiasme pour Jasmin, publié en article aux environs de 1830. Il a influé sur Mistral. Première preuve. Son amitié avec Saint-René Taillandier est étroite, Saint-René Taillandier est un de ceux qui ont le plus encouragé le renouveau de la poésie provençale. C'est Taillandier qui applaudit Mistral inconnu en déplorant que le poème provençal qui fut si riche et qui engendra tant, soit abandonné de tous. Autre raison.

Avant son premier voyage en Italie (Mistral est alors un enfant), Brizeux fit un cours d'un an à l'Athénée de Marseille, en suppléant de J.-J. Ampère; son cours avait pour sujet la poésie française. Il dut digresser et raconter son amour pour la Bretagne, indiquer les sources de renouveau qu'on pouvait trouver dans la mise en œuvre des légendes et des chroniques locales. Encore un autre argument. Son poème en 24 chants, en vers français, les Bretons paraît dix ans avant Mireille

avant que Mistral ait écrit son poème sacrifié, les *Meissoun*, ce poème des *Bretons* présente la vie rurale de la Bretagne, avec un mélange de simples aventures et de vieilles légendes comme Mireio décrit la vie provençale, le clerc Daulaz et Vincenet sont parents. Mireille à l'épisode des Trèves, et les Bretons l'épisode de la Baie des Trépassés. Il y a influence, il y a même quelques affinités entre le type de Mireille et celui de l'héroïne du premier poème de Brizeux, Marie, des affinités, pas des ressemblances.

* * *

Poète français, en dehors de son fonds local, et de sa note personnelle, tous deux riches, Brizeux procède d'abord de Vigny et de Sainte-Beuve. Il fut très lié avec Barbier, l'auteur des Iambes, mais l'influence de Barbier ne se manifeste pas dans son œuvre. Il semble, maintenant que la simplification violente qui se fait par le recul, étend sur le romantisme l'influence d'Hugo qui n'y était que partielle, et la fait apparaître totale, il semble que c'était parmi les romantiques une grande originalité que d'être simple, de chanter la vie quotidienne, de ne point brandir de cosmogories ni de théogonies. En regardant de près, le romantisme compte parmi ses petits maîtres une lignée plus douce qui vient de Parny, passe par Guiraud, Dovalle, aboutit à Sainte-Beuve.

Vigny marche quelquefois par ce petit sentier, quitte, tout de suite à planer au-dessus, d'un coup d'aile mais les nuages qui ombrent son vol passent au-dessus du petit sentier. Dans Marie, le premier poème de Brizeux, on sent l'influence de Sainte-Beuve et aussi quelque souffle des lakistes anglais. Ici se place une question d'origine. Brizeux est d'une famille d'origine irlandaise qui a quitté l'Angleterre après la chute de Jacques II. Il y a de la culture anglaise chez lui. Il retrouve chez Sainte-Beuve des échos de ses atavismes. Chez Vigny, il retrouve de son rêve, et la douceur sereine et majestueuse dont il souhaiterait nimber tous les sentiments qu'il exprime. Ce beau poème, la Maison du Berger, a un écho dans un poème de Brizeux où il compare la locomotive à l'esprit de Merlin, et souhaite que les Bretons ne deviennent pas tous des marchands.

Il a de Vigny, dans ses meilleurs morceaux, la pureté de touche, la sobriété dans la description, une sorte d'intimité qui met toujours la passion à fleur des vers, et la refrène aussitôt. La passion, il la lui faut pour qu'il la traduise, bien timide et chaste ; c'est pourquoi son meilleur poème, c'est le premier, Marie, où il dit des sensations d'enfance et le printemps de la passion dans son cœur.

Il aime cette petite Bretonne, et non seulement il lui donne son premier poème, mais encore sur le tard, Marie repasse dans ses œuvres,

et, chaque fois qu'elle y revient, il trouve des accents plus fermes et plus sobres qu'à son ordinaire, ainsi dans cette si courte pièce :

A MARIE ENDORMIE

A midi, quand j'entrai dans ta chaumière sombre
tu dormais succombant à la chaleur du jour
tes cheveux dénoués flottaient noirs et sans nombre
je te vis et sur moi planait encore dans l'ombre
la grande aile de l'amour.

Cette grande aile de l'amour l'a frolé souvent, alors qu'ayant quitté sa Bretagne, et enfermé dans une chambrette à Paris, il se ressouvenait de sa passion d'enfance et écrivait son poème. Il y voulait dire deux choses, sa tendresse et son pays. Il les mêlait étroitement. Il a écrit : « Bieu peu de gens ont des idées exactes sur la Bretagne. Pour apprécier les peuples simples, il faut avoir été élevé parmi eux, avoir parlé leur langue, s'être assis à leur table, alors se découvrent leur pensée intime et cachée et la joie naïve de leurs mœurs. » De même que ce poème de Marie nous familiarise lentement, en ses facettes détachées avec l'amie bretonne, de même c'est lentement et note par note, pièce par pièce que Brizeux nous donne l'aveu de son idylle, et si simple et tout pure qu'elle soit, il a de la pudeur à l'avouer. Cette sorte de gêne, ce besoin de se reprendre avant de dire, de montrer et de masquer tour à tour son sentiment, de sourire tour à tour et de s'attendrir, ce besoin d'indiquer son idylle, et n'en donnant que le cœur, sans raconter tous les détails lui ont donné un excellent procédé de composition, et c'est dans une suite de petits poèmes, non pas irréprochables, mais tendres et émus, qu'il nous peint ses émotions à voir s'élever la fumée du foyer au-dessus de la ferme du Moustoir ou vit sa petite bien-aimée, qu'il nous la montre grandissant, enfin devenue jeune fille, se mariant avec un brave fermier, tout en gardant au cœur souvenir de l'enfant qui l'aimait, puis devenue femme, heureuse ou calme se promenant au *pardon* avec de jeunes sœurs qui lui apparaissent comme elle-même à leur heure de tendre jeunesse, et qu'il lui achète une bague de cuivre, presqu'une bague de fiancée, qu'elle portera en vue de son époux, « qui n'a rien à savoir et à qui elle n'a rien à cacher. »

Ce bref poème, cette épopée familière, c'est le plus net apport de Brizeux à la poésie française. Il y a donné sa note toute entière avec son timbre voilé et ses échos doux. Dans ses pièces héroïques qu'il appelle Histoires poétiques, il est plus faible. Il est vrai que la vie l'a trahie par sa brièveté et qu'à côté des œuvres publiées, il comptait reprendre dans un grand effort un poème héroïque sur la Bretagne, poème qui eut été divisé en quatre parties. Tristan, Merlin, Arthur, la Chute de la Bretagne.

Evidemment la chute de la Bretagne c'est la conquête de la Breta-

gne par la France et la retraite de la langue celtique devant le français. Mais Brizeux n'est point séparatiste. Il a bien indiqué que son nom, Brizeux, vient de Brizeuk qui veut dire breton, dérivant de Breiz, Bretagne ! mais il a eu occasion de parler de la chouannerie ; il l'a fait, en bons termes, en homme qui loue le courage partout où il se trouve, mais qui constate que s'il avait été un peu moins jeune en 1815, quand ses aînés immédiats, au lieu d'acclamer les Cent jours retinrent par une insurrection un corps de troupes françaises en Bretagne, il se fut rangé du côté de la France et de l'Empire, de la grande patrie contre les mutinés de la petite. Il avait à ce moment douze ans, ce qui lui évita de prendre parti.

Mais la difficulté l'a fort préoccupé ; on voit que l'homme qui a écrit *Marie* d'après ses sensations d'enfance et ses tous jeunes sentiments, les avait eu précoces et profonds, cela lui eut fort coûté d'agir contre les Bretons. Il a présenté dans un poème un peu trop sentimental, et de langue comme de composition défectueuse, la rencontre de deux Bretons qui ont vécu ce douloureux moment.

Dans un village breton un promeneur rencontre le curé du village, il lui conte comment en ce village même, officier en 1815, il reçut d'un étudiant de Vannes, chouannant, reconnaissable comme chef de la troupe, à son ruban blanc, un coup de fusil dont il faillit mourir.

Le curé s'exclame, et s'écrie qu'il est débarrassé d'un tenace remords, car lui, chef de chouans il a cru, à ce jour et à ce lieu avoir tué un jeune officier et s'en lamente encore. On s'embrasse avec effusion. Brizeux applaudit avec joie à la réconciliation des partis qui déchiraient sa petite patrie. Dans ses vers bretons, il a néanmoins chanté quelques dates de chouannerie, et il a été dur pour Napoléon. Il s'est souvenu de sa longue étude du Dante pour trouver un châtiment à César, à l'homme qui fit périr tant de gens sur les champs de bataille du monde et qui en fit tant tuer en Bretagne, parce qu'ils n'y voulaient point aller. « Napoléon dans l'autre monde est plongé dans un étang, il est jusqu'à la bouche dans un marais plein de sang. »

C'est dantesque si l'on veut, ce n'est pas assez dantesque pour être sublime, et Brizeux prend ici un ton de croquemitaine qui dépasse sa voix fluette. Chaque fois qu'il quitte sa note de douceur, sa voix s'éraille.

Son grand poème les *Bretons* n'est point dépourvu de qualités ; il est longuet, il est difficile à lire malgré quelques jolies légendes et des intimités assez gracieuses. Il a trop souci d'amasser toutes les légendes du terroir en un espace restreint, au moins de donner une légende par chant et il laisse ainsi la sensation d'un poème compliqué et touffu.

Eut-il réussi à peindre les grandes figures mythiques de Merlin, d'Arthur, de Tristan ? Il n'en eut sans doute réalisé qu'un aspect ; c'eût été comme dans les Idylles Royales de Tennyson ; sans doute le grandiose un peu barbare de la légende gaëlique lui eut échappé ; au moins le peut-on croire.

D'autres projets hantèrent sa vie qui demeurèrent inéxécutés. Il voulait écrire un roman, Valentin, qui eut été le résumé de sa vie et de sa philosophie. Il voulait aussi donner une suite au Misanthrope de Molière.

A son avis Molière n'avait pas donné un chef-d'œuvre complet. Entre Alceste et Philinte, caractère violemment contrastants, il fallait un Ariste, un raisonneur. Sa comédie, sa suite au Misanthrope se fut appelée l'Equilibre, comédie ; Alceste y eut été flanqué de trois ou quatre Philintes, car disait Brizeux, dans les temps modernes, les Philintes se multiplient, et les affaires de cet Alceste eussent été arrangées au mieux par un Ariste, qui se fut présenté sous la forme d'une femme, qui eut été la mère même d'Alceste. La conception porte bien la marque de Brizeux qui disait que le beau est le chemin du bien ; il avait certains des défauts de poètes trop spiritualistes et moralistes, mais il avait aussi leurs qualités et avec plus d'ampleur qu'on ne les rencontre en général, chez les sentimentaux vertueux; il savait traduire les affections naturelles sans tomber dans un excès d'émotion niaise, et s'il a souvent parlé de sa mère ça a toujours été en termes nobles, et sans affêteries ridicules.



Les projets de Brizeux eussent sans doute, s'ils avaient été accomplis, ajouté à sa gloire. Son œuvre telle qu'elle, est assez considérable. Son influence ne fut pas très large, mais elle est appréciable. Victor de Laprade dans son poème de Pernette, par certains aspects de ses petits poèmes naturistes. par son mélange de sensualité vertueuse et de christianisme offre avec lui des analogies.

M François Coppée, surtout a continué cette lignée de simplicité instaurée par Sainte-Beuve, d'après les élégiaques précédents, et continuée par Brizeux. Non seulement Brizeux a enhardi M. Coppée à serrer de si près la vie journalière qu'on l'a pu à bon droit, trouver prosaïque, terre à terre et incolore, mais encore, c'est chez Brizeux qu'il a pris cette forme des dizains, dix vers alexandrins, dont le dernier est un vers résumateur, vers-trait, et presque vers-maxime, qui lui est devenu si personnelle, à cause de la marque qu'il y a mise, et aussi des parodies qui en ont été faites C'est ensuite chez de moindres poètes qu'il faudrait rechercher l'influence de Brizeux, et alors chez les récents, les plus récents, elle se mélange tellement avec celle de M. Coppée qu'il est bien difficile de dilimiter la part de l'un et de l'autre, le jeu n'en vaudrait pas la peine, et il faudrait citer des poètes assez inconnus et peu originaux; mais chez certains qui comptent on trouve tout de même des vers, du type de celui-ci qu'écrivit Brizeux :

Et j'entends sous le mur le petit Pierre Elo
qui chante en écorchant son bâton de bouleau

ou celui-ci sur les petits Bretons

portant de longs cheveux flottants comme les anges

qui font penser à Francis Jammes.

Brizeux s'était composé une épitaphe, la voici :

Vous mettrez, sur ma tombe, un chêne, uu chêne sombre
et le rossignol noir soupirera dans l'ombre.
C'est un barde qu'ici la mort vient d'enfermer,
il aimait son pays et le faisait aimer.

Son pays reconnaissant lui a élevé une statue en 1888. Renan, Jules Simon et François Coppée l'inaugurèrent, les fêtes de ce mois vont rapprocher les deux Bretons de nature diverse, Renan, qui avec plus de douceur rappelle ceux de la grande lignée, les Chateaubriand et les Lamennais, et Brizeux à l'esprit plus modeste et plus doux, qui cherchait à chanter une Bretagne grave, timide, gardienne de la parole primitive, une Bretagne d'imagerie populaire et de folk lore, une Bretagne sentimentale qui existait surtout dans son cerveau, comme déjà elle s'était mirée dans l'esprit des chansonniers populaires, comme lui, doux simples et primitifs, aimables en somme.

Gustave KAHN.

CARNET DE PARIS

M. Brunetière et Carrier (de Nantes).

Celui qui est en même temps notre Bossuet, notre de Maistre, notre Bonald et notre Hypersarcey, l'homme qui s'est rencontré pour ramener dans le cœur de Doumic la vraie foi ultramontaine, jadis entachée, chez Doumic, de quelque gallicanisme, celui qui porte le même prénom que Ferdinand le Catholique, avec moins de puissance mais plus de grâce rhétorique, M. Brunetière en somme, vient d'élever, dans la question Renan, sa voix autorisée. En vain, le sculpteur, M. Jean Boucher a figuré Renan sur un banc de granit, assis, l'aspect très débonnaire et très pacifique, avec toute l'allure d'un philosophe qui sommeille en rêvant aux choses douces et calmes; en vain il a dressé à ses côtés une Pallas Athéné inspiratrice. M. Brunetière, qui n'a pas vu la statue de Boucher, est persuadé que Renan va représenter à Tréguier l'hydre de la libre-pensée, et les pires souvenirs d'une révolution à laquelle M. Brunetière lui-même doit le plus clair des droits politiques et oratoires qui lui permettent de charmer ses contemporains. Oui, Renan est un grand homme, s'écrie M. Brunetière ; nous le pensons, et la chose deviendra officielle quand nous l'aurons promulguée ; nous nous réservons de le dire avec toute la solennité requise, dans des Sorbonnes purifiées, plus tard, quand nos amis présideront aux beaux-arts, à l'instruction publique et aux cultes. A ce moment nous donnerons au monde un vrai Renan. Mais vous, les libres-penseurs qui venez jeter le scandale dans Tréguier, une ville si calme, vous qui venez insulter l'âme bretonne, qui, ainsi que le prouva Lamennais, est non seulement orthodoxe, mais encore *Revue des deux Mondes*, vous ne possédez qu'un faux Renan. Et même, il vous est indifférent, libres-penseurs, que votre statue de Tréguier, que votre provocation, en bronze du poids de 1.400 kilogs, représente Renan : vous eussiez préféré Carrier, si vous l'aviez osé ; mais ce n'est que partie remise.

Ainsi parle M. Brunetière, évoquant le nom de Carrier et le souvenir des Noyades, au nom de Bossuet, sans se souvenir, l'ombre d'une minute, des dragonnades. Noyades, Dragonnades, la différence est-elle si grande que peut le penser l'éminent conférencier du Vatican, le théoricien du sonnet, la voix historique et critique des droites réunies? M. Brunetière est-il bien sûr que M. Combes, en se rendant à Tréguier, ignore tout de Renan, sauf qu'il renonça à la prêtrise? Evidemment, non! M. Brunetière n'a fait que suivre là un élan rhétorique, il glisse sur

sa pente comme un cuirassé qu'on lance, il sait qu'il a quelques rapports avec toutes les machines lourdes, et cette analogie, qui ne lui échappe pas, le conduit à railler le ministre de la marine, M. Pelletan qu'il accuse, en principe, de ne rien comprendre à Renan.

Et voilà, sérieusement, où gît le lièvre: Renan était une propriété de la *Revue des Deux-Mondes*, selon l'opinion que se fait la *Revue* des écrivains qui lui donnent leurs pages à publier : M. Brunetière est ainsi le propriétaire de M. Bourget et de M. Bazin qu'on ne lui dispute pas. Voilà qu'on lui prend Renan! On élève une statue à Renan, et la *Revue des Deux-Mondes* ne sera pas au pied du monument, expliquant comment Renan lui appartint, et comme quoi il faut toujours lire la *Revue des Deux-Mondes* pour être au fait des futurs Renan. Ce Renan de bronze va différer d'avis avec la *Revue des Deux-Mondes* ! C'est insoutenable; cela peut altérer la santé toujours un peu frêle de Doumic. Alors, M. Brunetière part en guerre, M. Brunetière pourfend, M. Brunetière mord sur le bloc. M. Brunetière y laisse une dent.

Originaux du temps.

On peut dire que M. Jacques Lebaudy, l'Empereur du Sahara est une figure originale. Tel il s'est montré aux mathurins qu'il a laissés entre les mains des Maugrabins du cap Juby, tel il est apparu à Hambourg à cet interviewer qui n'a pu voir de lui que sa nuque et sa casquette d'automobiliste, et, dans la poussière des routes d'Allemagne, une automobile fuyant. Comme M. Brunetière, M. Lebaudy, Sa Majesté Jacques, a des souvenirs classiques ; comme Enée, il a cherché le coin de terre où rebâtir Troie, et Troja va peut-être exister sous les espèces d'une maisonnette en torchis, ou en agglomérés de liège, entourée de quelques tentes-marabouts, parmi les sables de l'Afrique.

Il est, d'ailleurs, d'un esprit très libéré de choisir spécialement, comme centre de colonisation, le Sahara. D'autres, comme certains Sionistes ambitionnent la Palestine fertile, qui donnerait peut-être encore, sous un bel effort humain, les grappes de raisin que deux vigueurs peuvent à peine porter.

D'autres envieraient les terres grasses, sillonnées par les éléphants, aux fleuves fournis d'hippopotames que l'Angleterre offre à défaut de la Palestine aux pauvres Juifs de Russie. Certains penseraient avant tout à des terres arables, à des Eldorados que seuls, la distance, l'éloignement, le climat, arrachent à la culture et à la civilisation. Mais voilà ! tout est pris ! partout il y a des petits drapeaux représentant des souverainetés ; quelquefois, il n'y a que le drapeau et personne pour le mettre en berne, en cas de nécessité ; parfois même, il n'y a plus de drapeau. Il n'y a plus qu'une attribution dans les dictionnaires géographiques ; ça suffit pour qu'on ne puisse pas devenir empereur ; on n'y pourrait être que propriétaire; le ministre d'Etat ne pourrait porter

que le titre de gérant, le ministre de l'intérieur, celui de concierge, le ministre des finances, celui de caissier, le ministre de la guerre, celui de garde-chasse, le ministre de l'instruction publique, celui de percepteur, le ministre de l'agriculture, celui de métayer, des travaux publics, celui d'ingénieur. C'est bien maigre pour faire figure en Europe, et cela ne permettait pas de créer un ordresonore et resplendissant, celui du Sucre cristallisé, que médite S. M. l'empereur du Sahara. Comme le sucre depuis le premier de ce mois, on pourrait le donner à bon compte ; il n'y aurait pas la moindre possibilité de faire les choses d'une façon un peu relevée, si on ne créait qu'une propriété ou même une république. L'empire, voilà qui est bien, et sur les terres où sera Troja, le soleil est bien plus fort que celui d'Austerlitz.

Qu'ils seront beaux les cent-gardes sahariens, coiffés d'un casque qui devra naturellement affecter la forme d'un pain de sucre ! Qu'ils seront raffinés de manières, les chambellans, qu'il sera doux l'archichancelier ou archi-sucrier que saura se choisir le nouvel empereur !... Et si tout ne tourne pas selon les vœux qu'on doit faire pour la prospérité de l'empire, son souvenir vivra certainement, et à des jours de fêtes populaires, de liesse civique, on emmènera certainement au poste des braves gens, un peu victimés par l'alcool et la passion politique, ou des émules de Sapeck et de Sa Majesté Jacques, qui auront crié d'une voix de stentor : « Vive l'Empereur ! » en ajoutant d'une voix plus terne... « du Sahara ».

Les obsèques de Bernard Lazare.

Une foule assez dense suit le convoi de cet homme doux, têtu, obstiné. Il y a là des amis du temps de l'Affaire, il y a des amis littéraires, d'avant, du plus loin, au moment où Bernard Lazare, frais débarqué à Paris, écrivait avec Mikhaël, la *Fiancée de Corinthe*. Lazare était, à ce moment là, jeune, bouclé, un peu gros. Il manifestait une vive admiration pour Villiers de l'Isle-Adam. Il cherchait des sujets de nouvelles un peu dans la direction de Villiers, c'est-à-dire dans le petit fait exceptionnel qui peut donner une sensation de surprise, d'étrangeté, et pouvant être relié à une pensée d'instinct fondamental. Histoires insolites ! disait Villiers. Et puis, Lazare passait à la politique, ou plus tôt à la sociologie. C'était le temps de l'*En Dehors*. Zo d'Axa à la barbe fleurie le dirigait. Des écrivains idéalistes comme Paul Adam ou Lazare y voisinaient avec Jean Grave, inspiré, doux et tenace. A côté de cela, dans ses chroniques, Lazare démolissait le Parnasse, la Belgique. C'était son temps de littérature pure. Et puis vint l'Affaire.

Il y avait à son convoi des amis de toutes les périodes. Il en manquait. C'est l'été. Il y a des écrivains, des hommes politiques, des représentants de groupes israélites russes et romains que Lazare a

défendus. Tout ce monde va sous un soleil chaud, vital, ironique, robuste, jusqu'au cimetière Montparnasse; et dans ce cimetière israélite, si sobre, où la mort séjourne pour presque tous sous des dalles plates, sans statues, sans symboles, où cette simplicité des tombes barre encore plus l'au-delà, fait paraître le trépas comme encore plus final, on couche cet homme d'une quarantaine d'années, fauché en pleine force, on enterre ce qui fut un talent et un caractère.

Guignol en vente.

On a vendu le Guignol des Champs-Elysées. Des journalistes-poètes ont vu passer, parmi les arbres des Champs-Elysées, émigrants inconsolables, Polichinelle et sa victime, le Commissaire, Léandre, Arlequin, toute la comédie italienne. C'est bien de l'imagination. Les personnes qui ont vu ces ombres vénérables ne fréquentaient pas Guignol. Guignol est devenu beaucoup plus moderniste que cela, et Léandre ni Angélique n'y apparaissent plus, pas plus que la galère d'or emportant Colombine, que Banville avait vu là comme au petit Larzari dans ses volontaires extases et son rêve en plein soleil. Guignol a été modernisé. Le réformateur s'appelait Raoul Fauvel. Des détracteurs ont dit qu'en apportant sur la scène de Guignol la pièce moderne, il ne faisait qu'imiter les Lyonnais dont le Gnafron a des allures aristophanesques, ou les Bruxellois dont le Toone est toujours mêlé à de graves événements historiques dont il se tire toujours empereur comme S. M. Jacques, ou battu comme le commissaire. D'autres critiques, plus sérieux, et sachant qu'il ne faut pas découronner nos gloires françaises ou parisiennes, lui ont reproché simplement d'avoir imité Henry Becque, par avance, Henry Becque dont les Polichinelles étaient en habit noir. C'est imiter quelqu'un que de planter un Guignol, évidemment. Fauvel imitait surtout, et malgré lui, ces pauvres hères qui vont de foire en foire, portant sur eux une partie de l'orchestre moderne, sous sa forme la plus cuivrée et poussant, sur une brouette, un petit théâtre tout installé, avec des héros et des princesses très-sages dans une boîte enfermés. C'est la brouette de Thespis qu'ils poussent au long des routes.

Fauvel avait trouvé une simplification. Il allait dans des cafés, où un tréteau était aménagé pour que les clients amateurs y vinssent pousser la chansonnette. La journée, dans ces cafés, il buvait; le soir, il jouait; la nuit il dormait sur le billard. C'était une existence simple et unie.

Il a eu des disciples, et certains écrivains qui ont eu, depuis, des romans en bonne place, ont travaillé pour le Guignol. Seulement ils ne jouaient pas eux-mêmes. Ils vendaient pour trois écus drame ou comédie, à M. le Directeur du Guignol du Luxembourg. Il est si difficile de se faire jouer!

L'Exposition de Jouets.

L'Exposition de jouets n'est pas complète.

Il y manque :

1° Un joujou de fin d'année sous la forme et d'après les apparences de notre Willy, national et si parisien. Ça ne doit pas être de sa faute. Le sympathique auteur de la *Maîtresse du prince Jean* n'aurait pas refusé son facies blond et son élégante sveltesse au portrait en découpage que réussissent si bien nos artistes de la rue des Archives. Signaler cette lacune, c'est la réparer pour l'année prochaine.

2° Le jeu de l'Apache et de la Police, par le cache-cache avec un agent tournant autour d'un petit pilier de carton, représentant un arbre ou quoi que ce soit d'à la fois élevé et cylindrique, mettons un immense chapeau de haute forme, cependant qu'un Apache vêtu du costume populaire, casquette noire, cheveux noirs abondants et lissés, cotte bleue, ceinture rouge, pantalon bleu, espadrilles claires, le précède et le suit sans cesse autour du pilier qui les sépare. Des pétards ingénieusement disposés dans la base du jouet, figureront les coups de revolvers que les champions de l'ordre et du désordre tireront infatigablement vers un ciel indifférent.

3° Le petit jeu du Métropolitain, composé de wagonnets qui, brusquement, monteront les uns sur les autres, et déclancheront ainsi un mécanisme qui fera partir un feu de bengale noir. Pendant la durée de l'ascension des wagons, un phonographe inséré dans la base de l'appareil, hurlera, snr l'air des lampions : Mes trois sous ! mes trois sous !

4° Le départ des tragédiens pour les arènes, où ils ne seront pas mangés par les lions et les tigres, mais applaudis par un Midi qui, non seulement a bougé, mais est accouru. Ce jouet peut prêter à un défilé sur plan incliné de nos meilleurs artistes revêtus des costumes les plus pompeux. Silvain est tout qualifié pour guider la marche cette année. Ce jouet pourra resservir, si on a soin de l'aménager de façon à ce que les figurines d'artistes soient démontables et remplaçables, d'après les créations de l'année, des années qui suivront sa livraison au commerce.

5° Le voyage à la campagne ou jeu de Gribouille en 1903, qui figurera un Parisien quittant une gare sous un parapluie pour se précipiter dans un lac qu'on pourra croire formé par les plus récentes pluies.

6° Le jeu de l'amour et du hasard, ou Thérèse Humbert passant rapidement devant les pricipaux héros de l'histoire, Charlemagne, Napoléon, Grouchy, Ahasvérus, Henri IV le vert galant, Louis XV le bien-aimé et Don-Juan qui, parmi les mille et trois, a dû laisser quelques souvenirs vivants, pour y trouver le testateur anonyme qui aima une personne quelconque, laquelle le décida à laisser cent millions à Madame Humbert.

PIP.

REVUE DRAMATIQUE

THÉATRE ANTIQUE D'ORANGE : *Iphigénie*, tragédie en cinq actes, d'après *Euripide*, de M. JEAN MORÉAS. — *Citharis*, tragédie en 5 actes, de M. ALEXIS MOUZIN ; *Britannicus*, tragédie de RACINE.

THÉATRE DU GYMNASE : *Cartes Postales*, comédie en un acte, de M. LOUIS BAULARD. — *L'homme du jour*, comédie en trois actes, de MM. PIERRE MORGAND et CLAUDE ROLAND.

La troisième et dernière série des représentations du Théâtre Antique d'Orange, organisée par MM. Antony Réal, Silvain et Alexis Mouzin, faillit être compromise par le mauvais temps. Le premier spectacle du 29 août, composé de *Citharis*, de M. Alexis Mouzin et de *Britannicus* fut même interrompu par un orage; mais, le lendemain, le ciel reprit son habituelle sérénité, et l'on donna les jours suivants, des représentations supplémentaires de *Citharis* et de *Britannicus* au milieu d'une affluence énorme et avec un grand succès. La nouveauté, et l'on peut même dire l'événement, était l'*Iphigénie* de M. Jean Moréas. Depuis longtemps sur le chantier, l'œuvre de M. Moréas était impatiemment attendue ; à l'écart, le poète travaillait silencieusement à l'œuvre de beauté qu'il voulait réaliser pure et radieuse comme il l'avait conçue. De temps à autre, M. Moréas publiait quelques fragments qui faisaient désirer plus encore la tragédie entière. L'heure attendue avait sonné; M. Silvain, l'un des meilleurs protagonistes de l'art classique, reçut des mains du poète le précieux manuscrit, et avec une véritable piété lui donna la vie scénique. La journée du 30 août fut un triomphe pour le poète et pour les interprètes : M. Silvain (Argamemnon), M. Albert Lambert (Achille) ; Madame Tessandier. (Clytemnestre), Madame Hartmann-Silvain (Iphigénie), Mademoiselle Roch et MM. Castelli, Boyer et Duparc.

Il est parfaitement inutile de se livrer à des comparaisons, à des rapprochements et à des considérations d'ordres divers sur Euripide, sur Racine et sur M. Jean Morćas ; d'autres se sont chargés « excathedra » d'y pourvoir surabondamment. Quand les siècles auront passé sur l'œuvre de M. Moréas, peut-être sera-t-il pertinent de la disséquer afin que nul n'ignore que telles ou telles figures de rhétorique y furent employées ; d'éminents spécialistes pénétreront le secret mécanisme de la pensée et de la forme, et jugeront, avec autant de sérieux que d'imprévu s'il était vraiment permis d'employer l'inversion, la catachrèse, l'ellipse et autres variétés de la flore grammaticale.

Ne vaut-il pas mieux laisser simplement le chant du poète éveiller dans l'âme de chacun la part de l'éternelle beauté qui y sommeille ? M. Jean Moréas a bien voulu nous autoriser à publier quelques fragments de son œuvre ; qu'il nous permette de l'en remercier. Nous avons choisi — s'il est possible de choisir dans une œuvre d'aussi égale et parfaite beauté — la scène sixième du premier acte où Agamemnon, en présence de Ménélas, du Vieillard et du Chœur, se laisse aller à ses douloureuses pensées ; ensuite c'est le début du quatrième acte, un des chœurs qui resteront comme un des plus purs morceaux de la littérature classique ; enfin la prière d'Iphigénie à son père Agamemnon que nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir citer tout entière.

AGAMENNON

C'est un ouvrage, hélas ! plein de solidité
que la divinité
pour notre perte tisse
et c'est un moucheron que tout notre artifice !
Trop épris de moi-même et rempli du venin
de la présomption qui, ma faiblessse abuse,
avec le ciel je ruse ;
je ruse et c'est en vain.
Et je n'espère plus qu'un destin secourable
arrête de mes maux la course infatigable !
S'arrête-t-il jamais le malheur des humains ?
c'est l'onde du torrent qui, sans cesse est enflée !
Artémis, je te cède, et la vierge immaculée
souillera de son sang mes paternelles mains !
Pourquoi ne suis-je point l'homme, qui, sur la terre,
passe obscur, ignoré ?
Pour tromper ma misère,
devant tous, sans rougir, j'aurais du moins pleuré.
Il me faut respecter ma naissance et mon titre,
et l'honneur rigoureux, de ma vie est l'arbitre.
Un peuple, sans gémir, se soumet à ma loi ;
je fais peser le joug, mais c'est surtout sur moi,
lorsqu'une extrémité que tout courage dompte
me vient ainsi presser.
Si je verse des pleurs, ce serait a ma honte ;
ce le serait encor de ne les pas verser.
Ah ! trop funeste bien, plus cruel que l'absence !
Clytemnestre est ici ; pourrai-je soutenir,
ô femme, ta présence ?
Dans la fatale Aulis, quoi, devais-tu venir ?
Hélas ! tu ne sais pas quel hymen je prépare
à ton Iphigénie, ô fille de Tyndare ?
Tu la verras bientôt embrasser mes genoux ;
j'entends, j'entends déjà les mots qu'elle profère :

tu veux donc me tuer, ô mon père, ô mon père !
est-ce le dieu des morts qui sera mon époux ?
De mon Oreste aussi l'enfance encore tendre
saura trouver des cris que je crains de comprendre !
O père misérable ! ô tourment ! ô douleur !
O malheureuse mère ! ô fille infortunée !
détestable Pâris, Hélène forcenée,
de votre injuste amour, je tire mon malheur !

* * *

Le Chœur

Quel plectre anime ainsi les cithares sonores ?
Quel souffle a traversé le pertuis des roseaux ?
Sur le haut Pélion, montagne des centaures,
tous les antiques pins bruissent comme des eaux.

Les filles de Mnémosyne,
de Zeus la race divine,
les muses aux noirs soureils,
vont célébrant la journée
qui consomme l'hyménée
de Pélée et de Thétis.

Fils d'Eaque, du fond de la voûte éthérée,
pour te favoriser tout l'Olympe est venu :
vois tes cinquante sœurs, ô fille de Nérée,
entends les blancs cailloux sonner sous leurs pieds nus.

Sur la grève blanchissante
Chryséis, Eudore, Ianthe,
Thoé pleine de langueur,
Clytie aux tresses humides
et les autres Néréides
dansent en formant des chœurs.

O hyménée ! hymen ! que le plaisir abonde !
Que l'enfant phrygien au visage attrayant,
réjouisse l'esprit des dieux, verse à la ronde,
dans les cratères d'or, le breuvage brillant !

La première Choreute

Portant un présent champêtre,
on vit soudain apparaître
les centaures au beau crin ;
tout couronnés de verdure,
ils brandissaient une dure
pique faite de sapin !

Ils criaient : gloire à toi ! car tu seras la mère
d'un héros, ô Thétis, ô marine lumière !
Si Chiron ne ment pas,
si d'écouter le ciel, justement il se vante,
un fils naîtra de toi pour être l'épouvante
des furieux combats.

Beau, formidable, armé de l'épée infaillible,
coureur aux pieds légers, le cœur inaccessible
aux menaces du sort,
sur les champs plantureux qu'arrose le Scamandre,
parmi ses ennemis, on le verra répandre
la dévorante mort.

La Deuxième Choreute

Ainsi, des immortels la propice assemblée,
sur le haut Pélion,
de la nymphe Thétis et du vaillant Pélée
célébrait l'union.
Iphigénie, hélas ! c'est pour une autre fête,
où couleront des pleurs,
que les Grecs vont mêler les boucles de ta tête
d'un chapelet de fleurs.
Telle, en riche apparat, victime couronnée,
pour désarmer le ciel,
une pure génisse à la peau tachetée
s'approche de l'autel.
Noble vierge d'Argos, dans la verte prairie,
près des courantes eaux,
au milieu des bouviers, tu ne fus pas nourrie
au son des chalumeaux.
Tu croissais sage et belle ; une reine, ta mère,
avec un soin jaloux
t'élevait pour te voir dans le palais prospère
d'un prince, ton époux.
Et pourtant, ô malice où le monde s'obstine,
une brutale main,
avec le fer aigu, fera de ta poitrine
jaillir ton sang humain.
Ah ! comment l'incarnat qui pare ton visage
d'un charme virginal
et ta fierté décente et la fleur de ton âge
sauraient vaincre le mal
puisque l'ambition, la fraude et l'impudence,
le vice injurieux
ont fait que les mortels sont livrés sans défense
à la haine des dieux !

*
* *

IPHIGÉNIE

Mon père, en ce moment, que n'ai-je l'éloquence
de ce chanteur harmonieux
qui charmait les rochers ? Mais pour toute science
je n'ai que les pleurs de mes yeux.
Malgré moi, j'ai senti ma force défaillante,
et j'approche de tes genoux
comme fait de l'autel la branche suppliante.
Hélas ! que le soleil est doux !
Laisse-moi vivre encore, ô mon père, ô mon père !
Hé quoi ! déjà serait-ce assez ?
A peine florissante, irai-je vers la terre
avec les pâles morts glacés ?
Pour la première fois, c'est ma bouche enfantine
qui t'a donné le plus doux nom.
Alors tu me pressais, père, sur ta poitrine,
sans songer au sort d'Ilion.
Alors tu me disais : « Te verrais-je, ma fille,
dans la demeure d'un époux,
heureuse et dans un rang digne de ta famille,
vivre et briller aux yeux de tous ? »
Et je te répondais : « Qu'un Dieu daigne m'entendre !
que je reçoive en mes foyers
mon père vieillissant, et puissé-je lui rendre
sa peine et ses soins nourriciers ! »
Tous ces tendres projets, ces paroles amies
n'ont point quitté mon souvenir.
Je m'en flattais encore, mais toi, tu les oublies,
et tu veux me faire mourir !
Ah ! pourquoi, sur sa nef fendant la mer calmée,
Pâris toucha nos bords heureux,
et d'un nouvel hymen Hélène fut charmée,
brûlant des plus coupables feux ?...
Tourne les yeux vers moi ! que sur ta fille tombe
ton regard avec un baiser
et puis, je descendrai, mon père, dans la tombe,
en ce gage me reposer !

.
. .

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés !

Heureusement que ce n'est pas la peste, car le moderne fléau, qui s'attaque à l'espèce humaine, a pris, depuis quelque temps, des proportions inouïes. C'est de la mode des *cartes postales* qu'il s'agit, désespoir

de l'administration des postes et espérance suprême des illettrés qui esquivent en l'adoptant la tâche redoutable d'écrire à leurs correspondants quelques lignes plus ou moins bien apparentées avec la langue française. Comme il sied de voyager, non pas tant pour son plaisir personnel, que pour que ces faits ambulatoires soient portés à la connaissance du plus grand nombre de gens possible, l'épidémie sévit avec une véritable fureur. Songez donc à tous les avantages que renferme ce mode de correspondance — infériorité épistolaire mise à part — d'abord l'expéditeur a la joie sans seconde de balafrer les vues les plus pittoresquement classiques de son patronymique et pas surcroît de ses prénoms qu'une mode tyrannique imposa « ab ovo » à son propriétaire et qui ont parfois revêtu depuis des allures presque hilarantes. A côté de cette jouissance, se place celle de faire savoir discrètement et par une voie détournée aux receveuses des postes, aux facteurs, aux concierges et à toutes les personnes qualifiées pour « dépouiller » votre correspondance, que vous voyagez « au gré de notre fantaisie, sans tenir compte du temps ni de l'espace ». Ce plaisir est presque l'égal de celui qui consiste à voir son nom imprimé dans un journal, c'est de la célébrité en raccourci; mais point égoïste, l'expéditeur d'une carte postale laisse une part à son destinataire; n'est-on point flatté d'avoir de belles relations ? connaître des gens qui voyagent c'est comme si on voyageait soi-même, avec la fatigue et les côtés prosaïques et dispendieux en moins. Toutes ces cartes réunies forment de très attrayantes collections, et peut-être on ne saura jamais quel fut le promoteur de cette mode si psychologique.

L'hypothèse qui consisterait à en rendre responsable M. Louis Baulard ne repose pas sur des données bien sérieuses et sa pièce, amusante d'ailleurs, semble plutôt inspirée qu'inspiratrice de ce sport qui a du bon, puisque, grâce à lui, un haut fonctionnaire de l'administration marie sa fille à l'homme qui lui plaît.

Le fouet de la Satire en main, MM. Pierre Morgand et Claude Roland pénètrent dans le monde politique que quelques-uns se figurent volontiers peuplé de monstres et rempli de noirs et sanglants mystères. Telle ne doit pas être l'opinion de MM. Morgand et Claude Roland, car leur « Homme du jour », le député Savigny, est plutôt joyeux. A part la mésaventure anodine de son « œil au beurre noir » à lui arrivée au cours d'un banquet socialiste-révolutionnaire, l'existence de cet « honorable » est fort divertissante. Savigny a naturellement des convictions; ces convictions, encore plus naturellement, changent à vue, sous des influences extérieures et plus ou moins respectables. Parmi elles, les interventions extra-conjugales de Sonia et de Blanche; Blanche « regnante », Savigny est socialiste; mais quand Sonia prend le dessus, cette jeune personne ayant des idées politiques aussi rétrogrades que sa moralité l'est moins, le député devient presque conservateur.

Il est à noter que Lucette, la légitime du député n'a aucune influence sur lui ; c'est bizarre, car il l'aime malgré ses successives trahisons. Elle semble être toujours pour le présent, et que son mari soit radical, opportuniste, royaliste ou bonapartiste, il est toujours son mari et elle l'aime tel qu'il est. Heureux homme, qui ne connaît pas son bonheur, et qui fait de son contrat une véritable écumoire. Cependant, il lui sera beaucoup pardonné, sans doute parce qu'il aura beaucoup péché, et il lui suffira, lorsque le jeu savant des intrigues parlementaires et extra-parlementaires aura fait de lui un ministre des cultes, de donner congé à ses collaboratrices d'amour et de politique pour que sa femme pardonne et vienne inaugurer la chambre ministérielle où elle a pourtant juré de ne jamais mettre les pieds.

Çà et là, des observations qui, pour ne pas sentir très fort l'inédit, n'en sont pas moins justes et dignes d'un profond intérêt. Après « l'Homme du jour, » produit subtil qu'ont connu toutes les civilisations sous toutes les latitudes, le monde politique continuera à être le monde politique, c'est-à-dire un composé hétéroclite où se coudoient la science et l'ignorance, l'héroïsme et la lâcheté, la vertu et le vice ; ainsi il en a toujours été et ainsi il en sera, fort probablement, jusqu'à la consommation des siècles. Le répertoire moderne comptera une amusante comédie de plus tandis que le bruit enchanteur des applaudissements vivra dans les cœurs des artistes qui créèrent « l'Homme du jour ». Ce sont : mesdames Lucienne Wékins, Bellanger et Suzanne Behr dans les rôles de Sonia, de Lucette et de Blanche ; mesdames Lola Noyr, Sandra Fortier et Claudia dans ceux de Mme Lafargue, Francine et Louise. Dans les rôles masculins, M. Henry Burguet au jeu toujours habile et débordant de compréhension, dans le député Savigny ; MM. Arvel et Paul-Edmond, l'un en secrétaire du député dont il finit par devenir le beau-frère ; l'autre en orateur pour réunions publiques fort pittoresque.

Henri AUSTRUY.

LES LIVRES

Jules Mary : *Les Briseurs de Chaînes* (Flammarion). — La plupart des romans à grand succès de Jules Mary ont été bâtis sur des histoires vraies. Parfois l'auteur, afin qu'il n'y eût point de doute, a cité ses documents et envoyé ses lecteurs à la *Gazette des Tribunaux*, cet œil ouvert sur les vices et les crimes, sur es vertus les plus sublimes et les héroïsmes les plus inconnus. C'est ainsi qu'on pourrait aisément retrouver la genèse du *Docteur Madelor*, des *Deux Innocents*, de *Roger la Honte*, du *Régiment*, de la *Pocharde*. de la *Charmeuse d'Enfants* et des *Dernières Cartouches*, dont les lecteurs du *Petit Parisien* n'ont pas oublié les émouvantes péripéties.

Ce que Jules Mary a fait pour ces romans, il l'a fait pour *Les Briseurs de chaînes*, et l'on devinera vite quelle triste et fameuse affaire se cache dans son récit. Ajoutons que celui-ci, passionné et chaste, ne contient ni un mot ni une scène risqués. L'amour de la femme et l'amour de la mère se heurtent à des égoïsmes féroces ; la pudeur la plus délicate d'une jeune fille y combat avec les seules armes de son amour, contre les ambitions effrénées d'une rivale. Mais, en outre de ces caractères de femmes où jamais il n'a mis plus de tendresse et de séduction, l'auteur a dessiné d'un trait vigoureux *Les Briseurs de chaînes*, trois jeunes nobles, beaux et fiers qui, dans un coup de folie, se substituant à la justice inactive, ont voulu châtier un coupable, — un innocent.... Le bagne les enchaîne. Dès lors, ce qu'ils rêvent, c'est la réparation de l'erreur terrible qu'ils ont commise.

Paul Dumas : *Zezia* (Ollendorff). — Il y a des différences de races qu'on ne peut effacer ; il y a des peuples qui disparaissent plutôt que de se laisser assimiler par leurs vainqueurs. Est-ce bien cela que M. Paul Dumas, dans son très intéressant volume, a voulu montrer ? *Zésin* met aux prises l'âme française et l'âme musulmane qui sont à l'antipode l'une de l'autre.

L'arabe est irréductible dans ses mœurs et ses croyances et il semble bien que ce soit une utopie que de vouloir le pénétrer de civilisation Européenne. Quoi qu'il en soit, le volume de M. Paul Dumas est plein d'observations qui pourront servir à ceux qui s'intéressent à ces questions qui touchent la sociologie et l'économie politique. Le style en est sobre, clair et riche en images ; c'est beaucoup plus qu'un banal récit de voyages.

Livret-Chaix continental (Chaix et Cie). Il renferme les services de toute l'Europe et un Guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes : Services français, avec cartes des différents réseaux; Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du Continent.

Maurice Montégut. : *Monsieur Georges* (Ollendorff). — M. Montégut entreprend l'étude du jeune homme moderne, qui a développé son cerveau et a omis d'avoir un cœur, et qui se croit ainsi supérieur au passé, à ses parents, à ses aînés, à tout ce qui l'entoure. Il est l'esprit nouveau, l'avenir, il est l'orgueil et, dans son égoïsme absolu, il entasse ruine sur ruine, fait le malheur des siens et des autres. Voilà un livre âpre mais vrai, dont la portée peut être très grande et peut arrêter nos jeunes gens d'aujourd'hui sur la pente de

l'égoïsme stérile où ils semblent s'engager.

Dickens : *Pages choisies des grands écrivains* (Armand Colin). — Dickens est resté le romancier le plus populaire de l'Angleterre. Il est le maître incontesté de l'*humour* dans tous les pays de langue anglaise. Il est aussi l'écrivain moderne le plus vraiment représentatif de sa race dans le monde. Foncièrement britannique, il est largement humain, conteur merveilleux, habile à susciter le rire, à provoquer la terreur, à émouvoir l'indignation ou la pitié. A tous ces titres, Dickens devait prendre place dans cette collection de : *Pages choisies des grands écrivains*. Les extraits, dont ce volume se compose, reflètent toute son œuvre : ils sont choisis entre les plus beaux et les plus caractéristiques. Dans sa remarquable traduction inédite, M. B.-H. Gausseron a pleinement réussi à mettre ces exquis tableaux étrangers en bonne lumière et à juste portée de l'œil français. Une introduction et des notices, brèves et substantielles, mettront le lecteur à même de former un jugement raisonné sur le génie de Charles Dickens, et de comprendre pourquoi cet écrivain tient dans la littérature anglaise — en tenant compte des différences de mœurs et de lieux — une place équivalente à celles qu'occupent chez nous Alexandre Dumas père et Honoré de Balzac.

Louis Bertrand : *Le rival de Don Juan* (Ollendorff). — Don Juan Puig est fils d'un grand financier de Perpignan; sa maison de banque bien assise lui permet des loisirs. A son grand-père, le paysan pyrénéen, il doit la santé, un esprit positif et pratique. Il s'en tient à la conquête des courtisanes. On trouve chez elles les raffinements de la volupté.

Un jour, mandataire d'un ami commun, il apporte une gazelle apprivoisée à une danseuse peu farouche, la plus belle fille du monde, la Galliego. Il en résulte un voyage de noces en Espagne.

La Galliego, afin de la rendre témoin de son bonheur, emmène sa mère. Jean a fait venir son ami inséparable Henri Mautoucher, peintre, critique, nouvelliste, romancier talentueux et vaniteux.

Comme la danseuse lui plaît, qu'il est causeur et phraseur, Mautoucher cherche à l'éblouir à force de discours emphatiques et redondants. Il se prend au jeu, aime de toute la puissance de son imagination.

La Galliego est absolument belle. Elle permet au dilettante de satisfaire ses caprices exotiques, devient tour à tour Ariane, une contemporaine de Salammbo, Maria de Padilla, la maîtresse de don Pèdre le Cruel, elle-même, enfin, elle se fond avec les vierges de Murillo.

Il parle, mais c'est en vain, car la Galliego songe à épouser Jean Puig. Econduite une première fois, elle revient à la charge. Le séjour, très profitable, dans son pays d'origine, lui a permis de mieux comprendre les aspirations de sa race, de démêler ses propres instincts.

« — A Séville, toutes les filles dansent comme moi, cela ne tire pas à conséquence et ne les empêche nullement de devenir dans la suite des mères admirables. Avec mes jambes je gagne ce que je veux, n'allez donc pas me reprocher un calcul. Je vous aime, comme tous les miens, des gens mariés, se sont aimés. Je vous aime. » — « Et votre sublime mission d'artiste ! objecte Jean ». Impossible d'en obtenir une autre réponse.

Au hasard des flâneries quotidiennes, nous croisons la petite mendiante sévillane, les toreros souples et arrogants et sur les planches d'une scène populaire une fillette de quatre ans, un ange maquillé, pomponné, dansant luxurieusement.

Rien ne peut distraire Mautoucher ; ni Séraphine, la servante ; ni le chanoine Rebolledo, latiniste approuvé par sa Sainteté, quand il déclame son poème didactique en douze chants sur l'anatomie du cerveau : *De structura encephali*.

Un nouvel échec conduit Mautoucher à des réflexions amères. « Si je ne la conquiers pas, c'est que je ne l'aime pas véritablement. Je suis incapable d'un sentiment profond car j'ai reçu une éducation piteuse et j'appartiens à une famille pitoyable. » Bientôt l'idée de suicide fascine son orgueil.

Pourtant il lui reste une lueur de bon sens. Avant de mourir, il veut la tuer. Il exécute son double dessein pendant une absence de son ami. Celui-ci revient, les fait enterrer côte à côte sur la demande de la mère, les pleure tous les deux, et rentre à Perpignan, où les pampres de son balcon le rassérènent autant que la perspective de reprendre ses affaires.

REVUE FINANCIÈRE

10 Septembre 1903.

Les cours de la plupart des valeurs de spéculation ont réactionné sur le bruit que la Banque d'Angleterre allait être probablement obligée de recourir à une nouvelle élévation du taux de son escompte ; d'autre part, les nouvelles d'Orient ont continué à préoccuper et même à inquiéter la Bourse.

La rente a débuté à 97.47 et elle a fermé à 97.35. Au comptant, elle s'est inscrite à 97.30.

Unification de la Dette publique Ottomane. — Hier encore, des informations plus ou moins précises nous laissaient entrevoir des difficultés par suite d'oppositions dans l'entourage du Sultan et voici qu'aujourd'hui la chose est faite : le Sultan, enfin, a donné sa signature. A vrai dire, nous n'avions jamais mis en doute cette issue favorable : seulement, pour la voir se réaliser, il a fallu y mettre... patience et longueur de temps.

Et c'est plus que de la reconnaissance que les porteurs français doivent à M. Auboyneau et à ses dévoués collaborateurs ; c'est grâce à leurs efforts et à leur fermeté que l'on est enfin arrivé à une solution.

L'iradé ratifiant les modifications au projet d'unification des Séries de la Dette ottomane, a été signé hier par le Sultan.

Cette ratification a eu lieu à la suite du vote émis avant-hier, 9 septembre, par les porteurs anglais convoqués par le *Council of Foreign Bondholders* et réunis en Assemblée générale sous la présidence de lord Avebury.

Lecture leur a été donnée d'un rapport sur les négociations auxquelles le projet a donné lieu. Après cet exposé, l'Assemblée a voté à l'unanimité les propositions suivantes :

1° L'échange de la Série C se fera au taux de 42 ;

2° La prescription pour l'échange des titres sera portée de 8 à 16 ans ;

3° En cas de prélèvement sur le fonds de réserve pour combler un déficit, ce prélèvement sera comblé, l'année suivante, par le tribnt de la Roumélie et aussi par les recettes des douanes :

4° Le gouvernement augmentera le fonds de réserve de 150,000 livres, payable par dix annuités. Le capital de la Dette convertie sera de livres 32,738,772.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Auxerre. — Imp. A. Lanier. *Le Gérant :* **Léon BREUILLET.**

LETTRES A ROSALIE

I

Lyon, mercredi
Juin 1809. (1)

Il y a bien longtemps, chère Rose, que nous ne nous sommes écrit. Certes, si je n'ai pas répondu à votre dernière lettre, ce n'est pas manque de reconnaissance ou faute d'amitié; mais ballotté par mille projets divers, j'avais honte de vous parler de moi, et je me sentais dégoûté de me décrire, comme on trouverait inutile de dresser la carte d'un pays prêt à être bouleversé par un tremblement de terre. D'ailleurs, une sorte de pudeur m'avertit que je dois ennuyer en parlant si souvent de moi, car je m'en ennuie moi-même. Aussi, n'est-ce pas pour revenir à ce sujet usé que je prends la plume, mais pour savoir ce que vous faites et si vous m'aimez encore. J'avais bien espéré vous voir; j'avais été vous chercher durant le seul jour que j'ai passé à Lausanne. Je comptais revenir de ma course chez mon père et me dédommager à mon retour. Mais cette course en a produit. J'ai été ramené jusqu'à Paris et je n'en suis reparti qu'il y a environ dix jours. Cette vie vagabonde va finir et j'espère que je vous verrai bientôt.

Je désire bien avoir à vous dire sur moi des choses qui satisfassent cette amitié tendre et inquiète dont je vous sais tant de gré. C'est un des grands besoins de mon cœur que d'être d'accord avec vous et, jusqu'à présent, je n'ai pas été blasé sur cette jouissance, quoique je fusse presque toujours plus de votre avis que du mien. Aussi, que le moment vienne de la goûter, et je m'y livrerai avec un grand bonheur. Jusqu'alors, je veux vous épargner l'impatience que mes oscillations doivent causer à ceux qui s'intéressent à moi.

(1) Ces lettres nous ont été communiquées par M. Petrus Durel avec le concours de M. Emile Gaidan ; nous les reproduisons sans y apporter la moindre correction.
Les dates ont été établies par M. Th. Dufour, bibliothécaire de la ville de Genève.

Quelles nouvelles avez-vous de Charles? N'est-il pas au moins rentré dans les affaires pour réparer les brèches que son séjour dans un pays aussi dispendieux doit faire à sa fortune si péniblement acquise? Il serait bien plus à plaindre que moi s'il n'arrivait pas à son but, car il l'a suivi avec force et avec persévérance. J'ai toujours cru que les mauvais succès ne venaient que de ce que l'on ne savait pas ce que l'on voulait. Je serais fâché que Charles me prouvât le contraire à ses dépens. Victor aussi doit être bien incertain de sa situation future. Le sort arrange tous les individus de notre famille, de manière que rien ne peut arriver de malheureux dans un pays que nous ne nous en ressentions personnellement. C'est un triste genre d'importance quand elle est séparée de tout pouvoir. Je suis le seul, peut-être, de qui l'existence n'ait pas été bouleversée par les circonstances publiques. Cela tient à ce que la destinée, ayant mis en moi-même de quoi remplacer outre mesure tous les bouleversements extérieurs, n'a pas voulu faire un double emploi et s'en est fiée à moi du mal qu'elle m'avait réservé.

J'ai peu travaillé depuis quelques mois. Je prépare indolemment et à bâtons rompus une seconde édition de *Wallstein*, et je me suis laissé inscrire parmi les collaborateurs d'un Dictionnaire historique auquel on m'a proposé de coopérer. Je ne devrais pas m'en vanter, car c'est une pure affaire d'avarice. Je n'ai pu résister à la tentation de me donner cent-cinquante louis en faisant cent articles qui ne prendront pas plus de six semaines à composer. Cependant, c'est une interruption à des travaux qui demandent de la suite et je m'en repentirai, si jamais j'ai assez de loisir pour reprendre mes grands projets d'autrefois.

Notre cousine, Mlle Bird, est-elle à Moudon? Je ne sais qui m'a parlé dernièrement de cette noble alliance. Au reste, son mari, s'il n'est pas tué, fera vraisemblablement un chemin rapide en Espagne, où l'avancement paraît fort accéléré et il nous reviendra grand seigneur, peut-être héros, tant on sait mal en ce monde ce dont il faut rougir ou se plaindre. En attendant, j'espère qu'elle est grosse. C'est bien le moins qu'elle ait tous les plaisirs d'un état dont elle souffre tant d'inconvénients.

J'ai vu, comme vous savez, mon père, depuis son retour de Lausanne. Il a été content de son voyage et j'ai trouvé son esprit plus tranquille à cet égard. Je m'en réjouis, car depuis longtemps ma résolution était prise sur ce point, et tout ce qui pouvait calmer, dans mon père, une agitation si triste à son âge, était désiré par moi. Son fils est avec lui, de retour de sept ans d'expéditions maritimes, estropié d'un bras, ce qui, dans sa position, est

un affreux malheur. Du reste, d'une assez jolie et spirituelle figure, d'un caractère fort doux et ne paraissant point abattu par une situation fort triste et fort ennuyeuse. Mon père lui-même me semble vieillir un peu. Cependant, lorsqu'on prépare d'autres vieillesses à la sienne, il n'a pas à se plaindre de la nature si sévère pour les vieillards.

Je vous parle, chère Rosalie, de tout ce qui peut nous intéresser en commun, en attendant que je puisse vous parler de moi. Mais je ne puis commencer ce chapitre sur un bout de table, dans une auberge. Le but de cette lettre n'est que de vous dire que j'ai besoin d'être sûr que vous ne m'avez pas oublié et que, malgré mon silence, je n'ai pas laissé passer un jour sans penser à vous. Dites bien des choses à ma tante. J'espère que sa santé se soutient. Je ne l'ai vue qu'un instant, lors de mon apparition si courte à Lausanne. Je serai bien content quand ma vie ne se passera plus en apparitions. Adieu chère cousine. Parlez-moi de vous, je vous prie, ce que vous ne faites jamais, quoique je vous le demande toujours. L'intérêt que vous me témoignez ne me suffit pas, si vous ne m'en laissez pas prendre un égal à ce qui vous touche. Comment distribuez-vous votre été ? Faites-vous des courses dans les montagnes ?

Je vous aime et vous embrasse mille et mille fois.

II

Le 7 septembre 1809, ce jeudi soir (1).

Je voulais vous écrire, ce jour, chère Rosalie, en réponse à votre lettre. Mais une conversation qui s'est prolongée m'en a empêché : il est si tard que je crains de me faire tout à fait mal aux yeux en écrivant à la lumière, et je ne pourrai pas me lever demain de manière à mettre ma lettre à la poste. Je ne vous écris donc qu'un petit mot. Tâchez pour le peu de jours que vous êtes à Choully de ne parler de ce qui me regarde que le moins possible.

(1) A cette époque, Benjamin Constant a dans la haine de Napoléon une part égale à celle que l'empereur professe pour Mme de Staël, Napoléon ne considère cependant pas celle-ci comme une « méchante femme », mais plutôt comme une femme « inhabituée à la subordination ». Aussi est-elle étroitement surveillée à Coppet, suivant les ordres donnés à M. de Champagny et à Fouché. Cela explique le paragraphe final de la lettre de Benjamin qui craint un peu pour lui-même. D.

III

Ce mardi soir,
12 septembre 1809.

Bonjour, chère cousine. Il y a du vrai, mais il y aussi de l'exagération dans ce que vous me dites. Je crois que les inconvénients, qui sont réels, sont compensés, et n'avoir pas de reproches de cœur à se faire est pourtant un bien. D'ailleurs, mon départ est bien proche. Quelqu'incertitude que ma femme jette sur son voyage, à cause des passeports, qui, dans ce moment sont peut-être difficiles à obtenir, retarde le mien jusqu'à sa réponse. Mais je dois la recevoir incessamment. Je voudrais bien vous voir à votre passage. Où, et comment ? Dites-le. Je répugne à aller à Genève; j'empaquète d'ailleurs mes papiers. Cependant, ce serait un plaisir pour moi de vous voir. C'est un besoin pour mon cœur. Indiquez-moi la manière et aimez-moi.

Je vous embrasse bien tendrement.

IV

Le 3 octobre 1809.

Je ne connais pas, chère Rosalie, ce que vous voulez dire en me demandant si je ne suis pas fâché. Je suppose que vous avez écrit un mot pour l'autre, car, quoique vous ayez le défaut, le seul que je vous connaisse, de faire semblant de croire que ceux qui vous aiment le plus tendrement ne s'intéressent pas à vous, cependant il est impossible que vous croyiez que je sois fâché que vous m'ayez envoyé la lettre de Charles et de Victor. Vous ne pouvez douter que je ne vous sois profondément attaché : après les preuves d'amitié que vous m'avez données, il faudrait que vous me crussiez le dernier des hommes, et insensible comme une pierre, pour ne pas vous aimer de toute mon âme, indépendammment de tout ce que je trouve auprès de vous de plaisir et de bonheur, et je vous ai prouvé bien souvent que j'en trouvais beaucoup. Quoique je connaisse Charles moins que vous, je n'ai pas oublié les heureux jours que nous avons passés ensemble à Paris et les témoignages d'affection qu'il m'a donnés. Quand à Victor, je le connais plus de réputation qu'autrement, mais sa vie agitée, ses espérances souvent déçues sans qu'il y eût de sa faute et sa noble conduite suffiraient pour m'intéresser à lui quand il ne serait pas mon cousin et, ce qui est plus, votre frère. Vous voyez donc que vous n'avez pas eu le sens commun en me parlant ainsi de la lettre que vous

m'avez envoyée à moins que votre plume n'ait été folle au lieu de vous et n'ait écrit un mot pour l'autre.

Comme je me crois sûr de vous mander bientôt que je suis auprès de mon père et comme vous le désirez, je ne vous en parle pas à présent : j'ai trop de fois annoncé mon départ pour que je puisse exiger qu'on me croie avant que la chose ne soit faite. Je désire d'ailleurs qu'on ne parle plus de moi jusqu'à ce que je sois convenablement : 1° parce que cela ne sert à rien; 2° parce que tout ce qu'on dit se redit et produit des chagrins inutiles et faciles à éviter pour le peu de jours qui restent.

Adieu, chère Rosalie, écrivez-moi, bientôt, pour m'avouer que vous n'avez pas le sens commun.

V

1818.

Je voudrais bien qu'avant mon départ, ma chère Rosalie, vous me fissiez tenir les renseignements que je vous ai priée et que j'espère que vous avez eu la bonté de prendre sur la possibilité d'un établissement au Jourdil. Ce projet me séduit infiniment et je l'exécuterai sans doute, soit dans très peu de temps, soit dans le courant de l'été. Je ne sais si l'arrivée du roi de Westphalie, que je vois annoncée dans les journaux, ne me forcera pas d'aller à Paris. Il est probable qu'une portion de la famille de ma femme sera de nouveau à la suite de cette Majesté. Je ne saurai probablement la chose qu'à Brévans, où, dans tous les cas, je m'arrêterai quelques moments chez mon père.

J'ai trouvé Charles mieux de santé. S'il veut, il pourra se tirer assez bien d'affaire dans sa position. Mais le voudra-t-il? Je crains qu'il ne se dérange et j'ai eu quelques nouvelles raisons de le craindre. J'en serais fâché pour mon père, auquel il faudra bien que je donne des renseignemenis quand je le verrai. Je ne veux rien lui écrire parce que je ne peux pas calculer l'effet d'une lettre sur un caractère aussi inquiet et qui s'exagère tout.

Mille choses à ma bonne tante. Ma femme m'a paru bien touchée du billet que je lui avais envoyé et dans lequel Madame de Charrière s'exprimait sur elle et sur moi avec tant de bonté. Je suppose que Charlotte m'en aura témoigné sa reconnaissance dans sa réponse. J'espère être sous peu de jours auprès de cette excellente Charlotte et ce sera pour ne plus la quitter.

Constance, si j'en juge d'après une lettre que j'ai vue, est fort radoucie sur moi. Quand on n'aime pas assez les gens pour avoir

besoin d'une explication de cœur, le mieux est d'ignorer leurs dispositions mauvaises. Mais il faut, pour cela, de l'indifférence. Avec vous, par exemple, chère Rosalie, je ne pourrais pas en faire autant. Toute ma modération m'abandonnerait et j'aimerais mieux vous quereller vingt-quatre heures de suite que de conserver sur le cœur un seul grief. Je vous embrasse. Répondez-moi à Coppet et très vite, car je n'y serai pas longtemps.

VI

Coppet, 3 avril 1810.

Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, chère Rosalie; si Fouché est à Paris, quand j'y arriverai, je le verrai peu de jours après mon arrivée. Mais si, comme les journaux l'annoncent, la Cour est à Compiègne pendant tout le mois d'avril, je ne pourrai rien tenter que dans le mois de mai. Je pars avec Auguste d'Hermenches. J'ai reçu sa réponse en même temps que votre lettre. Il sera à Genève ou ici le 8 ou le 9 et nous serons en route le 10.

Mon père qui, tant que je n'avais pas pris à l'idée de son voyage parce que je craignais qu'il retardât ma marche, avait paru ne me le sacrifier qu'avec peine, y a renoncé, au moment où, d'après ce que je lui avais mandé de sa sincérité, j'étais convaincu qu'il l'entreprendrait. Au reste, je lui sais bon gré d'une lettre qu'il a écrite à ma femme et qu'elle m'a envoyée, de sorte que je ne veux pas me plaindre de ce qu'il a un peu troublé, par les projets qu'il n'a pas exécutés, ceux que j'avais formés. Je vous envoie cette lettre parce que j'aime à vous prouver et à vous donner le moyen de prouver à d'autres que mon père a été heureux de ce que j'ai fait. Je le verrai à mon passage par Dôle, et j'irai habiter Brévans un mois ou six semaines, quand mes affaires, à Paris, seront arrangées.

Mes projets sont aussi fixés que des projets humains peuvent l'être et aussi bien combinés que je l'ai pu. Je serai à Paris, s'il n'y a pas d'accident, le 14 ou le 15. J'y resterai deux mois. J'irai de là à Brévans où nous passerons quelque temps; nous exécuterons ensuite notre projet de Lausanne et, vers la fin de l'automne, nous nous embarquerons pour Cassel, où l'on m'a invité de nouveau, comme vous voyez.

Je vous remercie bien, chère Rosalie, de ce que vous me dites sur moi. Quand on m'accuse, je me justifie, mais quand on me

loue, je redeviens si modeste que je suis prêt à m'accuser plus sévèrement que personne.

Adieu, chère cousine. Mille choses à ma tante, que je remercie bien de son aimable billet. Je suis un peu triste, ce matin, parce que je comptais avec certitude sur une lettre de Charlotte et que je n'en ai point. Elle m'a tellement accoutumé à sa douce régularité que ce désappointement m'afflige et j'ai une superstition douloureuse qui me fait toujours plus redouter les écueils à mesure que j'approche du rivage.

Je vous aime et vous embrasse de toute mon âme.

VII

De Coppet, 9 avril 1810.

Je reçois votre bonne lettre, chère Rosalie. Je ne négligerai rien pour répondre à cette confiance le plus tôt possible ; et je vous écrirai tout de suite. Merci mille fois de votre lettre à ma femme ; elle s'en réjouira bien vivement, j'en suis sûr. Je n'ai que le temps de vous écrire quelques mots, au milieu de mes paquets que j'achève à la hâte. Madame de Nassau a gardé avec moi un silence obstiné. Je m'en remets à vous pour me la conserver ou la rassurer. J'ai eu, avant-hier, la crainte de tomber sérieusement malade, mais je crois que cela se bornera à un gros rhume. D'Hermenches est arrivé et nous partons demain. Je vous aime de toute âme et vous embrasse tendrement.

Vous devriez m'adresser une lettre pour M. de Maillanon, que je lui porterais, pour le cas où mon affaire avec Fouché allant bien, je verrais que son intervention peut être utile.

BENJAMIN-CONSTANT.

L'INVASION

DES YANKEES AU CANADA

On a versé des flots d'encre ces temps derniers à propos de la doctrine de Monroë (1), et des prétentions américaines ; cela n'empêchera pas les Etats-Unis de poursuivre leur but d'américanisation totale de l'Amérique.

La Doctrine de Monroë n'est plus à discuter, elle s'est traduite par des faits, dont les principaux sont l'intervention lors de la campagne du Mexique, l'occupation des Antilles Espagnoles, l'achat du canal de Panama, l'attitude des Etats-Unis pendant les derniers incidents Vénézuéliens.

Faut-il en conclure que dans un temps plus du moins prochain, l'Amérique entière sera aux Américains ? La réponse à cette question serait évidemment affirmative si les événements devaient suivre leurs cours actuel, avec, de la part des nations Européennes, la même indifférence imprévoyante qu'elles ont montrée

(1) Nous croyons intéressaut de reproduire ce curieux passage d'un article anonyme publié sous le titre : *Is the Monroë Doctrine a bar to civilization* ? dans la « North American Review » (avril 1903).

« Il n'y a probablement aucune doctrine ou aucun principe sur lequel le peuple américain soit plus unanimement d'accord, sans distinction de parti, que la Doctrine de Monroë et si un plébiscite avait lieu à ce sujet, il est plus que certain que 99 américains sur cent se déclareraient favorables à la défense de cette doctrine, toujours, dans tous les cas, et sans aucune considération des conséquences. Cependant, de nos 15 millions de votants je doute qu'il y en ait un pour cent, c'est-à-dire cent cinquante mille, qui ait une idée réfléchie et précise de ce qu'est au juste la Doctrine de Monroë. Bien plus, de ces cent cinquante mille, s'il y a tant que cela, je doute qu'il y ait dix pour cent, soit 15.000, qui aient une notion réfléchie, basée sur des observations personnelles ou sur des rapports dignes de foi, de l'action que cette Doctrine célèbre peut avoir exercée et peut exercer encore sur la civilisation et le commerce dans le monde et en particulier dans l'Amérique centrale et méridionale.

jusqu'ici. Les Etats-Unis ont acquis une richesse ou, pour mieux dire, une puissance commerciale et industrielle qui, s'accroissant de jour en jour, leur fera dans un avenir rapproché une force énorme devant laquelle la vieille Europe n'aura qu'à s'incliner, si ses divers gouvernements ne prennent (et le plus tôt sera le mieux) les dispositions nécessaires pour soutenir la lutte.

« Il est parfaitement ridicule, disait dernièrement M. Carnegie, le milliardaire bien connu, il est parfaitement ridicule qu'une nation, au territoire aussi étroit que celui de la France ou de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie ou de l'Italie, sans parler de la toute petite Grande-Bretagne, pense qu'elle pourra lutter seule contre la force de production des Etats-Unis d'Amérique, qui représentent une nation unie, occupant un territoire aussi grand que toute l'Europe.

« Cela est essentiellement impossible. Si, au contraire, l'Europe était unie, si les nations du vieux continent élargissaient leur patriotisme, la jeune Amérique ne pourrait rien. » (1)

* * *

Heureusement pour les Européens tout le Nouveau Monde n'est pas peuplé d'Américains, et les peuples de langues Espagnole ou Portugaise ne sont pas encore disposés à admettre sans conteste la suprématie de la République Nord-Américaine. Bien plus, il y a une rivalité marquée entre l'Union et sa voisine septentrionale, où l'on parle pourtant, officiellement du moins, la même langue.

La plupart des Canadiens ont aujourd'hui une tendance à voir dans toute loi des Etats-Unis les touchant sous quelque rapport une arrière-pensée, une velleité d'amener leur pays à faire partie de l'Union, projet qui est excessivement désagréable à la très grande majorité des habitants du Dominion.

* * *

Si la question de l'Annexion aux Etats-Unis est aussi impopulaire au Canada, ce n'est pas que les Canadiens aiment moins les

(2) Rappelons à ce propos un passage d'un discours du sénateur Lodge parlant de la politique coloniale des Etats-Unis : « L'Empire du monde mercantile, dit-il, doit nous appartenir et pour que nous n'ayons rien à craindre dans nos luttes prochaines avec telle ou telle puissance, il faut dès maintenant et d'urgence que l'on s'occupe de renforcer l'armée et la flotte de manière à pouvoir revendiquer et défendre les droits de l'Union américaine contre tout ennemi possible. »

Yankees, comme ils disent, mais c'est qu'ils se préfèrent eux-mêmes à tout, qu'ils ont confiance en leur avenir et qu'ils entrevoient clairement la possibilité, par une administration bien comprise et un développement rationnel de leurs richesses, d'être bientôt la plus importante nation qui soit.

En ne tenant pas compte des possessions des deux pays en Alaska, le Canada a 500.000 milles carrés de terre cultivable en plus que les Etats-Unis. Leur exploitation est facilitée par des cours d'eau d'une valeur économique considérable, et le *Canadian Pacific Railway* a rendu accessibles les régions les plus reculées de ce vaste territoire.

Les 500.000 milles carrés du Northwest Canada sont depuis vingt ans l'objet d'une occupation progressive. L'extrême richesse du sol, l'abondance de ses produits, sont si réputées qu'elles ont causé une immigration de plus en plus nombreuses des Américains.

***

Ceux qui s'en vont des Etats-Unis ne le font point sans regret, tout au contraire de ceux qui, en grand nombre, chaque année quittent le Vieux Monde, joyeux d'échapper aux exigences du militarisme et aux tyrannies des gouvernements autocrates de l'Europe. Les émigrants américains sont des fils du sol, les plus vaillants de ses agriculteurs ; et ce n'est point par haine des institutions de l'Union qu'ils vont se créer de nouvelles demeures dans les immenses territoires du Nord-Ouest Canadien : ils y vont simplement chercher un champ plus vaste où donner un cours plus étendu à leur activité.

Il y a déjà plus d'un siècle, quelques personnes savaient quelle était la prodigieuse fertilité de cette vaste contrée limitée par la Rivière-Rouge et les Montagnes Rocheuses d'une part, par la frontière des Etats-Unis et le Mackensie de l'autre. Mais ces gens gardèrent scrupuleusement leur secret : c'étaient des agents de la Baie d'Hudson et de diverses autres grandes compagnies de fourrures, qui, désirant se réserver cette immense étendue de terrain pour leur industrie, la disaient aride, couverte de neige, gelée, inhabitable, propre seulement à la chasse des animaux porte-fourrure.

Mais enfin la fraude fut découverte : dès 1879, M. James W. Taylor, qui était à cette époque consul des Etats-Unis à Winipeg et qui est mort il y a une douzaine d'années, affirmait que les trois-quarts de la terre arable de l'Amérique septentrionale se

trouvaient au nord de la ligne de démarcation des Etats-Unis et du Canada. On le traita de fou ; l'avenir se chargea de prouver qu'il avait raison.

De 1897 à juillet 1900 on n'estime pas à moins de 30.000 le nombre des Américains qui allèrent s'établir au Canada. Pendant les deux années qui suivirent ce chiffre fut doublé ; de sorte que, de 1890 à juillet 1902, on ne compte pas moins de 135.000 fermiers américains établis au-delà de la frontière de l'Union.

Les premiers agriculteurs qui osèrent croire à la fausseté de la mauvaise réputation dont était accablé le Nord-Ouest furent les *Canadiens Français :* mais ils emmenèrent avec eux, de Québec, leurs idées un tant soit peu routinières et la modération dans leur ambition ; de plus ils ne vinrent qu'en petit nombre et avec peu d'argent. En 1898, le Gouvernement Canadien, désespérant de peupler ces vastes territoires, fit appel à l'immigration. A cet effet une véritable campagne fut organisée dans certains Etats de l'Union. Des livres, des prospectus, des imprimés de toutes sortes furent distribués ; des articles furent insérés dans les journaux ; des cartes du Canada furent placées dans les écoles ; on fit voir à qui voulait des échantillons splendides des produits agricoles de la nouvelle Terre Promise. Le succès dépassa l'attente des promoteurs de cette propagande.....

***

Cependant l'occupation des terres inhabitées du Canada est à peine commencée. Il y a en effet, cela a été confirmé, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, dans les districts d'Alberta, d'Assinaboia et de Saskatchewan 200.000.000 d'acres, au bas mot, de terre arable, sur un espace de 25.000 milles carrés, dont les sept huitièmes sont encore inoccupés.

Prenons comme exemple la province de Manitoba, la plus orientale du Nord-Ouest Canadien. Sa superficie est de 47.322.840 ares, dont, en chiffres ronds, 25.000.000 de terre arable. Et de ces vingt-cinq millions d'acres, on en comptait seulement 2.952.002 qui fussent en exploitation, en 1902. Cependant on doit s'étonner du développement de cette contrée qui, en 1883, n'avait en culture que 260.842 acres. La récolte avait été, cette année, là de 5.686 355 boisseaux ; elle fut, l'année dernière, de 65.794.590. La population du Manitoba, — 209.305 h. en 1891, — était en 1901 de 413.807 habitants, soit un accroissement de 88 pour cent.

***

Ces divers chiffres suffisent à indiquer quelles richesses agricoles pourront fournir ces vastes contrées, lorsqu'elles seront entièrement exploitées ! Et l'on comprend aisément pourquoi les fermiers des Etats-Unis émigrent en si grand nombre vers ces terres hospitalières, pour y mettre en pratique leurs rêves d'entreprises gigantesques. Robustes, hardis, acclimatés d'avance, ils ne craignent rien, n'hésitent devant aucune difficulté, et, puisqu'il y a un succès possible, ils l'atteindront. Ils emportent avec eux dans ces régions désertiques, leur organisation sociale, leurs idées d'indépendance et de liberté, leur esprit de progrès..... et leurs dollars.

Car l'invasion continue des Yankees ne se fait pas seulement par des hommes, des agriculteurs : elle a lieu aussi, et surtout, par le moyen de l'or, c'est-à-dire par l'intrusion des capitaux américains dans le commerce et l'industrie du Canada. Ce ne sont pas seulement des fermiers qui émigrent : tout le Dominion est la proie des Yankees « hommes d'affaires ». Ils sont partout, se mêlent de tout, accaparent tout. Ils ont la main mise sur les mines de fer et les usines de fonte, dans les districts côtiers ; ils sont intéressés dans les fabriques et dans les mines de l'Outario. L'industrie du nickel à Sudbury (Outario), la plus productive qui soit au monde, est sous leur dépendance. On les voit partout dans la région minière du Nord-Ouest Outario, et, au Sault Sainte-Marie, ils ont établi une grande fonderie de fer, des manufactures de pâtes à papier et de papiers. Ils sont propriétaires des chemins de fer canadiens. On les trouve jusqu'aux bords du Yukon, travaillant dans les mines et spéculant. Où ne les rencontrerait-on pas ?

Ils sont là comme chez eux, ils y trouvent des coutumes et des institutions analogues aux leurs ; le climat est à peu près le même ; on y parle leur langue. Ils s'y établissent donc, ils y prospèrent et leur nombre s'en va augmentant d'année en année. On compte déjà un américain sur trois habitants, et la proportion devient de plus en plus grande ; bientôt il y aura dans le Nord-Ouest plus d'américains que de canadiens ! Nul ne peut prévoir où s'arrêtera cette progression. Mais peut-on prévoir quels seront les résultats de cette invasion ?

***

Nous l'avons dit plus haut, ceux qui ont provoqué cette immigration ont réussi au-delà de leurs espérances et aussi au-delà de

leur désir. Les gouvernants canadiens commencent à s'inquiéter de cette trop grande affluence des Yankees. Assurément, au point de vue économique, leur but n'est pas dépassé, il n'est même pas encore atteint ; et nul, mieux que le pionnier américain, n'est apte à transformer les déserts du Nord-Ouest en une contrée débordant de richesses de toutes sortes. Mais au point de vue ethnique, ou plutôt au point de vue social, les hommes politiques du Canada, fermement opposés à l'idée d'une annexion possible, redoutent justement une américanisation lente, mais progressive, et regrettent que, malgré tous leurs efforts, ils ne soient pas parvenus à produire un mouvement d'immigration anglo-saxonne qui contrebalancerait l'expansion américaine.

En même temps que les Canadiens se désolent, les périodiques américains annoncent et proclament, un peu hâtivement peut-être, *l'américanisation* du Canada. Ils ne doutent pas un instant que la loi d'assimilation qui a formé un peuple relativement uni, avec les éléments si divers fournis par la vieille Europe, que le creuset qui a fondu les races anglo-saxonnes, celtiques, latines, et même juives et même slaves et en a fait ce qui est la nation américaine, sauront aussi conformer au même moule les Canadiens français. Ils ont, il faut l'avouer, quelque droit de penser qu'il en sera ainsi. Il est pourtant à remarquer que les canadiens français ont résisté pendant plus d'un siècle à l'influence anglo-saxonne, qu'ils ont gardé fidèlement, sous le drapeau britannique, les coutumes et le langage de leurs ancêtres ; il se pourrait donc fort bien qu'ayant combattu victorieusement jusqu'ici contre l'envahissement du pur sang anglo-saxon, ils tinssent tête très longtemps au nouvel assaut de cette même race abâtardie par des alliances multipliées avec toutes les autres races de la vieille Europe.

***

Mais quelques surprises que l'avenir puisse nous réserver à ce sujet, et que le Canada soit ou ne soit pas annexé, dans un temps plus ou moins proche, aux Etats-Unis d'Amérique, il n'en demeure pas moins constant que la plus grande partie des richesses du Canada seront la propriéte de Yankees ou de compagnies Américaines. Etant donné l'intelligence des affaires journellement mise en pratique par les Yankees, il n'est pas probable que les américains de l'Union fassent concurrence à ceux du Dominion. Ils s'uniront plutôt... contre l'Europe, et ce serait la ruine pour l'agriculture et l'industrie du vieux continent, s'ils ne se dépêchaient de trouver un remède à ce mal imminent.

M. Carnegie juge avec raison de la force des Etats Unis d'après l'étendue du territoire ; quand les productions de toute l'Amérique septentrionale seront dans les mêmes mains, le danger qui menace les Etats Européens sera inévitable si, en même temps que ce danger s'accroit, nous ne préparons la défense avec des armes analogues.

La Russie, l'Angleterre et la France représentent par elles-mêmes ou par leurs colonies des superficies suffisamment grandes pour combattre. La France n'aurait donc pas trop à craindre de l'avenir, à la condition de donner un essor considérable à l'exploitation de ses colonies : il ne faut par conséquent reculer devant aucun sacrifice pour atteindre ce but.

Quant aux autres puissances européennes, comment pourront-elles résister ? Une union commerciale entre tous les Etats d'Europe est bien difficile à réaliser : comment concilier tous ces génies différents de ces diverses races ? Comment apaiser les haines séculaires entre toutes ces nations ? Il est à craindre que l'instinct de brutalité des peuples germaniques ne l'emporte sur la prudence et qu'ils ne cherchent à se procurer par les armes les avantages qui leur manquent ! Quel prophète nous dira si nous devons escompter les bienfaits d'une concorde générale en Europe, ou si nous aurons à déplorer les maux d'une grande guerre internationale, où la neutralité ne saurait être qu'un vain mot, et où vainqueurs et vaincus seraient également affaiblis ?

∴

Nous devons être prêts à toute éventualité. Tout en entretenant notre armée pour nous défendre en temps de guerre, nous devons aussi, pour nous défendre en temps de paix, nous créer une autre armée de travailleurs qui, par nos colonies, nous donneraient cet accroissement progressif de richesses que, seul, le sol Français, si fertile qu'il soit, ne suffirait pas à nous fournir.

Enfin ne serait-il pas prudent et juste de soutenir nos frères du Canada dans leur lutte contre l'Anglo-Saxon ? S'il y avait là-bas plus de capitaux français, les nuages qui nous viennent de l'ouest seraient moins sombres ; et, si nous avions là-bas plus de compatriotes, nous pourrions espérer voir subsister et se maintenir au Canada l'usage de la langue française, qui, si nous n'y prenions garde, n'y serait plus qu'un souvenir, lorsque l'appellation de Canadiens-Français ne serait plus qu'un vain mot, après la victoire définitive de la doctrine de Monroë.

Marcel DUMORET.

LA LOI DE ROME

(4)

QUATRIÈME ACTE

IN EXTREMIS

La chambre d'Isabelle. Elle est couchée et parait dormir

SCÈNE I

MADAME DIELETTE, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, LE DOCTEUR

Madame Dielette. — Eh bien, docteur?

Le Docteur. — Etat stationnaire! Dans la fièvre typhoïde, après une période d'incubation, les symptômes se caractérisent, puis ils décroissent..... Nous sommes à égale distance de la guérison et d'une issue fatale... à égale distance... Je reviendrai dans quelques heures...

Madame Trainel. — Si la malade demandait le prêtre?

Le Docteur. — Mon Dieu... qu'il vienne! Cela vaut toujours mieux.

SCÈNE II

MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE

TRAINEL. — Voilà bien la science! Etat stationnaire! Nous sommes là pleins d'angoisse, attendant l'oracle; et sur la plaie vive de notre âme, le savant laisse tomber sans trouble la parole la plus propre à nous affoler « à égale distance », c'est-à-dire entre la vie et la mort!

MADAME DIELETTE. — Si j'en crois mon instinct de mère... car l'enfant, même grandi, ne cesse pas de tenir invisiblement à nos entrailles... elle guérira.

MADAME TRAINEL. — Sa mort... Sainte-Vierge... serait la mort de Maurice et notre mort à tous.

MADAME DIELETTE. — Elle a eu bien tort, étant mal disposée, d'aller à l'enterrement de ce pauvre cher curé! et le verre d'eau qu'elle a bu, là-bas, à Saint-Chinian...

TRAINEL. — Vraiment, il y a quelque chose qui change sur cette terre! De mon temps, l'eau n'empoisonnait pas. On buvait au hasard de la soif, n'importe où et on n'en mourait point. Maintenant, l'eau disparaît de nos tables...

MADAME DIELETTE. — Isabelle aimait tant son cher curé de Saint-Chinian, elle aurait passé par le feu pour l'accompagner à la tombe; depuis cette bénédiction, elle rayonnait plus belle, plus douce, plus adorable que jamais.

MADAME TRAINEL. — Que deviendrions-nous, si nous la perdions?

TRAINEL. — N'envisageons même pas la possibilité de cette horrible chose; surtout ne la formulons pas; c'est déjà bien assez qu'elle nous sillonne l'esprit comme un trait de foudre; les mots, la voix, donnent une espèce de réalité qui fait peur!

MADAME DIELETTE. — Quelle fâcheuse coïncidence qu'Isabelle soit malade pendant le voyage de Salgas! J'ai en lui une confiance sans bornes.

MADAME TRAINEL. — Il a été le bon génie de la famille.

TRAINEL (*descendant*). — Vous parlez de Salgas : voilà un homme qui dérange tous les jugements; égoïste et bon Samaritain à la fois. Ah! nous lui devons beaucoup à celui-là!

MADAME DIELETTE. — Et je suis certaine que nous ne savons pas tout! Ces deux divorces pourraient bien être son œuvre!

TRAINEL. — Si j'osais, je lui télégraphierais de revenir : il me semble qu'avec lui nous serions plus sûrs de repousser la maladie.

MADAME TRAINEL. — Salgas n'est plus jeune : ce voyage d'Italie,

il l'a espéré si longtemps !... avons-nous le droit de l'interrompre ?

Trainel. — Vous avez raison, chère amie... Mesdames, vous devriez profiter de son sommeil pour vous absenter. Je suffis à la garder. Dès qu'elle s'éveillera, je vous appellerai.

SCÈNE III

ISABELLE (*toujours endormie*), TRAINEL

Trainel. — C'est une étrange chose qu'un vieillard voisin de la mort, qui se penche sur une jeune malade et qui se demande pourquoi la vie abandonne ce corps rayonnant et pourquoi elle s'obstine à demeurer dans un organisme usé ! Voici la beauté, la jeunesse, en proie aux affres du trépas, et, à son chevet, la décrépitude veille en cheveux blancs. Que suis-je pour la vie ? un attardé, un inutile, tandis qu'elle... Oui, Dieu est parfois bien cruel et pourtant il nous faut prier et espérer qu'il nous entende.

Il commence son chapelet et s'endort.

SCÈNE IV

TRAINEL (*endormi, son chapelet à la main.*)
MICHEL, GEORGES (*avec leurs sacs d'écoliers*)

Michel. — Maman dort !

Georges. — Grand-Père aussi !

Michel. — Pauvre petite mère, elle est malade.

Georges. — Tu sais, Michel, il ne faut pas l'embrasser.

Michel. — Dis, Georges, veux-tu que nous disions une prière à la Sainte-Vierge pour guérir maman ?

Georges. — Oui, mets toi à genoux, *Ave Maria*....

L'ayant dit, ils sortent en silence.

SCÈNE V

TRAINEL (*endormi*), MAURICE

Maurice. — Eh bien, Père !... Ah, pardon, mon pauvre père, vous dormiez !

Trainel. — Le médecin est venu.

MAURICE. — Il est venu! qu'a-t-il dit?

TRAINEL. — Il a dit que la maladie était stationnaire.

MAURICE. — Rien de plus ? Père, allez prendre l'air un instant.

TRAINEL. — Je m'étais assoupi en disant mon chapelet. Je vais voir si les enfants sont partis.

SCÈNE VI

MAURICE, ISABELLE

ISABELLE. — Maurice, je ne dors pas.

MAURICE. — Mon Isabelle, comment te sens-tu?

ISABELLE. — Toujours molle, vague.

MAURICE. — Tu ne souffres pas?

ISABELLE. — Pas trop. Quelle heure est-il?

MAURICE. — Deux heures.

ISABELLE. — Les petits sont venus!

MAURICE. — Je leur avais défendu...

ISABELLE. — Ils sont venus, plus silencieux que de jeunes chats et ils ont fait une prière, au pied de mon lit.

MAURICE. — Ce sont de bons enfants!

ISABELLE. — Qui donc n'est pas bon autour de moi?

MAURICE. — Depuis que tu es malade, c'est une véritable procession de gens qui viennent prendre de tes nouvelles; même ceux que nous ne fréquentons pas s'intéressent à ta guérison. Or, tu sais que Salgas prétend que la bienveillance est favorable à la santé. Que ne donnerais-je pas pour qu'il fût là! Si je t'avais cru sérieusement malade, je lui aurais télégraphié de revenir..... certainement, il sera furieux qu'on lui ait caché ta maladie.

ISABELLE. — Il ne faut pas être égoïste.

MAURICE. — D'autant plus que ce voyage sera probablement la dernière grande joie de sa vie. Il a une telle passion pour l'art! Mais après l'art, tu sais, c'est nous qu'il aime et il nous l'a bien prouvé! Je pensais tout à l'heure à un beau projet, mignonne, devine à quoi? A un beau voyage en Italie, tous deux, toi et moi, ce sera comme un rêve! Nous partirons seuls, nous nous croirons aux premiers temps de notre amour; sous ce beau ciel, nous verrons les chefs-d'œuvre et les portraits où tu te croiras reproduite... mais à quoi penses-tu, aimée?... tu ne m'écoutes pas...

ISABELLE. — Je pense au curé de Saint-Chinian, il nous a bénis, il nous protégeait. Il est mort... et je suis malade...

MAURICE. — Ne pense pas à cela : du ciel il nous bénit encore...

ISABELLE. — Ecoute, viens là, tout près, que je te raconte un rêve...

C'était sous la voûte d'une église... une assemblée nombreuse, confuse, des mitres dorées, des chapeaux rouges... tous parlaient à la fois, en latin... je n'ai entendu qu'un mot... *Pereat!*... cela revenait comme un *Amen!*... au milieu, Boussagol... debout... parlait avec feu... il plaidait notre cause. Tout à coup, il a saisi son rabat et l'a jeté par terre... j'ai vu briller des crosses, et, je me suis réveillée!...

MAURICE. —Voyons, mignonne, calme-toi; cela n'a pas de sens!

ISABELLE. — Maurice, veux-tu me faire un grand plaisir? Va me chercher le Grand-Vicaire!

MAURICE. — Il n'a jamais franchi notre seuil!

ISABELLE. — Chaque fois qu'il nous rencontre, il est affectueux, pourtant. L'abbé nous aime à sa façon : ce n'est pas un cœur sans amitié.

MAURICE. — Je ne comprends pas que tu souhaites sa présence!

ISABELLE. — Lorsqu'on est au lit, on s'ennuie, on pense à tant de choses, on se fait des idées!

MAURICE. — Quoiqu'il m'en coûte, ma chérie, il faut que je te dise non! Boussagol ne nous a jamais apporté la paix! L'homme, en lui, est excellent, mais le prêtre est implacable. S'il vient, il se croira obligé de te parler de ton salut, selon ses règles! Cela pourrait t'impressionner.

ISABELLE. — Tu vois comme je suis calme. Tu as tort de me refuser cela.

MAURICE. — Si Salgas était ici, je ne dis pas non; mais te livrer, malade, à ce prêtre routinier, entêté.....

ISABELLE. — Eh bien, puisque cela t'inquiète, n'en parlons plus.

MAURICE.— Chérie, il m'est pénible de te refuser quelque chose.

ISABELLE. — Ta tranquillité avant tout!

MAURICE. — Dès que tu seras plus forte.....

ISABELLE. — Je n'y pense déjà plus... je vais dormir...

MAURICE. — A bientôt, bien aimée. Je vais appeler ta mère.

ISABELLE. — Oui!

SCÈNE VII

ISABELLE, MADAME DIELETTE

ISABELLE. — Maman!

MADAME DIELETTE. — Ma fille?

ISABELLE. - Il est deux heures; l'abbé Boussagol fait sa promenade sur le Mail : va lui dire qu'il vienne, je veux le voir.

MADAME DIELETTE. — Mais, mon Isabelle, je crains.....

ISABELLE. — Maman, tu as toujours été si bonne pour ta petite

fille, et maintenant qu'elle est malade, tu lui refuses ce qu'elle te demande ?

MADAME DIELETTE. — Non, je ne te refuse pas, je crains seulement.....

ISABELLE. — Je t'en prie, maman...

MADAME DIELETTE. — J'y vais ! ma fille !

SCÈNE VIII

ISABELLE (*seule*)

ISABELLE (*seule*). — Enfin, je vais donc voir celui qui décidera de mon sort, avant le juge sacré..... j'ai besoin du médecin de l'âme, qui calmera la fièvre de mes idées ! Je ne comprends ni ma tranquillité passée, ni mon affreux trouble présent. Tant d'années j'ai vécu heureuse, la conscience calme. La maladie est venue, la mort viendra peut-être, et, dans mon cerveau, une peur horrible a germé ! Tant que j'étais bien portante, heureuse, l'amour me défendait contre les fantômes ; maintenant que la vie peut me quitter, j'entrevois l'épouvante du dernier moment..., l'incertitude du salut ! Le prêtre seul peut me donner la paix..... ou me désespérer..... Cette angoisse est insurmontable !..... Je meurs d'appréhension ! Je veux la paix de ma conscience, à tout prix.

Mourir !..... paraître au tribunal divin !..... Mourir !..... rendre compte de tous ses actes !.... *De tous ses actes* ?..... J'ai été bonne fille, bonne épouse, bonne mère, charitable, oui,..... mais voilà onze ans que je vis sans sacrements, sans confession, sans pardon, je ne suis pas mariée devant l'église ! je suis..... une..... femme..... adultère ! mes enfants sont des bâtards ! j'ai péché, j'ai péché !..... Mais comment me repentir de cela ? (*elle prend sa tête entre ses mains*)..... concubine..... bigame !..... (*par un effort elle secoue sa prostration*). Et je vais peut-être mourir ! Je veux l'absolution ! Le prêtre ne peut me la refuser, on ne refuse jamais rien au mourants ; les pires assassins ont l'absolution. Je veux un prêtre ! un prêtre, et..... la paix !

SCÈNE IX

ISABELLE, BOUSSAGOL

BOUSSAGOL. — Ma très chère enfant, que ma vue ne vous fasse pas croire, que vous êtes en danger. C'est l'ami qui vient.

ISABELLE. — Merci de cette douceur de paroles. Moi, j'ai appelé

le prêtre. Depuis douze années, je suis heureuse à croire que je jouis du Paradis en ce monde ; et cependant, pas un jour ne s'est écoulé sans que je souffre ; et vous savez d'où vient ma souffrance.

BOUSSAGOL. — Je le sais. Souhaitez-vous que je vous entende en confession ?

ISABELLE. — Oui !

BOUSSAGOL (*s'assied près du lit*) (*murmure*). — Dominus sit.....

ISABELLE. — Vous connaissez ma vie : je n'ai péché ni contre Dieu, ni contre le prochain.

BOUSSAGOL. — Vous avez péché contre l'Eglise.

ISABELLE. — Hélas ! Elle m'a refusé ses sacrements !

BOUSSAGOL. — C'est vous qui avez profané un sacrement, et de cela il faut vous accuser.

ISABELLE. — Comment ai-je pu profaner l'objet le plus cher de mes désirs ?

BOUSSAGOL. — L'église vous a unie à un homme, et depuis douze ans vous vivez publiquement avec un autre homme.

ISABELLE. — Je suis donc comme une adultère ?

BOUSSAGOL. — Vous êtes adultère !

ISABELLE. — Mes enfants sont donc.....

BOUSSAGOL. — Illégitimes !

ISABELLE. — Maurice ?

BOUSSAGOL. — Est bigame !

ISABELLE. — Et je suis ?..... Que suis-je alors ?

BOUSSAGOL. — Sa concubine !

ISABELLE. — Mon Dieu !

BOUSSAGOL. — Pour l'Eglise, Maurice n'est pas votre époux ; il est votre amant !

ISABELLE. — Mon père, je vais peut-être mourir, et je désire ardemment l'absolution. Donnez la moi !

BOUSAGOL. — Je vous la donnerai avec bonheur, en échange d'un serment !

ISABELLE. — Quel serment ?

BOUSSAGOL. — Il faut que vous juriez.....

ISABELLE. — De renoncer à la volupté ! Je suis prête ! Dans la mesure où je pourrai convaincre mon mari ou lui résister, je m'engage à vivre en sœur, en amie chaste.

BOUSSAGOL. — Cela ne suffit pas ! Votre concubinat insulte à l'Eglise, il faut jurer de quitter votre amant !

ISABELLE. — Maurice, mon amant ! Quitter Maurice ! Deviens-je folle ? Mais je n'ai pas le droit de le quitter ! Briser ce cœur qui est mon cœur, désespérer ma mère, désoler la sienne, ne plus voir mes enfants ! Vous voyez, je ne parle pas de moi, je ne pense pas à moi ! Mon père, je suis une mourante. Vous manquez de charité !

Boussagol. — Ma charité consiste à vouloir le salut de votre âme.

Isabelle. — Mes enfants ! l'Eglise veut-elle aussi que je les quitte?

Boussagol. — Vous pouvez garder vos enfants.

Isabelle. — Il faudra les voler à leur père! Si je les emmène, la loi me les reprendra et ce sera justice! Je n'oserai pas ce crime !

Boussagol. — L'Eglise ne s'inquiète que du salut des âmes.

Isabelle. — Pourtant..... le cœur des épouses..... le cœur des mères..... le sort des enfants..... Maurice ! Maurice ! Maman ! Michel ! Georges ! Venez, venez à mon secours, ô vous qui m'aimez !....

SCÈNE X

ISABELLE, BOUSSAGOL, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE

Isabelle (*en délire*). — Venez... il faut que vous me sauviez..... faites, faites ce qu'il faut..... donnez leur de l'argent, beaucoup d'argent..... je ne veux pas mourir damnée..... mon collier, vendez le..... mes bijoux !....

Boussagol. — Elle délire.

Isabelle. — Ils sont tous là, les évêques, les inquisiteurs, devant la porte du ciel pour m'empêcher d'entrer..... Tenez..... voilà ! prenez..... mais laissez-moi passer..... ils ferment la porte du ciel..... prenez mon collier, je ne possède plus rien..... ma place est au lit du comte de Cany..... au secours!....

Madame Trainel. — Grand Dieu! Que s'est il donc passé ?

Madame Dielette. — Mon enfant, par pitié !

Trainel. — Que lui avez-vous dit ?

Boussagol. — J'ai été appelé, je devais venir (*exit*).

SCÈNE XI

ISABELLE, MADAME DIELETTE, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL

Isabelle. — Le prêtre, où est le prêtre? Je le veux.....

Madame Dielette. — Mon enfant bien aimée!

Isabelle. — Cours, maman, rappelle-le, je t'en prie, il le faut....

SCÈNE XII

ISABELLE, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL

MADAME TRAINEL. — Il va nous la tuer, avec son orthodoxie.
TRAINEL. — Ah ! le bonheur ne rentrera jamais ici !
MADAME TRAINEL. — Que faire ? Hélas !

SCÈNE XIII

ISABELLE, BOUSSAGOL (*il rentre, les autres sortent à regrets*).

ISABELLE. — Pardon, pardon !
BOUSSAGOL. — Ma pauvre enfant, je suis un ami.
ISABELLE. — Non, vous êtes le prêtre !
BOUSSAGOL. — Le prêtre est là à votre appel, il est forcé de vous juger ; mais il vous plaint de tout son cœur !
ISABELLE. — Dites moi, oh ! très doucement, ce que vous m'avez dit, ma tête s'égare, vous avez dit des choses inconcevables ; je ne les comprends pas !
BOUSSAGOL. — Mon enfant, je m'y efforcerai ; mais soyez calme.
ISABELLE. — Aurai-je l'absolution ?
BOUSSAGOL. — Oui, si vous avez la contrition !
ISABELLE. — La contrition ?
BOUSSAGOL. — Oui, écoutez-moi : le prêtre absout le péché accompli, quel qu'il soit ; mais vous êtes, vous, en état de damnation ! Repentez-vous !
ISABELLE. — Me repentir ?
BOUSSAGNOL. — Oui, pour avoir l'absolution, promettez-moi de quitter votre... mari.
ISABELLE. — Quitter... mon... mari...
BOUSSAGOL. — Hélas ! ma pauvre enfant, c'est l'implacable loi !
ISABELLE. — Quel désastre ! Le désespoir de Maurice, le désespoir de ma mère !... et mes beaux-parents.... et mes pauvres enfants, quel scandale ! et, où aller ?
BOUSSAGOL. — Au couvent.
ISABELLE.— Quel couvent me recevra ? je suis mariée ! Et puis, Maurice me poursuivra, et Salgas viendra me chercher au bout du monde. Vous voulez me faire tout piétiner, mes devoirs de fille, d'épouse, de mère !

Boussagol. — Je ne peux que pleurer avec vous. Je suis un mandataire, je remplis mon mandat !

Isabelle. — Eh bien, non, ce n'est pas possible, je ne suis pas coupable... je mourrai donc sans... absolution... laissez moi.... laissez moi... Non, non, non ! mon père, revenez, de grâce ! Je ne sais pas ce que je dis ! Je vais mourir ! Il faut me convaincre !

Boussagol. — Malheureuse enfant, vous avez bravé l'Eglise ! Vous êtes une pécheresse, vous êtes la maîtresse d'un homme ! Votre mariage est une hérésie ! une rébellion contre l'Eglise ! Je ne puis vous absoudre, si vous ne vous repentez !

Isabelle. — Mon Dieu, mon Dieu ! Je vais mourir ! Je suis sûre que je vais mourir ! Alors... si... je... renonçais...

Boussagol. — Renoncez ! Votre éternité en ce moment se décide. Dites-moi seulement : « Si je reviens à la santé je quitterai Maurice ».

Isabelle. — Si je reviens à la santé... Oh ! j'ai peur de la mort... et de la vie aussi... Je sens que je meurs...

Boussagol. — Un effort, chère âme, et vous ressusciterez dans la grâce !

Isabelle. — Si... je... reviens... à... la... santé...

Boussagol. — Dites : « Je jure sur mon salut éternel ! »

Isabelle. — Sur... mon... salut... éternel...

Boussagol. — Courage, mon enfant !... déjà ma main s'élève et le pardon va descendre !

Isabelle. — Oh ! Quitter Maurice ! même en pensée, même en paroles !

Boussagol. — Il n'y a plus qu'un mot entre le ciel et vous, dites-le, de grâce !

Isabelle. — Je... ne... peux pas...

Boussagol. — Il le faut ! L'instant est suprême !

Isabelle. — Je... jure... si... je... reviens... à... la... santé...

Boussagol. — Le Ciel attend !

Isabelle. — ... de... quitter... Maurice...

Boussagol. — Recevez donc la Sainte absolution ! « Misereatur tui omnipotens Deus... »

Rideau

Péladan

(*A suivre*).

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La loi du 9 avril 1898 constitue aujourd'hui la charte du monde du travail; elle devra, j'imagine, occuper la première place dans le Code ouvrier, que prépare, en ce moment, le Ministère du Commerce. Il n'y en a pas en effet de plus importante, et elle doit être justement comptée parmi les grandes lois de la République.

Limité à l'Industrie et à certaines entreprises dangereuses, le régime qu'elle a inauguré s'étendra peut-être bientôt à tous les employés sans distinction. Voici qu'il est question d'y soumettre le Commerce; déjà une proposition a été déposée dans ce sens sur le bureau de la Chambre par l'honorable M. Mirman; ce sera ensuite le tour de l'Agriculture, en attendant qu'on songe à l'appliquer aux domestiques. Il y a donc un intérêt majeur à savoir, avec exactitude, quels ont été, jusqu'à ce jour, les résultats obtenus. L'expérience est ici, comme ailleurs, la meilleure pierre de touche : souvent elle révèle des inconvénients imprévus; parfois elle met en relief des avantages insoupçonnés, et comme toujours elle apporte pour l'œuvre de demain une contribution nécessaire, il importe de rechercher, en toute impartialité, si le nouvel état de choses constitue un véritable progrès social et si des améliorations peuvent y être facilement apportées. Voilà des questions, auxquelles peut aujourd'hui répondre une enquête, dégagée de toute idée préconçue et ces réponses aideront sans nul doute à nous fixer sur les projets dont on parle. Nous saurons ainsi si nous devons les envisager comme une espérance ou comme une menace.

***

Au seul point de vue juridique, la loi du 9 avril 1898 constituait à coup sûr la plus grande nouveauté : elle rompt hardiment avec le passé. Parmi les idées et les principes, que nous tenons des Romains et qui constituent encore le fond du Droit moderne, il n'y en a pas de plus essentiel que ce vieux brocard, auquel les légistes

ont donné l'allure impérieuse et brève d'un proverbe, *ei qui dicit incumbit onus probandi.* Tout demandeur a le fardeau de la preuve, et quand le demandeur était un ouvrier victime d'un accident, il devait, à ce titre, avant tout, pour obtenir la réparation du préjudice causé, établir que cet accident était dû à la faute de son patron. Sans doute, la jurisprudence, qui n'est souvent que le reflet des mœurs, avait bien ici évolué ; peu à peu, elle s'était départie d'une rigueur excessive, et libéralement, en cas de doute, elle inclinait plutôt du côté humain ; mais enfin, si ébranlé qu'il fût, le principe n'en survivait pas moins, dominant encore d'une manière latente et parfois décisive la solution de ces douloureux conflits.

Le législateur de 1898 a changé tout cela, et en proclamant le droit à la rente au profit de l'ouvrier victime d'un accident professionnel, quelle que soit la cause de l'accident, il a vraiment institué un Droit nouveau, ainsi que l'écrivait, naguère, l'honorable M. Millerand dans une de ses circulaires ministérielles.

Si attaché que nous soyions aux principes, cette dérogation, tempérée par le caractère forfaitaire de la réparation, nous a toujours paru, quant à nous, une concession nécessaire, que légitimait à elle seule l'infériorité où se trouvait naguère placé l'ouvrier vis-à-vis du patron au point de vue de la preuve. Il importait, dans un intérêt de haute équité sociale, de rétablir l'équilibre : cet équilibre est aujourd'hui rétabli et je tiens qu'à cet égard un progrès considérable a été réalisé. On avait, là-dessus, dans des travaux préparatoires, beaucoup discuté ; la discussion, je crois, est épuisée ; les patrons eux-mêmes se sont rendus à l'évidence, avec d'autant plus de facilité, d'ailleurs, qu'ils ont trouvé, dans la limitation du dommage établie par la loi, une large compensation aux charges qui leur étaient imposées.

Les ouvriers, au contraire, n'ont pas apprécié de la même façon, il faut bien le dire, le privilège pourtant considérable qui leur a été concédé. Il suffit, pour s'en convaincre, de les interroger. On s'habitue vite à croire à son droit ; il ne faut pas pour cela de pénibles efforts ni une longue accoutumance et la récente organisation leur a plutôt, au demeurant, apporté une déception.

Le droit ancien a conservé à leurs yeux un avantage ; il leur permettait d'espérer la réparation intégrale du préjudice causé ; cette espérance, maintenant, leur fait défaut ; ils ne doivent plus compter, désormais, que sur une réparation limitée et qui leur est allouée nécessairement sous la forme de rentes viagères incessibles et insaisissables. Le législateur a été pour eux prévoyant à l'excès, il ne leur a pas même laissé la possibilité de

toucher un capital ; il les a frappés, sous ce rapport, d'une incapacité véritable, en décidant que les rentes inférieures à cent francs seraient seules susceptibles d'être rachetées, sur les bases indiquées par le tarif officiel de la Caisse Nationale des Retraites.

Ainsi, voilà un père de famille, qui a eu la jambe amputée : il avait un salaire de 1.800 francs, par exemple ; il obtient une rente de 250 francs ; ces 250 francs, il ne pourra les toucher que par trimestre à termes échus. Il a bien, il est vrai, reçu l'indemnité temporaire jusqu'au jour de la consolidation de la blessure, mais ces 2 fr. 50, malgré la meilleure bonne volonté, n'ont pas suffi à le faire vivre lui et les siens ; il a dû contracter des emprunts pour faire face aux besoins urgents de l'existence et comme il ne peut pas trouver à se placer, même à un salaire réduit, la gêne s'est introduite chez lui, voici la misère ; la moindre avance pourrait lui permettre d'attendre ; avec un petit capital il se tirerait facilement d'affaire ; vaines raisons. La loi reste inflexible. La rente a été fixée, elle restera telle et aucune circonstance ne pourra forcer le patron à satisfaire à l'humanité et à la raison, en modifiant la prestation à laquelle il est tenu.

Remarquez que ce cas n'est pas isolé, il est classique ; c'est l'espèce habituelle, comme on dit au Palais, et l'on comprend sans peine les récriminations des travailleurs. Il y a dans ces protestations une large part de vérité, et il serait urgent d'y faire droit, en permettant aux tribunaux d'autoriser, suivant les circonstances, le rachat des rentes. La plupart du temps, l'allocation d'un capital, même restreint, procurerait une réparation plus efficace. Avec quelques centaines de francs, l'invalide, réduit à une capacité professionnelle parfois théorique, pourrait souvent parer aux tristes éventualités qui le guettent. Il y a, évidemment, dans le système des rentes viagères, une idée excellente ; mais le protectionnisme exagéré se retourne souvent contre celui-là même qu'on veut protéger et il conviendrait d'en tempérer la rigueur, en s'en fiant à la sagesse et à la prudence des magistrats ; ils sauront discerner l'intérêt de l'ouvrier et ils ne donneront l'autorisation demandée qu'à bon escient. N'oublions pas que l'ouvrier est majeur et libre de ses droits et qu'il est excessif de le maintenir ainsi en tutelle. A notre avis même, la victime devrait toujours rester libre d'opter entre les rentes ou le capital représentatif ; mais, si l'on ne veut pas aller jusque-là, qu'on fasse au moins la légère concession que nous indiquons. C'est une mesure transactionnelle, qui a l'avantage de tout concilier ; l'erreur du législateur de 1898 a été de croire

que l'on pouvait tout prévoir et régler *a priori*. Il est bon d'indiquer la route au juge, il est dangereux de l'enchaîner et de réduire à l'excès son rôle.

Mais il est un désidératum plus grand, formulé par les ouvriers : ils se plaignent amèrement de la modicité des rentes qui leur sont allouées par les tribunaux. Ces rentes sont calculées sur certaines bases indiquées par le législateur, elles varient suivant l'importance du salaire et le degré d'infirmité. En cas d'incapacité absolue et permanente de travail, la rente est des deux tiers du salaire annuel ; si l'incapacité n'est que partielle, elle sera égale à la moitié de la réduction de la valeur industrielle.

Dans la première hypothèse, qui est extrêmement rare, puisqu'elle suppose, par exemple, la perte de deux membres ou des deux yeux, pas de difficulté : le calcul est brutal ; dans la seconde, au contraire, il est subordonné à une appréciation souvent fort délicate et, parfois même, arbitraire. A l'origine, les tribunaux ont éprouvé le plus grand embarras, et les premières décisions trahissent ces tâtonnements et ces incertitudes ; ils ont bientôt senti la nécessité d'établir un peu d'uniformité dans cette diversité, et, petit à petit, avec l'expérience de chaque jour et le concours éclairé des médecins, ils ont établi un tarif quasi uniforme pour chaque nature de lésion.

Les ouvriers et les patrons l'ont vite connu et il en est résulté un avantage incontestable : la diminution dans une notable mesure des procès. Certains à l'avance du résultat, les uns et les autres hésitent avant d'intenter une instance inutile et beaucoup d'actions reçoivent ainsi une solution devant le magistrat conciliateur.

Que faut-il maintenant penser de ce tarif? Nul ne contestera le soin et la conscience avec lesquels il a été établi. Il ne s'agit pas du reste d'une réglementation immuable et les tribunaux, souverains appréciateurs des circonstances, se chargent d'évaluer, dans chaque cas, la réduction de la valeur industrielle, qui varie suivant l'âge, les professions, etc., en sorte que l'expression commode dont nous nous sommes servis est grammaticalement inexacte, elle nous a du moins permis de nous faire comprendre avec clarté et de marquer ainsi la tendance générale de la jurisprudence, qui a voulu manifestement parer au plus pressé, en posant certaines règles directrices. Ces règles, avec la mobilité qu'on leur a laissée, se rapprochent, autant que possible, de la réalité. Veut-on quelques chiffres pour en juger? D'une manière générale, on peut observer que la perte d'un œil est évaluée de 18

à 40 o/o; la perte du bras droit de 60 à 80 o/o; celle du bras gauche de 50 à 65 o/o; celle de la jambe de 60 à 80 o/o; celle du pouce de la main droite de 16 à 25 o/o, etc. Nous ne contestons pas tout ce qu'il y a d'arbitraire dans ces appréciations, mais est-il possible, après tout, d'appliquer la méthode mathématique, à une matière aussi complexe, aussi essentiellement variable que celle-ci? Telles qu'elles sont, elles nous semblent, en résumé, assez justes et les ouvriers n'ont point à s'en plaindre. Elles n'ont rien d'ailleurs de définitif et les magistrats n'hésiteront pas à les abandonner, le cas échéant. Déjà, sur plusieurs points, ils ont apporté des modifications, qui témoignent de leur conscience et de leur sincérité.

A l'origine, par exemple, la hernie était considérée comme une infirmité très grave par ses conséquences; aujourd'hui, sous l'influence des experts, on est revenu à une notion plus exacte et plus vraie, on estime la réduction professionnelle qu'elle entraîne à environ 5 à 10 o/o. Il est en effet certain qu'il ne s'agit le plus souvent alors, que d'une diminution virtuelle: l'ouvrier qui obtenait naguère 200 à 250 francs, est obligé de se contenter d'un chiffre très inférieur; avec le même salaire, et dans la même profession, il touche désormais 50 à 60 francs par an. Nous pourrions multiplier les exemples: il y en a en sens inverse, et nous les trouvons également rassurants pour les patrons et pour les ouvriers, qui sont ainsi certains à l'avance d'une justice de plus en plus exacte. Est-ce à dire que la réglementation actuelle, ne soit, dans ses grandes lignes, susceptible d'aucune critique? Nous n'irons pas jusque-là. Il nous paraîtrait très équitable de réduire les évaluations relatives aux infirmités purement virtuelles, dût-on augmenter légèrement les autres. C'est pour ces dernières, ne l'oublions pas, que la loi a été faite, et c'est à leur occasion, qu'elle doit surtout intervenir avec le plus d'efficacité. Pour le reste, nous serions tenté de répéter le mot: *de mininis non curat.*

L'ouvrier trouverait dans cette interversion une satisfaction légitime: il toucherait davantage, quand il est gravement atteint, et il prendrait très vite son parti de recevoir une rente infime, qu'il convertirait en un petit capital, quand il est, au contraire, très légèrement blessé. Les pays d'assurances, auxquels nous avons emprunté notre système, ont depuis longtemps adopté cette méthode et ils s'en trouvent très bien; ainsi, en Autriche, la perte de l'auriculaire ne donne droit à aucune rente, le petit doigt étant réputé ne rendre à l'homme que le service très relatif, que son nom lui assigne. Chez nous, au contraire, il n'est pas rare de voir

estimer en pareil cas à 10 et même à 15 o/o la réduction de la valeur industrielle. Entre ces deux opinions extrêmes, il y en aurait une moyenne à prendre. Faut-il ajouter, que ces rentes infimes de 25 à 50 francs, qui sont allouées dans les espèces que nous avons en vue, ne sont pas des réparations adéquates. L'ouvrier ne peut pas en vérité, les apprécier : la somme est pour cela trop dérisoire et l'indemnité temporaire jusqu'à la consolidation de la blessure est vraiment pour lui d'abord la chose indispensable, peut-être même parfois serait elle suffisante ? au contraire, quand il s'agit d'un traumatisme grave, tel que l'amputation d'un bras, on ne risquerait peut-être pas beaucoup de se tromper en élevant un peu les appréciations admises. A cette compensation, que nous préconisons, la victime trouverait un avantage, sans que les charges du patron soient pour cela augmentées, les petits accidents en effet sont beaucoup plus fréquents que les gros, et si les premiers au regard de la loi disparaissaient presque, l'équilibre, qu'il convient de maintenir, ne serait point rompu.

En tous cas, la chose essentielle est de laisser aux tribunaux l'appréciation souveraine du dommage. D'aucuns, à l'origine, effrayés par le nombre des procès, ont réclamé un tarif officiel, un tarif légal. Il y aurait là un grave danger ; le remède serait pire que le mal. Il est impossible, en effet, de tout prévoir, et si cette idée était consacrée législativement, on entendrait bientôt formuler contre elle les plus justes et les plus impérieuses réclamations.

La perte de l'index n'entraîne pas les mêmes conséquences pour le charretier ou le mécanicien, non plus que pour le terrassier, et malgré toute l'ingéniosité dont on ferait preuve. il serait impossible de prévoir toutes les lésions, qui varient à l'infini. Il faut s'en tenir aux règles très sages, qui se dégagent de la dernière jurisprudence et qui lui donnent des assises suffisamment stables. Si imparfaites qu'elles soient, elles ont déjà fait leur preuve et elles ont suffi pour arrêter cette marée montante de procès, qui menaçait à un certain moment d'entraver l'application régulière de la loi. Les partisans d'une réglementation à outrance y réfléchiront et ils se rendront à l'évidence. Il n'y a qu'un point, qui, suivant nous, pourrait être, avec avantage, soumis à leur procédé ; la question de savoir si telle ou telle entreprise est ou n'est pas soumise à la loi nouvelle, fait naître, à chaque instant, dans la pratique, les plus vives controverses et entraîne un véritable trouble parmi les intéressés. Il serait du moins possible d'y mettre un terme, en substituant au texte de l'article 1er, l'énumération exacte

et limitative des professions assujetties. Si modeste que paraît cette réforme, elle aurait les plus heureuses conséquences. Elle est facile à réaliser, avec les éléments dont dispose le Ministère du Commerce.

Dans le même ordre d'idées, il convient encore de signaler une autre lacune, dont les répercussions économiques peuvent être considérables : nous voulons parler des maladies antérieures.

Les tribunaux doivent-ils en faire état dans leur appréciation ? Voici, par exemple, un borgne, qui devient aveugle, un ouvrier déjà amputé du bras gauche qui perd le bras droit, comment faut-il juger alors la réduction industrielle ? Faut-il tenir compte uniquement des conséquences directes de l'accident ? Y a-t-il lieu, au contraire, de se préoccuper de l'infirmité préexistante ?

Devant cette difficulté, que n'a point résolue la loi, la jurisprudence reste hésitante et confuse. Il importe de mettre un terme à ces hésitations et à cette confusion, et c'est au législateur seul qu'il appartient de le faire par un texte précis et mûrement délibéré : il aura à se demander si, ici encore, une solution libérale n'irait pas à l'encontre même du but. Il ne faut pas se dissimuler en effet que si le patron est rendu responsable des infirmités antérieures, il hésitera à recevoir chez lui désormais cette foule d'éclopés et de mutilés, qui trouvent encore aujourd'hui une utilisation très effective dans l'industrie. Déjà, à la suite de certaines décisions inquiétantes, les compagnies d'assurances ont manifesté, à cet égard, vis-à-vis de leurs clients, des exigences qui peuvent avoir les contre-coups les plus fâcheux au point de vue social, et de ce point de vue le législateur ne peut pas se désintéresser.

*
* *

De la procédure, inaugurée par la loi du 9 avril 1898, il n'y a pas beaucoup à dire : elle a été, au surplus, modifiée par une loi récente, la loi du 22 mars 1902. Cette procédure est d'une extrême simplicité ; au frottement encore, certains angles se sont arrondis et la formidable machine qu'elle met en marche fonctionne, à tout prendre, avec une grande aisance, mue par une force en quelque sorte automatique.

Dès qu'un accident est survenu, il est déclaré à la mairie, la déclaration peut être faite par le patron comme par l'ouvrier, elle est dénoncée au juge de paix, qui procède à l'enquête et le dossier parvient rapidement dans le cabinet du président du tribunal qui convoque aussitôt les parties à l'effet de les concilier.

Cette conciliation devant le président a pris, dans la pratique, une importance extrême : elle donne les meilleurs résultats. Devant le tribunal de la Seine, qui est, comme on le sait, le tribunal le plus chargé, cette importante fonction a été confiée à un magistrat très distingué, M. Duchauffour, qui y apporte son tact et son intelligente autorité. Grâce à lui, plus de 60 o/o des procès sont arrêtés et reçoivent une solution amiable!

Une pareille statistique est concluante et dispense de tout commentaire : elle porte même, suivant nous, un enseignement. A notre avis, il serait bon de renforcer encore, s'il est possible, la situation et le rôle du magistrat conciliateur ; pour notre part, nous n'hésiterions pas à l'armer, en cas de non conciliation, du droit de se saisir personnellement du débat devenu contentieux et qu'il aurait la mission de trancher, bien entendu, à charge d'appel devant la cour. Cet essai du juge unique ne nous effrayerait nullement et il aurait même ici maints avantages, le procès serait plus vite encore et plus sûrement solutionné par le juge, qui statuerait de visu et auditu, après avoir vu et entendu les intéressés eux-mêmes. La difficulté ne porte, le plus souvent, que sur le quantum de la rente et nous ne voyons pas, en vérité, qu'il soit nécessaire, pour la trancher, de la soumettre au tribunal.

Si ce système était admis, la proportion des conciliations augmenterait encore et plusieurs magistrats, pouvant, dans le même prétoire, simultanément remplir le même office, les instances se termineraient avec une célérité plus grande et comme la jurisprudence est sur presque tous les points établie, j'estime que les appels ne seraient pas plus nombreux. Il y a là une idée à étudier et qui serait facile à réaliser, sans rien bouleverser.

Au tribunal de la Seine, on a compris tout de suite l'importance de ce rouage ou plutôt de ce rôle essentiel, et, le magistrat conciliateur, devançant sans doute le législateur et remplissant l'office du prêteur, peu à peu, dans le seul intérêt des justiciables, agrandit son domaine ; il nomme déjà, à titre officieux, des experts et prépare ainsi, en l'accélérant, la décision du tribunal lui-même. Cette innovation a été très heureuse, il est à souhaiter de la voir se généraliser ; les affaires arrivent ainsi à la barre précédées d'un rapport de médecin qui, la plupart du temps, est tout à fait indispensable. Le magistrat ne saurait s'entourer de trop d'éléments techniques, et nul ne peut mieux l'éclairer, en vérité, que celui qui par sa profession est habitué à doser la misère humaine. L'expertise médicale est d'ailleurs, en matière de révision, nécessaire. Il est impossible, en effet, de croire un demandeur sur parole, qu'il

s'agisse d'une amélioration ou d'une aggravation dans l'état du blessé, il faut qu'elle soit contrôlée ; aussi l'expert est-il, à Paris, presque toujours désigné par le président statuant en référé. Cette manière de procéder est en droit susceptible d'évidentes critiques, mais elle est très pratique et elle devrait être adoptée en province : elle ne compromet les intérêts de personne, elle sauvegarde les droits de tous et ces raisons suffiront, n'est-il pas vrai, pour la recommander.

***

Une loi comme celle-ci, touchant à des intérêts si divers, si essentiels, à la vie même d'un pays, ne produit pas seulement des effets juridiques, elle est, avant tout, une loi économique et sociale et, pour la juger, il convient de l'envisager encore sous ce double aspect.

Au point de vue économique, on sait les inquiétudes qu'elle avait fait naître ; l'industrie la redoutait à l'égal d'un malheur et l'on n'a point oublié les doléances qui furent portées en son nom près des pouvoirs publics. Sans douter de la sincérité de ces réclamations, il faut bien dire qu'elles étaient très exagérées. Certes, il serait puéril de contester l'importance et la gravité des charges qui lui ont été imposées, mais il serait excessif de prétendre qu'elles ont, jusqu'à ce jour, tout au moins pesé d'une manière néfaste sur la marche des affaires. La conséquence immédiate et directe de la loi a été l'assurance obligatoire ; mais, en fait, il y avait beau temps que les industriels français — nous parlons de la grande Industrie — avaient pris l'habitude de s'assurer contre les accidents pouvant survenir à leurs ouvriers. On sait comment ils procédaient, à l'aide des assurances collectives, aussi n'ont-ils pas éprouvé une surprise très grande, quand ils ont dû songer à se prémunir contre les éventualités nouvelles. Il leur a fallu toutefois renoncer à tout prélèvement sur le salaire du personnel, et cette prohibition légale les a d'autant plus touchés, que les primes se sont trouvées naturellement augmentées dans une proportion très sensible. Cependant, à cet égard, dans les premiers temps tout au moins, l'augmentation n'a pas été aussi grande qu'ils l'avaient redoutée : le libre jeu de la concurrence a, en effet, amené les compagnies à faire des concessions inespérées, les assujettis en ont profité et cette circonstance a certes favorisé le nouvel état de choses : la transition a été ainsi moins brusque et le contrecoup moins pénible.

Malheureusement pour les intéressés, une réaction était inévitable, elle est en train de se produire ; les assureurs, qui avaient obéi au seul désir d'étendre leur clientèle, ont été vite déçus et quelques-uns même de la façon la plus cruelle ; l'expérience a mis en déroute l'optimisme des actuaires, ou plutôt des courtiers, et nous assistons, à l'heure qu'il est, à un relèvement très notable des primes, relèvement qui s'accentuera, sans doute, car il est justifié par les conséquences, aujourd'hui bien connues, du risque nouveau.

C'est donc maintenant que l'industrie va commencer à ressentir les suites économiques de la réglementation de 1898. Puissent au moins les ouvriers n'en point éprouver le contre-coup !

Nous sommes ainsi amenés, en envisageant les rapports des assurés et des assureurs, à signaler un danger véritable qui pourrait naître pour l'Etat de l'organisation actuelle. Cette organisation est, comme chacun le sait, un système mixte. Le législateur n'a pas osé aller jusqu'à l'assurance par l'Etat, mais, comme en cas d'insolvabilité, l'Etat reste responsable, en dernière analyse, il lui a semblé qu'il ne pouvait se désintéresser du fonctionnement des compagnies, de là l'établissement d'un rigoureux contrôle confié à des fonctionnaires du Ministère du Commerce. De ce régime découlent deux inconvénients. De ce fait que l'industriel est garanti contre l'insolvabilité de la compagnie avec laquelle il traite, il en résulte qu'il n'a, en réalité, aucun intérêt appréciable à contracter avec tel ou tel assureur : il choisit celui qui lui demande le moins, sans même se préoccuper de savoir s'il est capable ou non de tenir ses engagements ; il sait que l'Etat est là, qui. en cas de désastre — et le fait s'est déjà vu, — pourvoira à tout.

Cette attitude est fâcheuse, d'autant que l'Etat, de son côté, ne peut utilement intervenir pour la rectifier. Il n'a, en effet, ni droit ni qualité pour apparaître dans la négociation des contrats, qui se forment en dehors de lui et dont il peut pourtant, par ricochet, endosser la responsabilité. On l'a bien vu dans le récent cataclysme, dont nous parlons, où il lui a fallu venir prendre le fait et cause de la Compagnie, qui ne pouvait plus tenir ses promesses, qu'il n'avait pu contrôler. Nous ne méconnaissons pas tout ce qu'a de délicat cet enchevêtrement de services divers, qui se pénètrent les uns les autres et qui, cependant, doivent rester indépendants ; mais c'est une raison de plus pour signaler les imperfections qui sont apparues.

L'Etat assureur est une dangereuse utopie pour les finances

publiques; nous admettons, à la rigueur, l'Etat contrôleur, à la condition, toutefois, que ce contrôle ne soit point tracassier, qu'il soit efficace, et qu'il n'ait pas pour résultat unique de désintéresser l'industriel des conséquences même lointaines de la police qu'il souscrit. Or, jusqu'à ce jour, c'est à peu près le seul effet qui se soit produit; les nouveaux fonctionnaires du Ministère du Commerce ont manifesté leur existence par d'inutiles et innombrables paperasseries; ils sont restés impuissants à empêcher le premier malheur qui est survenu; nous n'accusons pas leur zèle, nous constatons un fait et ce fait comporte un enseignement. Nul, plus que le chef éminent de cet important service, n'est qualifié pour le tirer : on peut s'en fier à sa haute compétence pour les améliorations nécessaires. La chose est d'autant plus indispensable que l'assurance, nous le répétons, est un des rouages essentiels du mécanisme actuel; elle en constitue, au point de vue économique, le grand moteur; son fonctionnement normal et régulier doit donc tout primer; de son avenir dépend l'avenir même de la loi.

***

Même améliorée à cet égard, la réglementation de 1898, malgré les indiscutables progrès qu'elle a réalisés, n'en reste pas moins susceptible de critiques très fondées. On a dit et répété qu'elle avait eu en vue la pacification sociale et qu'elle s'était proposée de terminer, de la façon la plus pratique, l'un des plus douloureux conflits du capital et du travail. Il faut reconnaître, en toute impartialité, qu'elle a eu, au point de vue moral, si je puis ainsi m'exprimer, des conséquences tout à fait fâcheuses. Elle a creusé plus profond encore le fossé qui sépare le patron de l'ouvrier, en jetant entre eux, à une heure décisive, un tiers, auquel l'un et l'autre sont et demeurent étrangers au même titre, nous voulons parler de la Compagnie d'assurances, dont le rôle est devenu tout à fait prépondérant. C'est elle, aujourd'hui, la seule intéressée, c'est elle qui intervient et qui plaide au nom de l'assuré, quand il le faut. Dès qu'un accident survient à l'usine, le patron s'en remet à elle; il a ainsi satisfait à la loi, il prend l'habitude de croire qu'il a, de la sorte, rempli toutes ses obligations, et peu à peu la légalité s'en va remplaçant la charité.

C'est cette tendance, qui nous inquiète : la pacification dans les esprits ne dure que si elle est précédée ou accompagnée de la pacification dans les cœurs, la paix sociale est à ce prix et ce contre-

coup inattendu de cette grande réforme doit nous faire réfléchir. C'est peut-être pour cela qu'elle n'a point été appréciée davantage par ceux-là même qui en bénéficient. Certains industriels, comprenant leur devoir et leur intérêt, avaient depuis longtemps beaucoup fait en faveur de leurs ouvriers, des caisses de retraites, alimentées à frais communs, leur assuraient déjà des rentes en cas de maladie ou d'accident, ce serait grand dommage si tout cela disparaissait et si la source de la bienfaisance privée venait du coup à se tarir. Disons-le bien haut : l'uniformité de la législation risque de compromettre ces généreuses initiatives, qu'elle considère comme inexistantes, puisqu'elles ne peuvent, à ses yeux, compenser les exigences spéciales qu'elle a inaugurées. Il y a là quelque chose de choquant et qui devrait disparaître : ce serait au moins une légère mais juste atténuation apportée dans l'ordre d'idées que nous indiquons, et tout ce qui sera tenté de ce côté devra être approuvé sans réserve.

Enfin, au point de vue social encore, il importe de noter un autre écueil. Rien n'est plus équitable, à coup sûr, que le régime de l'indemnité temporaire, puisqu'il a pour but d'assurer l'existence de la victime pendant la période aiguë de la maladie, et cependant ce bienfait ne va pas souvent sans un inconvénient véritable. Le législateur a omis de dire quand cesserait d'être dûe la prestation du demi-salaire. La jurisprudence a décidé qu'il en serait ainsi, quand la blessure serait consolidée. Que faut-il entendre exactement par ces termes consacrés ? on l'ignore au juste. L'expression, en tous cas, est commode et elle a fait fortune : par son imprécision même, elle a l'avantage de s'adapter à toutes les hypothèses.

Quoiqu'il en soit, le point est aujourd'hui admis par tous : l'ouvrier blessé touchera son demi-salaire jusqu'au jour où il sera, en définitive, susceptible de reprendre son travail ; mais alors son intérêt sera de retarder le plus possible cette échéance, afin de se reposer sur ce doux et commode oreiller ! et qui ne voit alors les déplorables conséquences ?

Il ne faut pas se payer de mots et il importe de se placer virilement en présence de la réalité. Le plus souvent, ce viatique, qui ne devrait être utilisé qu'à soigner le blessé, va permettre au convalescent de satisfaire sa passion alcoolique, pour le plus grand dommage d'une guérison, qui se trouvera ainsi indéfiniment retardée.

Cet abus est, hélas, trop fréquent ; ceux qui l'ont constaté s'en alarment ; je me permets de le dénoncer à la Ligue contre l'intem-

pérance, en lui indiquant le remède. Il suffit de tenir la main à l'exacte et sincère application de la loi.

Il importe pour cela que les magistrats consentent à ne pas être dupes d'une fausse humanité et d'une dangereuse sensiblerie. C'est le juge de paix qui statue en pareille occurrence; qu'il ne prolonge pas outre mesure le régime de l'indemnité temporaire; elle doit prendre fin aussitôt que possible, et c'est servir l'intérêt de l'ouvrier que de favoriser la reprise du travail; maintes ankyloses ne résisteraient pas à cette épreuve et bien des incapacités, honnêtement stimulées, s'atténueraient et parfois même cesseraient d'être permanentes. La vérité est là. Il faut qu'on s'en pénètre, et il serait même sage de laisser aux tribunaux la possibilité d'allouer aux victimes des rentes dégressives, dont le quantum diminuerait au fur et à mesure que l'ouvrier reconquerrait de sa valeur industrielle. La loi ne permet pas cette manière de procéder : il importe de donner à la loi plus de souplesse, afin de permettre une plus exacte justice. Il y a là un véritable intérêt social à satisfaire.

Ainsi amendée, la loi du 9 avril 1898 produirait, sans doute, des résultats meilleurs et c'est à cela, il semble bien, que devrait se borner actuellement le législateur : le but, si modeste qu'il soit, est assez élevé pour satisfaire son ambition, et s'il l'atteignait rapidement, il conviendrait de lui témoigner notre reconnaissance. On verrait ensuite s'il y a lieu d'étendre le régime nouveau au Commerce, qui ne connaît pas les mêmes risques que l'Industrie, et si en l'imposant à l'Agriculture, on est bien certain de la servir et de servir les ouvriers agricoles. En attendant, il nous semble qu'il y a mieux et moins à faire. Il importe d'achever l'œuvre incomplète, commencée il y a quatre ans, et de donner au monde du travail une charte, qui satisfasse, autant que possible, le progrès et l'équité.

Georges TOUCHARD.

LA MAISON DE BEETHOVEN

A BONN

En amont de Cologne, sur la rive gauche du Rhin, après le dernier défilé que jalonnent les Sept Montagnes, Bonn, la vieille ville universitaire, égaie de son sourire la majesté pompeuse du dieu fleuve pesamment couché sur la plaine. Les coteaux brusquement se sont écartés, élargissant le ciel, et dans la trouée lumineuse où les eaux librement s'étalent, la masse confuse des toits pointus et des clochers barre l'horizon qui s'en vient mourir à des collines bleues. Le long des rives verdoyantes, les villas étagent leurs jardins en fleurs, des arbres se penchent sur l'eau, et un large pont métallique, audacieux, léger, vibre dans la lumière, avec son arche unique que supportent deux tours à clochetons coiffés de tuiles. Petite ville aimable, joyeuse, sans mystère, qu'on imagine douce à ceux qui l'habitent et accueillante à ceux qui passent, sans grosse gaîté, sans cris discordants, assise au bord du fleuve comme ces fées du temps jadis, qui venaient souriantes puiser un peu d'eau claire au creux de leur main, et regardaient, pensives, le dieu puissant rouler ses ondes.

Avec ses rues étroites, ses maisons de grès rouge, ses promenades plantées d'ormes, et les larges pelouses du Jardin public, la cité heureuse semble se recueillir et savourer sa joie. A peine quelques passants troublent sa rêverie, les fenêtres demeurent closes, et les lourds bâtiments de l'Université cachent jalousement le travail fécond qui s'élabore en eux. Voici la place du Marché, aujourd'hui déserte, que l'enchevêtrement des vieilles rues enserre ; voici la *Bonngasse*, étroite, mal pavée, bordée de maisons grises qu'assombrissent de hauts toits d'ardoise ; encore quelques pas, voici l'une d'elles, que signale seule une plaque de marbre, calme, somnolente, noircie par les ans, pesamment accroupie sur sa porte voûtée ; c'est dans cette maison que Beethoven est né. Un petit musée, peuplé de souvenirs, perpétue l'admiration pieuse vouée à

sa mémoire, l'antique logis est devenu un temple où vont s'agenouiller les pélerins du Beau, et le silence habite les pièces désertées.

Le corps de bâtiment qui donne sur la rue, et que, d'ailleurs, les parents du maître ne possédaient point, n'est pas différent des autres maisons, bourgeoises et cossues, qui bordent la Bonngasse. Un couloir assombri ouvre sur une cour tapissée de lierre, bornée par un petit jardin que de hauts murs étreignent ; et dans cette cour, baignée d'un jour avare, une humble bâtisse flanque la première, dressant son étage surmonté de mansardes. Le logis est branlant, vieillot, décrépit, les poutres disjointes en font une masure, et n'étaient une treille, qui étale ses pampres, et les rideaux blancs souriant aux fenêtres, une infinie tristesse en émanerait. C'est ce modeste asile qu'habitaient les Beethoven. Le grand père du maître, troisième de douze enfants, avait quitté Anvers, où vivait sa famille, pour tenter la fortune, et s'était fixé à la Cour de Bonn, auprès de l'Electeur, en qualité de musicien. Ses fonctions lui valaient quatre cents florins chaque année, somme considérable pour l'époque ; mais il mourut sans que son fils héritât de sa charge, l'Electeur quitta Bonn, et son successeur, économe, laissa longtemps sans rémunération les services de Jean Van Beethoven, ténor de sa chapelle. Ce Jean Van Beethoven, le père du maître, paresseux, querelleur, ivrogne fieffé, était peu désigné pour porter un tel titre. Il avait épousé une paysanne, fille du cuisinier de l'Electeur de Trèves, ménagère accomplie, qu'il battait comme plâtre quand il rentrait ivre, et qui lui donna sept enfants. Louis Van Beethoven était le second ; il naquit vraisemblablement, — car cette date est contestée, — le 16 décembre 1770.

Dans la cour humide de la vieille maison, mieux que dans les récits des historiographes, il est facile de comprendre quelle enfance triste a vécue le maître. Dès l'âge de quatre ans, son père l'enfermait pendant de longues heures, exigeant un travail au dessus de ses forces, usant de violence pour obtenir de lui qu'il apprît ses notes, le brutalisant, le privant même de nourriture. Il y a des méthodes qui déconcertent Les progrès de l'enfant furent si rapides que, bientôt, son père dût lui donner un maître plus à même de le guider, et ce maître fut Tobias Pfeiffer, musicien ambulant, excellent artiste et meilleur ivrogne, qui torturait Beethoven plus encore que son père. Cet apprentissage douloureux de la vie, l'enfant le subit de longues années, tour à tour en proie à la brutalité des siens et aux affres de la misère. Car, criblé de dettes et perdu de vices, son père se dégradait chaque jour davantage. En

1787, quand il perdit sa femme, Jean Van Beethoven était tombé si bas, que son fils, devenu chef de la famille, dût solliciter de toucher lui-même la pension paternelle, afin de subvenir aux besoins des siens.

C'est dans ce milieu misérable, entre sa mère lasse de trop de larmes, ses frères abandonnés aux soins précaires des voisins, et son père toujours ivre, que Beethoven sentit croître son génie. Brisant l'étroit dessein qu'avait formé son père de faire de lui un enfant prodige qu'il pourrait exhiber moyennant finances, il donna bientôt des gages éclatants de sa future gloire. A onze ans et demi, il suppléait Neefe, organiste de la cathédrale, et publiait neuf variations écrites pour piano sur un motif de marche. Puis il assumait la tâche pénible de conduire les répétitions au théâtre de la Cour.

A treize ans, paraissaient trois de ses sonates, dédiées à l'Electeur de Cologne, qui, pour reconnaître ses efforts, le promut second organiste, mais sans traitement. Ses historiens content qu'il était d'humeur triste et mélancolique, et que, tout enfant même, nul ne le vit jouer avec les gamins de son âge. On conçoit sans peine que le dur calvaire qu'il lui fallut gravir dès qu'il put penser ait marqué son esprit d'une ineffaçable empreinte. Il marchait lentement, les épaules courbées, les cheveux en broussaille, prisonnier déjà de ses rêves splendides, cherchant en dehors de la réalité, dure et impitoyable, les joies sereines dont avait faim son âme. C'est à dix-sept ans, pour la première fois, qu'il se rendit à Vienne et connut Mozart. Le maître, vieilli, le prit en amitié, lui prédisant, s'il voulait travailler, les destinées les plus hautaines; mais cet heureux voyage s'acheva trop vite. La mère de Beethoven agonisait à Bonn ; son fils dut revenir pour connaître encore les heures douloureuses, et sauver les siens d'une affreuse détresse. Ce n'est qu'à vingt-deux ans, quand mourut son père, que, surmontant ses embarras d'argent, il put assurer la vie de ses frères et se rendre à Vienne, où son puissant génie allait s'épanouir. Et jamais, depuis, il ne revint à Bonn.

Ces souvenirs hantent le visiteur, quand, franchissant le seuil de la maison, il gravit l'escalier aux marches branlantes. Le premier étage offre simplement à la curiosité un salon modeste et trois petites chambres dépourvues de meubles. Pour satisfaire son vice, le père du héros faisait argent de tout, et nous lui devons ces pièces dénudées où la hantise seule du passé subsiste. Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi. Une infinie tristesse,

peu à peu, vous gagne, et entre ces murs vides, mangés de poussière, la vie douloureuse du maître se précise. Une seule chambre au premier étage contient quelques objets qui lui appartinrent, et, par une ironie pénible, dans une vitrine, soigneusement rangés, ce sont les cornets acoustiques dont usait Beethoven quand il devint sourd. Là où son enfance s'est écoulée, sombre et douloureuse, se dressent aujourd'hui les témoins muets du cruel martyre qu'il subit étant homme, comme si le destin voulait rappeler de quelles souffrances il paya sa gloire.

Au second étage se trouvent les combles. De grosses solives supportent le toit; le jour entre avec peine par les lucarnes, de suite, une chambre attire l'attention. Elle a tout au plus huit mètres carrés; un homme de haute taille devrait se baisser pour ne pas heurter les poutres du plafond qui écrase la pièce, une fenêtre mansardée péniblement l'éclaire : c'est ici l'étable où naquit le dieu. Triste, froide, austère, sombre, misérable, elle est aujourd'hui telle que jadis; mais tous les objets en furent dispersés, et, comme dans un temple, seul, un buste du dieu, sur un fût de colonne, exhausse son front tourmenté, paraissant poursuivre un rêve inachevé. Rien ne vient troubler sa pieuse solitude. Des lauriers épars jonchent le plancher; par la fenêtre ouverte, un rayon de soleil à ses pieds s'écrase, et les voix de la vie, ces voix qu'il aimait tant, bruissements du vent dans les feuillages, chant des cloches et chant des oiseaux, frémissement lointain du geste des hommes, s'en viennent bercer son éternel sommeil. Cette chambre étroite qui paraît un tombeau, son souvenir l'anime, la peuple de fantômes, et tout ce qui fut son immortel génie, toute la vie que ses mains fortes pétrirent divinement pour la joie des hommes, déferle en cette cage, en repousse les murs, pour ne plus laisser voir que son front surhumain inondé de lumière. Ah ! l'étrange émotion qui vous étreint alors ! Ses admirateurs ont compris que rien au monde ne serait assez beau pour honorer dignement sa mémoire ; ils n'ont laissé là, parmi cette misère, respectant la noblesse des murs dénudés, que le buste du dieu et quelques lauriers, tout son génie dans un regard.

On s'arrache avec peine à ce poignant spectacle. Dans les pièces voisines, des visages d'amis, figés sur les toiles, vous jettent au passage un regard atone ; quelques manuscrits ornent une vitrine; dans une autre se trouvent des notes hâtives que le maître jetait au hasard de l'inspiration, et parmi lesquelles on distingue encore, sous les traits de crayon que le temps effaça, le célèbre

Credo de la *Messe solennelle* et un court fragment de la *Sonate au clair de lune*. Une large porte, percée dans le mur, donne accès au grand bâtiment qui borde la Bonngasse et que n'habitait pas la famille Van Beethoven. Dans une vaste pièce, gaie, propre, bien éclairée, les admirateurs du maître ont exposé tous les souvenirs qu'ils purent recueillir. Voici les instruments qu'il affectionnait : un alto, des violons, un petit clavecin, et son large piano aux touches jaunies, usées par le labeur, devant lequel hélas! sa surdité précoce ne lui permit pas de s'asseoir longtemps. Quelques portraits sont accrochés aux murs, des objets familiers remplissent une vitrine; voici le fameux masque moulé de son vivant, et que la gravure a popularisé. Au milieu de la pièce, drapé de velours sombre, son masque de mort frissonne étrangement; mais ce n'est pas là une image fidèle. Le sculpteur Danhauser le modela sur le cadavre après l'autopsie, et comme les docteurs avaient dû trancher les muscles temporaux, rien ne soutenait plus la mâchoire inférieure et la face du maître était altérée. Tel quel cependant, ce masque est effrayant, avec son nez pincé et ses tempes creuses, qui font saillir le front énorme; sa face ravagée où persiste l'empreinte d'une vie de luttes; masque douloureux, frémissant, tourmenté, que n'a pas apaisé le calme de la mort. Les disciples du maître l'ont presque profané; trop de velours le drape, — et chose impardonnable et qui prête à sourire, — une couronne en filigrane, ornée de perles fausses, ceint le front génial du compositeur. Celui qui dédaigna les grands de ce monde, et qui méprisa toute vanité, n'a pas mérité cette suprême injure d'un tortil lauré piqué de fausses perles...

La visite achevée, c'est le souvenir de l'humble mansarde qui plus profondément se grave en la mémoire. Mieux que dans les masques et les portraits, mieux que dans les objets qu'ont touchés ses mains, la pensée du maître y reste familière Il semblerait qu'après avoir pétri des mondes, après avoir gravi de si hautains sommets que nul après lui n'en a revu les cimes, l'âme du dieu, désabusée des gloires, s'en revienne errer, mélancolique et lasse, dans la soupente désolée où il a répandu ses premières larmes.

Louis-Frédéric SAUVAGE.

SUICIDE D'ENFANT

— Eh bien, Monsieur Marius, on dirait que vous êtes tout chose et que vous n'avez plus envie de rire depuis que votre ami, M. Lampré, est parti? Qu'est-ce qu'il y a donc, voyons!

Et le patron du Goujon-d'Argent, familier, tapait sur l'épaule du peintre Chavanis qu'il appelait M. Marius. Dame, il y avait bien huit ans que Chavanis passait ses étés au Goujon-d'Argent; et cela autorisait la familiarité du père Péchebon; même, un jour, il avait demandé au peintre s'il ne pourrait pas avoir un tableau de lui, et pour ne pas effaroucher l'artiste, il avait eu soin d'ajouter : vous savez, Monsieur Marius, un rien, quand ça serait-y grand comme la main, mais quoi! on a son amour-propre, c'est histoire de pas dire : on a des peintres dans sa clientèle et on n'a seulement pas au mur un méchant petit tableau.

Et face à la porte d'entrée, dans la petite salle à droite du comptoir, on pouvait voir, non pas un « méchant petit tableau comme la main », mais un grand panneau décoratif représentant le père Péchebon, presque grandeur nature, sa calotte ronde sur l'extrême bout de son crâne, la bouche ouverte dans un énorme rire qui semblait faire tressauter son ventre, un coin du tablier relevé et tenant en main, devant un feu de bois qui lui rougeoyait toute la figure, une énorme casserole de cuivre dans laquelle il semble s'apprêter à faire cuire une de ces matelottes dont seul il a le secret; cette toile est signée Marius Chavanis.

— « Oui, oui, insista l'aubergiste, c'est depuis que M. Lampré est venu que vous n'êtes plus dans vos bonnes! »

Et il s'en fut dans le cabaret où Mademoiselle Clotilde sa fille, une jeune pimbèche de dix-huit ans, qui savait ce que valaient les écus de papa, l'appelait, ne voulant pas servir elle-même un litre de vin à des hâleurs, qui, certainement, n'étaient pas au courant puisqu'ils s'arrêtaient-là au lieu de faire leur halte au tournant de la route, à la buvette.

— « C'est vrai tout de même que tu as l'air ennuyé », répétèrent tous les amis autour de la table.

— « Histoire de femme », dit l'un en riant, un vieux souvenir « hé ! j'ai tapé dans le mille, vous avez été amoureux de la même femme et quand tu le vois... »

— « Vous perdez bien votre temps, tous, et pas un de vous ne peut se douter pourquoi cela m'attriste de voir Lampré. C'est vrai ça m'attriste, je ne le cache pas, mais la raison, personne ne la connaît. »

— « Oh, dit Ravenal en se levant, vous voulez nous intriguer, nous faire croire qu'il y a un cadavre entre vous. »

On rit de cette boutade, autour de la table, mais pas franchement. Ravenal avait des plaisanteries de rapin. Quand il fut parti, les peintres se tournèrent tous vers Chavanis, et leurs regards interrogateurs attendaient.

— « Oui », dit-il accoudé à la table et comme fixant bien loin le souvenir, « oui, il y a un secret entre nous. Si nous avions été deux à porter ce secret, j'en aurais moins souffert, mais ce pauvre Lampré que cela touche plus que moi ne l'a jamais su, et chaque fois que je le vois mes remords s'augmentent ».

Il se leva et ferma la porte de la petite salle bien ostensiblement.

Le père Péchebon savait sa consigne ; quand la porte de la petite salle était fermée c'était que ces messieurs désiraient n'être pas dérangés, et pour rien au monde il n'eût laissé franchir le seuil.

— « Il y a dix ans, à peu près à cette époque, je me trouvais pour l'été dans une petite auberge, au Mouton à cinq pattes, sur la route de la Malmaison ; le paysage était égayé par un petit tram à vapeur qui faisait son service tant bien que mal. J'étais installé dans cette auberge depuis une quinzaine de jours ; j'y voyais peu les autres pensionnaires ou du moins je ne les voyais qu'à l'heure du dîner, puisque, depuis que j'étais là, le temps m'avait favorisé, et chaque jour je partais dès l'aube avec ma toile et tout mon fourniment. Un soir, en rentrant, je vis autour de la table où nous prenions nos repas en commun, des visages sombres ; j'interrogeai des yeux ; tout le monde regarda son assiette, mais comme ayant pris ma serviette dans le casier j'allai m'asseoir :

— « Ces deux places sont prises, me dit mon voisin, il y a deux pensionnaires nouveaux. »

Je me reculai, sans penser une minute que l'air attristé de toute cette tablée avait quelque rapport avec l'arrivée de deux nouveaux pensionnaires. Je me tournai vers mes voisins de droite, un jeune ménage. Le mari semblait vouloir masquer complètement le corps de sa femme et levait de temps en temps les yeux et les épaules

d'un air entendu. Je me résignai à m'asseoir et à laisser, vers ma gauche, les deux places vides. Madame Denis, l'aubergiste, nous apportait la soupe fumante, quand je vis entrer, en même temps qu'elle, une femme encore jeune, à la silhouette longue, élancée, d'une effrayante maigreur ; à côté d'elle, un garçonnet d'une douzaine d'années, l'air timide, même honteux ; il semblait mesurer la distance qui le séparait de la chaise qu'il devait occuper pour ne pas devoir faire un pas de plus. Les figures semblaient s'allonger encore, je ne comprenais pas.

Les nouveaux pensionnaires prirent place, le jeune garçon était à côté de moi ; nous étions trop près ; je n'osais regarder la jeune femme, la cause évidente de tout ce changement, mais brusquement je me retournai : une voix si rauque, si brisée, venait de sortir de cette pauvre poitrine, avec peine elle arriva, en haletant, au bout de cette courte phrase : « Louis, va chercher ma potion dans la chambre. » Je regardai alors la malade, je vis cette face décharnée, ces pommettes saillantes et trop rouges, le dessous des yeux si blancs, le nez pincé, le front proéminent, les pauvres frisons de cheveux tout mouillés, plaqués sur ses tempes toutes veinées. Je pris l'assiette de ma voisine pour la servir et j'eus vraiment, malgré toute ma volonté, une impression d'horreur quand elle avança ses longs doigts dont chaque phalange saillait, pour m'en débarrasser. Le jeune Louis rentrait dans la salle, notre regard se croisa, et je vis dans ses yeux, trop réfléchis chez un bambin, une si navrante prière, une telle demande de protection, que je lui souris ; le pacte était conclu ; Louis et moi, nous étions amis. Il n'y eut pas de conversation générale, ce soir là ; chacun parlait à son voisin et tout doucement ; moi, je causais avec mon voisin de droite et, de temps en temps, j'échangeais un sourire avec le petit Louis.

Personne n'avait adressé la parole à la jeune femme ; du reste, il paraissait évident qu'elle n'aurait pas la force de répondre. A deux reprises, j'avais essayé un commencement de conversation avec mon vis-à-vis ; il m'avait répondu par gestes ; parler ou entendre parler semblait si pénible, que j'attendis, comme tous, en silence, la fin du repas. Nous nous levions pour nous diriger sur la terrasse où, chaque soir, après le dîner, nous allions fumer, il ne restait plus que nos voisins de gauche et moi à sortir, à part les nouveaux pensionnaires, mais nous fûmes contraints d'attendre ; la jeune femme, en se levant de sa chaise, avait été prise d'un étouffement provoqué par une quinte de toux. Ses yeux se révulsaient et elle tenait obstinément son mouchoir devant sa bouche d'une main si

crispée qu'on lui eût brisé les doigts plutôt que de lui faire lâcher prise.

Je voulus lui porter secours, j'en fus empêché par les yeux suppliants du malheureux Louis qui me dit d'une voix qu'il tâchait de rendre assurée : « Ce n'est rien, Monsieur ; maman n'est pas malade, c'est une toux nerveuse. » Je vis alors que le pauvre enfant avait dans les yeux de grosses larmes, qu'en sa qualité d'homme il ne voulait pas laisser couler, et je pris un air souriant en passant et en saluant sa mère qui n'était, certes, en état de voir ni mon salut, ni mon sourire. Je ne me retournai pas, mais je vous assure, mes amis, que j'avais le cœur gros et que ce pauvre gamin me donnait l'impression d'être déjà un courageux petit bonhomme. Sur la terrasse, les conversations allaient déjà leur train au sujet de la pauvre femme.

C'était évident : la tuberculose était là, installée à notre portée ; et tous ceux de nous qui n'y seraient pas, par tempérament réfractaires, pourraient, à loisir, l'attraper.

C'était un danger, et je comprenais que mon voisin de droite, celui qui semblait vouloir entièrement masquer la vue de cette pauvre malade à sa jeune femme, ne se souciait pas de la mettre en contact avec un pareil fléau. A la dérobée, on jetait des regards courroucés à l'aubergiste ; personne n'avait le courage, le triste courage de dire nettement : si vous gardez ces pensionnaires-là, nous partons.

Huit jours se passèrent ainsi ; le même silence de plomb pesait sur les repas.

Une période de temps pluvieux survint ; je restai donc davantage dans l'auberge. J'ai oublié de vous dire que nous étions logés, la jeune femme malade, son fils et moi, sur le même palier ; en descendant, vers sept heures du matin, j'aperçus dans l'escalier le jeune Louis, assis sur une marche, entre les deux étages, un énorme broc d'eau à côté de lui, la tête dans ses mains et paraissant réfléchir. J'avais assez compris combien il avait l'âme fière et je ne voulus pas lui donner l'ennui d'être surpris dans cet abandon de lui-même. Je fredonnais en retournant à ma chambre feignant d'avoir oublié quelque chose ; quand je ressortis, il était là, dans le corridor ; son broc à la main ; il me dit un gentil bonjour doux et confiant ; je m'étais intéressé à cet enfant et toutes les petites ruses qu'il me fallait employer pour ne point effaroucher son âme trop sensible, me le rendaient encore plus cher. Après avoir pris mon déjeuner du matin, lu les quelques journaux, comme je revenais dans ma chambre, je fus arrêté sur le palier par des cris sourds, presque des gémissements.

— « Oh ! maman, maman, ne me gronde plus. » Mais la voix rauque, sourde, terrible, cassée, reprenait sans pouvoir articuler même un mot en entier : « Méchant, cruel ! sans cœur ! tu me sais malade, mourante peut-être, et tu es content, tiens, tiens. . . »

Et on entendait les mains sèches, osseuses, faisant comme un petit bruit de bois sec sur la tête, le corps du pauvre enfant qui, d'une voix suppliante, priait : « oui, maman, je suis méchant, cruel, tout ce que tu dis ; frappe-moi, je suis là pour ça, mais ne parle pas, ne tousse pas ! »

Je retenais mon souffle, au bout d'une ou deux minutes, je n'entendis plus rien, la crise était passée, je restais confondu !

A une heure de là, j'entendis qu'on sortait de la chambre ; j'ouvris ma porte pour voir si c'était Louis, pour lui parler, lui offrir mes services, que sais-je, bien décidé à faire quelque chose pour améliorer son malheureux sort. C'était lui, l'air abattu, triste, les yeux rouges encore d'avoir pleuré ; il prit son air impénétrable et me sourit ; ce petit bonhomme en imposait tout de même, je vous assure ; je m'enhardis à lui parler parce que je le voulais absolument :

— « Si j'osais vous demander quelque chose, Louis ? voudriez-vous bien dire à Madame Denis de me faire monter un café ? »

— « Je vais le dire tout de suite, Monsieur », me dit-il de sa voixtoute triste encore des supplications de tout à l'heure.

Alors, je m'approchais de lui et tout bas, car j'étais presque devant la porte de la chambre de sa mère, je lui demandai :

— « Votre maman va bien aujourd'hui ? » Il me regarda une seconde, comme pour deviner si j'avais entendu la scène ; je ne lui laissai pas le temps de me répondre et lui dis d'un air que je tâchai de rendre naturel : je vous demande cela, parce que nous sommes voisins de chambre, et si votre mère ou vous aviez besoin de quelque chose, je suis à votre disposition. Il me remercia et descendit. Madame Denis me fit monter un café dont je n'avais nulle envie et je ne revis Louis qu'à l'heure du déjeuner. Lorsque je descendis, il était déjà dans la salle avec sa mère, c'était la première fois que je la regardais en pleine lumière de midi, l'impression était plus pénible encore que dans le jour finissant ainsi que je la voyais d'ordinaire, et autant les impressions bonnes nous fuient vite, autant les mauvaises nous sont pénibles pour ainsi dire d'une façon rétroactive ; cette pauvre femme m'avait gâté le plaisir d'être en cet endroit à ce point que je n'avais plus le sentiment de m'y être plu quelques jours avant, et je pensais à m'orienter vers d'autres paysages.

Mes voisins de droite ne vinrent pas à table, ils avaient déclaré vouloir prendre leurs repas dans leur chambre, ce qui ne remplissait pas d'aise notre hôtelière qui voyait là un surcroît de travail; je m'occupais comme je le faisais, les soirs, de Louis et de sa mère. Etait-elle prise, après la scène du matin d'un remords à l'égard de son fils? elle le regardait avec attendrissement et la voir sourire était la chose plus affreuse, la bouche grande aux lèvres plates et sans couleur, s'ouvrait en un rictus de souffrance sur des dents longues, jaunes qui semblait vouloir sortir de leurs alvéoles; une véritable tête de mort avec seulement de grands yeux vivants.

Quand nous nous levâmes pour sortir, Louis me dit d'un air presque joyeux : « nous restons là parce que papa vient nous retrouver aujourd'hui ». J'étais très heureux de cette nouvelle et je sentis que j'étais plus attaché à cet enfant que je ne le pensais moi-même.

Toute l'après-midi, je cherchai en quel endroit je pourrais aller finir mon été; après un court examen je les trouvais tous insipides et je résolus de rester là, puis curiosité, affection aussi, tout s'en mêlant, je voulais rester jusqu'à la fin du drame qui se déroulait là. Cette pauvre femme ne s'en relèverait pas, c'était certain, et je voulus voir comment le jeune Louis subirait l'épreuve de ces pénibles moments. Enfin, c'était là les raisons que je me donnais, parce que nous sommes tous si bêtes en face de nos sentiments, que même à nos propres yeux nous sacrifions au désir d'être forts et sceptiques, et je vous assure maintenant que la raison qui me retenait là, la seule, la vraie était celle-ci : ce gamin qui me semble avoir dans la vie, une tâche trop lourde pour ses faibles épaules sera heureux d'avoir un ami, un homme sur qui s'appuyer... Ah ! mes amis, quels douloureux regrets me suis-je préparés pour n'avoir point pensé tout simplement ainsi à cette époque pour n'avoir pas, puisque je sentais cela, parlé, forcé le petit Louis à accepter mon aide morale. Pourquoi ne lui ai-je pas proposé très nettement de l'aider dans la laborieuse mission qu'il avait à accomplir, puisqu'il était toujours seul avec la pauvre malade, son père ne pouvant venir qu'à de rares intervalles? J'eusse peut-être empêché cette pauvre petite âme d'aller à la dérive. Le soir, pour le dîner, le père, la mère et Louis entrèrent dans la salle commune où nous étions déjà réunis. Le père, vous l'avez déjà deviné, c'était Lampré, Lampré bien triste puisqu'il savait certainement que depuis plus d'un an sa femme agonisait; mais on pouvait juger aux regards affectueux dont il enveloppait son fils de tout l'espoir

qu'il avait mis en lui. Il nous parla très peu, juste ce qu'il fallait pour n'avoir point l'air de faire bande à part. Louis, à la dérobée, me montrait un petit air fier semblant dire : « j'ai mon papa maintenant, personne n'osera dire que maman est malade, puisqu'elle ne veut pas qu'on le dise. »

Madame Lampré avait, pour faire fête à son mari, essayé de faire toilette ; de sa robe ajustée saillaient pointues et coupantes, les hanches, les épaules et sur la poitrine d'où s'échappait avec peine ce souffle saccadé l'étoffe du corsage formait comme une énorme poche. Pendant le dîner, deux fois elle toussa d'une façon si horrible que nous nous interrompîmes, n'osant mêler le bruit de nos fourchettes. Du reste, ces repas devenaient intolérables ; à ces moments là, la honte étranglait le pauvre Louis qui n'arrivait pas à avaler ce qu'il avait dans la bouche.

Quand sa mère revenait de ses étouffements, elle lui lançait des regards courroucés, comme elle en lançait, du reste, à tous les êtres bien portants. Lampré dit, en se levant de table : « Marie, il fait trop chaud ici pour Louis ; (il fit un signe d'intelligence à son fils, qui comprit de suite), je demanderai qu'on nous serve à dîner dehors. »

— « Oui, nous serons beaucoup mieux », dit Louis d'une voix qui retenait mal les sanglots, et, évitant de me regarder, il suivit son père et sa mère.

Sans doute, Madame Denis avait fait part à Lampré des plaintes et des craintes de ses pensionnaires, toujours est-il que nous ne vîmes plus à table Louis et sa mère. Le père repartit le soir même et ne devait revenir qu'une semaine après. Je sus plus tard tous les sacrifices qu'avait dû s'imposer le pauvre Lampré pour faire soigner sa femme et pour la faire soigner bien insuffisamment ; tout coûte tant, lorsqu'on n'a que son travail pour vivre !

Lampré était décorateur, connaissait bien son métier, en avait même fait un art, et, lorsque la chance le favorisait, il gagnait de bons mois, mais pas régulièrement. A ce moment-là, il avait entrepris un travail assez important pour un panorama ; ce n'était pas à Paris, et son temps était très limité ; cependant il avait bien dû accepter pour avoir quelque argent. Et, maintenant qu'il est seul, la maison d'affiches qu'il a installée marche très bien et c'est toujours la même ironie du sort ! il n'a plus de besoins et gagne trop pour lui.

Les jours de beau temps je partais comme à mon ordinaire et ne rentrais que le soir ; pendant quelques semaines nous nous rencontrâmes donc très peu, Louis et moi, je vis encore une ou

deux fois son père. Mais, par exemple, de ma chambre ou du palier, je continuais à entendre, de temps en temps, des scènes comme celle qui m'avait tant frappé. C'était bien contre toute la santé que protestait la pauvre femme et à l'avis que Madame Denis lui donna un jour de ne point laisser jouer son fils dans l'herbe mouillée, elle répondit, la bouche tirée en une horrible grimace : « il n'attrapera rien, il est fort, lui » ! Puis, soudain, reprise de tendresse pour lui, elle l'appelait et l'embrassait. Ces changements d'humeur qui étaient dus à la maladie étaient certainement ce qui faisait le plus souffrir l'enfant qui n'avait pas assez de raison pour les attribuer au mal dont mourait sa mère.

Je l'entendis, un jour qu'il était seul dans sa chambre, et que la porte était restée ouverte, à mots entrecoupés dans des sanglots de rage, il gémissait : « mais je la soigne bien, pourtant, et je l'aime bien, et je ferais tout au monde pour qu'elle guérisse ! pauvre maman, pauvre maman ! Pourquoi faut-il qu'elle soit si méchante avec moi, et papa qui ne peut venir ! Peut-être elle serait moins méchante, si papa restait là, mais ce n'est pas ma faute ; pauvre maman, pauvre maman ! »

Le mois d'août arriva ; parfois, quand le soleil était trop chaud pour aller travailler dehors, en attendant l'heure propice pour partir, je faisais la sieste, et, toujours d'une manière obsédante, j'étais réveillé par l'implacable et sèche toux de Madame Lampré, ou par les gémissements étouffés de Louis, dont le grand souci était de ne pas les laisser soupçonner ; parfois aussi, lorsque sa mère dormait, le pauvre petit s'évadait de lui-même, et à travers la campagne, courait comme un fou, se donnait pendant quelques instants le plus de mouvement possible, détendait sa petite face trop sérieuse, puis, subitement, revenait vers la maison dans la crainte de trouver sa mère éveillée. Jamais il ne jouait, ni ne parlait avec d'autres enfants ; on avait dû lui faire tant de recommandations au sujet de la maladie de sa mère, que le pauvre petit la considérait comme une tare dont il portait la honte. Et c'était ce qu'il y avait de plus navrant dans cette lamentable histoire ; la mère était inguérissable et le pauvre Louis s'atrophiait le cerveau par cette pensée torturante que sa mère était minée par un mal dont il ne fallait pas parler.

Croyez-le, mes amis, je l'ai bien observé à cette époque-là ; les enfants souffrent de n'être pas entourés d'êtres forts et sains, il aurait fallu que Lampré put faire soigner sa femme et en éloigner son fils, mais ses faibles ressources ne lui permettaient qu'au prix de privations inouïes de laisser sa femme et son fils à l'hôtel;

et c'est pour que le pauvre homme ait, au moins, sa conscience en repos, que je ne lui ai jamais dit rien de ce que je vous raconte.

Oui, les enfants souffrent de ne pas vivre avec des êtres sains et forts, et quand des enfants du pays racontaient : nous sommes allés ici ou là avec maman, le pauvre Louis, le front soucieux, songeait que, depuis plus an, il transportait, tantôt ici, tantôt là, la chaise-longue pliante, les châles, les fichus, l'ombrelle, le petit pliant pour lui, car il agaçait sa mère en lui tournant autour, et il fallait qu'il restât assis à son côté, pour bientôt remporter le tout, la pauvre malade changeant d'avis sans raison. Dans le coin d'un tableau que j'ai fait à cette époque, *La Promenade aux Champs*, qui est maintenant chez Lampré, le portrait du petit Louis est assez exact.

C'était par une de ces heures où sa mère dormant, Louis courait dans la campagne ; il me trouva installé là, je peignais une petite paysanne et deux enfants cueillant des coquelicots ; Louis ouvrit des yeux d'envie devant mon ébauche qui n'était pas encore en place, et je lui proposai de figurer dans mon tableau, je vis éclore sur sa figure toute une petite âme gamine que je ne lui soupçonnais pas, et j'étais; je l'avoue, heureux du plaisir que cela lui donnait ; vous allez voir que ce plaisir devait être de courte durée.

Près de la petite paysanne qui tricotait, j'installai Louis, tenant le peloton de laine, il me regardait très joyeux, les yeux grands ouverts et riants, tenant sa pelote d'une façon maladroite et un peu empruntée avec des gestes gauches d'enfant qui n'a guère l'habitude de jouer ; mais je pensais que pendant les quelques minutes de repos que j'allais leur donner, ils feraient connaissance, la petite paysanne et lui, et l'air emprunté disparaîtrait. J'allai fumer ma cigarette, quand je vins leur dire de reprendre la pose, la figure de Louis avait repris son air d'accablante tristesse, et Flore, la petite paysanne, la bouche ouverte jusqu'aux oreilles, disait dans un éclat de rire : « il ne peut venir que si sa mère dort, moi je viens quand ma mère est à la maison ou bien quand elle va travailler dans les fermes, n'est-ce pas, Monsieur ? »

Je fis observer à la fillette qu'elle était payée pour venir et que Louis venait par complaisance pour moi et pouvait choisir son heure, j'essayais d'arranger les choses le mieux que je pus, comprenant les questions que Flore avait dû faire à Louis, mais la petite face resta sérieuse et attristée.

Louis revint plusieurs fois pendant les heures de sommeil de sa

mère et mon tableau s'acheva dans l'atmosphère décevante que créent les tristesses autour d'eux. Il fut jugé mauvais et comme c'était l'année où je concourais pour la médaille d'honneur, de bons amis, dans mon intérêt, m'engagèrent à le retirer.

On me fit observer que « mon gamin » au lieu de jouer dans les champs fleuris et ensoleillés avait l'air de revenir d'un enterrement.

Je ne dis rien, mais je conclus que personne n'accepte la vraie vérité, qu'il faut à tous une vérité de convention et que, puisque ces deux enfants étaient tous deux dans les champs, le soleil et les fleurs, tous deux devaient être gais ! c'était convenu.

Me voici, mes amis, au point le plus douloureux de mon récit. C'était vers la mi-septembre, Louis attendait depuis trois ou quatre jours une lettre ou une dépêche lui annonçant l'arrivée de son père. Il faisait maintenant trop froid pour que Madame Lampré prît ses repas dehors ; les repas en commun avaient recommencé et avec eux la lourde gêne des premiers jours.

Madame Lampré n'allait pas mieux, mais de l'avis de plusieurs docteurs, elle pouvait traîner cette malheureuse existence peut-être quelques jours, peut-être une année et même deux.

Le délai que semblait accorder la mort n'empêchait pas la face d'être tous les jours plus amaigrie, plus creuse, la cernure des yeux d'être plus inquiétante, la fixité fréquente du regard, comme stupéfait, d'être plus pénible à l'enfant, et tout l'appareil de la maladie de l'énerver outre mesure. Est-ce la perspective de soins encore longs pour un résultat négatif qui affola le jeune Louis, ou cet enfant habitué depuis de longues semaines à envisager tous les jours de plus près une issue fatale, se familiarisait-il inconsciemment avec l'idée de la mort, si éloignée d'habitude du cerveau des enfants de son âge ? Quelles pensées différentes de la pensée enfantine pouvait rouler ce pauvre petit garde-malade, ou encore l'enfant se figurait-il depuis longtemps porter lui-même le germe maladif, avait-il surpris quelques propos au sujet de la contagion inévitable ? Bref, Lampré devait arriver le soir même. Nous étions, plusieurs locataires et moi, à la terrasse du café, vers six heures, attendant l'heure du dîner ; comme la moindre chose intéresse dans la vie tranquille de la campagne, nous regardions le petit tramway à vapeur, longeant au bas de la terrasse, la route si près du bord de l'eau. Tout à coup, j'eus la sensation du vent me sifflant aux oreilles, et je fus instinctivement pris de malaise, qu'est-ce donc qui m'avait passé à côté ? Un cri d'épouvante sorti de toutes les poitrines me répondit, tout le monde était affolé, courant et criant

vers la locomotive, et, rejeté par le chasse-pierres sur le milieu de la route, mutilé, ensanglanté, le petit Louis.

Il était encore vivant, nous le transportâmes au premier dans la chambre de Madame Denis, il geignait en proie à d'horribles souffrances, les jambes surtout étaient affreusement broyées; nous avions dans l'hôtel un jeune étudiant en médecine qui nous dit qu'il n'y avait rien à tenter, on se borna à laver les plaies du pauvre enfant et à lui donner des calmants pour qu'il sentît moins ses blessures, mais déjà il n'était presque plus en état de souffrir; seul, le cerveau semblait avoir un reste de vie; le pauvre petit ne pouvait faire un mouvement mais ses yeux m'imploraient et, je ne crois pas m'abuser, ils me demandaient le secret de cette épouvantable fin! Je lui dis, me faisant son complice pour adoucir le chagrin de son père : vous avez voulu jouer au bord de l'eau, vous avez cru avoir le temps et le train vous a surpris? J'ajoutai : nous sommes là, nous vous soignerons, nous vous guérirons.

Son regard fut un tendre remerciement, il savait qu'il ne guérirait pas ; déjà il respirait avec difficulté, mais il savait aussi que son père croirait à un accident et ne soupçonnerait pas que son fils avait déserté la vie parce que, déjà, elle lui était trop méchante!

J'eus la douloureuse mission de prévenir Lampré ; vingt fois pendant la nuit de son arrivée que nous passâmes ensemble au chevet du pauvre enfant, j'eus envie de lui dire toute l'horrible vérité; il me semblait qu'il n'était pas juste de la garder pour moi et que ce pauvre père avait bien le droit de tout savoir, et d'exhaler d'un coup son entier désespoir! J'étais partagé entre ce que je croyais être mon devoir et la prière muette du petit mourant, c'est à cette dernière que j'obéis et Lampré n'a jamais su comment son fils s'était suicidé. Madame Lampré accepta facilement l'idée que Louis avait été envoyé chez des amis pour quelque temps. Le matin que nous conduisîmes le pauvre enfant au petit cimetière, je fus touché jusqu'aux larmes de voir à la porte, nous attendant, la petite Flore qui apportait tout ce qu'elle avait pu trouver encore de fleurs dans les champs, ainsi cette petite âme d'enfant s'en allait accompagnée d'un pieux et doux souvenir d'enfant.

Rachel GUSTAVE-KAHN.

LA COLONISATION AGRICOLE

I

M. Feillet, qui vient de mourir à quarante-six ans, usé par les excès de travail et par les fatigues qu'il avait si courageusement affrontées, avait fait beaucoup parler de lui, jadis. Ce n'était pas, comme ont affecté de le croire certains chroniqueurs peu ou mal renseignés, son duel au fusil de chasse, avec un député colonial, qui l'avait rendu célèbre; c'était bien plutôt, et à plus juste titre aussi, ses essais de colonisation en Nouvelle-Calédonie. A ce titre, M. Feillet mérite de n'être pas oublié. Les efforts qu'il a tentés, et dont il n'évoquait le souvenir qu'avec infiniment de modestie, sont plus et mieux que des exemples. En essayant d'attirer en Nouvelle-Calédonie les jeunes Français, assez intelligents et assez entreprenants pour oser chercher, au delà des mers, la fortune ou tout au moins l'aisance qu'ils ne trouvent pas dans la métropole, M. Feillet fut réellement un précurseur.

Or, par une coïncidence curieuse, c'est au moment même où ce vaillant fonctionnaire succombe prématurément, que la question de la colonisation agricole s'impose aux méditations de tous les coloniaux. Après tant d'années perdues en tentatives isolées, nos compatriotes de Tunisie se sont rendu compte que, s'il n'y prenaient garde, ils risquaient d'être bientôt envahis par les Italiens; les Algériens de la province d'Oran en sont réduits, de leur côté, à se demander s'ils ne vont pas être annexés à l'Espagne. Ce péril italien en Tunisie, ce péril espagnol en Algérie, il y a longtemps que certains fonctionnaires perspicaces les avaient pressentis et dénoncés. A Tunis, M. René Millet, dont M. Révoil était alors le collaborateur, avait tenté de s'opposer au flot montant de l'immigration italienne. Dans ce but, il avait créé, à Paris,

une agence de renseignements; il avait édité des affiches, des brochures, des articles qui avaient été, par ses soins, répandus dans nos campagnes.

Les résultats de cette active propagande n'avaient pas été brillants. Sans doute, quelques-uns de nos compatriotes ont acquis de vastes domaines en Tunisie; on cite un ancien Ministre du commerce qui, grâce à des sacrifices renouvelés et à une remarquable persévérance, a installé, non loin de Tunis, des vignobles et des centres d'élevage qui sont maintenant en pleine prospérité. Mais les propriétaires de ces immenses étendues de terres ne font pas nombre, et, contre 70 ou 80.000 Italiens qui se sont installés en Tunisie depuis l'établissement de notre protectorat, on compte seulement une centaine de Français. Il faudrait être aveugle pour ne point apercevoir le danger auquel nous expose l'abstention de nos compatriotes : lorsque nous avons poussé nos avant-gardes jusqu'au Bardo, nous savions parfaitement bien que le gouvernement italien guettait l'occasion d'y pénétrer avant nous; resserrée entre la Tunisie italienne et le Maroc destiné à tomber tôt ou tard sous la domination d'une puissance européenne, l'Algérie eût été prise comme dans un étau. C'est l'honneur du gouvernement français, de Jules Ferry et de ses collègues, d'avoir pris les devants. Mais si, après vingt ans écoulés, la Tunisie ne s'est point peuplée de colons français, si elle ne cesse d'attirer les petits cultivateurs et ouvriers de la Sicile et de l'Italie méridionale, nous n'aurons retiré aucun avantage de notre intervention. A l'annexion violente que nous redoutions, on a substitué tout simplement une annexion pacifique, d'autant plus redoutable que nous sommes désarmés devant elle. La politique protectionniste, qui s'étend à presque toutes les denrées et à tous les produits industriels, ne s'applique pas aux colons.

Quelques Français, et à leur tête M. Pichon, notre résident général, et M. de Carnières, président de la Chambre d'agriculture de Tunis, se sont émus de cette situation, et voici la solution fort ingénieuse qu'ils proposent : on organiserait une sorte de caisse qui serait alimentée par un emprunt de quelques millions ou de bons hypothécaires. Ces ressources permettraient d'acheter de véritables territoires, qui seraient ensuite revendus, par petits lots, aux colons venus de France. Il est probable que l'on accorderait, en outre, à ces colons, des délais de paiement qui faciliteraient leur installation. En elle-même, l'idée est excellente; ce serait une erreur grave cependant de croire qu'il suffira de la réaliser pour résoudre le problème de la colonisation. Vous avez

des terres, soit; ces terres sont faciles à mettre en valeur et merveilleusement fertiles; nul n'en doute. Aurez-vous des colons? C'est une autre affaire; et il est à craindre, si l'on n'imagine pas des procédés exceptionnels et des modes inédits de persuasion, que les cultivateurs français s'obstinent, dans l'avenir comme dans le passé, à mieux aimer manger du pain bis dans les fermes de la Beauce, plutôt que du pain tendre, arrosé d'excellent vin, dans les métairies rêvées de Bizerte ou de Tunis.

II

Ce n'est pas au raisonnement, mais à l'expérience, qu'il faut demander conseil; et rien n'est plus intéressant et plus instructif que de suivre M. Feillet dans ses tentatives de colonisation. Dans une préface qu'il écrivit jadis, l'ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie s'exprimait en ces termes :

« On dit couramment : pourquoi la France a-t-elle des colonies, puisque les Français se refusent à y aller? Rien n'est plus faux. Les Français seraient bien plus disposés qu'on ne le croit à aller peupler les lointaines possessions de la France, s'ils savaient un peu exactement ce qu'ils y peuvent tenter d'avantageux.

« J'ai pu m'en convaincre en voyant les succès assez rapides de la colonisation libre en Nouvelle-Calédonie, succès obtenus par la diffusion de renseignements pratiques, précis, exacts, sur ce que les colons pouvaient faire en ce pays.

« Ayant exigé des candidats colons qu'ils possédassent les ressources nécessaires pour mettre en valeur les terres qui leur étaient accordées, la proportion des échecs fut très faible, et la plupart de ceux qui vinrent se fixer sur ces territoires choisis avec soin qui étaient mis à leur disposition, réussirent rapidement et n'eurent qu'une pensée : faire venir auprès d'eux leurs amis ou leurs parents restés en France. Ainsi devait commencer le meilleur recrutement des colons qu'on puisse imaginer, celui qui a fait le succès de la colonisation au Mexique et à la République Argentine ».

Malheureusement, M. Feillet se faisait quelques illusions; avec l'ardeur qu'il apportait dans tout ce qu'il entreprenait, il peuplait en pensée toute la Nouvelle-Calédonie de Français; il y eut loin, du rêve à la réalité, et c'est à peine si 40 à 50.000 hectares furent défrichés par les colons attirés par M. Feillet et par le Comité Dupleix. Mais, si ces colons n'ont pas été plus nombreux, il n'en

est pas moins curieux d'étudier leur histoire ; elle est pleine d'enseignements, et aussi d'encouragements pour l'avenir. L'un de ces immigrants, M. Michel Villaz, a publié, en 1897, le récit détaillé de son arrivée et de son installation à Sarraméa, dans une des vallées les plus fertiles de notre colonie. M. Feillet, qui avait si énergiquement lutté contre l'importation des forçats dans la colonie qu'il administrait, avait tenu à n'y attirer que d'honnêtes travailleurs, pourvus des quelques ressources nécessaires. Le ministère des colonies leur accordait le passage gratuit, à bord d'un paquebot des Messageries Maritimes ; mais on exigeait d'eux qu'ils fissent à la Banque de l'Indo-Chine le dépôt d'une somme de 5.000 francs, que la succursale de Nouméa tenait ensuite à leur disposition.

Nous passons sur les incidents de voyage. Sitôt débarqué à Nouméa, M. Villaz est reçu par le gouverneur lui-même, qui s'enquiert de ses besoins, de son état de santé, de ses projets, et qui lui donne d'excellents conseils. A noter que cette entrevue avec M. Feillet ravit notre futur colon, qui se sent un peu dépaysé. Si tous nos fonctionnaires coloniaux se doutaient du bien qu'ils peuvent faire, même avec de bonnes paroles tout simplement, que de malentendus n'éviterait-on pas !

Après trois ou quatre jours de préparatifs, M. Villaz se met en route, et c'est plaisir de lire le tableau enchanteur qu'il trace de sa nouvelle résidence, fixée cependant en pleine brousse et à 150 kilomètres de Nouméa. Il s'improvise boulanger et se nourrit de légumes secs et de viande salée, et, tout de suite, embauche une dizaine d'indigènes qui, en peu de jours, lui construisent une habitation des plus confortables. Comment vit-il, ce Robinson moderne entouré de Canaques ? Il dépense 40 francs à peine pour sa nourriture et par mois ; il tue des bœufs et des cochons sauvages ; l'ordinaire s'améliore bien vite, grâce aux graines apportées de France ; mais surtout, et dès que la première pluie est tombée, il plante des caféiers, et au bout d'un an à peine, il a déjà obtenu des résultats surprenants. Ecoutons-le :

« Pour ce qui est de la Nouvelle-Calédonie, à mon avis, des milliers de familles françaises peuvent y trouver un avenir assuré.

« Tous ceux qui, énergiques, forts, décidés à payer de leur personne, ayant un petit capital, voudront tenter l'essai, réussiront. En France, il est difficile de se créer une position, et puis l'ayant, la vie est si chère qu'il est presque impossible pour celui qui a de la famille, d'assurer l'existence et le bien-être de ses vieux jours ».

Et ce colon ne se contentait pas d'exhorter ses compatriotes à suivre son exemple ; il décidait son frère à le rejoindre avec toute sa famille, et dans la dernière lettre qu'il lui adressait, avant son départ de France, il lui recommandait de ne pas oublier d'apporter un téléphone et quantité de bibelots en ajoutant : « Bientôt nous construirons un château au milieu de nos bois. »

Quand on pense qu'il y a, à la Nouvelle-Calédonie, plus de 250.000 hectares de terres sédimentaires essentiellement propres à la culture — facile, rapide et rémunératrice — de la canne à sucre, du blé, du manioc, de la vigne, de l'olivier et surtout du caféier, on ne peut que regretter que M. Villaz n'ait pas trouvé plus d'imitateurs et que l'infatigable propagande de M. Feillet n'ait pas converti plus de jeunes Français.

Sans doute, le développement de la colonisation agricole rencontre d'autres obstacles que l'obstinée répugnance de nos concitoyens à quitter leur home. Dans plusieurs de nos colonies, et notamment en Nouvelle-Calédonie, où les petites concessions de 50 à 100 hectares sont déjà d'un rendement tres avantageux, la main d'œuvre fait parfois défaut, et ceci n'est pas seulement exact pour la Nouvelle-Calédonie ; il en est plus ou moins de même en Indo-Chine, à Madagascar et dans presque tout l'Orient. L'indigène n'y travaille que par boutades, jusqu'à ce qu'il ait amassé la somme qui lui est nécessaire pour l'acquisition d'un objet dont il avait envie. Cela fait, il s'en va et ne revient que lorsqu'il a dépensé son argent. Mais si le Calédonien, le Tonkinois sont inconstants, le Chinois — qu'il serait si facile de faire venir dans plusieurs de nos colonies, — est un travailleur remarquable. Seulement, on éprouve généralement quelque hésitation à l'employer, parce que l'on redoute l'invasion chinoise plus que tout autre. En effet, l'ouvrier chinois, grâce à sa sobriété, à sa vigueur, à son application au travail, ne tarde pas à faire des économies, et, sitôt qu'il est en possession d'un petit capital, il abandonne ses outils ; il s'établit commerçant. L'Européen, à quelque nationalité qu'il appartienne, redoute cette concurrence.

III

Si nous avons, à dessein, parlé de la Nouvelle-Calédonie, ce n'est pas seulement pour évoquer la mémoire de M. Feillet et pour nous associer à l'hommage que lui a rendu le Ministre des Colonies ; c'est pour indiquer, par l'exemple de cette petite colonie, le

péril que courent — à bien plus forte raison, — nos grandes colonies qui sont tout autant délaissées. M. Feillet lui-même n'évaluait pas à plus de 250.000 le nombre d'hectares de terres qui pourraient être cultivés en Nouvelle-Calédonie ; mais, en Indo-Chine, ce n'est plus par hectares que l'on doit compter. Nos possessions de l'Indo-Chine couvrent une superficie de 460 à 480.000 kilomètres carrés, et la superficie totale de notre pays n'est que de 528.572 kilomètres carrés. Notre colonie indo-chinoise est donc presque aussi vaste que la France. Il s'y trouve environ 20 millions d'habitants, dont une partie, sans doute, s'accommoderait mal d'un changement d'existence, mais dont l'autre partie travaillerait volontiers sous la direction et l'impulsion d'Européens.

Or, si le riz est la principale richesse de l'Indo-Chine, en même temps que la base de l'alimentation de ses habitants, quantité d'autres céréales et de plantes industrielles poussent en abondance dans les diverses régions de l'Indo-Chine. La canne à sucre, cultivée régulièrement dans quelques arrondissements de Cochinchine, se rencontre fréquemment au Tonkin ; chaque indigène en plante quelques pieds dans son jardin. L'arbre à thé n'y réussit pas moins bien ; enfin, l'on a récolté, il y a bien longtemps déjà, diverses variétés de coton en Cochinchine. Ce coton, s'il faut en croire les spécialistes, soutient aisément la comparaison avec les espèces les plus réputées de la Nouvelle-Orléans ; et, avant la conquête, les indigènes, au Cambodge aussi bien qu'en Cochinchine, s'étaient adonnés à ce genre de culture. Malheureusement, nous avons involontairement enrayé le développement de ces plantations, en important les cotonnades européennes. Il apparaît d'autant plus urgent d'encourager la culture cotonnière, que les Etats-Unis nous menacent, après les différents trusts qu'ils ont déjà formés, du trust du coton, et ce n'est pas en quelques mois, si cet événement se produisait, que nous pourrions créer, au Soudan et en Indo-Chine, les centres de production cotonnière dont l'industrie ne saurait plus se passer. Mais, pour que nous aboutissions rapidement, il faut, d'abord, que nous fassions, une fois pour toutes, table rase de préjugés invétérés et d'opinions préconçues.

Pour n'en citer qu'un seul exemple, que n'a-t-on pas écrit pour nuire à l'œuvre dont M. Feillet s'était fait le propagandiste ! La colonisation agricole ne pouvait se développer que si la transportation était supprimée ; c'était de toute évidence. Mais si les Européens établis en Nouvelle-Calédonie étaient unanimes à demander qu'on les débarrassât du voisinage des forçats et de la cohabitation des forçats libérés, les sociétés minières n'étaient pas du

même avis. La main-d'œuvre est rare en Nouvelle-Calédonie, même pour les entreprises agricoles, à plus forte raison pour le pénible travail des mines. Aussi ne s'est on pas fait faute de déclarer que « la Nouvelle-Calédonie est un pays exclusivement minier » affirmation complètement inexacte et de prédire l'échec inévitable de tout essai de colonisation agricole. On a vu par le journal de M. Villaz, que ces prophéties avaient été démenties par les faits.

Aussi, peut-on être certain que le nouveau gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, M. Picanon, ne détruira pas l'œuvre de son prédécesseur, et que, tout en accordant aux mines l'attention qu'elles méritent, il songera surtout aux colons agricoles. Quand le chemin de fer de Nouméa à Bourail sera achevé, la Nouvelle-Calédonie sera en mesure d'exploiter toutes les ressources de son sol et de son sous-sol. Seulement, il convient de se méfier des classifications systématiques faites en France. Alors que, par exemple, la Nouvelle-Calédonie avec ses 250.000 hectares plantés d'oliviers, de vignes, de caféiers, ses 100.000 hectares de terres sédimentaires où l'on cultive le manioc, la canne à sucre et les céréales, et ses 500.000 hectares de pâturages, peut largement suffire à nourrir ses habitants; quelques partisans de l'expansion coloniale à outrance proclament depuis plusieurs années, que la Nouvelle-Calédonie ne doit être qu'une immense mine, et qu'il lui faut un grenier. Ce grenier, se sont les Nouvelles-Hébrides. Nous n'avons qu'à étendre la main, ajoute-t-on, pour nous en emparer et la Société française des Nouvelles-Hébrides, qui a attiré dans cet archipel deux à trois cents colons, est toute prête à céder ses droits à la France. Sans discuter ici l'opportunité d'une pareille acquisition, on ne saurait répéter trop souvent, ni trop haut, qu'avant de songer à de nouvelles annexions il faut mettre en valeur nos possessions actuelles.

C'est, à peu près, le programme du Ministre des Colonies, et le choix qu'il vient de faire de M. Dybowski, envoyé en Guinée et au Soudan pour y rechercher les procédés les plus efficaces de colonisation agricole, montre bien que M. Doumergue est décidé à rompre avec les errements d'autrefois. M. Dybowski a, maintes fois, exposé ses idées personnelles. De son voyage en Afrique occidentale, il ne rapportera pas une série de documents, mais des conclusions précises, des propositions pratiques. Il ne restera qu'à les adopter le plus tôt possible et à les réaliser sans retard.

La plupart de nos colonies ont, dans ces dernières années, tra-

versé des crises économiques, de plus ou moins longue durée. Partout, à la Guadeloupe comme à Madagascar, en Nouvelle-Calédonie comme en Guinée, c'est le manque de production agricole qui a déterminé ces crises. Pour qu'une colonie prospère, il est indispensable que ses exportations et ses importations soient à peu près en équilibre. Or, nous avons cru, pendant trop longtemps, que nos colonies ne devaient servir que de débouchés à l'industrie de la métropole, sans réfléchir que s'il en était ainsi, le numéraire ferait bien vite défaut aux colonies. Les Anglais, ces véritables maîtres dans la science de la colonisation, ont d'autres idées et procèdent avec plus de méthode. Ils ont toujours compris que la métropole devait fournir aux colonies ce qu'on appellerait justement « La première mise de fond », c'est-à-dire de l'argent pour construire des routes, des chemins de fer, des ports, l'outillage complet des communications, de la défense contre les agressions du dehors et contre les révoltes possibles des indigènes, et, pour couronner l'œuvre d'assimilation, un noyau de popution européennne, active, industrieuse, aisée.

Mais, si la métropole anglaise consentait à faire des sacrifices pécuniaires, c'était avec l'arrière-pensée de prochains bénéfices, non pas seulement grâce à l'envoi aux colonies des produits manufacturés de la Grande-Bretagne, mais aussi et, surtout, par le développement de l'agriculture dans les colonies. Enrichissons nos colonies, et notre budget continental s'en trouvera bien.

Parmi nos colonies d'acquisition récente, il n'en est point que l'on ait mieux outillé que l'Indo-Chine. Voyons ce que nous pourrions lui demander en échange : A la différence de la Nouvelle-Calédonie, le climat n'y est pas assez tempéré pour que les Européens puissent sans péril, s'y livrer aux travaux agricoles. Mais, par contre, la main d'œuvre indigène n'y fait point défaut, de sorte que rien ne serait plus facile que de multiplier dans le Delta du Tonkin et en Cochinchine, les exploitations agricoles dont les propriétaires, les directeurs et les contre-maîtres seraient seuls de nationalité française. Les ouvriers agricoles seraient Tonkinois ou Chinois. On pourrait aussi favoriser le développement de la petite culture et acheter aux propriétaires indigènes les produits de leur récolte. Dans le Tonkin proprement dit, chaque habitant exploite son champ, dont il vend la plus-value aux trafiquants chinois. Si la pacification du Delta a été si vite et facilement obtenue, c'est précisément grâce à la présence de ces innombrables cultivateurs. Comme le faisait observer le colonel Bouinais, un des officiers qui

ont le mieux jugé, dès 1885, le caractère et les mœurs des populations de l'Indo-Chine : « L'homme qui cultive sa terre pour nourrir sa famille ne demande au gouvernement que la tranquillité et sa sécurité personnelle. Les Européens d'Annam avaient compris la nécessité de développer le nombre des propriétaires. Non seulement ils garantissaient la possession des terres à ceux qui se faisaient inscrire sur le registre terrien des villages, mais ils accordaient de nombreuses concessions de terres domaniales ou de terres incultes, susceptibles d'être cultivées par le premier occupant. » Le colonel Bouinais ajoutait : « Nous avons suivi ces vues judicieuses en Cochinchine et nous ferons de même au Tonkin. »

Il se trompait dans ses prévisions optimistes. Depuis 1886 jusqu'en 1902, nous n'avons rien fait pour encourager l'exploitation agricole du Tonkin ; la plupart de nos fonctionnaires ont même créé plus d'obstacles qu'il n'en fallait pour écarter les Français qui s'étaient risqués jusqu'à Hanoi, dans l'intention de modifier, suivant un plan scientifique, la culture du riz. Ceci mérite quelques explications.

IV

On sait que le riz est la base de l'alimentation des indigènes, aussi bien en Indo-Chine qu'en Chine et que cet immense empire, habité par plus de quatre cent millions d'êtres qui, tous, se nourrissent presque exclusivement de riz, est obligé d'en faire venir du dehors d'énormes quantités. De tout temps, l'Indo-Chine a exporté du riz dans les provinces méridionales de la Chine, et ce trafic est, pour notre colonie, la source de très importants bénéfices. Personne n'ignore que les rizières inondées sont plus fertiles que les autres, et que, pour produire n'importe quelle variété de riz — gélatineux ou ordinaire - il faut procéder à des arrosages fréquents. Aussi, les années de sécheresse, sont-elles, pour l'Indo-Chine et pour la Chine, des années de misère et de famine. Au Yunnam, les Anglais ont établi, à grands frais, des rizières irriguées. Quelques-uns de nos compatriotes ont essayé d'en créer dans le Delta ; le respect de la vérité oblige à reconnaître qu'ils n'ont pas trouvé, auprès de l'administration, le concours sur lequel ils avaient le droit de compter.

Comme nous l'avons dit, la canne à sucre et le coton poussent volontiers en Indo-Chine ; un des prédécesseurs de M. Beau s'était occupé de la culture de la canne à sucre ; et, dès 1888, il avait

réussi à introduire au Tonkin une variété de canne de Java, qui donne un rendement exceptionnellement avantageux. Mais pour que ces produits soient achetés à des prix rémunérateurs, il est indispensable de modifier les procédés de culture et d'employer des engrais chimiques. C'est à quoi personne n'a pensé jusqu'à présent. On a installé en Indo-Chine de nombreuses usines qui fournissent presque tous les matériaux nécessaires à la construction de chemin de fer; on ne paraît pas s'être soucié de procurer aux indigènes les moyens d'améliorer leur culture et, par conséquent, d'enrichir le pays. Or, à quoi serviront les chemins de fer si les marchandises qu'ils devraient transporter font défaut?

Cet abandon de la culture coloniale vient d'avoir, pour la plupart de nos colonies, des résultats bien fâcheux. La crise qui a éclaté, presque simultanément dans les colonies les plus éloignées les unes des autres, n'a point d'autre cause. L'écart énorme entre l'exportation et l'importation provoque, par le jeu naturel des paiements, des désastres financiers, que l'on eût très probablement conjurés, si l'on s'était avisé en temps utile, de faire de nos colonies des centres de production agricole. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire dit le proverbe chinois, plus consolant que nos dictons français, et il semble bien que l'administration du ministère des colonies, sous l'impulsion de quelques fonctionnaires éminents, soit décidée à agir. Nous avons indiqué les origines et les causes du malaise qui règne. Voyons les remèdes que l'on propose et qui pourraient être immédiatement employés.

Comme nous l'avons dit plus haut, le ministre des Colonies est bien décider à entrer dans la voie de la colonisation agricole, et, à ce point de vue, le voyage de M. Dibowski a une signification bien nette. Mais, avant même que cette mission d'études fut arrêtée, le ministre des Colonies avait attiré l'attention de tous les gouverneurs des colonies sur les avantages considérables qu'auraient pour nos possessions coloniales, le développement très rapide de l'agriculture, et l'on peut tenir pour certain que les instructions ministérielles ont été suivies. Déjà le dernier courrier de l'Indo-Chine nous a apporté le programme exposé au Conseil supérieur par M. Beau. Sur la colonisation agricole, le gouverneur général de l'Indo-Chine a été très précis. « Le colon français, a-t-il dit, est porté, plus qu'aucun autre, vers les entreprises agricoles. Mais il faut que l'État lui facilite sa tâche qui est rendue si difficile par les obstacles matériels, et que l'administration lui épargne, autant que possible, le long et coûteux apprentissage du sol, des plantes, des animaux, des engrais ». Après avoir énuméré les différents

genres de culture appropriés au sol et au climat de l'Indo-Chine, M. Beau a annoncé qu'un premier crédit de 50.000 piastres serait affecté dès cette année, à l'aménagement des eaux en vue de l'irrigation. Cette question présentera un intérêt capital en Indo-Chine, et la Chambre d'agriculture de Saïgon l'étudiait tout récemment encore. Enfin, abordant le problème si délicat de la main-d'œuvre, M. Beau n'a pas hésité à préconiser la main-d'œuvre chinoise. Avec une meilleure réglementation des conditions de louage, avec la création d'une banque foncière agricole, on voit que le programme du gouverneur général de l'Indo-Chine réserve une part très belle à la colonisation agricole.

Or, le programme de M. Beau, c'est aujourd'hui le programme de l'administration coloniale toute entière. On peut donc espérer que l'exploitation agricole de nos colonies ne restera pas plus longtemps à l'état de conception chimérique, et que nous sommes entrés dans l'ère des réalisations économiques.

Jules GLEIZE.

LA CASCADE DU LIS

(*Statue de Mengue*)

A chaque pas, elle a marché sur des lys vierges,
elle en traîne à ses pieds des sommets éternels
où les pics sont pointus et blancs comme des cierges
et fondent, radieux, sous la clarté du ciel.

Elle est venue et son sourire est voltigeant !

Voilant sa nudité de son cristal changeant,
d'où ses blancheurs, en fils d'argent,
s'épandent sur la pierre brune,
la cascade alanguie a penché comme un lys.

Il frotte en ses rayons du bleu de clair de lune !

Et tandis que la frôle un soleil sacrilège,
dans le creux du ravin où dorment les iris,
un remous frémissant lèche ses seins de neige.

D'entre les vieux rochers, rugissant par saccades,
comme un faune jaloux auprès d'une naïade,
le torrent impuissant dans son lit sinueux,
de ne pouvoir la prendre entre ses bras noueux

se tord de désespoir au pied de la cascade.

Qu'importe ! ses cheveux étincellent d'éclairs,
tout autant de diamant dont son front se constelle
ce sont des jets d'amour qui montent vers le ciel,
puis glissent à ses pieds en fouillis de dentelles.

— Avec l'hiver chenu qui la glace de deuil,
on dirait une ondine entr'ouvrant un linceul ;
les pétales de fleurs qui planaient, ingénus,
se posent sur ses flancs comme une manteline
et laissent retomber des points de mousseline

transis de s'appuyer sur ses membres ténus !

— Mais voici le printemps qui l'anime d'un souffle :
dans un lambeau d'azur dont elle s'emmitouffle,
la cascade descend aux sillons cajoleurs
et ses ondulations s'enguirlandent de fleurs.

— L'Eté de ses midis les eût vite flétries ;
mais d'autres ont germé le long de ses prairies,
et plus belles encor qui s'ouvrent au soleil !

Ecoutez ces rires vermeils
dont les échos joyeux roulent en avalanches,

Vénus joue avec Adonis
qui lui met des frissons aux hanches,
et les femmes sont là, sous leur toilette blanche,
pour prouver qu'un cœur bat dans la gaîne d'un lys.

Oui, pour symboliser ce lys de la vallée
un artiste, éperdu d'amour et de beauté,

a conçu cette femme en son rêve exalté
et, du bout de son pouce, il nous l'a modelée.

Or, quand viendra la nuit tendre, au-dessus des arbres,
le long voile que chaque étoile cloue au ciel,
lorsqu'il fera bien noir, dans sa blancheur de marbre

son corps nu surgira comme un lys immortel.

Daniel BAQUÉ.

Luchon, le 6 septembre 1903.

L'ÉNIGME
DES INSCRIPTIONS GAULOISES[1]

III

L'épigraphie des Druides est d'une subtilité rare. A première vue, l'inscription de Nevers est une simple épitaphe, dans la forme hiératique usuelle, rédigée toute entière en patois gaulois, sauf le terme grec ἴχνος que nous retrouvons sans cesse :

INSCRIPTION DE NEVERS



ANDE	*an* (fr.). en	*dé* (fr. *des*) Dieu		(Selon l'esprit du Dieu des Druides).
CAMV	*c'* (fr.) qui	*a* (fr.) avec	*mu* (fr.) muet	(qui dans son secret).
LOSTOVTI	*los* (fr.) éloge, louange	*t-out* (fr. *te out*) te eût	*i* (fr.) ici	(se louant de toi, te rappela à lui ici).
SSICNOS	*s* (fr. *es*) voici	*si* (fr.) ainsi	*icnos* (gr. ἴχνος) un tracé de paroles	(voici ainsi une inscription).
IEVRV	*i* (fr.) ici (en Gaule)	*evr'* (fr. *œvre* pron. *évre*) œuvre, ouvrage	*u* (fr.) ou bien	(ou bien comme on dit ici une œuvre).

Comment une inscription, portant la marque de fabrique des Druides dans le mot ἴχνος et dans le groupe IEVRV, aurait-elle été uniquement écrite en Gallique, alors qu'à Volnay, ces mêmes Druides avaient décrété que le patois Gaulois des gens du commun devait être proscrit du cimetière noble des Celtes ? Pourquoi ces caractères en phalange grecque, si l'idéographie Druidique n'avait pas été d'indiquer une formation de combat ? Pourquoi l'absence de ces radicaux Anglo-Germaniques dont tous les idéogrammes sont remplis ? Est-ce que la version ci-dessus, intelligible pour les Gaulois profanes, ne cacherait pas un texte intérieur, compréhensible pour les Celtes seuls ? En cherchant dans cet ordre

(1) Voir les nos des 1er février et 1er mai de la *Nouvelle Revue*.

d'idées, je crois avoir reconnu que la progression et la dégression du texte demandent des répétitions analogues de chaque ligne avec des acceptions nouvelles pour donner le sens complet en aryaque.

ANDE

and (Angl.) *e* (fr.) *an* (fr.) *de* (fr. *des*)
et en l'an depuis

CAMV

cam (fr. *camp*, *p. muel*) *u* (fr.) *camv* (all. *v* = *f camf*, pron. *kampf*)
le champ de bataille, où combat

c' (fr. *que*) *a* (fr.) *mu* (fr. *mue* all. *mühe*)
qui avec muette peine (des Gaulois)

cam (écoss. *cam*, angl. *came*, all. *kam*) *u* (fr.)
arriva alors

LOSTOVTI

l'ost (fr.) *out* (angl.) *i* (fr. *y*) *lost* (angl.)
l'armée en rase campagne y perdit

out (all. hut, pron. *hout*) i (esp. *y*) *los* (fr.)
garde, surveillance, chaperon et louange, éloge, consentement

tout (fr.) i (esp. *y*) *l-Ost* (fr. *le*, all. *ost*, angl. *lost*) *out i* (fr.)
tout et l'Orient perdu eut ici

SSICNOS

s' (fr. *si*) *s'* (fr. *si*) *icnos* (gr. ἴχνος) *s'* (fr. *se*) *s'* (fr. *si*)
aussi ainsi un tracé de paroles comme de la sorte

c' (fr. *que*) *nos* (fr. = *non se*, angl. *knows*) *s'* (fr. *se*) *s'* (fr. *si*)
qui ne se connaît pas à moins que si

c'n (fr. pat. *qu'in* pour *qu'un*, esp. *quien*) *nos* (fr. *nos*, angl. *knows*, pron. *nôs*)
quelqu'un nous connaît (connaît le secret de notre écriture).

IEVRV

i (esp. *y*, angl. i) *evr* (fr. *œvre* angl. *ever* *u* (fr.) *i* (fr.) *e-v-r* (fr. *e ver*
et je œuvre, fais ouvrage alors ici et vers toujours (et pour toujours)

u (fr.
quand

L'Inscription confirmerait la chute du pouvoir des Celtes, et se rapporterait à une bataille décisive livrée aux environs de Nevers entre les Orientaux conquérants et les Gaulois aborigènes révoltés, tout en paraissant n'être aux yeux de ceux-ci qu'une sorte de *requiescat in pace* à quelque chef tué dans le combat. Les Druides d'ailleurs se seraient maintenus dans leurs fonctions sacerdotales en se rangeant du côté des plus forts, suivant les usages traditionnels des ministres du culte. César nous apprend qu'ils avaient mis la main sur la justice et l'instruction en tant qu'arbitres et maîtres d'école, dont l'enseignement consistait à faire retenir et réciter des milliers de mots versifiés. Il mentionne le soin avec lequel les Druides empêchaient que la langue gauloise fut écrite. Mais il oublie de nous dire que leur principal rôle étant d'entretenir ainsi la superstition, l'ignorance et les idées théocratiques d'holocaustes et de métempsycose sorties de l'Orient, à la faveur desquelles ils s'étaient imposés à l'esprit généreux, crédule, léger de notre race, ils furent les premiers destructeurs de l'idée gauloise et les premiers complices de l'invasion romaine.

M. A. Pictet a traduit :

ANDECAMVLOS	TOVTISSI	CNOS	IEVRV
Andecamulos	*Toutissi*	*Filius*	*Vovit*

Andecamulos fils de Toutissus (grec fils de latin ?) a dédié.

La supposition d'un langage fixé, avec sujet, verbe, complément, qualificatifs, etc., est le point de départ du déchiffrement des Celtistes. Je crois au contraire qu'un langage monosyllabique, agglutinant, où les mots s'agglomèrent et chevauchent les uns sur les autres, de manière à former des combinaisons de sens multiples, entre lesquels il faut discerner, langage semblable, paraît-il, à certains idiomes orientaux, est plus rationnel à supposer chez des Indo-Européens de race incertaine, s'efforçant de confondre nos langues primitives d'Europe en une seule, avant d'en avoir reconnu l'impossibilité phonique et d'en avoir tiré leurs dialectes.

L'inscription qui suit va nous montrer qu'avec ce jargon trilingue ou cet aryaque tout s'explique.

INSCRIPTION DU VIEUX POITIERS

sur le menhir ou peûlvan du Pont du Clain



RAT

rât (angl. *rath*) — de bonne heure (il y a longtemps)
rât (all. *rath*) — le conseil (municipal ?)

at (angl.) — à (qui habite là-bas)
rât (angl. *rath*) — la colline, l'éminence
at (angl.) — en

rât (all. *rath*) — moyen, expédient (comme moyen de fixer un souvenir)

a (fr.) — a (dispose élève)
t (angl. *the*) — la

NOBRIN (1)

nob (angl. *Knob*, pron. *nob*) — bosse raboteuse (le menhir de pierre brute)   *no* (angl.) — non pas
ob (all.) — si   *rin* (fr. *ren*, pron. *rain*) — rien (non sans motif)

NOBRIVATIBM

no (angl.) — non pas   *brin* (fr.) — un rien, un brin   *no* (angl.) — non pas   *briv* (fr. *briefve*, pr. *brive*) — courte, exiguë
ob (fr.) — avec (à côté de)   (*riv.* fr. *rive*) — la rive   *ob* (fr.) — avec (parceque)
ob (all. gouv. le datif) — au dessus, au delà   *riv'a* (fr. *rive a*, barbarisme) — à la rive (au dessus de la rive)
briv (fr. *brief*, pron. germaine de *v* = *f. brif*) — le court, le petit, *klein* (all.) petit (le Clain)   *rin* (all. *rinne*) — le conduit d'eau
rint' (all. absol. de *rinnen* et *rennen*) — coulait en courant (parce que le Clain déborda)
at (angl.) — à ((jusque)   *ib* (all. *hiebei*) — ceci, ci-joint (jusqu'à la hauteur de ces lettres)
uat (angl. *what*, pron. *ouat*) — ce que (ce qui est un)   *ib* (all. *hieb*) — coup qui marque   *m* (fr. *em*) — en cela (ce qui abattit les maisons du vieux Poitiers)

FRONTAV (2)

front (fr. *feront*) — il montreront   *front* (fr. *frunt*) — un front   *au* (fr.) — au
front (fr., angl., all. *fronte*) — frontispice, rangée de lettres, façade   *vau* (all. *wo* pron. *vau* fr. *vaus*) — où est le val

(Ceux de la ville haute vont faire grise mine à cette inscription dans le val).

TARBBV

tar (fr. *tart*) — le tard à jamais (l'avenir indéfini)   *b* (angl. *bi* = *be*) — être (est)
bu (angl. *but* fr. *but*) — mais, le but l'objet (de ce front).

(Mais l'avenir indéfini est le but de cette inscription).

NO

no (Ecoss. *know*) — le sommet le tertre   *no* (angl.) — ne pas   *no* (angl. *know*) — connaître, savoir   *no* (fr. *nos*) — nous

(La haute ville des anciens ne nous connait pas, ne comprend pas ce que nous disons ici).

IBVRV

i (angl. fr. pron. *aï*) — je ici   *bur* (fr. *bure* de *burer*) — creuse, grave   *u v* (fr. *u vai*) — où je passe

(je grave ici quand je passe).

Le Menhir aurait été élevé par les aborigènes de Poitiers en souvenir d'une inondation du *Clain*, orthographe phonétique de *Clin* (pron. *Clain*) du verbe *Cliner*, pencher, aller en pente, s'incliner, décliner, que les Celtes s'expliquent par l'allemand *Klein*, petit. Les eaux, comme la disposition des lettres l'indique, seraient montées dans le sens et à la hauteur de l'inscription future du peûlvan, gravé 3 ou 4.000 ans plus tard par les Welches, et elles auraient renversé la bourgade primitive, probablement lors des grandes crues du Quaternaire supérieur.

(1) La lettre fruste serait un O, la lettre triple compterait pour N, V, U, A.

(2) Les lettres double et multiple compteraient pour NT et pour AUV.

Poitiers semble signifier, l'*r* et l'*s* ayant du être légèrement indiqués :

Poi (fr.)	*ti* (fr.)	*ers* (fr. *eres e* muet)
peu	tu	étais (tu étais peu de chose ou peu des tiens te firent ce que tu es).

Pictavi serait le nom d'époque Celtique donné par les Welches-Celtes, Pictons en Gaule, Pictes en Ecosse, et pourrait vouloir dire :

Pict' (angl.)	*a* (fr.)	*vi* (all. *wie*, pron.. *vi*)
Les Pictes	a	lorsque (quand Poitiers a les Pictes ou quand ils sont à Poitiers, on dit *Pictavi*).

En tout cas les mots latins *pictura picta* n'auraient point motivé le nom des Pictes, qui très certainement provient de :

Pic (angl. *pick* angl. *peak* fr. *pic*)	*tes* (fr. *tels*)
choisissent le sommet, le pic, les pics	tels

(Ceux qui sont tels choisissent les sommets, les hauteurs, sont montagnards)

On a prétendu que les Pictes se barbouillaient le visage de bleu : Il est vrai que la nature peint les lointains de ses montagnes, de tons bleus et même violets, mais le Latin *pictos* ne paraît pas suffisant pour démontrer qu'elle ait mis de ces couleurs jusque sur le visage des Highlanders écossais. Il est bien plus logique d'admettre que le Latin n'a rien de commun avec les Pictes, qu'il ne s'est pas fait tout seul, qu'il est une langue aryenne sortie de l'aryaque comme tant d'autres, et que *pictura, picturæ, picturam,* viennent tout bonnement de :

pic (angl. *pick*)	*tur* (fr. pron. *tur* et *tour*)	*a* (fr.)	*pictura* (lat. pr. *pictoura*)
choisir, prendre, saisir	les tour, contour, tournure, manière	avec	peinture

pic (angl. *pick*)	*tur* (fr. pron. *tur* et *tour*)	*a* (fr.)	*e* (angl. *a*, pron. *é*)	*a* (fr.)
prendre, saisir	le contour, la manière	de	un (de quelqu'un)	avec *a* comme
e (fr)	*picturæ* (lat.)			
en *e* (diphtongués)	de peinture			

pic (angl. *pick*)	*tur* (fr. pron. *tur* et *tour*)	*a* (fr.)	*m* (fr. *em*)	
prendre, saisir	le contour, la manière	comme	en cela	(fixer une expression comme on fixe un terme)
	picturam (lat.)			
	la peinture (à l'accusatif gouverné par le verbe : prendre le contour, saisir la tournure, la manière).			

Peut-être, pour dissiper le mirage Latin, suffirait-il de quelques exemples analogues, mais ce serait s'éloigner prématurément du sujet.

Les Celtistes ont ainsi traduit l'inscription du vieux Poitiers :

Tumulum ad pontem Frontoni Tarbellinos vovit Tarbellinos (le Tarbellique) dédia cette tombelle au pont (du Clain) à (la mémoire de) Fronto ; ou : *Tumulum ad pontem Fronto Tarbellinos vovit* Fronto le Tarbellique (de Tarbes) érigea cette tombelle votive au pont (du Clain).

Des points qui arrêtent le sens après les groupes *Front vau* et *Tarbbu*, ces déchiffrements ne tiennent aucun compte. IBVRV, dont le B est très visible, ne saurait être confondu avec IEVRV et traduit par *vovit*. Les lettres triples ou quadruples ne sont pas expliquées. Tarbes et Dax (*Aquæ Tarbellicæ*) sont aussi loin de Poitiers que le Latin est loin de l'époque Celtique et je conjecture que Tarbes, sans rapport avec sa latinisation *Tarba*, doit être un synonyme du nom propre « Tardieu », qui voudrait dire :

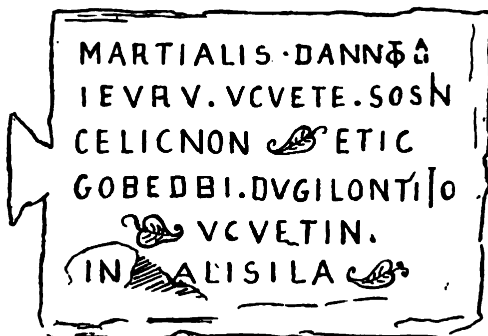
tar (fr. *tart*, pron. *tar*)	*b* (fr. *be e* muet)	*es* (fr. *e* muet)	*Tarbes* (pron. *Tarb'*
lointainement.tardivement.	Dieu, enfant-Dieu	est	Tarbes

(Dans un avenir très éloigné, très tard, les enfants de Tarbes, l'homme en général. seront Dieu).

Faut-il voir là une influence des idées Druidiques de transmigration des âmes, ou de l'idée judaïque du Messie? C'est ce qu'il est encore impossible d'éclaircir, mais déjà nous allons rencontrer la doctrine Hindoue de la métempsycose dans l'Inscription d'Alise.

INSCRIPTION D'ALISE

Conservée aux archives de Dijon



MARTIALIS

mar (fr. *mar* subst., *mar* adv.)		*tial* (fr. pat. de *tiel*	*i* (fr.)
mer à la male heure		tel, quelque	ici
a (fr.)	*Alis* (fr. *Alise*)	*Martial* (n. pr.)	*is* (angl.)
à	Alise	Martial	est

(Tel que quelque mer tempétueuse est Martial ici à Alise).

DANNOTTOALI

d-an (fr. *dant d'ans*),	*dann* (all.)	*ot* (fr.)	*tô* (angl. *two*)
seigneur, d'années	alors	huit	deux
a (fr.)	*li* (fr.)		
sur au-dessus de	lui		

(Seigneur alors âgé de 82 ans qui ont pesé sur lui).

IEVRV

i (fr.)	*i* (angl.)	*evr* (fr. *œvre*)	*e* (angl. *a*, pron. *e*)
ici	je	*œuvre* (exécute)	une
vr (fr. *ver e* muet		*eur* (angl. *e'er*, pron. *e'ur*)	*evr* (fr. *œvre*)
vers (pour)		toujours	œuvre
u (fr.)			
quand			

(Je fais alors ici une œuvre pour qu'elle dure toujours).

VCVETE

u (fr.) un — *c'* (fr.) qui — *vel* (fr. 3e pers. Ind. prés. de *aler*) s'en va — *cuet* (fr. *quet*) autant que

e (fr.) en — *u* (fr.) un — *c'* (fr.) qui — *vel* (fr.) meurt — *e* (fr.) et — *u* (fr.) où

cuete (angl. *quest*, fr. *quéle*) prière, demande, requête

(Quelqu'un qui meurt n'est que quelqu'un qui s'en va et c'est alors que se place une requête).

SOSLVNCELICNON

sos (fr. adj. et adv.) seul au-dessous (en bas) — *l-un* (fr. flex. vers l'esp. *uno*) l'unique (l'arbre Dieu)

cel (fr. *cele*, *cel*) cache, recèle, ce — *icnon* (gr. ἴχνον) tracé de paroles — *cel* (fr.) celui — *i* (fr.) ici

cnon (angl. *known*) connu — *cel* (fr.) celui — *i* (esp. *y*) et — *c'* (fr.) qui

non (fr. négat. et subst.) non, pas de nom, ne

(Le Dieu unique de dessous cache seul le secret de cette Inscription, lui que nous connaissons ici et lui — ne le nommons pas — qui ne...)

(Feuille de coudrier) (1)

qui ne — *livs* (angl. *leaves*, *leaves*, pron. *liv'z* i bref et *liv'z* i long) quitte les feuilles (qui ne s'effeuille pas)

qui ne — *livs* (angl. *leaves*) quitte, abandonne — *livs* (angl. *lives* plur. de *life*, pron. *laïves*) les existences, les feux

livs (angl. adj.) les vivants — *livs* (angl. *leaves*) les feuilles

(Qui n'abandonne pas les humains, des feux, les vivants, ses feuilles).

ETIC

et (fr. pron. *eile*) et — *i* (fr.) ici (en Gaule — *c'* (fr.) donc — *e* (fr.) en — *tic* (all. *tick*) idée fixe, marotte

etic (angl. *ethic*) morale

(Et ici donc en Gaule on a comme idée fixe, comme marotte et comme morale...)

GOBEDBI

go (angl.) aller — *o* (fr.) au — *bed* (angl.) lit — *bi* (angl. *be*) être — *bi* (fr. *bis*) noirâtre

gobé (fr.) avalé, saisi — *d - bi* (fr. *d'bis*) par l'esprit de ténèbres

(Que la morale de la vie c'est d'aller dormir dans l'ombre saisi par l'esprit de mort Dispater).

(1) L'idéographie des feuilles, traduites par *livs*, consisterait en ce que le mot *liv's* (*leaves*) feuilles, a, en anglais, des acceptions nombreuses seulement différenciées par la phonétique. Elles indiqueraient un sens de départ quand la pointe est tournée vers le mot qui s'achève, un sens de retour quand elle est tournée vers celui qui commence. Le coudrier, en anglais *hazel-tree*, doit sous-entendre que pour les Druides, l'âme était une sorte de *haze*, angl. brouillard, sortant et rentrant à la volonté de leur Dieu, suivant les idées bizarres qu'ils apportaient de l'Inde.

DVGILONTILO

du (fr.)	*gil* (fr. *gile*)	*on* (angl. pron. *onn*)	*on* (fr.)
du	mensonge	au dessus de	homme

til (fr. *tille*)	*o* (fr.)
écorce (de tilleul)	où

(on croit cela du fait du mensonge préexistant à l'homme, où il n'y a qu'une écorce tendre de l'arbre Dieu).

d - u g (fr. *du*, angl. *huge*)	*i* (esp. *y*)	*lon* (fr. *long*)
du grand, énorme, immense	et	large, long

l - on - t - il (fr. *l'on unt il*)	*o* (fr. bref)
l'homme ont-ils	oui

(de l'arbre Dieu, immense et large et long, ils (les fervents du druidisme) obtiennent l'homme, oui).

d - u (fr.)	*gi* (fr. *gist* de *gésir*)	*lon* (fr. *long* adv.)
de là où	il se couche, est couché	longtemps

til (angl. *till*)	*il* (fr.)	*o* (fr.)
jusqu'à ce que	lui (même)	auprès

(De retour de la tombe où il se couche et reste longtemps couché jusqu'à ce qu'il soit près d'eux).

(Feuille de retour en sens inverse)

liv's (angl. adj *live*, all. *es*)	*li* (fr.)	*v's* (fr. *ves*)	*liv* (angl. verbe)
vif, vivant, cela	le	voici	vivre (qui vit)

's (fr. *es*)	*livs* (ang. *lives*, *leaves*)
en les, parmi les	vivantes feuilles

(Doctrine druidique de transmigration des âmes).

VCVETIN

u (fr. *ou u*)	*cue* (angl.)	*tin* (fr. *ting* et *tint*)	*u* (fr.)
où un	rôle	occupa, posséda, tint	un

c' (fr. *que*)	*vet* (fr.)	*in* (angl., fr., all.)	*u* (fr. *ou ue*)
qui	meurt, s'en va	en dedans	où une

cuet (fr. *quête*, angl. *quest*)	*cuet* (fr. *quel*)	*in* (pron. gaul. *ain* et all. *ein*)
prière, demande, requête	autant que	en dedans d'un

(Quand un homme comme Martial a joué un rôle et qu'il meurt ou s'en va dans la terre, il formule en lui-même l'équivalent d'une prière, il demande à revenir en métempsycose).

INEALISILA (1)

i (fr.)	*ne* (fr.)	*alis* (fr. *alise*)	*il* (fr.	*a* (fr.)
ici	en	Alise	lui (Martial) il	a (en épitaphe)

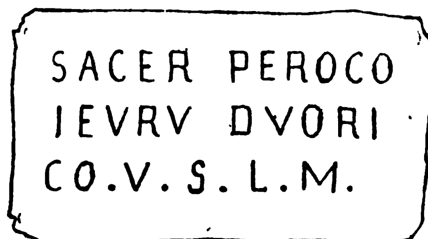
(Feuille de départ) (feuille de route?)

livs (angl. *leaves*)	*'livs* (angl. *lives*)	*livs* (angl. *leaves*)
il quitte	les vivants	les feuilles

Au lieu de traduire leur doctrine de transmigration par des feuilles de coudre, les Druides du centre de la Celtique l'auraient traduite par une formule cryptographique ponctuée.

(1) La lettre éclatée serait un E.

INSCRIPTION DE MARSAC, PRÈS DE GUÉRET



SACER
sac' (fr. *sace*, subj. de *saver*) — apprenne, sache
er (all.) — t'il

PEROCO
per (fr. *e* demi-ouvert ?) — le compagnon, le camarade (l'affilié au druidisme)
per (fr., pron. *pér*) — par
pere (fr. *r* doux *e* muets) — semblable, pareille
pere (fr. *r* dur *e* muets) — pierre (qu'il apprenne par l'écrit)
o (fr.) — ou bien (qu'il sache)
per (fr.) — par
oco (esp. *ojo*, pron. de la *jota*) — la vue (par les yeux)
o (fr. bref) — oui
c' (fr.) — que
o (fr.) — quand

IEVRV
i (fr.) — ici
i (angl., pron. *aï*) — je
evr (fr. *œvre*, pron. *èvre*) — *œuvre* (fais) œuvre
e (fr.) — et
vr (fr. *ver* *e* muet) — vers (et pour)
eur (angl. *éer*) — toujours
u (fr. *ue u*) — une alors

DVORI
dé (fr. *des*) — dès que (dès l'instant où)
uor (angl. v. a. *wore*, pron. *ouôr*) — j'usai, j'épuisai, je consumai
vor (all. *v* — *f* et angl. *fore*) — auparavant, antérieurement
de (angl. *the*) — la
uor (angl. *word*, pron. celt. *ouôr*) — parole (puisque je m'épuisai inutilement à le dire)
i (esp. *y*) — et
dé (fr. *des*) — dès que (du moment où)
uori (angl. *worry*, pron. celt. *ouôri*) — je tourmente, je déchire
de (angl. *the*, pron. celt. *de*) — les
du (ital. *due*) — deux
or (all. *ohr ohren*) — oreilles
i (fr). — ici (puisqu'il ne sert de rien de la [crier aux oreilles)

CO
c' (fr.) — que
o (fr.) — quand

.V.S.L.M.
poent (fr.(— l'instant, le terme (que quand c'est son instant)
vel (fr. pron. *vé*) — il s'en va, *tres-passe*, meurt
point (fr.) — point du tout
es (fr. pron. *ess* et *est*) — le voilà, il est, existe
puint (fr. de *puindre* et *poindre*) — il point, apparait, *crieve* s'élance
el (fr. masc. fém. pron. prép. art) — il, elle, autre chose, en le (dans le)
vessel *v* - *s* - *l* (fr. angl.) — vase, vaisseau de terre (du corps)
el (fr.) — dans l'
poent (fr.) — état, manière d'être, position (du départ)
em (fr.) — en cela
point (fr.) — un point, fin.

(Du fait qu'il parle ce langage-là, qu'il a une âme, un point).

Cette seconde formule de métempsycose se revoit à Nîmes ; mais il s'agit ici d'une Inscription d'époque romaine ; la tradition druidique devant être très altérée par l'influence du Latin dans la haute classe gallo-celte, je ne traduis plus les points et je crois même que l'idée de transmigration est alors effacée.

INSCRIPTION SUR UN AUTEL
de grande dimension. — Musée de Nîmes

C. ANDOLATIVS
NEMAVSO. V. S. L. M

C. ANDOLATIVS — *C.* (prénom du Druide) *Andolatius* (nom propre du Druide)
Lorsque les gallo-celtes adoptèrent des noms latinisés, *Andolatius* (1) dut signifier dans le langage spécial du Druidisme :

An (fr. vx fr.)	*d-o* (fr.)	*lat* (angl. *late*)	*i* (fr.)
homme	de où dont (venait)	la défunte	ici

us (fr.)
coutume (druidique)

an (fr.)	*dol* (fr.)	*at* (fr.)	*i* (fr.)	*us* (fr.)
en	peine, douleur	a	ici	usages (il souffre

des usages du paganisme romain).

NEMAVSO — *Nemauso* (lat.)
à Nemausus (Nîmes)

. V. S. L. M.

vé u (fr. *vet, ou*)	*es* (fr. pron. *ess*)	*el* (fr.)
il meurt où	voici	lui en le (le voici dans le)

v s l = *vessel* (fr. et angl.) — vaisseau, vase de terre
em (fr.) — en cela (sous ces lettres)

Il est probable que l'usage des urnes funéraires chez les Romains était provenu de la figure druidique du vase ou vaisseau de terre du corps, et qu'à leur tour les Gallo-celtes-gallo-romains en avaient adopté la coutume.

Les celtistes, reconnaissant par là que V peut valoir u et v, comme en italien, et que le groupe IEVRV n'a pas nécessairement la valeur *ieuru*, ont traduit la ligne cryptographique par : *Votum solvit libens merito*, il s'acquitta d'un vœu par une offrande méritoire. Or, la tournure de l'inscription de Marsac tend à prouver qu'elle est de 4 ou 500 ans peut-être antérieure à Rome et de 7 ou 800 ans peut-être antérieure au Latin, qui se serait fait pendant le demi-siècle 390 à 345 av. J. C. de l'occupation de Rome par les Gaulois et aurait été la synthèse merveilleuse des idiomes primitifs de l'Europe aborigène en particulier de l'anglo-écossais, du germanique et du gallique.

Assurément, la revanche tardive de Rome sur les Gaules mit à leur service une langue admirable, qui transforma leurs patois grossiers, qui secoua le vieil idiome gaulois de sa routine et de sa

(1) Tous les noms propres réputés celtes ou gallo-romains, ou gaulois, en *os*, en *ix*, en *us* s'analysent de la même façon, parce qu'ils ont du être composés et donnés par les Druides.

paresse. Mais ce point de vue artistique, littéraire, intellectuel, si l'on veut, n'est pas celui du linguiste.

Le linguiste n'a qu'une tâche archéologique ingrate : celle de démontrer que toute la linguistique repose sur la phonétique, sur l'analyse syllabe par syllabe, et son pour son, que les radicaux du latin sont dans nos patois barbares d'Europe, que le latin lui-même n'est qu'un intermédiaire en linguistique et que nos paysans n'ont certainement jamais parlé latin.

Remercions néanmoins César d'avoir plus ou moins purgé la Gaule romaine des Celtes Teutons et Britons et de leurs Druides. Remercions le, même, d'y avoir arboré les idoles d'un paganisme encore inoffensif et poétique, qui, pour sa nourriture et l'entretien du culte, n'exigeait alors comme l'homme, que des victimes animales, et de l'avoir substitué aux crimes des Druides, en peine d'apaiser dans le sang Gaulois les soifs de tigre de leur arbre Dieu.

Ces Druides, qui, en Bretagne, dénudèrent les dolmens sous tumulus du néolithique, pour en faire les tables de sacrifice de leurs meurtres rituels, holocaustes à leur idée monothéiste et sembleraient avoir connu la loi de Moïse, étaient bien des trois races, abâtardies en eux de sang Hindou, chez lesquelles l'esprit de fausse conquête a fait le plus de ravages, si l'on en croit le nom de Teutatès qui serait de leur invention :

teut (all. *deute* ici pron. *teute*, dont *teut - on* (all., fr.) homme qui enseigne (fr. *tut*, pron. je montre, j'enseigne, j'indique *teut* (pron. anglo-saxonne) tout
angl. *teut*) *a* (fr.) en *tès* (fr. neutre) tel

Teutatès, créateur de tout ce qui existe, documente autant qu'une inscription sur le caractère de l'invasion des Celtes, sur leur rêve d'unification de toutes les races et sur la confusion dans les langages attestée par le Hochdeutsch, le Flamand, le patois d'Alsace, le Saxon-Anglais, etc., que leur jargon mixte, puis leurs dialectes baroques, durent produire en Europe. Si peu tentant qu'il puisse être de revendiquer chez les anciens Celtes une place pour le « Gallique », entre deux autres jargons retour d'Asie, cette revendication s'impose. Déjà, nous désignons l'ensemble indistinct des populations Britanniques sous le nom générique d'Anglo-Saxons, ce qui implique deux langages ou deux patois confondus à l'origine. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que, parlant des Indo-Européens Welches-Celtes, on dise qu'ils furent Hindous de mères, Anglo-Gallo-Germains de pères, préférant comme de juste les idiomes des races blanches nées en Europe.

F.-A. de LA ROCHEFOUCAULD.

LA MESSE NOIRE

Les gazettes ont inexactement, une fois de plus, appelé « messes noires » les fêtes charnelles que célébraient M. Jacques d'A*** et ses amis, dans l'élégante garçonnière de l'avenue de F****. Il ne saurait pourtant y avoir aucun rapprochement entre ces ébats et le terrible culte de Satan. A ce compte-là, la messe noire serait célébrée tous les jours à Paris, car elle est copieuse la nomenclature des péchés que cette ville recèle ; et puis, à ce compte-là encore, il faudrait appeler aussi « messes noires » les turbulentes fêtes qui sacquebutèrent Paris après la rude besogne de la guillotine, sous le Directoire, et après les guerres meurtrières de l'Empereur.

Non, la messe noire n'est vraiment que cette « fête » où l'hostie souillée joue le principal rôle, où un prêtre, qui peut, seul, opérer le mystère de la Transsubstantiation, officie.

La messe noire, que l'on peut appeler le « bouquet » du culte de Satan, ou, selon le mot de J.-K. Huysmans, le « grand jeu du Satanisme », date des premiers jours du Christianisme. Les premières pratiques des Juifs dissidents sont une sorte de préface à la messe noire, sont une protestation contre la souveraineté du Christianisme intégral.

Le Satanisme, ou Diabolisme, ou religion de Satan, n'eut cependant sa pleine floraison qu'au Moyen-Age, au moment où le mysticisme connut son apothéose. Le Mysticisme exalté devait engendrer le Satanisme sans mesure ; c'est au moment précis des plus vives manifestations du mysticisme que sévit, le plus fort, le Satanisme.

Et les premiers adeptes se recrutent tout naturellement parmi les prêtres. Tous ne peuvent pas devenir des saints. Beaucoup, par orgueil, se jettent vers les confins de la religion catholique, bâtissent de mauvais temples, adorent Satan, ne trouvant aucun profit à adorer Dieu.

Il serait oiseux de compter les rejetons rabougris et pourtant vivaces que poussa le grand chêne du Catholicisme. Mais il est

d'un singulier attrait de parcourir la bibliothèque satanique que le Moyen Age nous a léguée ; ce Moyen-Age si touffu, si grouillant, si vivant, qui fut à l'extrême en tout, qui heurta si brutalement et si douloureusement les concepts des religions ennemies.

Les documents du temps nous apprennent que des provinces entières rendaient, en France, un culte au Diable. A la fin du XIIe siècle, des milliers d'Albigeois furent grillés pour culte rendu au Malin.

J.-K. Huysmans, dans son admirable *Là-Bas*, dit à ce sujet :

« Psellus, dans un livre intitulé *De operatione Dæmonum*, a raconté qu'ils goûtaient, au commencement de leurs cérémonies, des deux excréments et qu'ils mêlaient de la semence humaine à leurs hosties. Ils égorgeaient des enfants, mélangeaient leur sang à de la cendre et cette pâte, délayée dans un breuvage, constituait le Vin Eucharistique. »

Ce Moyen Age fut, en vérité, le temps des sorciers, des prêtres orgueilleux, des laïques désordonnés. On adorait Dieu pendant que, d'un autre côté, on sacrifiait avec la même ferveur en l'honneur de Satan. De grands esprits étaient dans les deux camps, avaient souvent hanté l'Eglise de Jésus avant que d'aller aux mauvais lieux.

J.-K. Huysmans, encore, a superbement montré l'évolution du farouche Gilles de Rais, d'abord mouton docile sous la houlette de Jeanne d'Arc, puis devenu, après la mort de celle-ci, sanglier farouche dans la bauge de son château de Tiffauges.

Pareillement, les premières années des couvents avaient été bénies ; puis, avec la luxure, était entré le Satanisme qui n'avait plus cessé de ravager les communautés. On n'essaye plus de nombrer les turpitudes des couvents, des pays entiers contaminés en France, en Italie même où de hauts dignitaires ecclésiastiques, inassouvis d'orgueil, étaient devenus bientôt de tenaces sataniques.

Mais, c'est surtout pendant la sanguinaire répression de l'Inquisition que des âmes exaspérées crucifient Dieu, implorent Satan. Prêtes à toutes les outrances de crimes, elles ne connaissent plus de mesure. Elles insultent alors copieusement Dieu, ravagent les terrains d'amour, bouleversent les vergers des consciences, excommunient le Père.

Et les adeptes du Satanisme profitent des grands désastres, des redoutables calamités pour porter à Dieu de rudes coups.

En 1348, lors de la terrible peste qui, venue d'Asie, décime

l'Europe, les « flagellants » d'abord réunis en procession pour supplier Dieu, s'en prennent bientôt à lui de leur martyre, et de farouches représailles s'exercent. Satan est Dieu ; c'est à lui que vont désormais les actions de grâce, les implorantes supplications de l'innombrable troupeau de ces faméliques. Le pape les excommunie ; ils le bafouent comme ils ont bafoué Dieu. Sur leur passage, ils dressent sans relâche des autels à Satan libérateur.

D'ailleurs, les papes sont alors eux-mêmes, par leurs écarts, par leurs mauvaises mœurs, des adeptes timides de Satan. Dans leur citadelle des Doms, en Avignon, la croyance populaire les accuse de célébrer des messes noires, de devoir leurs richesses à leur sorcellerie, à la magie, aux nécromans et sorciers dont ils s'entourent.

La messe noire, les brigands des Compagnies, que pourchasse sans trêve l'héroïque Bertrand du Guesclin, la célèbrent aussi entre deux combats, dans les églises mêmes qu'ils viennent de piller. On enlève les filles, les enfants, pour en faire des enfants de chœur ; et, sur la cotte d'armes, les soudards revêtent, en se gaussant, les vêtements sacrés.

Mais c'est surtout en Flandre, au moment de la sanguinaire chevauchée du duc d'Albe, que les plus terribles, manifestations du Satanisme éclatent.

Des villes entières vomissent Dieu, par haine des Espagnols qui brûlent, violent et massacrent, le crucifix au poing. Un vent de révolte religieuse souffle, monte, se déploie en clameurs qui battent frénétiquement la voûte du ciel. Le duc rouge ordonne en vain les plus sanglants châtiments, les plus sauvages supplices ; il ne peut venir à bout de cette formidable haine.

Contre de tels désordres, à peu près universels, de véhéments moines clament des harangues enflammées, chevauchent de ville en ville, ne craignent pas de s'en prendre aux rois et au pape, les somment de rappeler Dieu ; mais leur formidable voix se brise, sans échos.

Au reste, du côté du Satanisme, on est en force Déjà, à la fin du xve siècle, le culte du Diable était, on peut dire, aux mains des sorciers, des lettrés, des artistes, des « praticiens de l'esprit », selon la juste expression de J.-K. Huysmans ; et ces derniers savaient fort bien démontrer l'excellence de la nouvelle religion qu'ils voulaient instaurer.

Il y avait tant d'infortunes, tant de maux et tant de deuils, que, vraiment, l'on pouvait douter de la religion du Christ et appeler

à son aide celle de Satan. Celle-ci, du reste, promettait tout de suite mille délices, ne laissait pas languir les âmes avec le seul espoir d'une autre vie meilleure après la mort. Et, pour mieux convaincre, les nécromans, les sorciers faisaient merveille. Aujourd'hui encore, dans les terres, on croit à ceux-ci, on les appelle au moment du péril, on les vénère, on s'écarte d'eux quand ils passent sur la route.

Si l'on veut, maintenant, réviser d'ensemble et à grands traits l'histoire du Satanisme, il est aisé de suivre le fil conducteur qui la relie du Moyen Age à la Renaissance et aux temps modernes.

Au XVIe siècle, par exemple, on trouve les « arrangements démoniaques » de Catherine de Médicis et des Valois; dans tout le midi de la France, des associations célèbrent le culte de Satan; les enquêtes des inquisiteurs Sprenger et Lancre révèlent des milliers de sorciers dont on ne vient à bout que par le feu; et le Satanisme se complique d'envoûtement, se recrute de plus en plus parmi les plus savants alchimistes et astrologues. Des prêtres cohabitent avec des sorcières; on vole des hosties que l'on profane devant une nombreuse assistance. Du côté de Dieu, il est vrai, les représailles continuent. Sans mesure, on pourchasse qui ne croit pas absurdement à l'entière vérité des dogmes établis. Les procès de sorcellerie abondent; jamais on a tant grillé, massacré, tué. Cela a une sanction : la messe noire est toujours célébrée, mais plus occulte, plus entre adeptes sûrs. Le principal but est toujours de souiller l'hostie consacrée ; et l'on se sert généralement alors, comme autel, de la croupe d'une femme nue. Sous le coup de fouet des supplices des tribunaux religieux, les sataniques bientôt se ressaisissent, s'exaspèrent, vont au-delà du Mal. On ne se contente plus maintenant de blasphémer contre Dieu, on le mutile en image avec les plus fortes ressources de la haine. On se reprend, comme au Moyen-Age, à enlever des enfants pour les égorger sur un tas d'hosties. On appelle des animaux aux cérémonies; on installe un bouc, revêtu d'une chasuble, au beau milieu de l'autel, au-dessus du saint ciboire.

Au XVIIe siècle, le Satanisme, si bien alimenté, ne s'éteint point. L'abbé Guibourg, assisté des abbés Mariette, Lesage, Davot, attire, dans l'étroite, tortueuse et silencieuse rue Beauregard, dominée par le clocher de l'église Bonne-Nouvelle, nombre de dames de la Cour, pour célébrer, en leur présence, la messe noire. Il a fait un changement au rituel (du reste pas établi

régulièrement) de la messe infâme : il ne la célèbre plus sur la croupe nue d'une femme, mais sur le ventre également nu.

Madame de Montespan, les duchesses d'Angoulême, de Vivonne, Madame de Vitry, Madame de Polignac, recherchent l'honneur de servir d'autel. C'est la sage-femme Catherine Deshayes, veuve Monvoisin, dite la Voisin, qui est la grande ordonnatrice de ces « fêtes ». Empoisonneuse et vendeuse de philtres d'amour, elle prend vite de l'empire, roturière avisée, sur les frivoles empanachées. Elle réussit à en compromettre plus de deux cents, et les aurait contaminées toutes si La Reynie ne s'était hâté de la faire exécuter, le 22 février 1680. La Montespan, au reste, avait un intérêt immédiat : conserver l'amour du Roi. Quand elle fut mise nue par les soins de la Voisin, on égorgea aussitôt un tout petit enfant acheté dans le voisinage, et l'on plaça sous le calice un billet ainsi conçu : « Je, Françoise-Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan, demande que l'amitié du Roi et de Monseigneur le Dauphin me soit continuée ; que la Reine soit stérile ; que le Roi quitte son lit et sa table pour moi ; que respectée des grands seigneurs, je puisse être appelée aux conseils du Roi et savoir ce qui s'y passe ; qu'il ne regarde plus la Fontanges, et que, la Reine étant répudiée, je puisse épouser le Roi ».

Au XVIII[e] siècle, de nouveaux abbés sataniques foisonnent. Les uns opèrent isolément, les autres, comme l'abbé Beccarelli, en Lombardie, crée douze apôtres et douze apostolines pour propager, embellir son culte ; et il adresse sans cesse à ses disciples de rageurs mandements, pour leur reprocher leur inaction, leur mollesse, leur peu de goût des stupres sacrés.

En France, à un moment donné, toute la Provence est infectée à plaisir, et toute la Bourgogne. Des couvents flambent de luxure ; on signale de tous côtés des disparitions d'enfants ; on ne compte plus les femmes qui se font avorter. Les châtiments frappent dans le vide.

Dans la seule contrée du Poitou, on indique une trentaine de prêtres qui, au vu et au su de tous, célèbrent des messes noires ; mais on ne peut les arrêter, car ils ont de puissants complices.

La Luxure alors, plus que jamais, galope au flanc des monastères, les essaime, enlève en croupe des religieuses et des religieux, les emporte en tas au charnier des autels maudits.

Vers 1760, on découvre de nouvelles associations secrètes de sataniques. Quelques-unes signalent leurs méfaits par des vols nombreux d'hosties ; mais on ne peut saisir qu'une infime minorité de ces démoniaques.

Survient la tourmente de 1789 et de 1793; on a alors autre chose à faire que de célébrer des messes noires. Si on égorge tout de même, ce n'est plus en l'honneur de Satan, c'est pour réjouir le peuple.

Sous le Directoire, on ne mentionne pas non plus de graves désordres de prêtres; les messes purement charnelles sont plus en faveur; on s'aime frénétiquement, on se sacrifie tout entier à la Luxure.

Cependant, pour cela, le Satanisme ne disparaît point. Il est latent et se manifeste par accidents.

Si nous venons aux temps présents, Huysmans nous apprend, d'après un journal religieux, *les Annales de la Sainteté*, qu'en 1855 : « il existait à Paris une association composée en majeure partie de femmes; que ces femmes communiaient plusieurs fois par jour, gardaient les Célestes Espèces dans leur bouche, les recrachaient pour les lacérer ensuite ou les souiller par de dégoûtants contacts ».

Déjà, en 1843, une Revue : *La Voix de la Septaine*, avait raconté que pendant vingt-cinq ans, à Agen, une association satanique n'avait pas cessé de célébrer des messes noires.

En 1874, à Paris, on arrêta des femmes qui avaient été embauchées pour communier et livrer ensuite les hosties qu'elles recrachaient dans leurs mains.

Mais combien d'associations sataniques inconnues ! Combien de prêtres interdits qui opèrent isolément ! Combien également de sataniques laïques, à l'exemple de ce comte de Lautrec qui faisait don aux églises de statues pieuses, maléficiées au préalable afin de sataniser les fidèles !

Aujourd'hui, il faut bien, malgré tout scepticisme, malgré la débilité de la croyance religieuse actuelle, d'où peu de cause de révolte, il faut bien croire à l'existence toujours vivace du Satanisme, ne serait-ce que du fait de prêtres orgueilleux qui ne trouvent point situation ecclésiastique pour les satisfaire.

Sans doute, on n'égorge plus d'enfants comme autrefois ; sans doute, l'on se contente de fœtus arrivés à un certain point; sans doute, la messe noire ne se célèbre plus que rarement, dans des coins discrets, mais elle se célèbre.

En interrogeant certains prêtres avisés, on arrive même à cette conviction que les sociétés de sataniques sont en nombre, et que la messe noire est toujours célébrée avec pompe par elles, au même jour de la Fête du Saint-Sacrement.

Ici, il est peut-être temps de se demander : Sont-ce des fous les gens qui rendent ainsi hommage au Malin ?

Huysmans, le maître ès-Satanisme, qu'il faut toujours consulter sur ce sujet, répond à ce propos : « Le culte du Démon n'est pas plus insane que celui de Dieu : l'un purule et l'autre resplendit, voilà tout ; à ce compte-là, tous les gens qui implorent une divinité quelconque seraient déments ! Non, les affiliés du Satanisme sont des mystiques d'un ordre immonde, mais ce sont des mystiques. Maintenant, il est fort probable que leurs élans vers l'au-delà du Mal coïncident avec les tribulations enragées des sens, car la Luxure est la goutte-mère du Démonisme. »

Vers la fin de *Là-Bas*, Huysmans n'a point oublié de décrire une messe noire qui est, il faut bien le dire, d'un merveilleux fantaisiste, d'un savant metteur en scène, d'un prodigieux comédien sûr de tous ses effets.

Quelle présentation — qui l'a oubliée ? — d'assistants équivoques, d'enfants de chœur obscènes, d'un autel où un Christ, à facies de ravageur, hurle ! Quel drame de chair et quelle formidable éloquence de ce chanoine Docre qui insulte Dieu, dans cette suffocante atmosphère où brûlent sans cesse de la rue, des feuilles de jusquiame et de datura, des solanées sèches et de la myrrhe !

M. Serge Basset, de son côté, a raconté un jour l'étrange messe noire qu'il lui fut donné de voir. C'est une angoissante page, écrite avec un parfait souci d'artiste. J'ai gardé notamment le souvenir d'un hideux et extraordinaire bouc, vers qui s'élevaient d'infâmes oraisons.

Mais, d'ailleurs, qui, parmi les « embusqués de Paris », — il faut bien que la Vie réserve quelques spectacles à ceux qui ne se documentent pas qu'en chambre — qui de ceux-là n'a point eu la bonne ou mauvaise fortune — tout dépend du point de vue — d'assister à une telle mise en scène ?

Moi-même, pendant la dernière Exposition universelle, je fus convié, un soir de juin, à une messe noire, dans une maison avec jardinet que je revois toujours dans ce quartier du Jardin des Plantes, que j'habite aujourd'hui.

Je dus cette aventure à mon scepticisme d'alors touchant la messe noire. Je n'avais pas hésité à écrire dans une petite Revue, que toutes les prétendues messes noires n'étaient qu'imaginations d'écrivains religieux en délire ou de journalistes à court de copie. Deux jours après, on me faisait promettre d'assister à une messe noire qu'on devait célébrer le jour de la Fête-Dieu, à dix heures du soir. Dans une sorte d'atelier de peintre, tout tendu de rouge, on avait installé un cérémonial qui, tout d'abord, ne m'impressionna guère. Les objets religieux, fixés aux murs, un Christ de plâtre,

venu, à n'en pas douter, des bondieuseries de la rue Bonaparte, glacèrent vite mon peu d'enthousiasme ; mais une abondante lumière électrique dirigée tout à coup vers l'autel, me fit découvrir, heureusement, une tête de prêtre autrement forte. L'homme, tout vêtu également de rouge, du rouge sombre des murs, était en oraison, les yeux levés vers le vitrage, les mains frénétiquement tendues. Il ne bougea pas à mon entrée dans la pièce, pas plus quand les autres assistants entrèrent. Les moines les plus ascétiques de Zurbaran n'ont pas cette figure en tranchant de serpe, cette bouche amère, ce nez busqué, ces oreilles plates comme laminées. L'œil était vitreux, presque mort. Je regardais ce visage trouble et je me sentis bientôt mal à l'aise, avec de tels assistants surtout qui, tous, maintenant, me dévisageaient sans sourciller. Il y eut là bientôt me frôlant, me serrant, une extraordinaire collection d'hommes et de femmes, tous fardés, maquillés, qui me firent le centre vivant d'un angoissant conte d'Hoffmann. Je n'avais jamais vu un tel lot de masques, un tel groupe de femmes vieilles et jeunes, d'hommes aussi à facies de garçons de bains ou de sacristie. Tous ouvraient tout grands leurs yeux charbonnés, me fixaient durement, ne s'arrêtèrent que sur un geste de l'homme qui m'avait amené. Et alors je pus contempler de nouveau, avec des sursauts de cœur, le prêtre portant l'aube, l'étole et la chasuble, le prêtre fou que les assistants maintenant fixaient de leurs yeux peints. C'était un cauchemar ; je sentais entrer en moi des coudes, sur ma nuque des souffles de femmes déjà énervées, hallucinées.

Alors, heureusement, des enfants de chœur, outrageusement fardés, eux aussi, survinrent, tintèrent le commencement de la messe, tirèrent l'officiant de sa prière froide.

Alors, cette chose fragile, cet être sec, mince, comme douloureux, se rebella, clama tout de suite vers le Christ de féroces plaintes. Il l'apostrophait en un langage ordurier qui me glaçait. Ce n'était pas la belle éloquence littéraire du chanoine Docre, non ! Le misérable de tout à l'heure se muait en un terrible voyou. Ce fut une telle avalanche de hurlements et d'obscénités que les assistants, tous en chœur, bramèrent. Je sentis que la sueur coulait sur ma figure, que mes jambes se dérobaient sous moi ; et, tout d'un coup, un silence, un tel silence s'établit, que nous entendîmes tous notre respiration s'activer. Enflammé, attisé, le prêtre quitta alors sa chasuble, rama l'air de ses deux bras, apparut menaçant, levant le saint-ciboire comme une masse. Pris de dégoût, étouffant dans cette salle surchauffée par un impitoyable été, je

voulus m'éloigner, regagner la porte, mais je n'en eus pas le temps : un cri que je poussai m'arrêta net.

Le prêtre, acharné sur le Christ, le défonçait maintenant à coups de ciboire. C'était d'une si imbécile violence que je cherchai des yeux quelqu'un qui pût arrêter le massacreur; mais tout le monde, avec des yeux d'extase, frémissait, applaudit enfin quand d'un coup, d'un dernier coup, le pied de l'objet sacré eût décollé la tête de plâtre, la pitoyable face du Christ, dégonflé, crevé comme une poupée. La salle, en sueur, alors, vociféra des psaumes. Anéanti, à bout de résolution, je contemplais, hagard, mes voisins. Ils bramaient toujours, ne me prêtant nulle attention, m'offrant leurs facies de petites gens jusque là paisibles, de papelards confinés dans de sûres thébaïdes, et maintenant fous, hurlant à la mort, acharnés à soutenir l'officiant qui, à présent, fracassé à son tour, geignant, râlant, était aux mains de deux enfants de chœur empressés à le bouchonner.

Qu'allait-il se passer ? Des jeunes femmes avaient dégrafé leurs corsages, étalaient leurs seins, tendaient la croupe. On ne respirait plus ; la salle, saturée de parfums lourds, vous coiffait comme une cloche de plomb. Des femmes se dévêtirent entièrement, se roulèrent sur le tapis, hurlèrent leurs crises de nerfs. Puis, tout à coup, le prêtre, enfin redressé, aspergea la foule, et la priapée commença. Je me ruais enfin dans le jardin et, libre, je ne demandais pas la suite ou plutôt la fin.....

Gustave COQUIOT.

AU MONTÉNÉGRO

CATTARO

Le *Graf Wurmbrand* du Lloyd autrichien, sur lequel nous nous étions embarqué à Gravosa, venait de franchir le détroit des *Catene* qui fait communiquer les deux bassins intérieurs des Bouches de Cattaro avec les bassins extérieurs et la haute mer. A cet endroit, les deux rives sont tellement rapprochées qu'on a pu tendre, de l'une à l'autre, des chaînes énormes qui, le cas échéant, empêcheraient une flotte ennemie de venir s'embosser dans la baie. Le Ministre de France à Cettigné, que nous avions eu la bonne fortune de rencontrer sur le paquebot, nous racontait, à ce propos, la visite récente de notre navire-école : le *Duguay-Trouin*, venu à Cattaro sur invitation spéciale de l'empereur d'Autriche ; c'était, paraît-il, le premier navire de guerre étranger qui, depuis vingt ans, pénétrait dans les Bouches.

Nous avions dépassé deux îlots minuscules : l'un, Saint-Georges, avec son couvent grec, l'autre, la Madone du Scapulaire, sur lequel s'élève une chapelle catholique vénérée dans toute la région, et nous rasions d'assez près la jolie bourgade de Sérasto pour admirer son gracieux campanile et plus d'un fin balcon, plus d'une élégante terrasse de style vénitien, quand, tout au fond du dernier lac, apparut Cattaro.

Blottie au pied de la formidable muraille de granit qui la domine, cette petite ville autrichienne semble placée là tout exprès pour servir de premier plan au tableau grandiose que le voyageur contemple avec stupéfaction.

Que l'on s'imagine un prodigieux entassement de blocs rocheux, âpres et dénudés, s'élevant presque à pic à une hauteur de 1.750 mètres ! Au flanc de la montagne s'agrippent en zigzag des murailles crénelées qui semblent vouloir tenter l'escalade ; mais, bientôt lassées, elles s'arrêtent à la vieille forteresse San-Giovanni.

Plus courageux, les interminables lacets d'un sentier continuent victorieusement l'assaut de la formidable Tserna-Gora. Ce sont les fameuses Echelles de Cattaro qui furent, jusqu'en 1881, la seule voie de communication ouverte entre le Monténégro et le monde extérieur. Elles aboutissent à 1.000 mètres au-dessus de leur point de départ et à moins de 1.500 mètres en ligne horizontale, au col par lequel on pénètre sur le plateau monténégrin. On peut se rendre compte de la difficulté que présente l'escalade d'une pente faisant avec l'horizon un angle de 30°.

Certes, de véritables échelles eussent été moins fatigantes et moins dangereuses que ces soixante-treize lacets à peine frayés, couverts de galets roulants, juchés à des hauteurs vertigineuses, au bord d'effroyables précipices.

Aujourd'hui, une route carrossable serpente le long du mont Lovcen, tel un boa gigantesque déroulant ses innombrables anneaux. Il ne faut pas se plaindre de ces détours, car s'ils rallongent beaucoup le chemin, ils ont le double avantage de le rendre moins fatigant et de nous permettre d'admirer plus longuement le magnifique panorama qui se déroule à nos pieds. La route elle-même est des plus pittoresques, contournant les moindres sinuosités de la montagne, à-demi entaillée dans le roc, à-demi retenue au-dessus de précipices par des murs qui atteignent parfois dix mètres de hauteur.

Cependant — est-ce par habitude ou par préférence, — les paysannes monténégrines suivent encore les Echelles. On les voit par petits groupes dégringoler ces dangereux sentiers, poussant devant elles chèvres et moutons ou portant sur la tête d'énormes fardeaux — ce qui ne les empêche nullement de tricoter, de chanter et de rire, malgré la perspective de remonter le soir et de redescendre le lendemain dans le même équipage si elles n'ont pas vendu leurs marchandises au marché de Cattaro.

DE CATTARO A CETTIGNÉ

Partis vers midi et demi de Cattaro, ce n'est qu'après trois heures d'une montée pénible — interrompue seulement pour laisser rafraîchir les chevaux aux fontaines et le cocher aux cabarets — que nous atteignons la frontière, ligne toute fictive qui marque la limite de l'Autriche et du Monténégro.

Quelques instants plus tard, nous franchissons le col de Kerstac à 1.000 mètres d'altitude, non sans nous être retourné pour con-

templer une dernière fois le magnifique spectacle des Bouches de Cattaro que, de cette hauteur, nous apercevons dans tout leur ensemble avec une merveilleuse netteté.

Nous voici dans le bassin de Njégus, à l'extrémité duquel est construit le village du même nom. Le douanier, armé jusqu'aux dents, qui veille à l'entrée, ne bouge même pas à notre passage, et quelques pas plus loin, la voiture s'arrête devant une auberge : c'est la grand-halte pour restaurer et rafraîchir les chevaux... et le cocher.

Nous retrouvons-là, le Ministre de France, subissant, lui aussi, l'arrêt obligatoire. Avec la même complaisance que le matin, il nous donne d'intéressantes explications.

— « Voyez-vous, là-bas, cette grande maison carrée avec un toit rouge et des volets verts ? C'est la résidence du prince Nicolas, lorsqu'il est de passage dans son pays natal. Njégus est en effet le lieu d'origine de la famille princière, et c'est à cette circonstance qu'il doit sa célébrité, car c'est un village de 1.500 habitants qui n'a rien de remarquable. Au fait, j'oubliais qu'il y a douze églises. Les deux que vous apercevez côte à côte, à droite de la route, ont eu leur heure de célébrité : elles avaient été construites par deux familles rivales entre lesquelles existait une haine séculaire : les Radonitch et les Petrovitch : aux jours de fêtes, les deux chefs allaient assister aux offices dans leur église respective, accompagnés de leur famille, de leurs serviteurs, de leurs amis, tels des patriciens romains, traînant à leur suite la foule de leurs clients. Mais la famille Petrovitch monta sur le trône et, après des vicissitudes diverses, la chapelle des Radonitch fut fermée. Aujourd'hui, la porte en est murée et l'église voisine célèbre son triomphe en égrenant dans les airs les sons harmonieux de ses trois cloches argentines ».

Mais la voiture du ministre était prête et le drogman de la légation, dans son bel uniforme, attendait, fièrement campé sur le siège à côté du cocher. Nous nous disons au revoir jusqu'à Cettigné.

En attendant notre équipage, nous écoutons un pauvre aveugle qui râcle mélancoliquement un instrument monocorde en poussant de temps en temps des sons inarticulés plus semblables à des gémissements qu'à un couplet de romance.

Enfin nos chevaux reviennent de l'abreuvoir, frais et dispos, nous assure le cocher qui, lui, paraît de plus en plus gai et nous commençons l'escalade des montagnes qui ferment la partie Est du bassin.

Cette route en zigzag serait monotone si nous n'avions le curieux point de vue des champs monténégrins, — si l'on peut ainsi baptiser les cuvettes de toute forme et de toute étendue, entourées de petits murs bas en pierres sèches, dans lesquelles les montagnards ont entassé quelques mètres de terre végétale recueillie çà et là dans la montagne et transportée par les femmes du pays dans de grands paniers qu'elles portent sur la tête. Rien de plus curieux que ces larges taches, brunes ou noires selon la teinte de la terre, vertes ou jaunes selon les cultures, au milieu de ces rochers uniformément gris et stériles.

C'est à peine, en effet, si, par endroits, pousse une herbe courte et maigre que broutent avec avidité des troupeaux de moutons et de chèvres. Les enfants qui les gardent accourent sur la route pour nous voir passer. Leur dônne-t-on un kreuzer? ils l'acceptent volontiers; mais ils ont la dignité de leur race et ne courent pas après les voitures pour quémander des sous comme les gamins de Dalmatie.

Près d'une heure après avoir quitté Njégus, nous atteignons le point culminant. Nouvel arrêt; mais nous ne songeons pas à nous en plaindre.

Devant nous, s'étend, dans sa sauvage grandeur, le massif triste et désolé de la Tserna-Gora : le pays est formé d'une multitude de bassins alvéolaires séparés par des crêtes déchiquetées. Plus loin, le lac de Scutari, dominé par la chaîne imposante des Alpes Albanaises dont les cimes de glace prennent aux rayons du couchant des reflets rougeâtres.

La nuit est tombée lorsque nous arrivons au petit village de Bajce et, à un détour de la route, nous apercevons dans la plaine les lumières de Cettigné.

Nos chevaux sont peut-être pressés de rentrer à l'écurie; mais le cocher a sûrement hâte d'atteindre son foyer, et il nous mène dans la descente, à fond de train, tout en faisant claquer son fouet et en chantant une mélopée guerrière.

Mais les haltes fréquentes dans les auberges ont obscurci la netteté de sa vision et, à l'extrémité d'un lacet, il tourne trop court. Fort heureusement un petit rebord en maçonnerie qui se trouvait là nous empêche de tomber dans le ravin; quelques pierres se sont détachées sous le choc et le bruit de leur chute nous donne un aperçu de ce qui nous attendait.

Sans s'émouvoir, notre jeune conducteur a fouetté ses chevaux et repris son chant, et c'est à une vive allure que nous longeons toute la grande rue de Cettigné. Il est 8 h. 1/2 quand nous descendons au Grand-Hôtel, situé à l'autre extrémité du pays.

CETTIGNÉ

Rien dans l'aspect de Cettigné n'annonce l'importance politique de cette localié : on dirait une bonne petite ville de province, et l'on se douterait peu que ces demeures de modeste apparence abritent une famille princière et les représentants de grandes puissances européennes. Cependant, Cettigné a considérablement augmenté depuis une dizaine d'années : de nombreuses maisons ont été bâties et le nombre des habitants, de 1,500 est monté à 3,000.

Le palais de Son Altesse Royale, le prince Nicolas, est un vaste bâtiment auquel on accède par un perron ; devant la porte, deux sentinelles montent la garde.

Quant aux hôtels des Légations, ils sont d'une simplicité voisine de l'indigence. Seule la Russie vient de faire élever un superbe monument pas encore complètement aménagé. La France et l'Italie ont l'intention de l'imiter ; elles ont même acheté les terrains nécessaires. Mais, en ce qui nous concerne, les crédits n'ont pas encoré été alloués pour la construction de l'édifice.

Et cependant le corps diplomatique de Cettigné n'est pas un des moins considérables. La France, la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Serbie, la Turquie y sont représentées par des plénipotentiaires ou des chargés d'affaires. Le Monténégro est un poste d'observation d'une extrême importance dans les Balkans, et l'on n'y envoie que des diplomates éprouvés. Plusieurs de ces messieurs prenant leurs repas au Grand-Hôtel, nous avons fait connaissance avec eux, et nous n'avons eu qu'à nous louer de leur amabilité.

Nous devons mentionner d'une façon toute particulière le bienveillant accueil que nous avons reçu de la part du gouvernement monténégrin. Sachant que S. A. R. le Prince Nicolas était à peine remis d'une longue indisposition qui l'avait beaucoup fatigué, nous n'avions pas demandé d'audience. Mais le hasard nous a favorisé : deux fois nous avons rencontré le Prince et la Princesse faisant une promenade en voiture du côté de Riéka et rien ne peut exprimer l'air d'exquise noblesse et d'extrême bienveillance dont Leurs Altesses répondirent à notre salut.

Nous avons eu, par contre, une longue et intéressante entrevue avec S. Exc. le Voïvode Gavro-Voukovitch, Ministre des Affaires Étrangères. Élevé à Paris, M. Voukovitch parle avec élégance notre langue et en connaît toutes les finesses ; de l'avis de tous, c'est un homme de grande valeur qui entretient avec une haute

compétence et un tact parfait les relations parfois si délicates avec les puissances étrangères.

Nous avions été tout particulièrement recommandé à M. Alexandre Martinovitch, secrétaire au Ministère des Affaires Etrangères. Ce jeune homme a fait de brillantes études à Constantinople où il a appris le français qu'il parle avec une très grande pureté.

La famille Martinovitch est célèbre au Monténégro. Un certain Martin vint, dit-on, de Bosnie et s'établit à Bajce. Il eut cinq fils. Une veille de Noël, alors qu'ils étaient réunis avec leurs familles, parlant d'une expédition contre les Turcs, ordonnée par le Prince pour le lendemain, tous les cinq jurèrent de ne pas s'asseoir autour de la bûche de Noël avant d'avoir égorgé tous les ennemis du voisinage. Et le lendemain, comme ils tardaient à venir au rendez-vous, le Prince inquiet se demandait déjà : « Les Martinovitch seraient-ils des traîtres? » quand une rumeur descendant de la montagne lui annonça l'arrivée des cinq héros accompagnés des paysans portant les têtes des Turcs qu'ils avaient égorgés.

C'est ce souvenir que le poète serbe Peter Petrovitch Niégousch, dont la dépouille repose sur le mont Lovcen, a immortalisé dans son épopée : *Gorski Viénatz* (Couronne des Montagnes).

Les Martinovitch fournissent à l'heure actuelle 200 soldats dont deux généraux, le commandant de l'artillerie monténégrine et plusieurs officiers. La mère du Prince Nicolas appartenait à la même famille.

M. Alexandre Martinovitch nous accueille avec la plus grande affabilité et se met à notre entière disposition pour nous faire visiter tout ce qu'il y a d'intéressant à Cettigné.

C'est tout d'abord le Bigliardo, ancienne résidence du Prince Danilo, où sont concentrés aujourd'hui les services administratifs et les ministères, sauf celui des Affaires Etrangères qui vient d'être doté d'un petit palais spécial. Ce nom de Bigliardo rappelle un événement qui a laissé une trace profonde dans l'esprit des populations. Le Prince Danilo ayant fait venir un billard pour orner sa résidence, cinquante hommes furent requis pour le transporter de Cattaro jusqu'à Cettigné, car la nouvelle route n'existait pas encore et ce fut un véritable tour de force de monter ce meuble encombrant par les échelles que nous avons précédemment décrites. Aussi le bigliardo fut-il entouré de vénération. Un étranger de marque passait-il à Cettigné ? On ne manquait pas de l'inviter à faire une partie sur le fameux billard. Et, peu à peu, le nom fut donné par extension au palais qui l'abritait.

Au pied de la colline, se trouve le monastère de la Sainte-Mère

de Dieu, qui servit de résidence aux anciens Vladikas jusqu'à l'avènement du Prince Danilo. En 1516, un prince monténégrin ayant abdiqué en faveur de l'évêque, chef de l'Eglise locale, les Princes élus réunirent la double autorité spirituelle et temporelle et prirent le nom de Vladika. En 1851, le Prince Danilo voulant faire souche dynastique remit son titre et ses pouvoirs d'évêque entre les mains du Métropolitain et inaugura la lignée des princes séculiers. Mais il n'eut pas d'enfant et c'est son neveu, le Prince Nicolas, qui lui succéda.

Le Monastère est encore aujourd'hui le siège de l'Évêque Métropolitain. La chapelle contient les reliques de saint Pierre et, dans une petite enceinte, on peut voir les tombeaux de la famille Petrovitch et de certains membres de la famille Kara-Georgevitch.

Nous montons jusqu'à la Pierre de l'Aigle, *Orloff Krch* d'où l'on embrasse tout le bassin de Cettigné et où se trouve le tombeau du Prince Danilo, couvert d'un dôme doré, entouré d'un jardin fleuri. On en a confié le soin à un vieux prisonnier, meurtrier d'un Turc, et comme nous nous étonnions qu'il fût ainsi laissé en liberté sans chaînes ni entraves, M. Martinovitch nous répondit simplement : « Il a donné sa parole d'honneur de ne pas se sauver, nous sommes tranquilles : chaque soir, il rentre à la prison. »

Puis il nous raconta son histoire et il faut avouer que le meurtrier aurait obtenu les circonstances atténuantes devant un jury parisien. Il les obtint aussi devant les juges de son pays, car sa victime était turque et, au Monténégro, c'est la plus atténuante de toutes les circonstances.

Au-dessous de nous, la fameuse Tour aux Turcs où l'on exposait autrefois les têtes des ennemis décapités. Le Prince Danilo a fort heureusement supprimé cette barbare coutume.

En redescendant, nous prenons la grande rue de Cettigné, promenade favorite des Monténégrins. Du matin au soir, sauf à l'heure de la sieste, ces grands gaillards bien charpentés, bien musclés, arpentent majestueusement la route, fièrement campés dans leur longue tunique qui recouvre à demi le pantalon bouffant fixé au genou, la strounka sur l'épaule, la capitza crânement inclinée sur l'oreille. N'oublions pas l'arsenal qu'ils portent constamment sur eux : pistolets à la ceinture, sabre au côté, fusil en bandoulière ; souvent un gros parapluie de cotonnade rayée vient jeter une note étrange dans cet accoutrement guerrier.

Pendant que les hommes passent leur temps à se promener deux à deux en causant et en fumant, les femmes se livrent aux tra-

vaux domestiques, à la culture des champs et à tous les ouvrages pénibles.

« Nous n'avons pas toujours été aussi tranquilles, explique M. Martinovitch ; il fut un temps peu éloigné où les hommes n'étaient occupés qu'à se battre, toujours en armes, toujours sur le qui-vive. L'habitude s'en est conservée. Et même à l'heure actuelle, sur les frontières d'Albanie, malgré nos nouveaux forts où des sentinelles munies d'une longue-vue surveillent les environs, nos montagnards sont toujours en alerte et, pendant que la femme laboure le champ, son mari, l'arme au poing, fait le guet au coin de la route. »

Nous nous rendons au théâtre tout en nous souvenant de la description qu'en faisaient, voici tantôt dix ans, nos amis Avelot et de la Nézière dans leur intéressant ouvrage sur le Monténégro : « Dans la salle, douze bancs de bois pour les spectateurs, six à droite, six à gauche ; au fond, une petite loge tendue d'andrinople rouge pour le prince et sa famille. »

Aussi sommes-nous agréablement surpris en pénétrant dans une coquette salle de théâtre aux boiseries blanches à filets or relevées de tentures en velours grenat. Dix baignoires confortables et plus de 80 fauteuils rembourrés occupent le rez-de-chaussée. La loge princière toute tendue en velours grenat, surmontée des armes du Monténégro, tient le centre du premier étage ; on y accède par un escalier spécial et une élégante antichambre. De chaque côté, cinq loges confortables. Enfin, un deuxième étage beaucoup plus simple, remplit le rôle de notre poulailler.

De temps en temps, une troupe serbe vient s'installer à Cettigné où elle donne une série de dix représentations, tous les deux jours.

A côté du théâtre et dans le même bâtiment, se trouve une salle de lecture où l'on peut consulter les journaux serbes, français, russes, allemands, autrichiens, etc. C'est le *Temps* qui représente la presse française.

Le marché de Cettigné mérite un coup d'œil non pas tant par son importance que par le pittoresque des types et des costumes. De vieux paysans, de jeunes montagnardes viennent y vendre le produit de leurs troupeaux : la laine et le lait, ou ces troupeaux eux-mêmes : chèvres et moutons. Quelques-unes apportent d'assez jolies dentelles et des broderies originales.

L'ARMÉE

Le peuple monténégrin tout entier fait partie de l'armée, car, bien qu'en principe les hommes ne doivent le service que de 16 à 65 ans, en fait tout individu mâle, capable de porter les armes, en reçoit en cas de nécessité. Quant aux femmes, elles sont également enrôlées : c'est à elles que l'on confie le soin du ravitaillement et les services auxiliaires.

Peut-être pourrait-on croire que, retranché dans sa forteresse inaccessible de la Tserna-Gora, au milieu d'une nature âpre et stérile, endurci par les privations forcées, toujours en éveil, toujours en luttes, ce peuple a tout sacrifié à l'organisation militaire ?

Il en fut longtemps ainsi et, au début du XIXe siècle, les Monténégrins n'avaient pas la réputation d'être hospitaliers. Mais Pierre Ier qui fut Vladika de Monténégro de 1782 à 1830, entreprit de policer son peuple et lui imposa un code draconien qui eut de prompts résultats.

Le Prince Danilo Ier continua cette œuvre; mais il s'attira des inimitiés profondes et l'assassinat, dont il fut victime à Cattaro en août 1860, attrista son peuple sans le surprendre.

Son neveu, Nicolas Ier, qui lui succéda, sut au contraire se concilier l'amour et la vénération de tous ses sujets et l'admiration de tous ceux qui ont étudié ce grand et noble caractère.

Au lieu de lui donner dans cette étude la première place — qui lui revient de droit — nous avons tenu à présenter d'abord le Monténégro et ses habitants afin de mieux faire ressortir l'œuvre de ce Prince qui, depuis 43 ans, préside avec un rare talent aux destinées de son peuple.

A la Cour Monténégrine

LE PRINCE

L'étudiant. — Nikitza Petrovitch fit ses premières études à l'école de Cettigné. En 1852, son oncle, le prince Danilo, le mit en pension dans une famille d'honorables commerçants de Trieste. Cette ville était alors le centre intellectuel de la jeunesse serbe. Le jeune Petrovitch avait de grandes dispositions pour l'étude : bien que très gai et joyeux camarade aux heures de récréation, il était

très attentif et très sérieux pendant les cours, si bien qu'il ne lui fallut qu'une année pour terminer ses études à l'école de Saint-Spiridon et deux années pour réussir aux examens de sortie de l'école protestante allemande. Mais ce travail trop assidu avait fatigué le jeune homme et ses parents lui imposèrent une année de repos qu'il vint passer avec eux, dans son pays natal.

En 1856, le Prince Danilo envoya son neveu au Lycée Louis-le-Grand à Paris, où il se distingua par son amour des classiques français. Doué de cette merveilleuse facilité d'assimilation des peuples slaves pour les autres langues, le jeune Petrovitch sut le français aussi rapidement qu'il avait appris l'allemand et, bien souvent, au Lycée, ses dissertations furent placées au premier rang et reçurent les compliments de ses professeurs.

Elégant, bien pris, d'allure noble et distinguée, sans raideur ni fierté, le jeune Prince plaisait beaucoup aux jolies Parisiennes : elles lui inspirèrent d'ailleurs des vers charmants que l'on peut lire dans la *Reine des Balkans*.

Le Prince Nicolas a conservé bon souvenir des quatre années passées dans notre capitale. Il la quitta précipitamment, en août 1860, pour succéder à son oncle, le Prince Danilo, qui venait d'être assassiné. Mais c'est toujours avec plaisir qu'il revient à Paris où il aime l'accueil respectueux et cordial qui lui est réservé.

L'homme privé. — Dès sa plus tendre enfance, le jeune Petrovitch donna les signes d'une vive piété. Pas une fois il ne manqua les offices à l'église de Saint-Spiridon et, pendant plusieurs années, il eut l'intention d'entrer dans les ordres. Mais une grande revue militaire à laquelle il assista à Trieste produisit sur lui une vive impression et, dès lors, il désira devenir soldat, tout en restant extrêmement pieux. Toujours assidu aux offices, il arrive encore au Prince d'être aux matines le seul fidèle avec le prêtre officiant et de faire lui-même les réponses liturgiques. Sous son règne de nombreuses églises ont été construites : on en compte à présent plus d'une centaine, nombre prodigieux pour un petit pays comme le Monténégro. Le monastère de Saint-Vasili est l'un des plus beaux de la Péninsule balkanique.

Le Prince Nicolas eut toujours pour ses parents un profond amour : son premier chagrin fut la mort de son père, le Voïvode Mirko, qui tomba, victime de son dévouement, pendant l'épidémie de choléra de 1867. Le Prince reporta toute son affection sur sa mère et, lorsqu'en 1896 elle fut terrassée par l'âge et la maladie, il la veilla des nuits entières et ce fut lui qui recueillit son dernier soupir.

Mais cet amour filial est moins surprenant que l'amour paternel du Prince Nicolas pour tous ses enfants et surtout pour ses filles. Il est de règle, en effet, dans les familles monténégrines de célébrer par de grandes réjouissances la naissance d'un fils : les cris de joie, les coups d'arquebuse annoncent cet heureux événement aux voisins qui s'empressent d'apporter leurs félicitations. Mais si la mère donne le jour à une fille, tout le monde est plongé dans la consternation et l'on se garde bien d'ébruiter l'événement.

Or, le premier enfant du Prince Nicolas fut la Princesse Zorka. Puis vinrent ensuite les Princesses Militza, Stane et Maria ; ce fut une déception générale sauf pour le père qui aima ses filles autant que si elles eûssent été des garçons. Lorsque la Princesse Zorka mourut, le Prince Nicolas en conçut un si violent chagrin qu'il demeura huit jours sans sortir de ses appartements et qu'il suspendit les affaires de l'Etat.

Son amour paternel fut récompensé : sa fille Militza devint grande duchesse de Russie ; la Princesse Stane, duchesse de Leuchtenberg ; la Princesse Anna s'est mariée dans la Maison des Battenberg ; enfin la Princesse Hélène pose sur sa tête la couronne de Savoie et devient Reine d'Italie.

On constata une fois de plus l'amour du Prince Nicolas pour les siens, lors de la maladie de la Princesse Miléna. D'ailleurs les sentiments affectueux du Prince pour son épouse sont trop connus pour que nous insistions sur cette partie de sa vie privée. Nous rappellerons seulement qu'il consacra à la Princesse de nombreuses poésies et non les moins jolies.

Le poète. — Le Prince Nicolas a enrichi la littérature serbe de plusieurs pièces de théâtre et d'un grand nombre de poésies. Peut-être parfois un critique sévère pourrait-il trouver à redire à la facture des vers. Mais ces quelques imperfections techniques — bien naturelles chez un homme dont les occupations si nombreuses et si diverses ne lui laissent pas le temps de ciseler et de polir ses poésies, — nous apparaissent au contraire comme une qualité de plus, car elles imposent moins de contrainte aux idées et aux sentiments qu'elles laissent jaillir plus librement de leur source.

La Reine des Balkans est un pur chef-d'œuvre, remarquable surtout par la grandeur des caractères. Plusieurs tragédies du Prince ont été jouées avec succès sur des théâtres serbes ; certaines même ont été traduites en allemand et représentées sur la scène de Berlin.

Nous ne ferons que citer ses deux poésies : *La cloche du Monas-*

tère et *Le Poète et la Nymphe*, où ses sentiments de patriotisme et de piété éclatent à chaque ligne.

Enfin sa pièce de vers :

> Là-bas, là-bas, derrière ces montagnes,
> Gisent — on le raconte — les ruines de notre grandeur...

est devenue l'hymne populaire de la nation serbe.

Le patriote. — Ce que nous venons de dire du Prince poète montre assez ses sentiments patriotiques. Partout où vivent les Serbes, ses vers enthousiastes ont porté la semence de l'idée nationale et l'ont fait germer dans tous les cœurs.

Nous ajouterons cependant un trait qui, en raison des récents événements de Serbie, peut avoir un jour une grande importance.

Navré de voir cet empire serbe, jadis si grand et si puissant, démembré, disloqué, gémissant sous des jougs étrangers ; frappé, d'autre part, des hautes qualités intellectuelles et morales du Prince Michel, le Prince Nicolas, plaçant l'intérêt de son peuple au-dessus de ses ambitions personnelles, renonça volontairement à ses droits reconnus et abdiqua librement en faveur de son rival. Mais, lorsqu'après la mort prématurée du Prince Michel le roi Milan, qui lui succéda, orienta sa politique dans une direction qui déplut fort à tous ses sujets et aux Serbes du dehors, le Prince monténégrin releva le drapeau des aspirations nationales et c'est vers lui — dont la foi si vive dans le triomphe final ne s'est pas démentie un instant — que se tournèrent les regards des patriotes serbes.

Aujourd'hui, c'est le gendre du Prince Nicolas qui règne à Belgrade ; l'empereur d'Autriche est très âgé ; la Porte vermoulue tremble sur ses assises ; les Monténégrins et leur chef ont, au contraire, conservé leur vigueur primitive et réalisent l'adage antique : *Mens sana in corpore sano*. Peut-être le Prince Nicolas verra-t-il la réalisation de son rêve et la Grande Serbie reconstituée reprendre en Europe la place qu'elle y occupait avant Kossovo ?

L'homme public. — Le Prince Nicolas est un administrateur habile qui, tout en conservant à ses sujets leurs qualités de montagnards sains et robustes et d'excellents soldats, a su leur inculquer les principes d'honnêteté et d'hospitalité. Certes, nous préférons errer pendant la nuit sur les routes du Monténégro que passer après dix heures du soir dans certains quartiers parisiens.

Les vols sont rares parmi les montagnards et les crimes n'ont d'autre cause que les vendettas. « Qui ne se venge ne se sanctifie » dit un vieux proverbe.

Autrefois, — tel Saint-Louis sous les chênes de Vincennes — le Prince rendait la justice sous les ormes de Cettigné. Actuellement une cour de justice siège au Bigliardo ; mais le Monténégrin a l'âme simple : « On m'a fait tort, Gospodar, venge-moi ! » Et, parfois, le Prince intervient, car l'idée de justice abstraite satisfait mal le montagnard et l'appareil des tribunaux l'intimide sans le contenter. — Aussi tous les Monténégrins ont-ils pour leur souverain une profonde vénération.

Nous avons vu la puissante organisation de l'armée ; mais, ainsi que nous le disions, les préoccupations militaires n'absorbent pas toute l'activité du pays. Sous le Prince Danilo, c'est à peine s'il existait une dizaine d'écoles dans toute la Tserna-Gora : or, maintenant, on compte 137 écoles primaires publiques et 25 privées. Cettigné possédait un gymnase, servant à la fois d'école normale et de séminaire, d'où l'on sortait prêtre ou professeur. Actuellement les deux établissements sont séparés et le Gymnase, qui ne comptait que quatre classes en possède huit à présent. Un institut pour jeunes filles, subventionné par la Russie, fonctionne avec succès. En outre, le Prince a complètement réorganisé l'école de théologie.

Bien que l'orthodoxie soit la religion d'Etat, les musulmans, assez nombreux dans les provinces de Craïna, Antivari et Dulcigno, et les catholiques romains, au nombre de cinq mille dans tout le pays, sont également protégés et jouissent d'une liberté de conscience absolue.

Il n'y a pas d'église catholique à Cettigné ; pendant longtemps il n'y eut qu'une petite chapelle chez un cordonnier italien qui avait consacré à cet usage une pièce de sa maison. Actuellement les fidèles assistent aux offices dans la chapelle de la légation d'Autriche.

Le Prince Nicolas a su s'entourer de collaborateurs intelligents, ayant pour la plupart étudié à l'étranger, qui ont rapporté dans leur pays des vues larges et des idées modernes. Cet esprit d'initiative s'est répandu dans toute la population. En voici un exemple :

Des jeunes gens de Cettigné, effrayés de voir tout le commerce (armes, soieries, broderies, vêtements, etc.), aux mains des Albanais, se sont réunis et, tant par souscriptions personnelles que par cotisations recueillies çà et là, ont constitué un fonds de 10.000 couronnes, grâce auquel ils ont envoyé à l'étranger pour apprendre un métier des Monténégrins intelligents choisis parmi le peuple. Quand ceux-ci seront de retour, ils formeront une sorte d'école

professionnelle où les jeunes gens pourront recevoir l'enseignement technique qui, jusqu'à présent, leur a fait défaut.

Il serait trop long d'énumérer tous les progrès qui ont été réalisés sous le règne du Prince Nicolas, surtout en ces dernières années : les lignes télégraphiques ont été multipliées, des routes construites et des ponts lancés. De nombreux projets tout étudiés, tout prêts, n'attendent plus, pour être exécutés, que les fonds indispensables. Dans la plupart des Etats on commencerait par faire les travaux, puis un emprunt viendrait combler le vide fait dans la caisse. Mais les Monténégrins sont prudents : ils attendent d'avoir l'argent pour le dépenser. Aussi leur budget est-il un des rares — sinon le seul — en Europe, qui se solde par un excédent.

Il nous faut cependant mentionner une innovation que M. Jean Popovitch, le jeune et intelligent directeur des Postes de la Principauté, tenta de réaliser avec le consentement de Son Altesse. Afin d'abréger les communications et d'économiser un temps précieux dans l'échange des correspondances, M. Popovitch avait eu l'idée de remplacer l'antique voiture par une automobile et le postillon moyen-âgeux par un chauffeur moderne. En effet, une Serpollet de douze chevaux arriva de Paris et fut mise en service. Mais il fallait passer sur le territoire autrichien : l'on n'a pas oublié, en effet, qu'il y a plus de quatre kilomètres de Cattaro à la frontière monténégrine. Or, l'Autriche, prétextant le danger pour les chevaux de rencontrer sur cette route étroite l'automobile postale, a trouvé plus simple d'opposer son veto.

Peut-être n'a t-elle pas eu tout à fait tort, car la route est dangereuse et le moindre écart des chevaux suffirait à précipiter voiture et voyageurs dans le ravin. Cependant la Serpollet circule dans les rues de Cettigné et sur les routes environnantes et nous n'avons pas entendu parler d'accidents.

Quoi qu'il en soit, l'interdiction autrichienne parut amère au gouvernement monténégrin et lui fit regretter une fois de plus la magnifique baie de Cattaro qui, d'après la configuration du sol, semble lui revenir de droit, mais que les subtilités de la diplomatie européenne ont attribuée à sa voisine.

Ceci nous amène tout naturellement à envisager les relations du Monténégro avec les autres puissances.

La Turquie est, on le sait, la vieille ennemie héréditaire et, si depuis 25 ans il n'y a pas eu de guerre ouverte, la lutte n'en continue pas moins vive bien que silencieuse et le feu qui couve sous la cendre n'attend qu'une étincelle pour se ranimer.

L'Autriche entretient des relations amicales avec le Monténégro ; mais celui-ci lui reproche de faire peser trop lourdement son joug sur ses sujets de race serbe ; d'ailleurs, des aventures comme celle de l'automobile et de nombreux incidents de frontières nécessitent parfois l'échange de notes où la courtoisie diplomatique vient à propos voiler l'aigreur des sentiments.

L'avènement du roi Kara-Georgevitch a rétabli entre Belgrade et Cettigné les bonnes relations interrompues pendant le règne du roi Milan et de son successeur.

Par ses princesses, le Monténégro est allié à l'Italie et à la Russie. C'est surtout vers le grand empire slave que s'oriente, croyons-nous, la politique de Cettigné : c'est aussi vers lui que se tournent les yeux des montagnards de la Tserna-Gora.

Nous aurions tort de nous en plaindre, car la France a sa part dans cette amitié. Combien de fois, pendant notre séjour au Monténégro, n'avons-nous pas entendu parler avec respect, avec affection même, de la France dont la gloire a rayonné sur le monde, de la France dont on enseigne la langue dans toutes les écoles, de la France, alliée de la Russie, de la France enfin qui vient d'offrir 40.000 baïonnettes pour l'armement des soldats monténégrins !

En résumé, l'impression que nous avons rapportée de notre séjour au Monténégro peut se traduire par un seul mot : admiration.

Admiration pour ce pays unique dans sa sauvagerie grandiose.

Admiration pour ce peuple courageux, retranché dans ses montagnes comme dans une forteresse inexpugnable, qui ne marchanda jamais son sang pour protéger l'Europe contre l'invasion des Barbares.

Admiration surtout pour ce prince — aussi irréprochable dans sa vie privée que dans sa vie publique — qui a su instruire, policer et moderniser son peuple tout en lui conservant ses qualités primitives, qui a su s'attirer l'amour de tous ses sujets, la confiance de tous les Serbes et le respect de tous les étrangers.

C'est pourquoi nous avons voulu que la grande figure de S. A. R. le Prince Nicolas rayonnât sur cette étude comme elle plane au-dessus du Lovcen et de la Tserna-Gora.

Georges **NORMAND**.

L'EXPÉDITION DES GRISONS

(*Documents inédits*) (1)

Au mois de février 1799, l'Europe attendait, non sans éprouver de très vives anxiétés, le début d'un duel où, encore, la France républicaine serait seule à lutter contre trois puissances monarchiques, formidablement armées : l'Autriche, la Russie et l'Angleterre. Les premiers coups de fusil devaient être tirés, sur le Rhin antérieur, par les régiments que l'audacieux Massena entraînait ; les hostilités, cette fois, allaient précéder une déclaration de guerre, en bonne forme.

Des trois armées françaises échelonnées de la Méditerranée jusqu'à la mer du Nord : celle de Scherer postée en Italie, derrière l'Adige ; celle de Jourdan campée entre Strasbourg et Bâle; celle d'Helvétie, forte de 25.000 hommes, chargée de garder les remparts alpestres et de couvrir la trouée qui s'étend des Vosges au massif du Valais, la dernière devait chasser le général Auffenberg qui, agissant par ordre de l'empereur d'Allemagne, faisait dure loi dans le pays Grison, canton réuni en 1798 à la Confédération helvétique, alliée de la République française.

Les troupes sortent de leurs garnisons d'hiver. De Berne, de Baden, Zurich, Wintherthur, des colonnes cheminent vers Sargans. De Saint Gall, la brigade Oudinot descend sur Werdenberg. Mais, à cause du mauvais état du chemin qui, partant de Mollis, traverse une forêt et aboutit, après la rude descente de Filzbach, à Wallenstadt, l'artillerie ne put suivre les piétons qu'avec beaucoup de peine. Et la mauvaise volonté que montrèrent, pour assurer le service des transports, des auxiliaires suisses réquisitionnés à cet effet, retarda la concentration, devant Vilter, du corps de bataille, lorsque déjà le général Demont avait pu reconnaître tous les gués du Rhin.

(1) Papiers du prince d'Essling, des archives de Coire et de Vienne, etc.

En voyant les soldats français se préparer à livrer bataille aux troupes d'Auffenberg, le parti oligarchique ou des nobles, croyant enfin venu le moment d'agir efficacement contre les Républicains, relevait la tête, mettait en route des émissaires qui allaient porter à travers les cantons allemands, le mot d'ordre à tous les vaincus de 1798, l'indication de la prochaine réunion, les sermons de Lavater et les pamphlets du journaliste Mallet. C'était d'après ses instructions que les arbres de la Liberté élevés à Brunnen, à Gersau et à Andermatt étaient abattus la nuit et couverts d'immondices. On célébrait leur chute par le chant d'une satire dont l'auteur ne s'est point faire connaître :

I. Tombe toujours, pauvre sapin ! tombe ! hélas ! nous aussi sommes tombés comme toi ! Comme les colombes dans les griffes du vautour, nous trouvions la félicité dans les bras des Français.

II. On enlèvera ton écorce; tes rameaux seront arrachés. Hélas! on ne nous enlèvera ni plus ni moins. Notre peau est déjà achetée depuis longtemps.

III. A la vérité, on te parera avec des bandeaux, comme nous avec les colifichets de la Liberté. Mais, ne ressemblons-nous pas aux victimes que l'on pare et que l'on conduit à la banque des combats !

IV. Tu te dessèches avec tes bandeaux parce qn'on te déracine. Nous te traitons de gredin parce qu'on nous a ravi jusqu'à nos culottes (1).

V. Des bœufs te traînent jusqu'à la place où tu dois t'élever absolument nu. Hélas ! c'est aussi un Ochs (2) qui nous a menés au seuil de cette misère...

Dans Coire, au Mardi-Gras, une mascarade était organisée pour ridiculiser les Français et leurs partisans. Aux montagnards, on prêchait la nécessité d'égorger les athées pour vivre en paix; des émigrés devaient se mêler au mouvement populaire.

Autant de manœuvres inutiles, quant aux résultats attendus de l'aristocratie, car en huit jours, des milices helvétiques encadrées par quelques escadrons de cavalerie française pouvaient réprimer les premiers troubles, imposer une dure loi aux paysans ayant quitté leurs villages, châtier ou éclairer les coupables. Courbant la tête, sous le joug imposé, les nobles se résignèrent à attendre leur délivrance des Autrichiens.

Le 20 février 1799, le Directoire français ordonnait à Massena de passer le Rhin, d'occuper Coire et les Ligues grises, d'expulser les Allemands du pays Grison, de mettre un pied en Voralberg et l'autre sur la frontière du Tyrol.

(1) On sait que les bons républicains étaient appelés des sans-culottes.

(2) Allusion faite au directeur Ochs, mot qui, en allemand, signifie bœuf.

Florent Guyot, qui représentait la France auprès du gouvernement Grison, résidait à Reichenau, près de Coire. Très actif, il ne pouvait cependant parvenir à grouper les révolutionnaires du pays sous une bannière à montrer à l'heure du combat. Ces hommes, très prudents, entendent rester neutres dans la lutte qui allait s'engager et y assister en simples spectateurs, bien qu'ils eussent précédemment appelé Massena à leur secours.

Se déclarant hautement le protecteur de la Confédération helvétique, le Directoire français réclame l'éloignement des Autrichiens d'un pays qui doit observer, sans restriction, toutes les lois décrétées à Berne. Mais c'est là une prétention que se refuse à reconnaître Offenberg qui, ayant son avant-garde postée le long du Rhin, peut couvrir la trouée du Tyrol ou couloir du Landquart et la route du Splügen.

Le 2 mars, Massena arrivait à Sargans. Son quartier général aussitôt établi dans le vieux château des comtes de Werdenberg, sorte d'aire haut perchée, qui, couvrant une arête rocheuse, domine tout le bourg et les larges prairies de la vallée du Rhin. Ragatz et Mayenfeld sont devant lui, nettement visibles par une claire journée. Déjà, les prés, qu'un réseau de vieux peupliers entoure, verdissent sous l'action de la chaleur du soleil qui éclaire l'énorme pan alpestre masquant Azmos, un petit village situé à cinq kilomètres de Sargans.

Massena distribue leurs tâches aux soldats échelonnés depuis Wallenstadt jusqu'aux murailles de Saint-Léonhard. Il fait porter des bataillons devant l'abbaye de Pfeffers. A son ordre, d'autres se défilent le long du Rhin, sur un chemin taillé à pic. En outre, il prend les dernières précautions pour assurer le succès d'une grande entreprise. Il est aussi admirablement secondé : Rheinwald, son chef d'état-major, se montre, comme lui, infatigable. Reille, Ducos, Burth, Françeski, sont vraiment les modèles des aides de camp. Et l'armée d'Helvétie est digne d'un tel chef.

Il ressort des instructions données le 4 mars, que le 6, à 5 heures du matin, la brigade Lorge doit passer le Rhin au gué de Flasch, et, arrivée sur la rive droite, occuper les pentes du contrefort sud du Luziensteig. Une autre manœuvre, bien combinée, devait permettre de couper aux Auchichiens la route qui, reliant Balzers à Mayenfeld, se déroule, en écharpe blanche, au travers d'une grande forêt de hêtres.

Mise en route à la même heure, la brigade Chabran que le général de division Ménard accompagne, sortirait du bourg de Ragatz, station thermale de 1.800 habitants, obliquerait à droite pour

passer ou plutôt forcer le pont couvert de Zollbrücke, et, de là, se porterait au pas de course jusqu'à Mayenfeld.

Mais un régiment tiré de cette brigade, le 109e, passerait le Rhin en aval, à 4 heures, devant Azmos, en utilisant un pont volant que le service de l'artillerie devait jeter à la faveur de l'obscurité. Ainsi, le massif de Luziensteig serait entouré de trois côtés.

Toutefois, au moment d'agir, les instructions précitées étaient modifiées. Comme le matériel nécessaire à l'établissement d'un pont se trouvait incomplet, Massena décidait qu'on passerait un gué pour aller attaquer les hussards autrichiens qui battaient l'estrade devant Balzers.

Un grand soleil éclaira les journées des 4 et 5 mars. Il en résulta, dans ce pays alpestre, une fonte considérable des neiges qui, depuis l'automne, couvraient les montagnes, d'où l'énorme grossissement des artères fluviales, apportant leur tribut au Rhin. Cependant, les trois gués déjà reconnus entre Pfeffers et Vaduz, explorés encore dans la soirée du 5, par des cavaliers, étaient toujours praticables à l'infanterie. Les patrouilles rapportaient qu'un poste autrichien, chargé d'observer depuis quelque temps ce qui se passait à Azmos, avait reculé vers Luziensteig.

Massena se portait le 5 à Azmos. Il logeait à l'hôtel du *Lyon d'Or* et recevait, dans la soirée, deux espions très sûrs, qui lui donnaient, quant aux forces et aux positions des généraux Hotze, Auffenberg et Bellegarde, des renseignements très précis.

Hotze, officier suisse au service de l'Autriche, était né dans le canton de Saint-Gall où il devait être tué le 25 septembre. Comme lieutenant général de l'empereur François II, il commandait à 21.000 hommes. Le gros de son corps occupait les défilés couvrant Brégenz. Sa 2e division s'échelonnait, de Feldkirsch, dans les redoutes élevées sur la route de Coire. Enfin, le dernier poste occupait fortement Luziensteig.

Le brigadier Auffenberg n'avait que 3.000 fantassins et 1.550 cavaliers, troupe solide mais disséminée, par groupes, dans le vaste territoire des Grisons. Logés à Mayenfeld, des contingents observaient le gué de Flesch et la coupure aboutissant vers le nord à Luziensteig. Des postes, assez gros, tenant Reichenau et Zizers, couvraient le quartier-général établi à Coire, et chacun d'eux pouvait avoir 300 combattants. De plus, 1.200 autrichiens et des milices grisonnes montaient une garde vigilante : à Ilauz, au débouché du défilé de Panix, à Dissentis, au pied du Splügen et à l'ouverture de la vallée du Bernardino.

Bellegarde, commandant l'armée autrichienne du Tyrol forte de

46.600 combattants, venait de disséminer ses troupes dans le quadrilatère borné par l'Inn, le Val-di-Sole, la frontière des Grisons et Inspruck. Pendant que sa droite occupait Lendach, sa gauche s'échelonnait jusqu'au pied du mont Toual. Au besoin, il pourrait appuyer les opérations que Hotze allait entreprendre ou renforcer Auffenberg.

Massena n'avait que 20 000 hommes pour entrer dans les Grisons. Milet-Mureau, le ministre de la guerre qui venait de remplacer Scherer, envoyait de rechef l'ordre d'aller occuper Coire, sans tarder. Et, la conquête du pays accomplie, l'armée d'Helvétie se dirigerait vers Feldkirsch. Ces instructions parvenaient au général en chef le 5 à 11 heures du soir.

On ne devait attaquer Auffenberg quaprès l''avoir sommé d'évacuer un pays qui relevait, administrativement, de la Confédération helvétique Aussi, Massena écrivait-il à Azmos dans la nuit l'ultimatum, qu'un aide de camp portait le 6. Cet officier, passant le Zollbrücke, arrivait à Coire en parlementaire, était renvoyé sans réponse et entendait, derrière lui, battre le rappelde tous côtés.

Massena avait quitté l'auberge d'Azmos à 6 heures du matin. Le jour s'était levé, terne, sous des nuages chargés de neige. Un froid très vif se faisait sentir au pied des montagnes qui serrent la vallée du Rhin. Le fleuve, devenu impétueux, roulait des eaux sales et hautes avec fracas. Et, déjà, à vaincre la force du courant, des soldats s'employaient.

Azmos n'était, en 1799, qu'un village de 15 maisons. Comme blotti au pied d'un contrefort couvert de chênes, le Kammeck, il est couvert au nord par un long éperon détaché du même massif, lequel, jusqu'à 200 mètres du Rhin, s'avance et porte une tour carrée, en ruines, d'où l'artillerie peut atteindre des troupes gardant la rive droite. Un terrain plat et ferme, large de 800 mètres, sépare Azmos du gué. A droite et à gauche du passage, les rives sont escarpées, formant des digues contre les crues. Le Rhin, qui n'est large en ce lieu que de 120 mètres, enveloppait de deux bras inégaux, une île pavée de galets.

Les troupes d'expédition avaient campé entre Trübbach, un hameau situé à 500 mètres au sud d'Azmos, et le gué. Elles avaient dû coucher sous la tente. Le matériel du pont restait entassé derrière Trübbach, à l'endroit où le Rhin, un peu étranglé n'a, en largeur, que 80 mètres. Vu le mauvais état des chemins, l'artillerie ne pouvait arriver jusque là. Cependant, le directeur des équipages, Dupré, avait pu amener devant Azmos, 18 caissons chargés de vivres et de munitions.

A sept heures, le 2e bataillon de la 109e, qui avait en soutien 500 hommes : grenadiers et chasseurs non embrigadés, se porte vers le gué. Massena, descendu de cheval, se place à droite d'un poteau indiquant le passage ; et, au signal qu'il donne, deux compagnies entrent dans le fleuve, aux cris de : « Vive la République ! » Leur élan les porte à l'îlot qu'elles traversent, mais, dans le second bras, large de 40 mètres, l'eau est si profonde que le courant emporte cent dix hommes qui se fussent noyés sans le prompt secours envoyé par le général en chef : ses guides à cheval et un escadron du 7e hussards, dont les chevaux, gardant pied à la pointe de l'île, formèrent une sorte de barrage. Toutefois, vingt-trois hommes disparurent.

Un pareil obstacle barre à l'infanterie le chemin de la rive allemande. Ne voulant point ajourner son entreprise, Massena ordonne, dès lors, de construire un pont de chevalets. Les matériaux descendent de Trübbach. L'ennemi ne se montrant point, toute liberté d'action est laissée aux sapeurs qui, aidés des soldats de la 109e, travaillèrent dans l'eau glacée pendant sept heures.

Massena reçoit, lorsque devenu pionnier lui-même, il travaille au milieu de ses sapeurs, la nouvelle que Lorge et Chabran sont arrêtés, eux aussi, par des obstacles insurmontables. Il remonte aussitôt sur la berge, se met à cheval et, suivi de deux officiers, fit galoper vers Flasch. En ce lieu, également, le Rhin a trop monté pour qu'on puisse le franchir à gué, et la crue augmente d'heure en heure.

— Que faire ? demande Lorge.

— Conduire vos soldats à Azmos. Là, l'obstacle du fleuve assure la sécurité de nos derrières. Nous serons en force pour attaquer Luziensteig de front.

Et Massena court à Chacran qui, bon manœuvrier, avait disséminé sa troupe dans les oseraies bordant le Rhin, en aval de Zollbrücke, un vieux pont couvert, long alors de cent quinze mètres, ouvert par sept arches, derrière lequel une batterie autrichienne, abritée dans les redoutes élevées en 1635 par le duc de Rohan, se tenait prête à cribler de mitraille les travailleurs chargés de réparer les arches détruites.

Chabran doit rester en observation, attendre que Demont, chargé d'enlever Reichenau, apparaisse à droite. Il suivra attentivement les événements, rendra compte, d'heure en heure, de ce qu'il aura fait et observé et n'abandonnera point son poste, fût-il attaqué par des forces considérables.

Dans cette journée, la principale action se livrera devant Azmos. Massena espère que la brigade Oudinot, qui doit passer le Rhin au gué de Werdenberg, lui servira, lorsqu'il pourra déboucher en masse sur Balzers, de réserve ou d'appui. Cette troupe a dû cheminer jusqu'à Haag afin de trouver un passage plus étroit que les Républicains franchiront en utilisant des chariots réquisitionnés dans les villages.

Mais le matériel est incomplet pour achever le pont d'Azmos. Massena indique alors l'emploi de trois poutres à tailler dans les arbres abattus. Ces madriers font l'aboutissant ; on les lie, et la rive droite devient enfin accessible, sans que l'ennemi ait paru derrière.

Aux grenadiers français, le cirque de Balzers apparaît très profond au nord et à l'est. A droite, couronnant un mamelon isolé, une vieille tour, sorte de sentinelle avancée, couvre le bourg qui, accoté aux montagnes, offre un front de trois cents mètres, garni de vieilles et solides maisons crénelées par l'ennemi. Mais on peut éviter cette agglomération en marchant à travers les prairies, sous le couvert des poiriers, à la muraille de Luziensteig, reliant deux éperons formidables du Falknis, et percée, au centre, d'une poterne qui barre le fond même de la gorge ou passage.

A midi et demi, le ciel se voile, après une large éclaircie. Les nuages rasent les pans de la montagne. Lorsqu'une forte brise balaie le couloir de la vallée du Rhin, des flocons de neige voltigent. Des soldats, restés longtemps dans l'eau, frissonnent. On leur distribue de l'eau-de-vie pour les réchauffer. Les compagnies conduites par Lorge franchissent le pont au pas gymnastique. Trois colonnes d'attaques sont formées en quelques minutes.

Massena attendait, dans la baraque ayant abrité un poste autrichien, la réponse que devait lui faire Auffenberg. Si le général autrichien consentait, après avoir reçu l'ultimatum, à évacuer le pays grison, l'ouverture des hostilités serait ajournée. A deux heures du soir, le courrier du général en chef lui rapportait un refus.

Aussitot, Massena réitérait au général Oudinot l'ordre de fermer, devant Vaduz, la route de Coire aux soldats de Hotze, celui-ci pouvant envoyer des renforts à la garnison de Luziensteig. Ces précautions prises, il passait rapidement la revue des trois colonnes assaillantes qui allaient manœuvrer sous ses yeux.

La première, forte de 250 grenadiers, commandée par le chef de bataillon Arnouil, marcherait droit sur Balzers, enlèverait le bourg ou le tournerait à gauche. De ce lieu, elle s'élèverait

dans la montagne de Falknis qui dépasse, en altitude, 2.500 mètres, jusqu'aux degrés dominant entièrement Luziensteig pour fusiller les défenseurs de cette place, s'ils combattaient à découvert, derrière leurs murailles.

La deuxième colonne était chargée d'attaquer de front la poterne et la muraille qui barraient le défilé ; un bataillon de la 109e demi-brigade formait l'échelon d'assaut ; un autre bataillon du même corps le suivait à deux cents mètres, comme soutien ; et, derrière celui-ci, d'autres réserves s'échelonnaient, du pont d'Agmos vers les retranchements creusés par l'ennemi. Le chef de bataillon Durand conduirait la tête, occuperait d'abord les ruines du château de Balzers. De là, il s'élancerait à l'attaque du fort mais sans canon, sans cordes et sans échelles.

C'était à l'adjudant-général Gauthier que Massena avait réservé le commandement de la troisième colonne : 2 compagnies de chasseurs, 300 hommes. Dès que le corps du centre serait fortement engagé, Gauthier, qui aurait marché à droite, à sa hauteur, aborderait le mamelon du Flascherberg, haut de 1.100 mètres et tombant perpendiculairement, à l'ouest, dans le Rhin. Entraînés par leurs officiers jusqu'au sommet, sur un roc tout dentelé, les soldats, suivant l'exemple de leurs frères d'armes déjà en position dans le Falknis, fusilleraient aussi les Autrichiens employés à la défense du fort.

Tenter d'exécuter un plan fait en quelques minutes, n'est-ce pas là la plus grande imprudence qu'un général pût risquer au début d'une campagne, surtout en attaquant, sans être pourvu de moyens extraordinaires, 1.100 hommes bien abrités, très braves, ayant cinq pièces de canon, et derrière eux, à Mayenfeld, les grenadiers d'Auffenberg ? Un échec, sur ce point pouvait, la nuit suivante, si Hotze accourait après avoir écarté Oudinot, se changer en désastre. Et ce désastre serait suivi, en Helvétie, d'une insurrection générale. Un pareil aveuglement n'alarmait point cependant les subordonnés du général en chef.

Ni Moreau, ni Jourdan, ni Scherer n'auraient osé aborder si résolûment Luziensteig. L'audace de Massena, qui égalait celle de Bonaparte, allait se montrer là, comme en 1795, à la prise du formidable rocher de Rocca-Barbena. D'ailleurs, sa confiance dans le succès était telle qu'il défendit à ses lieutenants de songer à une retraite. Seule, une pareille confiance devait lui procurer la victoire. Et pour électriser les soldats qui devaient le suivre aveuglément, il s'avançait à pied, devant la colonne du centre, entre Lorge et Marès chef du génie. Il essuyait, sans s'être arrêté, dix

coups de fusil tirés du château de Balzers. La ruine et les tirailleurs autrichiens qui la défendirent courageusement, étaient pris, en un instant. Et, du pied de ce mamelon, la 109e demi-brigade marchait vers le sud, abordait les fossés creusés à 100 mètres de la poterne et abandonnée. Bien dirigée sur elle, du fort une très vive fusillade éclatait.

La neige tombait toujours en fins flocons qui cinglaient le visage du troupier. Un linceul blanc s'épandait lentement sur le sol, comme pour envelopper les morts. La nuit semblait prête à tomber entre les montagnes qui semblaient plus rapprochées d'Azmos et moins hautes.

Sans hésiter une seconde, les soldats républicains se précipitaient contre l'obstacle; ils arrivaient, du premier élan, au pont-levis; ils heurtaient les murs, attaquaient vigoureusement les défenses. Et mesurant la hauteur à franchir, et explorant les meurtrières du fer de leurs baïonnettes, ils tenaient ferme sous les projectiles, dans le vacarme des détonations, attendant patiemment le résultat des efforts que devaient faire les colonnes flanquantes.

La première colonne avait chassé de Balzers une centaine de paysans armés, qui se réfugièrent, tout en tiraillant, dans les bois couvrant encore, aujourd'hui le versant nord du Falknis. Or, on suivit ces hommes sur les déclivités, de site en site; il ne fallut pas moins de deux heures pour escalader un éperon haut de 100 mètres. Les partisans, ayant gagné le versant oriental de la montagne, Arnouil put, quand l'obscurité favorisait ses manœuvres, diriger les grenadiers, ceux-ci marchant à pas de loup, vers un ouvrage à corne qui flanquait la droite du Luziensteig. Trois fois repoussés, ses hommes ne se découragèrent point. Un peloton d'ennemis dispersé, une muraille éventrée par le pic, deux portes entamées à la hache, l'agresseur tombe, par escouades, dans la place pendant que le commandant annonce son succès au moyen d'une fusée.

Massena fait dire au commandant Durand, dont les soldats se sont entassés dans une anfractuosité du Flascherberg, d'attaquer de nouveau; et, lorsque, dans le vallon, la fusillade éclate et devient très vive, le général en chef amène les réserves, ordonne l'escalade, à la courte échelle, sur tout le front du mur de Luziensteig. Cette hardie manœuvre eût échoué, tant l'ennemi mettait d'ardeur à se défendre, si les grenadiers d'Arnouil n'avaient ouvert, de l'intérieur, la poterne, appelé leurs camarade et chargé les Autrichiens à travers les cours, les casemates et les logements.

Le commandant de la forteresse est tué. Autour de son cadavre, 256 hommes sont tombés, la plupart fusillés du Falknis; 810 restent prisonniers; 2 drapeaux et 4 canons constituent les trophées de ce hardi coup de main. Le cinquième canon a été enlevé, vers la fin du combat par une compagnie hongroise : 126 hommes, qui se mettent en retraite sur Mayenfeld.

Les Français avaient eu, dans cette action mémorable, 63 hommes tués et 177 blessés. Arnouil était fait sur-le-champ chef de brigade. Devant les vainqueurs, Massena embrassait Marès qui s'était conduit en héros. La clef du pays Grison tombée entre ses mains, sa troupe établie à l'entrée du Voralberg, province allemande, le chef d'armée rentrait au quartier général d'Azmos.

La rédaction des ordres à expédier sur plusieurs points, la réception des rapports des chefs de détachement, les mesures de police à prendre dans le Voralberg pour réprimer le soulèvement des paysans, une relation détaillée des événements de la journée, qu'il fallait envoyer sans tarder aux Directoires français et helvétique, telle fut l'occupation de Massena, jusqu'à trois heures du matin, le 6 mars Il ne prenait, ensuite, que deux heures de repos. On le voyait remonter, vers cinq heures, à Luziensteig.

Dans la nuit, qui était très froide, les soldats avaient tracé leurs bivouacs autour de grands feux. On eût cru, de Balzers, que l'assise énorme du Falknis flambait. Aussi, tout le creux du col était rempli de vives clartés. Et les bâtiments de la forteresse apparaissaient, à distance, gigantesques et comme rehaussés entre les champs de neige drapant les deux versants qui serrent l'étroit passage. Un écho sourd répétait alors le bruit des coups de marteau des sapeurs qui consolidaient le pont d'Azmos et le qui-vive, assez fréquent, des sentinelles échelonnées, en demi-cercle, devant le camp français.

Massena n'avait d'autre but que d'occuper Coire, ville de 2.000 habitants. Il allait manœuvrer pour y arriver dans la journée, croyant bien que, au nord, le brave Oudinot saurait le couvrir contre toutes les attaques du général Hotze, et qu'au sud, suivant ses instructions à la lettre, Chabran et Demont occuperaient plusieurs bataillons autrichiens : l'un devant Zollbrücke et l'autre sur le Rhin antérieur.

La tâche de garder Luziensteig est confiée aux grenadiers non régimentés. Avec l'artillerie prise la veille, on armera de nouveau les défenses du fort. Par devant, Balzers sera gardé. On établira vite une tête de pont au passage d'Azmos; et deux canons seront hissés dans la vieille tour qui domine à la fois le village et le Rhin.

Tout prévoir à la guerre, c'est l'une des maîtresses qualités de Massena qui fait abandonner les bivouacs au point du jour. Quoiqu'elle fût encore fatiguée et qu'elle tremblât de froid, la 109e dut s'échelonner dans la gorge ouverte entre le Falknis et le Flaschesberg, monter au pas accéléré jusqu'au village de Hasch, descendre ensuite, plus vite, des pentes peu escarpées il est vrai, sous le couvert d'une forêt qui borde les enclos de Mayenfeld. Devant l'infanterie, 50 cavaliers du 7e hussards exploraient le chemin.

Dans Mayenfeld où s'ouvre du nord au sud, une rue étroite, tortueuse, qui traverse la place centrale, assez vaste et ornée d'une très vieille fontaine, des patriotes grisons acclamaient l'avant-garde française, la guidaient au château. Atterrés les partisans de l'oligarchie avaient fermé leurs portes; ces hommes ayant juré, la veille, de combattre à outrance pour interdire à l'envahisseur l'accès de leur pays, n'osaient plus se montrer.

Hors des murailles de la petite ville, liaison se faisait entre les brigades Lorge et Chabran, car ce dernier avait passé le gué de Flasch, alors que les eaux du Rhin baissaient. Ce fut à ce moment qu'un courrier vint informer Massena que la brigade Oudinot allait plier, si elle n'était pas renforcée avant midi, devant les forces considérables de Hotze. C'est Lorge qui fait demi-tour et conduit la réserve vers Vaduz.

Le général en chef, après avoir fait créneler Mayenfeld — son second point d'appui — ordonna à 5 bataillons de marcher par Jenins sur Malans, pays qui couvre le passage de la Landquart ou route naturelle du Tyrol. Chabran lui représente que déjà Staader ou Bellegarde ont pu renforcer le corps d'Auffenberg, que l'on doit s'avancer prudemment dans un pareil pays. Ce conseiller est traité de pusillanime. On franchit la Landquart sans avoir pris d'autre peine que de déloger quelques partisans d'un chalet. Mais non loin d'Igis, devant Zizers, les autrichiens se sont fortement retranchés, si bien que leur position paraît inexpugnable. Pourtant, une charge de hussards les met en fuite. Leur mouvement rétrograde ne s'arrête que devant Coire où ils sont contraints, par leurs chefs, à livrer bataille.

Les 37e et 103e demi-brigades de bataille, qui montrent l'ardeur la plus vive, demandent à grands cris le combat. L'impatience qu'éprouvent les tambours leur fait battre la charge avant même d'en avoir reçu l'ordre. Aux premiers rangs, drapeaux et fanions sont hissés. Aussitôt, la cavalerie met sabre au clair; 4 bataillons républicains se sont, en vingt minutes, échelonnés sur un front de mille mètres. On voit à leur tête : Chabran, Lacroix, Reille et

Ducos. Portant l'arme au bras, ces bataillons gravissent, en masse, une colline et s'arrêtent, au premier signal, à portée de fusil des ennemis qui admirent l'audace et la belle ordonnance de la troupe française. Pendant l'arrêt de l'infanterie, le 7e hussards débouche entre les intervalles des bataillons, par pelotons serrés qui tombent, en chargeant tête baissée, sur les régiments allemands qui sont enfoncés du premier coup. Les vaincus veulent s'enfuir par la route du Tyrol que Massena a fait intercepter. Sauf quelques pelotons qui parvinrent à gagner l'Engadine après avoir traversé le mont Albula, dans la neige, l'armée d'Auffenberg, acculée aux creux de la vallée de Plessur, dût déposer les armes. Son chef, arrêté par Lacroix, amené devant Massena, fit cette déclaration :

« — Monsieur, les talents et la valeur que vous avez montrés depuis deux jours, devaient m'obliger à jouer ici le rôle de vaincu. »

On comptait 2.980 prisonniers. On prenait trois drapeaux et 16 pièces de canon, beaux trophées d'une entrée en campagne. Un gros matériel de guerre et des provisions de bouche allaient ravitailler les Français qui entraient le soir même à Coire.

Le gouvernement oligarchique des Grisons était remplacé par une administration libérale. Dans tous les villages, on envoyait des troupes qui parvenaient à désarmer les partisans de l'Autriche et à imposer à tous l'observance des décrets rendus depuis six mois par le Directoire helvétique. A l'approche des baïonnettes françaises, les Planta, les Salis, chefs d'insurgés, se retiraient dans la montagne. Massena faisait, de plus, afficher une proclamation en vue d'éclairer le peuple qu'il protégeait, d'ailleurs, en réprimant sévèrement tous les brigandages des déserteurs ou traînards.

Une fois encore, et pour assurer l'émancipation d'un peuple, le sang français avait été prodigué. Et, chose étrange, plusieurs, parmi les esclaves délivrés regrettaient leur chaînes. Hostiles aux innovations au moyen desquelles on devait alors régénérer l'Europe, les montagnards du Rhin antérieur n'avaient d'admiration que pour les princes qui les avaient souvent réduits à la dernière misère. Conquis, ils se préparaient à poignarder les soldats qui leur apportaient le régime de la Liberté.

Edouard GACHOT.

POUR L'ENFANT

(8)

Madame Mauroy était énervée. Elle songeait à cette réunion depuis si longtemps qu'elle succombait sous le poids de sa responsabilité. Sans en rien avouer, elle avait dépensé toutes les économies accumulées depuis plusieurs années: elle n'osait en parler ni à Eugène, ni à Mauroy. N'avait-elle pas, aussi, un peu trop mangé? Elle se sentait alourdie, mal à son aise: sa robe la gênait .. bientôt la digestion opéra, digestion lente, presque béate. Elle vit la réalisation complète de ses désirs: Eugène heureux, marié avec Gabrielle. Narcisse et elle se retiraient à la campagne: ils devenaient petits rentiers. Ils auraient un jardin, inondé de soleil : une boule en verre qui reflèterait leurs images, les déformant; le dimanche, les enfants viendraient les voir... qui sait? ils seraient enfin heureux, « pour de bon » ?...

Depuis l'arrivée d'Anna, Eugène se sentait pris d'un vague désir: l'orgueil, d'abord, le rapprocha de Gabrielle; puis le sentiment que la petite était à côté, qu'il l'avait eue, qu'elle allait se marier, lui communiquait un désir et une gêne qui le satisfaisaient. Gabrielle, cependant, paraissait absente. Eugène ne s'en apercevait pas. Cette fête n'était-elle pas pour lui et les divers éléments qui s'y réunissaient ne devaient-ils pas tous lui être favorables?

M. Davignot, aussi, se reconnut optimiste. Il songeait à la scène de la veille: cette petite Célina. décidément, le poursuivait... la présence des Mauroy l'évoquait à Trouville: la première rencontre, les promesses vagues, les transactions avec sa conscience... Il espérait, soudain, la retrouver, la revoir tout au moins; non ce n'était pas possible, on ne rompait pas avec un Davignot!

On sonna de nouveau. Madame Mauroy en profita pour donner le signal: les chaises crièrent sur le parquet. Barignat demeurait responsable de la vaisselle et de l'argenterie; il donnerait

un coup de main au groom : l'affaire d'un quart d'heure. On passa au salon ; les yeux d'Eugène tombèrent sur Anna, auprès de Mouliret ; ceux de Gabrielle, sur les cousins Ravinel qui faisaient leur entrée.

VIII

OU LE PISTON D'EUGÈNE JOUE UN ROLE

On offrit le café, à tout le monde. Les dames autorisant qu'on fume, les hommes allumèrent des cigares à deux sous. Eugène, agacé par la présence d'Anna, causait avec M. Davignot qui lui demandait du feu. Cependant que le cousin Ravinel s'approchait de Gabrielle et que Nussy entreprenait Mouliret sur son métier. Anna les écoutait, nullement soucieuse de la présence d'Eugène ; elle ne le connaissait plus ; seule Madame Barignat eut un tressaillement quand il lui présenta sa tasse de café et que, quelques instants après, elle le vit serrer la main à Mouliret. M. et Madame Ravinel s'étaient groupés autour de la cheminé avec les Mauroy et Madame Barignat, ainsi que Madame Davignot. Barignat revint à son tour, un peu rouge ; il avait dressé sur un plateau les boissons fraîches pour la soirée. On emporta le café. Il planait un vague ennui ; on n'était pas chez soi. Encore une fois, on sonna. Comme la porte s'ouvrait, M. Davignot se retourna : il aperçut Célina qui entrait, gracieuse et jolie, suivie de Madame Richard. Il en ressentit un tel choc qu'il fut obligé de s'asseoir ; il se laissa tomber sur une chaise, planta son cigare dans la bouche et, très agité, en tira de courtes et lourdes bouffées.

La jeune danseuse faisait le tour de la société saluant les uns et les autres. Elle affecta de ne point remarquer la présence de M. Davignot. C'est Madame Davignot elle-même qui dût appeler son mari :

— Tu ne viens pas saluer ces dames ?..

Il se leva, digne, mais ému. Une appréhension vague, une sorte de timidité le bouleversaient. Il salua Madame Richard, la première ; elle eut comme un mouvement instinctif de défense : il lui avait fait si peur, si peur, l'autre jour... elle lui en voulait aussi, de n'avoir pas su gagner la confiance de son enfant... Elle s'inclina humble. Puis ce fut le tour de Célina : glaciale, jolie, ironique, elle le couvrit d'un regard qui révolta M. Davignot. Il eut, un instant la terreur que cette petite ne s'avisât de le trouver

ridicule : il ne l'eut point pardonné. Par surcroît elle lui tendit la main : nerveusement, le gros homme la serra, la regarda, puis releva les yeux ; ceux de Célina se fixaient sur la porte par laquelle entraient Sauvageot et Barnier.

Eugène alla à leur rencontre. Il les conduisit vers Narcisse, accoudé à la cheminée ; il s'inclina très bas et Madame Mauroy se leva, sentant la supériorité hiérarchique du collègue de son fils. Arrivé près de Célina, causant toujours avec M. Davignot Eugène crut devoir faire des frais :

— M. Barnier, mon collègue, qui est aussi un écrivain... il s'intéressera à vous !

Avec le plus tendre sourire, Barnier se tourna vers M. Davignot, et le salua profondément. La conversation dura entre eux trois très peu ; ils savaient fort bien qu'ils se connaissaient les uns les autres. M. Davignot céda la place et, bougon, s'en fut vers les Ravinel. M. Nussy avait entrepris Sauvageot, heureux de raconter une bonne fois, dans la soirée, le détail de ses sauvetages.

Eugène aurait fort désiré s'emparer de Gabrielle. Mais le jeune avocat la serrait de près. Il n'osait pas. Il se retira dans un angle retiré. Anna causait tout bas avec Mouliret. Eugène s'absorba une seconde à la regarder. Il la trouva plus plaisante que de coutume ; l'échancrure du corsage, en carré, était adroite, petit corsage d'été habilement transformé. Les yeux parlaient d'amour : il y avait de la volupté, dans la poitrine penchée en avant, et de la grâce dans les mains jointes sur le genou, de l'abandon dans toute cette silhouette jolie. Il put, sans qu'elle s'en aperçut, l'observer un instant, brutalement. Elle tourna la tête. Elle l'aperçut, à peine, assez pour se rendre compte qu'il l'avait fixée et qu'il voulait la rendre jalouse, en allant vers Gabrielle. Mais, ses sentiments étaient confus, très embryonnaires ; Anna était une petite ouvrière, tout simplement : elle avait éprouvé du regret, puis, une fois qu'elle eut bien pleuré, elle jugea qu'il ne fallait plus songer au passé, et fut toute à son nouvel ami. Ils devaient se marier bientôt. C'était leur seule préoccupation.

Sauvageot se rapprocha du groupe formé par Barnier et Célina. Il fut présenté comme un ami. Ils parlèrent presque à voix basse.

— Où, diable, dit Barnier, ai-je vu la figure de ce Monsieur décoré de la médaille militaire, qui causait avec vous ?

— Il m'a dit, répondit Sauvageot, appartenir à l'administration des Beaux-Arts.

— J'y suis ! s'écria Barnier.

Il pensa en lui-même :

— Le concierge ici !... chez un inspecteur !

Sauvageot, en petits saluts rapides et courts, s'inclinait devant la maîtresse de Barnier ; Barnier se retourna, aperçut le profil d'Anna. Comme Eugène passait à ses côtés, il l'arrêta :

— Quelle est donc cette jolie jeune femme, là-bas ?

Eugène le regarda, méfiant :

— La fille de M. Barignat, qui parle à mon père !

— Ah ! ne vous ai-je pas rencontré avec elle, il y a un an, le 14 juillet ?

Eugène ne s'attendait guère à cette question : il rougit et balbutia :

— C'est possible !

Il se rappela les paroles que Barnier lui avait dites alors.

Cependant une discussion assez vive s'élevait entre Narcisse Mauroy et Barignat :

— Je t'assure, déclarait Barignat, que, dans certaines maisons, on change couteaux et fourchettes, après chaque plat !

— Lorsqu'on mange du poisson, objectait Narcisse.

— Lorsqu'on mange n'importe quoi !

— Alors, il faudrait laver tout le temps !

— Ce sont des maisons montées pour ça : quand je travaille là-dedans, je ne m'occupe que de servir...

Le petit groom apportait un plateau chargé de verres de bière et de sirop. Barignat vola à sa rencontre :

— Fais donc attention... tu vas tout chavirer ! Tiens, voilà comment on fait !

Il prit le plateau des mains de l'enfant et le présenta ; Narcisse observait en professionnel. Il critiqua :

— Quand tu as les deux mains prises, comment que tu fais pour reprendre les verres vides ? — Ah !

— C'est pas plus malin que ça !

Et, une main derrière le dos, l'autre sous le plateau, Barignat fit le tour. Mauroy suivait :

— Montre voir !

Il saisit à son tour le plateau et s'essaya. Mal lui en prit : sans Barignat les verres auraient glissé.

— Pardi, bougonna Narcisse... pourvu qu'on ait l'habitude !

— Tout est là, ricannait l'habile collègue.

— C'est pas la peine de faire ta poire... autrefois quand je faisais des dîners en ville, je savais bien !

Barignat haussa les épaules, méprisant, et Narcisse Mauroy, correct et raide, s'accouda contre la cheminée, un peu colère.

— Si tu nous jouais un petit air de piston, cria Madame Mauroy à son fils !

— C'est cela, c'est cela, opina tout le monde.

Eugène, devenu enfin le centre de l'attention générale, gesticula :

— Je ne sais pas bien...

— Avec ça, riposta Narcisse, tu as étudié ces jours-ci.

On pria, on demanda ; Gabrielle intercéda.

Eugène fléchit.

— Mais, je n'ai personne pour m'accompagner !...

— Voulez-vous de moi ? fit Barnier.

— Volontiers !...

On ouvrit le piano. Eugène flatté, tira de son étui le piston enroué, ajusta les pièces polies et luisantes, souffla, tandis que Barnier pianotait sourdement ; il souriait de côté à sa maîtresse. Ce sourire n'échappa point au jaloux Davignot. Il s'assit dans l'ombre, au fond d'un fauteuil. On changea de place, remuant des chaises : on se tournait vers Eugène. Il sentit le regard d'Anna sur son dos, celui de Gabrielle sur son piston : il se cambra, prononça :

— La dernière rose !...

dit à Barnier.

— Allez !...

Et commença.

M. Nussy, en bon cavalier, à califourchon sur une chaise, se rappelait le réveil en campagne, le pansage, l'appel aux punis, les corvées de quartier et les bordées par la ville. Madame Barignat somnolait ; son mari, à l'office, expliquait au groom comment on lave les verres ; Anna regardait Mouliret, qui regardait Anna. Les Ravinel souriaient ; Gabrielle se rapprochait de son cousin ; Madame inspectait Madame Davignot : Célina, immobile, ne songeait qu'à plaire et Sauvageot écoutait d'un air fin, tandis que Narcisse dodelinait de la tête à contre temps.

M. Davignot réfléchissait. Il vit Madame Richard très humble, Célina et Barnier ; il ne put s'empêcher de se demander qu'elle coïncidence les avaient réunis ici et comment Mauroy, inspecteur des Beaux-Arts, recevait un pareil monde. « Il est vrai, ajouta-t-il mentalement, si j'avais réussi auprès de Célina, nous serions ici tous les deux et je n'y verrais point de mal. Il conclut : « Mauroy ne doit rien savoir ».

Cependant que la musique le berçait, il souffrit ; l'homme de principes fut le plus fort : il saurait montrer à cette Célina qu'un

Davignot est *un homme pur ;* il lui prouverait toute son indifférence et, pour commencer, il ne la quittait point des yeux. Puis il jura de se venger de son refus et de profiter de cette installation pour s'amuser et s'amuser sans elle, mieux qu'avec elle... Ah, ah !...

Eugène, à présent, était tout rouge, presque violacé. De grosses veines se détachaient en saillies sur son front : le souffle se faisait rare ; la poitrine gonflée était comme oppressée ; le petit doigt en l'air, la tête en arrière, les yeux injectés, dans le vague, il soufflait. Faux et plaintif, le piston geignait. Barnier tapait, juste, indifférent. Un trille...

Le trille sonna dans le silence recueilli ; les regards se firent plus attentifs. On entendit Mouliret qui balbutiait, étonné :

— Ce qu'il joue bien !

M. Mussy se leva, effrayé de voir Eugène aussi congestionné. Gabrielle se tourna vers son cousin béat ; Sauvageot et Célina souffraient d'un fou rire ; les parents cherchaient l'approbation sur les visages immobiles des auditeurs et M. Davignot, attentif pour une seconde, se demanda :

— Pourquoi joue-t-il du piston ? pourquoi sommes-nous ici ? où veulent-ils en venir ?...

Humilié par la présence de Célina, il se chercha des griefs à lui-même :

— Que sont tous ces gens là ?...

On applaudit très fort, quand Eugène eut terminé ; il respira, n'en pouvant plus et salua aux compliments, qu'il aurait voulu meilleurs...

On se quitta, peu après. Les Ravinel, toujours aimables, invitèrent la société au croquet du Luxembourg, pour le prochain dimanche, le lendemain. Barnier, Sauvageot et Célina ne promirent point. Madame Barignat refusait, devant garder Mouliret et Anna ; mais M. Nussy accepta avec empressement, ainsi que les Mauroy et Barignat. Les Ravinel étaient, paraît-il, de vrais artistes et M. Davignot passait pour remarquable. On se sépara aux paroles de « au revoir ».

Eugène éclaira l'escalier, descendit avec Gabrielle, toujours escortée du cousin Ravinel.

Quand il revint, les Barignat étaient remontés. Le concierge causait avec ses parents :

— Les locataires reviennent demain matin, il faut me remettre tout ça en place... Ça pue le tabac, ici... ouvrez les fenêtres.

Il grondait, ensommeillé.

— C'est bon, c'est bon! dit Narcisse.

Le groom s'en alla; on emballa la vaisselle et l'argenterie louées; Eugène consentit à la descendre chez le concierge; puis revint, bâilla. Ses parents balayaient et remettaient les housses et les papiers.

— Il est trois heures... on ne sera pas couché avant six heures !...

— Bonsoir, dit Eugène !...

Il bâilla encore et se retira.

La mère soupira :

— Pauvre petit, comme il est fatigué !

Ils remirent tout en ordre, replaçant minutieusement les meubles, effaçant les cendres, vidant jusqu'à la cheminée... Cinq heures sonnèrent et le concierge ferma la porte de l'appartement tout noir, où flottait une odeur mauvaise de cigares.

X

DES JOUEURS HABILES

Le jardin du Luxembourg, le dimanche, semble une jolie ruche d'enfants, allées encombrées de bambins, bleus, blancs ou roses qui s'essayent à marcher sous l'œil tendre des mères ou guidés par les mains laiteuses des nourrices enrubannées. Dès qu'il vient un rayon de soleil, de la rue de Vaugirard à la Pépinière, de la Pépinière au palais du Luxembourg, sur toute la terrasse, c'est comme une plage de poussière de sable, à l'ombre desgrands marronniers. Les reines de France, immobiles sur le socle, le visage naguère blanc, taché par le temps, regardent de leurs yeux de marbre cette population bourgeoise et amusée. Laissons à l'autre terrasse les rires bruyants, le voisinage indispensable du Quartier Latin, l'air de foire et toute la populace des faux étudiants et des fausses grisettes. Je me demande ce que pense le brave Murger, dans son île de canards, devant ces troupes de filles, naguère femmes de chambres, et de ces jeunes hommes chevelus, qui se croient étudiants, le dimanche, parce qu'ils fument des pipes en promenant des cocottes, et qui, la semaine, ils vendent des pruneaux ou tout autres comestibles.

Il est, dans le parc, une large allée de platanes, arbres âgés et vigoureux. La fontaine de Dalou représente le buste de Delacroix. Le Temps, barbu, supporte la Renommée, plantureuse : elle tend la

palme au visage rébarbatif au Maître, tandis qu'Apollon, tout nu, applaudit de ses deux mains admirables. Un petit factionnaire compte les heures devant le bassin où nagent des feuilles mortes, en automne, et quelques fientes de moineaux. Des enfants et des femmes s'y reposent et des pères de famille, en chapeau haut de forme, vêtus de redingotes de deuil, y goûtent le repos paisible.

En face, les jeux de croquets se sont emparés d'une allée. Il y en a trois, quatre qui font rage. Des enfants apprennent, des familles s'amusent; mais ce ne sont là que de pauvres petits apprentis : ne faisons point aux amis de M. Ravinel l'injure de les comparer à ces débutants...

A toute heure de l'après-midi, par les frimas de l'hiver ou les chaleurs torrides de l'été, tant que le jardin reste ouvert, un triple cercle de flâneurs se presse autour du croquet. Les bancs sont occupés : on loue des chaises pour voir ; on se heurte, on se bouscule, on donne son avis; ce sont, parfois, de véritables assemblées, des Congrès; les assistants sont des oisifs, habitués de distractions honnêtes, car, ce croquet possède sa clientèle et la garde jalousement : n'en fait point partie qui veut. C'est une sorte de cercle, presque une confrérie. Il faut être entraîné, doué de connaissances très particulières, avoir une certaine fortune, la partie coûtant deux sous. Par exemple, on y est démocratique et les éléments les plus divers s'y retrouvent.

Dans le temps, M. Ravinel habitait Paris. Il fut nommé percepteur dans les environs d'Auxerre : l'âge de la retraite venu, il demeura dans son canton. Voilà dix ans qu'il s'était mis de la société et, à chaque voyage dans la capitale, il ne manquait jamais de faire une apparition au Luxembourg. On prétendait qu'il avait perdu, que la province lui avait gâté la main ; il n'en persistait pas moins. Il avait présenté son cousin, M. Davignot, qui daignait, parfois, venir à ces parties, quoique si occupé... on l'y respectait, à cause de sa façon mathématique de calculer les coups et de viser : il semblait un ingénieur et se souvenait, alors, avoir ambitionné, dans sa première jeunesse, l'école polytechnique. Les autres joueurs, vrais professionnels, semblaient des gens très comme il faut : un monsieur, ancien surveillant d'un lycée, dont le neveu s'occupait vaguement de littérature; il s'y trouvait, aussi, un marchand de couleurs, un comptable, qui ne se rendait jamais à son bureau, étant toujours là, un petit rentier. Enfin, on avait obtenu d'un concierge du quartier de remiser chez lui la boîte contenant les arceaux, les piquets, les maillets et les boules ; il demanda qu'on lui permît de jouer ; on

ne put refuser. Il présenta des amis : un serrurier, un quincailler, un employé du gaz. Tout ce monde, un peu débraillé, fumait des pipes et engraissait le sol de ses larges crachats ; lorsque le jeune Ravinel habitait Paris, il entraîna l'un de ses amis, licencié en droit : il fut le savant de la société. Le croquet, distraction d'abord, devint peu à peu une préoccupation quasi scientifique ; on y dissertait avec presque de la philosophie. Le jeu devint indispensable à ces joueurs; ils n'auraient pu s'en passer, pas plus que de boire, manger ou dormir.

Donc, ce dimanche, sur les deux heures, M. Ravinel reparut, escorté de sa dame, de son fils et de la famille Davignot ; on les accueillit à grands cris de joie. Il annonça les Mauroy ; Barignat, au dernier moment, s'était excusé. On fit un peu la moue, un tout petit peu, car on n'aimait pas les importuns ; mais, quand M. Davignot, avec l'autorité qui se dégageait de toute sa personne, eut prononcé, nul n'osa plus protester ; le jeune littérateur eut même un sourire.

On finissait la partie quand arrivèrent les Mauroy. Narcisse était cravaté de blanc ; le chapeau haut de forme, à tous petits bords, paraissait mal en équilibre sur le front rapide ; Madame Mauroy avait rafistolé dans la matinée son unique robe de soie et Eugène, ganté, semblait un parfait commis de magasin. On offrit des maillets. Narcisse, sur un regard de sa femme, refusa prétextant qu'il aimait mieux regarder, jouer le fatiguait. Eugène, pensant que Gabrielle serait de la partie, accepta et fut fort ennuyé de constater que la jeune fille préférait rester en spectatrice, auprès de son cousin. M. Ravinel prit un maillet, ainsi que M. Davignot, le surveillant du lycée, son fils et le comptable. On chuchota, Eugène étant nouveau venu. La règle au jeu, la vraie, était fort complexe et l'on se demandait s'il comprendrait. En bon employé des Postes et Télégraphes, il saisit tout de suite et ses parents furent orgueilleux, car ils ne comprirent point...

La partie commença.

Eugène joua le premier. Suivant l'exemple des autres, il se tenait les jambes écartées, les coudes appuyés sur les genoux, le dos voûté, la tête basse. Il manqua le premier arceau, se reprit, le passa. La fierté se peignit sur le visage des époux Mauroy : les débuts de leur fils, ici, les inquiétaient. Bientôt la partie s'anima. C'étaient des angoisses, des désespoirs.

— Ah la, la, la, la, la, la !.. s'écriait l'ancien surveillant du lycée, devant un coup manqué ; son fils, généralissime, donnait des conseils :

— Tirez, poussez, encore !..

Il s'accroupissait pour viser, disgracieux.

Un énervement passait de l'un à l'autre camp ; parfois, les boules, projetées avec force, franchissaient les limites du jeu ; la foule s'écartait et, complaisante, les renvoyait.

M. Davignot se donnait avec la rage du désespéré ; il jouait les jambes écartées, presque écartelées ; s'il glissait, il faisait le grand écart. Il songeait à Célina. La courte entrevue de la veille l'avait remué jusque dans les moëlles. Il éprouvait des secousses, presque des soubresauts en pensant à son regard ; un besoin impérieux de se distraire, de se sortir de là... Où était-elle, à cette heure?... La présence des Mauroy l'évoquait : ils les prenait en horreur, cet Eugène, surtout, qui connaissait Barnier, qui les avait mis en présence... Il avait été ridicule, c'est évident ! Célina avait dû se moquer de lui... En ce moment, peut-être, elle aimait dans les bras de Barnier. M. Davignot revit son petit second étage ; il jeta les yeux sur sa femme, en conversation paisible avec madame Mauroy. Il la maudit ; il maudit la Destinée, qui l'avait enchaîné, qui l'avait fait vieillir. Il ne pouvait demeurer en place : il jura de se passionner et joua serré, d'une main nerveuse, lourdaud de toute sa personne. Bientôt il s'absorba. Il s'amusait à voir l'oncle Ravinel suivre, avec un intérêt sénile et des contorsions grotesques, le trajet de sa boule, ou le surveillant qui balayait l'air de son maillet, en s'essayant presque et qui portait son coup, nettement, en grand éducateur.

Eugène rageait, maladroit ; distrait, d'abord, par l'intimité de Gabrielle et de son cousin ; bientôt il fut accaparé par le jeu. Enfin, il se sentit dans son milieu, lui, commis, aux Postes et Télégraphes, avec des gens très bien : il s'amusait.

Envions le sort des petits bourgeois. Ils sont heureux des plaisirs qu'ils se donnent et ne souffrent point en dehors des réalités de la vie. Voyez-les, quand vous revenez, l'âme soucieuse, debout sur le pas de leurs portes, commerçants, boutiquiers de toutes sortes : ils sourient, ils sont joyeux et le petit employé, aussi, rentrant chez lui ; il est le maître. Il ne réfléchit point aux autres qui pensent et vivent ; il n'a point la sensation de sa relativité. En lui ne grondent point les angoisses du doute, ni ne s'agitent les incertitudes de l'artiste. Il souffre pour des misères qui sont réparables, qui n'intéressent que son sort matériel ; il se distrait, simple. Envions le, il est heureux !

Cependant, un mouvement des spectateurs livra passage à M. Nussy. Il aperçut, tout d'abord, le concierge, gardien de la boîte,

qui ne jouait pas et se tenait auprès du banc de ces dames. M. Nussy le connaissait de longue date :

— Te voilà, s'écria-t-il !

Le concierge le présenta comme son collègue des Beaux-Arts ; l'effet ne fut pas excellent : on n'aimait pas les nouveaux venus, présentés par lui. M. Davignot ne comprit pas. Ce M. Nussy tutoyait Mauroy, inspecteur des Beaux Arts ? Il était concierge, simple concierge et dînait avec lui, hier au soir ?

— « Allons, allons ! conclut-il, je me suis toujours dit qu'il y avait quelque chose là-dessous !... »

Il manqua son coup ; une clameur s'éleva ; une autre, plus forte : Eugène faisait un pas extraordinaire : il gagnait la partie. Gabrielle, elle-même se retourna pour le féliciter.

Le soir vint ; les Davignot rentrèrent de leur côté, les Ravinel dînant, au grand regret de leur fils, avec les autres joueurs.

Narcisse prit le bras d'Agathe. Eugène daigna marcher près d'eux. Les parents songèrent à la journée, à la veille, à l'Opéra ; le projet parut s'effacer ; une grande tristesse glissa dans leurs cervelettes ; il eurent de vagues craintes. Le rire de M. Nussy avec son confrère, le concierge, retentissait à leurs oreilles. Narcisse n'y voyait pas grand chose, mais de sombres pressentiments s'amoncelaient dans l'imagination de sa femme.

Eugène, la tête basse, allait ; nouvelle victime du croquet, il ne pensait guère à Gabrielle. Il réfléchissait à des combinaisons savantes, voyait des boules rouler, les dirigeait de la seule force de son regard, absorbé par la joie et le succès de sa première victoire...

XI

INQUIÉTUDES

— Eugène a quelque chose !

— Que veux-tu qu'il ait ? répondit Narcisse Mauroy à sa femme.

Il avait laissé tomber son journal, assis, après dîner dans un fauteuil. Agathe desservait la table. Elle s'était arrêtée devant lui, une assiette à la main, qu'elle essuyait machinalement avec sa serviette.

— Ce qu'il a ? interrogea-t-elle, si je le savais !

— Eh bien ! alors ? répliqua Narcisse en se plongeant de nouveau dans la lecture de son journal.

Madame Mauroy l'abaissa d'un revers de sa main; ahuri, son mari la regardait; elle se campa :

— Tu ne verras jamais rien, alors? pourquoi qu'il sort tous les soirs?

— Parce qu'il est jeune !

— Et à midi?

— Pour aller au croquet !

— Oh! ce croquet! s'écria la pauvre mère, il m'a pris mon enfant; Eugène était le plus régulier des employés... maintenant, il arrive au bureau en retard, il joue jusqu'à 3 heures! Il en est fou... le soir, pourtant, il ne va pas au croquet!... alors ?

— Alors je n'en sais rien... il est jeune !

Madame Mauroy haussa les épaules, laissa son mari seul avec son journal et s'en fut à la cuisine laver la vaiselle. Elle souffrait. Depuis trois mois encore, point de nouvelles des Davignot Elle était allée voir ces dames, un jour: une courte visite: on s'était rencontré de temps à autre, au théâtre, au croquet... Il est vrai qu'elle avait évité de les recevoir chez elle. Les Barignat étaient partis. Anna mariée, ils s'étaient installés dans leur loge. Les Sarlat, à la retraite, s'étaient établis à Saint-Cloud. Les Mauroy restaient seuls. Eugène, naguère, leur tenait quelques instants compagnie, jouait du piano, du piston, causait; à présent, à peine paraissait-il à table. Il filait aussitôt. Souvent il rentrait, demandait son habit noir, s'habillait et ne reparaissait plus qu'a 2 ou 3 heures du matin. Un jour, il n'était rentré qu'à 7 heures!... Narcisse, depuis le commencement de l'hiver, dormait. Elle, au contraire, ne dormait plus; son enfant, son fils, Eugène! Elle passait des heures, assise, à guetter l'heure, à sonder les ténèbres. Parfois elle l'entendait rentrer, elle méditait de se lever, de passer un jupon et de l'interroger... Elle s'arrêtait, prise de terreur, d'humilité :

— Il est rédacteur aux Postes et Télégraphes!

La supériorité hiérarchique sur son père lui coupait bras et jambes et la pauvre femme se demandait si elle ne sortait pas d'un cauchemare.

Elle réfléchit. Eugène ne pouvait être un mauvais sujet, il était trop bien élevé pour cela. Elle écartait, de prime abord, toute hypothèse de ce genre; donc, il avait un souci, du chagrin... Gabrielle? oui, Mademoiselle Gabrielle! Il devait l'aimer. C'est pour la retrouver au bal, dans le monde, qu'il sortait aussi souvent. C'est pour la suivre qu'il délaissait sa mère... Alors, leur fils, son fils, ne l'aimait donc plus, elle la vieille, qui lui avait, tout sacrifié? Sans doute, ils étaient pauvres... humbles. Eugène, cependant, n'avait jamais eu

à en souffrir. Lui avait-on refusé une faveur? N'était-il pas aussi bien, mieux habillé que ses collègues ? Lui avait-on réclamé jamais un sou de son traitement ? Tout dernièrement, encore, n'avait-on pas donné une fête à cause de lui, une fête magnifique? Toutes leurs économies y avaient passé... Elle pensa, aussi, à toutes les machinations auxquelles elle s'était livrée pour lui faire plaisir et ne point le blesser dans sa dignité. Bien plus qu'à lui, hélas ! elle pensait à elle. Ce n'est pas seulement le sort de son fils qui la préoccupait : elle voyait s'échapper la récompense promise, le salaire dû, — le juste paiement de toutes ses privations, de toutes ses humiliations. Elle en voulut à Mauroy. Elle avait fait une mauvaise action, à ses propres yeux en épousant cet insignifiant personnage. Elle méritait mieux. Toutes ses révoltes de petite fille lui revenaient. Des injures, des mots grossiers lui remontaient à la bouche ; elle remuait sa vaisselle avec rage.

Elle se revit, les cheveux dans le dos, au fond de la boutique maternelle. Elle savait compter ; elle savait bavarder. Elle suivit quelque temps des cours gratuits de dessin, des cours de diction ; elle eut des succès auprès des voisines. Puis, étaient venues les heures de jeunesse ; l'orgueil avait suppléé à l'honnêteté innée ; elle avait résisté à tous les attraits de la vie, plus pour devenir une exception que par instinct naturel. Tous ces sentiments, elle les avait reportés sur son fils, sur son Eugène : lui, du moins, réussirait où elle n'avait pas abouti... Et, voici, elle ne le voyait plus. Par imagination, elle s'était élevée avec lui. Avec lui, elle était devenue la femme d'un chef de bureau, peut-être d'un ministre... elle avait reçu du beau monde ; elle allait avoir une belle fille riche, fêtée... Par cette soirée ; cependant, elle lavait les assiettes sales au cinquième d'une maison : son fils était loin, il ne pensait même pas à elle!...

Madame Mauroy essuya ses mains au torchon pendu au mur et se moucha, car elle avait versé des larmes amères. Elle prit, ensuite, dans son bras droit, assiettes, verres, couteaux et fourchettes et dans la main gauche le bougeoir. Comme elle rentrait dans la salle à manger, elle trouva Narcisse les jambes allongées, le gilet ouvert, le lorgnon sur le nez, les bras ballants, qui ronflait profondément. Elle mit vaiselle et argenterie en place, passa près de Narcisse, qu'elle ne regarda même pas et rentra dans sa chambre. Pour la première fois elle pensa :

— Si j'avais un autre petit !

Mais, très vite, cette idée, à peine apparue, s'échappa. Elle vit le portrait d'Eugène, en premier communiant : elle le regarda

longuement; elle se souvint du dîner, du certificat d'études primaires, de son entrée au ministère, de leurs nouvelles relations avec les Davignot.

— Tout de même, songea-t elle, il en est là ! Grâce à moi... nous en sommes là tous les deux !

Une fois pour toutes, Narcisse fut écarté ; elle le méprisait définitivement. Ce mépris lui fit du bien : il grandit son orgueil. Elle se reconquit elle-même. Eugène épouserait Gabrielle, voilà qui est certain. D'ailleurs, les Davignot désiraient ce mariage ; elle reconnut, dans leur silence même, un signe incontestable des avances qu'ils leur faisaient : « Il faudra décider Narcisse à faire la demande. Eugène se mariera ; il y aura une grande fête, une belle noce ; ils pourront, cette fois, se retirer ; on ne cherchera plus le grade de Mauroy : il ne sera plus que « fonctionnaire retraité » ; on pourrait glisser un vague honorariat sur sa carte ; ils n'auraient plus à jouer la comédie, elle serait une bourgeoise... Elle serait ? non, elle sera ! — tout à coup optimiste, elle se coucha et dormit. Narcisse, en la rejoignant ne la réveilla même pas. Elle ne songea plus à Eugène, n'ayant réfléchi que sur elle-même...

Comme de coutume, l'enfant rentra vers le matin. Une cigarette pendait à ses lèvres, éteinte. Il était en habit noir : il jeta son haut de forme sur la table et s'assit. Il passa la main sur son front ; il avait chaud. Il regarda l'heure : 3 heures ; fouilla dans sa poche, en tira une pièce de dix sous et trois pièces de deux sous, qui résonnèrent sur la table de nuit. Mécontent, il se gratta la tête, comme à regret, retira ses chaussures, ses vêtements : il se coucha, souffla la bougie et, sans remords, s'endormit.

Eugène faisait la fête, la fête absurde du pauvre. La soirée donnée par ses parents avait éveillé dans son esprit un ennui vague, d'abord, qui se précisa de plus en plus nettement. Il s'était rendu compte, ce soir-là, qu'on n'attachait à sa personne pas plus d'importance qu'au premier venu. Il aurait désiré qu'on ne fit attention qu'à lui seul. Pourquoi Célina ne s'était-elle pas jetée dans ses bras ? Pourquoi Gabrielle, vaincue, n'avait-elle pas laissé son cousin à son amour malheureux de sous-préfecture ? Les Ravinel devaient abaisser toute prétention devant lui, ils n'avaient qu'à regarder autour d'eux : dans ce cercle, n'était-il pas le plus élevé hiérarchiquement ? L'habitude de se poser en chef dans sa famille, auprès des amis de ses parents, lui défendait de se confondre avec « les autres ». Il ne comprenait pas les Davignot, en vérité ; un gendre comme lui, rédacteur aux Postes et Télégraphes, bachelier, méritait des égards ; il avait montré une ténacité à s'élever jusque-

là qui commandait le respect pour sa personne. Et qui lui opposait-on? Qui lui préférait-on? Un petit avocat — encore s'il se fut agi d'un sous-chef de bureau! — mais un avocat de province... Il en conçut de la rancune, du dépit, enfin de la colère.

Il avait revu Anna aussi. Cette petite, en vérité, dépassait en impertinence tout ce qu'il pouvait imaginer. Quoi? Elle n'avait même pas rougi en le revoyant? Elle avait pu l'oublier et lui préférer... un ouvrier? — N'avait-elle pas eu l'audace de se marier, même? Eugène assistait à la noce; il figurait à l'église, simplement, et sous son voile, dans sa petite robe en laine blanche, Anna l'avait regardé passer, indifférente. Ses parents avaient pris part à la fête; ils avaient dîné dans la loge de Barignat, « chez un *pipelet!* » C'était trop drôle, assurément... et lui, lui fonctionnaire, tolérait ces relations? Il ressentit une pitié mêlée de haine pour l'imbécillité de ses parents, qui n'avait pas réussi à s'élever dans le monde au-dessus du niveau de leur naissance. Bien plus, il éprouvait une sorte de dédain pour les sacrifices qu'ils faisaient pour lui. Tout cela, pour conclure un mariage avec cette Gabrielle Davignot qui ne le distinguait même pas!

Quelle petite sotte! D'abord, il plaisait aux femmes. Il se rappela, non sans orgueil, les mots flatteurs que lui prodiguaient quelques-unes de ces dames, qu'il visitait parfois. Il se rappelait aussi qu'à certaines séances de la Société des anciens élèves, plus d'une mère lança sur lui des regards chargés de projets. Enfin, il conclut qu'il était jeune, que l'avenir s'ouvrait devant lui et qu'il avait bien le droit, après tout, de s'amuser.

A.-E. SOREL.

(A Suivre).

BERLIOZ ET WAGNER EN 1903

> Il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses comme sur celles qui leur ont paru les plus sûres et les plus vraies.
>
> LA BRUYÈRE.

Suggestive coïncidence et brillante occasion de philosopher! L'année 1903 écrit, sans le savoir (et c'est la meilleure manière), une assez profonde leçon de critique musicale en rapprochant, à quelques semaines seulement d'intervalle, les fêtes dauphinoises du Centenaire français d'Hector Berlioz et le festival berlinois autour du premier Monument germanique à la gloire de Richard Wagner.

Et l'une et l'autre solennité revêt un caractère international qui fait pressentir que, noblement, les temps sont changés : ici, sous la pluie d'août, aux accords improvisés d'un orage très berliozien, le charmant kappelmeister Félix Weingartner, encore transporté par sa magistrale direction de la *Symphonie Fantastique*, ne veut point quitter l'Isère et la France sans saluer la maison natale de notre Berlioz ; et, la nuit venue, une automobile le conduit de Grenoble à la Côte-Saint-André, romantique patrie du Maître, où la radieuse parole de son adorateur d'outre-Rhin se mêle à l'approbation des étoiles...

Là-bas, avec l'automne, aux premiers jours d'octobre, c'est un vrai « festival rhénan » qui se transporte en la capitale prussienne, désormais réconciliée avec le génie pangermanique de Richard Wagner : un festival éclectique et cosmopolite, où, cordialement, Latins et Germains vont se passer la mystérieuse baguette du chef d'orchestre, le « Sésame ouvre-toi ! » du monde aérien des sonorités... On y jouera du Mozart, du Beethoven, du Berlioz, du Liszt, — et même du Brahms ! Si le décoratif Arthur Nikisch s'empare de la *Fantastique* de Berlioz, le passionné Félix Weingartner évoquera par cœur la *Neuvième* du dieu Beethoven ; et les mêmes voix qui proclameront la gloire tout allemande du vieil Hans Sachs des *Maîtres-Chanteurs*, salué par l'unanimité quasi religieuse d'un choral majestueux, entonneront l'immortel péan beethovénien : « Tous les hommes sont des frères ! » — « *Alle Menschen werden Brüder !* » Rêve surhumain, que la réalité ne viendra pas trop contredire : en effet, Berlin applaudira Delmas, fier *Wotan* qui chante en

français, et Camille Chevillard, le digne héritier du maître Lamoureux, à côté de MM. Reyer et Saint-Saëns, qui n'ont jamais passé pour des apôtres intransigeants du Wagnérisme...

Donc, Wagnériens et Berlioziens fraternisent en 1903. Que sera-ce en 1913, à l'heure printanière qui célébrera le centenaire, déjà, du génie de Bayreuth ? Dix ans seront vite passés... Mais ne préjugeons rien de l'avenir ! Soyons satisfaits d'enregistrer le présent.

I

Quand les Goncourt, fermés à la musique, affirmaient que l'œuvre d'art qui entend le plus de bêtises au monde est un tableau, ces satiriques oubliaient évidemment les partitions de Berlioz et de Wagner... En ces temps reculés du « siècle dernier », les deux révolutionnaires de l'art musical fraternisaient déjà, mais d'une bien singulière manière, à leur insu, dans l'injure ou l'incompréhension de leurs contemporains ! Berlioz et Wagner étaient, comme on dit vulgairement, jetés dans le même sac : la critique académique ou boulevardière, superficielle toujours, distinguait mal leurs divergences tacites dans l'unité de leur émeute sonore : les Fétis, les Scudo, les Félix Clément, les Fiorentino, les Jouvin, les Blaze de Bury les confondaient, naïvement ou perfidement, dans un pareil anathème ; en vain, protestaient les Gérard de Nerval, les Baudelaire, les Schuré, premiers Wagnériens français, et ce loyal Pasdeloup qui ne craignait point d'unir les deux noms redoutés sur le drapeau rouge de ses programmes... Ennemis communs de la mélodie : tels apparaissaient les deux novateurs, Berlioz, avec son système tout littéraire de description musicale et précise ; Wagner, avec son théâtre subversif du genre opéra : tous deux réalistes et matérialistes de l'art, réduisant la féminine musique en esclavage, despotes, substituant leur diabolique doctrine à la libre jouissance de l'oreille.

Qu'était-ce que Berlioz ? Un « faux Titan », aux contre-points barbares, aux rythmes battant le sol à cloche-pied comme des faunes en goguette, aux harmonies énervantes comme le haschich... Telle fut l'opinion du plus modéré, du plus sage, extraite de la très prudente *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1869, où, chose mémorable, cette *notice nécrologique* du classique Henri Blaze de Bury suit de près l'article wagnérien du romantique Edouard Schuré, l'une des premières et des plus chaudes apologies du *Drame musical !* Dès 1869, le destin voulait que Wagner et Berlioz fussent rapprochés en dépit d'eux-mêmes ! Mais ces réticences ou ces dithyrambes étaient alors l'exception. Et la critique frivole n'y mettait pas tant de précautions oratoires !

Wagner ? Un autre Titan manqué ! Son ouverture du *Vaisseau-Fantôme*, son prélude de *Lohengrin* offrent la plus parfaite image de l'imperfection, du chaos, du néant : ne dirait-on pas des instruments qui s'accordent ? Telle était, du moins, l'impression du précédent critique

musical de la sacro-sainte *Revue des Deux-Mondes* ; on croirait ouïr le même organe parlant de *Pelléas et Mélisande*... Et le bon Scudo, qui n'était pas encore dément, soignait cette judicieuse perfidie, datée du 1er mars 1860 : « Au fond, M. Wagner et M. Berlioz sont de la même famille ; ce sont deux frères ennemis, deux enfants terribles de la vieillesse de Beethoven qui serait bien étonné s'il pouvait voir ces deux merles blancs sortis de sa dernière couvée. M. Berlioz a un peu plus d'imagination, et, en sa qualité de Français, plus de clarté que le compositeur allemand ; mais M. Wagner, qui a pris à M. Berlioz beaucoup de détails d'instrumentation, est un bien autre musicien que l'auteur de la *Symphonie Fantastique* et de l'*Enfance du Christ*... »

« Frères ennemis ! » — En effet, Berlioz et Wagner, que les proscriptions rapprochent, sont loin de s'entendre entre eux. On dirait que leurs deux génies novateurs ont une sourde conscience de l'abîme, plus réel qu'apparent, qui les sépare... Notre Berlioz n'a jamais été plus sévèrement jugé que par le génie, soi disant fraternel, de Richard Wagner ; et l'Allemand Wagner n'a jamais été plus mal compris que par la passion troublée d'Hector Berlioz ! Ces deux portraits, dont les deux rivaux sont les portraitistes, ne seraient pas l'illustration la moins savoureuse de ce chapitre, attrayant déjà, des jugements rétrospectifs portés sur les « frères ennemis ». Voilà le cas, ou jamais, de saisir sur le vif « le modèle compliqué d'un artiste », qui, selon l'intuitif Baudelaire, est l'essence même d'un portrait ! Berlioz et Wagner se sont connus ; — sans pouvoir se comprendre, ils ont feint de s'aimer.

On connaît leurs relations aigres-douces, leurs rencontres, à de rares intervalles, à Paris, d'abord, en 1840, où l'obscur auteur italianisant de *Rienzi*, bien accueilli par Berlioz feuilletonniste au *Journal des Débats*, maltraite, à la dérobée, l'original auteur de la *Fantastique* et « ses coups de plume vraiment barbares » ; pour Wagner, déjà, comme pour Scudo, plus tard, le Français Berlioz n'est qu'un « Beethoven dégénéré ».

Sans doute, Berlioz « continue » Beethoven ; mais entendez-vous comment ?

A Dresde, ensuite, en janvier 1843, Berlioz rend la pareille à Wagner, en critiquant *Rienzi* brutal et le sombre *Vaisseau Fantôme* au nom du bon goût. A Londres, en 1855, tous deux *kappelmeister*, et de jeux très différents, sans doute, les deux rivaux se tendent la main. Mais la rupture approche et le ciel se couvre : à Paris, dès le début de 1860, les trois concerts wagnériens de la salle Ventadour font éclater la foudre en un ciel serein. Dans son feuilleton du 9 février, Berlioz excommunie la « Musique de l'Avenir » ; contre elle, à son tour, il prononce, avec autant d'énergie que d'injustice, un *Non credo*.. Wagner, blessé, répond dignement : « Jugez ce que j'ai dû ressentir, mon cher Berlioz, en voyant, au bout de dix ans, que non pas des gens légers et superficiels, non pas des marchands de *concetti*, des faiseurs de mots, des *bravi* littéraires, mais un homme sérieux, un

artiste éminent, un critique intelligent, instruit et honnête tel que vous, plus que cela, un ami, avait pu se méprendre sur la portée de mes idées, à tel point qu'il n'a pas craint d'envelopper mon œuvre de cette ridicule papillotte : *Musique de l'Avenir !* » La colère, pour une fois, prenait la voix de la sagesse.

Néanmoins, Hector ne désarme pas; protecteur de Wagner, en 1840, Berlioz l'aîné ne peut souffrir de passer, en 1860, pour son « disciple » ou, tout au moins, pour son « précurseur »... Et, l'année suivante, l'échec du germanique *Tannhäuser*, au Grand-Opéra de Paris, réjouit infernalement le poète français des *Troyens* inédits. Wagner est « évidemment fou », crie Berlioz qui va plus loin que Scudo ; Berlioz, romantique, prophétise comme le réactionnaire Félix Clément qui écrit : « Quoi qu'il advienne de M. Richard Wagner, que sa carrière s'achève dans les honneurs ou dans l'exil, sa tentative est jugée et la *Musique de l'Avenir* ne se relèvera pas de l'arrêt qui a été porté contre elle dans la mémorable soirée du 13 mars 1861... » Et Berlioz, comme *Tannhäuser* lui-même, exulte dans la damnation. Ne clame-t-il point : « Pour moi, je suis cruellement *vengé !* » Belle vengeance, en vérité, qui deux, ans plus tard, se traduit par le froid succès d'estime des *Troyens !*

Mais pourquoi réveiller ces contingentes et lointaines querelles, puisque les deux immortels génies du « siècle dernier » se voient réconciliés dans la mort et que, désormais, comme Marguerite a sauvé Faust, la Musique de l'Avenir, qui n'est autre que la Musique éternelle, accueille avec les mêmes ovations le seul Allemand d'alors qui n'eût pas entendu *Lohengrin* à côté du seul Français qui connût les *Troyens ?*

L'histoire sereine a le droit et le devoir de ranimer, sans passion, cette rupture jalouse : car elle y trouve l'explication de plus d'un secret... Wagner, par deux fois, est venu conquérir ce Paris qui n'avait pas rendu pleine justice à Berlioz. De leur vivant, le Germain des *Niebelungen* et le Virgilien des *Troyens* semblent poursuivre un même idéal : ils se combattent. C'est la loi des hommes. Il y en a un de trop ! Duel à mort... Mais, loin de Paris, dès 1865, une belle dédicace manuscrite de l'auteur de *Tristan et Yseult* à l'auteur de *Roméo et Juliette* semble s'élever au-dessus des voix de la terre et parler comme l'équitable avenir.

II

Cet avenir est devenu du présent. Cet avenir, c'est nous, qui, tant à Grenoble qu'à Berlin, sur le sol allemand comme en terre française, rapprochons les chefs-d'œuvre et les noms des « frères ennemis ». Aujourd'hui questionne Autrefois, pour se mieux comprendre.

Hector Berlioz et Richard Wagner « jugés en France » (comme dirait M. Servières), et se jugeant eux-mêmes, jettent un jour nouveau

sur l'histoire de l'art. Apparemment capricieuse, mais fatale, l'évolution de tous ces jugements d'auditeurs ou d'auteurs, d'artistes ou de critiques, suit, d'un pas légèrement retardataire et boîteux, l'évolution même de l'art qui se renouvelle sans trêve, avec splendeur et mystère. De jadis à maintenant, on pourrait strictement noter les métamorphoses, les périodes, les phases, les temps principaux de cette évolution symphonique et de ces destinées parallèles : longtemps mal compris plutôt que méconnu, l'aîné Berlioz prend d'abord une avance légitime sur son rival plus jeune et plus transcendant; chez Pasdeloup, déjà, des jeunes gens sourient à sa vieillesse réconfortée, alors que le silence ou les sifflets s'adressent aux fragments des « opéras » wagnériens... Le 8 mars 1869, Berlioz, moribond, emporte une espérance avec un souvenir.

Après 1870, après l'Année terrible, Berlioz, mort, prend une tardive revanche sur Wagner : l'auteur acclamé de la *Damnation de Faust* (aujourd'hui centenaire, comme son auteur) bénéficie de l'opposition, dite « patriotique », au poète-musicien d'outre-Rhin. Les réactionnaires en profitent pour confondre, dans une pareille réprobation, les procédés de Wagner, à notre endroit, avec les procédés de son art, et retardent le plus possible l'inévitable invasion de son génie qui dévoilerait leurs propres larcins... Mais, en l'été de 1876, le soleil de Bayreuth se lève : ses impérieux rayons inondent à la fois tous les sens; et, fatalement, l'étoile romantique de Berlioz va pâlir dans ce ciel de flamme. Accaparée par « l'écriture » wagnérienne, l'intransigeante jeunesse redevient injuste pour l'inégal génie berliozien. Notre Berlioz n'est plus le seul dieu de nos dimanches musicaux : comme le feu de Loge s'insinue, comme la rougeur du bûcher de Siegfried s'épand victorieuse jusqu'au Walhall incendié, le long rayon de Bayreuth gagne nos concerts, ensuite l'Opéra, qui n'a point remonté les *Troyens*... L'Allemand resplendit; le Français s'estompe :

Richard Wagner, grand homme et peu wagnérien,

paraît l'emporter pour toujours sur l'ardeur ultra-berliozienne de Berlioz... Mais les *néo-wagnériens* sont insupportables : au-delà comme en-deçà du Rhin, la formule nouvelle excite un bâillement, d'abord dissimulé. La France, plus prime-sautière, bâille plus tôt et manque, l'étourdie, de se jeter dans les bras italiens du *Vérisme*... Notre théâtre musical, donne des preuvres d'émancipation, depuis le *Rêve* de 1891 jusqu'à l'*Ouragan* de 1901, depuis le légendaire *Fervaal* jusqu'au noble *Etranger* plus humain, depuis *Louise* jusqu'à *Pelléas*, sans oublier le *Juif Polonais!* Partout, un *leit-motiv* nouveau se dégage : et le mot « musique française » n'est plus une injure, mais un mot d'ordre. *D'Indystes* et *Debussystes* se donnent la main, malgré leurs distances; et comme la jeunesse française ne fait jamais rien à moitié, les Wagnériens d'hier s'en vont répétant que le génie de Wagner pourrait bien être un soleil couchant que nous avons pris pour une aurore... On parle

de « crépuscule des Dieux »... Et le *Debussysme*, qui n'est, sans doute, qu'une exquise impasse, semble un sentier secourable aux jeunes explorateurs éperdus dans la nuit.

L'astre de Berlioz n'avait qu'à regagner d'éclat dans ce regain d'ombre : telle est, au seuil du xxe siècle, l'histoire de ces dernières années.

Et de même que l'érudition contemporaine s'est heureusement avisée de découvrir que l'art *gothique* de nos cathédrales était on ne peut plus *français*, de même la plus récente critique a retrouvé dans le *romantisme* très « 1830 » de Berlioz l'âme latine et le génie de notre race : ce pauvre et cher grand Berlioz, qui se croyait de bonne foi, qui se disait un « compositeur aux trois-quarts allemand », est un *Latin* qui se méfiait de la décadente musique italienne. Ses qualités, comme ses défauts, sont les nôtres : ardeur pittoresque et *furia francese*.

Toujours dramatique et toujours vivante, sa poétique musique est sa chair et son sang : car ce *peintre* avait un cœur d'homme. Ses premiers maîtres, les vrais, furent Gluck et Virgile. Son premier amour, tout méridional, l'a meurtri, mais consolé, jusqu'au tombeau. Ce qu'adore, avant tout, le lecteur passionné de Byron, de Gœthe et de Shakespeare, le douloureux confident *d'Harold en Italie* et de *Roméo*, — c'est la nuit radieuse qui fleure l'oranger, la volupté lunaire au balcon de Vérone. Ce volcan brûlant qui gronde abrite en ses replis ombreux le tombeau de Virgile... Son enfer étrange est rafraîchi maintes fois par de pures blancheurs : le novateur de la *Fantastique* est aussi le poète harmonieux des *Troyens*. Mozart, envierait leur *Septuor* nocturne ou « l'extase infinie » de leur grand duo. Ce Berlioz impétueux a des suavités sans pareilles.

Mais ce n'est point dans l'opéra qu'il innove et qu'il excelle : ses mêmes *Troyens* sont mal construits, trop longs pour s'encadrer dans une seule soirée, trop courts pour fournir l'objet de deux imposantes soirées consécutives. Dramatique ou symphonique, chacune de ses grandes œuvres a l'air d'un groupe fortuit de fragments épars.

Berlioz, instinctif génie, ne compose guère et ne développe jamais : en cela moins classique que le créateur conscient des Walkures farouches !

Laissant au génie tout allemand de Richard Wagner le sceptre incontesté du *Drame musical*, le génie français d'Hector Berlioz triomphe d'abord dans l'innovation de la *Symphonie* qui chante tout un drame nerveux sans paroles, dans la tradition, toute française, de la grande musique décorative. Ainsi le Midi plastique n'est pas éclipsé par le Nord profond : et cela grâce au plus grand génie musical français. Tel nous apparaît aujourd'hui Berlioz en face de Wagner.

Le berliozien Saint-Saëns a raison d'écrire : « Il n'a été le précurseur de personne; il est *Lui*; et il fut l'initiateur incomparable de toute la génération à laquelle j'appartiens. Il a ouvert la porte d'or par laquelle s'est échappé, pour envahir le monde, l'essaim des fées éblouissantes

et enchanteresses de l'instrumentation moderne... ». Ce jugement résume notre état d'âme; et les Wagnériens doivent en reconnaître la justesse.

Le regard de la critique devant l'art s'est affiné, comme les yeux du paysagiste en présence de la nature : on sent, aujourd'hui plus que jamais, la différence de deux génies, de deux caractères et de deux points de vue : Berlioz et Wagner sont envisagés chacun dans sa propre mission qui fut généreuse. Et c'est précisément parce que nous sentons plus délicatement toutes ces différences d'origines et de résultats que nos sympathies peuvent rapprocher deux maîtres et qu'elles vont les confondre encore, mais, cette fois, parmi les trompettes et les palmes d'une apothéose définitive. Dans leur vie militante, quand ils se croyaient amants d'une Muse pareille et rivaux d'une même cause, un état de guerre était naturel. Aujourd'hui, Berlioz et Wagner n'appartiennent plus qu'à l'histoire de l'art : leurs fautes réciproques sont expliquées ; et le passé les réconcilie.

A nous de combattre encore, et de courir aux armes !

Le philosophe Nietzsche, qui voulait « méridionaliser » la musique, avouait, avant la folie, qu'il attendait toujours le Messie musical, le Musicien de ses rêves, le Wagner latin qui noterait la beauté pure au rythme des flots bleus... A sa place, nous possédons Berlioz et Wagner : pourquoi donc, en face de Bayreuth, et pendant que *Benvenuto Cellini* ressusciterait à notre Opéra-Comique, le Théâtre antique d'Orange ne voudrait-il pas, à son tour, « exalter nos origines » en montant superbement et fièrement, sous le ciel, la nationale épopée des *Troyens?*

Raymond BOUYER.

CARNET DE PARIS

Le Centenaire de Mérimée.

Un journal note avec mélancolie que par ces temps de centenaires celui de Mérimée passe inaperçu et ne sera pas célébré. Cette originalité n'eût point été pour déplaire au sage qui, pour se distraire, écrivit *Colomba* et qui vaqua, sans y trop songer, à de graves occupations : il fut inspecteur des monuments historiques, et très moderniste d'allures, (car Mérimée, s'il ne prononça jamais le mot dandysme, fut, au contraire de ceux qui le prononcent trop, un dandy véritable) Mérimée était chargé de désigner aux municipalités, les vieilles pierres intangibles.

Capable de vues profondes sur son temps, sur la politique extérieure de son pays (sa correspondance le prouve), il ne toucha point aux affaires publiques. Ce n'est pas qu'il y eût rencontré le moindre obstacle, car il était l'ami des grands et l'Empire lui eût confié une ambassade s'il l'eût désirée ; mais il ne souhaita rien qu'une paix à la fois souriante et pincée, et il aima à se trouver en bons endroits pour observer ; aussi observa-t-il plus qu'il ne vécut. L'Empire y perdit un grand diplomate ; la littérature n'y gagna rien, car il aurait écrit, quelle qu'ait été sa position sociale, comptable ou premier ministre. Il avait la vocation des lettres.

Une vraie vocation, tranquille, sans frénésie, énergique. Il ménageait sa monture, au point de ne lui faire faire que de petites promenades à un trot mesuré. Mais, au retour de ces promenades, il avait tout observé du pays, de ses bizarreries, de ses accidents, de son sol. C'était un joli peintre de femmes, et très diverses, parisiennes ou barbares.

Il a, dans la même galerie, Colomba, Madame de Lorris, la marquise de Mergy, Carmen, dont il est l'inventeur, ce qui est quelque chose. Il n'a jamais touché à la musique ni au drame lyrique, et on a chanté du Mérimée, bien souvent et partout ; *le Pré aux Clercs*, *les Huguenots*, *Carmen*, viennent de lui. Il n'a pas fait de lyrisme et la *Vénus d'Ille* est une troublante légende et qui fut très imitée. Quand il s'appelait Clara Gazul, c'était au temps des gilets rouges du romantisme, de l'exotisme, Musset disait de lui que, comme Calderon, il incrustait un plomb brûlant sur la réalité. En sa qualité de romantique et de Clara Gazul, il séduisit George Sand qui s'enfuit épouvantée quand, sous le romantisme, elle aperçut le fond tranquille et froid de

Mérimée. Lui, qui fut toujours préoccupé de la Sanseverina, la belle création féminine de son maître Stendahl, avait peut-être cru que George Sand était une épreuve française du beau type italien. Il s'en alla avec discrétion quand il eut aperçu, en George Sand, sous la romantique et la passionnée, la sereine aligneuse de lignes. Il s'en alla sans bruit, mais Georges Sand pleura et récrimina à tous les échos sonores, et comme toutes les dames de lettres du temps, se plaignit à Sainte-Beuve de sa déconvenue. Jamais Mérimée n'intercala George Sand dans un de ses romans ; elle ne le lui pardonna pas. Elle appela cette abstention « de la sécheresse de cœur. »

Le Mémorandum de Barbey d'Aurevilly.

Mérimée fut un dandy, qui ne parlait point de dandysme. Barbey fut un homme qui s'habillait avec pompe et écrivit un livre sur Brummel. Il devançait ainsi MM. Maurevert et de Mitty. Quand il rentrait chez lui dans cette chambre de la rue Rousselet, dont il écrivit que « la glace lui semblait un grand lac », il prenait des notes, pour lui-même, sur lui-même, sur l'emploi de sa journée ; il se louait avec une faconde abréviative ; « jamais je n'ai été plus éclatant... plus en verve... plus grand seigneur... » Pauvre Barbey ! il épatait Paul Bourget par des jabots de dentelles, des pantalons turquoise à bandes d'or, des redingotes pincées à la taille sur corset, et des aphorismes empanachés comme une femme sauvage. Il emmenait Bourget au cirque et dans les petits théâtres. Bourget reconnaissant, en homme qui sait son Balzac et a ouï dire que Balzac s'était bombardé maréchal de la littérature, avait bombardé Barbey, connétable des lettres, ce qui est plus superlatif. Ça ne coûtait rien à Bourget si cela ne magnifiait pas Barbey.

Barbey avait beaucoup d'idées, dont la plupart baroques, et un joli style en feu d'artifice, précieux et jacobin tout à la fois. Il avait des gestes d'ogre, une voix d'oratorien et il émettait des maximes ; c'était une manière de Diogène catholique, un Diogène soigneux, habillé avec faste, pas beaucoup plus riche que le Diogène grec.

Pour se distraire de ses romans diaboliques et chrétiens, pervers et vengeurs, mièvres et épiques, il faisait de la critique, et là il soulevait des riens à bras tendus.

En sa qualité de Normand, il eut pour le poète Amédée Pommier une admiration considérable et le mit bien au dessus d'Hugo et tout auprès de Lamartine. Le temps n'a point ratifié. Barbey était infiniment paradoxal. Il ne l'a point noté dans ses petits carnets, dans son Mémorandum.

La Flèche humaine.

Encore des expériences de balistique amusante ! L'argot avait fait une place à la balle. On dit d'un homme rubicond et vaste, qu'il a une

bonne balle. La flèche demande son tour; quand on dira d'une dame qu'elle est bonne flèche, cela sera tout à fait à la louange de ses qualités d'énergie et d'ardeur. Le peuple prend un plaisir extrême à voir ainsi des personnes risquer tous les soirs de se rompre les vertèbres. De là à intercaler dans les pantomimes de cirque, de vrais accidents, il n'y a qu'un pas. Ce jeu sur la souplesse humaine et son élasticité est immoral.

Mademoiselle Dutrieu causera certainement dans nos banlieues des dégringolades d'adeptes. Et quand tout le monde réussirait à faire des sauts de kanguroo emballé, à quoi cela avancerait-il, en quoi la civilisation pourrait-elle s'en améliorer? On voit d'ici se former une compagnie d'assurances sur les accidents de sport, et l'imitation des équilibristes outranciers. En tout cas, voici un nouveau modèle prévu pour les jouets du jour de l'an.

Les Chercheurs de Trésors.

Voici une nouvelle occupation pour les rentiers.

Maupassant les dépeignait traînant leurs dimanches dans une vaine inspection des travaux hydrauliques parallèle à celle de qui de droit. D'autres les ont montrés, assumant la tâche d'escalader les étages, et de se rendre platoniquement compte de l'état des appartements à louer, à louer par des personnes qu'ils ne connaîtraient pas et qui ne profiteraient pas de leur expérience en la science de la location comparée. Certains se sont plongés, au dire de la littérature, dans la contemplation de leur maison de campagne résumée dans une boule de verre. Dupont pêche à la ligne, Durand se souvient de Gil-Pérés et de Hyacinthe, et du nez de Hyacinthe, qui rivalisait avec le cor et pouvait servir de patère. D'inventifs journaux offrent à leur oisiveté l'embellissement de la chasse aux trésors.

Ça a commencé par un Anglais, qui mit savamment en scènes vécues, *le Scarabée d'or*.

Voici les millions des Crawford, mis par parcelles à la disposition des chercheurs; si l'on en trouve, les Humbert seront les plus étonnés, et ils demanderont, goguenards, le certificat d'origine de la trouvaille. Heureuses Buttes-Chaumont, elles vont concurrencer le Klondyke!

Déjà les gardiens de square, fouillent le sable d'une canne distraite, mais anxieuse.

On va consulter nos meilleurs Mages. Si l'occultisme a de l'or dans ses caisses, voilà pour lui une bonne occasion de trouver, les yeux fermés, des trésors que ses adeptes auront enfouis les yeux ouverts. Et quel nouveau dénouement heureux à la disposition des gens de théâtre. Mercadet n'attendra plus Godeau. Il annoncera qu'il a trouvé le trésor de la Gazette.

Prévost contre Harduin.

Prévost soutient que les écrivains se tuent de travail. Harduin prétend que non ; qu'en conclure ? que Prévost se meurt et qu'Harduin se porte comme un charme ? Certes non, car Prévost est prospère, rajeunit tous les ans et entasse sans fatigue l'in-douze sur la chronique. Pourtant Prévost doit avoir des tuyaux, car il fut président de la Société des gens de lettres. Hélas ! qu'il en a vu mourir de vieux lettrés ! A quatre-vingts ans, il en est qui viennent intrépidement toucher le prix de leur reproduction ; souvent, l'*Echo du Scorff* ou de la *Baïse* leur payait encore cent francs, un assassinat affreux commis lors de leur prime jeunesse dans le rez-de-chaussée plein d'embûches d'un quotidien de Paris. Donc Prévost doit bien savoir combien ils ont souffert ; mais Harduin, lui, voit tous les jours aussi de ces vaillants chercheurs d'inconnu, qui sans cesse combinent à nouveau l'enlèvement, la narcotisation, la jugulation. Une question de cette importance ne pourrait être réglée que par un referendum. Il faudrait tout d'abord interwiever Philibert Audebrand qui a vu naître deux siècles.

Cambo.

On l'a remarqué, le succès tourne la tête à bien des gens ; souvent ce n'est point à ceux qui ont tari les coupes triomphales que cela porte au cerveau, mais à des personnes qui les approchent. De même que le concierge du théâtre promulgue avec fierté : « nous faisons le maximum ! » que le commis d'un grand magasin s'enorgueillit du chiffre d'affaires, de même, des personnes qui n'y furent pour rien, s'enthousiasment pour les succès de Rostand et dansent autour de lui comme David devant l'arche. Jadis, une mouche célèbre accompagna ainsi un coche solide. De nos jours, M. Deschamps s'est répandu en lyrisme autour de Cambo, de Cyrano, de Rostand et de Coquelin, et il a décoché au monde un sonnet à Coquelin qui n'est point ce sonnet sans défaut, meilleur, parce que plus court, qu'un long poème.

Des personnes ont été surprises de voir ce samediste couleur du temps.... gris.... abonder ainsi en cadences égales et en rimes bien assemblées ; c'est que ces personnes ne savent pas.

Depuis longtemps, sous le sceau du secret, M. Deschamps s'exerce au noble jeu du sonnet. On a su que, le dimanche, il taquinait la muse et touchait du quatrain comme du tercet avec supériorité. La critique historique, éveillée par des racontars et des indices, a recherché avec soin qui était Oronte, et l'on sait maintenant que son sonnet doit être attribué à un aïeul de M. Deschamps ; ce fut aussi un ascendant de notre Sainte-Beuve des pauvres, qui rima sous le nom d'Arvers un

sonnet célèbre. Notre Deschamps lui-même reçut, étant enfant, la bénédiction de Boulay-Paty, et Soulary, en mourant, s'écria : « J'ai un successeur ». M. de Hérédia, pour ménager son adversaire, n'a rien trouvé de mieux que de lui consacrer un des sonnets qu'il construit : le Sonnettiste, et ainsi M. Gaston Deschamps va entrer tout vivant dans son rêve étoilé. Il va figurer parmi les héros, près d'Antoine et de Cléopâtre parmi les faunes et les Centaures, et les Priapes et les Hermès et les Conquistadors. Il aimerait mieux un fauteuil à l'Académie; sans doute, il l'obtiendra comme poète, avant même qu'il ait terminé le gros bouquin de critique qu'il prépare sur Casimir Delavigne et son temps.

Louise France.

Une physionomie pittoresque qui s'en va, picaresque même. Mafflue, tassée, débordante, boulotte, échevelée, Louise France a joué tout au long du répertoire Antoine, les vieilles cyniques et douceureuses, par qui la comédie rosse a remplacé les sombres mégères du vieux mélodrame. Après l'Honorine des *Mystères de Paris*, est venue cette silhouette falote de marchande à la toilette, procureuse, usurière, etc...

L'art réaliste alla plus loin avec Louise France, et, dans un haut élan de patriotisme, il la fit paraître ronde et blafarde parmi les compagnes de Mademoiselle Fifi. A la ville, France, dans son négligé montmartrois, avec un réticule qui semblait un cabas, avec sa face ronde et brillante, évoquait quelqu'image de gaîté à la Téniers ; des chansonniers de café-concert poussèrent au Goya cette charge flamande. Elle écrivit aussi. Aux tavernes, où elle s'était assise en actrice fantaisiste à qui, un jour heureux, un rôle bien fait peut donner la grande gloire, elle apparut artiste, écrivain. Cela ne la changea pas. Elle était à la fois monotone et protéique. Elle avait beaucoup d'aptitudes sans variété. Une amusante silhouette qui disparaît du Montmartre de Méténier, de Bruant, de Sivry, de Sapeck...

PIP.

LES LIVRES

Génia Lioubow : *Les visages et les âmes* (Flammarion). — Il y a les *Figures géniales*, les *Têtes de Criminels*, les *Visages contemporains*, etc. Cela commence par Socrate, le Dante, Napoléon, etc., pour continuer avec les célébrités du jour (souverains, hommes politiques, écrivains et artistes) et finir par Mme Liane de Pougy !.... En vérité, c'est l'Ame humaine dans tous les temps, avec sa noblesse, ses beautés, ses hideurs et ses tares, l'Ame humaine aux prises avec la Destinée, que nous montre ici Génia Lioubow. Cette œuvre passionnante, écrite par une devineresse qui est, en même temps, un philosophe, un savant et un poète, n'est pas sans effrayer un peu, grâce à la hardiesse des théories qu'elle expose.

Gustave Hue : *Les Chrysalides* (A. Messein). — Ce sont, réunis en volume, une centaine de sonnets croyants et vibrants qui joignent la précision pittoresque du rendu à la hauteur invariable de la pensée. On sent, à les lire, que chacun d'eux est comme un petit poème vécu ou, tout au moins, l'expression point banale, dans le langage harmonieux des poètes, d'un sentiment vrai. Et l'on se plaît à y rencontrer à chaque pas, sous l'enveloppe virile et pure, tantôt la sincérité non atténuée d'un cri d'indignation, tantôt la joie vive d'une impression d'art, le plus souvent un hommage ému à la Beauté immortelle.

Swinburne : *Nouveaux Poèmes et Ballades*, de Swinburne. Traduction d'Albert Savine. (Stock). — Ces poèmes et ballades, si beaux et d'un sentiment si pur, paraissent pour la première fois en langue française ; le recueil que nous avons sous les yeux constitue une lecture du choix le plus rare pour tout homme de goût, pour tout artiste. La traduction, de M. Albert Savine, a ce mérite d'être tout ensemble exacte et littéraire. A chaque poème est jointe une note qui en constitue l'historique.

Louis Favre : *L'esprit scientifique et la méthode scientifique* (Schleicher). — Il n'est pas de savant ni même d'apprenti-savant qui n'invoque à tout moment l'esprit scientifique et la méthode scientifique, qui ne dise ou pense : « j'ai l'esprit scientifique », « j'applique la méthode scientifique ».

Chacun parle de ces choses ; et personne ou très peu de gens pensent à les définir, à les présenter. Sous ces mots que tous emploient, est-ce que tous cachent ou entendent la même chose ? Pour le savoir, il faut qu'un auteur prenne la peine d'exposer la façon dont il entend la chose, la façon dont il semble bien que les plus savants l'ont entendue (ce qu'on détermine en tirant pour ainsi dire la morale de leurs travaux et en recueillant les réflexions plus ou moins éparses qu'ils ont semées dans leurs écrits). Ce travail a été fait par notre auteur.

Dans cet écrit, digne d'attention, d'un homme de science qui a consacré ses écrits antérieurs et sa vie tout entière à l'étude de la méthode scientifique et des applications qu'elle permet, on trouve résumé, en quelques chapitres bien délimités, l'essentiel de ce qu'on peut dire sur le sujet : on trouve les questions nettement posées et traitées, et les solutions clairement exprimées. Sur cette base bien fixée, la discussion peut s'établir ou s'ouvrir : elle possède une bonne direction, elle ne risque pas de s'égarer dans « l'arène des disputes sans fin ».

Alphonse Esquiros : *Histoire des Montagnards* (Garnier frères). — La première édition de l'*Histoire des Montagnards* remonte à 1847. C'était la suite ou plutôt la contre-partie des événements racontés par Lamartine dans son *Histoire des Girondins*. Quoique signé d'un nom moins illustre que celui du célèbre poète, l'ouvrage d'Alphonse Esquiros eut cependant un certain retentissement. C'est

une œuvre intermédiaire entre l'histoire et les Mémoires. Esquiros fait l'apologie et la glorification des Montagnards avec la ferveur d'un homme qui croit à ceux dont il écrit la vie et dont il analyse les idées. Il ne prétend pas, cependant, réhabiliter tous les terroristes. « Il y a, dit-il, certains actes qui font tomber sur les hommes une responsabilité foudroyante. » Les détails intimes sur les personnages qui ont joué un rôle dans le grand drame révolutionnaire sont abondants ; les caractères sont retracés avec beaucoup de savoir et de bonne foi. On a bien fait de réimprimer cet ouvrage dont les volumes de la première édition sont devenus très rares.

MAURICE MÆTERLINCK : *Joyzelle* (Fasquelle). — Tout le Paris lettré est allé applaudir *Joyzelle*, au théâtre du Gymnase. Ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune d'aller au théâtre éprouveront un véritable plaisir à lire, cette pièce et ceux qui l'ont vu jouer, trouveront quelque charme à la revivre.

F. CHARPENTIER : *Un curé Constitutionnel* (Cornély). — L'histoire du clergé national de la Révolution est encore peu connue. L'influence qu'exercèrent les prêtres fidèles à la loi et en contact direct avec les populations, les luttes parfois héroïques qu'ils eurent à soutenir pour faire pénétrer l'esprit de la Révolution dans les campagnes restées en dehors du mouvement et fanatisées par les réfractaires, ont été laissés quelque peu dans l'ombre par les historiens.

M. Charpentier a comblé cette lacune. Son étude attrayante, qui a le double mérite d'être impartiale et fortement documentée, sera lue avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Révolution.

ABEL HERMANT : *La confession d'un enfant d'hier* (Ollendorff). — « L'Enfant du siècle » s'était déjà confessé par l'éloquente et douloureuse voix d'Alfred de Musset. Le poète y avait sangloté en une prose admirable toutes les désillusions, toutes les laideurs que renferme la vie. Moins tragique et moins cruelle est l'œuvre de M. Abel Hermant; ce n'est pas à dire que ses yeux d'adolescent ouverts sur la vie n'aient pas scruté le désenchantement de l'avenir, le réveil pénible des rêves de bonheur et de gloire, mais il semble qu'il y ait plus de résignation, peut-être parce que la philosophie remplit la confession, de celui qui, hier, aux jour de l'année terrible était encore un enfant. Des pages, sévères mais justes, sur « le berceau de l'université » l'altière et intolérante école normale supérieure. M. Abel Hermant peut en parler savamment puisqu'il en fut un brillant élève. Certains trouveront que M. Abel Hermant devrait montrer plus de reconnaissance à « l'Alma mater », d'autres loueront son indépendance d'esprit, mais tous admireront la *Confession d'un enfant d'hier*.

M. JEAN BIROT : *Le Saint Empire, du couronnement de Charlemagne au Sacre de Napoléon* (Victor Lecoffre). — En dehors des grands ouvrages d'histoire, il n'existait pas jusqu'à ce jour d'étude complète et impartiale sur le Saint Empire romain germanique. Le volume que vient de publier M. Jean Birot, comble cette lacune. Pour son travail, l'auteur a tenu compte de tous les documents relatifs à la question ; laissant de côté celles qui lui paraissent suspectes, il a puisé aux meilleures sources; la précision et la clarté avec lesquelles il est rédigé, font de cet ouvrage une lecture aussi instructive qu'agréable. Le volume est précédé d'un avant propos sur la survivance d'Auguste, et se termine par un épilogue consacré au sacre de Napoléon.

LA VIE AU GRAND AIR. (Pierre Lafitte et Cie). — Par les nombreuses photographies qu'elle publie, la Vie au grand air nous fait revivre toutes les péripéties du meting cycliste du grand prix de la République ; nos lecteurs trouveront encore dans ce même numéro d'intéressants articles illustrés sur l'épreuve automobile des 500 mètres de Deauville, la course des assurances, le meting automobile de Spa, la coupe de Paris à l'aviron, la réunion d'automne des South London Harriers à Londres, les courses hippiques de Maisons-Lafitte et du bois de Boulogne, etc., etc. Enfin comme hors texte un magnifique portrait en trois couleurs de Major Tailor, le fameux coureur nègre qui vient de s'exhiber pour la dernière fois cette année en France.

REVUE FINANCIÈRE

Nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs de lire le texte lui-même de l'iradé qui a sanctionné les modifications introduites au texte primitif du projet d'unification de la Dette Ottomane. Nous reproduisons ce document d'après *L'économiste Européen* :

Décret annexé au Décret du 28 Mouharrem 1299 (8/20 décembre 1881)

Article premier. — En représentation des titres des séries B, C et D en circulation au 1/14 septembre 1903, et pour tous les objets indiqués à l'article 2, le gouvernement impérial ottoman décide la création de 1,488,126 Obligations nouvelles formant ensemble un montant nominal de 32,738,772 livres turques.

Ces obligations jouiront entre elles de droits et privilèges identiques, et en conséquence, les distinctions existant entre l'une ou l'autre des trois séries sont abrogées.

Les nouvelles Obligations seront au porteur et libellées en langues turque, anglaise et française.

Lesdites obligations seront de 22 liv. t., ou 20 liv. st., ou 500 fr., ou de leurs multiples.

Elles porteront un intérêt de 4 0/0 l'an, payable sur les recettes nettes des revenus concédés à l'administration de la Dette publique ottomane. Cet intérêt sera payable les 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année, comme suit :

A Constantinople, à Londres et à Paris, par 0,44 liv. t. 0,8, liv. st. et 10 fr. respectivement.

A Amsterdam, à Berlin et à Vienne, au cours du change à vue sur Paris.

Le premier coupon sera payé le 1/14 mars 1904.

Les nouvelles obligations seront dotées d'un fonds d'amortissement ordinaire de 0,45 0/0 l'an.

Sur le produit net indiqué ci-dessus, il sera prélevé :

1° L'annuité des Obligations dites de priorité, jusqu'à l'extinction de celles-ci ;

2° L'intétêt de 4 0/0 pour la Dette, et la proportion de l'annuité accordée aux Lots turcs correspondant à cet intérêt, soit 243,000 liv. t. ;

3° La somme nécessaire pour effectuer l'amortissement de 0,45 0/0 prévu ci-dessus et le solde de l'annuité totale accordée aux Lots turcs, soit 27,000 liv. t. Les intérêts des titres retirés de la circulation, de quelque manière que ce soit, seront ajoutés au fonds d'amortissement.

Art. 2. — Ces nouvelles Obligations porteront le nom d'Obligations de la Dette convertie unifiée de l'empire ottoman.

Ces nouvelles Obligations seront échangées par l'intermédiaire de l'administration de la Dette publique ottomane, contre les titres B, C et D détenus par les porteurs et ce, dans les proportions suivantes :

Pour 100 liv. st. nominales série B, 70 liv. st. nominales en titres nouveaux ;

Pour 100 liv. st. nominales série C, 42 liv. st. nominales en titres nouveaux ;

Pour 100 liv. st. nominales série D, 37 liv. st. 1/2 nominales en titres nouveaux.

Les anciens titres seront remis par la Dette publique ottomane au ministère impérial des finances. Ils cesseront de porter intérêt à partir du 1/14 septembre 1903.

Les anciens titres des séries B, C et D, qui ne seront pas présentés à l'échange dans un délai de huit années, seront prescrits au profit du gouvernement impérial,

auquel il sera restitué la portion des nouvelles Obligations émises en représentation de ces titres.

L'opération de l'échange aura lieu par les soins des établissements suivants :

A Constantinople, etc.

. . . .

Le capital de 32.738.772 liv. t. servira à échanger, aux taux ci-dessus indiqués, les séries B, C et D, et à augmenter le fonds de réserve dont il est parlé à l'article 8, d'une somme en espèces de 300.000 liv. t. au moins. Le solde, soit 1.460.000 liv. t., est réservé pour les frais de l'opération.

(Les articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 n'ont pas été modifiés.)

Art. 8. — Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane constituera un fonds de réserve auquel sera versé :

a) Toute somme existant au 11/4 septembre 1903 au compte appelé « Fonds de réserve pour augmentation du taux de l'intérêt », conformément aux comptes à rendre par ledit Conseil;

b) La somme de 300.000 liv. t. au moins, à provenir, suivant les dispositions de l'article 2, du produit des nouveaux titres ;

c) La somme de 150.000 liv. t. à verser par le gouvernement impérial ottoman, à raison de 15.000 liv. t. par an à partir de 1319.

Au cas où il viendrait, à se produire, au cours d'un exercice, une moins-value dans les recettes au-dessous du chiffre de 2.157.375 liv. t., toute insuffisance sera prélevée sur les intérêts et, au besoin, sur le principal du fonds de réserve.

Ces prélèvements devront être remboursés le ou les exercices suivants par prélèvements sur les excédents de recette de la Dette publique ottomane destinés aux amortissements extraordinaires prévus à l'article 7.

Dans le cas où, au cours d'un exercice, un prélèvement aurait été fait sur les fonds de réserve, par suite d'une insuffisance de recettes provenant de retards apportés au versement des sommes payables en vertu des paragraphes 6, 7 et 8, du décret de Mouharrem, les arriérés de revenus seront appliqués, en premier lieu, lors de leur recouvrement, au remboursement dudit prélèvement.

Le fonds de réserve sera augmenté de ses intérêts en tant qu'ils n'auront pas été employés comme il vient d'être dit.

Lorsque le fonds de réserve aura atteint la somme de 2 millions de livres turques, les intérêts de ce fonds entreront dans les recettes générales de la Dette publique ottomane.

Lorsque la Dette unifiée sera réduite à 16 millions de livres turques, la réserve sera ramenée au chiffre de 1 million de livres turques et l'excédent, à partir de ce montant, sera tenu à la disposition du gouvernement impérial.

Les intérêts de la réserve ainsi réduite continueront à être employés comme ci-dessus.

A l'extinction de la Dette convertie unifiée et des lots turcs, toute somme existant au fonds de réserve fera retour au gouvernement impérial.

(Les articles 9, 10, 11, 12 et 13 restent sans changement).

Constantinople, le 1/14 septembre 1903.

FERID PACHA, Grand-vizir.

Signé : RECHAD PACHA, Ministre des finances.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

AUXERRE. — IMP. A. LANIER. *Le Gérant :* **Léon BREUILLET.**

LA FRANCE AU MAROC

La question de notre intervention au Maroc est tellement agitée depuis quelque temps, dans les milieux politiques et dans la presse, qu'il est intéressant d'examiner la valeur pratique des diverses solutions préconisées jusqu'à ce jour, au cas où les puissances européennes les plus directement intéressées, nous laisseraient toute liberté d'agir. Il est bon de constater que tout le monde, en France, est d'accord sur l'importance capitale que le Maroc a pour nous. Chacun se rend très bien compte que si un autre Etat Européen nous y supplantait, notre établissement dans l'Afrique du nord deviendrait tout à fait précaire.

On peut dire, sans exagération, que la question du Maroc est la plus importante, pour nous, qui ait été agitée depuis la guerre de 1870. Si ce pays échappait à notre action, les milliards dépensés en Algérie, le sang de nos soldats versé pour sa conquête l'auraient été en pure perte. Le coup qui serait porté à notre avenir dans le monde serait si funeste qu'il serait difficile de nous en relever.

Dans la situation actuelle, notre Empire Nord-Africain est incomplet : il serait compromis pour toujours si elle était modifiée en faveur d'une puissance rivale.

La divergence qui existe entre ceux qui ont pris position dans la question réside presqu'uniquement dans le choix du meilleur moyen à adopter pour sauvegarder nos intérêts prépondérants. Notre action sur le Maroc a été envisagée sous les formes suivantes :

Pénétration par l'infiltration lente de notre influence économique et morale ;

Etablissement d'un protectorat comme en Tunisie ;

Enfin, annexion pure et simple comme celle de l'Algérie ;

Examinons la valeur pratique de ces solutions.

La pénétration purement pacifique est une utopie généreuse, mais n'est pas moins une utopie ; elle aboutirait tout simplement

au maintien du statu quo, c'est-à-dire que le Maroc resterait, comme dans le passé, fermé à la civilisation et au progrès.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que, plus que partout ailleurs, les musulmans marocains se considèrent comme des missionnaires; ils sont prêtres avant d'être industriels et commerçants, et, en cette qualité, ils relèguent tout à fait au second plan les préoccupations d'ordre économique. Il faudra toujours la force pour leur imposer la présence des Européens, aussi bien dans le Bled-el-Maghzen que dans le Bled-el-Siba. Ceux-ci ont bien réussi à créer quelques établissements dans certaines villes du littoral; mais il faut la crainte du canon des escadres pour les protéger. A Fez, en pleine capitale, la présence même du sultan ne peut assurer la sécurité de ses familiers européens; aussi vient-il de les renvoyer prudemment sur le littoral. Les Espagnols, qui sont cependant en relations commerciales avec eux depuis longtemps, ne peuvent, sans danger, dépasser les remparts de leurs Présidios.

Quand bien même le sultan favoriserait notre plan de pénétration pacifique, il n'est pas le maître de le faire admettre par ses indociles sujets; la rébellion actuelle a, en effet, précisément pour cause le goût qu'il montre pour les choses européennes.

Figée dans une immobilité séculaire par le Coran, la civilisation musulmane ne s'est laissée pénétrer pas plus par le vainqueur que par le vaincu, qu'elle qu'ait été l'habileté de ceux qui l'ont tenté. La Turquie d'Europe en est un exemple, l'Algérie en est un autre. Gouvernant par le glaive, le disciple de Mahomet n'admet pour les peuples de religions différentes, vivant sur le même sol, que la situation de maître ou celle de sujet. Si cette idée est restée intacte dans le cœur des peuples musulmans en contact depuis des siècles avec les Etats européens, combien ne doit-elle pas être gravée plus profondément dans celui des habitants du Maroc, qui ont toujours vécu dans l'isolement le plus absolu, et dans la haine de tous ceux qui ne partagent pas leurs croyances religieuses.

Il faut donc se résoudre à avoir recours, si l'on veut vaincre cette haine et modifier l'état de choses actuel, à une action plus pratique que ne le comporte la pénétration pacifique par notre influence économique et morale. Les puissances les plus directement intéressées dans la question le comprendront facilement et n'y mettront pas obstacle, il faut l'espérer, car la situation présente est aussi préjudiciable à leurs intérêts économiques qu'à ceux de la France.

L'Angleterre en particulier, grâce à son esprit d'entreprise, trouverait dans le Maroc un débouché précieux pour ses produits manufacturés, et dont, vraisemblablement, elle tirerait un aussi bon parti que nous, sinon meilleur, comme elle montre dans quelques-unes de nos propres colonies, où le mouvement d'affaires qu'elle y traite est deux ou trois fois supérieur au nôtre.

Il reste à examiner les conséquences qu'auraient pour nous un protectorat ou une annexion directe, en admettant toujours que l'Europe nous laisse toute liberté d'action.

Une annexion comme celle de l'Algérie aurait pour résultat de mettre tout le pays contre nous avec le sultan comme chef. Ce serait la Guerre Sainte proclamée sur toute l'étendue du Maroc, c'est-à-dire l'emploi contre nous d'une force morale autrement redoutable que les fusils et les canons. Elle aurait pour conséquence de nous obliger à soutenir une guerre longue et coûteuse, où nous aurions à combattre non seulement les tribus du Tell, mais aussi celles de l'extrême sud, dont nous avons fait la sottise de rechercher le contact, sans autre profit que des coups à donner et trop souvent à recevoir. En évaluant à 100.000 hommes le total des troupes qu'il faudrait employer pour conquérir le pays, on se trouve vraisemblablement au-dessous de la réalité. Une partie de ces forces devraient ensuite y être immobilisées pendant de longues années, car on se trouverait dans l'obligation, après la conquête, pour amener une pacification complète, d'y laisser de nombreuses garnisons. Un pareil foyer de résistance et d'anarchie ne s'éteint pas, en effet, sans de terribles et fréquentes convulsions.

D'autre part, l'annexion nous obligerait à créer de toutes pièces l'organisme administratif qui manque au pays. Le protectorat, au contraire, a l'avantage, en respectant les situations acquises, d'utiliser le personnel existant et de le faire coopérer à notre œuvre de civilisation ; il serait, sans aucun doute, étant dirigé par nous, à hauteur de sa tâche; car il n'aurait, en réalité, qu'à appliquer les procédés simples d'administration dont nous doterions nos protégés.

La plus grande faute que nous pourrions faire, dans cet ordre d'idées, serait d'imposer à ceux-ci le système administratif que nous avons appliqué à nos sujets algériens ; il les a souvent plus exaspérés, que les répressions les plus sévères.

Le protectorat, où nous agirions comme alliés, serait, sans contredit, la forme la plus pratique et la moins coûteuse pour nos finances que nous pourrions donner à notre intervention. Il

appartient à notre diplomatie de démontrer au sultan que son intérêt est d'agir de concert avec nous, puisqu'en réalité nous lui donnerions ainsi les moyens d'établir son autorité, d'une façon indiscutable, sur les tribus à peu près indépendantes qui peuplent les deux tiers de son empire.

Le résultat le moins incertain pour nous de sa coopération serait d'éviter la guerre sainte et l'hostilité des tribus du Bled-el-Maghzen, c'est-à-dire du tiers du pays. Pour compter sur la coopération effective de son armée, il faudrait l'encadrer avec des officiers et des sous-officiers français et la pourvoir d'artillerie ; autrement elle ne nous apporterait qu'une aide très aléatoire, si elle n'entravait pas nos opérations.

Pour soumettre les tribus batailleuses du Bled-el-Siba, le mieux est encore de compter sur nos propres forces. La tâche ne serait pas aussi facile que quelques écrivains se le figurent. Les rudes et longues campagnes que nous avons dû faire pour forcer la Kabylie à s'avouer vaincue peuvent nous donner une idée des difficultés que nous aurions à surmonter.

Quelles forces devrions-nous employer en cas de protectorat? Elles sont évidemment subordonnées à la tâche à remplir qui consisterait, tout d'abord, à occuper Taza, Fez et la vallée de l'Oued-Sebou, de façon à isoler les tribus du Kif de celles du Moyen-Atlas, puis à prendre à revers les massifs montagneux du Nord pendant que d'autres colonnes, débarquées sur le littoral, les aborderaient de front ; et, enfin, à soumettre les tribus du Moyen-Atlas.

Taza et Fez devraient être occupées par des forces importantes : la première assurerait la sécurité de nos communications avec l'Algérie, la seconde servirait principalement à maintenir dans le devoir, en cas d'hésitation, les tribus du Bled-el-Maghzen : en résumé, nos forces auraient à fournir des garnisons sur les lignes de communication, et ensuite de nombreuses colonnes mobiles mixtes de 5.000 à 6.000 hommes, pour aller étouffer les foyers de résistance partout où ils s'allumeraient.

Pour remplir les missions indiquées succinctement plus haut, il ne faut pas compter mettre en mouvement moins de 45.000 à 50.000 hommes qui paraissent pouvoir être fournis par l'armée d'Afrique, les troupes coloniales et quelques prélèvements sur les troupes de France. Le climat du Tell marocain permet d'employer ces dernières sans inconvénient. La coopération de nos flottes serait également indispensable pour bloquer les côtes et empêcher toute contrebande de guerre ; d'ailleurs, elles serviraient au

ravitaillement des colonnes ayant pris leur base d'opération sur les côtes de l'océan Atlantique ou de la Méditerranée.

Il serait imprudent de se lancer dans une pareille entreprise avec des effectifs moins élevés, car il ne faut pas se faire d'illusions au sujet de l'attitude du plus grand nombre des tribus du Bled-el-Siba ; toutes se soulèveraient contre nous et contre le Sultan, le jour où nos troupes franchiraient la frontière.

Jusqu'à présent, celui-ci n'a eu à lutter que contre quelques-unes d'entre elles ; mais le fanatisme religieux, surexcité par notre intervention armée, soulèverait certainement toutes les autres.

Nous gagnerions facilement Taza et Fez ; nous ne trouverions, en effet, aucune force capable d'arrêter une colonne un peu forte ; mais la véritable campagne commencerait précisément à partir de ce moment.

Dans un pays organisé, toutes les forces disponibles sont, en général, groupées pour s'opposer, dès le début des hostilités, à l'envahissement du sol, et si les premières batailles sont décisives, la guerre est rapidement terminée, le vaincu se soumet aux conditions du vainqueur. Ici, rien de semblable, même dans l'hypothèse d'un protectorat, il faudrait soumettre les tribus hostiles, presque l'une après l'autre ; et, comme elles habitent, en général, un pays très accidenté, les massifs du Rif et du Moyen-Atlas, qu'elles peuvent nous opposer, étant donné leur population, un grand nombre d'hommes armés, il faudrait s'attendre de leur part à une résistance longue et opiniâtre. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que les populations que nous aurions à dompter sont, en grande majorité, pourvues d'armes modernes, et que notre supériorité en artillerie n'aurait pas tout son effet, à cause de la nature du pays et du manque de voies praticables à l'artillerie de campagne. Pour l'attaque des massifs montagneux, où se concentrerait la résistance, nous ne pourrions guère nous servir que de notre artillerie de montagne.

Le grand élément d'infériorité de nos adversaires se trouverait dans l'impossibilité pour eux de renouveler les munitions des armes modernes dont ils sont pourvus, si un blocus étroit des côtes empêchait toute contrebande de guerre.

Telles sont, en résumé, les conséquences des différentes formes que nous pourrions donner à notre intervention au Maroc. La plus pratique est, évidemment, le Protectorat, comme on l'a déjà dit. Les sacrifices en hommes et en argent seraient encore très lourds, mais non hors de proportion avec le but à atteindre.

C'est une entreprise autrement digne de la France que les

misérables expéditions dans les sables du Sahara, pour lesquelles nous avons dépensé inutilement tant d'hommes et tant de millions. Si notre diplomatie a rendu notre intervention possible, il faut espérer que le gouvernement aura l'appui de tous les partis et qu'aucune note discordante ne se fera entendre.

On ne paiera jamais trop cher notre établissement dans cette riche région, qui a des vues sur deux mers, et à la possession de laquelle est peut être attaché l'avenir de notre race. Il faut espérer aussi que les fautes qui ont eu pour conséquence de nous expulser d'Egypte, qui ont failli nous faire perdre la Tunisie, ne se renouvelleront pas ; et que les hommes politiques qui ont survécu aux Chambres de cette époque garderont, dans cette circonstance, le silence qui convient à leur peu de perspicacité et ne feront pas une opposition désastreuse pour la Patrie.

AFRICUS.

PREMIÈRES NOTES

I

Dans une exquise somnolence,
Jc t'écris sans savoir pourquoi,
Mes yeux vont se fermer, je pense,
Ft je vais m'endormir de toi.

Je veux clore les persiennes,
Et jusqu'à demain m'endormir,
Car c'est bien long sans que tu viennes
De t'attendre jusqu'à mourir.

J'ai brûlé ta dernière lettre,
Et maintenant j'ai des regrets,
Mais les tiroirs parlent peut-être
Quand ils connaissent nos secrets.

Dans le foyer éteint, j'écoute
Ta lettre râler d'un bruit sec.
Elle a tant gémi que, sans doute,
Ton cœur a dû brûler avec.

Je sens une douleur immense
Pleurer, sans bien savoir pourquoi,
Et je ne sais dans le silence
Si c'est moi qui sanglote ou toi...

II

Il est d'étranges chapelets
De joyaux pâles dans nos âmes :
Ces pierres mortes sans reflets,
Ce sont les yeux que nous aimâmes.

Ils sont accouplés deux par deux ;
Mais leurs prunelles sont inertes,
Car les yeux seuls donnent aux yeux
Leurs teintes bleues, mauves ou vertes.

Prunelle d'ombre ou de saphir,
Qu'elle serait belle et profonde
Si, pour la faire resplendir,
Elle avait tous les yeux du monde !

Anonymes dans nos oublis,
Ils se heurtent dans nos mémoires,
Pauvres yeux mal ensevelis,
Au fond des mêmes ombres noires.

Car tous les yeux chers ne sont beaux
Qu'à travers nos doubles prunelles,
Et nous leur donnons des tombeaux
Quand nous leurs sommes infidèles.

III

Je rêve un soir limpide et calme,
Un soir frivole, calme et doux.
Un arbre agiterait sa palme :
Mon front serait sur vos genoux.

Je vous dirais tout bas des songes
Et ce pourquoi nous pâlissons ;
Vous m'enchanteriez de mensonges
Et je n'aurais pas de soupçons.

Des musiques seraient tziganes,
L'air ambiant serait fripon,
Et l'on aurait sous les platanes
Mis des lanternes du Japon.

Je vous dirais l'amour qui dure,
Et la brise dans les rameaux
Ferait de la littérature
Avec les moindres de mes mots.

Dans le soir, une clarinette
Jouerait un refrain pastoral :
Vous me traiteriez de poète
Avec des mots qui font très mal.

Nous aurions de courtes paroles
Pour exprimer des riens très longs ;
Nos cœurs seraient en farandoles,
Au son lointain des violons.

J'aurais une phrase infinie
Pour dire un mot frivole et vain,
Et vous feriez de l'ironie
Pour murmurer l'amour sans fin.

Vous prendriez des airs crédules,
En écoutant mes grands serments,
Et les insectes noctambules
Nous feraient des chatouillements.

Tout en sachant que j'exagère,
Vous joueriez la crédulité,
Et je croirais être sincère
En vous voyant n'en pas douter.

Ce serait un soir de tendresses,
Frivole, fou, sincère un peu,
Et faisant d'immenses promesses
Nous saurions bien que c'est un jeu.

Je languirais, mais en artiste,
Et mi-sceptique et mi-rêvant,
Vous sauriez que je deviens triste,
Quand je le dirais moins souvent.

IV

L'ombre des branches s'allongeant
Mimait de lentes pantomimes,
Sur le ciel pâle et l'eau d'argent
Harmonisés comme deux rimes.

On entendait choir le sanglot
De notes vagues, une à une,
Et qui semblaient, à travers l'eau,
Jouer pour moi du clair de lune.

Des ailes battaient par moment
— Ailes qui n'étaient que des rames, —
Sur l'onde pâle, infiniment,
De toutes les douleurs des âmes.

Quelque chose disait tout bas
Que, pressentant mes aventures,
Un cœur tendre ici fut très las
De toutes mes larmes futures.

Ce cœur laissa sans doute, errant,
Un parfum de mélancolie,
Afin qu'un soir, le respirant,
Toute ma peine en soit jolie.

Et j'écoutais ce que la nuit
Gardait de cette âme exilée,
Dans le bruit, tout au plus, le bruit
Des feuilles mortes dans l'allée...

Magdeleine ABADIE.

CROATES ET MAGYARS

L'agitation, qui règne depuis quelque temps en Croatie, a attiré l'attention de l'opinion publique en Europe sur un pays qui semblait avoir cessé de donner signe de vie. L'Autriche-Hongrie a désormais à compter avec une nouvelle question nationale qui, s'ajoutant à tant d'autres questions irrésolues, n'est évidemment pas faite pour enrayer la crise politique dans laquelle se débat, depuis une série d'années, la Monarchie des Habsbourg. L'agitation, dont la Croatie est à l'heure actuelle le théâtre, présente de graves dangers pour l'Autriche; non seulement parce que cet Etat, étant une véritable mosaïque ethnographique, aurait le plus grand intérêt à ce que toutes les pierres dont cette mosaïque se compose fussent en parfaite harmonie, mais aussi, et surtout, parce que la Croatie est située au seuil de l'Orient, par conséquent à proximité du foyer même d'éternels troubles et de perpétuelle agitation. Il en résulte donc que, pour des intérêts de haute politique, la Monarchie habsbourgeoise doit chercher à mettre fin à l'agitation actuelle en Croatie et à apporter une solution équitable à un problème des plus compliqués.

Afin de faire bien comprendre l'importance du mouvement anti-magyar en Croatie, je me propose d'examiner les rapports existant entre les Croates et les Hongrois et la situation politique qui est réservée à la Croatie dans l'autre moitié de la Monarchie austro-hongroise, qui porte un nom empruntée au pur conventionalisme géographique, la Transleithanie.



Avant de s'unir librement à la Hongrie, la nation croate avait connu une splendide période d'indépendance complète. En réalité, pendant le xe et xie siècle de notre ère, la Croatie formait un Etat souverain, gouverné par des rois issus d'une dynastie nationale. Cet

Etat croate disposait de forces militaires considérables, car, selon le témoignage de l'empereur-historien byzantin, Constantin Porphyrogénète, la Croatie pouvait mettre sur pied 100.000 hommes d'infanterie et 60.000 hommes de cavalerie, une armée fort respectable pour l'époque. D'autre part, les Croates entretenaient dans l'Adriatique une puissante flotte, composée de quatre-vingts grands et de cent petits bateaux.

Vers la fin du XI[e] siècle, la dynastie nationale croate s'éteignit et, après un court interrègne, les Croates élurent pour leur souverain Koloman, roi de Hongrie. L'élection au trône de Croatie d'un prince du sang des Arpads a scellé cette union étroite qui a existé ensuite, pendant des nombreux siècles, entre la Croatie et la Hongrie. Mais le fait que les Croates ont librement consenti à cette élection prouve que, malgré les assertions contraires de certains écrivains hongrois, la Croatie n'a jamais été conquise par les armes. La Hongrie ne lui a pas imposé un roi, mais elle a, à la suite de l'extinction de sa propre maison royale, librement opté pour un roi hongrois. Pour préciser la nature des rapports de droit existant, depuis cette époque, entre la Croatie et la Hongrie, on peut dire que les deux pays étaient unis ensemble par les liens d'une union personnelle. Le roi de Hongrie, pour devenir roi de Croatie, avait besoin d'être couronné dans ce pays et il y venait pour présider la Diète chargée de s'occuper des affaires croates. C'est ainsi que les choses se passèrent sous tous les successeurs de Koloman.

Lorsque, après la défaite sanglante de Mohacs (1526) et la mort tragique du roi Louis II, la dynastie hongroise fut éteinte, les Croates convoquèrent, *indépendamment* de la Hongrie, une Diète dans la ville de Cetin et y proclamèrent roi, l'archiduc Ferdinand d'Autriche. La couronne croate fut ainsi transportée sur la tête des Habsbourg. De même les Croates reconnurent cette fois, encore indépendamment des Hongrois et douze ans avant eux, (1712), la Pragmatique-sanction, par laquelle était garanti aux femmes le droit au trône autrichien.

L'absolutisme centralisateur et les velléités de germanisation de Joseph II étaient supportés avec impatience aussi bien en Hongrie qu'en Croatie. La résistance légale, que les deux pays ont soutenue contre le régime inauguré par le fougueux fils et successeur de Marie-Thérèse, avait resserré les liens qui existaient déjà entre eux. A la vérité, ils combattaient tous les deux avec la même ardeur pour leurs droits constitutionnels et repoussaient avec une énergie égale les empiètements de la Cour de Vienne.

Magyars et Croates se trouvaient réunis dans une alliance cordiale contre les germanisateurs allemands ; ensemble ils défendaient leurs institutions constitutionnelles libres, leur patrimoine commun.

Les évènements de 1848 vinrent briser l'accord qui existait depuis si longtemps entre les deux peuples. A qui la faute ? Les Hongrois prétendent que toute la responsabilité en incombe aux Croates, et ils représentent ces derniers comme les instruments aveugles de la tyrannie viennoise qui s'en est servie pour écraser leur révolution. Les Croates, par contre, déclarent avoir pris, en 1848, les armes contre les Magyars, parce que ceux-ci méconnaissaient complètement leurs droits nationaux et se proposaient de faire de la Croatie un Comitat Magyar. En attaquant les Magyars, sous la conduite du Ban Jellatchitch, ils défendaient leur individualité nationale et leur propre liberté.

Après la révolution de 1848, le gouvernement de Vienne introduisit dans tous les pays placés sous la domination des Habsbourg le régime absolutiste, dont eurent à souffrir aussi bien les Croates que les Magyars. Mais la Hongrie, profitant de la situation embarrassante dans laquelle se trouvait l'Autriche le lendemain de la défaite de Sadowa, fit une pression énergique sur Vienne afin d'obtenir la reconnaissance d'un Etat hongrois autonome. Pour éviter le retour des faits de 1848, l'Autriche céda aux prétentions magyares, et, en 1867, fut conclu le pacte austro-hongrois, qui inaugura le système dualiste, encore aujourd'hui en vigueur. En vertu de ce compromis, les Magyars et les Allemands s'assurèrent une situation privilégiée dans la monarchie des Habsbourg. Les uns eurent à exercer la prépondérance politique et économique dans la Transleithanie et les autres dans la Cisleithanie. L'ancien centralisme et l'ancien absolutisme se trouvèrent ainsi dédoublés au profit des deux races : Magyars et Allemands, mais aussi au détriment de toutes les autres.

Il est vrai que les Magyars, représentés par un de leurs hommes politiques les plus remarquables, M. François Deak, ont présenté aux Croates, aussitôt après la conclusion du pacte dualiste, la fameuse « carte blanche » sur laquelle les Croates devaient inscrire leurs vœux et leurs desiderata. Mais, malheureusement, cette « carte blanche » n'était « blanche » que de nom, car elle était déjà remplie par les Hongrois et il ne restait aux Croates que l'alternative d'accepter ou de refuser. Ils acceptèrent. Ils avaient des méfiances à l'égard de Vienne et redoutaient d'être joués encore une fois. Cette circonstance les

détermina à s'unir aux Hongrois, à conclure avec eux une union politique, toute d'intérêt, qui fut scellée par le pacte bi-latéral, signé en 1868, et qui porte en croate le nom de « Nagoda » (arrangement).

***

Ce « Nagoda » garantit à la Croatie une assez large autonomie pour certaines affaires intérieures. Elle organise les différents pouvoirs nécessaires au fonctionnement régulier des institutions autonomes. A la tête du Pouvoir exécutif se trouve le « ban », une sorte de vice-roi, qui représente la personne de l'empereur en sa qualité de roi de Croatie. Le « ban » est assisté de trois chefs de section préposés aux départements autonomes pour les Affaires Intérieures, la Justice et l'Instruction publique (avec les Cultes).

Les chefs de section sont responsables devant le Parlement d'Agram. Le « ban » est en droit également responsable devant le même Parlement. En fait, il est responsable plutôt devant le Parlement et le gouvernement hongrois, car, au lieu d'être élu, comme autrefois, par le peuple ou nommé directement par le roi, il est nommé par ce dernier, mais sur la proposition du président du Conseil de la Hongrie. Sa situation et son autorité sont de ce chef peu consistantes. Il représente en Croatie plutôt l'Etat hongrois que la Couronne.

Il convient de ne pas oublier non plus un organe du Pouvoir exécutif croate : le ministre de Croatie, qui réside à Budapest où il est membre du gouvernement et, par cela même, responsable devant le Parlement hongrois.

Le Pouvoir législatif en Croatie est exercé par le « Sabor » (Parlement) d'Agram, composé des députés élus par le peuple avec un système électoral des plus défectueux et ne présentant aucune garantie pour la liberté du vote. Le « Sabor » comprend, en outre, des membres de droit qui portent le nom de « Virilistes ».

A côté des affaires autonomes, la Croatie traite avec la Hongrie des Affaires communes. Ces Affaires sont les Finances, le Commerce, en partie l'Agriculture et la Défense nationale. La compétence pour ces affaires appartient exclusivement au Parlement et au gouvernement hongrois.

Pour discuter les Affaires communes avec la Hongrie, le parlement Croate envoie à Budapest 43 membres, dont 40 entrent à la Chambre des Députés et 3 à la Chambre des Magnats. Toutefois

ces députés croates, recrutés dans la majorité gouvernementale du « Sabor », très amis de la Hongrie, (en Croatie on les appelle « magyarons ») n'ont presque jamais élevé leur voix au parlement Hongrois, même lorsque les Magyars commettaient les plus grandes injustices à l'égard des Croates (1).

L'accord de 1868 règle aussi les affaires communes entre la Croatie et l'ensemble de la monarchie des Habsbourg.

La Croatie est représentée par 4 membres aux délégations austro-hongroises qui se réunissent annuellement à tour de rôle à Vienne et à Budapest pour s'occuper des affaires communes. Mais, au lieu d'avoir une place à part, les quatre députés croates font partie intégrale et indivise de la Délégation hongroise.



La Croatie-Slavonie, dont le territoire a été augmenté à la suite de l'incorporation des anciens confins militaires, a une superficie de 42.531 kilomètres carrés sur laquelle vit une population d'environ 2.400.000 âmes. Sur cette population, foncièrement slave et chez laquelle le sentiment national est fort éveillé, on ne compte tout au plus que 3 o/o de Magyars.

Au point de vue ethnographique, la Hongrie ne pourrait élever aucune prétention sur la Croatie. Bien au contraire, les Croates auraient de sérieuses revendications à formuler au sujet de l'île de Mur qui a été indûment annexée à la Hongrie. La perte de cette île fluviale, habitée exclusivement par les Croates, a été très sensible pour la Croatie étant donnée la grande fertilité de cette île.

Au point de vue administratif, la Croatie est divisée en huit Comitats, à la tête desquels se trouvent les grands « Joupans ». Le principe de la séparation des Pouvoirs Publics y est relativement bien respecté.

L'administration judiciaire est distincte de l'administration politique. Les tribunaux ordinaires et des districts fonctionnent en première instance, la « table banale » représente la Haute Cour d'Appel et la « table des septemvirs » est la Cour suprême en

(1) Depuis que le comte Peyatchevitch a succédé au comte Khuen-Hédérvary, comme « ban » de Croatie, le système gouvernemental n'a pas été changé. On espère toutefois que le « ban » prendra, à l'égard des prétentions magyares, une attitude bien plus énergique que son prédécesseur et qu'il saura empêcher les violations les plus flagrantes des droits croates.

même temps que la Cour de cassation en matière criminelle. Toutefois, l'institution du Jury ayant été abolie en Croatie, il s'en faut de beaucoup que les citoyens, notamment lorsqu'ils sont impliqués dans les procès politiques ou de presse, aient toutes les garanties légales.

*
* *

Passons maintenant aux griefs formulés par les Croates contre les Hongrois Un de leurs principaux griefs, c'est que les Hongrois ne respectent pas l'accord de 1868 dans ses plus essentielles dispositions. Les articles 55 et 60 de la « Nagoda » reconnaissent en effet à la nation croate le droit à une existence politique autonome et à la langue croate le caractère de langue officielle, non seulement pour les affaires autonomes, mais aussi pour les Affaires communes à la Croatie et à la Hongrie. Or, la Hongrie, profitant du droit qu'elle s'est réservé de nommer les fonctionnaires des ressorts communs (chemins de fer, postes et télégraphes), désigne partout aux postes un peu importants des administrations communes des Magyars pur sang qui ne connaissent pas un mot de la langue croate. En outre, ces fonctionnaires, se considérant comme fort supérieurs, se comportent vis-à-vis des Croates comme vis-à-vis d'une « vilis plebs ». Il y a de nombreux cas où ces « serviteurs publics » ont manqué d'égards vis-à-vis de gens de lettres ou de dames distinguées croates qui s'adressaient à eux dans la langue du pays. C'est ainsi que M. Raditch, un des publicistes croates les plus connus, ancien lauréat de « l'école des sciences politiques » de Paris, a été fort maltraité par les employés des chemins de fer, parce qu'il avait osé demander à un conducteur de lui répondre en croate — en Croatie !

Cependant, comme nous l'avons indiqué plus haut, la « Nagoda » ordonne formellement en Croatie l'emploi exclusif de la langue croate. Rien d'étonnant si ces procédés barbares de la bureaucratie hongroise révoltent les Croates et provoquent chez eux le sentiment d'une haine violente pour ces chemins de fer magyars et leurs employés. Cette haine est poussée à un tel degré qu'il y a des aristocrates croates qui, dans ce siècle de vapeur et d'électricité, préfèrent, dans leurs déplacements, se servir de leurs vieux et démodés landaus plutôt que des chemins de fer. La vérité est que, par cela, ils ne subissent pas de pertes énormes de temps ; car les chemins de fer, dont la Hongrie a doté la Croatie, ne présentent au point de vue de leur vitesse rien de bien enviable.

Ici encore, la Hongrie s'est montrée fidèle à la politique inaugurée par elle en Croatie et qui tend à ruiner économiquement ce dernier pays. En réalité, elle s'est toujours opposée à ce que la Croatie fût reliée par des trains directs et rapides au reste de l'Europe, de même qu'elle n'a jamais voulu consentir aux reliements de la Bosnie et de la Croatie par une voie ferrée directe, quoique ce reliement fût exigé par les raisons géographiques et économiques les plus évidentes. D'autre part, le système des tarifs de zône, introduit sur les chemins de fer hongrois, ne manque pas de produire en Croatie des effets qui, sans exagération, peuvent être taxés de désastreux. Mais c'est encore au point de vue des rapports financiers existant entre la Croatie et la Hongrie que ressort le plus le système d'asservissement économique pratiqué par la Hongrie à l'égard de la Croatie. Cette question jouant en effet le rôle capital dans le conflit croato-hongrois et étant la cause sinon déterminante du moins la plus efficace du mécontentement et de l'agitation actuelle en Croatie, nous allons exposer dans ses grandes lignes, la nature, l'importance et les conséquences du compromis financier conclu entre la Croatie et la Hongrie.

***

Le budget de la Croatie supporte une triple charge : il doit contribuer aux frais nécessités : 1° par les Affaires communes avec l'empire (guerre, affaires étrangères, liste civile et Bosnie-Herzégovine); 2° par les affaires communes avec la Hongrie et enfin 3° par les affaires autonomes de la Croatie.

L'article 13 du compromis financier croate-hongrois dispose de 45 o/o des ressources de la Croatie-Slavonie. Ces fonds doivent être employés à couvrir les dépenses de l'administration des affaires autonomes, tandis que le restant des revenus, à l'exception des recettes communales, sera mis à la disposition du gouvernement hongrois et devra contribuer aux frais exigés par l'administration des affaires communes. Il avait été pourtant convenu que cette répartition n'était que provisoire et le fonctionnement n'en était prévu que pendant dix ans. En réalité, ce provisoire, au lieu de se terminer par un accord définitif, a été renouvelé à plusieurs reprises et même après l'achèvement de la deuxième décade, c'est-à-dire en 1897, il a été renouvelé avec aggravation pour les intérêts croates. Cette année, en effet, la quote-part destinée à subvenir aux dépenses autonomes de la Croatie et qui, en 1868, était fixée à 45 o/o des revenus du royaume de

Croatie-Slavonie, fut réduite par la Hongrie à 44 o/o. En outre, la Hongrie a encore imposé à la Croatie des impôts toujours plus lourds, qui sont répartis d'une façon arbitraire, sans tenir compte de la productivité et de la puissance économique du pays.

La Croatie est pour la Hongrie une province taillable et corvéable à merci. La Croatie est obligée encore maintenant à contribuer pour 18 millions annuels de couronnes au paiement des intérêts de la Dette publique de la Hongrie. Or, cette dette ne profite nullement à la Croatie.

Dans la période de 1869 à 1897, la Croatie a payé d'après les statistiques les moins suspectes, puisqu'elles ont été dressées par le gouvernement hongrois, 600 millions de couronnes pour subvenir aux dépenses communes de la Croatie et de la Hongrie. Or, comme le « Sabor » de Croatie n'a aucun droit de contrôle sur l'emploi de cet argent et que toute la comptabilité est centralisée à Budapest, il est fort probable que la plus grande partie de cette somme a été affectée aux dépenses exclusivement hongroises. Cela n'a pas empêché les hommes politiques et les publicistes magyars d'affirmer que la Croatie avait été, pendant la période de 1869 à 1897, débitrice de près de 227 millions que la Hongrie lui avait avancés. On a créé et soigneusement entretenu, sur les bords du Danube, une légende de la prétendue assistance accordée généreusement par la Hongrie à la Croatie. Mais, du côté croate, on démontre facilement comment cette soi-disant assistance cache, en réalité, la pire exploitation.

La Croatie, non seulement n'a pas été à la charge de la Hongrie, mais elle a même payé à la Hongrie plusieurs centaines de millions dont elle cherche encore les profits.

Il est donc vrai de dire, au contraire, que c'est la Hongrie qui a largement bénéficié de l'assistance de la Croatie pour faire face à ses propres dépenses. Cette légende de la Croatie, entretenue par la Hongrie, a surtout été pour les Magyars un prétexte qui leur a permis de réduire la quote-part attribuée à la Croatie pour ses affaires autonomes et a obligé ce pays à restreindre ainsi, indirectement, sa propre autonomie.

Nous n'avons pas encore parlé des fameuses forêts, si nombreuses en Croatie, notamment dans les anciens confins militaires. La Hongrie, d'ailleurs, a bien su apprécier la valeur de ces forêts puisqu'elle en a pris l'exploitation. Or, l'exploitation de la richesse forestière en Croatie a fourni à la Hongrie environ un milliard de francs. C'est cette somme qui lui a permis de construire en Croatie un réseau de chemins de fer.

Mais, par une théorie subtile et savamment présentée à Budapest, ces chemins de fer ont été déclarés « domaine privé » de l'Etat hongrois. Le principe d'exterritorialité leur a été appliqué avec l'emploi exclusif de la langue magyare et l'établissement de tarifs spéciaux dits « tarifs de zône ».

Ainsi, tandis que l'emploi exclusif de la langue magyare porte une grave atteinte aux droits de la nationalité croate, droits garantis par les compromis de 1868, la politique des tarifs magyars a produit jusqu'à présent des résultats désastreux pour la prospérité de la Croatie. Cette langue et ces tarifs magyars appliqués en Croatie sont en effet les symboles de l'impérialisme magyar qui représente le triomphe de l'idée de « l'Etat magyar » et affirme l'hégémonie politique et économique du magyarisme sur le territoire du royaume de Croatie.

Avec l'argent retiré de la coupe des forêts croates (nous nous servons de l'expression « couper » pour ne pas employer le verbe dévaster) les Magyars construisirent « leurs » chemins de fer en Croatie, tandis que, pour réussir la construction du réseau des voies ferrées, dans leur propre pays, ils durent contracter une dette énorme, à l'amortissement de laquelle la Croatie contribue, elle aussi, pour une large part.

Malgré ces faits indéniables, les nobles descendants des Arpads osent parler d'assistance, affirmer devant le monde entier qu'ils entretiennent la Croatie qui, sans eux, ne pourrait vivre !

Si, du moins, la Croatie retirait un avantage économique quelconque de ces chemins de fer hongrois qui parcourent son territoire ! Mais il n'en est pas ainsi. La principale ligne de ce réseau qui, en passant par Zagreb, relie Budapest à Fiume, traverse la Croatie en transit comme s'il s'agissait d'un comitat hongrois quelconque. Le train s'arrête seulement trois quarts d'heure à Zagreb, capitale de la Croatie. Si un voyageur, désireux de visiter la ville, manquait le train, il serait obligé de payer, de Zagreb à Fiume, le même prix que pour aller de Budapest à Fiume. C'est le prix établi par le fameux tarif de zône « *ad majorem utilitatem* » de la Hongrie !

Ce voyageur préfère alors rester dans son coupé, d'où il peut à loisir contempler le magnifique bâtiment de la gare centrale sur laquelle, en grosses lettres dorées, resplendit l'inscription « Allamvassutăk ! » qui doit le laisser dans l'illusion qu'il se trouve toujours en terre magyare.

Mais si ce même voyageur voulait profiter des trois quarts d'heure d'arrêt pour se promener sur la splendide avenue voisine

de la gare, où sont dressés de superbes bâtiments, et s'il entendait le son d'une langue autrement harmonieuse que celle d' « Allamvassutäk » ! sa première illusion s'évanouirait bientôt. En avançant un peu plus loin, il arriverait facilement à une place publique, au milieu de laquelle se dresse une statue équestre, un soldat à cheval, en pittoresque costume national, avec une aigrette sur le « Kalpak » et la pointe de son sabre dirigée vers la Hongrie.

A ce voyageur curieux, on apprendrait que cette statue équestre représente un héros national croate, le célèbre « ban » Yellatchitch, celui même qui, en 1848, avait montré aux Magyars que la Croatie existait encore et que le dictateur Lajos Kossuth avait bien tort de se fatiguer les yeux en la cherchant sur la carte géographique, confectionnée à Budapest !... Mais les Magyars, en fins psychologues qu'ils sont, n'ont pas voulu exciter la curiosité d'un voyageur européen. Ils sont d'avis qu'il est mieux de le laisser rêver devant l'inscription : « Allamvassutäk » qui, avec l'appel du « mehet » du conducteur annonçant le départ du train, lui fait croire qu'il n'a pas du tout franchi la zône de la « puszta » magyare !



D'ailleurs, la politique de chemins de fer, inaugurée par la Hongrie en Croatie, a eu encore d'autres effets préjudiciables à la prospérité économique de ce dernier pays.

En réalité, voulant avoir un débouché sur la mer, un « emporion », la Hongrie s'est approprié la ville de Fiume, dont elle a fait, sur le territoire croate, un « corpus separatum ».

Pour réaliser son projet de faire de Fiume un grand port de commerce concurrent de la Trieste autrichienne, elle a dépensé des sommes folles aux travaux d'aménagement de ce port. Mais l'épanouissement de Fiume, destiné à servir aux intérêts exclusifs du commerce magyar, a eu pour résultat inévitable le dépérissement des nombreuses petites villes situées le long du littoral croate jusque là florissantes. La ruine de cette région, dont les habitants vivaient de l'industrie maritime, a déterminé un fort courant d'émigration qui ne s'est pas ralenti depuis.

L'appauvrissement de la Croatie est donc le résultat d'une exploitation systématique. La Croatie est sacrifiée au point de vue économique à la Hongrie. Instruits par une longue expérience, les patriotes croates sont persuadés qu'aussi longtemps

que le compromis financier croato-hongrois actuel restera en vigueur et que la Hongrie pourra disposer quasi arbitrairement de la totalité des revenus de la Croatie, celle-ci ne pourra sortir de la détresse économique présente.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les Croates demandent avec une telle énergie une administration financière propre, indépendante de la Hongrie.« Nous voulons l'autonomie financière ! », telle a été la devise avec laquelle des masses de bourgeois et de paysans se sont soulevés contre la domination magyare en Croatie. « L'autonomie financière ! » une formule aussi savante servant à un mouvement populaire et dans un pays qui se trouve au seuil de l'Orient, n'est-ce pas là quelque chose qui fera rêver les philosophes occidentaux ?

D'autres inscrivent sur leur drapeau des devises plus sonores. Il semble cependant que, par cette formule, le peuple croate a trouvé, presque instinctivement, le vrai mot de la situation. En réalité, aussi longtemps que la Croatie ne sera pas complètement émancipée de la tutelle financière qui lui a été imposée par le paragraphe 13 du « Nagoda » par la Hongrie, tous ses efforts pour posséder ses droits nationaux et politiques resteront vains et sans effet. La revision du compromis de 1868, dans le but de pourvoir la Croatie d'une autonomie financière, est de la première nécessité pour la Croatie. Mais les Croates devront encore longtemps lutter pour obtenir cette autonomie financière, car les Hongrois ne se laisseront pas facilement enlever leur situation privilégiée.

Toutefois, les efforts combinés de la nation croate, à laquelle, dans cette période critique, se sont associés également les Serbes, leurs adversaires irréductibles d'hier, finiront par triompher. Et on pourra dire sans exagération que cette victoire financière a été une victoire du droit et de la morale (1).

UN CROATE.

(1) En résumé, on peut ramener les causes de l'agitation anti-magyare en Croatie à deux catégories de faits : 1° une situation économique déplorable qui engendre un grand mécontentement, surtout dans la population rurale ; 2° les atteintes fréquentes portées par le gouvernement et les fonctionnaires hongrois aux droits autonomes de la Croatie.

Ces causes, agissant d'une façon permanente, donnent au mal un caractére chronique, qu'on ne peut guérir qu'au moyen de remèdes énergiques et radicaux. Les palliatifs et les expédients de circonstance, loin d'apporter au problème croate une solution définitive et quitable, ne font que le compliquer davantage,

LE RESTAURANT DE LA LUNE ET DES FLEURS

Le Japon est le paradis des enfants et il semble bien qu'aucune autre partie du monde ne pouvait être rêvée pour servir d'asile à ces âmes heureuses que ce royaume d'îles parfumées, entre une mer et un ciel bleus. Un proverbe japonais dit que le cœur d'un enfant de trois ans reste à l'homme jusqu'à soixante ans ; ce qui veut, je crois, dire qu'il faut d'abord le garder autant qu'il est en notre pouvoir des atteintes malheureuses de la vie et aussi que, même au moment du plein épanouissement de sa pensée, l'homme peut encore garder son cœur d'enfant.

Il y avait donc, dans la capitale du Japon, une boutique de pâtisserie universellement connue et qui était pour les petits Japonais comme un paradis dans un ciel. Mais le pâtissier célèbre n'avait pas toujours possédé une boutique florissante : il avait commencé pauvrement, dans un temps où les passants s'arrêtaient à peine devant sa table dressée en plein vent, au coin d'une borne, lorsqu'un jour, il attira à lui tous les enfants de la ville, émerveillés de voir tomber sans interruption des chiens, des chats, des fleurs minuscules, toute une neige de pâtisserie, de son chalumeau de bambou. Vite on se pressa autour du modeleur en sucreries; il fit fortune et c'est ainsi qu'un matin il ouvrit une boutique. Il peignit, au-dessus de son entrée, une lune qui se lève au milieu d'un jardin de chrysanthèmes violets et se plaça sous cette invocation.

Continuellement, les passants, hommes, femmes, enfants, affluaient, s'amusant d'abord autour du grand bocal de poissons rouges, puis entraient... Ce pâtissier merveilleux s'appelait Matsoumôto.

Aujourd'hui *La lune et les fleurs* sont le rendez-vous à la mode de Tokio, et peut-être qu'au milieu de son bonheur, le maître

actuel a oublié les modestes débuts de son ancêtre, au temps où le Mikado n'avait pas encore plié les orgueilleux shiogouns, et où Tokio s'appelait Yeddo. Peut-être a-t-il surtout oublié une aventure qui arriva à Matsoumôto et d'où vint je crois la grande vogue de sa pâtisserie. S'il en était ainsi, je me ferais le double plaisir de lui rappeler cette histoire où nous trouverions notre compte tous les deux.

Une nuit d'hiver que Matsoumôto revenait, de son magasin, se coucher chez lui, en traversant le pont cintré du Rioogokou, pour gagner l'Est de la ville, il s'aperçut qu'il était songeur sans savoir pourquoi et en resta tout inquiet, le songe n'étant pas son fort. Il fut encore plus étonné quand, déshabillé, roulé dans sa couverture de laine, il se fut étendu sur sa natte et se fut aperçu qu'il ne pouvait dormir tant il avait d'idées dans la tête, lui qui, dès le crâne posé sur son oreiller de bois, gardait les yeux clos jusqu'à l'aurore.

Comme il ne pouvait se retourner sur la natte, à cause de son makoura, il se contentait de replier et d'allonger sans cesse ses jambes, ce qui voulait dire qu'il était au comble de l'anxiété ; il se sentait vaguement impressionné, comme sous une influence étrange, inexplicable et, craignant de commencer quelque maladie, il se leva plusieurs fois pour prendre de la tisane amère de cerisier. Enfin, il s'assoupit, et tandis que son regard devenait de plus en plus vague, il vit peu à peu apparaître devant lui une figure très pâle, qui tenait les yeux fermés, puis un corps tout entier qui se dégageait, à deux pas de lui, d'une brume lointaine.

Il regarda les yeux exagérés en amande, la bouche trop petite, la coiffure noire et compliquée.. Il reconnut une femme : elle était toute habillée de coton blanc, avec une large ceinture de velours blanc.. Elle venait vers lui à tout petits pas... A ce moment, Matsoumôto aurait voulu pouvoir se réveiller, mais il ne le put pas. L'apparition restait à côté de lui, sans qu'il eût la force de tendre la main vers elle ; à vrai dire, il n'y pensa même pas ; il assistait à ce spectacle sans trop d'étonnement et cette femme lui semblait naturellement surnaturelle. Il se dit qu'il la connaissait déjà et fit tous ses efforts pour se souvenir.

Il chercha parmi les gens qu'il avait vus l'après-midi dans sa boutique et il se rappela que c'était là qu'il avait vu cette femme. Elle était entrée avec la même robe modeste et blanche, simplement, avait demandé pour quelques *sens* de lait d'amande et personne n'avait semblé alors la remarquer — pas même lui — quoiqu'elle eût certainement quelque chose d'extraordinaire. Le

comptoir était encombré quand elle y arriva ; mais les gens s'écartèrent pour la laisser passer, malgré eux, sans qu'ils y pensassent. Elle partit et personne n'y songea plus. Matsoumôto se rappela que, tant qu'elle était restée, il s'était fait autour d'elle un grand calme, puis ses pensées s'égarèrent en réflexions multiples, sa tête s'alourdit et le sommeil le saisit.

Il se réveilla, le lendemain, beaucoup plus tard que de coutume. Il enfila ses pantalons, se couvrit de laine sous son kimono et courut vers sa boutique apprêter quelques plats pour la femme très riche d'un jeune daïmio. Il pensait servir un repas de mets dans lesquels il excellait. Ce serait d'abord, après le thé et les gâteaux, le potage composé d'un aileron de requin avec un cube de flan et quelques oignons qu'il servirait dans des coupes de laque noire. Puis, sur des assiettes de porcelaine grise et rose, viendrait une pieuvre à la confiture d'abricot : peut-être, ajouterait-il des quenelles ?

Il entra dans le magasin et, toute la journée, fit et distribua de la pâtisserie. Vers le soir, sa maison de thé était pleine de monde qui causait, fumait ou buvait. La porte en joncs tressés s'écarta devant une nouvelle venue : les conversations tombèrent dans le silence ; Matsoumôto, occupé à rouler des fruits dans du sucre, regarda. Personne ne paraissait avoir remarqué quoi que ce fût d'anormal et tous semblaient s'être tus d'un commun accord, comme s'ils n'avaient tout d'un coup plus rien à se dire. Matsoumôto vit devant lui la jeune femme en blanc qui étaient venue la veille et qu'il avait vue en songe, la nuit. Elle était aussi pâle et elle lui demanda encore, pour le même prix, du lait d'amande. Sa voix était comme un gazouillement à peine perceptible, et l'on n'aurait pas osé la regarder en face, quoiqu'elle tint ses paupières toujours baissées. Quand elle fut servie, elle s'en alla et les conversations reprirent parmi ceux qui étaient là et paraissaient n'avoir prêté aucune attention à cette entrée.

Elle revint le lendemain, plus tard, presque à la tombée de la nuit. La boutique était vide et remise en ordre. Matsoumôto s'étonnait de ne s'être pas encore en allé. Quand elle fut repartie, il ferma sa boutique et la suivit. Elle prenait les rues désertes, en semblant vouloir se diriger vers le parc de Shîba. Elle traversa, sur une place, un groupe d'hommes qui étaient près de se disputer et qui se séparèrent sans s'aperçevoir qu'une femme venait de passer entre eux. La dernière maison franchie, elle entra dans la campagne. Elle inclinait sa tête du côté du vent, comme une fleur et la lune l'éclairait sur la neige. Elle arriva à la porte du cimetière

qui était fermée à doubles verrous, épaisse comme la palissade d'une citadelle ; elle poussa cette porte et entra. Matsoumôto eut peur. Dans quelle aventure allait-il se risquer ? Il revint. Chemin faisant, il se demandait quelle pouvait être cette créature mystérieuse, si pâle et si frêle, qui se promenait seule sur la neige et allait vers un but incompréhensible. N'était-ce pas quelque divinité qui avait emprunté cette forme pour l'entraîner vers le lac afin de le noyer ? Les dévotes amoureuses que l'on voit, à l'heure du bœuf, regarder les hommes en face n'ont pas cet aspect de flamme qu'un souffle éteindrait...

Un peu plus loin, il rencontra Aukousaï, artiste qu'on sur nommait le *vieillard fou de dessin*. Il lui raconta qu'il avait eu une apparition telle qu'aucun homme n'en avait jamais eue de sa vie. Aukousaï éclata d'un rire silencieux et demanda à voir l'apparition. « Viens demain soir chez moi, tu la verras, répondit Matsoumôto. Et comme je ne suis pas plus rassuré avec toi que quand je suis seul, prie deux de tes amis de t'accompagner ! »

Aukousaï et ses compagnons furent exacts au rendez-vous. La jeune femme vint encore la dernière et repartit. Quand le pâtissier eut rejoint ses amis, Aukousaï se pencha à son oreille et lui souffla: « Elle est comme une glycine en hiver ! » Tous quatre la suivirent. Comme la lune était dans son plein, ils se glissaient sous l'ombre des toits, pour ne pas être vus. Matsoumôto, en tête, avançait par larges enjambées, s'arrêtant à chaque fois que son pied se posait sur le sol, tournant la tête pour regarder silencieusement ses compagnons et, dans sa marche, son dos et sa poitrine se montraient alternativement à la lune. Devant eux, la femme traversait une allée de peupliers et quoiqu'elle marchât à tout petits pas à cause de ses soques en bois, les quatre hommes la suivaient avec peine. Après avoir contourné un bois de cèdres, ils aperçurent l'entrée du cimetière. Quand la porte se fut refermée, ils essayèrent d'entrer à leur tour; mais les verrous résistèrent et, de l'autre côté de la muraille, ils entendaient les pas s'éloigner. Aukousaï, le premier, se suspendit au mur, posant ses pieds et ses coudes sur les pierres qui dépassaient, s'accrochant comme un chat aux moindres aspérités et se hissa enfin sur le sommet. De là, il se laissa tomber dans le cimetière. Les trois autres le suivirent, escaladant et sautant comme des ombres.

La jeune femme venait de s'enfoncer sous un berceau de palmiers-éventails ; quand ils y parvinrent, elle avait disparu. Ils s'arrêtèrent devant une tombe ; comme il n'y avait pas d'issue à ce

coin du cimetière, ils se dirent que la femme avait dû descendre dans le tombeau.

La trace des pas s'arrêtait, en effet, à la pierre même, et la terre paraissait fraîchement remuée...

Aucun des hommes n'osait parler... ils se tenaient sur le bord du mystère, poussés par la curiosité, mais retenus par la peur. Aukousaï se pencha, et, avec la poignée de son sabre, il souleva la pierre, qui oscilla ; les autres s'accroupirent, et, la prenant par dessous, la poussèrent. La tombe resta ouverte. Elle était très profonde et très obscure, ils ne distinguèrent rien d'abord, et, fixant leurs regards sur l'ombre, ils attendirent que leurs yeux s'accoutumassent à cette nuit. Ils entendirent, du fond de la tombe, un petit gloussement qui s'arrêtait et reprenait à intervalles égaux. Bientôt, ils reconnurent la jeune femme qu'ils avaient suivie. Elle était étendue sur le dos et si pâle que son visage semblait divinement éclairé.

Matsoumôto regarda si la lune luisait encore; mais on ne voyait plus d'elle qu'un point brillant qui glissait à l'horizon. Près du corps, il y avait un petit enfant qui, les yeux fermés, suçait, par gorgées, le lait d'amande que sa mère lui avait rapporté. Aukousaï contempla ce couple étrange et, après l'avoir attentivement fixé, il se souvint que l'on avait, depuis quelques semaines à peine, enterré une jeune femme qui était sur le point d'être mère.

L'enfant avait dû naître dans la tombe, et, chaque nuit, la mère revenait à la vie, pour aller chercher de quoi nourrir son petit. Voilà ce que pensait Aukousaï et ce qu'il dit à Matsoumôto et à ses compagnons. Ils furent alors d'avis de prendre l'enfant et de l'élever parmi eux.

L'on ne raconterait cette mystérieuse aventure à personne, de peur de mécontenter la divinité hospitalière.

Ils enlevèrent donc l'enfant et l'enveloppèrent chaudement. En refermant la tombe, Matsoumôto vit s'effacer par degrés, du visage de la jeune mère, sa claire sérénité. La tombe sembla devenir plus froide et la pierre qui la recouvrait fut comme le sommeil inexorable qui allait désormais y régner.

Les hommes emportèrent l'enfant à travers les tombeaux, et, quelques instants après, la porte du cimetière se referma sur eux.

Jean BOUCHOR.

LES SOMALIS ET LES ISSAS

Sous la coupée du steamer les felouk se pressent.

Avant le débarquement on fait connaissance avec Somalis et Danakils, grands diables maigrelets, noirs, marrons, aux têtes étranges.

L'entrée en matière est plutôt tumultueuse, ils s'arrachent notre clientèle momentanée. Au milieu d'une cacaphonie d'exclamations gutturales, de vociférations, on prend place dans une embarcation quelconque croyant bénévolement que les rameurs, qui accroupissent leurs corps élancés, vont immédiatement courber leurs souples échines sur les avirons. Il faut compter avec l'esprit pratique du Somali, qui ne conçoit pas qu'une barque retourne à terre sans être chargée à couler; on s'exaspère, on tempête : peine inutile, le temps n'est rien ici et c'est placidement, sans répondre, que les rameurs entendent les plus violentes apostrophes.

Tout à coup, entre les embarcations, jaillit de l'eau une tête de gamin, boule bronzée avec sa houpette de cheveux frisés, que la coquetterie lui fait déjà décolorer en blond fauve : « Un sou, Moussié, un sou ! » et on jette à la mer les sous que les jeunes plongeurs vont rejoindre dans l'onde avant même qu'ils en aient touché le fond. Mais bientôt on se refuse à cet exercice, on engloutirait toute une fortune avant que ne se fussent lassés les petits Somalis.

Enfin, on atterrit au môle. Nouvelles luttes. Toute l'extrémité de la chaussée, les empierrements eux-mêmes, sont garnis d'un grouillement humain, dressé en rempart, qui à l'abord paraît hostile par le tumulte qui s'en élève.

C'est à nos bagages que cette foule en veut. A peine sont-ils sortis de la barque que vingt mains se tendent, vingt bras les saisissent, les happent, les tirent, les soulèvent, s'en emparent.

Malles, valises, paquets semblent nager sur la houle des têtes, des corps, des gesticulations. Vous êtes pressé, étouffé ; tout n'est pas fini : la dernière escarmouche est causée par une caisse fragile et légère qui, par cette qualité même, suscite les convoitises. Les

porteurs semblent surgir spontanément du sol. Le colis a disparu dans un remous; vous le croyez en miettes : il reparaît, victorieusement planté sur une échine brune. La file des porteurs s'égrène, sur la jetée ; rien ne manque, rien n'est cassé et on s'achemine vers la ville, non seul et selon sa fantaisie, mais au milieu d'une escorte tumultueuse. Le Somali de Djibouti est beaucoup trop prévenant. Il est inutile de songer aux promenades solitaires tant que la ville n'est pas endormie.

Dès qu'on fait un pas dans la rue, des guides, qui ne vous lâcheront pas, viennent se grouper autour de, vous quelque impatience que vous leur montriez.

A la terrasse du café, ce sont les chasses aux mouches qui servent de prétexte à leurs sollicitations encombrantes. Lorsque vous entrez dans une boutique pour quelque achat la troupe vous suit, les porteurs se transforment en courtiers pour vous conduire chez des négociants mieux achalandés ou dont ils sont plus spécialement amis. L'achat accompli, ils s'en emparent et le portent jusqu'à votre demeure.

Si la parcimonie ou l'absence complète de générosité était un remède à ces prévenances exagérées, il serait alors facile de l'éviter. Si vous donnez, ils vous remercient peu ou prou; si vous ne donnez rien, ils ne manifestent aucune colère et ils vous suivent toujours.

Quel contraste avec l'Issa, la terreur de Djibouti ! Un renom sanguinaire le pare, tenant craintifs, dans leur ville sans enceinte, les conquérants pusillanimes. Lorsqu'on en parle, les faces apeurées deviennent graves et tout aussitôt se narrent les meurtres qu'on lui impute, non sans quelque plaisir d'en exagérer le nombre.

L'Issa est un membre de cette race mal connue qui, outre lui, comprend : le Dankali, le Somali proprement dit ; le Gadaboursis, l'Habaraouel, et autres variétés qui peuplent la grande région désertique qui s'étend de Massaouah à l'Océan Indien et des côtes de la Mer Rouge aux premiers contreforts des monts d'Abyssinie.

Le règne de l'Issa commence au sortir de Djibouti, arrêté au nord par la haine dankali, au sud par le Gadaboursi, à l'ouest par l'Abyssin. Le chemin de fer des Blancs a éventré son territoire dans toute sa longueur.

Ces quelques lignes sur l'Issa ne sauraient prétendre à établir sa psychologie. Il est des races qui sont semblables à des forteresses inexpugnables, qu'on assiégerait, dont on ferait périr la gar-

nison, par la faim et la soif, sans qu'on puisse profiter de la victoire et pénétrer dans leur enceinte; ces races meurent sans avoir révélé le secret de leur naissance et de leur vie. L'Issa est de celles-là. La voie ferrée, sur laquelle ils regardent avec étonnement courir le monstre, peinant, crachant, et agissant dans le feu et la fumée, aidera plus à le détruire qu'à le faire connaître.

En harmonie parfaite avec le pays qu'il habite et dans lequel il pérégrine perpétuellement, il complète la physionomie de ce champ de pierres, semées par la puissance volcanique lorsqu'émerge dans la brousse, au vert monotone, sa silhouette élancée, dont la maigreur s'accentue encore par la lance pointée vers le ciel.

Si on le devine parfois, passant au loin, c'est seulement l'éclat scintillant du fer de la lance qui le désigne à l'œil expert, car lui-même se confond avec la pierre issue du volcan.

L'Issa, — non plus que les autres variétés somalis — n'a point le type nègre, aux lèvres épaisses, au nez épaté. Ses traits sont fins et offrent souvent, surtout chez les hommes, des types de véritable beauté, grâce à des yeux éclatants et expressifs où je ne sais quel voyageur a vu « un regard faux et fuyant qui se dérobe constamment ! » Toute sa coquetterie se porte sur sa chevelure et ses dents. Il ne jette son pagne, préalablement coloré avec de la terre sur laquelle il ne doit pas faire tache, que lorsqu'il tombe en pourriture, sans jamais le tremper une seule fois dans l'eau. Par contre, que de soins pour la chevelure : décolorée en blond fauve par des applications de chaux, ondulée cheveu par cheveu, elle érige sur sa tête une crinière savante et ordonnée, qui ressemble beaucoup aux coiffures que l'on voit aux Egyptiens, dont les anciens monuments nous ont conservé l'image.

Avec le frisage des cheveux, le nettoyage des dents est leur grande préoccupation. Il est difficile de voir des dentitions plus blanches que celles obtenues par le frottement perpétuel du bout de mimosa qui ne quitte pas la bouche de l'Issa.

L'Issa est fier. J'en ai vu passer devant moi, isolé dans la brousse ; leur regard fut plutôt méprisant ; du bout des lèvres, ils répondirent à mon salem. Dans les quelques secondes que nous nous regardâmes, je vis bien que, pour eux, j'étais l'ennemi dont la machine de feu tarissait les sources, où dorénavant ne s'abreuveraient plus leurs chétifs troupeaux et leurs maigres chameaux. L'Issa ne veut pas qu'on lui prenne ce pays désolé où il vit d'un peu de lait de chèvre. Il a raison, c'est son meilleur gardien. Si l'Issa aime sa patrie ce n'est pas pour les biens dont elle l'enrichit,

mais seulement pour la liberté qu'elle lui donne et quelle liberté ! non pas en effigie seulement, comme les libertés occidentales, mais une liberté limitée seulement par la nature.

L'Issa ne s'est créé aucune contrainte sociale. Il ne commande pas. Il n'obéit pas. Il vit sans lois, sans chefs, sans gouvernement, ne sachant pas ce que c'est qu'un impôt. Ce serait une erreur de dire qu'il est soumis au gouvernement français, qu'il ne se représente que par les blancs de Djibouti et les employés du chemin de fer. Or, ces envahisseurs, il les tient dans leurs villes ou dans leurs campements, cernés par la peur de son nom.

La mobilité, la pauvreté, la sobriété et aussi une morale toute spéciale, font la force de l'Issa. On rencontre, dans la Brousse, un semblant de muraille de pierres noires ; c'est le restant d'un abri issa ; sur cette muraille, ou plutôt sur ce tas de pierres, l'Issa mettra des branchages, et il aura sa maison, buisson qu'il ne changerait certainement pas contre une de nos habitations compliquées.

N'ayant pas d'établissements fixes, pas de véritable groupement, vaguant au gré des herbages, pâture des quelques bêtes qu'il possède, l'Issa n'a rien qui l'attache à son sol, que la faculté de s'y mouvoir sans maîtres. Il n'a pas cette religion de l'endroit où l'on végète, et qui, à l'occidental, fait sacrifier sa vie pour y rester. Il est sans besoins, mange peu, boit peu, uniquement de l'eau et du lait, se repose sur la terre, avec, pour tout oreiller, un appui-tête en bois. Il n'a rien d'autre à défendre que la liberté de ses mouvements.

Enfin, l'Issa se réglant sur des conceptions morales différentes, n'a pas la même manière que nous de procéder individuellement à l'exécution d'un ennemi.

Pour lui, il n'est honorable de tuer que si l'adversaire peut être atteint par derrière, ou lorsqu'il est endormi. Cette méthode pratique de combat suscite généralement une violente indignation chez les civilisés. Cependant, si l'on réfléchit quelque peu, on la trouve en honneur chez nous, non pas, il est vrai, lorsqu'il s'agit d'un individu, mais lorsque les vies de milliers d'hommes sont en cause. Imaginerait-on un général qui hésiterait à surprendre des troupes endormies, ou qui, ayant la possibilité d'écraser des forces ennemies, par un mouvement tournant, sans risquer la vie d'un de ses soldats, irait, sous prétexte que cette tactique n'est pas chevaleresque, attaquer de front et faire décimer quelques-uns de ses régiments. Cet officier serait considéré comme un traître ou un fou.

Quand l'Issa a tué un de ses semblables, il a pour habitude de lui ouvrir le ventre ou de lui couper quelque partie du corps. Nouvelle réprobation et nouvelles invectives. Songeons-nous à ce qu'il advient lorsqu'un obus — que l'on montre cependant aux enfants comme un chef-d'œuvre de la civilisation, — lorsqu'un de ces formidables engins tombe dans une compagnie, et qu'après quelques secondes il ne reste plus qu'un amas de chairs écartelées, pilées, rôties !

L'Issa fait directement sa besogne. Nous la faisons faire par un objet inerte, à dix kilomètres de nous. Différence dans la méthode, identité dans l'effet. Effet et différence que nous portons au summum de l'horrible.

Il y a environ trois mois, à soixante kilomètres de Djibouti, un chef d'équipe fut assassiné par les Issas. Le lendemain, on le trouva, un coup de lance dans le côté, le ventre ouvert, émasculé.

Son argent, sa montre, sa chaîne d'or n'avaient pas été touchés.

Devant cette poignée d'indépendants, on peut se demander si nous, puissante nature occidentale, nous sommes véritablement les plus forts ? Il est permis d'en douter, devant les modifications que nous sommes forcés d'apporter au fonctionnement de la justice.

Ici, on est revenu au bon vieux temps des Capitulaires. Le meurtre de cet homme d'équipe a été racheté par la tribu de l'assassin, moyennant trois cent cinquante thalers, parce qu'il était français. S'il eut été grec, italien ou d'une nationalité quelconque, c'eut été seulement trois cents thalers. Ayant affaire à des meurtriers pauvres, nous en arrivons à nous déprécier nous-mêmes. Cette évaluation de notre peau montre en outre le peu d'intérêt qu'attache l'administration à l'exploitation des citoyens français, dans leur domaine colonial.

Le prix moyen d'un beau mulet, étant ici de 100 thalers, le taux de rachat établi par le Gouvernement français, montre donc à l'Issa, que chaque blanc doit représenter à ses yeux, une valeur commerciale équivalente à peu près à celle de trois mulets.

Ce ne serait pas exagérer, semble-t-il, de nous mettre au moins au taux de l'ivoire; peut-être cela inspirerait-il plus de respect à l'Issa ?

Gaston **DUBOIS-DESAULLE.**

LA CINQUANTAINE
DE DON JUAN

COMÉDIE

PERSONNAGES

DON JUAN TENORIO.
TIRSO DE MOLINA.
SALLUSTE.
DON BLAS, chapelain de Don Juan.
SANCHEZ, comédien.
GIL, comédien.
IGNACE, comédien.
LE BARBIER.
INÈS, nièce de Don Blas.
SANCHA, comédienne.
ISABELLE, comédienne.
URSULE, gouvernante.
COMÉDIENS ET COMÉDIENNES.

ACTE PREMIER

(*La scène est en Espagne. — Le théâtre représente une salle voûtée*).

(*Don Juan, Don Blas et le Barbier jouent aux cartes. — Inès et Ursule brodent devant le foyer*).

SCÈNE I

DON JUAN, DON BLAS, LE BARBIER, INÈS ET URSULE

DON BLAS

Mon bon maravédis est bien aventuré ..
Je passe...

LE BARBIER

Moi, je tiens...

DON JUAN

Messieurs, brelan carré !...

LE BARBIER, *se levant*

Je quitte la partie !

DON JUAN

Aimable homme, il se pique
quand il ne gagne pas ..

DON BLAS

Sans l'humeur colérique,
il n'est pas de barbier et c'est un attribut,
de la profession qu'ils ont par préciput,
comme le plat de cuivre et la mauvaise gloire...

LE BARBIER

Toujours perdre est vexant à la fin !...

DON BLAS

Faut-il croire
ce que le vieux dicton prétend, seigneur Don Juan ?
On n'a pas tous les biens : tel, heureux au brelan,
souvent dans ses amours trouve un destin contraire. .

DON JUAN, *se levant*

C'est ainsi qu'au barbier nul cœur n'est réfractaire.
(*Il va regarder à la fenêtre*).
La neige tombe encore en épais tourbillons...
(*A Inès*).
Douce Inès, vous songez aux petits oisillons
sans abri, tout transis, battus par la tourmente...
Et moi, c'est mon barbier dont le sort me tourmente...
Il risque avec son âne en quelque trou de choir,
s'il s'obstine à rentrer au village ce soir...
Barbier, couchez ici!...

URSULE

Que Jésus accompagne
les chrétiens voyageurs perdus dans la montagne !

DON JUAN

Et les Maures aussi, s'ils ont besoin de lui !

DON BLAS

Quand donc enfin, seigneur, pour votre âme auront lui
les clartés de la foi ?

DON JUAN

Mon prochain, c'est tout homme,
fut-il laps et relaps... Est-ce là ce qu'on nomme
être un mauvais chrétien?

DON BLAS

Aimer la vérité,
c'est détester l'erreur, et l'incrédulité
vous peut seule inspirer cette belle indulgence,
qui regarde d'un œil d'égale indifférence
et de même dédain chaque religion.

DON JUAN

Que manque-t-il encore à ma conversion?
Ne suis-je point en règle avec le Saint-Office?
Les dimanches, toujours, j'assiste à votre office
avec un gros missel; j'offre le pain bénit;
ma maison comme moi fait maigre au jour prescrit;
j'apporte à vos sermons la mine convenable
et ne m'amuse plus à vous griser à table.
On ne me voit jamais contre vous disputer
et je vous laisse en paix tout seul argumenter.
Contre rien, désormais, mon cœur ne se rebelle...
Je dois édifier mon pauvre Sganarelle,
s'il me voit de là-haut. Son intercession
m'a peut-être valu cette componction.
Par lui, vers mon salut la grâce m'achemine
et je crois maintenant même à la médecine ..
J'ai dépouillé le vieux Don Juan...

DON BLAS

Eh! voilà bien
ce qui fait mon chagrin, monseigneur, et combien
je gardais plus d'espoir quand vous étiez impie!...
Votre haine du ciel n'est que trop assoupie.
Je ne vous attends plus au chemin de Damas,
depuis qu'aux vendredis vous ne faites plus gras.
On passe quelquefois de l'un à l'autre extrême
et l'on voit la ferveur succéder au blasphème...
Il est plusieurs grands saints qui m'en seraient témoins...
S'acharner contre Dieu, c'est croire en lui, du moins...
Mais par votre sereine et tranquille ironie,
avec plus de malice on l'outrage et renie.

DON JUAN

Mon humeur sur ce point, je l'avoue, a changé.
Je ne m'anime plus contre aucun préjugé,

et je tiens qu'en ce monde, où la folie est reine,
il faut s'accommoder à la sottise humaine.
Je ferais Ramadan si j'habitais Bagdad ;
ici je me soumets à la Sainte-Hermandad...
Mais quel est donc ce bruit?... Allez voir, dame Ursule...
A la porte, j'entends comme un grelot de mule...

SCÈNE II

Les mêmes, TIRSO, SALLUSTE, des comédiens et des comédiennes

Tirso

Accordez un abri, par Saint-Jacques, martyr,
à la troupe comique en danger de périr !
Nous sommes égarés et marchons en déroute
au hasard, devant nous. On ne voit plus de route
sous la neige qui tend partout son blanc tapis...

Don Juan

Soyez les bienvenus, messieurs, en mon logis !...
Eh ! que n'est-il pour vous, mesdames, moins agreste !
On y brave, du moins, l'inclémence céleste,
car déjà vos beaux yeux l'emplissent de soleil
et je crois voir briller comme un rayon vermeil
sur mes vieux murs noircis...

Salluste

Il faut que je présente :

(Il désigne l'un après l'autre les différents personnages de la troupe).

Voici Dona Sancha, notre superbe infante,
pour qui maint Galaor va rôdant l'Univers,
combattant, soupirant et récitant des vers.
Cette brune piquante est la gente Isabelle,
confidente d'amour et toujours en querelle
avec ses amoureux, de braves écuyers,
sur lesquels elle fait l'essai des airs altiers,
qu'elle emprunte à sa dame. Et voici Dorothée
qui garde de faux pas la jeunesse éventée ;
duègne à l'amour cruelle, elle ne permet pas
de quitter un instant l'austère canevas
pour aller au balcon écouter la romance.
Mais l'amant à la fin l'émeut par sa constance...
c'est un cœur tendre au fond, qui calme son courroux
et dans un doux émoi préside au rendez-vous.
A tout seigneur, honneur ! Voici notre poète ;

il a la rime riche et neuve l'épithète.
Son nom, que nos neveux connaîtront, est Tirso.
Je me nomme à mon tour. C'est le Gracioso
qui vous parle, seigneur, tout à votre service.
Mais je peux au besoin remplir un autre office.
Notre jeune premier, qui se porte assez mal,
a dû le mois dernier entrer à l'hôpital.
C'est moi qui le remplace. On dit que je m'en tire
de façon suffisante et sans exciter l'ire
du sévère public. Je n'ajouterai rien :
quand il s'agit de nous le tour laconien
est le plus convenable. Admirez la moustache
de notre capitan ! Ainsi que son panache
elle a souffert un peu de la neige et du gel.
A la ville, du reste, il ne garde aucun fiel ;
il demeure debout sur le monde qui croule,
mais se sent défaillir quand on saigne un poule.
Sanchez n'a pas d'égal pour porter le manteau
fourré du père noble et le royal bandeau.
Il dépouille parfois sa majesté sereine
et d'un double oreiller se fait une bedaine.
Le monarque imposant se transforme en barbon
sourd, obtus, barbouillé, qui lève son bâton
sans l'atteindre jamais sur sa petite peste
de servante qui rit et fuit d'un geste preste.
C'est ce grand maigre là qui fait les confidents.
Il a l'esprit fertile en conseils très prudents,
que les rois enflammés d'amour et de vengeance
n'écoutent pas. Surpris, mais plein de révérence,
il s'écrie : Est-ce bien vous, seigneur, que j'entends ?
ou : Seigneur, se peut-il ?... Et puis, deux débutants :
Don Gil fait les valets et Don Diègue les traîtres.
L'un et l'autre, ce sont garçons de belles lettres.
La docte Salamanque a formé leur esprit.
In utroque jure Don Diègue est érudit ;
mais Gil est plus versé dans la théologie.
L'œil égrillard, l'air bête et la trogne rougie,
il prélève un morceau clandestin quand il sert
le dîner et sait mettre un flacon à couvert
sous sa mante rayée et son maître le roue
pour guérir la grosseur qui lui vient à la joue.
Diègue roule des yeux et parle d'un beau creux
qui marquent dès l'abord ses desseins ténébreux.
Pous les utilités, je dois citer Ignace,
modeste et complaisant, dont le talent embrasse
des genres très divers. Il soigne nos chevaux

et fait les courtisans, les seigneurs, les hérauts,
les grands prêtres qui vont verser l'auguste ampoule,
les moines, les guerriers et le chœur et la foule.
Il porte nos papiers chez l'alcade à viser
et sait cuire les rôts, souffler, clouer, friser,
coudre, habiller, coiffer et nous tremper la soupe...
Tel est, en bref, seigneur, le tableau de la troupe.

DON JUAN

Vous me voyez très fier de l'avoir sous mon toit !...
Mesdames, vos pieds fins ont-ils un peu moins froid ?
Ursule, conduisez ces dames à leur chambre.
Qu'on y fasse bon feu pour en chasser décembre...
Barbier, occupez-vous de faire préparer
des lits pour ces messieurs et de les restaurer.
(*Voyant Don Blas causer avec deux comédiens*).
Mon chapelain à qui la controverse manque,
s'est emparé des deux suppôts de Salamanque.
Il agite déjà la grâce et ses effets...
(*Sortent Ursule, Inès, le Barbier, Salluste et la troupe*).

SCÈNE III

TIRSO, DON JUAN, DON BLAS

(*Don Blas cause à l'écart avec les deux comédiens élèves en théologie*).

TIRSO

Le maître de céans aime-t-il les sonnets ?
Je viens de crayonner celui-ci sur ma manche
où ma muse parfois en cheminant s'épanche :

« Le vieux roi que poursuit la colère des dieux,
« tel que nous l'a montré l'antique tragédie,
« a le don de bénir l'asile qu'il mendie
« et le rend à jamais prospère et glorieux.

« Nous qui fûmes battus par le courroux des cieux
« pour nous être, en chemin, légers fils de Thalie,
« malgré le mauvais temps, lancés à l'étourdie,
« d'un semblable pouvoir nous sommes envieux...

« Puissions-nous posséder cette heureuse influence
« et des biens d'ici-bas vous valoir l'affluence :
« gloire, fortune, honneurs et succès triomphants !...

« Que plus tard, vos vieux ans dédaignent les béquilles,
« que ce logis soit plein de voix de jeunes filles,
« du rire de vos fils et d'un babil d'enfants !... »

DON JUAN

Vos vœux sont obligeants et vos vers fort jolis.
Je crains que vos souhaits ne soient pas tous remplis
car je n'ai, que je sache, enfants, garçons ni filles...
J'accepte avec plaisir dispense des béquilles ;
quant aux honneurs, monsieur, j'ai vu jadis les cours
et sais ce que le vair, l'hermine et le velours
revêtent de sottise et parfois de bassesse.
J'ai vu la guerre et sais la part qu'il faut d'adresse
pour faire de la gloire. A la peau du lion
le héros doit toujours joindre une portion,
de celle du renard, comme disait Lysandre...
Je ne veux rien, à moins qu'on ne puisse me rendre
mes vingt ans envolés... Mais vous avez omis,
poète, ce souhait parmi vos vœux amis !...

DON BLAS, *élevant la voix, aux théologiens.*

Oui, c'est une hérésie et j'en appelle à Rome !
Dans ma chambre, venez. Nous y lirons la Somme ;
son texte est, en ce point, des plus affirmatifs.

(*Il sort avec les théologiens.*)

SCÈNE IV

DON JUAN, TIRSO

DON JUAN

Mon fougueux chapelain vous fera brûler vifs
vos deux théologiens !... Le voilà qui s'anime !...

TIRSO

Il convient que l'erreur en naissant se réprime.

DON JUAN

Vos confrères et vous êtes des gens pieux
qui donnez à l'Eglise un concours précieux...
Dans vos pièces, voit-on, comme autrefois, le Diable
au fond du noir séjour emporter le coupable ?
Nec Deus intersit... A la place d'un Dieu,
chez nous, c'est Lucifer qui vient trancher le nœud...
Mais, ne trouvez-vous pas, monsieur, qu'on en abuse ?...

TIRSO

Sa vue est instructive et c'est là notre excuse.
Le théâtre, en effet, n'a d'autre mission
que de prêter son aide à la religion.
Il rend les vérités à l'esprit plus sensibles,
et montre de l'Enfer les flammes invisibles...

Les images qu'on peint aux carreaux du vitrail,
les figures qu'on sculpte aux reliefs du portail,
saints des légendes d'or et rois des paraboles,
vieillards du chœur mystique et vierges des symboles,
apôtres, confesseurs, le Démon, saint Michel
et le Christ, et la Vierge et le Père Eternel,
tout s'anime, tout vit, tout parle sur la scène ;
par d'émouvants tableaux, nous inspirons la haine
du péché, le mépris des vains attachements,
la crainte du Seigneur et de ses jugements.
Qu'importent les détails dans une œuvre si haute ?

DON JUAN

C'est bien de n'imiter ni Térence ni Plaute,
nos poètes ont fait leur théâtre tout seuls,
les Grecs ni les Latins n'ont été leurs aïeuls ;
je leur dois cet hommage. Aux pièces que l'on joue,
je prends peu de plaisir, du reste, je l'avoue.
La faute en est à moi qui n'ai point assez peur
du Diable, ce qui nuit beaucoup à leur saveur.
Je parle de longtemps. Je vis en solitaire
ici depuis vingt ans. Ce n'est pas l'ordinaire
que des comédiens visitent ces déserts.
S'il m'arrive un écho des bruits de l'Univers,
c'est ceux que mon barbier, qui demeure au village,
apprend au cabaret par des gens de passage.
Des choses de théâtre il est mal informé,
et ne m'a fait savoir ni l'auteur renommé,
ni le goût du public, ni les pièces nouvelles.
Voit-on toujours, quand sont éteintes les chandelles,
le traître par le peuple à la porte attendu
pour que chaque méfait en coups lui soit rendu ?
Lorsqu'une confidente, aux princesses craintives,
en mots entrecoupés, dit les alternatives
d'un combat qu'elle suit dans le vallon profond,
réclame-t-on encor que la toile du fond
se lève pour qu'on puisse apercevoir l'affaire ?
Et lorsque s'est caché, près du lit, un sicaire,
se trouve-t-il quelqu'un pour crier : il est là !
Mais tout a pu changer : bien du temps s'écoula
depuis ce soir d'été que j'ai quitté Séville...
A vos illusions, devient-on moins docile ?
La scène, à cette époque, était à son début...
Vous me dites pourtant que le bon Belzébut,
parmi nos écrivains, n'est point passé de mode..
Je reconnais qu'il rend le dénouement commode ;

mais je préférerais plus de variété,
dans les punitions que la Divinité
à ses blasphémateurs inflige au dernier acte ;
je voudrais qu'elle fût le résultat de l'acte
du coupable, un effet direct et naturel,
l'enfantement vengeur d'un passé criminel
et qui lui tint ainsi qu'au père sa lignée...
Je trouve que les dieux ont frappé Salmonée
de façon un peu lourde et qui manquait d'esprit.
N'était-ce pas d'abord marquer trop de dépit
de sa contrefaçon bien plate du tonnerre ?
Et puis, pourquoi l'avoir précipité sous terre ?
Si j'eusse été que d'eux, gardant un front serein,
j'aurais fait sous son char crouler son pont d'airain,
ou bien, j'aurais permis qu'un peu de poix résine,
de ses torches tombant, lui brûlât la poitrine...
Sous ses propres éclairs il aurait trébuché ;
on eut vu le pécheur puni par son péché...
Cela n'aurait-il pas été plus ironique
que le sombre Tartare et même plus topique,
en montrant l'impuissance et la débilité
de nos orgueils humains ?

TIRSO

Cette moralité
vaudrait peut-être moins pour le salut des âmes.
Dieu ne s'amuse pas, monsieur, aux épigrammes.
Il frappe pour venger son saint nom et sa loi ;
il frappe pour répandre un salutaire effroi ;
mais sévère ou clément, il a la main pesante.
Le drame, comme lui, doit jeter l'épouvante
et sert mieux ses desseins miséricordieux
en réveillant sa crainte en un cœur oublieux
de mondain... Ce n'est pas pourtant que je professe
qu'il faille conserver à notre art sa rudesse.
Il est mieux, j'en conviens, que le crime moqué
ait de ses mains conduit, de sa voix provoqué
le dénouement tragique où sa fureur s'effondre...
Une pièce de moi qui me paraît répondre
à votre théorie, obtint quelque succès.
Un seigneur libertin ose, un jour, dans l'excès
de sa démence impie, inviter la statue
d'un mort à son souper. Hôtesse inattendue,
ébranlant le plancher sous le poids de son pas,
elle arrive chez lui comme on sert le repas.
De ses lèvres de pierre : « Il faut changer de vie ! »

lui dit-elle; il s'en rit. Alors, elle convie
cet athée à venir souper dans le tombeau
à son tour; il y va, descend au noir caveau;
il veut railler encor; mais la terre l'engouffre
dans les rouges vapeurs et les flammes de soufre...
Ainsi l'art est d'accord avec la vérité.
Mon drame est un récit que l'on m'a rapporté,
je n'ai rien inventé dans mon *Festin de Pierre.*
Et les faits qui m'en ont procuré la matière
dans Séville ont eu lieu... Par l'enfer déchaîné,
Don Juan, comme un démon jadis, s'est acharné
contre la piété, la vertu, l'innocence...
C'est lui qui convia, dans son extravagance,
la figure d'un mort qu'il vit sur son tombeau...

DON JUAN

Votre sujet, monsieur, est, en effet, fort beau.
Mais comment nommez-vous le héros de l'histoire?

TIRSO

Don Juan Tenorio. L'aventure est notoire...

DON JUAN

Il est, me dites-vous, aux Enfers descendu?
La nouvelle a, pour moi, beaucoup d'inattendu...

TIRSO

J'y pense. Vous avez habité dans Séville,
vous serait-il connu?

DON JUAN

J'ai connu sa famille.
Pour lui-même, autrefois, j'avais de l'amitié.
N'exagère-t-on pas? Je ne crois qu'à moitié
à ce qu'on vous a dit de sa vie effroyable.
Son sort m'émeut... C'était, après tout, un bon diable,
et je ne savais pas qu'il eût été damné.
Si j'eusse vu le drame, il m'eut bien étonné...

TIRSO

Mais puisque son héros, ainsi vous intéresse,
vous plairait-il, monsieur, de connaître ma pièce?
Pour nos comédiens, ce serait un honneur...

DON JUAN

Ils sont las de leur route.

TIRSO

Est-il un seul acteur,
au moment de jouer, qui sente sa fatigue?

Le plus cassé reprend l'allure de Rodrigue
après qu'il s'est traîné tout le long du chemin
sous le paquet qu'il porte au bout de son gourdin.
Nous n'avons pas souvent un public qui vous vaille,
et moi qui dois livrer, parfois, à la racaille
des sots et des laquais, mon inspiration,
je demande, monsieur, la consolation
d'avoir ma comédie, ici, représentée...
La scène, en un instant, pourrait être montée.
On la mettrait au fond, tout contre la paroi...
Là, côté de la reine, et, là, côté du roi. .

DON JUAN

Nous avons une salle à rendre la justice.
Pour une comédie elle serait propice...
C'est la chambre voisine... Eh bien ! soit, je veux bien.

TIRSO

Je vais...

DON JUAN

Ne quittons pas pour cela l'entretien.
Entre mon chapelain qui parle de la grâce
et mon barbier qui dit quelle sombre disgrâce
lui fit perdre l'emploi de frater chez un duc,
entre ma gouvernante et mon vieux chien caduc,
je me suis fait, monsieur, très bavard à me taire...
Causons encor !...

TIRSO

Je vais pourvoir au nécessaire
et reviens aussitôt.

(Il sort.)

SCÈNE V

DON JUAN, SEUL, PUIS INÈS

DON JUAN

Le hasard est plaisant,
que l'on montre ma vie et ma mort, moi présent !...
Aux récits fabuleux mon départ fut propice
quand je fus accusé devant le Saint-Office,
qui pour punir l'impie allumait ses bûchers.
Des amis prévenus, pour tromper les archers,
répandirent le bruit de quelque fin tragique,
et le peuple y joignit l'appareil fantastique...
Ainsi naît la légende. Ainsi sont nés les dieux.
Ce sont des disparus qui n'ont pas fait d'adieux.
N'eût l'Etna rejeté sa sandale, Empédocle
aurait eu de l'encens, idole sur un socle.

INÈS, *entrant*

Mon oncle n'est pas là ?

DON JUAN

Don Blas a rencontré
deux théologiens à l'esprit acéré,
qu'il a vite entrepris sur un cas difficile
et tous les trois se sont réunis en concile...
Mais quel air animé ! quel éclair dans vos yeux !
Et d'où vient maintenant ce sourire joyeux ?
Tout à l'heure la neige avait mis sa détresse
sur votre joli front qu'inclinait la tristesse,
petite âme changeante où les cieux inquiets
comme au miroir d'un lac font passer leurs reflets.

INÈS

C'est que je viens d'apprendre une grande nouvelle !
Le poète l'a dit à madame Isabelle...
Nous aurons, paraît-il, le spectacle, ce soir...

DON JUAN

Et c'est cela qui fait pétiller votre œil noir ?...

INÈS

On prépare déjà tout dans la grande salle.
C'est amusant de voir les ballots qu'on déballe...
Vous n'imaginez pas l'aspect des corridors :
ils sont remplis d'habits, de toiles, de décors,
de palais, de forêts, de perruques, d'armures...
Que de choses ils font tenir dans leurs voitures !
et tout le monde rit !...C'est le Gracioso
le plus drôle. On le dit un prince incognito
qui pour l'amour de l'art à la cour se dérobe.
Ces dames m'ont fait voir toute leur garde-robe ;
elles auront ce soir des corsages ouverts.
Isabelle a des bas zinzolins à coins verts,
une veste à pompons de couleur colombine
et sous des effilés une jaune basquine.
Dona Sancha qui pleure un infidèle amant
assortira le deuil de son noir vêtement
au chagrin de son cœur. Elle s'appelle Elvire
dans son rôle... Pourquoi cela vous fait-il rire ?
C'est très triste au contraire.

DON JUAN

On ne rit pas toujours
parce que l'on est gai. La vie a des retours...
Elle a vengé peut-être Elvire abandonnée...
A nous railler ainsi se plaît la Destinée.
Et l'amant inhumain aime pour son malheur

une jeune insensible. Il rêve la douceur
d'avouer son amour et n'ose le lui dire,
troublé par son regard candide et son sourire.

INÈS

Non, ce n'est pas cela. Je sais le dénouement.
Dieu lui-même punit cet inconstant amant.
Mais je ne vous dis rien. Vous aurez la surprise.
Tout à l'heure j'eus tort d'écouter l'analyse
qu'on me fit de la pièce... On a moins de plaisir
lorsque l'on sait comment les choses vont finir...
où donc est mon bon oncle? Il faut que je le trouve.
(*Elle sort*).

SCÈNE SIXIÈME

DON JUAN, *seul*

Qui croirait à la crainte étrange que j'éprouve
devant son regard clair? Oui, je lui disais vrai,
elle me déconcerte avec son rire gai
Où l'on retrouve encore un peu d'enfantillage.
Son éclat argentin et frais me décourage...
Elle est si loin de là!... Ce serait la stupeur
que je lui causerais... J'ai l'âge d'un tuteur...
Entre son oncle et moi fait-elle différence?
J'ai de l'espoir parfois quand son insouciance
pour un moment la quitte et qu'on la voit songer,
quand glisse sur son front le nuage léger
de la mélancolie et lorsqu'une orbe d'ombre
sur l'éclat de ses yeux répand son reflet sombre...
Doucement je conduis nos conversations
vers les sujets d'amour; mais les allusions
dont je tente l'effet sont pour elle perdues...
Elle répond à tout en phrases ingénues,
qui mettent en défaut mon art de séducteur.
Mes cinquante ans passés n'ont pas vieilli mon cœur;
mais j'ai la barbe grise et des rides aux tempes...
je n'ai confiance en moi qu'à la clarté des lampes.
Peut-on m'aimer encore ou bien suis-je un barbon?
Avoir été Don Juan quand l'amour fait faux bond!...
(*Il s'assied d'un air accablé*).

(*A suivre*). **LEFEBVRE SAINT-OGAN.**

RIDEAU

BUSINESS [1]

Business est un grand mot, et, dans sa signification primitive, il embrasse l'étendue entière des efforts de l'homme. Ce sont les « affaires » (business) du prédicateur de prêcher, du médecin de soigner les malades, du poète d'écrire, du professeur de l'Université d'enseigner, et celles de l'étudiant, — pourrait-on souvent croire, à en juger par la somme d'attention qu'il y consacre, — de jouer au foot-ball. Je ne traiterai pas des affaires dans ce large sens ; je m'en tiendrai à cette définition du *Century Dictionary :*

Travail du marchand et du manufacturier réunis, occupation exigeant la connaissance de la comptabilité et des méthodes financières; action de diriger un commerce ; transactions d'argent de toutes sortes.

Le commentaire suivant est significatif, et définit clairement cette façon de comprendre les affaires :

Il est rare que des hommes d'un caractère studieux *acquièrent quelque réputation pour leur connaissance* des affaires.

Mais, pour définir plus exactement le mot « business », dans le sens que je vais examiner, nous devons faire un pas de plus. Un directeur de Compagnie de chemin de fer recevant un salaire, un directeur de banque ou un fonctionnaire salarié de quelque ordre que ce soit, sont-ils des hommes d'affaires? A strictement parler : non. Pour être dans les affaires, un homme doit posséder au moins une partie de l'entreprise qu'il dirige et à laquelle il consacre son attention, et ses revenus doivent consister non en un salaire, mais dans les bénéfices. Cette façon de voir élimine toute la classe des salariés. Aucun d'eux n'est dans *les affaires*, mais beaucoup y ont été, et avec beaucoup de succès. L'homme d'affaires, pur et simple, se plonge dans les vagues des affaires humaines, et il est ballotté par elles, sans avoir une ceinture de sauvetage sous forme de salaire. Il risque tout.

(1) Conférence faite à « Carnell University » le 11 Juin 1896. Ce chapitre est extrait d'un très intéressant volume du grand financier américain qui paraitra prochainement chez l'éditeur Ernest Flammarion.

CHOIX D'UNE CARRIÈRE

Aucune grande fortune ne peut venir d'un salaire, si élevé soit-il, et l'homme d'affaires cherche la fortune. S'il est sage, il met tous ses œufs dans le même panier et il surveille ce panier. S'il est marchand de cafés, il s'occupe des cafés. S'il est marchand de sucre, il s'occupe des sucres et laisse le café tranquille. Il se borne à les mélanger quand il boit son café sucré. S'il extrait et vend du charbon, il s'occupe des « diamants noirs ». S'il est armateur, il s'occupe de navigation, et il cesse d'assurer ses navires dès qu'il a assez de capital disponible pour supporter la perte de l'un d'eux, sans mettre en danger sa solvabilité. S'il fabrique de l'acier, il s'en tient à l'acier et s'interdit rigoureusement le cuivre. S'il extrait du minerai de fer, il évite toute autre affaire de mines, surtout celles des mines d'or et d'argent. Et cela, parce que, un homme ne peut connaître à fond qu'une seule branche d'affaire et encore faut-il qu'il soit un homme de valeur. Je n'ai pas encore rencontré un homme s'entendant également bien à deux sortes d'affaires. Vous n'avez pas plus de chance de le trouver, qu'un homme pensant, avec une facilité égale, en deux langues.

Division, spécialisation, tel est l'ordre du jour.

A CHACUN SON COMMERCE OU SA SPÉCIALITÉ

J'ai devant moi de nombreux représentants de toutes les classes d'étudiants. Si je pouvais lire dans vos cœurs, je trouverais beaucoup d'ambitions différentes. Certains rêvent de se distinguer dans une profession. Les uns veulent être hommes de loi, pasteurs, docteurs, les autres architectes, électriciens, ingénieurs, professeurs. Chacun se propose comme modèles, les hommes honorés qui ont atteint le rang le plus élevé dans ces professions. Le futur homme de loi qui m'écoute voudrait être l'émule de Marshall et de Story, dans le passé ; de Carter et Choate, dans le présent ; le prédicateur voudrait être un Brooks ou un Van-Dyke ; le médecin un Janeway ou un Garmany ; l'éditeur un Dana ; l'architecte un Richardson, et, ayant atteint le sommet de sa profession préférée, son ambition serait atteinte. Du moins, il le croit, en ce moment. Avec ces catégories de jeunes gens, je n'ai rien à faire directement, aujourd'hui, parce qu'ils sont des enthousiastes d'une profession libérale. Néanmoins, les qualités essentielles au succès dans ces professions, étant en général les mêmes qui assurent le succès

dans les affaires, beaucoup de ce que j'ai à dire s'applique, au même titre, à vous tous.

Restent ceux d'entre vous qui veulent se lancer sur la mer incertaine des affaires, consacrer leur vie à gagner de l'argent, à faire une grande fortune, à devenir millionnaires. Je suis certain que, tout en occupant la première place dans vos pensées, ce n'est pas là tout ce que vous cherchez dans la carrière des affaires. Vous sentez que, dans cette carrière, il y a place pour l'emploi de grands talents, de l'esprit d'entreprise, de l'énergie, du jugement et de toutes les meilleures qualités de la nature humaine — et aussi que les hommes dans les affaires accomplissent une fonction utile à la Société.

Je vais essayer d'éclairer un peu le chemin du succès, d'indiquer quelques-uns des rocs et des bancs de sable de cette mer perfide, de vous donner quelques avis sur la façon de faire voguer votre navire ou de pousser votre barque, à force de rames, de vous indiquer, par exemple, lequel, d'un coup précipité ou lent, a le plus de chance de vous faire réussir dans une longue course.

LE DÉBUT DANS LA VIE

Commençons donc au commencement. Existe-t-il devant moi, un futur homme d'affaires, qui, lorsqu'il envisage son avenir, se trouve satisfait à l'idée de travailler toute sa vie pour un salaire fixe? Pas un, j'en suis sûr. Ici, vous avez la ligne de démarcation entre l'homme qui est dans les « affaires » et celui qui n'est pas dans les « affaires ».

L'un est un maître dépendant de ses bénéfices; l'autre est un serviteur dépendant d'un salaire. Sans doute, vous devez tous commencer comme serviteurs avec un salaire, mais vous ne devez pas tous vous en tenir là.

Il existe quelque difficulté — ordinairement une grande difficulté — à débuter. Pour l'élève exceptionnel, elle n'existe pas. Il a attiré l'attention de ses professeurs, qui connaissent beaucoup d'hommes d'affaires; il a obtenu des prix; il est à la tête de sa classe; il a montré une intelligence peu commune, et des qualités qui lui seront certainement utiles dans la course; il a montré qu'il avait le respect de soi-même, des habitudes irréprochables, du bon sens, de la méthode, une activité infatigable. Il consacre ses heures de loisir à s'instruire et il n'est pas d'occupation qui lui cause plus de plaisir.

Autre point essentiel : ses finances sont toujours en bon état, et

ses dépenses n'excèdent jamais ses moyens. Enfin, — et cela n'est pas moins important — il a donné la preuve qu'il aimait son travail. De plus, il a, généralement, une sûre garantie de sa future activité et d'une ambition utile : il n'est pas gêné par la richesse. Il est obligé de faire son chemin dans ce monde. Il n'est pas encore un millionnaire ; il est seulement en voie de le devenir. Il n'a pas un père riche, ou, ce qui est encore plus dangereux, une mère riche, qui puisse ou veuille l'entretenir dans l'oisiveté, en cas d'insuccès. Il n'a pas de ceinture de sauvetage : il doit par conséquent couler ou nager. Avant de quitter le collège, il est un homme noté. Plus d'une avenue s'offre à lui. La porte s'ouvre avant qu'il ne soit prêt à y frapper ; il est attendu par « l'employeur », par le patron avisé. Non pas, certes, les certificats écrits de ses professeurs, car les certificats doivent généralement être lus — et le sont — entre les lignes, mais un mot ou deux dits à l'homme d'affaires, qui est toujours à l'affût d'un jeune diplômé de valeur exceptionnelle, ont procuré à ce jeune homme tout ce dont il a besoin : un début. La plus précieuse acquisition qu'un patron puisse faire pour sa maison est un jeune homme de qualités exceptionnelles. Il n'est pas pour lui d'affaire plus fructueuse que celle-là.

Bien entendu, la voie est plus difficile pour l'étudiant de valeur moyenne ; d'ordinaire, il faut chercher un emploi, mais finalement, il obtient lui aussi un début.

L'ENTRÉE DANS LE SUCCÈS

La carrière de l'étudiant exceptionnel nous éclaire la route du succès. Nous n'avons pas à nous inquiéter de lui : il est en bonne voie. Il a été jeté à la mer, mais il n'a pas besoin d'une ceinture de sauvage, il n'a pas besoin qu'on s'occupe de lui : il nagera. Il n'est pas né pour être noyé, et vous le voyez, avancer à travers les vagues, année par année, jusqu'au jour où il arrive à la tête d'une grande entreprise. Quand il débute, bien entendu, il n'est pas à la tête, il est au pied. Cela est heureux : c'est la raison même de son progrès. S'il était parti de haut, il n'aurait pu avoir cette continuelle marche ascendante. La façon dont il débute n'a pas grande importance, car ces qualités sont de nature à produire des effets certains, quelle que soit la voie qu'il choisisse. Il avance avec un très petit salaire, accomplissant certaines petites fonctions, si petites souvent qu'il ne se croyait pas capable de les remplir, mais il les remplit consciencieusement.

Certains jours, d'une manière ou d'une autre, quelque fait attire sur lui l'attention de son supérieur immédiat. Il fait des objections à un plan proposé, et pense qu'on peut l'améliorer ; ou bien il offre de prêter la main dans une partie qui n'est pas la sienne ; ou bien, un autre jour, il reste à son travail plus tard qu'à l'ordinaire, ou, un matin, il y arrive plutôt, parce que le travail n'avait pas été complètement terminé la veille, ou encore parce qu'il y avait à entreprendre, le matin suivant, quelque travail qui risquait de ne pas être prêt ou entièrement au point. Il vient de bonne heure pour s'assurer de tout cela. Son patron a eu quelque inquiétude sur le même sujet. Lui aussi est venu de bonne heure, le même matin ; il rencontre son jenne employé et il a ainsi la preuve qu'il ne travaille pas seulement pour son salaire, mais pour le succès de la maison. Ou bien encore : il se peut qu'on jour son patron propose un certain mode d'action à l'égard du compte d'un client. Le jeune homme travaille dans le bureau et a été chargé de s'occuper des crédits, un service de la plus grande importance. Son patron désire mettre fin à ce crédit, ce qui pourra placer le client dans l'embarras. Le jeune homme est connu de lui ; il a eu, dans le cours des affaires, à visiter sa maison pour régler ses comptes ou essayer de les régler. Alors il déclare modestement, que ce client est un homme de grande valeur, sûr de réussir, qu'il fait ses affaires honnêtement et sagement, et qu'il a besoin seulement d'un peu d'indulgence momentanée pour se tirer d'embarras.

Le patron a confiance dans le jugement et l'intelligence du jeune homme : il trouve bien que, de la part d'un employé, cette proposition est quelque peu audacieuse, mais il lui dit : « surveillez cette affaire, et voyez à ce que nous ne perdions rien ; bien entendu, nous ne désirons pas nuire à un de nos client ; nous ne demandons pas mieux que de l'aider, si nous pouvons le faire sans risques. » Le jeune prend l'affaire en mains, et le résultat prouve qu'il avait raison : ce client devient un des meilleurs de la maison et un des plus fidèles.

Ou peut-être ce jeune homme brillant se sera occupé des polices d'assurances des usines, et de leurs dates d'expiration. Il a découvert que ce dernier détail a été négligé, que les dates sont périmées et les polices caduques. Cela n'est pas son affaire, il n'est pas payé pour s'occuper des assurances de la maison ; dans un sens — sens étroit — c'est l'affaire de quelque autre employé, mais il se risque à attirer l'attention sur ce fait et conseille de payer les primes. Ici, je vous prie de noter l'utilité des lectures variées et de l'instruction. Ce jeune homme a lu les journaux et

les revues ; il a eu connaissance de plusieurs pratiques habiles par lesquelles l'assuré est parfois fraudé du bénéfice de son assurance et, notamment, lu des détails sur de nouvelles méthodes et combinaisons à bon marché. Il suggère l'avis qu'il serait bon de changer telle ou telle police et de les transférer à une autre compagnie ancienne et solide. Vous le voyez, Messieurs, l'homme d'affaires de ce jour a besoin de lire, d'étudier et d'aller au fond de beaucoup de choses, afin d'éviter les dangers qui entourent les affaires de tous les côtés. Ce serait un triste patron que celui qui ne verrait pas quelle sorte d'employé il a en la personne de ce jeune homme, encore humble commis.

LE SECOND ÉCHELON

Supposez que ce jeune homme soit un électricien ou un ingénieur, et qu'il vienne de Sibley. qui est une bonne place pour se former.

Dans la grande entreprise industrielle qui a eu la chance de s'assure ses services, il est chargé de quelque humble travail, mais il découvre que certaines chaudières ne sont pas en très bon état, que les machines ou les moteurs sont construits d'après des principes de mécanique erronés, gaspillent le combustible et que l'une des machines ne tardera pas à causer des ennuis. Il découvre que les fondations au-dessous, n'ont pas été exécutées consciencieusement par l'entrepreneur. Ou encore, tombant à l'improviste dans l'usine, une nuit, pour s'assurer que tout marche bien, peut-être découvre-t-il qu'un homme, en qui la maison a placé sa confiance, est tombé dans des fâcheuses habitudes et est impropre à son service, que peut-être même il a abandonné ce service et qu'ainsi un accident pourrait arriver. Il comprend que son devoir est d'agir et de mettre la maison à l'abri des dangers d'un accident. Il dessine des plans faisant ressortir des défauts des machines, les soumet à ses patrons, en leur indiquant des remèdes fondés sur les plus récents principes scientifiques qu'on lui a enseignés à Sibley. Le patron est naturellement opposé aux dépenses, il est furieux d'apprendre que ces machines ne sont pas ce qu'elles devraient être. Mais, bien que sa colère éclate et enveloppe le jeune homme pour un instant, ce n'est pas à lui qu'elle s'adresse. Le tapage fini, il s'assied et apprend du jeune homme ce qu'une dépense de quelques milliers de dollars pourrait lui économiser, et, le résultat est qu'il prie l'élève de Sibley de s'occuper de l'affaire, de la diriger et de mettre tout en état.

Déjà la fortune de ce jeune homme est comme si elle était faite. Il ne pourrait cacher sa lumière sous le boisseau, quand même il le voudrait. Mais le futur homme d'affaires n'est pas sujet à ce péché. Il est homme d'affaires des pieds à la tête. Il n'a ni affectation, ni fausse modestie. Il connaît son métier, il en a la concience et la fierté, et cela est un des nombreux avantages qu'il a rapportés de Sibley. Il désire, qu'au moins sur ce point, son patron en sache aussi long que lui. Vous ne devez jamais manquer d'éclairer votre patron. Un pareil jeune homme ne peut être laissé de côté, et je puis vous dire qu'aucun patron ne désire le laisser de côté. Il n'existe qu'une personne qui ait autant de plaisir à connaître le jeune homme que celui-ci en a éprouvé à se découvrir lui-même : c'est son patron. Ce jeune homme vaut un million, plus ou moins, mais bien entendu, il serait regrettable qu'il le gagnât si jeune.

Il a maintenant franchi deux degrés. D'abord, il a eu un début, ensuite, il a convaincu son patron qu'il est capable de rendre des services exceptionnels. Ce second pas est décisif. Comme dit le Français : « il est arrivé », et il est arrivé pour toujours. Son pied est sur l'échelon ; la hauteur à laquelle il grimpera, dépend de lui. Il se trouve parmi les rares pour qui s'ouvre le champ des affaires en son entier.

Après cela, pourtant, il reste encore beaucoup à faire. Ce jeune homme a du zèle et de l'intelligence. Il a montré qu'il a aussi cette qualité indispensable : le jugement. Il a montré également — autre qualité non moins indispensable — qu'il prend l'affaire à cœur, que rien ne l'en distrait, qu'il sait écarter les séductions qui assaillent les jeunes gens, et que son attention, son temps, ses efforts sont entièrement consacrés à l'accomplissement de son devoir envers son patron. Toutes ses autres études, occupations et amusements sont subordonnés aux affaires qui le tiennent tout entier. Son salaire, naturellement, augmente. Si, par hasard, il est au service d'un patron qui n'apprécie pas les grands services qu'il lui a rendus, ou qu'il est prêt à rendre encore, d'autres patrons n'ont pas manqué de remarquer que leur rival possède cet article rare : un jeune homme de mérite exceptionnel. Notre jeune héros peut donc avoir à changer de patron. Il n'arrive pas souvent, mais pourtant il arrive quelquefois qu'un jeune homme ait à agir ainsi. D'ordinaire, l'employeur n'est que trop heureux qu'un tel jeune homme soit venu à lui, et il fait en sorte qu'il trouve son intérêt à rester avec lui. Malgré tout, la confiance se développe lentement et il y a loin encore d'un salaire élevé comme employé à l'égalité comme associé.

LA QUESTION CAPITALE

Suivons le jeune homme un peu plus loin. Les services qu'il a rendus à la maison ont été tels qu'il a été obligé, un certain jour, de se rendre au domicile particulier de son patron. Peu de temps se passe avant que de nombreuses occasions ne le rappellent à ce domicile, où ses mérites sont appréciés par toute la famille. Son caractère en est bientôt connu. Le maître ne tarde pas à se demander s'il ne pourrait un jour ou l'autre le prendre comme associé. Et alors se pose la question des questions : *Est-il honnête et sincère ?* Permettez-moi de m'arrêter ici un instant. Messieurs, nous arrivons à la question capitale, à la clef de voûte de l'arc, car sans l'honnêteté, la plus grande habileté est sans importance.

Quand Burns peignait le génie de l'Ecosse dans « *La Vision,* » il prononçait ces merveilleuses paroles :

Ses yeux, même tournés vers des espaces vides,
Etincelaient d'honnêteté.

Pas de dissimulation, pas de prévarication, pas de spéculation, rien qui soit une tentative pour gagner quelque chose en dehors d'un travail, rien de ce qui, étant connu, pourrait vous causer de la honte ! L'homme d'affaires, avant tout, cherche dans son associé « l'âme de l'honnêteté », et celui qui s'écarterait de l'étroit sentier, même pour servir ses intérêts, perdrait sa confiance. Est-il intelligent ? Est-il capable de former un jugement correct, basé sur la connaissance des faits, visant les résultats éloignés et de longue haleine ? Des jeunes gens, des hommes âgés aussi, parfois se marient précipitamment, ce qui est très sot de la part de uns et des autres. Mais de l'association je dois dire ceci : il est rare qu'elle soit contractée en hâte. C'est pas une ou deux qualités qui la procurent, mais un ensemble de qualités avantageuses sous beaucoup de rapport, hautement répréhensibles sous aucun rapport, et aussi une habileté spéciale pour deux ou trois choses.

De nos jours, on entend souvent dire qu'il est impossible à des jeunes gens de devenir propriétaires, parce que les affaires sont conduites à une telle échelle que le capital nécessaire atteint des millions, et que, par suite, un jeune homme est condamné à être salarié toute sa vie. Il n'y a quelque chose de vrai dans cette opinion que quand il s'agit des grandes sociétés anonymes, parce que c'est seulement avec des capitaux qu'on peut y devenir intéressés. On peut acheter tant d'actions pour tant de dollars. Mais

comme les jeunes gens de la classe à laquelle je m'adresse, en veulent pas rester toute leur vie des salariés, qu'ils sont décidés à entreprendre tôt ou tard des affaires pour leur propre compte, je ne crois pas qu'un emploi dans les grandes sociétés leur soit aussi favorable que dans une affaire privée, parce que tout ce qu'ils peuvent espérer dans ces grandes compagnies, c'est un salaire élevé. Même les présidents de ces sociétés qui sont des salariés, ne peuvent, au sens strict du mot, être considérés comme des hommes d'affaires. Dans ces conditions, comment un jeune homme sous leurs ordres, peut-il être autre chose qu'un salarié toute sa vie ?

OU CHERCHER DES OCCASIONS

Beaucoup d'affaires, longtemps productives en association, sont transformées en sociétés anonymes. Les actions sont mises sur le marché et des hommes exerçant des professions libérales, ignorant des affaires, parfois des femmes ayant le goût de la spéculation, et, souvent je regrette de le dire, des membres du clergé, des artistes se laissent aller à les acheter. Le public achète l'affaire, mais il aurait dû acheter l'homme ou les hommes qui ont fait prospérer cette affaire.

Vous vous rappelez l'histoire de Travers ; Travers fut prié par un de ses amis de venir voir un dogue qu'il désirait acheter, pour détruire les rats de la serre Lorsque le marchand de chiens voulut lui montrer comment le chien détruisait cette peste, un grand, énorme, vieux rat, mit ce chien en fuite. L'ami de Travers lui dit : « Que feriez-vous ? » Travers répondis : « J'achèterais le rat ».

Souvent le public achète le contraire de ce qu'il devrait acheter.

Ce serait pour vous une excellente étude que de lire fréquemment la cote des diverses sociétés. Vous la trouverez dans certains journaux. Comparez alors le pair de ces actions et le prix auquel vous pouvez les acheter. On peut prétendre que la valeur nominale est basée sur un capital fictif. Il n'en est ainsi que dans quelques cas. Dans les sociétés industrielles, je crois, que le contraire est la règle : le capital ne représente pas entièrement la valeur de l'affaire.

Mais, il y a beaucoup de sociétés qui ne sont pas des sociétés, beaucoup d'associations dans lesquelles la forme anonyme a été

adoptée, et qui pourtant sont, en fait, dirigées comme des associations.

Si vous comparez ces institutions avec les grandes sociétés anonymes dont les propriétaires sont dispersés, vous trouverez une très notable différence. Prenez, par exemple les grandes compagnies de navigation du monde. La plupart d'entre elles, comme ceux qui lisent le savent bien, ne donnent pas de dividendes à leurs actionnaires. Les actions de quelques-unes des plus grandes compagnies sont vendues à moitié et quelquefois au tiers de leur prix d'achat. Ce sont des sociétés anonymes simplement. Si vous examinez d'autres lignes, opérant dans les mêmes mers, administrées par leurs propriétaires, et, ayant à leur tête un habile homme d'affaires intéressé aux bénéfices, vous voyez qu'elles donnent d'importants dividendes et que des sommes importantes sont placées au fonds de réserve. C'est la différence entre l'individualisme et le communisme appliqués aux affaires, entre des propriétaires administrant leur propre affaire comme associés et une Société anonyme appartenant à des milliers de propriétaires qui changent et ne connaissent rien à l'affaire.

La même comparaison peut être établie dans chaque branche d'affaires, dans le commerce, l'industrie, la finance, les transports par terre aussi bien que par mer. De même dans les banques. Beaucoup de banques sont, de fait, la propriété de quelques hommes d'affaires. Elles prennent bientôt la tête; leurs parts atteignent invariablement la cote la plus haute, surtout si le président de la banque est le plus fort propriétaire, comme cela arrive dans la plupart des exemples remarquables de succès. Dans de telles sociétés par association, le futur homme d'affaires a maintes occasions d'obtenir une part de propriété, parce que les propriétaires administrent leurs affaires eux-mêmes et sont constamment à la recherche de l'intelligence.

Ne faites pas les difficiles, prenez ce que les dieux vous envoient. Commencez, s'il le faut, avec une société anonyme, en ayant toujours l'œil ouvert sur les occasions qui peuvent s'offrir de devenir personnellement intéressé. Souvenez-vous qu'il n'est pas d'affaire qui ne puisse réussir, parce que toute affaire répond à quelque besoin de la société. Elle accomplit une fonction nécessaire, soit qu'elle fabrique des articles, qu'elle les rassemble et qu'elle les distribue, comme fait le marchand, soit qu'elle surveille et place des capitaux, comme le fait le banquier.

Il n'est pas une branche d'affaires dans laquelle on ne puisse atteindre le succès.

LE SECRET DU SUCCÈS

C'est une simple affaire d'honnêteté, d'intelligence et de concentration. On n'a pas à se demander s'il existe de la place, au sommet, pour les hommes exceptionnels, dans n'importe quelle profession. Ceux-là n'ont pas besoin de protection. La question est plutôt de savoir comment on obtiendra leurs services. Dans chaque profession, comme dans chaque affaire, il y a beaucoup de place au sommet. Le problème, pour vous, est d'y parvenir. La solution est simple : conduisez votre affaire avec juste un peu plus d'habileté que l'homme de capacité moyenne dans le même métier. Pourvu que vous soyez au-dessus de cette moyenne, votre succès est assuré, et il sera proportionnel au degré d'intelligence et d'attention que vous avez de plus que cette moyenne. Dans les affaires, il y a toujours peu d'hommes qui se tiennent près du sommet ; il y en a une quantité infiniment plus grande au bas ou près du bas. Si vous ne réussissez pas à monter, la faute n'en serait pas à votre étoile mais à vous-même. Ceux qui ne réussissent pas, disent que tel ou tel a eu de grands avantages, que le destin lui fut propice, les circonstances favorables. Il y a là très peu de vérité. Un homme tombe au milieu d'un cours d'eau qu'il essaye de sauter, et il est emporté. Un autre essaye le même saut, et il tombe sur l'autre bord.

Examinez ces deux hommes.

Vous verrez que celui qui a échoué, manquait de jugement. Il n'avait pas mesuré les moyens ; c'était un maladroit, il ne s'était pas entraîné, il ne savait pas sauter. Il avait compté sur le hasard. Il était comme la jeune dame à qui on demandait si elle savait jouer du violon et qui répondit : « Je ne sais pas ; je n'ai jamais essayé ». Le jeune homme qui franchit le cours d'eau s'était entraîné avec soin. Il savait exactement jusqu'où il pouvait sauter. Il était absolument sûr, au moins d'une chose, qu'il pouvait sauter assez loin pour atteindre un point d'où il pourrait gagner la terre et recommencer. Il avait fait preuve de jugement.

Le prestige est une grande chose, mes amis. Un jeune homme, qui a la réputation de réussir ce qu'il entreprend, voit, chaque année, son champ d'opérations s'étendre et les charges qu'on lui confie devenir de plus en plus grandes. D'autre part, l'homme, qui doit avouer un échec et demander l'aide de ses amis pour faire une nouvelle tentative, est dans une bien mauvaise position.

LES DIPLOMÉS DE COLLÈGE DANS LES AFFAIRES

Les diplômés de nos collèges et universités, autrefois, obtenaient leurs diplômes avant leur vingtième année. Nous avons changé cela. Les diplômés, généralement, sont plus âgés, quand ils commencent la lutte pour la vie, mais on leur enseigne plus de choses. A moins que le jeune étudiant n'emploie son temps, de la façon la plus fructueuse, à acquérir des connaissances utiles au métier qui sera la principale affaire de toute sa vie, il entrera dans les affaires avec un grand désavantage sur ses collègues plus jeunes qui ont commencé avant vingt ans, bien que ces derniers manquent de l'éducation universitaire ; cela va sans dire. La question est maintenant de savoir si le diplômé. qui a habité les régions de la théorie, peut dépasser l'homme qui, une année ou deux avant lui, a été mis à la dure et sévère école de la pratique.

Qu'il le puisse, cela est certain, et, que, dans la suite, il possède des idées plus larges que l'homme d'affaires qui a été privé de l'éducation universitaire, cela est également certain. Bien entendu, le succès dans la vie est à celui dont le record est le meilleur à la fin. Le commencement est oublié et n'a aucune importance. Mais, si le diplômé doit jamais rattraper celui qui est parti le premier dans la course, c'est qu'il possèdera plus de ténacité. Ses connaissances supérieures lui donnant un jugement plus sain, on peut compter sur elles pour lui procurer l'avantage à la fin de la course. Quelques désavantages, contre lesquels il doit être en garde, sont l'absence d'une sévère discipline personnelle, d'une puissante concentration, et d'une grande ambition qui, ordinairement, caractérisent l'homme débutant, avant que les habitudes de virilité soient prises. Les habitudes du jeune homme élevé au collège, quand il est un homme et les habitudes du jeune homme formé dans l'arène des affaires, ne peuvent manquer d'être différentes.

Il y a un autre grand désavantage dont l'homme plus âgé doit triompher dans beaucoup d'établissements très prospères, Là existe un système d'avancement très strict, et les promotions ne doivent rien à la faveur. Par suite, il est difficile d'y être admis autrement que dans les grades inférieurs. Il faut commencer par le bas, et cela est préférable pour tous, principalement pour le jeune diplômé

Le diplômé exceptionnel l'emportera sur le non diplômé exceptionnel. Il a plus d'instruction, et l'instruction aura toujours l'avantage, les autres qualités étant égales. Prenez deux hommes

d'égale intelligence naturelle, énergie, ambition et caractère. Celui qui a reçu l'instruction la meilleure, la plus étendue, la plus avantageuse aura inévitablement l'avantage sur l'autre.

HOMMES D'AFFAIRES ET SPÉCULATEURS

Toutes les pièces de bon aloi ont leur contrefaçon : la contrefaçon des affaires, c'est la spéculation. Un homme dans les affaires donne toujours quelque chose en échange de ce qu'il gagne, et il remplit ainsi une fonction utile. Ses services sont nécessaires et procurent un bénéfice à la communauté ; de plus, il travaille sans cesse à développer les ressources du pays, et ainsi contribue au progrès de l'humanité. Celui-ci est une pièce de bon aloi. Le spéculateur, au contraire, est un parasite vivant du travail des hommes d'affaires. Il ne crée rien et ne satisfait aucun besoin. Quand le spéculateur gagne, il prend de l'argent sans rendre aucun service, sans donner aucune valeur en échange ; et quand il perd, son collègue en spéculation lui prend son argent. Ce n'est qu'une simple opération de jeu qui les dégrade tous deux. Vous ne pouvez jamais être à la fois un homme d'affaires honnête et un spéculateur. Les procédés et fins d'une des carrières sont mortels pour l'autre. Un homme d'affaires ne peut spéculer honnêtement, parce que ceux qui ont confiance en lui ont le droit d'exiger qu'il se conforme strictement aux méthodes commerciales. Le créancier accepte les risques ordinaires des affaires, non ceux de la spéculation. Le vrai et la contrefaçon n'ont rien de commun.

Que 95 o/o de ceux qui se lancent dans les affaires à leur compte ne réussissent pas, cela est à peine croyable, et pourtant, telle est, dit-on, la statistique. On a beau prétendre qu'on fait dire aux chiffres tout ce que l'on veut, on ne peut nier que la proportion soit considérable. N'allez pas croire que je veuille vous dissuader d'essayer d'être vos maîtres et d'avoir une affaire à vous. Il s'en faut de beaucoup. D'ailleurs, le futur homme d'affaires ne se laisse pas décourager par quoi que ce soit et qui que ce soit peut lui dire : il est un vrai chevalier qui dit avec Fitz-james :

> Si le sentier est connu comme dangereux,
> le danger à lui seul est un attrait.

Le jeune homme qui est décidé à être un homme d'affaires ne se laissera ni détourner, ni pousser dans une autre voie. Il veut débu-

ter et tenter la chance. Il veut « faire une cuiller ou gâter une corne » en essayant de faire cette cuiller. Il doit aller de l'avant et savoir de quoi il retourne. Il sera toujours temps de vous condamner pour la vie entière à l'esclavage des simples salariés, après que vous vous serez essayé aux affaires et que vous aurez découvert, si, oui ou non, vous êtes un des privilégiés qui possèdent les qualités nécessaires.

J'ai essayé d'esquisser la route du diplômé exceptionnel, du salariat à l'association. Ce n'est pas une esquisse de fantaisie. Il ne se passe pas de jour que, dans beaucoup de maisons, il ne se produise des changements de ce genre élevant des jeunes gens à l'association, et, dans chaque ville, aucun premier janvier ne se passe, sans de telles promotions. Les affaires demandent pour durer du jeune sang nouveau. Si certains d'entre vous conçoivent quelque découragement sur ce point, qu'ils écoutent deux histoires tirées de ma propre expérience ; elles ne peuvent manquer de leur rendre courage.

UN CROQUIS D'APRÈS NATURE

Il existe un grand industriel, le plus grand du monde dans sa partie. Je le connais bien.

C'est un homme admirable qui fait le plus grand honneur à la carrière des affaires. Comme tous les hommes d'affaires intelligents, à mesure qu'il avançait en âge, il sentait qu'il fallait introduire du sang nouveau dans sa maison, que s'il lui était relativement encore facile de diriger son importante affaire, il était sage de chercher des mains capables de la continuer après qu'il se serait retiré. Les hommes riches ont rarement des fils qui héridu goût des affaires. Je n'ai aucun embarras à dire si cela est bien ou mal. Considérant la masse humaine dans son ensemble, je crois que cela est pour le mieux.

Si les fils des hommes riches avaient les mêmes besoins que les fils des hommes pauvres, et par suite leur ambition, il y aurait, pour les élèves des collèges, moins de chances de succès qu'il y en a. Ce n'était chez aucun membre de sa famille que cet homme espérait trouver du sang nouveau. Un jeune homme au service d'une société anonyme avait attiré son attention par la façon dont il avait traité certaines affaires avec lui. Ce jeune homme lui rendait de fréquentes visites. Mais l'homme sage ne se hâtait pas. Il fut bientôt satisfait de ses capacités, mais cela n'était qu'un

point parmi beaucoup d'autres. Quels étaient les fréquentations, les habitudes, les goûts, les connaissances de ce jeune homme? En dehors des affaires quel était son caractère? Sous tous ces rapports, il découvrit exactement ce qu'il voulait. Le jeune homme faisait vivre sa mère veuve et une sœur, il avait pour amis d'excellents jeunes gens, dont quelques-uns étaient plus âgés que lui. Il était instruit, il aimait la lecture, avait des goûts élevés. J'ai à peine besoin de dire qu'il était un « gentleman », ayant hautement le respect de soi-même, l'âme de l'honneur, incapable de quelque chose de bas ou de vulgaire; bref, un jeune homme modèle et pauvre, cela va sans dire.

Il fit venir ce jeune homme, lui dit qu'il aimerait beaucoup à le prendre à son service, et lui demanda s'il voulait faire cet essai. Le millionnaire déclara franchement ce qu'il cherchait — un jeune homme d'affaires, qui pourrait se développer et sur lequel il pourrait se décharger d'une grande partie de ses soucis. Il fut convenu qu'il servirait deux ans, en qualité d'employé, et serait soumis à la règle commune, règle très dure, car il fallait être à l'usine, le matin, un peu avant sept heures.

Il devait recevoir un salaire un peu plus élevé que celui qu'il recevait, et, si à la fin des deux années, rien n'avait été dit d'un côté ou de l'autre, si aucune obligation n'avait été contractée, chacun serait libre. Ce n'était qu'un essai. Le jeune homme déclara fièrement qu'il n'accepterait pas autre chose.

L'affaire continua sa marche. Avant l'expiration des deux années, le patron eut la satisfaction de constater qu'il avait trouvé cet objet si rare: un jeune homme d'affaires. Que de qualités cela embrasse, y compris le jugement, sans lequel un homme d'affaires n'est rien! Le patron déclare au jeune homme qu'il est enchanté de lui, satisfait de ses services, et il exprime sa joie de l'avoir trouvé. Il lui annonce qu'il a pris ses dispositions pour l'intéresser dans la maison. Mais, à sa stupéfaction, le jeune homme répondit :

« — Merci, merci, mais il m'est impossible d'accepter ?

— Pourquoi? Vous me convenez. Est-ce que je ne vous conviens pas ?

— Pardonnez-moi, monsieur, mais pour des raisons que je ne puis dire, je quitterai votre service dans six mois, à la fin de mes deux années, et, je me proposais de vous en avertir, afin que vous puissiez me remplacer.

— Où allez-vous ?

— A l'étranger.

— Avez-vous contracté un engagement ?

— Non, monsieur.

— Ne savez-vous pas où vous allez ?

— Non, monsieur.

— Ni ce que vous ferez ?

— Non, monsieur.

— Monsieur, je vous ai bien traité, et je crois avoir le droit de connaître la vraie raison de votre départ. Je crois aussi qu'il est de votre devoir de me la dire ».

Cette raison fut arrachée au jeune homme : « Vous avez été trop bon pour moi. Je donnerais je ne sais quoi pour pouvoir rester avec vous. Vous m'avez même invité à votre maison. Vous avez été en voyage. Vous m'avez demandé de faire de fréquentes visites, et de conduire votre épouse et votre fille aux divertissements auxquels elles désireraient assister, et je n'y puis plus tenir ».

Le millionnaire, naturellement, découvrit ce que vous avez tous deviné, précisément ce qui vous serait arrivé dans les mêmes circonstances : il s'était épris de la fille.

Dans notre pays, cela n'aurait pas été considéré comme une trop grande indiscrétion, et je ne vous conseille pas de lutter contre ce sentiment. Si vous aimez véritablement, vous devez oublier que c'est la fille de votre patron qui a fait votre conquête et que vous pourrez avoir à supporter le poids des richesses, mais dans le pays dont je vous parle, on aurait considéré comme un déshonneur pour un jeune employé de faire la cour à une jeune fille quelconque, sans la permission des parents.

— « Avez-vous parlé à ma fille ? » demanda le père :

Le jeune homme daigna à peine répondre à cette question.

— « Assurément, non.

— Vous n'avez jamais dit un mot, ni rien fait qui puisse lui donner un soupçon.

— Certes, non.

— Je ne vois pas pourquoi vous ne l'auriez pas fait. Vous êtes précisément l'espèce de gendre que je désire, si vous pouvez plaire à ma fille. »

Chose étrange ! La jeune fille, pour une raison ou pour une autre, partageait l'opinion de son papa. Ce jeune homme était le mari qu'elle désirait. Il est aujourd'hui un homme d'affaires heureux.

LE SENTIMENT DANS LES AFFAIRES

Je sais une autre histoire qui se passa dans un autre pays. Elle me fut également contée par le beau-père. Ce sont des hommes fiers et, moi, je suis fier de leur amitié. La vie des affaires, vous le voyez, n'est pas cette vie prosaïque et dure que l'on dépeint. Il y a place pour le roman et le sentiment. Plus l'affaire est impor-portante, plus elle est prospère et utile, plus vous y rencontrez, d'après mon expérience, du roman et de l'imagination. Les plus grands succès, en affaires, sont dus à la poésie, au sentiment, à l'imagination, surtout quand il s'agit d'une maison faisant des affaires avec le monde entier.

La seconde histoire est si semblable à la première, qu'elle ne saurait avoir un grand succès. Vous allez tous sauter à la conclusion ; les détails, dans un tel cas, ne sont rien. C'est exactement comme quand je commençais à raconter à mes jeunes neveux la bataille de Bannockburn. Ici, se tenaient les Anglais ; là, les Ecossais.

« Qui fut vaincu ? » crièrent les trois, en même temps, sans se soucier des détails. Mais, dans mon récit, il n'y avait pas de bataille. Je suppose que tout fut arrangé à l'amiable.

Je ne vous la conterai pas tout au long, comme la première. Elle est exactement la même, avec cette exception que le jeune homme n'était qu'un employé ordinaire. On avait eu besoin de ses services, et on l'avait engagé. Il finit par devenir le secrétaire particulier du millionnaire, avec un résultat aussi fatal. Le père avait demandé à ce jeune homme modèle de s'occuper de l'éduca-tion de ses fils, durant son absence. Cela nécessitait des visites à la maison de campagne, des sports et des jeux avec les fils. Mon ami avait oublié — et il n'aurait pas dû l'oublier — qu'il avait une fille. Quand vous serez devenu, non-seulement chefs de maison, mais chefs de famille, souvenez-vous de ceci et ne vous imaginez pas que vos fils sont tout. Le secrétaire particnlier chargé de s'occuper de ses fils, ayant reçu ses instructions verba-lement, semble avoir compris qu'elles étaient beaucoup plus étendues. La jeune fille, probablement, avait besoin de la plus grande partie de ses attentions. Mais notez bien ceci : ces jeunes gens ont commencé par gagner la confiance et conquérir l'admi-ration de leurs patrons — des hommes d'affaires — ; ce n'est qu'après qu'ils s'éprirent des filles. Vous ne risquerez rien, si vous suivez, en pareille matière, le même ordre.

MÉRITES DE LA CARRIÈRE DES AFFAIRES

Peut-être, puis-je, sans trop sortir des limites de mon sujet, faire quelques remarques relatives à l'influence de la carrière des affaires sur les hommes qui s'y consacrent, comparée avec d'autres carrières.

Tout d'abord, j'ai appris que la carrière artistique rétrécit beaucoup les esprits, engendre de mesquines jalousies, une vanité sans bornes et de la rancune, ce qui forme un grand contraste avec ce que l'on rencontre chez les hommes d'affaires. La musique, la peinture, la sculpture, pourrait on croire, ont les effets les plus bienfaisants et les plus puissants sur ceux qui en font leur occupation quotidienne.

Cependant l'expérience prouve le contraire. C'est peut-être parce que l'œuvre des artistes est si pleinement personnelle, si complètement en vue, étant constamment placée devant le public, qu'elle excite ces mesquines passions. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que les artistes aient l'esprit étroit et rempli de préjugés. Vous comprenez que je parle seulement de l'ensemble des artistes et d'effet général. Partout nous trouvons des exceptions qui rendent la moyenne encore moins satisfaisante. Quant à ce qu'on appelle les professions savantes, l'effet produit par la spécialisation est très sensible.

Dans la carrière sacerdotale, cela n'est pas aussi marqué de nos jours, parceque les chefs de cette grande profession, s'intéressant à un plus grand nombre de sujets qu'autrefois, s'occupent moins d'articles de foi et de formules, et davantage des maux positifs et des faiblesses de la vie humaine, sous leurs diverses formes. Naturellement cela élargit l'esprit. On a prétendu que la profession du droit tend à faire des esprits clairs, mais étroits, et, on a fait remarquer que des hommes de loi éminents sont rarement parvenus à gouverner leurs semblables. Cela ne veut pas dire que les hommes qui étudient les lois sont insuffisants comme législateurs, hommes d'Etat ou gouvernants. S'il en était ainsi, notre pays, plus que tout autre, serait dans une mauvaise voie, puisqu'il est gouverné par ces hommes de loi. Mais les Américains les plus célèbres qui ont été de grands hommes n'étaient pas de grands hommes de loi. Je veux dire qu'ils ont rarement atteint le premier rang dans leur profession, mais ils ont profité de l'inestimable avantage que l'étude des lois confère à un homme d'Etat et se sont développés hors des bornes de eur profession. Nous ne devons pas oublier que le grand avocat

et le grand juge ont à s'occuper des règles et les précédents déjà établis. L'homme de loi suit les précédents, mais celui qui gouverne les hommes suit les précédents.

COMMERÇANTS ET HOMMES DE MÉTIER

Il semblerait, que la tendance de toutes les professions est de rendre ce qu'on appelle l'esprit professionnel clair, mais étroit.

Au contraire, l'homme qui suit la carrière des affaires est appelé à traiter une variété continuellement renouvelée des questions. Il doit avoir un jugement étendu, basé sur la connaissance de nombreux sujets. Il ne suffit pas aux grands marchands et hommes d'affaires d'aujourd'hui de bien connaître leur pays, ses conditions physiques, ses ressources, ses statistiques, ses récoltes, ses canaux, ses finances, bref, tout ce qui affecte non seulement le présent, mais qui fournit des données pour prévoir l'avenir, avec un certain degré de certitude.

Le commerçant, dont les opérations s'étendent à diverses contrées, doit encore connaître ces pays et aussi leurs principales particularités. Sa vue doit s'étendre sur le monde entier, rien d'important ne peut se produire qui n'ait de l'influence sur ces actes — complications politiques à Constantinople, apparition du choléra en Orient ; mousson dans l'Inde ; production d'or des mines de Cripple Creeck ; l'apparition des hannetons au Colorado ou la chute du ministère ; risques de guerre ; probabilité d'un arbitrage amenant un accord, — rien ne peut arriver dans n'importe quelle partie du monde sans qu'il ait à s'en préoccuper. Il doit posséder une des plus rares qualités — être un excellent appréciateur d'hommes. Souvent il en emploie des milliers, et il sait tirer ce qu'il y a de meilleur des divers caractères. Il doit avoir le don de l'organisation — un autre don rare, — il doit avoir l'habileté dans l'exécution; il doit être capable de prendre des décisions promptes et sages.

Aucune de ces rares qualités n'est absolument essentielle au même degré à un spécialiste de toute autre profession. Par suite, l'homme d'affaires suit une carrière qui tend non seulement à aiguiser son intelligence, mais aussi à élargir ses facultés. Cette carrière diffère encore des autres en ce qu'elle ne tend pas à spécialiser et à faire fonctionner l'esprit dans d'étroites rainures, mais au contraire à développer la faculté de baser son jugement sur de larges données. Aucune profession n'embrasse tant de pro-

blèmes, n'exige une vue des affaires aussi étendue. Par suite, je me crois autorisé à dire de la carrière des affaires, qu'elle élargit et développe les facultés intellectuelles de ceux qui s'y consacrent.

D'un autre côté, les carrières libérales sont infiniment plus nobles, en ceci qu'elles n'ont pas pour principal but de gagner de l'argent, qu'elles sont exemptes du plus grave danger entourant la carrière des affaires, laquelle dans un sens est la plus sordide de toutes, si on s'y livre avec un mauvais esprit. Gagner de l'argent est sans doute la principale ambition de la plupart des jeunes gens qui entrent dans les affaires. Je crois que si vous regardiez en vous-mêmes, vous constateriez que je dis vrai. Mais si cela peut être la première considération, cela ne doit pas être la dernière.

Il y a les grands services qu'on peut rendre en augmentant les ressources de son pays, en fournissant du travail à des milliers d'hommes, en tirant parti d'inventions fort utiles au progrès de l'espèce humaine. L'homme d'affaires qui réussit ne tarde pas à s'élever au-dessus du simple désir de gagner de l'argent. Ce désir est remplacé par la pensée des services qu'il rend, de la façon que je viens d'indiquer. Le négociant découvre bientôt que son sentiment le plus fort, c'est la fierté d'étendre ses opérations internationales, de faire voguer ses navires sur toutes les mers. L'industrie[1] trouve dans ses employés, ses usines, ses machines, dans les améliorations, dans le perfectionnement de ses usines et de ses méthodes, son principal intérêt et sa récompense. Le profit qu'il en tire lui est agréable, non simplement parce qu'il lui procure de l'argent, mais parce qu'il indique le succès.

Il y a dans les affaires un côté poétique aussi bien qu'un côté pratique. Le jeune homme qui débute dans une maison de banque et s'occupe de capitaux placés de cent façons différentes — en titres de chemins de fer, en prêts à des commerçants et à des industriels pour leur permettre de réaliser leurs prodiges — trouve bientôt dans les affaires du roman et un champ sans limites pour son imagination. Il peut accorder un crédit qui s'étend sur le monde entier. Une simple lettre de lui transporte le voyageur au coin le plus reculé de la terre. Il peut même rendre service à son pays dans une crise, comme fit Richard Morris, le grand négociant de Philadelphie, pour le général Washington, dans la cause révolutionnaire, ou comme de nos jours, nos grands banquiers qui, dans plusieurs crises, ont fourni de l'or à notre gouvernement et ainsi évité une calamité.

LE PRÉJUGÉ CONTRE LE COMMERCE A DISPARU

Si le jeune homme ne trouve pas de poésie dans les affaires, ce n'est pas la faute des affaires mais du jeune homme. Considérez les merveilles, les mystères révélés par les récentes inventions dûes au moins matériel des agents, à l'électricité — avec ses forces inconnues et mêmes non soupçonnées. Il doit être bien stupide et bien prosaïque le jeune homme qui, s'occupant d'électricité, sous n'importe laquelle de ses formes, ne se sent pas élevé au-dessus de la monotonie des affaires, dans la région du mystère. Les affaires ne sont pas seulement des dollars. Ceux-ci ne sont que l'enveloppe. Le fruit se trouve à l'intérieur et il ne devient savoureux que plus tard, à mesure que les plus hautes facultés de l'homme d'affaires, si continuellement mises en jeu, se développent et mûrissent. Sous le règne du militarisme et de la force barbare, il existait beaucoup de mépris pour l'homme engagé dans les affaires. Comme cela a changé ! D'ailleurs ce sentiment était d'origine récente, car, si nous regardons plus loin en arrière, nous voyons que les plus anciennes familles du monde n'avaient d'autre orgueil que celui qui leur venait du rôle joué par elles dans les affaires. Le sac de laine et la galère ornent encore leurs armoiries. Un des hommes politiques les plus influents — peut-être le plus influent — d'Angleterre aujourd'hui parce qu'il a la confiance de deux partis, est le duc de Devonshire. Il est président de la « Barrow Steel Company ». Les membres du présent cabinet conservateur ne détiennent pas moins de soixante-quatre directions dans les diverses Sociétés commerciales, industrielles ou minières. En Angleterre, à l'heure actuelle, la grande question n'est pas de savoir comment échapper au commerce, mais comment y rentrer. Le Président de la République française (1), un homme dont la carrière fut merveilleuse, a été un homme d'affaires toute sa vie. L'ancien mépris a entièrement disparu.

Vous vous souvenez que le dernier empereur d'Allemagne a désiré faire de son ami Krupp, le fabricant d'acier, un prince de l'empire. Mais, cet homme d'affaires était trop fier de ses usines, et d'être le fils de son père. Il demanda à l'empereur de ne pas le faire déchoir du rang qu'il occupait comme prince de l'acier.

Le fils de M. Krupp, qui a succédé à son père sur le trône, ferait

(1) Félix Faure.

aujourd'hui, je n'en doute pas, la même réponse. Il est, à l'heure actuelle, un monarque égal à son empereur, et d'après ce que je sais du jeune roi Krupp, tout aussi fier de sa position.

Le vieux préjugé contre le commerce a disparu même de ses forteresses d'Europe. Ce changement vient de ce que le commerce lui-même a changé. Jadis, toutes les affaires se faisaient sur la plus petite échelle du détail, et de petites négociations dans de petites affaires font des petits hommes. De plus, chacun devait s'occuper des détails, chacun fabriquait et vendait pour son propre compte. Les plus hautes qualités d'organisation et d'entreprise, largeur de vues et habileté d'exécution, n'avaient pas leur emploi. De nos jours, toutes les affaires se font sur une échelle si gigantesque que les directeurs d'une énorme maison gouvernent un domaine. Le grand patron a parfois plus d'hommes dans son armée industrielle que les petits rois d'Allemagne n'en ont sous leur bannière.

On disait autrefois que deux personnes dans le même commerce ne s'accordaient jamais. Aujourd'hui, les plus chaudes amitiés se forment dans toutes les sphères de l'effort humain, entre les personnes qui se livrent aux mêmes affaires. Chacun visite les bureaux, l'usine, les magasins de l'autre. Elles se montrent réciproquement les améliorations, les inventions nouvelles et les appliquent à leurs propres affaires.

Les affaires sont maintenant trop grandes pour engendrer de mesquines jalousies. Au désir du gain s'est mêlé le désir du progrès, des inventions, des méthodes meilleures, des perfectionnements scientifiques, et l'orgueil de réussir dans ces importantes affaires. Ainsi, les dividendes que les hommes d'affaires cherchent et reçoivent, ne consistent pas seulement en dollars. Avec le dollar, ils reçoivent ces dividendes meilleurs représentés par la satisfaction d'avoir amené au plus haut point de son développement l'affaire qui est l'occupation de leur vie.

LA RÉCOMPENSE D'UNE CARRIÈRE D'AFFAIRES

Je puis en toute confiance vous recommander la carrière des affaires comme une carrière dans laquelle il y a une large place pour l'exercice des plus hautes facultés de l'homme et de toutes les bonnes qualités de la nature humaine.

Je crois que la carrière d'un grand marchand, d'un banquier, d'un chef d'industrie, est favorable au développement des facultés de l'esprit, qu'elle mûrit le jugement sur une grande quantité de

sujets, l'affranchit de préjugés et maintient l'esprit ouvert. De plus, je sais que le succès durable ne peut être obtenu que par une conduite loyale et honorable, par des habitudes irréprochables et une vie correcte, par l'emploi du bon sens et d'un jugement rare dans toutes les relations de la vie humaine, car, le crédit et la confiance s éloignent de l'homme d'affaires maladroit en paroles ou en action, qui a des habitudes irrégulières, ou bien est soupçonne de pratiques peu délicates. Il y a place pour un sot dans toutes les professions libérales — sot comme un enfant en dehors de sa spécialité, et pourtant réussissant dans cette spécialité — mais jamais personne ne vit un sot réussir dans les affaires. L'homme qui n'a pas un jugement sain ne peut réussir. La carrière des affaires est une rude école de toutes les vertus. Elle procure une suprême récompense qu'aucune autre carrière ne peut promettre. Je fais allusion aux nobles bienfaits qu'elle rend possibles. C'est principalement à des hommes d'affaires que nous devons nos universités, nos collèges, nos bibliothèques et nos institutions d'éducation, ainsi qu'en témoignent Girard, Lehigh, Chicago, Harvard, Yale, Cornell et beaucoup d'autr es.

Parmi les monuments qu'un homme peut laisser derrière lui, en est-il qui puissent aussi sûrement transmettre aux générations futures un nom béni par les bénédictions des milliers de personnes ayant reçu dans ses murs le plus précieux des biens, une instruction saine et libérale ? Ces monuments sont l'œuvre d'hommes qui ont reconnu que le surplus de la richesse était un dépôt sacré que son détenteur doit administrer pendant sa vie, pour le plus grand bien de ses semblables.

Si quelques hommes d'affaires peuvent mériter le reproche de cupidité, nous avons le droit de revendiquer pour leur classe ce que l'honnête Thomas Cromwell disait du grand cardinal, et dire : « s'ils ont l'avidité d'acquérir, du moins en faisant des dons, ils ont agi princièrement, comme en témoignent ces temples de la science ».

Andrew CARNEGIE,

(*Traduction de M. Arthur Maillet*).

LE DRAME RELIGIEUX EN PERSE

La dernière fois que le Shah de Perse vint à Paris, on s'avisa de le conduire un soir au Théâtre Français. Nos comédiens officiels jouaient *Horace.* Le monarque persan bailla courageusement pendant une heure, puis sortit, n'ayant pris nul plaisir à la tragédie.

A vrai dire, cette indifférence du Shah pour nos chefs-d'œuvre classiques ne saurait nous surprendre, car Mouzaffer-ed-Din, qui comprend à peine quelques mots du français de M. Lavedan, ignore complètement celui de Pierre Corneille.

Et puis, c'était vraiment, de la part du Protocole, une étrange idée que celle de mener le Shah de Perse chez Molière: nos diplomates ne devraient pas ignorer que conduire des mahométans à la comédie c'est quasiment leur faire commettre un péché.

Chacun sait, en effet, que le Coran défend expressément la représentation de tout ce qui vit, aussi bien par la peinture et la sculpture que par le théâtre.

La cause de cette prohibition édictée par Mahomet contre les arts figurés est dans l'horreur qu'il professait pour les idoles.

Les Turcs, observateurs aveugles des moindres volontés du Prophète, ont de tout temps respecté le préjugé. Chez les Persans, d'esprit plus large la peinture a fini par le vaincre; mais en revanche, jamais, dans aucun pays musulman, la statuaire n'a pu triompher de l'intolérance religieuse. Le farouche Prophète ne laissait à ses sectateurs que l'art décoratif: ceux-ci y excellèrent, il faut le dire; et les merveilleuses arabesques qui couvrent les murs des mosquées ne nous font pas regretter de n'y point voir de figures.

En ce qui concerne le théâtre, l'Islam est plus intransigeant encore; et il est allé même parfois jusqu'à exiger qu'on s'inclinât en pays étranger devant les exigences de la loi du Prophète.

On n'a pas oublié l'incident que créa, en 1890, à Paris et à Londres, le *Mahomet* de M. de Bornier. A la nouvelle qu'on allait mettre à la scène le Prophète et son épouse favorite Ayesha,

l'Islam cria au sacrilège et le Sultan menaça de brandir contre nous l'Etendard des Croyants. Le Quai d'Orsay et le Foreign Office s'émurent. A Paris, on défendit la représentation de la pièce ; à Londres, on interdit celle de la traduction que M. Hall Caine avait faite. Et l'on vit cette chose inouïe : la loi de Mahomet triomphant dans deux grandes nations de la Chrétienté !

L'Orient musulman méconnaît donc pour la même raison les arts plastiques et l'art dramatique, et il ignore ce qu'est un théâtre au sens où nous entendons ce mot.

Les musulmans lettrés n'en apprécient pas moins notre littérature dramatique ; mais, en général, ils se contentent de lire nos pièces célèbres et ne vont pas les voir jouer. C'est ainsi qu'en Turquie on connaît et on admire particulièrement Molière, que le grand-vizir Ahmed Tefik Pacha a fait traduire il y a une vingtaine d'années sous sa direction.

Quant au peuple, il ne goûte guère, en Turquie et en Egypte, que les *Téqlid*, pièces naïves que des bateleurs, errants de villages en villages, jouent sur des tréteaux, et il ne prend un véritable plaisir qu'aux farces obscènes de *Kara Gueuz*, le guignol musulman.

Il en est de même en Perse où des baladins, nommés *Loutys* (vagabonds), représentent en plein air des bouffonneries et des pantomimes improvisées le plus souvent ; et où le guignol national qu'on appelle *Ketchel Pehlevan* (Héros chauve) fait également la joie du populaire par ses satires violentes et ses propos frondeurs.



Mais si, de toutes les nations de l'Orient musulman la Perse est la seule qui témoigne quelque penchant pour l'art dramatique, ce n'est point dans le parades des Loutys ou les scènes grotesques de Ketchel-Pehlevan qu'il faut en chercher la preuve.

Nous la trouverons, infiniment plus flagrante, dans certaines manifestations religieuses particulières au culte Schiite, qui se déroulent chaque année pendant le mois de Moharrem, et portent le nom de *Téazié*.

Le *Téazié* est une sorte de drame religieux, comparable à nos mystères du moyen-âge. Les voyageurs européens n'y ont vu, pour la plupart, qu'une véritable pièce de théâtre ; mais les Persans ont protesté véhémentement contre cette interprétation.

Nous ignorons, disent-ils, ce qu'est le théâtre ; pas plus que

l'arabe et le turc, la langue persane ne contient aucun mot applicable à la technique de cet art ; et notre *Téazié* n'est autre chose qu'un prêche mis en action.

C'est là une thèse qui concilie fort habilement l'amour des Persans pour leur téazié avec le respect de la règle musulmane ; mais dont le lecteur mettra peut-être en doute la justesse quand il sera édifié sur le caractère des manifestations religieuses du mois de moharrem.

Le Téazié, en effet, comme nous allons tenter de l'exposer, présente tous les caractères du drame primitif ; et si, quelque jour, comme il est arrivé pour la peinture, l'art dramatique en Perse doit triompher des préjugés de la loi de Mahomet, c'est au téazié, son précurseur, qu'il le devra.

Donc, le théâtre persan, comme le théâtre grec, comme le nôtre, est né de la religion.

Il a commencé par des prêches, puis par des cantiques que les fidèles chantaient avec les prêtres pendant les dix premiers jours du mois de moharrem, en souvenir du martyre d'Aly et de ses fils, les Imans Hassan et Hüssein, qui sont les héros nationaux de la Perse. Puis, enfin, dans les cours des mosquées, devant la foule assemblée, respectueuse, la légende, racontée et chantée autrefois, a pris corps ; des personnages, prêtres ou fidèles, ont incarné les Imans, leurs serviteurs et leurs ennemis ; et le Téazié est né.

De même que nos mystères, qui représentaient uniquement la vie de Jésus et de ses apôtres, le Téazié nous peint seulement les malheurs de la famille d'Aly.

Le drame religieux persan repose, par conséquent, sur quelques événements de l'histoire de l'Islamisme qu'il nous faut passer en revue rapidement afin de faire mieux comprendre l'influence du Téazié sur l'esprit des fils de l'Iran.

***

A la mort de Mahomet, le Prophète ne laissant aucun descendant mâle et n'ayant pas, d'ailleurs, désigné de successeur, ses généraux se disputèrent le trône du Khalifat. Aly, fils d'Abou-Taleb, cousin, puis gendre du Prophète, dont il épousa la fille, Fathema, premier converti à la doctrine de l'Islam, préféré par Mahomet parmi tous ses autres Ansars (compagnons d'armes), semblait tout naturellement appelé à succéder à son beau-père. Cependant, les peuples de langue arabe n'étaient pas partisans

de l'hérédité ; et, malgré les Persans, qui avaient pris parti pour Aly, celui-ci fut écarté du Khalifat.

Trois prétendants l'occupèrent avant lui : Abou-Bekr, Omar et Osman ; et ce fut seulement en l'an 35 de l'hégire, c'est-à-dire vingt-trois ans plus tard, que le gendre du prophète monta sur le trône de l'Islam.

Il n'y parvint pas sans peine.

Après la mort d'Osman, Mohaviah, chef des Omméyades, voulut s'emparer du Khalifat, avec l'appui d'Amrou, généralissime de l'armée. Aly, de son côté, appela ses partisans ; et tous les Persans se rangèrent sous sa bannière.

La guerre civile dura près d'une année. Plus de cent combats furent livrés à Mohaviah par Aly, que ses soldats avaient surnommé *Essed Ouallah* (Lion de Dieu). Les peuples de race arabe furent écrasés, et Aly put enfin établir à Koufa le siège de son gouvernement.

Son règne fut éphémère.

Au bout de quatre années passées au milieu des haines et des trahisons, il fut assassiné sur les marches de la grande mosquée de Koufa par un affilié des Kharidji, secte de fanatiques qu avaient pris pour devoir de tuer tous les prétendants au Khalifat, afin de faire cesser les dissensions intestines.

De son mariage avec Fathema, Aly avait deux fils, Hassan et Hüssein.

Le premier, prince aux mœurs douces, préféra abandonner ses droits à la succession paternelle et renoncer au Khalifat, plutôt que d'allumer de nouveau la guerre intérieure. Il abdiqua volontairement en faveur de Mohaviah, dont il épousa une des filles, afin de mieux sceller la paix. Mais Mohaviah, craignant que Hassan ne réclamât quelque jour ses droits au trône, le fit empoisonner par sa femme.

Cet assassinat fût le signal de nouvelles hostilités.

Mohaviah étant mort à Damas, ses partisans élevèrent au Khalifat son fils Yézid, tandis que les Persans reconnaissaient pour chef Hüssein, le second fils d'Aly.

Ce prince, audacieux et brave comme son père, recommença la guerre.

Vaincu, il s'enferma dans La Mecque.

C'est là que les peuples de Koufa vinrent lui proposer le trône. N'écoutant que son courage, il se mit en route pour Koufa avec toute sa famille, sous la garde d'une trop faible escorte.

Mais, dans le désert de Kerbéla, vaste plaine de sable qui

s'étend entre la Mecque et Koufa, l'armée d'Yézid rejoignit la petite troupe et l'enserra dans un cercle infranchissable.

Après avoir fait subir à Hüssein et aux siens l'affreuse torture de la soif, bien que l'Euphrate coulât près de là, les Arabes les massacrèrent jusqu'au dernier. Seuls, les enfants furent épargnés; et les femmes allèrent orner le harem du vainqueur.

La tête de Hüssein fut tranchée et envoyée à Damas, où Yézid l'insulta.

Ce fut le 10 du mois de Moharrem, de l'an 61 de l'hégire (10 octobre 680), que tous les descendants du Prophète, parmi lesquels Aly-Ekber, fils aîné de Hüssein et arrière petit-fils de Mahomet, périrent à Kerbéla. Un seul fut sauvé, grâce à sa jeunesse : l'iman Aly-Zein-ul-ab-Eddin.

La révolte était étouffée ; les Ommeyades étaient vainqueurs; mais le schisme était créé dans l'Islam.

Les partisans d'Abou-Bekr et de ses successeurs attachés à la tradition (Sunnah), sont les Sunnites ; ceux d'Aly et de ses fils, rejetant la tradition et regardant les Khalifes Ommeyades comme des usurpateurs, se désignent souvent sous le nom d'Adliyah (Société des Justes). Ce sont les Schiites.

Peu à peu, ces derniers, persécutés par les peuples de race arabe, vinrent s'établir en Perse, et le pays tout entier embrassa la cause des Alides.

Bien plus, le Schiisme s'implanta si bien dans l'Iran, qu'il devint la religion nationale ; et le sentiment de patrie et celui de religion se mélangèrent à tel point que Persan et Schiite devinrent en quelque sorte synonymes.

Les Alides, au nombre de douze, furent appelés *Imans*, c'est-à-dire chefs religieux ; et les trois premiers Aly, Hassan et Hüssein, furent respectés à l'égal du Prophète. Il y a même en Perse une secte, celle des Aly-Allahis, qui adore Aly comme un dieu.

C'est sur ces événements qu'est basé le théâtre persan : le martyre d'Aly et de ses fils en fait tous les frais.

∴

Chaque année, pendant le Moharrem, et surtout pendant les dix premiers jours de ce mois, les représentations des drames religieux ont lieu.

Ces drames, nous l'avons dit, s'appellent *Téazié*, mot arabe qui signifie condoléances, pleurs versés sur la mort de quelqu'un.

De même que les Sunnites pendant le mois de Ramadan, les

Schiites, durant le Moharrem, restent à l'intérieur des maisons tant que le soleil brille, et les villes semblent mortes. Mais, dès que l'astre a disparu à l'horizon, tout le monde est dans la rue, et les fêtes religieuses commencent : la procession se met en marche et le peuple se rend en foule sur la place publique ou bien dans la cour de la mosquée ou du palais où doit être représenté le Téaziè.

L'espace réservé à la représentation s'appelle *Tékiè.*

Comme l'année de l'hégire ne correspond pas au calendrier grégorien et que le mois de Moharrem tombe tantôt de plein hiver, tantôt au cœur même de l'été, on couvre ce Tékiè, lorsqu'il neige ou qu'il fait trop chaud, avec d'immenses tapis qui protègent les acteurs et le public contre le froid trop vif ou la trop grande chaleur.

Au centre du tékiè s'élève une estrade nommée *Sakou :* c'est la scène. Cette estrade est garnie des tentures et des tapisseries les plus riches, des bijoux les plus merveilleux.

Il est bon de noter à ce propos que la représentation d'un téaziè est presque toujours offerte au peuple par quelque riche et pieux personnage qui a pour but soit de préparer ainsi son salut, soit d'attirer les faveurs du ciel sur une entreprise ou encore de sauver quelqu'un des siens d'une maladie. Une originale expression persane assure, d'ailleurs, que faire représenter un téaziè, c'est *cuire ici bas des briques pour bâtir son palais au ciel.*

On conçoit, en ce cas, que le personnage qui offre la représentation profite de l'occasion d'exhiber ses richesses ; plus il en montre, d'ailleurs, et plus il gagne d'indulgences.

S'il n'en a pas assez pour éblouir les spectateurs, il en emprunte à ses amis, qui ne refusent jamais de les lui prêter, car, en prenant part au téaziè, ils attirent sur eux la grâce des Imans. D'immenses richesses, absolument inutiles, du reste, à la représentation, sont ainsi étalées sur le Sakou. M. Chodzko, un savant Orientaliste qui a traduit quelques-uns de ces drames religieux, conte qu'en 1833, il vit à Téhéran la représentation d'une suite de Téaziè, qui dura quatre jours, donnée par Mirza-Aboul-Hassan-Khan, ministre des Affaires Étrangères, pour la guérison de son fils. Ce richissime impresario montra aux yeux du public quatre-vingts cachemires et des bijoux empruntés au Shah lui-même et estimés à un demi-kourour (environ 3 millions de francs).

La mise en scène de nos pièces les plus ruineuses n'est rien auprès de pareilles magnificences.

Naturellement, le Sakou n'a pas de décors ; et, que l'action se

passe dans le palais d'Omar, la Mosquée de Koufa, le jardin de Fathema ou le désert de Kerbéla, la scène ne varie pas. C'est aux spectateurs de comprendre par le dialogue à quel endroit se trouvent les acteurs. La convention règne en maîtresse. Un bassin plein d'eau suffit pour représenter l'Euphrate, et Hussein et sa famille, cernés à Kerbéla, peignent leur douleur en se couvrant la tête, au lieu du sable du désert, des brins de paille hachée dont ils ont préalablement empli leurs poches.

En face du Sakou, derrière le public, se trouve une autre estrade réservée aux acteurs qui ne sont pas encore entrés en scène ou qui en sont sortis ; cela s'appelle Tadj-Nema.

Un petit chemin, pratiqué à travers les rangs des spectateurs, permet aux acteurs de se promener du Sakou au Tadj-Nema, au milieu du public (1).

Ils se parlent même d'une estrade à l'autre sans que personne y prenne garde. Le plus souvent, du reste, lorsqu'un acteur a terminé son rôle, il ne quitte pas le Sakou ; il s'assied à l'écart, et les spectateurs ne s'inquiètent pas de lui ; il est convenu qu'il n'est plus là et qu'ils ne doivent pas le voir.

Enfin, au milieu du Sakou, sur une éminence, se trouve un fauteuil richement orné de tentures et réservé au *Seid Rouzekhan*, personnage indispensable dont nous parlerons plus loin.

Les meilleures places dans le Tékiè sont aménagées pour les fonctionnaires officiels, les grands personnages et aussi pour les étrangers, car les Persans invitent très volontiers les Européens à la représentation de leurs drames religieux.

Sur un côté on ménage une sorte de grande loge entourée d'une broderie à jour, réservée aux femmes.

Enfin, tout le reste de l'espace appartient au peuple. A genoux sur la terre nue ou sur les dalles, les Persans s'installent, assis sur les talons, et demeurent dans cette posture durant toute la représentation.

Avant, et même pendant le téazié, les jeunes gens des meilleurs familles de la ville parcourent les rangs des spectateurs en offrant gratuitement des rafraîchissements et des gâteaux.

C'est en exécution d'un vœu que leurs parents ont fait pendant

(1) La même particularité se retrouve dans le Théâtre du Japon. Un passage large de six pieds nommé Hana-Mici (sentier fleuri) permet aux acteurs de pénétrer sur la scène en passant à travers le parterre et de jouer des scènes pathétiques au milieu même du public. Les acteurs japonais obtiennent ainsi de puissants effets dramatiques.

leur jeunesse, pour les sauver d'une maladie, par exemple, que ces jeunes gens se font ainsi les serviteurs du peuple.

Les uns portent des plateaux couverts de *baqlava* (petits gâteaux) et de *cherbets* (sorbets); d'autres sont chargés de graines et de fruits séchés, graines de melon, de soleil, pistaches passées dans la saumure et grillées ensuite, gomme de térébinthe, et surtout de graines de millet, qui, selon une croyance populaire, ont une influence spéciale sur la glande lacrymale des spectateurs.

D'autres enfin, nommés *Saccas*, portent des outres pleines d'eau fraîche, et donnent à boire au peuple en souvenir de la soif qui tortura Hüssein et sa famille dans la plaine de Kerbéla. On les appelle aussi *Nezri* (Nazaréens).

Tous, richement vêtus et couverts de pierreries, s'acquittent de leur devoir avec une grande ardeur. C'est, en effet, une gloire pour les principaux jeunes gens de la ville d'être plusieurs années de suite Saccas pendant le Moharrem.

Jusqu'à ce que le téazié commence, c'est un brouhaha inexprimable dans tout le tékiè; et ce peuple qui tout à l'heure pleurera et se déchirera la poitrine, ne se prépare guère à la solennité qui l'attend. On cause, on s'interpelle, on crie, on se dispute même.

C'est surtout dans le quartier des femmes que le vacarme est assourdissant. Ces dames se chamaillent parfois à tel point qu'elles vont jusqu'à se jeter à la tête les petits tabourets qui leur servent de sièges.

Mais, soudain, le bruit s'éteint comme par enchantement: de grands gaillards, armés de gros bâtons, viennent de faire leur entrée par tous les points du tékiè. Ce sont les *Ferrâches*, gardiens inflexibles du bon ordre, qui font leur devoir en conscience et distribuent sans compter les bourrades et les coups de trique.

A peine leur intervention a-t-elle établi le silence qu'un bruit lointain de fanfare, qui va se rapprochant, parvient jusqu'au tékiè. C'est la procession qui se met en marche. Une foule immense précédée de drapeaux noirs, et éclairée par les *mashals*, torches en fer au bout desquelles brûlent des boules de résine, s'avance au bruit assourdissant des tambourins, des timbales, des *kernas*, sorte de trompettes au son très perçant et des *néhis*, fifres en roseau. Tout ce peuple défile lentement, se frappant la poitrine et hurlant sur un ton lamentable: *Ya Hassan! Ya Hüssein!...* Puis, peu à peu, les cris s'apaisent, les fanfares s'éteignent, la procession s'estompe et disparaît au lointain: le calme renaît dans le Tékiè.

*
* *

Alors le *Rouzèkhan* entre en scène. Ce personnage, indispensable à la représentation des téaziès, est un molla (prêtre) qui, le plus souvent, descend ou prétend descendre de la famille des Imans. De là son titre de Séïd.

Il y a ainsi, en Perse, une foule de descendants plus ou moins authentiques des Alides.

Les *Séïd Rouzèkhan* forment, selon la très juste expression de M. de Gobineau (1), une église interlope à côté du clergé établi. Détestés des grands mollas, qui ne sont pas partisans des téaziès et craignent leur influence, ils sont, au contraire, adorés du peuple. Leur tâche est de préparer les spectateurs à la représentation du drame, par des prêches, des sermons où ils pleurent, se lamentent, jouent le désespoir, et finissent par amener le peuple à de véritables scènes de fanatisme. Ils sont les inventeurs de ces téaziès qui constituent le plus clair de leurs revenus.

En dehors du Moharrem, ils vont chez les gens riches, réciter des prières, et prêcher sur le martyre des Imans.

Ce sont généralement de ces types robustes d'entraîneurs d'hommes, énergiques et peu scrupuleux. Doués presque toujours d'une belle voix, sonore et vibrant facilement d'émotion, ils ont sur les Persans un empire énorme, et pourraient être ou très utiles, ou très dangereux dans un mouvement populaire.

Ils amènent avec eux, une bande d'une quinzaine de gamins, sortes d'enfants de chœur, nommés *Pichkhans*, qui chantent des cantiques sous leur direction.

Le Rouzekhan vient s'asseoir dans le fauteuil qui occupe le centre du Sakou, et prend une pose méditative, tandis que les Pichkhans, accroupis autour de lui, commencent la cérémonie en entonnant un chant religieux. Le cantique terminé, le Rouzekhan lève les yeux au ciel, pousse quelques soupirs, et d'un ton plein d'émotion, il commence son prône entrecoupé de sanglots et de larmes.

Le pathétique y est savamment gradué, et le sermon aboutit, la plupart du temps, à une scène de désespoir sauvage, que le Rouzekhan interprète en tragédien consommé. Le récit qu'il fait du malheur des Imans l'émeut à tel point que la parole lui manque.

(1) *Religions et Philosophies de l'Asie Centrale.*

Il la remplace alors par les gestes les plus désordonnés. Il commence par empoigner son turban, le jeter à terre et piétiner dessus, puis il déchire sa robe, arrache le devant de sa chemise, et se frappe la poitrine à grands coups de poing, qui résonnent comme si l'on tapait sur une futaille vide. Les spectateurs, qui sont venus là tout exprès pour gémir et pleurer, ne tardent pas à l'imiter, et pendant quelques instants, un sanglot surhumain plane sur cette foule en délire.

Enfin le calme renait dans le tékié, et le Rouzekhan exténué descend de sa chaire en s'épongeant le front.

Le téaziè va commencer.

Je ne tenterai pas de donner l'analyse d'un de ces drames religieux, pour l'excellente raison qu'on n'y trouve pas ce que nous appelons l'action, l'intrigue qui rend intéressante la décomposition d'nne pièce. Les téaziès sont tout bonnement une suite de tableaux s'enchaînant les uns après les autres, une sorte de *polylogie*, comme les a appelés si justement le professeur Edouard Montet.

Une série d'une trentaine de téaziès comprend ainsi toute la légende de la famille du Prophète, depuis les derniers instants de Mahomet, jusqu'à la destruction des descendants d'Aly à Kerbéla. Chaque téaziè représente une seule partie de l'histoire de Alides : la mort du Prophète ; l'usurpation d'Abou-Bekr ; la mort de Fathema ; le martyre d'Aly ; le martyre de Hassan ; le départ de Hüssein pour Koufa ; sa fuite à travers le désert ; et enfin son martyre et celui de sa famille. D'autres événements, moins importants, prennent place au milieu de tout cela ; et, durant les dix premiers jours du mois de Moharrem, tout le martyrologe des Imans défile ainsi sous les yeux du peuple.

Dans le téaziè l'action n'existe pas; le dogme est tout: les Persans le considèrent non pas comme une manifestation d'art dramatique — ils n'ont, ou ne veulent avoir aucune idée de cela — mais bien comme une cérémonie religieuse. Ils n'y assistent pas pour régaler leurs yeux de la vue des richesses entassées sur le Sakou, ou bien pour applaudir les acteurs favoris, mais, au contraire, pour s'affliger et verser des pleurs sur le triste sort des Imans. Quand deux Persans s'abordent, un soir du Moharrem, ils se disent : « Allons pleurer », en se dirigeant vers la place publique où se donne le téaziè.

Le drame religieux persan est composé de dialogues entrecoupés par une mélopée plaintive, une sorte de déclamation lente et monotone produisant tout naturellement la profonde impression de tristesse qui gagne peu à peu l'assistance toute entière. Dans

les passages pathétiques, on voit la plupart des spectateurs commencer à branler la tête de gauche à droite, en prononçant d'une voix sourde cette exclamation accoutumée des Persans lorsqu'ils sont affligés : « Ouahi ! Ouahi ! ». Les larmes, des larmes sincères, coulent de tous les yeux ; et un grand nombre d'assistants étendent la main devant eux en priant.

Les acteurs de téazië forment une troupe sous la conduite d'un directeur.

Dans les principales villes, il y a, pendant les dix premiers jours du Moharrem, un grand nombre de ces compagnies, ayant chacune leur Rouzekhan, et jouant chaque soir plusieurs téaziès. A la fin de la période sacrée, ces malheureux sont sur les dents. Fatigués par les représentations quotidiennes, ils passent une bonne partie des nuits en festins que leur offrent les fidèles, admirateurs de leur talent : c'est ainsi qu'un grand nombre d'entre eux perdent leurs voix et se trouvent réduits à la misère.

Le directeur de la troupe est un personnage vraiment surprenant. Il est tout à la fois directeur, acteur, souffleur, habilleur, et presque toujours auteur, ou tout au moins adaptateur du téazië.

Dès que le Rouzekhan a quitté son fauteuil, il prend sa place ; et, de là haut, il dirige sa troupe. Souvent, il abandonne son siège pour donner un conseil, rectifier une attitude, arranger une draperie, diriger une scène ; et il se promène à travers l'action sans que le public s'en émeuve le moins du monde. Pour les spectateurs, cet homme si remuant est une ombre absolument invisible, et il est convenu qu'on ne le voit pas.

En général, dans les grandes villes, les troupes les plus renommées sont composées d'Ispahanys. Les gens d'Ispahan sont, de tous les Persans, ceux qui ont l'accent le plus pur et parlent la langue la plus agréable et la plus propre à la déclamation.

Les acteurs sont loin d'être des artistes. Il n'est même pas indispensable qu'ils sachent leurs rôles par cœur, et il n'est pas rare d'en voir qui tiennent en mains un cahier sur lequel sont inscrites leurs répliques.

Il est à peine besoin de dire que les troupes sont uniquement composées d'hommes. La femme, dans l'orient musulman, est si peu de chose, son éducation est tellement rudimentaire, et, du reste, la loi religieuse lui défend si expressément de se montrer en public, que l'on comprend facilement qu'il n'y ait point de place pour elle dans le téazië.

Les rôles féminins sont interprétés par des jeunes gens, presque des enfants. Ces jeunes acteurs sont chéris du public ; ils ont, le

plus souvent, une jolie voix, et chantent fort bien la mélopée plaintive qui produit tant d'effet sur l'assistance.

Ils sont, du reste, fort grassement payés ; et M. de Gobineau affirme qu'un chanteur de quatorze à quinze ans, favori des spectateurs, gagne, pendant les dix jours du Moharrem, de 250 à 300 *tomans* (2.000 à 3.480 francs).

Quand l'un d'eux atteint à cette haute situation, il en conçoit presque toujours un insupportable orgueil. Il s'habille d'étoffes brillantes, se rend à la représentation sur un âne caparaçonné, et ne tarde pas à se faire détester de ses camarades par sa vanité et ses caprices.

Comme on le voit, les étoiles des troupes persanes ont quelque ressemblance avec celles de nos théâtres européens.

Les auteurs des téaziès sont toujours inconnus. Le public s'inquiète peu de savoir de qui est la pièce; l'essentiel, c'est qu'elle l'émeuve. Aussi, les directeurs fourragent-ils tout à leur aise, retranchant, ajoutant ou supprimant des chants, allongeant des tirades, de telle sorte qu'un même sujet sera représenté de façon différente par des troupes diverses.

D'ailleurs, ces pièces ne sont jamais imprimées et il est très difficile de s'en procurer des manuscrits. En 1862, sir Lewis voulant avoir le texte des drames qu'il avait vu jouer, ne put en découvrir de copies, et fut réduit à convoquer chez lui tous les personnages d'une troupe et à leur faire débiter lentement leurs rôles, que d'habiles copistes écrivaient au fur et à mesure.

M. Chodzko fut plus heureux. Il acheta à Téhéran, à l'eunuque Hüssein Aly-Khan, directeur des représentations de téaziès à la cour de l'avant-dernier Shah, un manuscrit contenant trente-trois de ces drames religieux. Ce répertoire des téaziès persans, le plus complet que l'on connaisse en Europe appartient aujourd'hui à notre Bibliothèque Nationale. Il porte le numéro 993 de la collection des manuscrits persans.



En résumé, ce qu'il faut retenir du téaziè, c'est l'impression profonde qu'il produit sur tous les auditeurs.

Cette impression tient à deux causes : l'une purement religieuse, l'autre éminemment patriotique.

On a souvent comparé les deux grandes religions du mahométisme aux deux cultes principaux du christianisme. Les Schiites,

a-t-on dit, sont les catholiques de l'Islam ; les Sunnites en sont les protestants.

Le rapprochement ne manque pas d'exactitude. La religion des Turcs et des Arabes, par la froide sévérité de ses cérémonies, par sa soumission étroite à la lettre du Coran, se rapproche assez justement de l'austérité de la Réforme.

Au contraire, le culte Schiite, plus pompeux en ses manifestations extérieures, semble, en outre, tout imprégné de sentimentalisme et de poésie.

Pas n'est besoin d'étudier bien longtemps les dogmes Schiites, pour y retrouver les plus nobles idées chrétiennes.

C'est ainsi que dans tous les drames religieux de la Perse, Aly et Hüssein sont représentés comme des martyrs qui se sacrifient pour racheter les péchés de leur peuple. De même que le Christ dans nos mystères, ils prêchent le renoncement et exaltent le pardon des injures ; et ils se soumettent à la volonté de Dieu qui les sacrifie pour le salut des Musulmans.

De plus, il ne cessent d'assurer à ceux qui pleureront sur leur mort des places auprès d'eux dans le paradis.

Comment de telles promesses n'exciteraient-elles pas au plus haut point les manifestations de la pitié populaire ?

*
* *

Mais c'est bien plutôt dans le sentiment de la patrie, dans le désir de l'indépendance et de la liberté qu'il faut chercher le secret de l'émotion intense que subissent les Persans à la représentation du martyre des Alides.

Dans le téazié intitulé *la Mort de Mahomet*, le Prophète faisant aux siens, dans la Mosquée, ses dernières recommandations, s'écrie en parlant d'Aly :

« Quoiqu'aux yeux du peuple nous puissions paraître deux êtres
« séparés et éloignés l'un de l'autre, la vérité est que nos deux
« corps furent créés d'un seul et même rayon de lumière. Personne
« autre qu'Aly n'a le droit d'occuper le trône qui vaquera après
« moi, et tout homme qui viendrait s'y asseoir avant lui n'est
« qu'un imposteur... » (1)

C'est bien là le sentiment de tous les Persans. Ils considèrent les Khalifes Ommeyades qui vainquirent Aly comme des usurpa-

(1) Traduction Chodzko.

teurs. Dans les téaziès, ils les représentent sous les dehors les plus noirs ; et leur apparition sur le Sakou fait éclater chez les spectateurs des cris de haine et de colère.

Le voyageur anglais Morier conte que dans le téaziè qui représente le massacre de Hüssein et de sa famille dans le désert de Kerbéla, on dut faire remplir par des prisonniers russes les rôles des soldats d'Yézid ; et il ajoute que, devant le courroux populaire, ces malheureux durent s'enfuir pour n'être pas massacrés.

Aly et ses fils ne sont donc pas seulement, pour les Persans, les prophètes, les fondateurs de la religion ; ils sont encore et surtout les représentants de la patrie vaincue et humiliée à jamais.

Et c'est là ce qui explique l'influence profonde du téaziè sur les Persans, même les plus sceptiques. Les larmes aux souffrances de Hüssein, les exclamations de vengeance aux cruautés d'Omar ou d'Yézid, sont la protestation impuissante du droit contre la force ; et ces cris de douleur ou de rage, ces désespoirs et ces fureurs que les voyageurs européens prirent si souvent pour un fanatisme bestial, sont inspirés, en réalité, par la foi religieuse et le sentiment de la patrie.



L'usage de représenter des téaziès date d'un siècle à peine. Le théâtre persan est donc encore dans l'enfance ; et les fils de l'Iran protestent assez justement, en somme, contre ce mot appliqué aux cérémonies du Moharrem.

Il est certain que l'art dramatique ne sera créé, en Perse, que le jour où le téaziè se détachera complètement des sujets religieux, le jour, où en dépit des lois du Prophète, le drame se substituera au mystère.

Ce jour est-il proche ?

Tout porte à le croire.

Déjà, depuis une vingtaine d'années, la représentation des téaziès s'est étendue à toute l'année ; et de grands personnages en offrent au peuple pendant les mois autres que le Moharrem.

En outre, les auteurs des téaziès essayent timidement de mettre à la scène des drames, devant en quelque sorte, servir de prologue ou de suite au martyrologe des Imans. Dans l'un, par exemple, on voit apparaître Tamerlan ; dans un autre, un ambassadeur européen se fait Schiite : un troisième nous montre Joseph abandonné par ses frères dans une citerne, endurant les tortures de la soif, ce

qui semble vouloir faire pressentir au peuple les souffrances que Hüssein supportera plus tard dans la plaine de Kerbéla.

Ces essais, quoique ne produisant pas sur les spectateurs l'impression profonde des téaziès qui représentent le martyr d'Aly et de sa famille, sont cependant intéressants à noter, car ils montrent chez les Persans le désir de greffer un art dramatique nouveau sur le vieux drame religieux.

Enfin, le peuple persan, est, de tous ceux de l'Orient Musulman, le plus ouvert aux idées européennes, et notre civilisation pénètre chez lui à grands pas.

Si Mouzaffer-ed-din baille à la représentation d'*Horace* au Théâtre Français, nombre de ses ministres et de ses courtisans y prennent plaisir, car les beautés de la langue française leur sont familières; et l'on n'ignore pas que beaucoup de grands seigneurs persans, qui ont parfait leur éducation en Europe, ont rapporté chez eux le goût des plaisirs de l'Occident.

Ceux-là verront volontiers le téaziè chercher des inspirations hors de la tradition schiite, et l'art dramatique éclore librement dans le *tékiè*.

Le préjugé religieux reste le seul obstacle à cette éclosion. Les Persans ont l'esprit assez large pour le vaincre et pour trouver avec le Coran quelques accommodements.

Il est impossible qu'un art puissant et une littérature féconde ne sortent pas de ce drame primitif où l'idée religieuse et l'idée nationale sont si étroitement unies.

Ernest LAUT.

LA LOI DE ROME

(5)

CINQUIÈME ACTE

LE SUICIDE

Le boudoir précédant la chambre à coucher d'Isabelle. Lit de repos au milieu du second plan : détails luxueux.

SCÈNE I

MICHEL, GEORGES (*sortent de la chambre et traversent la scène en chantonnant*).

Maman est guérie ! guérie ! Maman est guérie ! guérie !

SCÈNE II

TRAINEL (*sur le seuil d'abord*).

Trainel. — Bons petits cœurs ! Ont-ils fait un assez grand effort pour leur âge ! Tout le temps que leur mère fut en danger, ils méritèrent le *très bien*, pour lui faire plaisir !

SCÈNE III

TRAINEL, MADAME DIELETTE, MADAME TRAINEL
(sortant de la chambre)

Madame Trainel. — Notre présence lui pèse : elle se penche sur un livre qu'elle ne lit pas ; une triste pensée la tourmente.

Madame Dielette. — Il se passe dans son âme quelque chose de douloureux que nous ignorons. Depuis un mois, qu'elle est levée, je l'ai vue pleurer bien souvent.

Trainel. — Enfin, elle est guérie ! Le médecin l'affirme.

Madame Trainel. — Il semble qu'elle se croit encore malade, on qu'elle veut le faire croire.

Trainel. — La fièvre typhoïde affaiblit souvent le cerveau.

Madame Trainel. — Je ne pense pas que ce soit cela ; il y a une indicible angoisse dans ses yeux. On dirait que le retour à la vie l'épouvante.

Madame Dielette. — Je me souviens toujours du délire qui interrompit sa confession, et je me demande ce que lui a dit l'abbé Boussagol.

Trainel. — Le Grand Vicaire lui a donné, lui-même, la Sainte Communion ; il ne s'agit donc pas d'un cas de conscience.

Madame Dielette. — Isabelle nous cache quelque chose. Tantôt elle parait insensible et s'isole dans un silence farouche ; tantôt elle manifeste une tendresse fiévreuse. Elle est guérie : je veux bien croire le médecin. Sa conscience est en paix : je veux bien vous croire, monsieur Trainel. Mais demandez à Maurice s'il a retrouvé sa chère femme d'autrefois : et voyez dans quelle angoisse nous vivons, tous les trois !

Madame Trainel. — Il est certain que Maurice s'inquiète et souffre.

Trainel. — Ainsi que vous le dites, on dirait qu'Isabelle guérit malgré elle, à regret.

Madame Trainel. — C'est vous, comme mère, qui devez l'interroger.

Madame Dielette. — Je l'ai déjà fait; elle ne dit rien. Celui qui pourrait intervenir n'est pas là.

Trainel. — Salgas a déjà annoncé son prochain retour. Sa dernière lettre était datée de Milan.

Madame Dielette. — Que Dieu le ramène ! lui, qui conjura le malheur, autrefois, peut-être encore...

Madame Trainel. — Le malheur ? Vous craignez un malheur ?

Madame Dielette. — Oh ! j'ai d'affreux pressentiments...

Madame Trainel. — Rien ne les justifie ; notre sollicitude s'exagère sans doute le sens d'une tristesse inexplicable.

Trainel — Enfin, que pouvons-nous ?

Madame Dielette. — Rien, sinon la laisser en paix. Il a fallu tant de prières pour lui faire quitter le lit, et maintenant elle s'obstine à rester dans sa chambre.

Trainel. — On a pourtant arrangé ce boudoir, on l'a fleuri !....

Madame Trainel. — Elle y viendra peut-être, si on la laisse seule.

Trainel. — Hélas !

(*Exeunt*).

SCÈNE IV

ISABELLE (*sortant de la chambre à droite*).

Isabelle. — Ils sont partis et j'échappe pour un moment à l'inquisition de leur tendresse, à leur muet reproche. Pour eux, pour Maurice, je suis guérie, et je m'entête à traîner une maladie imaginaire. Ils n'attendent qu'un sourire pour renaître à la joie et ne comprennent pas que je refuse ce sourire. Hélas ! je ne peux pas me justifier et les prendre pour témoins de l'effroyable trouble qui m'agite. S'ils pouvaient savoir ce que signifie, pour moi, la guérison ! S'ils savaient quel serment j'ai fait à la mort ! S'ils savaient qu'en me pressant de guérir, ils me chassent de leurs bras, de mon foyer. S'ils savaient mon malheur et tout ce qui leur reste encore à pleurer ! Ah ! ils me laisseraient vivre, quelque temps encore, cette convalescence qui est mon dernier refuge avant l'heure effroyable où je devrai tenir la parole donnée à Dieu même ! Lorsque j'ai appelé le prêtre, je me croyais mourante, je sentais la vie m'échapper ; si j'ai renoncé à l'amour, c'est que je me voyais au seuil de l'Eternité. L'avare lui-même, au bord de la tombe, abandonne aisément ses trésors. J'avais peur de l'enfer : l'absolution m'apparaissait le bien suprême : je l'obtins en engageant ma vie, c'est à dire quelques heures ou quelque jours de fièvre ou de torpeur. Mais voici que je ressuscite, voici que je revis, hélas ! Chaque jour, chaque heure, je sens les forces qui me reviennent. Il me semble presque que cette lutte intérieure, entre mon amour et ma foi ravive le cours de mon sang, brasse mes nerfs et me met debout pour cette lutte sans issue où la fatalité se dresse implacable, quoi que je résolve, quoi que je fasse !

SCÈNE V

ISABELLE, MADAME DIELETTE

MADAME DIELETTE. — Isabelle..... ma chère petite enfant.....

ISABELLE. — Ma chère maman !

MADAME DIELETTE. — N'es-tu pas mieux ici que confinée dans ta chambre ?

ISABELLE. — Oui, maman.

MADAME DIELETTE — Veux-tu me permettre de te parler selon mon cœur ?

ISABELLE. — Voyons, maman, ai-je quelque chose à te permettre ?

MADAME DIELETTE. — Quand tu étais toute petite, tu me paraissais si frêle, si fine, dans mes grosses mains, que j'osais à peine te caresser ; eh bien, aujourd'hui encore, je me sens maladroite et gauche pour toucher à ton âme et t'interroger !

ISABELLE. — Vois-tu, maman, il ne faut pas m'interroger.

MADAME DIELETTE. — Pourtant, ma pauvre enfant, ma chère enfant, regarde : nous sommes quatre qui n'attendons qu'un sourire de toi pour renaître à la joie.

ISABELLE. — Suis-je donc devenue bien maussade ?

MADAME DIELETTE. — Non, chérie ; mais tu es devenue bien triste. Les mères devinent la souffrance de leur enfant. Tu souffres, Isabelle ! De quoi souffres-tu ?

ISABELLE. — Maman, tu ne doutes pas que je t'aime, que je vous aime tous, de tout mon cœur ?

MADAME DIELETTE. — Mon enfant, je crois que tu fais ton possible pour nous cacher ta peine, et que, si tu n'y réussis pas, c'est que cette peine est immense.

ISABELLE. — Maman, laisse-moi ma peine, ne m'interroge pas.

MADAME DIELETTE. — Je ne peux donc rien pour toi ? Quel saurait être ton triste secret ?

ISABELLE. — Tu peux beaucoup persuade-toi, persuade-les ; de me laisser tranquille et solitaire. La maladie m'a frappée à la tête ; je suis étourdie, effarée, attristée ; j'ai besoin de calme et le temps me remettra, crois-le bien.

MADAME DIELETTE. — Je te laisse donc : repose-toi.

SCÈNE VI

ISABELLE

ISABELLE. — Ma mère s'en va, en pleurant, rejoindre les Trainel qui l'ont envoyée, et, maintenant, tous trois se lamentent ! Mon

Dieu, que puis-je faire que je ne fais pas ? Que puis-je dire, que je ne dis pas ? Que devenir entre leur douleur et la mienne ! Comment échapper à ces chers bourreaux innocents, dont la douleur me guette et m'accable ? La plaie de ma conscience saigne et s'envenime. Devant la tombe ouverte, j'ai renoncé à Maurice. On abandonne l'amour, quand on se sent abandonnée de la vie.... j'allais mourir..... mon serment m'assurait le ciel..... l'homme de Dieu l'a ordonné..... j'ai obéi ! J'ai reconnu que Maurice était mon amant, et non pas mon époux. L'Eglise ne donne l'absolution qu'à celles qui quittent leur amant. Si, ce soir, si, demain, je retombe dans les bras de l'aimé, si je redeviens sa... maîtresse, l'absolution est perdue, je suis parjure à Dieu même, je suis damnée !

SCÈNE VII

ISABELLE, TRAINEL *(portant une botte de roses)*

Trainel. — Ma chère fille, j'ai trouvé ces roses dignes de vous être offertes.

Isabelle. — Vous êtes le meilleur des pères, et la Providence vous a donné à moi pour remplacer celui dont je suis née, et qui m'a oubliée.

Trainel. — Je suis un vieillard dont vous enchantez les derniers jours, et qui se réchauffe à votre rayonnement.

Isabelle. — Hélas ! mon père, la maladie ma laissé une mélancolie, une torpeur qui vous inquiète. Il faut me faire encore un peu de crédit, et je redeviendrai l'Isabelle d'autrefois.

Trainel. — Mon enfant, j'ai des droits sur vous, ceux que me donnent mon affection ; je ne vous distingue pas de mon fils, et je m'estime le père d'Isabelle, comme je suis le père de Maurice. Je puis donc vous dire, mon enfant : vous avez une peine cachée ; révélez-la moi afin que je la partage.

Isabelle. — Combien vous êtes bon !

Trainel. — Je vous aime, ma petite, de tout mon vieux cœur que vous épanouissez depuis douze ans. On devient clairvoyant quand on aime, vous avez une grande peine ; dites-la moi, je vous en prie, et je vous jure, foi de Trainel, de garder votre confidence, et que jamais, ni ma femme, ni votre mère, ni Maurice, ne la connaîtront.

Isabelle. — Père, ce que vous appelez ma peine n'est qu'un grand malaise, une disposition à la tristesse, que je ne peux ni vaincre ni expliquer, mais qui cèdera au temps.

Trainel. — Hélas !

Isabelle. — Mon bon père, embrassez-moi.

Trainel (*à part*). — Et laissez-moi !

SCÈNE VIII

Isabelle (*seule*). — Il pleure, ce vieillard ! Que leur amour rend mon effort pénible ! Combien de temps supporterai-je leurs reproches, leurs larmes ? A ma torture, s'ajoute leur détresse. Je ne puis continuer à souffrir et à faire souffrir ainsi : je deviendrai folle ! Voyons, si je peux retrouver les termes de mon serment, les mots eux-mêmes... Ah ! ma tête, ma pauvre tête ! Voyons, j'ai renoncé à l'amour : voilà qui est certain : mais, avais-je le droit de renier le père de mes enfants ? Ai-je le droit de lui résister après douze ans de mariage ? Inutiles questions. L'absolution était à ce prix, et ce prix, je l'ai accepté ; il me faut le payer ! Au reste, cette vie d'horreur cachée, de conscience aux abois, il me serait impossible de la supporter plus longtemps. Puisque je n'ai pas su leur cacher ma douleur, il faut .... que je parte ! Il me faut fuir..... comme une folle, ou comme une misérable.... ! Où irai-je ? Au couvent ? On saura bien m'y découvrir et me ramener ! Lorsque le monde apprendra que Madame Maurice Trainel est partie, on se demandera comment, on se demandera pourquoi, on se demandera... avec qui ? Avec qui... Que répondra ma famille ? Dira-t-elle la monstrueuse vérité ? La conscience publique ne peut que se révolter contre cette invraisemblance : une mère qui abandonne ses enfants et son mari, par ordre du confesseur ! Je n'en ai pas le droit, je ne fuirai pas !

SCÈNE IX

ISABELLE, MAURICE

Maurice. — Isabelle !

Isabelle (*à part*). — Lui ! Sainte-Vierge ! que vais-je devenir ? Ayez pitié de moi, je suis à bout de forces !

Maurice. — Mon Isabelle, j'ai pu m'échapper un instant et je cours le dédier à la résurrection de notre amour !

Isabelle. — Mon Maurice !

Maurice. — Je suis ton Maurice qui a pleuré pendant les longs jours d'angoisse, et qui brûle de retrouver ta beauté et ses joies ! Ah ! je comprends la fatale impatience d'Orphée ! Mais toi, tu es

sortie maintenant du royaume des ombres, et je puis t'étreindre, te dire dans un baiser..

Isabelle. — Ton amour est si beau! ne l'enfièvre pas!

Maurice. — Revivre la volupté, c'est achever la guérison: la caresse affirme la santé reconquise.

Isabelle. — Je me sens toute âme, et, comme ta tendre sœur...

Maurice. — Je te vois avec les yeux d'un mari qui aime, qui désire!

Isabelle. — Laisse-moi guérir, tout à fait.

Maurice. — Je ne te comprends pas, je ne te retrouve pas. D'où vient cette résistance à mes caresses?

Isabelle. — Elle est maladive. J'éprouve une torpeur singulière, et si je te disais mes désirs, je t'étonnerais et te déplairais.

Maurice. — Dis-les!

Isabelle. — Lorsqu'on échappe à un grand péril, on doit une action de grâces à la Divinité!

Maurice. — Tu as raison; veux-tu que nous fassions un pèlerinage?

Isabelle. -- Je voudrais faire une retraite: passer quelque temps dans un couvent et ainsi me mortifier, en me privant de toi.

Maurice — Te mortifier? Pourquoi? Tu sors à peine d'une dure maladie. Une épouse, une mère ne fait pas de retraite. Sa vraie dévotion est au foyer. Tu as des enfants, des vieillards autour de toi: borne-toi aux vertus de ton état.

Isabelle. — Oui, mais...

Maurice. — Le souffle desséchant de Boussagol a passé sur ton âme. Tu ne m'as jamais expliqué cette confession, interrompue par le délire.

Isabelle. — La confession n'appartient pas même au confesseur. C'est le secret du pénitent.

Maurice. — Soit! Mais tu as reçu les sacrements, tu n'as donc pas d'inquiétude religieuse? Réponds, Isabelle.

Isabelle. — Parlons d'autre chose.

Maurice. — Aucune autre chose ne nous touche aussi vivement. Le drame de notre vie a été un cas de conscience. Qui donc m'a dit: marie-toi de peur du péché? Qui t'a dit: obéis à ton père, même s'il te sacrifie? La religion! Si Salgas n'avait tout réparé, nous étions perdus pour le bonheur, pour la vertu. A peine est-il absent, ce conjurateur du maléfice clérical, que le scrupule religieux t'envahit; tu te relèves d'une maladie mortelle, pour tomber en crise morale! Ah! ce Boussagol!

Isabelle. — Il a voulu notre bien, tel qu'il le concevait...

Maurice. — Torquemada voulait aussi le bien des hérétiques: il le concevait en auto-da-fé!

Isabelle. — Je t'aime!

Maurice. — Tu m'aimes ? mais tu n'oses t'abandonner à ton amour. Une mère pensa-t-elle jamais à une retraite ! La prière que tu apprends à tes fils vaut mieux que celle que tu fais !

Isabelle. — Sois indulgent à mes scrupules, comme tu le serais à mes nerfs ! Si tu devais te contraindre, pour assurer ma santé, hésiterais-tu ?

Maurice. — Je ferais tout au monde...

Isabelle. — Et pour ma vie morale, ma santé spirituelle, ne ferais-tu rien ?

Maurice. — Tu as dû prendre quelque engagement pour avoir cette absolution. Le grand vicaire a dû t'imposer cette retraite ?

Isabelle. — Oui, c'est cela même, et tu comprends, dès lors...

Maurice. — Ma bien-aimée, tu as vu la mort de bien près et son horreur a presque endormi tes belles facultés. Je suis donc forcé, moi qui t'adore et qui t'ai toujours obéi, de commander ! Ce n'est plus mon désir qui supplie, c'est ma raison qui veut ! Une épouse ne peut disposer d'elle-même, même à la voix du prêtre, et je te jure, sur mon salut, auquel je crois, que ton serment téméraire ne s'accomplira pas ! Isabelle tu n'iras pas au couvent, fût-ce pour un jour !

Isabelle. — Hélas !

Maurice. — Souviens-toi de nos ivresses ; tu as oublié les bienfaits de la vie, les joies de nos baisers ! Quand tu seras dans mes bras, ton cœur sur mon cœur, tous ces fantômes disparaîtront ! Ma femme ! Ce soir, je serai ton amant, m'entends-tu, ce soir, et tu renaîtras à l'harmonie, à la joie de vivre, dans mon baiser... tu seras mienne toute ! Ce soir, tu redeviendras la femme aimée et tu guériras, je te le promets ! A ce soir, bien-aimée !

SCÈNE X

ISABELLE (*seule*)

Isabelle (*seule*). — Ce soir... je ne résisterai pas ! A quoi bon se mentir à soi-même ?... Dans quelques heures, je serai parjure à Dieu, damnée !... Ah ! comme ils me poussent tous vers l'abîme... Me voici donc en face de mon vœu ! Comment l'accomplir ? Comment l'éviter ? Madame Maurice Trainel, la mère de Georges et de Michel, ne peut abandonner son foyer : Isabelle ne pourra jamais se défendre du baiser de Maurice : voilà deux certitudes .. Oui, mais oublier mon serment, m'étourdir d'amour et de caresses, vivre heureuse et parjure à Dieu ? Je ne le puis ! Hélas, ma raison s'effare

devant cette horrible alternative ! Comme je les maudis, les conciles ! Je n'aurai donc jamais la paix ! Vivre dans ce remords est impossible ! Mon serment et mon amour se battent... lequel l'emportera ? Maurice m'appelle, le prêtre me retient ! Le bonheur trop coupable, le devoir trop amer ! Le salut et la mort, ou l'amour et le tourment ! La mort ? Non, je ne puis y penser, j'ai peur ! Pourtant, que faire ? J'ai l'absolution, je suis en état de grâce ; demain, il sera trop tard ! Mourir ? Oui mourir ! Comment mourir ? Seigneur Jésus, puisque celui qui parle en votre nom m'a vouée au désespoir, faites-moi mourir et mourir vite, et mourir pure encore ! Oui... l'arme... Non ! non ! ma main est trop peu sûre... Le poison... (*elle prend un flacon de laudanum et le regarde*), pas assez ! Et le temps presse, la journée s'avance, ce soir, Maurice me prendra toute... Et Salgas va revenir, il trouvera moyen d'assoupir mon remords... Oh ! cette angoisse insupportable... Cette idée ! (*elle va décrocher la trousse du fumeur d'opium*). Je me souviens des paroles du grand ami : « un peu... et les caprices de l'hallucination se déroulent prestigieux ; un peu plus et le sommeil devient de la mort, sans souffrances, sans grimaces ! » La trousse du fumeur d'opium ! Elle est venue de si loin ! exécuter une sentence de Rome ! Cette boule noirâtre va m'ouvrir l'éternité ! L'éternité ! mais pour celui qui tranche lui-même ses jours ? Le suicide est un crime... Hélas ! si je vis, je redeviens la concubine maudite... si je meurs !... j'obéis ! Meurs donc, malheureuse, meurs... pour avoir la paix... « Pereat ! » Périr !... Oh, périr quand on possède tant de bonheur, quand on aime, quand on est aimée ! Périr, au moment où le cœur a toute sa force, où l'âme a toutes ses vibrations, où les passions sont les plus vives ! Périr, parce que Rome retient les causes et ne les juge pas ! Se sentir innocente et exécuter sur soi une sentence inique ! Oh ! c'est difficile, l'effort ! J'aurais voulu vivre encore, encore, voir grandir mes enfants, environner ma vieille mère de soins, être la femme de Maurice..., la femme de Maurice?... Cela... Dieu ne le veut pas... Non ! Dieu ne le veut pas ! Alors... Pereat !... (*elle dispose la chambre*). Maintenant, je vais mourir ! je voudrais être belle, belle encore une dernière fois, pour lui !... Ce peignoir qu'il aimait tant, oui, il est blanc... il est tout blanc... moi aussi je suis blanche... je suis absoute... je suis pure... je suis belle... je vais mourir... Ah ! mes pauvres petits, mes petits agneaux, venez, venez me dire adieu, maman, pauvre maman, bonne maman, je vais lui faire de la peine... je ne lui ai jamais fait de la peine, je l'aime tant ! et Maurice... Maurice... lui ! et tous... tous... adieu ! ne m'oubliez pas... n'oubliez pas Isabelle... adieu ! (*elle avale le poison*).

A cette heure bénie de la vie de famille... l'heure du repas du soir... où le mari revient des affaires et l'enfant de la classe... à

cette heure de joie quotidienne... la mort... sans maladie... sans agonie... la mort apparaîtra comme la foudre tombe!... L'être cher... par tous aimé... l'être à la douce voix... au geste charmant... sera muet et immobile... Le mystère planera sur cette catastrophe... Ni indice d'accident... ni trace de démence... Ce qui fut Isabelle ne sera plus... et le saint concile de Trente sera obéi! Pauvre! pauvre Maurice! il se hâte de rentrer... il pense au baiser de tout à l'heure! Hélas! Il frappera à cette porte... il appellera... Oh! ce silence, comme il l'écoutera avec épouvante... il forcera la porte... Le pressentiment lui percera le cœur comme un glaive... La chambre sera pleine d'ombre... il appellera encore... ce profond sommeil lui paraîtra d'abord un évanouissement... puis il criera!... Tous viendront .., pauvre mère... pauvres vieux parents... ils vont bien souffrir .. On reconnaîtra la mort, mais on ne saura pas dire son nom!... Ah! mon bonheur... mon salut... Que ma tête est pesante... un affreux vertige brouille mes idées... Maurice... le concile... Maurice... je m'endors... Maurice... Georges... Michel... Maman... Maurice...

(*Elle meurt*).

SCÈNE XI

(*La nuit tombe... Isabelle immobile*).

La voix de Maurice, *au dehors*. — Isabelle! Ouvre!... Réponds, du moins... Pourquoi t'enfermer? Parle... tu m'inquiètes... Parle, par grâce... ce silence est insupportable! (*il force la porte qui s'ouvre*). Isabelle! (*il va à sa chambre, y disparaît et ressort*). Isabelle! Elle n'est pas dans sa chambre... Ah! ici, le divan... La voilà endormie... non! évanouie!... (*il va à la porte et crie*). De la lumière, du secours!... Mon Dieu, quel atroce pressentiment!

SCÈNE XII

UN DOMESTIQUE, MAURICE

Maurice. — Vite, le médecin, un médecin! vite, vite!

SCÈNE XIII

ISABELLE, MAURICE, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE

MAURICE. — Ils vont s'épouvanter ! que m'importe ? elle est froide, inanimée et j'ai peur, je vais devenir fou !

MADAME DIELETTE. — Ma fille !

MADAME TRAINEL. — Qu'y a-t-il, grand Dieu ?

TRAINEL. — Qu'arrive-t-il, Maurice ?

MAURICE. — Je ne sais, c'est atroce !

MADAME TRAINEL. — Elle est évanouie ?

MADAME DIELETTE. — Non, non, il y a autre chose !

TRAINEL. — Du calme, ce n'est qu'une syncope !

MAURICE. — Que faire, mon Dieu !

TRAINEL. — Le médecin ?

MAURICE. — On est allé le chercher.

MADAME DIELETTE. — Elle est froide, froide...

SCÈNE XIV

ISABELLE (*morte*), MAURICE, MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE, LE MÉDECIN

LE MÉDECIN (*il va au lit, examine la malade avec hâte et attention ; tous suivent anxieusement cet examen ; puis le médecin fait un geste de découragement et d'impuissance*).

MAURICE. — Vous ne pouvez donc rien ? Ma femme ?

LE MÉDECIN. — Hélas, monsieur !

MAURICE. — Ma femme... ma femme est morte !

MADAME DIELETTE. — Ma fille ! Mon enfant !

TRAINEL. — Enfin, docteur, dites-nous quelque chose ; votre silence est affreux !

LE MÉDECIN. — Je suis en présence d'un empoisonnement...

TRAINEL. — On ne peut rien tenter ?

LE MÉDECIN. — Rien ! monsieur... (*il se retire*).

SCÈNE XV

ISABELLE (*morte*), MONSIEUR ET MADAME TRAINEL,
MADAME DIELETTE, MAURICE, SALGAS

MAURICE. — Trop tard! tu viens trop tard!

SALGAS. — Morte!... morte... de quoi?

TRAINEL. — Elle est morte du concile de Trente...

SALGAS. — Pauvre et noble femme, que j'ai honorée le premier, et que j'aimais comme une sœur... Voyons, parlez, dites moi quelque chose?

MADAME DIELETTE. — Elle s'est empoisonnée...

SALGAS. — Empoisonnée! Pourquoi?

MADAME TRAINEL. — Elle a été à la mort, d'une fièvre typhoïde.

SALGAS. — Il fallait me rappeler.

MADAME DIELETTE. — On n'a pas osé.

SALGAS. — C'est donc dans un accès de délire?

TRAINEL. — De délire religieux. Car elle s'est confessée : elle a reçu les sacrements.

SALGAS. — En échange de quelle promesse? O juste Dieu! je comprends l'épouvantable drame de cette conscience. La trousse du fumeur d'opium!

SCÈNE XVI

ISABELLE (*morte*), MAURICE, SALGAS,
MONSIEUR ET MADAME TRAINEL, MADAME DIELETTE,
BOUSSAGOL

BOUSSAGOL. — Grand Dieu!

MAURICE (*s'élançant*). — Assassin!

SALGAS (*le retenant*). — Il faut qu'elle dorme en terre sainte — en terre sainte — comprends-tu?

MAURICE. — Ami, toi qui es pour moi plus qu'un frère, écoute! Il faut que je la suive, il faut que je meure! Tu seras le père de mes enfants!

SALGAS. — Mauvais époux, mauvais amant! Isabelle aujour-

d'hui s'appelle Michel et Georges et qui abandonne Michel et Georges n'aime pas, n'a jamais aimé Isabelle ! Prions !

Monsieur et Madame Trainel, Madame Dielette, Maurice. — Non !

Salgas. — Prions, vous dis-je. La faute des prêtres ne doit pas être imputée à Dieu. On l'a condamnée injustement, comme hérétique ; mais elle s'est donnée la mort de sa propre main. A cette heure, peut-être, elle paraît devant Dieu : il faut que nos prières lui fassent escorte. Le péché qu'on lui reprochait n'était que de la démence des théologiens, mais son acte de désespoir est vraiment une grande faute ! Elle a besoin de pardon, elle a besoin de prières. Que tous ceux qui l'ont aimée implorent la miséricorde divine ! Et vous, vous qui avez désespéré cette âme, qui l'avez arrachée au bonheur... allez-vous vous acharner sur sa sépulture ?

Boussagol. — Quand un capitaine ne peut plus obéir aux ordres du roi, il rend ou brise son épée. En recevant le sacrement de l'ordre, j'ai juré de maintenir les lois de l'Eglise ; mais ces lois sont anti-chrétiennes : je ne confesserai plus. Je devrais m'opposer à la sépulture ecclésiastique, pour une suicidée ; mais j'abandonne ma dignité, je renonce au ministère. Car il est écrit : « Tu ne tueras point » et j'ai tué ! (*Il arrache son rabat et le dépose sur le lit*).

Salgas. — Pour qu'il lui soit pardonné à elle, par ma voix, tous ceux qui pleurent ici, vous pardonnent.

Boussagol. — Vous ne me dites pas « Pereat ! » — Oh merci !

Salgas. — « Pereat ! », n'est pas un mot chrétien ! Ce n'est qu'un mot romain !

PÉLADAN.

FIN

L'IRONIE

DANS LE ROMAN FRANÇAIS

(A propos du Centenaire de Mérimée)

Stendahl passa toute sa vie, et de longues années après sa mort, pour un intrépide paradoxeur. Aussi classa-t-on parmi les paradoxes cette déclaration de lui : qu'il serait compris quatre-vingts ans après sa mort. Et, de fait, nulle gloire plus cordialement acceptée par un groupe de disciples et entourée de sympathie par des connaisseurs d'art, n'eut plus de peine à se répandre dans le grand public.

Encore actuellement la célébrité de Stendahl, si elle est universelle, est, en quelque sorte, à deux degrés. Peu de gens connaissent toute l'œuvre, beaucoup de personnes ne sont familières qu'avec le *Rouge et le Noir* et la *Chartreuse de Parme*. Beaucoup admirent, un peu de confiance, par adhésion machinale aux récents articles et aux propos critiques de Stendahliens de marque comme Paul Bourget ; si Mérimée, l'ami, l'élève, le successeur, le cadet pour ainsi dire de Stendahl, put jouir plus vite et sans conteste d'une immense réputation, qui injustement s'oblitère de nos jours, cela tient à son pittoresque plus varié, sinon plus intense, et à un choix judicieux de sujets pouvant intéresser tout le monde.

Un livre de Mérimée peut se mettre, en général, dans toutes les mains, même dans des mains juvéniles. Mérimée n'aborde guère le grand problème de la passion, qui, sans cesse, préoccupa Stendahl ; Mérimée ne fait ni politique, ni sociologie ; Stendahl en est bourré. L'aventure et la péripétie sont infiniment plus mesurées chez Mérimée que chez Stendahl, et il y a, en somme, chez Mérimée toute une diminution du point de vue Stendahlien ; Mérimée est moins profond, et, par ce fait même, autant que par des dons de

composition et de style tout à fait de premier ordre, se gagne des lecteurs, que rebute, chez Stendahl, le sérieux du fond psychologique, l'évidente supériorité de ce fond sur la trame romanesque.

Mais ce qui leur est bien commun, c'est leur accent d'ironie dans la phrase, et le point départ ironique de leur mise en œuvre du sujet.

Victor Hugo qui a dit, sans preuves à l'appui, que Stendahl était à la fois un homme de talent et un imbécile, a dit aussi, sans plus de portée fondamentale, que l'ironie était l'arme des faibles. C'est se méprendre sur la valeur du terme. L'ironie supérieure d'un Stendahl ou d'un Mérimée ne consiste pas dans cette disposition d'esprit, que le jargon moderne dénomme dans la conversation ou la comédie, la *rosserie*. L'ironie n'est point non plus la satire légère dont on saupoudre une comédie qui en devient frondeuse, et mérite alors, d'après les journaux, l'épithète d'aristophanesque. Ce n'est point non plus la série de réticences et d'objections graves présentées d'un ton bonhomme que Sainte-Beuve accumule dans ses phrases. Un roman est ironique d'après la position même de son sujet ; il peut être ironique tout du long sans qu'une seule phrase prête au sourire. Cela dépend du point où l'auteur se place pour envisager la vie : cela dépend du ton qui lui est dicté par la nuance de sa contemplation pour analyser la vie. Cela dépend de la façon dont il pose ses personnages, et du degré de sérieux qu'il leur accorde en regard de la vie générale, universelle, qui les baigne tous, observateurs et observés. Cela dépend des ambitions intellectuelles de l'auteur, selon que son vœu est d'émouvoir, d'entraîner ou d'instruire. Le romancier ironiste penchera plutôt à instruire ses lecteurs. En outre, la notion qu'il aura de la relativité de l'importance des aventures qu'il raconte vis à vis de la marche du monde rectifiera l'allure et le ton de son récit. C'est presque toujours dans le roman ironique qu'on fait attention à mettre cet enchaînement de circonstances particulières, qui constitue une trame romanesque, en rapport avec l'ensemble général des faits, et cet élargissement de la conception, qui pousse au général le conte d'amour et de douleur de quelques individus, implique, dans le récit de leurs joies et de leurs souffrances, une mesure, une constriction de l'éloquence, une allure particulière et une marge de réflexions que n'aura point le romancier dont le but aura été de dramatiser et de grandir jusqu'au lyrisme, jusqu'à l'optique dramatique, l'aventure dont il s'occupe.

Et s'il faut éclairer ces définitions d'une comparaison, qu'on évoque à côté de Julien Sorel ou de Fabrice del Dongo, les per-

sonnages violents, agissant, discourant, les héros à grands gestes et à muscles tendus d'Emile Zola. Plus avant, on trouverait dans Léon Cladel l'exagération de la méthode qui consiste à pousser au paroxysme les vertus et les vices de ses personnages, la disposition à conter comme unique et merveilleuse l'histoire que l'on relate, et à ne laisser debout, dans la tessiture du roman parmi les circonstances adventices que celles qui peuvent servir de repoussoir au personnage principal, ou aux personnages principaux et accentuer leur relief. Autre exemple : ce récit de Waterloo, qui est le partie classique et connue de la *Chartreuse de Parme*, et dont les délicats aiment l'émiettement qui rend, d'une façon si heureuse, les incertitudes de la vision d'une bataille chez un tout jeune soldat, Hugo ne le traiterait point de même façon ; son récit de la bataille, dans *les Misérables*, en fait foi. Zola, voulant décrire la bataille de Sedan, y intercalera selon son esthétique (dérivée en cela d'indications de Flaubert en une partie seulement de son œuvre) le grand morceau, qui sera la charge de la division Margueritte suivie de la galopade effrénée des chevaux libres. Passant d'un détail à la conception générale, non plus de la scène décrite, mais du personnage créé, le romancier lyrique ne manquera point de prêter à ses créatures des discours, de les faire figurer dans de grandes scènes, où ils se dessinent en éloquence, en beauté, en grandeur. Le procédé sera employé avec d'autant plus de fréquence dans le cours de l'œuvre que les personnages sont irréels et même chimériques, comme dans *l'Homme qui Rit*, où la nécessité de le rendre tout d'abord sérieux et existant pour pouvoir le faire ensuite émouvant et terrible, le type de Gwynplaine force Hugo à le repousser par l'antithèse, à lui juxtaposer Déa, la lumière à côté de l'ombre, à le rendre éloquent et homme d'Etat, à accumuler sur lui, en contraste à sa laideur, toutes les vertus héroïques et lyriques. Flaubert est très-particulier, et en même temps profondément général dans l'esthétique du roman, lui qui manie les deux façons de le composer. Dans ses fresques antiques, il intercalera des morceaux d'épopée, et *Salammbô* sera ainsi découpée en tableaux, avec le plus de lumière possible, projetée sur Matho et sur Salammbô, avec des scènes épiques comme celle du Défilé de la Hache, disposées en intermèdes. Il s'est servi de la condensation générale du sujet en quelques grands chapitres dans *Madame Bovary* ; mais quand il revient au moderne dans cette œuvre, autrement forte et variée que *Madame Bovary*, *l'Education Sentimentale*, vous le verrez fidèle à son sujet, dévoué à l'esthétique nécessaire que celui-ci comporte, prendre presque

l'allure du roman de Stendahl, éviter les grands morceaux et présenter les faits passionnels et imaginés, les vies de ses personnages, d'accord avec le grand mouvement vital du temps, de sorte que l'*Education sentimentale* n'est point tant l'histoire particulière de Frédéric Moreau que l'histoire d'un jeune homme pendant la seconde République ; de même, dans *Bouvard et Pecuchet*, il se privera de toute longue scène d'ensemble, pour pouvoir traiter son sujet comme une longue suite de facettes, où se reflètent partiellement ses personnages, qui se retrouveront tout modelés dans l'esprit du lecteur, par l'addition, par la somme de ces reflets passagers et de ces facettes successives.

Dans le ton du roman, cette différence de point de départ rend le style ou grandiloquent et vibrant, ou simple et nerveux. Il est tout simple que si l'on veut modeler un personnage, de façon à le rendre aimable ou haïssable, de façon à le faire chérir des lecteurs, à qui ses malheurs deviendront, de la sorte, comme personnellement pénibles, il faudra accumuler les séductions de l'éloquence, et se servir des méthodes ou des roueries par lequelles un personnage peut devenir sympathique ou antipathique. Le ton touche alors à celui du plaidoyer, du drame ; il contracte quelque chose d'oratoire, et l'on entend l'orateur parler et vanter les vertus, ou flétrir les traîtrises de ses personnages.

Le romancier ironiste, qui veut faire exact, qui veut instruire, qui attend l'intérêt de la connaissance, et non de l'émotion, se gardera de toute hyperbole. Il ne veut pas séduire, il veut faire comprendre. Au lieu de noter les beautés des caractères de ses héros, il notera les singularités des âmes qu'il étudie ; il aura soin surtout de noter les points de contact et d'accord des caractères, avec le caractère normal et général des gens du temps, et il en accusera, avec le plus grand soin, les dissonnances. Cette marche prudente prend plus de ses moyens à l'érudition qu'au drame. De là, une différence dans le tissu du récit, qui est infiniment moins éclatant que dans le roman lyrique (qu'il soit romantique ou naturaliste), mais en revanche beaucoup plus serré et de plus forte qualité, n'offrant point tous les menus trous qu'on trouve au tissu lyrique. Pour être plus fort et plus résistant, ce tissu est moins brillant, et de là l'infériorité, dans le crédit du grand public, du roman sobre, du roman d'analyse, du roman ironique, vis-à-vis de son frère éclatant, le roman romantique, vibrant, à synthèses brusques, à larges plans, à grands éclats de couleur. Et voici pourquoi la gloire d'un Stendahl est moins brillante, moins intime, moins familière que celle d'un Hugo, ou d'un Balzac qui

relève sa péripétie de trucs, qui introduit, dans le roman littéraire, quelques unes des habitudes du roman feuilleton, qui, à côté des aventures à base psychologique, fait appel au merveilleux parisien, dans ses incarnations de Vautrin, la lutte des policiers Corentin, Contenson, Peyrade, contre les bandits en frac, cache Esther sous la surveillance d'Europe et d'Asie, fait intervenir un corsaire dans la vie de Moïna d'Aiglemont, et tout en tenant ses personnages en rapport avec leur temps (et avec le roman d'analyse), par un flux de détails sociologiques, d'affaires, de milieu, d'origine, de politique, n'en cherche pas moins à les rendre sympathiques ou odieux.

C'est justement cette absence de parti-pris, dans l'appréciation des mobiles et des actes des personnages, absence de parti-pris qui a ce grand avantage, de dispenser l'auteur d'inventer des péripéties qui s'adressent à la sensiblerie ou aux passions passagères des lecteurs, qui constitue l'impartialité, et par conséquent la force du roman ironiste. Si le roman doit être un simple véhicule de rêverie et de distraction, s'il doit être surtout romanesque, s'il ne vise que le but (d'ailleurs déjà considérable) de distraire un instant son lecteur des ennuis et des quotidiennetés de la vie, alors le romancier lyrique, le romancier d'imagination, le conteur amusant a raison, et le type du roman, ce sera les *Mille et une Nuits*, et à leur suite, dans d'autres gammes, des romans émotifs comme l'*Homme qui Rit*, qui veulent surprendre, charmer, faire pleurer et rire, ou la *Peau de Chagrin*, ou la *Cousine Bette*, ou la *Faute de l'abbé Mouret*.

Mais si le roman doit être une branche de l'histoire et de l'économie sociale, s'il doit donner des constats rigoureux d'âmes rares, traduites complètement au grand jour, des débrouillages précis de conjonctures bizarres, comme en donnent le jeu des consciences et de la légalité, ou simplement le tableau ferme et complet d'une époque, non pas accrochée comme un cadre, mais traitée en décor, en fond participant à l'essentiel du récit, c'est le romancier à la Stendahl qui a raison, et le temps doit corroborer la justesse de son esthétique, en lui attribuant une juste importance.

*
* *

Le roman ironique tient quelque peu au classicisme ; le conte philosophique du XVIIIe siècle existe parmi ses atavismes, encore

que, dans le roman du XIX[e] siècle, la partialité soit moindre, le désir de persuader moins visible et la passion d'ordre social ou politique plus contenue. Il en relève surtout pour le dégagé du ton. Il trouve hors frontières d'intéressants contacts avec la littérature anglaise, le roman anglais, avec Thackeray et Dickens, avec Thackeray surtout.

Si Dickens excelle à nous intéresser à des aventures de particuliers, à qui il sait donner d'un art complet leur exacte stature dont il décrit abondamment et exactement toute la sensibilité, Thackeray, s'est, beaucoup plus que lui, soucié de mettre en rapport les aventures particulières de ses personnages avec les évènements du temps et d'aborder la peinture sociale de l'époque. A ce point de vue, c'est en parallèle avec les romans de Stendahl qu'il faut placer le livre des *Snobs*, et surtout la *Foire aux Vanités*.

Mais le meilleur modèle de ce roman, de ce genre de roman philosophique, historique, impartial, écrit en dehors des menues prétentions de la littérature, cherchant à être vrai plutôt qu'à plaire, on le trouvera surtout chez Stendahl, chez Mérimée, chez Flaubert. Quelques pages d'analyse mesurée, mais appliquée purement à des milieux d'art et de littérature, se trouvent dans l'œuvre des Goncourt. Une étape du roman russe passe dans ce sillon, avec *La Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*, avant que Tolstoï en revienne à la prédication, avec la *Sonate à Kreutzer*. La prédication et l'apologétique forment ainsi, plus que l'analyse, le fond des beaux romans philosophiques et utopiques de Zola, les *Trois villes* et les *Evangiles*. Dans ce roman de proportions exactes Stendahl et Flaubert ne sont point encore dépassés, parmi les écrivains consacrés par le temps, la mort, ou la très-longue carrière. Parmi la production actuelle, l'Histoire contemporaine d'Anatole France, par la synthèse familière et le ton léger sur la profondeur de l'analyse, en donne une excellente formule, à côté de laquelle on en peut trouver d'autres.

***

D'ailleurs, si le roman ironiste ou analytique doit dépasser, pour certains esprits, désireux de réalité ornée et de vérité bien mise en œuvre, le roman émotif, il ne faudrait point que son triomphe éliminât trop le roman émotif et le roman romanesque. A coté de l'étude du vrai, de l'histoire des mœurs et des idées, la fantaisie et

le lyrisme gardent tous leurs droits, et il serait bien fâcheux que M. Elémir Bourges n'ait pas le droit à la fiction qu'il rend si pénétrante et si imagée. Mais nous sommes plus riches en œuvres d'imagination romanesque qu'en beaux constats de vie, qu'en livres impartiaux et d'ironie supérieure.

Il faut, pour les écrire, des génies tels que Stendahl et que Mérimée, qui se mettent au-dessus des passions, assez pour les résumer et les démonter pour ainsi dire, en s'en représentant la marche, et en isolant les facettes pour les mieux décrire, capables aussi de les avoir ressenties d'une façon forte pour les étudier en leurs bizarreries, leurs particularités et leurs délicatesses. Il faut, pour pouvoir indiquer ces contacts et ces dissonnances des vies particulières et de la vie générale, qu'ils aient des clartés de tout, et qu'ils comprennent les grandes affaires, sans y être mêlés et n'avoir d'autre parti-pris que le plus général sur les grandes questions humaines. Il y faut les qualités les plus rares d'émotion et de finesse, qu'on trouve souvent, mais séparées, chez les romanciers passionnels et chez les observateurs caustiques. Il y faut cet accord de l'émotion et de la perspicacité qui fait le génie d'un Stendahl et d'un Mérimée ; il est assez rare.

Gustave KAHN.

HYMNE A PAN

O Pan ! dieu des forêts, dieu des monts, dieu des plaines !
O Pan ! dieu des prés verts et des jaunes moissons !
O toi, qui fais fleurir la terre où nous passons,
ô toi, qui fais couler le sang chaud dans nos veines,
toi qui règles le cours des mois et des saisons !

O toi, que nos regards ne peuvent reconnaître
sous les aspects toujours nouveaux que tu revêts
une heure, et que tu rends à la nuit pour jamais,
toi, dont la force, ô dieu, palpite dans chaque être,
ô torrent descendu des éternels sommets !

O Pan, être innommable ! O Pan, source féconde !
Dieu des troupeaux, dieu des jardins, dieu des vergers,
métal divin dont tous les vivants sont forgés,
ô fleuve de la vie ! O Pan, sève du monde !
Sublime éternité des êtres passagers !

O toi qui fais rouler les mondes dans l'espace
et les astres, parmi la sombre immensité,
ô toi qui verses la chaleur et la clarté,
sur l'homme misérable et fugitif qui passe,
atome, vers la nuit insondable, emporté !

O toi, qui fais germer des fleurs sur chaque tombe,
fleuve sacré, fleuve de force, d'où sans fin
la frêle humanité jaillit comme un essaim !
O source d'où tout sort ! Abîme où tout retombe !
O Pan ! tout l'avenir fermente dans ton sein.

O Pan, totalité de l'être, je t'adore
dans tout ce que j'entends, dans tout ce que je vois,
dans les siècles éteints qui furent autrefois,
dans les siècles futurs dont je pressens l'aurore
et dans le bruit des vents où retentit ta voix !

Dans le soir qui descend, dans le jour qui se lève,
dans l'étoile qui tremble au fond du ciel terni,
dans le soleil, que tous les êtres ont béni,
dans les mondes errants devinés par mon rêve
et qui tressaillent loin de moi, dans l'infini.

Je t'adore, Eternel Amour, dans le mystère
par lequel tout revient, renaît et refleurit,
je t'adore, ô vainqueur de la mort, âme, esprit,
dans le grain endormi qui germe sous la terre
dans les épis de blé que le soleil mûrit.

Dans les fruits savoureux que fait jaunir l'automne
sur la branche trop lourde, et prête à se briser,
dans le raisin, où les abeilles vont puiser,
dans la pêche entr'ouverte où la guêpe bourdonne,
et dans l'être éphémère éclos sous un baiser.

O toi qui, dans mes flancs, fais ruisseler la vie.
pénètre mon esprit et ma chair, viens à moi,
source éternelle, où je me plonge sans effroi,
mon cœur s'ouvre comme une fleur épanouie,
je te prends en moi-même, et je m'absorbe en toi.

Que je sois comme l'arbre à la rugueuse écorce,
dressant ses bras feuillus vers le soleil d'été,
ô Pan, donne à mon être inconstant la beauté,
à mon âme la joie, à mes membres la force,
ô Nature ! Infini sublime ! Eternité !

Paul LEMOIGNE.

LES IDÉES DE M. ELIE METCHNIKOFF

Sur l'origine de l'Homme

L'auteur des *Etudes sur la Nature Humaine* jouit dans le monde savant d'une haute considération. Bien que d'origine russe, il est professeur à l'Institut Pasteur. Ce sont là des titres à l'attention de la critique et à l'examen des idées qu'il vient de formuler, idées originales qui lui assignent une place spéciale dans le groupe des transformistes.

M. Metchnikoff se sépare des darwinistes purs, en ce qu'il rejette l'évolution radicale, cette évolution qui cherche à établir notre ascendance, non seulement avec des animaux à forme gélatineuse, mais encore avec le règne minéral. Le savant russe ne va pas au-delà d'une origine simienne. En outre, il admet le *passage brusque* du singe à l'homme. Cette opinion entraîne avec elle une valeur considérable en ce qu'elle porte un coup décisif à la doctrine de l'évolution, déja ruinée par la raison que nous avons donnée ailleurs. Ce « passage brusque », admis par M. Metchnikoff, détruit de fond en comble le darwinisme, l'invention la plus folle, la plus déraisonnable du siècle qui oppose la raison à la foi religieuse, tout en méconnaissant constamment cette fameuse raison et en ses droits que les chrétiens ne lui refusent pas. Ce ne sera pas là l'une des moindres contradictions de la science, dont le résultat laisse à ceux-ci l'avantage sur les rationalistes. Cette conséquence inattendue, je l'ai soulignée dernièrement à propos du libre-arbitre et il m'est, tout particulièrement, agréable de la mettre en relief, en parlant du transformisme, dont je me suis toujours fait l'adversaire irréductible (1).

J'ai déjà noté plusieurs adhésions à mes idées. J'en trouve une nouvelle dans un ouvrage de Nietzsche, traduit récemment pour le public français (2). Le chapitre est intitulé : « Anti-Darwin »

« Ce qui me surprend le plus, dit l'auteur d'*Humain trop Humain*, lorsque je passe en revue les grandes destinées de l'humanité, c'est d'avoir toujours devant les yeux le contraire de ce que voient ou veu-

(1) Hommes et Choses du Temps présent. (Emile Paul Ed.).

(2) *La volonté de la Puissance.*

lent voir aujourd'hui Darwin et son école. Eux constatent la sélection en faveur des êtres plus forts et mieux venus, le progrès de l'espèce. Mais c'est précisément le contraire qui saute aux yeux : la suppression des cas heureux, l'inutilité des types mieux venus, la domination inévitable des types moyens et même de ceux qui sont au-dessous de la moyenne. A moins que l'on nous démontre la raison qui fait que l'homme est l'exception parmi les créatures, j'incline à croire que l'école de Darwin s'est partout trompée. Cette volonté de puissance, où je reconnais le tréfonds et le caractère de tout changement, nous explique pourquoi la sélection ne se fait précisément pas en faveur des exceptions et du hasard heureux ; les plus forts et les plus heureux sont faibles lorsqu'ils ont contre eux les instincts de troupeaux organisés, la pusillanimité des faibles et le grand nombre.....

« Je vois toute philosophie, je vois toute science à genoux devant la réalité d'une lutte pour la vie qui est le contraire de celle qu'enseigne l'école de Darwin, — c'est-à-dire que j'aperçois partout, au premier rang, ceux qui sont le rebut, ceux qui compromettent la vie, la valeur de la vie. L'erreur de l'école de Darwin est devenue pour moi un problème : comment peut-on être assez aveugle pour se tromper justement dans ce cas ?... Prétendre que les espèces représentent un progrès, c'est l'affirmation la plus déraisonnable du monde : il leur suffit provisoirement de représenter un niveau. Si les organismes supérieurs se sont développés des organismes inférieurs, aucun exemple du moins ne le démontre encore. »

Les raisons données par Nietzsche ne sont pas les miennes, et, par là même, elles montrent leur diversité. Plus nous avançons, plus aussi la mode darwinienne perd du terrain. On remarquera les mots — « veulent voir » dont se sert Nietzsche. C'est, qu'en effet, il y a dans l'école un parti-pris sans base solide. Une doctrine qui repose sur des hypothèses ne peut se maintenir. Aujourd'hui, elle s'effondre de toutes parts.

Je me rallie encore à cette opinion de Nietzsche : « Ma conception du monde des valeurs démontre que, dans les plus hautes valeurs placées maintenant au-dessus de l'humanité, ce ne sont pas les hasards heureux, les types de sélection qui ont le dessus, mais les types de décadence. Peut-être n'y a-t-il rien de plus intéressant dans ce monde que le spectacle non prié. » L'observation est absolument juste pour la France. Le pays est mené, comme un troupeau, par des médiocrités intellectuelles, auxquelles le sens moral fait complètement défaut. Aussi les vrais gendarmes sont-ils maintenant les Apaches.

Combien est juste cette observation : « En résumé, l'augmentation de la puissance d'une espèce est garantie moins peut-être par la prépondérance de ses favorisés, de ses forts, que par la prépondérance des types moyens et inférieurs. Ces derniers possèdent la grande fécondité et la durée ; avec les premiers, le danger augmente, la destruction rapide, la diminution du monde. » Cela est vrai, non seulement

dans l'espèce humaine, mais aussi dans les espèces animales. J'en rencontre journellement la preuve.

Mais revenons au savant russe. M Metchnikoff a compris tout de suite l'inanité des formes intermédiaires, dont on n'a jamais trouvé vestige et sur lesquelles repose, toute entière, la doctrine de l'évolution. Il arrive à un moment où cette doctrine ne peut plus se soutenir scientifiquement, c'est-à-dire sans l'aide de faits nettement prouvés. Aucun transformiste n'a pu s'appuyer sur la forme intermédiaire entre un caillou et un être animé, aussi rudimentaire qu'on veuille le supposer. Les intervalles manquent sur toute la ligne. Les savants de bonne foi sont obligés d'en convenir. Mais, me dira-t-on, comment se trouve-t-il encore des transformistes? La réponse se trouve dans la nécessité où sont acculés ceux qui refusent à l'homme une origine divine. M. Metchnikoff, plus avisé que certains autres savants, comprenant qu'il n'était plus possible de constituer une chaîne sans fin remontant à la forme gélatineuse et vivante que nous voyons sur les eaux stagnantes pour arriver à l'homme, et, d'autre part, ne voulant pas reconnaître l'œuvre divine, se rabat sur notre origine simienne. Un beau jour, un certain singe — on ne dit ni où, ni à quelle époque, — se serait trouvé tellement distant de ses semblables, qu'il s'est proclamé homme. Les pattes de derrière qui servaient à ses ancêtres à grimper dans les arbres sont devenues des pieds qui lui ont permis de se tenir debout. L'aboiement du singe s'est transformé, tout d'un coup, en un langage articulé! Cette conception est absurde et révolte la raison; toutefois, il faut l'accueillir avec ferveur, comme la démonstration finale de la folie évolutionniste, comme la dernière tentative d'esprits ingénieux, acculés cependant à l'irréalisable tentative qui, en somme, annihilait complètement la série des hypothèses sur lesquelles Darwin et ses élèves ont bâti leur doctrine aujourd'hui renversée.

L'état d'esprit des anti-chrétiens est curieux à observer. Leur imagination défie celle des romanciers les plus renommés ; leurs conceptions dénotent une persévérance de recherches laborieuses, une science merveilleuse, des efforts dignes d'une meilleure cause.

M Metchnikoff n'a pas été sans rechercher les points de ressemblance approximative qu'il pouvait signaler entre la structure anatomique des grands singes sans queue, avec celle de l'homme.

C'est ainsi qu'il fait remarquer « une très grande ressemblance entre la dentition des anthropoïdes et celle de l'homme ». Cependant, il est obligé de convenir des différences « secondaires », des dimensions et des formes des dents, des canines, par exemple, plus longues chez le gorille, de la racine et aussi des petites molaires plus complexes chez lui que chez l'homme. Il constate, en même temps, qu'il existe aussi des différences entre la dentition des différentes races de singes, sur certains points autres que la dentition, sur l'anatomie du sacrum, notamment.

Il admet que « le squelette en général et, en particulier, le crâne de

de l'homme et des singes supérieurs présentent certainement des différences marquées », tout en spécifiant qu'on peut en dire autant des différentes races de singes entre elles.

On sent M. Metchnikoff mal à l'aise quand il parle des ancêtres qu'il donne à l'homme. On a voulu, dit-il, « prouver que les singes sont des quadrumanes et que leurs pattes postérieures se terminent par des mains de derrière ; mais il est bien démontré que, sous tous les rapports essentiels, le membre postérieur du gorille est terminé par un pied aussi visiblement pied que celui de l'homme, avec un gros orteil mobile. » Il ajoute que les deux pieds ne diffèrent « pas comme caractère fondamental, mais seulement dans les proportions, dans leur degré de mobilité et dans l'arrangement secondaire de leurs parties. » Il se contente, d'ailleurs, de faire siennes les opinions de Huxley, dont nous connaissons les partis-pris. Il parle aussi du tube digestif qui lui « offre un nouvel argument ». Le cœcum humain est muni de cet appendice vermiforme, dont on parle maintenant, à propos de la maladie dite l'appendicite,organe « absolument semblable à l'appendice des singes anthropomorphes. » On remarquera combien le savant russe marche d'un pas mal assuré dans ses démonstrations, combien les mots « fondamentaux et secondaires » reviennent souvent dans son argumentation.

En parlant de certaines plantes américaines, dont de Vries obtint des variétés remarquables par leurs particularités spécifiques, M. Metchnikoff ne craint pas d'annoncer que « l'homme doit son origine à un phénomène semblable ! » Et il conclut ainsi : « Quelque singe anthropomorphe, se trouvant dans une période de variabilité des caractères spécifiques, engendra des enfants, munis de propriétés nouvelles. » Voilà l'explication du « passage brusque », auquel se réduit toute sa théorie. Elle s'achève ainsi : « Le cerveau, de grosseur anormale, logé dans un crâne volumineux, permit le développement rapide de facultés intellectuelles, beaucoup plus puissantes que chez les parents et en général que chez l'espèce originelle. Cette particularité a dû se transmettre aux descendants et, comme elle présentait une importance très considérable dans la lutte pour l'existence, la nouvelle race a dû se maintenir, se propager et dominer... » De singe, l'individu serait devenu l'homme, tel « l'enfant prodige qui se distingue de ses parents par quelque talent nouveau développé ! » Et voilà, à quelles fins misérables aboutit un savant de l'envergure de M. Metchnikoff ! Aussi a-t-il voulu étayer autrement sa théorie, insoutenable dorénavant. Un savant, très estimé des naturalistes pour ses travaux sur les insectes, M. Fabre écrit dans ses *Souvenirs Entomologiques* : « Du gland de chêne ne sortira jamais un pommier ! » Cet argument, fourni par le gros bon sens français, répond victorieusement à toutes les divagations anglaises, allemandes et russes, car, elle aussi, la Russie a voulu fournir son contingent à l'évolutionisme, partout battu en brèche. Dans un livre récent, le docteur Frédault remarque comme

M. Fabre que « chaque être se multiplie selon son type », que « jamais le rat n'a produit un éléphant, jamais un poisson n'a donné un oiseau. » Tout homme sensé doit reconnaître qu'une volonté directrice a donné à chaque type une mission pour utiliser son existence. « Cette loi générale de la détermination des êtres, dans leurs types immuables » écrit M. Frédault, « partout affirmée, éclatante et fidèle, montre, sans aucun doute possible, qu'il y a là une intention créative irrécusable, voulant absolument que les êtres créés demeurent indéfiniment dans les types où ils ont été produits. » En effet, il en était autrement, s'il fallait admettre une variabilité incessante et indéfinie des types, la nature ne présenterait plus qu'un impossible chaos, au lieu de cette admirable ordonnance première de la nature. Depuis le commencement du monde les espèces que nous voyons aujourd'hui se sont conservées dans leur type primitif. Certaines espèces ont disparu, mais aucune n'a varié. Les documents les plus anciens le prouvent sans doute possible. Il a fallu que certains cerveaux soient pris de vertige pour nier un fait aussi solidement établi que la fixité des espèces.

Pour fortifier ses raisons, M. Metchnikoff vient d'inventer « les desharmonies de la nature humaine », que, selon lui, les religions ne réussissent pas à combattre. « Ce n'est pas en faisant dire des messes qu'on luttera contre la peste, mais en détruisant les rats et les souris » nous dit-il. Il faut croire qu'il y a toujours beaucoup de rats et de souris dans l'Inde, en Perse et même plus près de nous, puisque la peste continue ses ravages. En lisant la liste des désharmonies de notre pauvre nature, j'étais sur le point de m'en prendre au créateur pour nous avoir affligé de tant de maux, lorsqu'une phrase du savant russe m'a remis dans le bon chemin. « Dans l'héritage que les animaux ont transmis à l'espèce humaine, se trouvent non seulement des organes rudimentaires inutiles ou nuisibles, mais même des organes parfaitement développés et également inutiles. » Le transformisme a donc du bon, puisqu'il nous interdit toute plainte envers le créateur divin du monde. De quel respect, de quelle admiration est pris M. Metchnikoff pour le grand architecte de l'univers ! Si nous avons un gros intestin, organe nuisible à la santé et à la vie des hommes, c'est à notre ancêtre macaque que nous le devons ! Car il convient de ne pas oublier que le docteur russe ne fait pas remonter notre ascendance plus haut que le singe. Mais il lui arrive de s'oublier, comme on va le voir dans la phrase suivante. Le professeur à l'Institut Pasteur énumère tous les méfaits du gros intestin; ils sont nombreux. « Les animaux préhumains, qui se nourrissaient d'aliments crus et grossiers, avaient besoin de ce gros intestin ». Aujourd'hui que leur successeur amélioré, l'homme puisqu'il faut l'appeler par son nom, sait choisir sa nourriture et l'accommoder selon les formules de Brillat-Savarin et autres grands cuisiniers, nous pouvons, paraît-il, nous passer du gros intestin ! On le supprime, déjà, sans douleur dans certains cas. Notre auteur propose de l'enlever purement et simplement à la naissance de chaque enfant ! Mais

pourquoi l'évolutionnisme ne nous en débarrasserait-il pas ? Décidément nous sommes en progrès sur le singe.

Les désharmonies se montrent partout. Les organes de la digestion ne sont pas seuls coupables. Notre œil, dont nous admirons la structure, est, tout à coup, devenu très défectueux. « Il en est de même des autres appareils qui nous font connaître le monde extérieur. Voilà ce qui explique notre incertitude au sujet des sources de notre entendement. Cette singulière assertion m'avertit que je suis peut-être allé un peu loin, dans mon appréciation des mérites de l'homme. Comment en douter, après avoir lu cette phrase de Metchnikoff : « Si l'homme naissait à un état aussi avancé que l'est le cobaye nouveau-né (autrement dit cochon-d'Inde) il est à présumer qu'il serait beaucoup mieux fixé sur l'évolution de la conscience du monde réel. » Vraiment, les savants « qui mènent le train » sont gens merveilleux. Jamais, non jamais en assistant à la naissance d'un enfant, je ne me doutais que ce petit être humain accusait une dépression sur le jeune cochon-d'Inde ! Et qui de nous en douterait, après la déclaration de M. Metchnikoff ?

C'est à de telles excentricités qu'on reconnaît le cerveau russe.

Il paraît, d'ailleurs, que « l'étude détaillée des organes de la génération de l'homme et de la femme accusent un mélange très complexe d'origines diverses. « A côté des parties de date très ancienne, on y rencontre des acquisitions toutes récentes. » Toutes ces choses, et d'autres encore que je néglige et qui dénotent « un certain fond d'hermaphroditisme », on les retrouve chez la plupart des vertébrés.

Cette disposition indique « qu'à une époque très éloignée (?), ces animaux devaient être hermaphrodites et qu'avec le temps les sexes se sont définitivement séparés, en laissant des traces plus ou moins marquées de leur évolution ». Voilà quelques-unes des désharmonies citées par Metchnikoff et qui devraient nous rallier définitivement à la doctrine de l'évolution. Il en énumère encore d'autres, un peu trop spéciales, auxquelles je renvoie les esprits hésitants. Je doute fort que les nouvelles preuves apportées par le savant russe pèsent d'un grand poids dans la conscience chrétienne et même dans la raison humaine, cette raison qu'on évoque sans cesse et qu'on blesse si souvent.

Ma conclusion se résume ainsi : le transformisme est aux abois. Il expire et personne ne peut plus le prendre en considération. A ce point de vue la science a fait faillite. Je dis à ce point de vue, car il convient de lui rendre hommage et de saluer un grand nombre de ses représentants. A propos de l'Institut Pasteur, dont le docteur Metchnikoff est l'un des professeurs, l'hommage devient un devoir. Et, à cette occasion, qu'il me soit permis de rappeler que le grand genie dont s'honore la France croyait en l'immortalité de l'âme que nie son élève. Il était chrétien. Le docteur russe affirme que la science a prouvé que la Mort emportait, avec elle, et le corps et l'âme. Or, jamais, à aucune époque, sous aucune latitude, la science ne l'a

démontré. Certains savants prennent trop facilement leurs désirs pour des réalités; à l'aide d'hypothèses, et d'hypothèses seulement, ils déclarent démontrées des vérités que leur voisin réduit à néant. Les transformistes ne vivent que d'hypothèses et ne peuvent s'appuyer sur aucun fait. Tous les faits, et aussi la raison, démentent leur doctrine. Qu'ils s'arrêtent ici ou là, sur tel ou tel échelon de l'échelle des êtres, ou qu'ils remontent jusqu'aux animaux embryonnaires, ils se heurtent à l'inéluctable question : Qui donc créa la première cellule organisée ?

M. le docteur Metchnikoff montre, dans maint passage de son livre, des velléités d'indépendance vis-à-vis des matérialistes ; que ne va-t-il jusqu'au bout de ses aspirations, en songeant à la fin de son maître, le grand Pasteur ? Il parle du but de la vie, mais il ne le montre pas. Or, on ne peut atteindre qu'un but nettement désigné. Et, d'ailleurs, comme on l'a très judicieusement fait remarquer, si tout finit avec la mort, le but disparaît avec elle. Seule, la croyance à l'immortalité de l'âme éclaire la route qui conduit au but suprême.

Nous lisions sur ce sujet, tout dernièrement, une très belle lettre de M. Guizot à la princesse Lieven qui ne se pouvait consoler de la mort de ses deux fils :

« Quand de cruelles images vous assiègent, écrivait le dernier ministre de Louis-Philippe, quand vous n'êtes entouré que de morts, faites un effort, prenez votre élan, sortez de ces tombeaux. Ils en sont sortis, ils sont ailleurs. Nous serons où ils sont. Je me suis longtemps épuisé à chercher où ils sont. Je ne recueillais de mon travail que ténèbres et anxiétés. C'est qu'il ne nous est pas donné, il ne nous est pas permis de voir clair d'une rive à l'autre. Si nous y voyions clair, s'ils étaient là devant nos yeux, nous appelant, nous attendant, supporterions-nous de rester où nous sommes aussi longtemps que Dieu l'ordonne ? Irions-nous jusqu'au bout de notre tâche ? Nous nous refuserions à tout, nous abandonnerions tout ; nous jetterions là notre fardeau, notre devoir. et nous nous précipiterions vers cette rive où nous les verrions clairement. Dieu ne le veut pas, mon amie. Dieu veut que nous restions là où il nous a mis... Mais cette obscurité se détruit par ce qu'elle cache ; mais cette autre rive où ils nous ont devancés n'en existe pas moins parce qu'un nuage s'étend sur le fleuve qui nous en sépare. Il faut renoncer à voir, il faut renoncer à comprendre. Il faut croire en Dieu ».

L'auteur des *Etudes sur la nature humaine* conviendra que le cerveau d'un Guizot, d'un Pasteur, pour ne parler que de ces illustres morts récents, vaut bien celui des matérialistes qu'il invoque ; que les lumières du Grand-Orient sont bien pâles à côté de celles qu'ont répandues les grands saints, les grands philosophes du christianisme depuis la venue du Christ sur la terre.

Guy de CHARNACÉ.

POUR L'ENFANT

Son triomphe, au croquet, le remplit de satisfaction. Il y retourna, le lendemain. Les joueurs étaient moins nombreux. M. Ravinel et les Davignot n'y parurent pas. Il ne les revit qu'à de rares intervalles, quelquefois le dimanche. En général, ils n'étaient que six : le jeune littérateur qui se rapprochait de lui, espérant, par son intermédiaire, pénétrer, un jour jusqu'aux secrets du cabinet noir. Le concierge, un peintre en bâtiments, un petit horloger, et un petit boutiquier du quartier. Ils fumaient leurs pipes et crachaient toujours. Eugène, rapidement, fit de grands progrès. Il parlait beaucoup, apostrophait les uns et les autres, prenant le public à témoin ; il obtint un succès fou. Il vola, d'abord, une demi-heure à son bureau, puis une heure, puis deux. L'après-midi, il n'y paraissait plus guère. Il trouvait Barnier plongé dans un manuscrit et Sauvageot qui, tout seul, faisait la besogne. Eugène entrait en coup de vent :

— Le chef ne m'a pas demandé ?

— Non !

— Rien de nouveau ?

— Non...

— Au revoir.

Il retournait au croquet. L'hiver vint; il flâna avec l'horloger et le concierge. Ils l'admiraient pour sa parole facile et sa correction. Le soir, les premiers temps, Eugène expliquait à ses parents ses coups de maître. Mauroy le forçait à recommencer jusqu'à ce qu'il comprit. Eugène se lassa et sortit. Il retrouva ses amis dans les tavernes du quartier latin. Ils y amenaient des femmes. Eugène en choisit une, à son tour, à seule fin de faire croire à ses amis qu'il avait une maîtresse. Il joua à l'étudiant ; mais elle sentit, tout de suite, à qui elle avait à faire, elle le gagna par ses flatteries.

Eugène lui acheta un chapeau, sortit avec elle, paya des tournées.

Bientôt, il l'invita à dîner, au théâtre ; son traitement y passa. Il se mettait, chaque soir, en habit, pour l'éblouir et éblouir ses amis ; il rentrait au petit jour, ne disait plus un mot, et se sentait enfin heureux : il se trouvait dans un milieu, où chacun se faisait un devoir de l'admirer ; ici, les distances ne lui pesaient point, comme chez lui ; il n'y songeait pas. L'instinct de la naissance, l'hérédité lui rendaient la vulgarité sympathique, tant il est vrai qu'un jour, peut-être, les classes sociales disparaîtront, mais qu'on ne détruira jamais les déclassés...

Les mois passèrent. Ce soir là, Eugène constata qu'il n'avait plus d'argent. Sa nouvelle maîtresse qu'il n'aimait pas, mais dont la présence devenait indispensable à sa vanité, lui mangeait le peu qu'il gagnait. Il avait retiré de la caisse d'épargne son livret et dépensé ses économies. Pour le sauver de ce pas, il lui fallait avancer au Ministère et épouser Gabrielle. Cette fois, elle ne lui résisterait pas. Il était un peu gris, mais il dormait mieux que de coutume, bercé par son intarissable orgueil. Madame Mauroy rêvait de son enfant.

XII

L'HOMME DE FAMILLE

En sortant de la soirée des Mauroy. M. et Madame Davignot avaient eu un long entretien. Encore ému de l'apparition de Célina, M. Davignot avait besoin d'agiter de grands problèmes pour se calmer. Il se sentait très nerveux, très troublé. Cette seule rencontre avait éveillé dans son esprit des soucis et des préoccupations. Il se savait « le flair » ; on connaissait son « coup d'œil » infaillible, mais, ici, pour la première fois, il se vit sceptique, il eut des doutes, non sur lui-même, mais sur les Mauroy. Il regardait, dans la rue déserte, sa fille marcher devant lui, rêveuse, causant avec son cousin ; il se demanda pourquoi ils causaient ensemble. Il flaira un peu d'amour et pensa de nouveau à la danseuse, indifférent aux propos de l'oncle Ravinel. En rentrant chez lui, il resta quelques instants dans le salon ; une bougie veillait sur la cheminée ; la pénombre flottait dans les angles. Sa femme et sa fille s'étaient retirées dans leurs chambres. Il demeura seul, étalé dans un fauteuil, les trois boutons de son gilet ouverts, caressant machinalement la patte de sa chemise ; les

craquements de la nuit et les pas, en pantouffles, de Madame Davignot retentissaient. Bientôt, ce fut le silence.

M. Davignot se leva ; il secoua ses épaules un peu engourdies, étira ses jambes et ses bras, prit le bougeoir et, les yeux fixés sur la porte voisine, se dirigea vers ses appartements privés.

— En ce moment songea-t-il, Célina rentre avecs on amant; moi honnêtement, je vais me coucher.

Il fut irrité ; sa colère tourna contre sa femme et contre lui ; il chercha un prétexte pour la faire éclater. En ouvrant la porte, la bougie s'éteignit ; il trébucha sur un meuble renversé, poussa un juron significatif. Madame Davignot, qui somnolait déjà, se réveilla, effarée.

— Mon Dieu ! qu'y a-t-il ?

— Il y a, répondit la voix furieuse du mari, que les meubles ne sont pas à leur place, que j'ai failli me casser la tête... à mon âge c'est très mauvais !

Il ajouta, par respect pour l'exactitude : à tout âge !

Madame Davignot se retourna et alluma la bougie placée sur la table de nuit. En la voyant, il lui trouva moins de séductions encore qu'il n'aurait cru. Il s'orienta dans la pièce.

Maniaque, il remonta sa montre, sortit son portefeuille et les posa minutieusement, à la même place. Madame Davignot pensa qu'elle pouvait se rendormir et s'assoupit. M. Davignot, qui en avait gros sur le cœur, vit en ceci une injure ; sa colère allait éclater, il se contint et se déshabilla, bougonnant. Trois heures sonnèrent à une horloge voisine. Madame Davignot ne bougea même pas. Il laissa tomber ses chaussures avec fracas, espérant un peu qu'elle remuerait, lui demandant :

— Serais-tu malade, mon ami ?

Ce qui le calmerait : elle ne broncha point. M. Davignot avait revêtu une chemise très dure et blanche ; il en boutonnait le col ; ses genoux la dépassaient ; à ce moment, il ne sut s'il avait sommeil, ou s'il avait besoin de discourir. Le manque d'habitude de veiller lui donnait un terrible mal de tête. Il trouva une épingle à laquelle il se piqua et poussa un juron. Pour la seconde fois, Madame Davignot se réveilla. Elle aperçut son mari qui jetait sur elle un-regard courroucé. Il marchait de long en large, en soufflant.

Les hommes mariés, de la trempe de M. Davignot, choisissent de préférence un costume léger et une heure avancée de la nuit pour soulever de grands problèmes. Sa femme ne comprit pas

que cette chemise prenait la valeur d'une toge et que les ténèbres inspirent ces sortes d'âmes romaines. M. Davignot se rapprocha d'elle :

— Alors, s'écria-t-il, je me cogne, tu dors ; tu mets exprès des épingles dans mes chemises pour que je me pique : je me pique, je souffre ; je perds du sang, tu dors... je mourrais, tu continuerais à dormir !...

Elle voulut interrompre.

— Parole d'honneur, poursuivit-il, personne ne s'intéresse plus à moi : je ne compte plus dans ma maison, je ne suis qu'un zéro... Le chef de la famille, naguère, était respecté... mon grand-père, mon père étaient maîtres chez eux. On avait, alors, le sentiment de ses devoirs... mais, aujourd'hui... non, c'est à croire que vous complotez contre moi !...

— A qui en as-tu ? articula, enfin, Madame Davignot.

— A qui ?... Quelle question ?... Les femmes sont admirables... Oh ! les femmes !... Dis-moi tout de suite que je ne comprends rien... que je ne vois rien...

— Enfin dis-moi...

M. Davignot, tout en parlant, voyait, comme dans un mirage, la silhouette de Célina, la blonde, la gracieuse silhouette qui le hantait et le fuyait. Il lui parlait, à elle ; sa colère venait d'elle, allant à elle. Sa femme lui était commode : elle le soulageait, comme un bain de pieds à la moutarde ou comme une sangsue...

— Oui, j'en ai assez, clama-t-il, assez d'être repoussé, trahi... il faut que tout ceci change !...

— Tout le monde t'aime, te respecte !...

— Qui, tout le monde ?...

Il en voulait presque à sa femme de se compter comme une valeur ; il la reniait.

— Mais, moi... ta fille !...

— Ma fille !...

M. Davignot s'attendrit. Il lui sembla, subitement, assister au drame de sa propre vie : il se rappelait les scènes où l'acteur crie : « Mon enfant ! » et durant lesquelles le bon public se mouche bruyamment. Il eut pitié de lui-même :

— Mon enfant, ma fille, dit-il avec des larmes dans la voix,... elle, que j'ai vue naître... que j'ai tenue sur mes genoux... que...

La bougie, au bout de sa course, s'éteignit. M. Davignot eût un frisson, il éternua.

— Tu vas attraper froid, risqua l'épouse...

Furieux d'être interrompu dans son émotion, il se coucha, puis parla dans la nuit :

— Justement. il s'agit de Gabrielle ; où veux-tu en venir ?...

— Moi ? demanda sans comprendre Madame Davignot...

— Oui, toi... Ce n'est pas pour rien que nous allons tout le temps avec les Mauroy... il y a quelque chose là-dessous !...

— C'est possible !...

— C'est certain, affirma-t-il...

M. Davignot ne disait point avec Victor Hugo « les droits des pères de familles, qu'est-ce que c'est que ça ? » Il avait, sur ce point, les idées les plus arrêtées. Les droits ? Il les avait tous — les devoirs, tous ceux qui l'entouraient devaient les remplir à son usage. Il exposa la question :

— Les Mauroy veulent marier Gabrielle avec leur Eugène. Le fils Mauroy a l'air de trouver notre enfant à son goût...

Le silence de Madame Davignot persistait, prudent. Le mari reprit :

— Le père est inspecteur des Beaux-Arts, mais il reçoit un monde qui ne me plait pas beaucoup... des auteurs dramatiques... des danseuses,..

Madame Davignot se taisait ; brutalement, il l'interrogea :

— Eh bien ! qu'en penses-tu ?...

— Je pense qu'il faut voir...

— Evidemment...

— Prendre des renseignements... Au croquet, demain...

M. Davignot eut la vision douloureuse que Célina n'y serait point et se représenta ce qu'auraient été ces parties, si elle y était venue pour l'y retrouver ; avec amertume, il dit :

— C'est vrai... demain, au croquet !...

Après une hésitation, il revint à sa fille :

— Et le cousin Ravinel ?...

— J'y ai pensé, répondit la mère de Gabrielle. Le parti offre, lui aussi, de très grands avantages. Gustave consentirait, peut-être, à rentrer dans le commerce... un avocat, cela ferait très bien... mais qui sait ?

Elle dit ces derniers mots en baillant :

— Tu as le courage de bailler lorsqu'il s'agit de l'avenir de ton enfant !...

— J'ai sommeil... nous pourrions causer demain...

Quatre heures sonnèrent :

— Voici demain, prononça M. Davignot, assis dans son lit.

... mouvement étendit son mal de tête : il fut engourdi. Il

n'interrogea plus Madame Davignot et demeura comme figé. Ne l'entendant plus, elle se permit de s'endormir.

Gabrielle, de sa chambre avait entendu quelques mots : elle les épiait. Elle fut gourmande de savoir comment tournerait la conversation. Elle n'avait point de doutes, elle, sur la préférence de son cœur, et si on l'avait consultée... Ah! on la consulterait, puisqu'elle le voulait...

M. Davignot veilla longtemps. Il fut pris d'une grande mélancolie. Il se représenta sa vie telle qu'elle était, telle qu'elle serait dans l'avenir. Il en rendit les Mauroy responsables. N'est-ce point à eux qu'il devait d'avoir rencontré Célina ? n'est-ce point Célina qui l'avait entrainé à l'admirer ? n'est-ce point à cause d'elle qu'il avait loué cet appartement, à cause d'elle qu'il allait s'y abîmer dans les voluptés défendues ? Et tout cela, parce qu'un beau jour, sur une plage normande, il avait rencontré ces gens là... Une autre voix lui disait :

— Attends... les femmes varient... Célina est peut-être changeante... Ne romps pas avec les Mauroy... et puis, le père est inspecteur des Beaux-Arts, tu es bijoutier... qui sait ? Il peut te signaler... tu auras des honneurs... la croix !

Cette dernière conclusion l'emporta. Il préféra ne point s'aventurer plus avant. D'ailleurs, l'optimisme endort et M. Davignot, déjà ensommeillé, s'assoupit dans un beau rêve...

Mais, le lendemain lui réservait des surprises. Il revint du croquet fort troublé. La veille, M. Mussy lui était apparu comme un homme de grand courage, un peu brutal peut-être, un peu tout d'une pièce... quelque chose comme un ancien sous-officier de l'empire... Aujourd'hui, il le voit fraterniser avec le concierge qui garde le croquet ! Que signifie cette intimité ? Sans doute, il est préoccupé, troublé, gêné par le souvenir de la danseuse, obsédé par l'image qui le suit; mais, le père de famille triomphe; le bonheur de sa fille, d'abord. Il s'admira dans son sacrifice et, peut-être, ne l'accomplit qu'à cause de l'admiration qu'il en ressentait pour lui-même.

Comme la nuit précédente, il eut avec sa femme un long entretien. Gabrielle, encore, entendit des mots qui, tour à tour la bercèrent et la troublèrent.

— Que sont ces gens là, interrogeait M. Davignot ? Quelque chose me dit qu'un mystère se cache dans leur existence. Il faut le tirer au clair...

— Il me semble, objecta Madame Davignot...

— Douterais tu de mon flair ?..

— Non ! s'écria-t-elle, je connais ton flair, tu as un œil qui ne se trompe pas... mais, au nom du ciel, ne brusque rien. Si les Mauroy ont des projets, ils le diront, attendons leur visite, rien de plus naturel que de nous renseigner. Sinon, pourquoi nous brouiller avec d'honnêtes gens ?...

La voix qui flattait approuva ce sage conseil d'une mère, cependant que M. Davignot n'était point encore rasséréné : que pensait Gabrielle ?

— Son cousin, dit la mère, lui a fait la cour toute la journée. Elle semblait se plaire en sa compagnie, mais, de là, à dire...

M. Davignot se calma :

— Nous consulterons le cœur de l'enfant...

Il alla passer quelques heures dans le petit appartement privé, la « garçonnière », comme il disait. Il y fut seul, mais, plus heureux qu'en société : il vint simplement s'assoupir sur un canapé et se mettre d'accord avec lui-même. Ce lieu devint pour lui une sorte de retraite. Tout y parlait de Célina, il pouvait ainsi, environné de sa présence, réfléchir, sans arrière-pensée, sur les événements graves de la vie de famille et, lorsqu'il rentra, il fut très calme.

Les semaines passèrent, monotones. Les Ravinel étaient repartis. On voyait les Mauroy de temps en temps. M. Davignot souriait à la vie et Gabrielle semblait pensive.

XIII

LA DEMANDE

Trois semaines s'écoulèrent. Décembre : les branches grêles sur les arbres nus. Eugène persistait à se rendre au Luxembourg ; au ministère, son service le retenait jusqu'à six heures. Il y allait, après la fermeture du parc, deux heures, environ ; Sauvageot faisait toute la besogne, remplaçant Barnier par affection et Mauroy par nécessité. Eugène fut appelé chez le chef qui le félicita de son travail, mieux fait que de coutume, et Eugène s'inclina, ne songeant même pas à en remercier l'expéditionnaire. Le soir, il retrouvait sa maîtresse ; il lui donnait moins d'argent, à présent, et, même, il affectait avec elle des airs indifférents. Ses deux amis l'interrogèrent : il répondit d'un air dégagé :

— Je suis ainsi avec les femmes, quand je les lâche !

— Vous voulez la lâcher ?

— Mais, oui !

— Vous allez vous marier ?

— Possible !

Il trouva le moyen de faire la fête plus économiquement, il ne dépassait pas son traitement et, très sagement, en bon économe, calculait ses moindres distractions. La petite s'en aperçut et le quitta pour un autre, n'importe qui. S'ils se rencontraient, ils se regardaient en « bons camarades » et Eugène affectait, désormais, devant ses amis, au café, comme au croquet, des airs de conquérant irrésistible et rosse.

— Ah ! le voilà ! s'écriait-on, en le voyant venir.

Et ce seul appel lui donnait de la joie, une joie mêlée d'orgueil : il se voyait, toujours, conquérant et rosse...

L'esprit d'Eugène était vulgaire, de naissance, sournois, par éducation, prudent, par nécessité. On avait tout sacrifié, autour de lui, à l'amour-propre ; sa jeunesse, elle-même, avait poussé, guidée par ce tuteur. Sa carrière était sa maîtresse et s'il s'écartait du chemin par instants, il restait assez habile pour que nul ne pût s'en apercevoir. Et puis, il éprouvait, aussi, comme un besoin de s'affranchir lui-même, une bonne fois, de la tutelle de ses parents : un bon mariage le tirerait de sa situation domestique. Il songeait à la figure de ses amis du croquet, quand il leur dirait :

— J'épouse Mademoiselle Davignot, vous savez ! Et cette perspective fut un meilleur conseiller que sa conscience falote. Les personnages vulgaires et inférieurs qui étaient devenus ses compagnons habituels exerçaient sur lui une action considérable : pour eux, pour les « épater », ou les ennuyer, il était capable de tout.

Ainsi, chacun à son monde... Aux abords de certains cimetières, on voit passer des enterrements somptueux : deux ou trois personnes les suivent. Ce sont les seuls assistants ; pour eux, on a fait les frais, pour eux le luxe, jusqu'après la mort même... parfois celui ou celle, la grande relation pour qui l'on dépense, qui est, à elle seule, « le monde » a dédaigné de venir ; qu'importe, les journaux parlent des enterrements mondains et chacun veut, dans sa petite sphère, qu'on parle de lui.

Eugène disait « le monde », il agissait pour lui, soucieux de son jugement... ce n'était cependant que l'assemblage d'un peintre en bâtiments et d'un concierge, escortés de quelques inconnus, insignifiants. Voyait-il au delà? Peut-être. Il était fier, surtout, de raconter ses réceptions chez le ministre, de se rapprocher du « monde officiel » qui, lui aussi, n'est qu'un mélange... Néanmoins « le

monde » conduisit Eugène sinon à la vertu, du moins à la sagesse. Le temps cependant lui paraissait long. Il attendait avec une impatience fébrile l'instant où il lancerait la grande nouvelle... Parfois, au sortir de table, il allait, les jarrets tendus, jusqu'au croquet : le secret lui brûlait les lèvres... il lui semblait que tout le monde lui disait :

— Tu es né pour devenir le mari de Mademoiselle Davignot...

Mais il affectait des airs mystérieux et un peu hautains et l'on répétait alors :

— Est-il rosse, ce petit là !..

Et Eugène Mauroy le croyait. Il voyait dans cette épithète une force magique irrésistible. Quelque chose « d'artiste et d'étudiant » qui chatouillait sa vanité et le faisait original : le cousin Ravinel, dont il ne daignait pas être jaloux, ne résisterait pas à cette qualité.

Mais Eugène était fier ; il n'osait avouer ses projets, même à ses parents. Ce fut sa mère qui lui soutira son secret :

— Sais-tu où nous allons, dit-elle à Eugène, un dimanche, vers une heure ?

Eugène regarda sa robe de soie et les gants blancs qu'elle boutonnait :

— Ma foi non !..

Narcisse arrivé, en habit noir.

— Vois ton père !..

Eugène, stupéfait, le considéra.

— Tu ne divines pas, ricana Narcisse ? Pourquoi se met-on en habit noir, quand on a mon âge et qu'on ne se marie pas soi-même ?... t'es pourtant assez intelligent pour le deviner....

Agathe regardait son enfant d'un œil ému :

— Nous allons chez Monsieur et Madame Davignot, à cause de toi !..

— Comment ? interrogea Eugène.

— Oui, oui, on a deviné, interrompit la mère, que tu trouvais Mademoiselle Gabrielle à ton goût, et, tout à l'heure, tu auras la réponse. Embrasse ta mère !

Il s'approcha d'elle et l'embrassa rapidement.

— Dépêchez vous... j'attends !

— Viens vite ! commanda Agathe à Narcisse.

Ils descendirent l'escalier et la mère murmura :

— Pauvre petit, il nous aime bien tout de même !..

Ils prirent un fiacre.

M. Davignot, en homme de principe, fermait son magasin le dimanche. Il habitait en famille, rue Vivienne, presque à l'angle

de la place de la Bourse. Mauroy paya le cocher; il se tenait très raide et souriait à sa femme.

— On dirait presque que nous sommes déjà à la noce !

Ils entrèrent. Le concierge les laissa monter, ils sonnèrent au second.

— Monsieur et Madame Davignot ?

La cuisinière leur ouvrit la porte :

— Si Monsieur et Madame veulent bien me donner leur nom?...

— Monsieur et Madame Mauroy, dit Narcisse.

— Nos cartes ! ordonna Agathe.

— Alors, prends mon chapeau et ma canne, je vais chercher mon portefeuille...

— Laissez donc, fit la cuisinière, je vais prévenir Monsieur et Madame.

Au même instant, la porte du salon s'ouvrit et, dans une auréole de fumée de cigare, apparut Madame Davignot, en robe de chambre.

— Oh, s'écria-t-elle, excusez-moi... si j'avais su...

— Qu'est-ce que c'est ? cria M. Davignot du salon.

— Monsieur et Madame Mauroy, mon ami...

— Fais les entrer.

Ils furent précédés par Madame Davignot et ne virent point Gabrielle qui se sauvait.

— Je vous demande mille pardons, s'excusa le maître de la maison, je faisais mon petit somme d'après déjeuner... Voyez, je suis en pantoufles... je n'ai même pas de faux col... Prenez donc ce fauteuil, Madame... et vous, mon cher Mauroy, celui-ci...

Lui-même saisit une chaise dorée, très frêle, qu'il semblait devoir écraser. Narcisse, sur l'extrême rebord du fauteuil, en pardessus, s'appuyait sur son parapluie, tandis qu'il ne savait que faire de son chapeau. Madame Davignot remarqua, cependant, qu'il portait une cravate blanche ; elle lança un coup d'œil à son mari qui souriait dans le vide, en hochant la tête, sans savoir. Un silence, puis quelques paroles banales, sur la pluie ou le beau temps.

Tout à coup, sans transition, Narcisse se leva ; M. Davignot crut qu'il allait partir et se leva à son tour; mais Mauroy, mécanique, posa son parapluie et son chapeau sur le fauteuil, s'appuya sur la cheminée, ouvrit son pardessus ; c'est alors, seulement que M. Davignot s'aperçut qu'il était en habit : il se rassit.

Narcisse commença. Depuis huit jours il les apprenait par cœur, ces phrases qui devaient faire le bonheur de son fils. Il les récita, solennel, raide. Les Davignot écoutaient, Madame semblait fort

troublée et Monsieur sourit quand Mauroy eut terminé. Agathe le regarda, satisfaite. Un nouveau silence. M. Davignot, à son tour occupa la place de Mauroy, qui reprit son parapluie et son chapeau, et se rassit :

— Votre demande, dit le père de Gabrielle, ne me surprend pas : je l'attendais. Le nom fort honorable que vous portez et la situation que vous occupez, ainsi que l'avenir de votre fils, justement mis en lumière par vous...

Il interrogea des yeux sa femme dont le regard lui commandait la prudence : il s'énerva.

— Mais oui, tout cela est juste... je n'exagère pas...

Il reprit plus calme :

— Enfin, le mariage est une chose si grave... l'union de deux familles... il faut consulter le cœur de ma fille...

— C'est tout naturel, interrompit Madame Mauroy...

— Et — vous le comprendrez — prendre quelques renseignements. En tous cas, nous ne pouvons être que flattés de votre démarche... nous irons vous porter la réponse nous-mêmes... laissez nous huit jours !

Les Mauroy se levèrent ; on se serra les mains.

Dans le fiacre — car ils reprirent un fiacre — Agathe dit à Narcisse :

— Es-tu content ?

— Et toi ?

— Attendons !

Les roues bercèrent leurs soucis. Elle se calma, pourtant, en approchant de la demeure. Eugène fumait des cigarettes et jouait du piano. En ouvrant la porte, les sonorités frappèrent Mauroy en plein cœur... Sa mère entra tout droit ; lui, s'attardait à accrocher son chapeau et son pardessus.

Eugène ferma le piano :

— Eh bien ?

— Ils demandent huit jours...

— Pourquoi faire ?

— Pour consulter la petite et prendre des renseignements.

— Quels renseignements ?... ne nous connaissent-ils pas ?... D'ailleurs, ils n'ont qu'à aller au Ministère des Postes et Télégraphes et qu'à s'adresser au chef.

Eugène rassura sa mère : le titre de son fils était incontestable. Néanmoins il la peina.

— C'est égal, ajouta-t-il d'un ton bourru, vous n'avez pas été malins, vous pouviez avoir la réponse tout de suite !

Et, laissant ses parents muets et endimanchés en face l'un de l'autre, il se coiffa de son haut de forme, regarda sa montre :

— Trois heures ! le jardin ferme à 4 heures et demie, j'ai encore le temps de faire une partie...

En sortant, il claqua la porte.

Cependant M. et Madame Davignot se consultèrent.

— Il n'y a qu'à appeler Gabrielle, ordonna le père.

La mère alla chercher la victime et M. Davignot, dont les souvenirs amoureux se ravivaient à la présence des Mauroy, se fit un raisonnement très simple.

— Si elle veut épouser Eugène, c'est que ma destinée ordonne que je revoie Célina... si elle ne veut pas....

La porte livra passage à Gabrielle.

— Il faut qu'elle l'épouse, pensa M. Davignot.

La jeune fille, au courant, discourait avec sa mère.

— Non, je ne veux pas épouser Monsieur Eugène.

— Pourquoi ?

— Il me déplait !

— Mais, intervint le père, c'est un charmant garçon !

— Vous le connaissez à peine et puis je ne l'aime pas !

— Tu l'aimeras !

— Jamais ! J'aime mon cousin Gustave, qui m'aime et nous voulons nous marier !

— Tu vois, dit en se retournant vers son mari Madame Davignot.

Autoritaire, il se leva, prit un ton décidé :

— Eh bien — nous verrons ! moi, je veux que tu épouses Eugène Mauroy — tu entends, je le veux !

Gabrielle le regarda, suppliante :

— Inutile, je le veux !

Elle pleura, cachant ses sanglots dans le sein maternel.

— Va, va toujours ! s'écria M. Davignot. Ça se passera...

— Tu ne peux pas me forcer, bégaya Gabrielle.

— Non, je veux que tu l'épouses ; mais tu es libre !

Madame Davignot craignit que la scène ne tournât mal ; elle emmena sa fille.

Seul, M. Davignot marcha de long en large ; tout à coup il s'arrêta :

« L'esprit des grands hommes, pensa-t-il, est fait de contradictions. Cette petite raisonne comme moi-même ; c'est vrai, nous le connaissons à peine. »

Superstitieux, il conclut, l'image de Célina reparaissant :

— Si c'était un avertissement !

Il sonna ; la cuisinière entra :

— Mes souliers, ma cravate... mon chapeau !

— Tu sors ? interrogea Madame Davignot en revenant au salon. Où vas-tu ?

— Où je vais ? fit-il, superbe... Faire mon devoir, me renseigner sur ces gens là !

En cet instant, il se parut très grand à lui-même.

XIV

LE FLAIR DE MONSIEUR DAVIGNOT

M. Davignot se dirigea, tout d'abord, du côté de la place de la Bourse, héler un fiacre, crier au cocher « A la préfecture de Police ! » demander à M. Lépine en personne de le mettre au courant de la situation; rien ne lui semblait plus naturel ; mais, avec une rare lucidité, il rebroussa chemin, en se disant : « C'est dimanche. Tout est fermé ! » Il reprit la rue Vivienne où rôdaient quelques provinciaux, fit mine de rentrer chez lui. Il s'arrêta sous la porte cochère, tira sa montre et la regarda. Quatre heures.

Remonter ? M. Davignot ne s'en voit pas le courage. Il éprouve une sorte de terreur à considérer les larmes de sa fille et à affronter la colère dangereuse de sa femme. Madame Davignot n'est pas méchante, mais elle veut bien ce qu'elle veut, la nature l'a douée d'une force d'inertie redoutable. M. Davignot n'a point peur... non ! un Davignot ne saurait avoir peur ; au contraire, il est trop courageux, semblable à tous les grands héros, il est hardi devant un adversaire, mais faible devant les femmes il ne saurait braver leurs crises de nerfs, ni leurs tactiques larmoyantes. Il se souvient, à cette heure, de certaine bataille antique, en Perse : la nation sage et sournoise avait disposé, en tête de ses colonnes, une cohorte de femmes éplorées et d'enfants demi-nus. Les ennemis reculèrent devant ce stratagème galant. M. Davignot prévoit nettement que son plus redoutable ennemi est lui même; oui, derrière sa femme et sa fille, il se cache, il n'ose aborder la lutte ; sa conscience contre sa conscience : un combat de géants...

Il n'est pas méchant, au fond : égoïste, oui, mais en brave homme, irresponsable de naissance. Il reste là, devant chez lui, la montre dans la main droite, essuyant le verre d'un mouvement machinal du pouce, les yeux inertes, le chapeau un peu en arrière ;

la main gauche sur la béquille en ivoire de son jonc : il a l'air de poser pour une statue... Gabrielle pleure, songe-t-il, parce qu'elle aime... mais on se console : ne me suis-je pas consolé pour Célina? Un instant, il pense à elle, très vite, juste assez pour s'attendrir au souvenir des Mauroy...

— Au fond, se dit-il, Mauroy jouit d'une considération générale; ma première aventure avec cette petite a manqué... ce n'est pas de sa faute, il peut m'en trouver d'autres...

Il remet sa montre dans le gousset de son gilet, ferme son pardessus et, à pas lents et comptés, se dirige, par la rue Vivienne, vers le Palais Royal. Quelques passants le heurtent, ils se retournent furieux. M. Davignot va, impassible, un peu étonné.

Un marchand de photographies, est resté ouvert. Il y a là des portraits de compositeurs illustres, des tableaux de montagnes, quelques actrices. Il s'arrête et regarde. Une pluie de plâtre, poussière infime, blanchit son col et ses épaules, tombant, en un nuage très fin, de l'échafaudage de la Bibliothèque nationale. M. Davignot médite sur les grands hommes, sur la beauté de la nature et sur les progrès de la photographie. Il se sent un peu engourdi. Il se retourne, sans savoir pourquoi. Il regarde la rue Colbert déserte. Un drapeau tricolore pend, inerte ; à côté les volets clos et significatifs d'une maison. Rue de Richelieu, les sabots des percherons blancs de Batignolles-Clichy-Odéon retentissent régulièrement sur l'asphalte ; solitaire, un orgue de barbarie gémit ; c'est le dimanche des quartiers qui ne se peuplent que la semaine. Un profond ennui émane des hommes et des choses. Il pénétra M. Davignot qui méditait, tout à la fois, sur le désert qui l'environne, sur la misère de ce joueur d'orgue, sur la corvée insupportable de sa journée et sur un cor aux pieds qui le torture dans ses souliers neufs ; cependant, il reprend sa marche, inconscient, inattentif et très solennel. Il descend les marches qui conduisent au Palais-Royal, il tourne à droite ; un besoin de s'assurer que les Apaches ne travaillent pas aujourd'hui, dans ce quartier ; son magasin est fermé, les contrevents de fer sont baissés. Il a, un instant, la tentationd'entrer, de voir si tout est bien à sa place, mais il lui semble qu'il aurait peur dans sa boutique toute noire... Où aller ?

C'est ici qu'il retrouve son flair, qui fait la juste admiration de de tous ceux qui l'approchent : avec une connaissance des hommes, égale à celle des sociologues, il se dit qu'il faut peut-être aller tout droit à l'administration des Beaux-Arts. Il trouvera toujours un concierge, quelqu'un qui lui donnera les premières indications.

M. Davignot traverse le square, encombré encore par des enfants et leurs bonnes, qui regagnaient la maison avec la tombée de la nuit. Le voici rue de Valois.

La porte de l'administration était fermée. Il sonna ; un bruit sec lui répond : on tirait le cordon. M. Davignot se dirigea, par trois marches à gauche, vers la loge du concierge. Un silence de fête planait dans l'escalier de pierre. Une femme, assez jeune encore, mais précocement ridée, ouvrit le guichet de la loge et, avant même que M. Davignot put parler, elle lui cria :

— Il n'y a personne aujourd'hui : c'est fermé...

Très poli, M. Davignot retira son chapeau :

— Vous pourriez me dire, cependant, où je trouverais M. Mauroy ?...

— Mauroy ? interrogca-t-elle ; celui qui est à l'inspection des Beaux-Arts ?...

— C'est cela même !..

— Chez lui, Monsieur...

— Vous le connaissez, Madame?

— Comment ! voilà vingt ans que nous le voyons tous les jours ; même que mon mari est un de ses amis... Si on le connait !

— Il vient tous les jours ? insinua perfidement M. Davignot.

— Matin et soir...

— Matin et soir ?... Je croyais qu'il partait à midi.

— Ah oui, dans le temps, répondit-elle, mais maintenant... il a eu des histoires, avec son chef...

— Vraiment ?

L'exclamation de M. Davignot fut trop rapide pour ne point donner quelque méfiance à Madame Mussy. Elle le regarda, le toisa et lui dit :

— Au fait, si vous êtes de ses amis, il a dû vous le dire...

M. Davignot jugea prudent de ne pas insister.

— Au revoir, Madame !

Il fit quelques pas, s'arrêta et se retournant :

— Et, M. Barignat, son collègue ?

— Il habite la même maison !

— Très bien !... Et M. Mussy ?..

— M. Nussy, c'est mon mari !

— Oh ! pardon, Madame, j'ignorais...

Madame Nussy fut de plus en plus méfiante :

— Qui faudra-t-il dire à ces messieurs, qui est venu les demander ? interrogea-t-elle dans son langage élégant.

M. Davignot comprit la perfidie de cette question, l'incognito s'imposait.

— Ce n'est pas la peine... merci, Madame, je repasserai.

Cette fois, il salua, suivi par le regard de la concierge. Dans la rue, il se recueillit. Ainsi, il ne s'était pas trompé : Mauroy invitait chez lui le concierge du ministère, le même Nussy avec qui il jouait au croquet?

Allons, allons ! conclut-il, comme dans un mélodrame, ceci cache quelque mystère !

Place du Louvre, il arrêta un fiacre et jeta l'adresse de Mauroy. Comme il se mettait fort en colère contre le cheval qui ne marchait pas à son gré, contre le fiacre mal suspendu, contre les autres véhicules qui lui barraient la route, contre tous les passants qui semblaient contents, il en oublia sa première méfiance et n'en voulut presque plus à Mauroy. Il se sentit tout à coup honteux, ou presque, car un grand nombre d'événements importants gravitaient autour de lui. Il se pencha hors de la portière et ordonna au cocher d'aller plus vite. Ils entrèrent dans la rue du Bac et, quelques instants après, il s'arrêta devant la porte des Mauroy. Il ordonna au cocher d'attendre et passa, tout droit, devant la loge du concierge. Il monta trois étages et s'arrêta devant la porte ; il se reconnut ; c'est bien ici qu'il était venu en soirée. La marche précipitée dans l'escalier avait accéléré les battements de son cœur, et, aussi, le sentiment de la réalité qui revenait et le troublait très fort. On a beau éprouver une violente colère, il arrive un moment où l'on se sent faiblir ; on se monte, on se monte — et puis, rien. M. Davignot, en quittant les Beaux-Arts, avait prononcé pour lui-même : Je lui dirai... je lui dirai... Sa pensée allant très vite, les mots se succédaient tout seuls et voici qu'il s'arrêtait, tout essoufflé, presque inquiet.

— Je le prendrai par les sentiments, pensa-t-il ; et ce moyen terme le rassura...

Au moment où il sonna, il trouva la formule rêvée : de père à père !

Le timbre électrique retentit : il attendit quelques secondes et la vision fugitive du salon flotta entre ses yeux et la porte... il distinguait, même, ceux qui s'y trouvaient, la dernière fois qu'il y fut ; un bruit de pas : on ouvrait.

— M. Mauroy ?

— Ce n'est pas ici, répondit la bonne...

— Comment ! répliqua M. Davignot, M. Mauroy n'habite pas ici ?..

— Il habite la maison, mais au-dessus...

— Pourtant, c'est bien le troisième ?..

— Oui, monsieur..

— D'ailleurs, insista M. Davignot, je reconnais l'appartement : je vois encore le portrait au dessus du piano .. les dorures sur la cheminée...

— C'est, sans doute, que M. et Madame Mauroy ont arrangé leur appartement de même, monsieur. Voyez au-dessus !..

Et comme M. Davignot voulait répondre encore, la bonne lui ferma la porte au nez et il entendit qu'on tirait un verrou et qu'on mettait la chaine de sureté. Figé, il resta devant la porte, hors de lui ; méfiant, à cause de la méfiance qu'il inspirait. Il se résigna et monta deux étages. Ici, c'était le carré humide et pauvre. Deux portes vis à vis ; tout autour, les chambres de bonnes. M Davignot avisa un cordon de sonnette derrière lequel se cachait une vieille carte de visite, il frotta une allumette pour lire et lut : M. et Madame Narcisse Mauroy... Il tira le cordon : un carillon dans le vide ; mauvais présage. M. Davignot se retourna, murmurant : Ce n'est pas possible ! Il écoutait son cœur battre et piétinait sur place ; il ressonna, le silence ; la fatigue qu'il ressentait détermina sa colère ; il carillonna, de toutes ses forces, encore, encore, plus fort, jusqu'à ce que le cordon restât dans ses mains — il le regarda, stupide, tandis que la sonnette, lancée, continuait à sonner, se ralentissant, espaçant ses coups, un à un, puis se taisant...

Alors il se rendit compte, enfin, qu'il n'y avait personne, tira sa carte de son portefeuille et la glissa sous la porte. Puis il descendit chez la concierge.

— Monsieur et Madame Mauroy ?

Elle n'attendit pas la fin de l'interrogation pour lui répondre :

— Ils sont sortis, Monsieur.

— Ah ?

— Il y a une heure.

— Ils ont donc déménagé?... Autrefois ils habitaient le troisième

— Ils ont toujours habité là.

— Pourtant, je suis venu en soirée chez eux, au troisième.

— Ah ! pardi ! glapit-elle, oui, ce jour-là, parce que le locataire était parti... même qu'ils ne nous ont rien donné et qu'on risquait pour eux.

— Qu'est-ce que vous me chantez là ? prononça avec autorité M. Davignot.

— Mais, Monsieur n'a qu'à demander à Monsieur Barignat : ils

restaient sur le même palier. M. Barignat a pris une loge... il est raisonnable, lui... Mais Monsieur Mauroy, lui, il ne veut pas... rapport à son fils.

— Voyons, voyons, dit M. Davignot qui se troublait, M. Mauroy est bien inspecteur des Beaux-Arts ?

— Inspecteur... inspecteur ! s'écria la concierge avec un rire insolent et grossier, lui, ah ! la là ! Il n'est seulement pas capable de faire son service... il est garçon de bureau, comme M. Barignat, comme mon mari l'est à la Ville... seulement ça fait le fier, parce que Monsieur Eugène est rédacteur aux Postes et Télégraphes... Alors, ça veut faire des beaux mariages, avec des bijoutiers... C'est malheureux, ça ne paie pas son monde, seulement ! Inspecteur !... garçon de bureau, que je vous dis, et rien de plus !

M. Davignot aurait aimé en savoir plus long, mais il se sentit en colère, il en voulut à cette femme et, très digne, il salua en remerciant :

— Merci, Madame... merci... Adieu.

Il dégringola jusqu'à sa voiture, suivi par le rire insolent de la concierge. Il se laissa tomber sur la banquette, jeta son adresse et soupira : Ouf ! — La nuit était venue. Il venait, en même temps, à M. Davignot des pensées sombres de vengeance.

D'abord, il quitterait son appartement du boulevard Haussmann... Aimer ou attendre cette petite Célina qui fréquentait chez les Mauroy ! Fi donc ! Il quitterait cet appartement : « Ça leur apprendrait ! » Puis, ce fut une sensation plus cruelle ; n'avait-il pas failli perdre, à cause de cette même péronnelle, le le sentiment de la famille, de ses devoirs ? Il s'était égaré sur la mauvaise pente, celle de l'immoralité ; il était devenu presque réactionnaire...

Allons, allons, Monsieur Davignot! vous vous ressaisissez: vous voudrez, dans quelques instants, provoquer Mauroy, puis, vous dédaignerez, en démocrate vertueux, d'exposer à vos coups un enfant du bon peuple. Allons, allons ! calmez-vous, mon cher monsieur, vous vous êtes réveillé au moment voulu ; voici votre porte, payez votre cocher, sans excès... la pénombre vous fait trébucher : montez l'escalier en vous tenant à la rampe... Vous ne trouvez pas la serrure ? là, sonnez...

Et il entra dans le vestibule éclairé, l'air renfrogné. Il entend un bruit de voix :

— Il y a quelqu'un ?

— C'est M. Gustave Ravinel...

— Parfait ! s'écrie M. Davignot.

Il entre, ouvre les bras :

— Embrasse ton père, Gabrielle, et vous, Gustave, votre main... je vous donne ma fille !

N'insistons point sur les détails touchants ; ils sont à l'intimité qu'on ne viole pas.

Seulement, quand Madame Davignot osa interroger son mari sur les Mauroy, il lui répondit d'un air bourru :

— J'avais bien raison de me méfier : c'est un sale larbin qui se fichait de nous !

Les Mauroy rentrèrent, eux aussi, et sourirent de joie et d'orgueil en trouvant la carte de M. Davignot : ils veillèrent très tard pour attendre Eugène et la lui montrer, puis s'endormirent, optimistes.

XV

L'ÉCROULEMENT

Le lendemain matin, comme de coutume, Narcisse Mauroy sortit pour se rendre au marché. Il pensait à la carte trouvée la veille. En fermant la porte il s'aperçut qu'il avait oublié ses clefs. Il frappa. Madame Mauroy n'entendit point. Alors, il voulut sonner. Dans la pénombre, il chercha le cordon de sonnette et, ne le trouvant point, jugea tout d'abord qu'il s'était trompé. Il glissa la main le long du mur jusqu'à la moulure de la porte ; là pendait sûrement le cordon. Rien. Il eut peur, se retourna, esquissa un mouvement; ses pieds rencontrèrent un obstacle, un bourrelet. Il se baissa et le reconnut. Il frappa à la porte, plus fort, plus fort ; on ne répondit pas... encore plus fort... jusqu'à ce qu'il entendit le glissement des pantoufles de sa femme sur le carré.

— Qui est là? demanda-t-elle, par la porte.

— Moi, Narcisse... ouvre vite !

— Tu vas réveiller Eugène !

Elle ouvrit, en le grondant :

— Tu ne pouvais pas sonner ?

Narcisse la contempla, puis le cordon de sonnette qu'il tenait dans ses mains :

— Regarde... prononça-t-il, d'une voix éteinte.

— Eh bien, quoi !

Mais, dès qu'elle le reconnut, elle frissonna :

— Cassé... cassé... qui donc a fait cela ?

Narcisse esquissa un geste vague :

— Il faut le savoir... interroge la concierge.

Il n'en avait souci ; depuis la soirée, ils ne se parlaient plus. Mauroy n'ayant pas invité le concierge, par dignité, et ne lui ayant pas donné une gratification suffisante, s'était fait mal voir, et, redoutant le mépris, il ne regardait jamais plus du côté de la loge, en passant :

— Va, va vite, lui dit Agathe ; je vais arranger ça pour qu'Eugène ne se doute de rien.

Elle prit une chaise et rafistola, tant bien que mal, le dégât. Eugène dormait d'un sommeil égoïste. Mauroy descendait l'escalier, hésitant ; il conclut qu'il serait temps d'interroger la concierge, en rentrant ; puis, par les rues, il reprit sa marche, accablé par les soucis imprécis des victuailles à acheter et les menues préoccupations de petites natures.

Madame Mauroy refléchit. Non qu'elle fut plus intelligente que son mari, — mais elle se savait plus finaude et, avec une sorte d'instinct, pressentait les ennuis futurs. Tout en achevant son ménage, elle raisonna :

— Qui donc a pu venir, hier ?... Nous ne sommes sortis qu'à une heure... M. Davignot ? Oui, puisque nous avons trouvé sa carte... mais pourquoi donc qu'il aurait cassé la sonnette ?

Elle n'eut même pas l'idée de songer qu'il aurait pu sonner à l'étage inférieur. Tout cela était confus dans son esprit ; le prestige de son fils couvrait toutes les irrégularités.

Elle se calma à demi ; mais des craintes sombres grondaient en elle.

— Dix heures ! Il faudra réveiller Eugène... se dit-elle, il dort bien, le pauvre enfant.

Elle frappa à sa chambre : il l'ouvrit, et parut tout habillé.

— Qu'est ce qu'il y a donc ?

— Il y a, dit Madame Mauroy, qu'il est dix heures — que tu es d'une heure en retard !

— Bah, fit Eugène, j'ai bien d'autres soucis !

Madame Mauroy le regarda, presque effrayée. Il évita son regard en se campant devant la glace pour nouer sa cravate.

Elle n'osa l'interroger. Il prit son chapeau.

— Tu ne déjeunes pas ? lui demanda-t-elle.

— Je n'ai pas le temps.

Il passa devant elle dans la salle à manger ; anxieuse, elle le suivit ; au moment où il sortait, elle l'arrêta.

— Voyons, qu'est-ce que tu as ?

La main sur le bouton de la porte, il se retourna indécis, puis d'un mouvement brusque regarda sa mère :

— J'ai besoin d'argent !

Elle le considéra, douloureuse, ridée et bégaya :

— Je n'en ai pas !

— Je m'en doutais, répondit-il d'un air sec; cependant vous avez dû faire des économies ?

Le visage de Madame Mauroy se contracta : elle pâlit.

— Nous avons tout dépensé... la loge à l'Opéra... le dîner. . La soirée... même que nous comptions te demander quelques sous pour payer les dettes... pas grand'chose...

Eugène haussa les épaules. Elle reprit :

— Pauvre petit ! je sais bien... mais tu vas te marier.

— J'y compte, s'écria-t-il et c'est pour ça qu'il ne faut pas nous faire du mauvais sang... Ah ! je m'en vais ; à midi !

Il sortit : elle l'entendit descendre l'escalier à grandes enjambées. C'est vrai, ils n'avaient plus d'économies. Elle regarda, néanmoins, dans la petite boîte où elle les enfermait depuis longtemps, elle ne trouva que quelques grains de poussière et ce fut tout ; alors, elle se détourna, gratta sa tête : elle devait cinquante francs... elle les trouverait ; on vendrait le piano, et puis soudain, consolante, lui apparut l'idée du mariage. Soumise, elle termina son ménage et pensa à l'avenir.

A.-E. SOREL.

(A Suivre).

CARNET DE PARIS

Fourneau !

Nos confrères des gazettes sont en ébullition ; ils cherchent l'étymologie du mot fourneau ! *Fourneau*, prononcé avec énergie ou avec dédain par un automédon laissant ruisseler ce mot, conçu en épithète, sur un humble piéton, *fourneau*, prononcé avec véhémence par un jeune citoyen hagard et indigné, et projeté avec la dernière énergie et de toute la voix vers quelqu'un de plus grand qui l'a brusquement coudoyé, *fourneau*, s'évadant de la bouche légère d'une femme plus jolie que bien née, *fourneau* veut dire imbécile. On peut distinguer sur la nuance.

Le *fourneau* n'est pas l'imbécile prétentieux et sonore, pompeux et jetant la poudre aux yeux. Le *fourneau* contient une nuance de *gourderie* dans sa sottise. Il est lourd et balourd. On traitera avec égalité de *fourneau*, un homme qui se sera mal tiré d'une mission confidentielle, qui aura brisé quelqu'objet précieux en le transportant avec précaution, ou bien le citoyen qui, trop confiant dans sa verve, aura pataugé dans un calembour épais. Mais quoi de plus triste qu'une plaisanterie manquée ! *Fourneau* a une nuance de tristesse et de mélancolie. Le *loufoque* peut être gai et amusant, le *fourneau* jamais, le fourneau est lourd, sombre et noir.

Le jovial Courteline a classé sous le nom de *fourneau* (en argot théâtral), le compère de revue. En effet, dans une parodie du *Voile*, de Georges Rodenbach, parodie intercalée dans une revue jouée aux Nouveautés, un des personnages du drame entre en scène avec un pot de fleurs dans les mains. Il en est évidemment embarrassé. On lui dit pour l'obliger : « Posez cela sur le fourneau ». Immédiatement l'homme au pot de fleurs le dépose sur le compère de la revue. Donc, depuis Courteline, *fourneau* veut dire compère de Revue.

Mais vous me dites : « Tout le monde sait ce qu'on entend par fourneau ; ce qu'on cherche, c'est l'étymologie, c'est la dérivation, c'est la raison mystérieuse qui fait que *fourneau*, nom d'un objet commode et usuel, sert à qualifier un imbécile. »

J'entends bien, et je sais qu'on a été chercher dans des dictionnaires d'argot d'insuffisantes explications. On lit dans celui-ci : *fourneau*, voir

godiche et à *godiche*, godiche, voir *fourneau*; dans un autre : *fourneau*, cosaque, mendiant. Alors fourneau voudrait dire mendiant; c'est peu probable. Il faudrait admettre que l'argot s'est moqué des pauvres qui allaient chercher une maigre pitance aux fourneaux économiques. L'argot n'a point coutume de railler la misère.

On pourrait admettre que le *fourneau*, assimilé au symbole de la sottise, est celui des marchands de marrons. En effet, les frères de Ginisty, de Vermenouze et d'Ajalbert, de Blaise Pascal aussi, dont le lot dans la vie est de faire rissoler la chataigne, sont souvent en butte aux facéties verveuses mais malgracieuses des gamins de Paris. Le plus souvent, ils sont sans défense contre les agiles moucherons de pavé qui les persécutent.

Cela a permis à leurs assaillants de les trouver lourds et, par assimilation, de leur infliger en épithète, le nom de l'engin qui les barricadait dans leur coin, et les immobilisait sous l'essaim de fléchettes légères des jeunes Parthes qui les brocardaient.

Encore est-ce bien cherché; l'argot est plus simple. Evidemment, il y a peu de chose aussi stable, statique, rétive à l'émotion et à la fantaisie, à l'ornementation aussi qu'un fourneau. Mais c'est surtout son immobilité qui a frappé l'esprit populaire et l'a décidé à choisir son nom à côté de celui de l'huître et de la moule, personnalités peu véloces, pour en faire le symbole de la bêtise.

L'éditeur Lacroix.

L'éditeur Lacroix est mort et c'est grand dommage. D'abord c'est toujours pénible de voir mourir un homme; ensuite il avait la réputation d'un brave homme. Enfin, il s'était constitué *mine de renseignements* sur les grands hommes qu'il avait édités, et il y en avait beaucoup. Sur Victor Hugo, Michelet, Quinet, Petruccelli della Gattina, les Goncourt jeunes, Zola jeune, ce père Lacroix était infatigable. Il avait vu, en plus, Barbès, Blanqui, Raspail et Pelletan le père. Il avait correspondu avec de considérables historiens d'Outre-Manche et d'Outre-Atlantique. Il savait les Mothley, les Bancroft, d'autres encore. Gervinus d'Allemagne ne lui était pas étranger. Il avait été déférent envers les grands, et indulgent aux débutants. Il avait des souvenirs plus que Paul Meurice, il troussait l'anecdote ainsi que Bergerat. C'est une figure qui s'en va. Avec lui, en même temps, s'en va un cliché. C'est un article de *Gil Blas*, nécrologique et bienveillant, qui met le pic dans ce cliché.

Le bruit avait été répandu que l'éditeur Lacroix avait été ruiné par les *Misérables*. Son nom, là-dessus, était passé en proverbe. Il symbolisait l'aspect sinistre de la déroute durant laquelle on laisse tomber au coin des routes les bilans, au lieu de les déposer précieuse-

ment sur de douillets et onctueux capitonnages. Un éditeur qui fit les beaux jours du symbolisme naissant, ayant acheté pour cinquante francs à un poète la propriété, jusqu'à domaine public, d'un volume de vers, avait résolu de satisfaire le poète par à-comptes, de cinq francs par cinq francs. Aux réclamations du poète il répondait : « Je n'ai pas envie de me ruiner comme Lacroix. » De tels propos ne seront plus possibles. Le bienfaisant article du *Gil Blas* nous informe que Lacroix avait gagné un million avec les *Misérables* ; seulement ce million, il le perdit à construire une cité magnifique sur le bord de la mer, à Dinard, dit-on. Cela vaut mieux ainsi.

La gloire d'Hugo en resplendit plus pure et le bon renom de la littérature y gagne. Quant à la bâtisse, qu'elle se débrouille, peu nous importe. Lacroix eut tort de bâtir sur le sable des grèves, et d'y vouloir concréter en pierres de taille ce qu'il avait tiré de cette chose impondérable, le génie littéraire. Editeurs, éditez, et ne bâtisssez pas !

Edwige.

Edwige est morte. Pleurez M. de Curel, ou plutôt méditez. Encore une victime de la Nouvelle Idole ! Telle la Fille Sauvage, Edwige gambadait dans les cocotiers. Elle était libre, prospère, abondante, elle eut été féconde. Metchnikoff passa. Ce Slave est sans pitié. Alors petites guenons qui grignotez des noix d'or dans les lointaines forêts d'Hespérides, Hamadryades, c'est-à dire femelles des bleus Hamadryas, pleurez. Il n'est plus de sûreté pour vous dans vos vertes forêts, il n'en est plus pour vous dans les cages des jardins zoologiques, appelées un peu ironiquement des palais, où vous répandez tant de bruit, tant de gambades, tant d'odeurs nauséabondes Méfiez-vous de l'Européen, de l'humain, méfiez-vous de tous les Polydores Marasquins qui envahissent vos îles, et des sages auxquels ils vous remettent quand ils vous ont appris à faire l'exercice. Pleurez aussi, reporters à la plume attendrie, puisque tous vous vous accordez à dire qu'Edwige était charmante !

Master Symonds.

Voici un Anglais dépourvu de timidité. Il a publié dans son pays, et son traducteur, M. H. Davray, nous le représente dans une étude sur Casanova à Dux, bien réjouissante d'humour ou d'aplomb.

Il nous dit que la présence de manuscrits de Casanova à la bibliothèque du château de Waldstein à Dux, n'était connue ou soupçonnée que de peu de personnes et que ces manuscrits n'avaient jamais été décrits ou analysés.

Heureusement Malherbe, ou plutôt M. Arthur Symons eut une

révélation. Il prit son plaid, son carrick, sa plume de Birmingham, son carnet de Bristol, ses pieds, son paquebot, son chemin de fer, sa voiture, et s'en vint à Dux faire la découverte de ces manuscrits en *1899*. « C'est à moi, dit M. Symons, que fut réservée la singulière bonne fortune d'être le premier à découvrir, en septembre 1899, les très intéressantes choses contenues dans ces manuscrits. »

A cela il n'y a qu'une objection à faire.

C'est que les manuscrits dont M. Symons donne l'indication ont été non seulement signalés et décrits, mais encore publiés en France dès 1886.

Notre collaborateur Gustave Kahn eut, quatorze ans avant M. Symons, en septembre 1885, la singulière bonne fortune d'aller à Dux, en Bohême, spécialement pour y inventorier les manuscrits de Casanova.

Il les indiqua et publia in extenso dans la *Vogue* en 1886, le *Polesnoscope*, tragi-comédie de Casanova, le *Passe-Temps* de Jacques Casanova pour le Carnaval de 1792, l'*Essai d'Egoïsme,* une lettre sur l'*Ocaméron*, une lettre d'Eusepolème, qui est un curieux plaidoyer d'affaires pour des négociants qui plaidaient contre la république de Venise (manuscrit que M. Symons n'a pas vu), de plus un petit texte fort intéressant et que M. Symons n'a pas vu, et qui est le premier poème en prose (jusqu'à nouvelle découverte) qui ait été écrit en langue française. Cela s'appelle : la Chevelure de Bérénice. En surplus Gustave Kahn releva un certain nombre de poèmes en français et en italien.

Si Gustave Kahn ne s'occupa point de la correspondance de Casanova, c'est que vers le même temps elle était classée par M. Antonio Ive, collaborateur de M. Alexandre d'Ancona qui en préparait une édition. En matière d'érudition, on a coutume de diviser le travail, et on ne s'attelle pas aux besognes que les autres assument. Donc Gustave Kahn laissa la correspondance à MM. Ive et d'Ancona et publia les œuvres littéraires, ce qui suffisait à remplir son but. Mais M. Symons, a redécouvert aussi la correspondance.

L'exquis de l'affaire c'est que M. Arthur Symonds, passe pour avoir étudié et traité en Angleterre le mouvement symboliste français. Or, les inédits de Casanova parurent dans la *Vogue*, la revue d'origine du symbolisme. Gustave Kahn revint à Casanova dans la *Revue Indépendante*, qui fut à un certain moment l'organe officiel du symbolisme. Il resignale dans l'étude publiée dans la *Revue Indépendante* les manuscrits de Dux.

Il faut donc admettre, si l'on ne veut point croire que c'est dans un accès d'humour ou à la suite d'un accès d'amnésie que M. Symons se proclame le trouveur de ces manuscrits, il faut donc admettre que l'historien anglais du symbolisme français, ignore la *Vogue* et la *Revue Indépendante*. Les Anglais doivent être bien renseignés. En tout cas je pense que M. Symons ne parlera plus de la légèreté de la critique française.

PIP.

REVUE DRAMATIQUE

THÉATRE SARAH-BERNHARDT. — *La légende du cœur*, pièce en quatre actes et en vers, de M. JEAN AICARD.

THÉATRE CLUNY. — *Ce bon Emile*, vaudeville en trois actes, de MM. CHARLES SAMSON et G. MAURENS.

Et tous les amours purs ont droit au paradis

Exhale, en un dernier soupir, la « noble et haulte dame » Alice de Castelnau, qui se tue après avoir éprouvé cette sensation inédite et capable d'induire au rêve les émules féminines de notre décadent Des Esseintes, c'est-à-dire d'avoir goûté au cœur de son amant autrement que par l'ordinaire métaphore, et tout comme elle aurait fait du viscère d'un ruminant, appétissamment apprêté. Une question de morale interséculaire se pose, et il est permis de se demander si, cette « noble et haulte dame » mérite la troisième épithète quasi-homérique de « honneste », en signalant toutefois qu'elle a un droit évident à celle de « belle » ? Raymond de Castelnau, dont le « leit-motiv » pourrait être

Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups,

est un être fort brutal et plus occupé de ses chevaux et de sa meute que de son épouse. Celle-ci, que son rang ne préserve qu'imparfaitement de l'ennui, a, comme toutes les châtelaines — si l'on en juge par les récits qui font l'ornement des traités de littérature — un goût très prononcé pour les troubadours. Ces « professional-beauty » du sexe fort faisaient fureur en les siècles de grâce douzième et treizième, et, de castel en castel, imposés par une mode aussi intolérante que celle qui réglemente aujourd'hui le geste du shake-hand et la forme des faux-cols, ils allaient porter le trouble au sein des ménages seigneuriaux. Ceux-ci, constitués avec les mêmes éléments matériels et moraux que les modernes conjugalités bourgeoises, étaient exposés aux mêmes dangers et aux mêmes maux.

Or donc, le Sire de Castelnau, inférieur en cela au charbonnier, n'est pas maître chez lui, et ce n'est pas sans montrer quelque humeur qu'il reçoit l'éphèbe Cabestaing, porteur de lyre et d'intentions

tendres à l'adresse de dame Alice. Cependant, Castelnau, qui n'a pas de dispositions pour laisser se greffer sur son front la parure des dix-cors qu'il chasse en ses forêts, surveille attentivement les faits et gestes de sa femme et du jeune esthète. Si même la confiance renaissait un peu dans le cœur du mari jaloux, une sorte de Iago femelle, sa vieille nourrice, Lionarde, dont la vie ne fut pas, paraît-il, un sentier fleuri, est là pour exciter les soupçons et pousser les amoureux à quelque imprudence. Sœur bâtarde de la Guanhumara des *Burgraves*, Lionarde a fait un pacte avec les puissances d'en bas; son domaine est la nuit; aimée et abandonnée, jadis, par son amant — quelque galant chevalier — elle a étranglé de ses mains son propre enfant, puis a voué à tout ce qui vit et respire une implacable haine. Prêtresse du mal, elle rêve de faire s'entretuer les hôtes du burg de Castelnau et de se faire un linceul des ruines qu'elle amoncellera autour d'elle. Sa première victime sera ce sémillant et beau Guilhen de Cabestaing; cauteleuse et perfide, elle erre sans cesse pour saisir un mot, un geste, qui lui serviront à attiser la jalousie du Sire de Castelnau. La catastrophe est imminente, provoquée en partie par une autre « noble et haulte dame » que le jouvenceau Cabestaing a aimée et abandonnée.

Il y a cour d'amour au manoir de Castelnau; dame Alice en est proclamée reine; ce sont ses lèvres qui poseront sur les lèvres du poète vainqueur les trois baisers qui, avec une écharpe de soie et une couronne de laurier, sont le prix du tournoi. Le maître de céans, catéchisé par l'infernale Lionarde, ronge son frein et suit d'un œil sombre les péripéties de ces pacifiques assauts, dont il goûte fort peu les esthétiques jouissances.

C'est d'abord le troubadour Folquet, très applaudi, puis Rambault de Vaqueiras, à qui la palme serait sûrement décernée si l'incomparable Cabestaing ne se levait à son tour. C'est pour l'élue, qu'il narre la geste du *Lion de Geoffroy de Latour*, c'est pour dame Alice que ses rythmes ouvrent leurs ailes d'or pour la convier au festin dont le plat de résistance est son propre cœur :

Ecoutez ma chanson, dames et damoiselles...
si vous mangez mon cœur, il vous viendra des ailes !
J'ai mis dans mes chansons le plus pur de mon cœur,
et c'est nourrir vos cœur que de vous nourrir d'elles.
Les chevaliers, qui vont contre les infidèles,
s'ils mangent de mon cœurs reviendront en vainqueurs.
Mon cœur mangé rendra l'orgueil aux cœurs serviles.
Qui mange de mon cœur saura prendre des villes,
Et conquérir le ciel et conquérir les cœurs !
Dans mes chansons, mon cœur bat d'une force étrange.
Le plus lâche sera valeureux s'il en mange ;
Vous tous qui m'écoutez, vous mangez de mon cœur...

Le coup a porté; le cœur d'Alice est transpercé; malgré l'opposition de Castelnau, dont la brutalité ne va pas jusqu'à mettre à la porte ses invités qui se font les artisans de ses malheurs domestiques, Cabestaing est proclamé vainqueur; il reçoit l'écharpe de soie et la couronne, et les trois baisers de dame Alice longuement s'attardent sur sa bouche. Castelnau contient sa rage, attendant en quelque sorte le flagrant délit que lui promet Lionarde. Il finit, en effet, par trouver sa femme suspendue, en un tête à tête discret, aux lèvres du beau rimeur; le frêle adolescent va être sans doute brisé comme un fétu de paille par l'hercule habitué à traquer les bêtes fauves? Pas du tout! l'esthète met à son poing mignon sa gentille épée; il se recommande à Saint-Georges, préposé, paraît-il, à rendre vaine la colère des maris trompés; la lourde lame abandonne d'elle-même la main de Castelnau; Cabestaing pose son pied dessus; il tient à sa merci son redoutable adversaire; tout autre qu'un troubadour en aurait profité pour débarrasser une aimable et jolie femme d'un mari grossier et jaloux, mais Cabestaing, après avoir remercié Saint-Georges à qui il a raison d'avoir quelque reconnaissance, fait grâce à Castelnau. Aussitôt, celui-ci décide de faire manger Cabestaing par ses molosses, et pour que dame Alice ait quelque compensation, elle dînera du cœur de son amant, secrètement préparé par Lionarde.

Ainsi dit, ainsi fait; Castelnau fait « comparoir » son valet de chiens un braconnier qui a son histoire : ce vilain s'était permis de tuer un chevreuil, gibier de haute noblesse, comme chacun sait; Castelnau l'avait condamné à avoir le poignet droit tranché; grâce aux talents chorégraphiques d'un ours, avec lequel le braconnier avait dû se mesurer en combat singulier, et qui, devant l'homme armé d'un simple coutelas, s'était mis à danser, montrant ainsi qu'à l'occasion un plantigrade sait se conduire en galant fauve, le braconnier avait, non seulement échappé au supplice, mais avait été promu valet de chiens de son seigneur; Castelnau lui ordonne d'emmener sa meute de molosses dans la forêt où passera Cabestaing et de lancer les terribles bêtes sur le pauvre troubadour.

Cabestaing a fait ses adieux à sa dame; il a dit qu'il partait pour un long voyage; la vengeance de Raymond de Castelnau se consomme; Cabestaing est mort, déchiré par les molosses, et dame Alice a, sans le savoir, mangé à son repas du cœur de son cher troubadour. Cependant, le remords a rendu fou le valet de chiens; il se croit poursuivi par sa meute, et il fait devant la châtelaine le récit de l'effroyable scène.

Dame Alice maudit son mari et se tue sur le cadavre de Cabestaing qu'on apporte sur un brancard, et non sans avoir appris de la bouche de Lionarde qu'elle a mangé du cœur aimé.

La vieille légende, qui inspira M. Jean Aicard, n'est pas dénuée d'une certaine beauté, et elle prouve que, de tout temps, les femmes n'ont goûté que modérément la brutalité conjugale. Dame Alice, ne

matérialisa point sa faute et se contenta de tromper son mari en pensée seulement ; elle semble la lointaine aïeule d'une héroïne chantée par Jules Laforgue dans sa *complainte de l'Epoux outragé* :

— Qu'alliez-vous faire à la Mad'leine,
Corbleu, ma moitié ?
Qu'alliez-vous faire à la Mad'leine ?

— J'allais prier pour qu'un fils nous vienne
Mon Dieu, mon ami !
J'allais prier pour qu'un fils nous vienne.

. . . .

— Et moi, j'te brûl'rai la cervelle,
Corbleu, ma moitié,
Et moi j'te brûl'rai la cervelle !

— Lui, il aura mon âme immortelle !
Mon Dieu, mon ami,
Lui, il aura mon âme immortelle !

Certains rapprochements jettent un peu d'ombre sur la pièce de M. Jean Aicard qui fut, malgré tout, très favorablement accueillie ; c'est ainsi que Lionarde évoque un peu le personnage de Guanhumara du gigantesque drame de Victor Hugo. Quant à la scène de la folie, très bien jouée par M. de Max, elle fait penser à la scène d'*Orsola* que donna, l'an dernier, notre Académie nationale de musique. Le personnage de Guillaume Cabestaing, créé à Orange par Mme Sarah-Bernhardt, a été repris avec un éclatant succès par Mme Moreno, la transfuge du Théâtre-Français. Il paraît difficile d'imaginer plus belle harmonie de voix et de geste ; les vers, dans la bouche de Mme Moreno, sont une musique « où rien d'humain ne reste ». Mme Blanche Dufrêne, très belle en Alice de Castelnau ; Melle de Nys, dont la conscience s'efforce de faire oublier Mme Segond-Weber qui fut une si incomparable Guanhumara ; Melle Magda, en Agnès de Tarascon, la sœur de dame Alice qui tente à plusieurs reprises d'éloigner les soupçons ; Melle Egasse en Bérengère, l'ancienne brune amie du beau Cabestaing.

M. Krauss, brutal à souhait et même plus, dans le rôle de Raymond de Castelnau ; MM. Céalis, en chapelain ; Maurice Gerval, en Bertrand d'Orange ; Rebel, en roi d'Aragon un peu carabinier, en cela qu'il n'arrive que pour châtier son vassal Castelnau ; Puylagarde et Guidé, en troubadours rivaux de Cabestaing.

∴

Le théâtre Cluny a donné un amusant vaudeville en trois actes de MM. Charles Samson et Georges Maurens. *Ce bon Emile* a fort égayé le public ordinaire du petit théâtre du boulevard Saint-Germain ; le fait est que ledit Emile est, au-delà de l'acception du mot, un « bonhomme », il fait de la prison pour ses amis, épouse la fiancée de son camarade Gontran pour permettre à celui-ci de convoler avec une belle personne dénommée Lucrèce. C'est une pièce amusante et sans prétention à la psychologie ou à l'esthétique symbolique. La vaillante troupe de Cluny, des deux côtés donna à cette quasi-folie un entrain endiablé.

Quelques jours avant, le même théâtre présentait un acte de M. Rambaud, *Les Vendredis*, interprété par M^{elles} Oviès et Chaussée et, MM. Marius et Ribardier. Cet amusant petit acte récolta une ample moisson d'applaudissements.

∴

L'Odéon a fait sa réouverture avec *Résurrection* l'adaptation de M. Henry Bataille, d'après le roman de Tolstoï. La carrière triomphale de cette pièce, qui eut, l'an dernier, cent vingt représentations, rend tout commentaire absolument superflu. Signalons qu'à côté des artistes de la création, de M[lle] Berthe Bady en tête, a pris place M. Henry Burguet qui succède à M. Dumény dans le rôle du prince Nekhludov et souhaitons la bienvenue aux deux jeunes triomphatrices des derniers concours du Conservatoire M[lle] Taillade et M[lle] Rémy.

Henry AUSTRUY.

LES LIVRES

Ch. Grolleau. *Journal du Capitaine François, 1792-1830.* (Carrington). — Ce capitaine, dit « le Dromadaire d'Egypte », fut un singulier soldat de fortune, qui a laissé des mémoires d'une naïveté lumineuse : elle éclaire l'état d'âme des guerriers de Napoléon, la tranquille impudeur, la cruauté paisible de ces temps de batailles à outrances. Au moment où l'on nous parle des atrocités turques ou bulgares, il n'est pas inutile de relire le capitaine François ; savez-vous comment il récompensait le bon M. Bukell de l'avoir si bien hébergé à Aix-la-Chapelle ?... Ecoutez le chevaleresque et délicat François :

« Je retournai loger chez M. Bukell et pour cause : il avait une jeune et jolie femme que j'aimais et de qui j'étais aimé; le logement m'a procuré, durant mon séjour en cette ville, beaucoup d'agréments, de plaisirs et de jouissances. Ma belle hôtesse m'enseignait l'allemand ; moi, je lui montrais le français... Cette aimable femme m'avait donné plusieurs gages qui furent des souvenirs doux et sacrés, entre autres un bracelet qui ne me quitta jamais... »

Le livre contient un très poignant récit des assauts de Saint-Jean d'Acre, à travers des boyaux comblés de cadavres en putréfaction. Il y a même là des documents inédits sur les attaques suprêmes de Lannes et de Rambaud.

Eugène Hoffmann. *Jean Louis Hamon, peintre, 1821-1874.* — C'est l'histoire d'un peintre des mieux doués, sinon des plus illustres. Gérôme, son camarade d'atelier, en parle ainsi :

« Il a eu des succès considérables avec *Ma sœur n'y est pas* et la *Comédie Humaine*. Je ne signale que ces deux ouvrages, parce que ce sont ceux qui ont le plus marqué. Il avait une exécution délicate et bien en rapport avec les sujets qu'il traitait d'ordinaire : quoique souvent bizarres, ils avaient toujours un certain charme et de la poésie. Un peu sur le tard, il est allé se fixer en Italie et, dans ses derniers temps, je l'avais complètement perdu de vue, car il ne venait plus à Paris... »

J.-Henri Fabre. *Souvenirs entomologiques.* Tome VIII. (Delagrave). — Notre éminent collaborateur donne ici la suite de ses passionnantes études sur les insectes. Ce sont autant de chefs-d'œuvre d'ingénieuse observation ; les cétoines, les bruches, les pucerons, les guêpes, vivent dans le nouveau volume, d'une vie intense, minutieuse, tellement palpitante d'intérêt que leurs évolutions romanesques ont la saveur des contes les plus mouvementés. Quant au style, il est d'une bonhomie souriante et charmante à laquelle on ne résiste guère ; et il a l'air d'écrire *Peau d'Ane* quand il va nous narrer les exploits de la bruche du haricot...

« S'il est un légume du bon Dieu sur la terre, c'est bien le haricot... ».

Paul Rey : *Tryptique Hymnaire* (Paris, Toulouse, Barcelone). — Paul Rey, plus connu à Toulouse, son pays natal, sous le nom du Mallarmé de Bourrassol, vitupère contre son foyer natal et son foyer aussi d'élection en vers d'un orgueil... disons immarcessible pour adopter le ton de l'auteur. Il égaie de strettes d'opéra-comique ses imprécations et il convient de l'en louer, puisqu'invinciblement la musique le rattrappe sur le chemin déclive où galope son incohérence. Voici des vers de Paul Rey :

Va, Paris sombre,
ton destin sombre
dans la décombre
d'un noir passé !
Hors ton ornière
stagnante, une ère
d'or régénère
l'être blasé !

— Auber eût très bien mis ça en musique !... Sans doute ; mais Fer-

nand Le Borne lui-même ne se tirerait pas de *l'Hymne à Toulouse :*

Sous l'effort têtu de ma norme grave,
tu t'ériges droite, en l'Immarcessible
Auréole iris du soleil natal,
tandis qu'au nadir négatif s'engrave,
vite, la Toulouse ignoble, impossible,
vouée à la mort, d'ordre auto-fatal !...

— Voyons, Paul Rey, mon ami !... Je sais bien que ça vaut encore mieux que d'aller au café ! Mais où, diable ! voulez-vous en venir ?...

Pierre Brulat. *Nouvelle Gerbe* (Bruyère frères, Rive-de-Gier). — Et voici, précisément, un livre de jeune homme, plein de bons vers, qui sonnent clair et annoncent un poète, un bon ciseleur de rimes qui n'hésite pas à dédier « à sa chère tante Joséphine, à son bon oncle Jacques Cauquil » cette gerbe de poèmes juvéniles en tête desquels notre Clovis Hugues national écrit :

Que de monstres à face humaine !
Tu nais, tu les connais à peine,
qu'ils soient glorieux ou rampants ;
mais le barde croit à l'aurore :
Hercule était bien jeune encore
quand il étouffait les serpents !

Raoul Verneuil : *La Vie d'un Bohème* (Bernard et Cie). — C'est l'histoire très imagée de la vie de quatre personnages habitant Paris : une concierge, un musicien, un auvergnat et une petite dame, gens gais, s'étant associés pour passer leur vie le plus agréablement possible. Ce sont des scènes désopilantes.

Le Théâtre (Manzi, Joyant et Cie). — Comme d'habitude, chaque année, un numéro d'été est consacré aux pièces jouées durant la saison par le Théâtre Antoine. A chaque fois, le succès est grand, car, au point de vue technique, le monde spécial y est intéressé et, pour l'agrément des yeux et la curiosité de l'esprit, le grand public n'a qu'à y gagner. Cette fois, *Monsieur Vernet, l'Indiscret, la Bonne Espérance, l'Enquête, l'Attaque nocturne, Deux Sœurs, le Colonel Chabert* sont passés en revue par un état-major composé de MM. Félix Duquesnel, Romain Coolus, Adolphe Aderer, Henri de Curzon, Gaston Jollivet, Louis Schneider et Jane Misme.

Le Théâtre (Manzi, Joyant et Cie). — Le deuxième numéro de Septembre rentre dans l'actualité, en consacrant une de ses gravures à Mademoiselle Marthe Régnier, la charmante évadée des Français, en donnant le spectacle entier de *Henry VIII* à l'Opéra ; acteurs, décors, figuration et le ballet de *l'Homme du Jour*, qui apporta au Gymnase tant de jolies femmes inconnues ; du *Maquignon* qui, sans être littéraire, mais parce qu'il était la suite du *Courrier de Lyon*, enrichit le Théâtre Sarah-Bernhardt ; enfin de *la Fleur lépreuse*, une allégorie de M. Jean Sardou, affirmatrice de cette vérité que bon sang ne peut mentir. Avec une copieuse biographie de M. Le Bargy, fortement documentée de portraits, c'est de quoi composer un numéro d'un singulier agrément.

Ferdinand Fabre. — *Ma jeunesse* (Fasquelle). — Dans ce volume posthume, l'admirable écrivain du *Chevrier, des Courbezon*, et de tant d'œuvres charmantes, couronnées, la plupart, par l'Académie française, raconte ses débuts dans la vie et nous dit dans quelles circonstances il fut amené à écrire les *Courbezon, Julien Savignac*, le *Chevrier* et plusieurs autres de ses œuvres. Dans une troisième partie, intitulée *Monseigneur Fulgence*, et qui semblerait écrite d'hier tant elle est d'actualité, Ferdinand Fabre examine cette brûlante question de la dénonciation du Concordat.

Femina (Pierre Laffite et Cie). — C'est un délicieux numéro d'été que nous offre *Femina* pour le 1er septembre. Il nous conduit des ravissantes excusions de Chamonix au pesage de Deauville ; il évoque à nos yeux Miss Roosevelt en joueuse de Tennis, les scènes du Triomphe de St-Cyr, le Château de nos idées au Bois de Boulogne, les Anglaises en villégiature à Paris, les Sœurs du pape, une Noce en Bretagne, nous enseigne comment on organise un Gymkhana, et nous présente une admirable grand'mère avec ses cent cinq enfants et petits enfants jusqu'à la quatrième génération. Un conte de Marcel L'Heureux, une chronique sur les récentes décorées de la Légion d'honneur, des modes exquises qui seront celles de demain, un bloc-notes toujours varié et instructif complètent ce ravissant numéro illustré de plus de quatre-vingts gravures.

TABLE DES MATIERES

TOME XXIV. — NOUVELLE SÉRIE

Sommaire du 1er Septembre 1903

Sommaire du 15 Septembre 1903

Sommaire du 1er Octobre 1903

Sommaire du 15 Octobre 1903

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. *Le Gérant:* Léon BREUILLET

Auxerre. Imprimerie A. LANIER.

1er Cahier, 1er Septembre 1903.

Madame LANDORMY-PLANÇON *a rouvert, 30, rue Saint-Sulpice, so cours de piano et de musique d'ensemble. Elle a l'intention, cette anné d'inaugurer de petites réunions de quinzaine où des sonates piano et violo des trios, des quatuors seront exécutés par des élèves sans le secours de leu maîtres. C'est-à-dire qu'elle fait appel, pour ces matinées qui promettent d'êt des plus plus intéressantes, non seulement à ses élèves de piano, mais enco aux jeunes violonistes ou violoncellistes qui n'ont pas eu l'occasion de s'essay encore dans l'inépuisable répertoire de musique d'ensemble que nous o laissé les grands maîtres.*

2me Cahier, 15 Octobre 1903.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS (CAPITAL : 150 Millions de Francs entièrement versés)

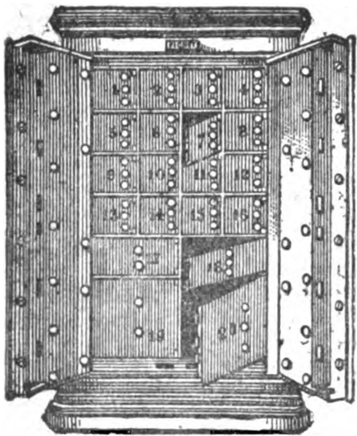
SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère — SUCCURSALE : 2, Place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. MERCET, O. ✻. — *Directeur général, Administrateur :* M. Alexis ROSTAND, O ✻

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Compte de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Garde de Titres, Prêts hypothécaires Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiements de Coupons : (*Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Orléans, Est, Midi, Suez, Crédit Foncier, Ville de Paris, Fonds Helléniques, Russes, Tunisiens, etc.*).

GARANTIE ET SECURITÉ ABSOLUE



COMPARTIMENTS DEPUIS 5 FR. PAR MOIS

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois jusqu'à 1 an	2 %
Au-delà de 1 an jusqu'à 18 mois	2 ½ %
Au-delà de 18 mois jusqu'à 2 ans	3 %
Au-delà de 2 ans	3 ½ %

Les Bons, délivrés par le Comptoir National aux taux d'intérêt ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant. Les *Bons à capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont, par conséquent, négociables.

VILLES D'EAUX STATIONS BALNÉAIRES

Le Comptoir National a des Agences dans les principales Villes d'eaux : Nice, Cannes, Vichy, Dieppe, Trouville-Deauville, Dax, Royat, Le Havre, La Bourboule, le Mont-Dore, Bagneres-de-Luchon, etc., etc. ; ces agences traitent toutes les opérations, comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les touristes, les Baigneurs, peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public : *14, rue Bergère* ; 2, *place de l'Opéra* ; et dans les principales Agences. Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée à son gré par le locataire. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Service le plus direct entre Paris et Francfort-sur-Mein

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est rappelle au public que la route de Pagny-sur-Moselle-Metz, offre le trajet le plus direct pour se rendre de Paris à Francfort-sur-Mein et réciproquement.

ALLER. — *Voiture directe de 1re classe*

Paris, départ, 8 h. 35 matin, Francfort-sur-Mein, arrivée, 10 h. 49 soir. — *Voiture directe de 1re classe* (*Voiture-lits*).

Paris, départ, 8 h. 25 soir, Francfort-sur-Mein, arrivée, 11 h. 30, matin.

RETOUR

Francfort-sur-Mein, départ, 8 h. 25 matin, Paris, arrivée, 10 h. 35 soir. — *Voiture directe de 1re classe* (*Voiture-lits*).

Francfort-sur-Mein, départ, 5 h. 50 soir, Paris, arrivée, 8 h. 20 matin.

nmission Impériale d'Amortissement

à Saint-Pétersbourg

a Commission porte à la connaisce des détenteurs des obligations 'Emprunt Russe 4 0/0 or 6e émis-ı de 1894 que les feuilles de cou-ıs des obligations susmentionnées ıt épuisées le 19 Décembre 1903 Janvier 1904), il sera délivré de ıvelles feuilles de coupons pour la iode 1904-1914 et ce, à partir du Décembre 1903 (1er Janvier 1904) qu'au 18 Juin (1er Juillet 1905) ıtre remise des talons respectifs ì partir du 18 Juin (1er Juillet 1905) lement sur présentation des obli-ions mêmes. Ces nouvelles feuil-, contenant chacune un talon et ırante coupons, seront délivrées : t-Pétersbourg, au Comptoir de la ıque de l'Etat; à Paris, à la Ban-: de Paris et des Pays-Bas, au ·dit Lyonnais, au Comptoir Natio-d'Escompte de Paris, à la Banque sse pour le commerce étranger et ·z MM. Hottinguer et Cº; à Berlin, ·z MM. Mendelssohn et Cº ; à ısterdam, chez MM. Lippmann, senthal et Cº ; à Londres, à la nque Russe pour le commerce ınger et à New-York chez MM. ring Magoun et Cº.

Avis aux porteurs des obligations 4 0/0 du chemin de fer du Donetz.

La COMMISSION IMPÉRIALE

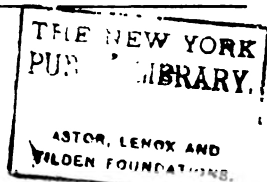
d'Amortissement

porte à la connaissance générale que les feuilles de coupons des obligations 4 0/0 du chemin de fer du Donetz prenant fin le 1/14 Décembre 1903, il sera délivré jusqu'au 1/14 Juin 1905, en échange des talons des feuilles de coupons épuisées, et après cette date sur présentation des obligations mêmes, de nouvelles feuilles pour 10 ans, chacune avec un talon et vingt coupons. Guichets chargés du service du renouvellement : la Commission Impériale d'amortissement à St-Pètersbourg; MM. Hoskier et Cº à Paris, MM. Mandelssohn et Cº à Berlin; MM. Lippmann, Rosenthal et Cº à Amsterdam; Banque russe pour le commerce étranger à Londres.

En vue d'assurer la rapidité du service d'échange, les porteurs sont instamment priés de bien vouloir déposer leurs talons le plus tôt possible à partir du 15 Novembre n. st. 1903 aux guichets des maisons de banque susmentionnées.

Prix : 2 fr. 50

N° 94 — Nouvelle Série. Tome XXIV. — 1re Livraison. 24e Année



La Nouvelle Revue

(Paraît le 1er et le 15 de chaque mois)

1er SEPTEMBRE 1903

SOMMAIRE

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

26, RUE RACINE (VIe)

1903

Directeurs : P.-B. Gheusi et Henri Gautier. TÉLÉPHONE 801-46

La Nouvelle Revue

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

(Nouvelle série)

Fondatrice : *Madame Juliette ADAM*

P.-B. GHEUSI et Henri GAUTIER, Directeurs

Henri AUSTRUY, Secrétaire de la Rédaction

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Depuis le 1er Octobre 1879

PRIX DE L'ABONNEMENT :	12 Mois	6 Mois	3 Mois
Paris, Départements et Alsace-Lorraine. . .	45 fr.	24 fr.	12 fr.
Étranger.	55 »	30 »	16 »

Prix du numéro : 2 fr. 50

Les Abonnements partent du 1er et du 15 de chaque Mois

Auxerre. — Imprimerie A. LANIER

Prix : 2 fr. 50

N° 96 — Nouvelle Série. Tome XXIV. — 3e Livraison. 25e Année

La Nouvelle Revue

(Paraît le 1er et le 15 de chaque mois)

1er OCTOBRE 1903

SOMMAIRE

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

26, RUE RACINE (VIe)

—

1903

Directeurs : P.-B. Gheusi et Henri Gautier.

TÉLÉPHONE 801-46







